Sciences et sociétés

Ont contribué dans ce numéro

Adéchinan David ADÉKAMBI, Akoye Massa ZOUMANIGUI, Gaoussou DIAKITÉ, Antoine-Beauvard ZANGA, Suzy Victoire OVA BENGONO, Bassirou THIAW, Poliny NDONG BEKA II, Paul KABRE, Serigne SYLLA, Ibrahima BAO, Hugues EDIK, Stanislas FRENKIEL, Williams NUYTENS, Willibroad DZE-NGWA, Zié Adama OUATTARA, Affoua Toutouwa Marie ADOU, Guianmin Rita Grâce GOUANOU, Aristide OWONO ESSONO, MAWUSSE KOSSI DAH, N'GBANSONHFI SADJI GBANDEY, ADZEODA YAWO HOLU, AMATH FALL, FRANCIS YAO KOUAMÉ, Yacoubou ALOU, Ibrahim IDDRISU, Kouamé Narcisse YAO, Laurent N'Dri KOUAKOU & Kouadio Félix ATTOUNGBRE

ISSN 2959-8079

L'Afrique contemporaine à l'épreuve des mutations

Num. Spécial 6, Octobre 2026

eISSN 2959-8079
ISSN-L 2959-8060

REVUE HYBRIDES

L'Afrique contemporaine à l'épreuve des mutations culturelles, sociales et éducatives

Tome 1

Mir@bel
"(RE) CUEILLIR LES SAVOIRS"

revuehubrides.org
Num. Spécial 6, Octobre 2026

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUMÉRO SPÉCIAL 6, OCTOBRE 2026

L'AFRIQUE CONTEMPORAINE À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS CULTURELLES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES (I)

Adéchinan David ADÉKAMBI, Akoye Massa ZOUMANIGUI, Gaoussou DIAKITÉ, Antoine-Beauvard ZANGA, Suzy Victoire OVA BENGONO, Bassirou THIAW, Poliny NDONG BEKA II, Paul KABRE, Serigne SYLLA, Ibrahima BAO, Hugues EDIK, Stanislas FRENKIEL, Williams NUYTENS, Willibroad DZE-NGWA, Zié Adama OUATTARA, Affoua Toutouwa Marie ADOU, Guianmin Rita Grâce GOUANOU, Aristide OWONO ESSONO, MAWUSSE KOSSI DAH, N'GBANSONHFI SADJI GBANDEY, ADZEODA YAWO HOLU, AMATH FALL, FRANCIS YAO KOUAMÉ, Yacoubou ALOU, Ibrahim IDDRISU, Kouamé Narcisse YAO, Laurent N'Dri KOUAKOU, Kouadio Félix ATTOUNGBRE, Rahim MOKTAR & Albert DJAKBA

© REVUE HYBRIDES (RALSH), OCTOBRE 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides (RALSH)
MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides (RALSH)
NUMERO SPECIAL 6, OCTOBRE 2026
L'Afrique contemporaine à l'épreuve des mutations culturelles, sociales et éducatives
PUBLIE LE : 31/10/2026
URL site web: https://revuehybrides.org/num-special-06-octobre-2026/
DOI: https://doi.org/10.5281/zenodo.23716434

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION

Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
https://revuehybrides.org/
infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com
impact factor : 4.002

Version imprimée en France & Cameroun
Printed in France & Cameroon
Impreso en Francia & Camerún

REVUE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES DE L'HOMME (RALSH)
Arts, Letters and Human Sciences Journal
Publication semestrielle (Décembre/Mai) & des Hors-série (numéaux spéciaux)
Éditée par l'Association PEA2 Cameroun (Dépôt légal : N°002/RDA/F.32/SASC)

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : **Gislain ESSOME**, Diplômé de l'Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

Dr. Alain DJARSOUMNA, M. ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des université, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES , UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUANGA** (Maître de conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANDJINOU** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Bertin NGUEFACK (**Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Fridolin OMGBA OWONO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México),

Karima ZEROUALI (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Camerún), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoulkoufoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1} **1**

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE **1**

Le ãblawo : analyse pragmatique et ethnolinguistique d'un chant-plaidoyer en seuil de circoncision maninka *2*

The ãblawo: A Pragmatic and Ethnolinguistic Analysis of a Plea-Song on the Threshold of Maninka Circumcision *2*

Adéchinan David ADÉKAMBI **2**

Akoye Massa ZOUMANIGUI **2**

Gaoussou DIAKITÉ **2**

Le label « Lions Indomptables » comme référentiel de légitimation dans le discours présidentiel camerounais *19*

The "Indomitable Lions" Label as a Legitimation Referent in Cameroonian Presidential Discourse *19*

Antoine-Beauvard ZANGA **19**

Étude comparative de la traduction humaine (2015) et des traductions générées par l'IA (2026) des socioculturèmes dans Americanah (2013) de Chimamanda Ngozi Adichie *34*

A Comparative Study of the Human Translation (2015) and AI-Generated Translations (2026) of Sociocultural References in Americanah (2013) by Chimamanda Ngozi Adichie *34*

Suzy Victoire OVA BENGONO **34**

La dualidad de los roles femeninos en Cien años de soledad (1982) y Crónica de una muerte anunciada (1981) de Gabriel García Márquez *51*

The duality of female roles in One Hundred Years of Solitude (1982) and Chronicle of a Death Foretold (1981) by Gabriel García Márquez *51*

Bassirou THIAW **51**

An Ecocritical Study of Thomas Mofolo's Chaka (1925) as a Romantic Novel *64*

Étude écocritique du roman romantique Chaka (1925) de Thomas Mofolo *64*

Yacoubou ALOU **64**

Ibrahim IDDRISU **64**

{SECTION 2} **78**

SCIENCES HUMAINES **78**

L'insécurité frontalière en Afrique de l'Ouest à l'épreuve des trafics illicites : acteurs, territoires et rapports de pouvoir *79*

Border insecurity in West Africa in the face of illicit trafficking : actors, territories and power dynamics *79*

Poliny NDONG BEKA II **79**

Place de la femme dans la justice coutumière chez les Moose dans la commune de Koudougou *93*

The role of women in customary justice among the moose in the municipality of Koudougou 93

Paul KABRE.....93

num. spécial 06 (octobre 2026).....111

Usages et adoption du paiement électronique dans les pratiques commerciales informelles au Sénégal 111

Uses and adoption of electronic payment in informal commercial practices in Senegal 111

Serigne SYLLA 111

Ibrahima BAO 111

De l'héritage colonial à l'imaginaire migratoire : les ressorts culturels des défections sportives camerounaises lors des compétitions en Occident (1991-2022).....122

From colonial legacy to the migration narrative: the cultural drivers behind Cameroonian athletes' defections during competitions in the West (1991-2022) 122

Hugues EDIK.....122

Stanislas FRENKIEL 122

Williams NUYTENS.....122

Willibroad DZE-NGWA.....122

Contraintes dans la prise en charge de l'Insuffisance Rénale Chronique à Bouaké 141

Constraints in the treatment of Chronic Kidney Disease in Bouaké.....141

Zié Adama OUATTARA 141

Affoua Toutouwa Marie ADOU.....141

Guianmin Rita Grâce GOUANOU.....141

Validation psychométrique de l'échelle de conflit travail-famille de Carlson, Kacmar et Williams (2000) chez le personnel soignant togolais : analyses exploratoire et confirmatoire d'une structure à quatre facteurs 153

Psychometric validation of Carlson, Kacmar and Williams's (2000) work-family conflict scale among Togolese healthcare workers: exploratory and confirmatory analyses of a four-factor structure 153

Mathêvi Déo-Francisco ATTIGLAH.....153

Pazambadi KAZIMNA 153

Emmanuel Kant et la mystification d'une moralisation excessive : Réflexions autour de la nature illusoire des actions moralement désintéressées 174

Immanuel Kant and the mystification of excessive moralization. Reflections on the illusory nature of morally disinterested actions.....174

Aristide OWONO ESSONO.....174

Analyse des correspondances intergénérationnelles de métiers chez des travailleurs togolais 187

Analysis of Intergenerational Occupational Patterns Among Togolese Workers.....187

Mawussé Kossi DAH.....187

N'Gbansonhfi Sadji GBANDEY **187**

Adzéoda Yawo HOLU **187**

L'aide extérieure, un instrument de la politique industrielle ivoirienne (1960-1990) *201*

Foreign Aid: An Instrument of Ivorian Industrial Policy (1960–1990) *201*

Kouamé Narcisse YAO **201**

Laurent N'Dri KOUAKOU **201**

{SECTION 3} **217**

SCIENCES DE L'ÉDUCATION **217**

Fracture numérique structurelle en contexte scolaire sénégalais : stratification des trois niveaux et conditions du franchissement pédagogique dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda *218*

Structural digital divide in Senegalese school contexts: stratification of three levels and conditions for pedagogical progression in two pilot schools of the Tambacounda Academy *218*

Amath FALL **218**

Parcours post-carcéral et réinsertion sociale des adolescents ex-détenus de l'Extrême-Nord Cameroun : une lecture par la théorie de la stigmatisation de Goffman *240*

Post-carceral pathway and social reintegration of adolescent former detainees in Cameroon's Far North: a reading through Goffman's stigma theory *240*

Rahim MOKTAR **240**

Albert DJAKBA **240**

{SECTION 4} **253**

ARTS **253**

La musicalisation de l'exploitation des ressources naturelles à travers le reggae d'Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly *254*

The Musicalization of Natural Resource Exploitation Through the Reggae of Alpha Blondy and Tiken Jah FakolyTitre anglais *254*

Francis Yao KOUAMÉ **254**

Réseaux sociaux numériques et promotion des œuvres musicales : étude de l'impact sur la carrière professionnelle des artistes ivoiriens *266*

Digital social networks and the promotion of musical works: a study of the impact on the professional careers of ivorian artists *266*

Kouadio Félix ATTOUNGBRE **266**

{SECTION 1}

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Le *ãblawo* : analyse pragmatique et ethnolinguistique d'un chant-plaidoyer en seuil de circoncision maninka

The ãblawo: A Pragmatic and Ethnolinguistic Analysis of a Plea-Song on the Threshold of Maninka Circumcision

Adéchinan David ADÉKAMBI
Université de Kindia, République de Guinée
Email : adekambidavid@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0008-7246-7730

Akoye Massa ZOUMANIGUI
Université de Kindia, République de Guinée
Email : akoyemassa.zoumanigui@yahoo.fr

Gaoussou DIAKITÉ
Université de Kindia, République de Guinée
Email : gaoussoumorod@gmail.com

Résumé : Chez les Maninka du Hamana (Haute-Guinée), la nuit qui précède la circoncision, les *bilakoros* enfermés dans le *kèfadinbon* exécutent le *ãblawo*, un chant par lequel ils demandent aux aînés de les laisser saluer leur mère une dernière fois ; or la règle rituelle veut que cette demande reste sans réponse. Le problème que pose un tel chant est donc celui du statut pragmatique d'une requête que l'institution exige de formuler et interdit d'exaucer. C'est pour l'élucider que la présente étude, de nature qualitative et exploratoire, analyse un cas unique, le *ãblawo* recueilli à Babila le 15 mars 2025 auprès de Koro Kèoulén, ancien précepteur d'initiation, en mobilisant la pragmatique des actes de langage (Austin, 1970 ; Searle, 1969), la théorie de la performance (Bauman, 1975 ; Zumthor, 1983) et l'ethnolinguistique africaniste (Calame-Griaule, 1965). L'analyse pragmatique nous conduit à proposer la notion de « félicité par échec institué » pour désigner une requête dont la réussite rituelle tient précisément à la non-réponse réglée des aînés. L'analyse ethnolinguistique, qui porte sur la texture phonique, lexicale et structurale du chant, suggère quant à elle que la séparation d'avec la mère, que le rite consommera quelques heures plus tard, s'y trouve déjà inscrite. La situation de recueil, hors du cadre rituel, est enfin interprétée comme l'indice d'un seuil de patrimonialisation propre aux œuvres orales contemporaines.
Mots-clé : Chants de circoncision, Ethnolinguistique, Littérature orale maninka, Acte de langage rituel, Performance.

Abstract: Among the Maninka of Hamana (Upper Guinea), on the night preceding circumcision, the *bilakoros* confined in the *kèfadinbon* perform the *ãblawo*, a chant in which they ask the elders to let them greet their mother one last time. Ritual rule requires that this request remain unanswered. Such a chant raises the problem of the pragmatic status of a request that the institution requires to be formulated and forbids to be granted. To address it, this qualitative and exploratory study analyses a single case, the *ãblawo* recorded in Babila on 15 March 2025 from Koro Kèoulén, a former initiation instructor. It draws on speech act pragmatics (Austin, 1970; Searle, 1969), performance theory (Bauman, 1975; Zumthor, 1983) and Africanist ethnolinguistics (Calame-Griaule, 1965). The pragmatic analysis leads us to propose the notion of "felicity through instituted failure" to designate a request whose ritual success depends on the elders' regulated non-response. The ethnolinguistic analysis of the chant's phonic, lexical and structural texture suggests that the separation from the mother, which the ritual will consummate a few hours later, is already inscribed in it. Finally, the recording situation, outside the ritual frame, is interpreted as the sign of a threshold of patrimonialization specific to contemporary oral works.
Keywords: Circumcision songs, Ethnolinguistics, Maninka oral literature, Ritual speech act, Performance.
Reçu le : 08/09/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Dans le canton de Macraya, comme dans l'ensemble du Hamana (Haute-Guinée), la circoncision des garçons maninka ne se réduit pas à une opération chirurgicale ; elle s'accompagne d'un répertoire chanté qui scande chacune des phases du rite et dont le *ãblawo* (« laissez-moi *wo* ») constitue, à nos yeux, la pièce la plus singulière. En effet, ce chant est exécuté par les *bilakoros* eux-mêmes, la nuit qui précède l'ablation, dans la case close du *kèfadinbon*, et il formule une demande – celle d'aller saluer sa mère une dernière fois – que les aînés, par règle, ne satisfont jamais. C'est à Babila (sous-préfecture de Kouroussa), le 15 mars 2025, hors de tout contexte rituel, que nous l'avons recueilli auprès de Koro Kèoulén, forgeron et ancien précepteur d'initiation (*séma*), lequel en a autorisé l'enregistrement, la transcription et la publication.

Les chants de circoncision mandingues ont surtout été abordés, jusqu'ici, par le versant des adultes qui exhortent ou éprouvent les novices. Il s'agit des travaux de Sory Camara (1976, pp. 53, 127, 199), qui décrit, pour les Malinké de la région de Kankan, la pédagogie de la peur précédant l'épreuve, les chansons de la dernière danse et les rappels des griots selon lesquels « mieux vaut la mort que la honte » ; de ceux d'Arnold Van Gennep (1909, p. 27) et de Victor Turner (1969, p. 94), qui fournissent le cadre général de la séquence de séparation, de marge et d'agrégation dans laquelle ces chants prennent place ; de ceux, enfin, de Pierre Bourdieu (1982, p. 59), pour qui la circoncision sépare le garçon moins de son enfance que du monde maternel. Comme on peut le constater, ces travaux, qui nous ont précédé sur ce terrain, n'abordent guère la parole des novices eux-mêmes (ce qu'ils chantent, à qui et avec quel effet) et la question du statut pragmatique d'une plainte que le rite prescrit sans jamais y répondre n'a pas, à notre connaissance, été posée en tant que telle. C'est précisément cette lacune que la présente étude entend contribuer à combler.

Le problème se laisse cerner en ces termes. Du point de vue de la théorie des actes de langage, le *ãblawo* possède, en réalité, toutes les propriétés d'une requête bien formée ; du point de vue du rite, il est voué, par construction, à ne recevoir aucune réponse. Mais comment un acte de langage peut-il être à la fois rituellement obligatoire et rituellement irrecevable ? Que fait, au juste, une demande dont l'échec est prévu par l'institution même qui la commande ? Et que devient un tel chant lorsqu'il est exécuté hors du cadre qui règle cet échec, par un ancien officiant, devant un enquêteur ? Telles sont les interrogations qui sous-tendent les objectifs de cette étude.

L'objectif principal de cette étude est donc de caractériser le fonctionnement pragmatique et linguistique du *ãblawo* en tant qu'acte de langage rituel. Nos objectifs spécifiques sont les suivants : décrire l'inscription de la séparation maternelle dans la matière phonique, lexicale et structurale du chant ; analyser la non-réponse des aînés comme constituant institutionnel de l'acte ; interpréter, enfin, la performance recueillie hors du rite comme un mode d'existence du chant à part entière. L'hypothèse principale s'énonce ainsi qu'il suit. Le *ãblawo* accomplirait, dans la scène rituelle, un acte de langage paradoxal dont la félicité tient précisément à l'échec institué, c'est-à-dire à la règle qui veut que la demande formulée ne soit pas entendue ; de ce fait, cette non-réponse réglée serait ce qui scelle la première séparation initiatique, celle d'avec le monde maternel.

Le corpus se limite volontairement à un chant unique de huit (8) vers, dont le texte maninka et la traduction française sont présentés dans la troisième section et repris, avec les données d'enregistrement, en annexe. Ce choix de l'étude de cas tient à la densité de l'objet, dans la mesure où le *ãblawo* réunit, en si peu de matière, un acte de langage rituel, un cadre performatif partagé et une situation de recueil singulière. L'étude est de nature qualitative et exploratoire ; elle repose sur une enquête de terrain conduite de l'intérieur, par un auteur lui-même initié du Hamana, et elle fait usage de trois approches convergentes dont la deuxième section expose les emprunts, à savoir la pragmatique des actes de langage (Austin, 1970 ;

Searle, 1969), la théorie de la performance (Bauman, 1975 ; Zumthor, 1983) et l'ethnolinguistique africaniste (Calame-Griaule, 1965). Précisons que les résultats avancés relèvent de l'interprétation ; ils sont soumis à la discussion et aux limites exposées dans la septième section. Ce travail se déploie en sept sections. La première situe le *ãblawo* dans l'économie tripartite du rite maninka ; la deuxième expose le cadre théorique, et la troisième le corpus ainsi que les conditions de son recueil. Les quatrième et cinquième sections sont consacrées, d'une part, à l'analyse linguistique du chant et, d'autre part, à son analyse pragmatique. La sixième examine le statut de la performance recueillie, à la frontière du rituel et du patrimoine, tandis que la septième discute les résultats obtenus au regard des travaux antérieurs.

1. Le *ãblawo* dans l'économie tripartite du rite maninka

Le rite de circoncision maninka se déroule, dans le canton de Macraya comme dans l'ensemble du Hamana, tous les trois ou quatre ans, après la récolte, et sa préparation engage le village entier sur plusieurs semaines. En effet, les pères-anciens, consultés avec les devins, fixent la date et arrêtent les tranches d'âge concernées – sept à treize ans, parfois davantage selon la demande des familles –, pendant que les mères, les tantes paternelles et les oncles maternels confectionnent les boubous d'initiation (*gbèrè*) destinés aux candidats et que les précepteurs (*séma*) commencent à se concerter sur la conduite de la phase de réclusion. Le rite proprement dit s'étale ensuite sur plusieurs semaines, dont une journée, le *Soli*, jour de l'ablation, est centrale.

Il n'y a pas, à proprement parler, de circoncision sans cette inscription dans une économie sociale plus vaste. « La circoncision, au-delà de l'acte d'ablation, est aussi une forme d'initiation considérée comme un changement de statut social des enfants », nous a d'ailleurs expliqué Billy Djan Keita à Balato. C'est donc le statut, et non l'opération, qui constitue l'enjeu propre du rite, l'opération chirurgicale n'étant, en réalité, que l'instant focal d'un dispositif beaucoup plus large.

Ce dispositif, suivant la grille d'Arnold Van Gennep (1909, pp. 14, 27), s'organise en trois phases nettement distinguées : une phase de séparation, qui détache les *bilakoros* – les enfants « qui ont encore leur prépuce » – du monde commun et, plus particulièrement, du monde maternel ; une phase liminaire, courte mais intense, qui les place dans un espace-temps à part, où ils ne sont plus enfants sans être encore adultes ; et une phase d'agrégation, longue de plusieurs semaines, au cours de laquelle, dans la case-*fafa*, sous la tutelle du *séma*, ils reçoivent l'enseignement traditionnel – contes, devinettes, proverbes, mythes, épopées, vertus des plantes, lectures du paysage – qui les préparera à leur nouvelle condition. Cette tripartition, que Victor Turner (1969, pp. 94-95) a contribué à raffiner sous le nom de phase liminale, structure la temporalité du rite et, comme nous allons le voir, le répertoire chanté qui l'accompagne.

Or chacune de ces trois phases mobilise un répertoire spécifique. La phase de séparation, qui culmine la nuit du *Soli*, déploie des chants de désespoir, de plaidoyer et de pressentiment ; la phase liminaire, qui occupe le petit matin du *Soli* – du *kèfadinbon* à l'autel –, déploie des chants d'invocation, de bravoure et d'éloge ; la phase d'agrégation, enfin, qui s'étale sur la durée du séjour au *fafa*, déploie des chants d'enseignement, de réintégration et de célébration. Le *ãblawo* se situe sans ambiguïté dans le premier groupe.

Précisons sa position dans la chronologie rituelle. Le jour du *Soli*, pendant que les hommes du village dansent et chantent à l'extérieur, les *bilakoros* sont conduits, en fin d'après-midi, dans la case appelée *kèfadinbon*. La case est gardée. Ils ne pourront plus en sortir avant l'aube. Les mères, à l'extérieur, leur préparent un bouillon nommé *kèfadinya dji* (ou *kanidji*) – « l'eau de l'enfant brave » – dernière nourriture du monde maternel. C'est ce moment précis – où les enfants sont enfermés, où ils ne voient plus leur mère, où la nuit

s'épaissit, où ils attendent – qui appelle le *ãblawo*. « Les enfants, très apeurés », nous décrit notre informateur, « entonnent un chant de désespoir, demandant aux aînés de les laisser aller saluer leurs mamans pour qu'ils ne meurent pas sans les voir ».

Le chant est ainsi triplement situé. Il est situé dans une phase rituelle (la séparation), dans un lieu (le *kèfadinbon*, qui est par définition l'espace de la mise à l'écart), et dans un moment temporel (la nuit, espace-tampon où le *bilakoro* n'est plus tout à fait enfant sans être encore adulte). Il est immédiatement suivi, dans la séquence des chants, par le *Kɛfadiŋa mu* – « la poudre des braves hommes » – qui constitue la réponse des aînés au plaidoyer des enfants et dont le refrain, *Mɔka yɛrɛyɛrɛ lɛ*, signifie « que personne ne tremble donc ». En apparence, la structure dialogale est claire, puisqu'à la demande des enfants (« laissez-moi aller saluer ma mère ») répond le contre-chant des aînés (« que personne ne tremble »). Mais cette structure dialogale n'est pas un dialogue, car il n'y a, à proprement parler, pas de communication, dès lors que la règle du jeu exige que la demande des *bilakoros* ne soit pas entendue. Le *Kɛfadiŋa mu* ne répond pas au *ãblawo* ; il l'écrase par un autre chant. C'est sur cette mécanique de la non-réponse qu'il faut maintenant arrêter le regard. Pour la comprendre, nous mobiliserons trois cadres théoriques convergents.

2. Cadre théorique : un acte de langage voué à l'échec

L'analyse que nous voudrions conduire requiert la convergence de trois cadres théoriques qui, pris séparément, ne suffiraient pas à rendre compte du paradoxe du *ãblawo*, mais qui, mis en dialogue, en éclairent les différentes faces. Nous emprunterons à John L. Austin et à ses continuateurs la notion d'acte de langage et de condition de félicité ; à Richard Bauman et à Paul Zumthor la notion de performance encadrée par une convention partagée ; à Geneviève Calame-Griaule la conviction que la matière même de la langue est le lieu où s'inscrit la pensée. Ce sont trois entrées qui se complètent, et qu'il nous faut présenter brièvement avant d'en faire l'usage analytique.

Lorsque Austin (1970, p. 41) introduit la notion de performatif – ces énoncés qui ne décrivent pas mais qui font ce qu'ils disent : « je promets », « je vous déclare unis par les liens du mariage », « je nomme ce navire *Queen Elizabeth* » – il en repère également les conditions de félicité, c'est-à-dire les conditions à remplir pour que l'acte réussisse (pp. 48-49). L'énonciateur doit être autorisé, la procédure conventionnelle doit être respectée, les intentions doivent être sincères, et ainsi de suite. Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, Austin parle d'*infelicities* (d'« échecs », dans la traduction de Gilles Lane), ce qui recouvre deux cas distincts. Ou bien le performatif rate (« insuccès ») et il est nul ; ou bien il est accompli, mais « creux » (« abus ») (pp. 50, 52). Les cas qu'il discute (le commissaire qui dirige la cérémonie de mariage au lieu du capitaine, l'acte accompli sous la contrainte ; pp. 50, 54) sont autant de variantes de cet échec accidentel, qu'il revient à la théorie de typologiser. John R. Searle (1969, pp. 60, 63) prolongera ce travail en distinguant les conditions de contenu propositionnel, préparatoires, de sincérité et essentielles des principaux actes de langage, et en récapitulant dans un tableau synoptique celles de la requête (p. 66) : l'allocutaire est en mesure de faire X, et le locuteur le croit ; il n'est pas évident pour les deux que l'allocutaire ferait X de toute façon (conditions préparatoires) ; le locuteur veut que l'allocutaire fasse X (condition de sincérité) ; l'énonciation compte comme une tentative d'obtenir de l'allocutaire qu'il fasse X (condition essentielle). Telle est l'architecture du performatif requestif, tel qu'il a été théorisé.

Le *ãblawo* nous paraît mettre en difficulté cette architecture. Du point de vue formel, il satisfait toutes les conditions d'une requête : il est verbalement explicite, il est adressé à des allocutaires identifiables (les aînés), il porte sur une action que ces allocutaires sont en mesure d'autoriser (laisser sortir les enfants), il est sincère (les *bilakoros* veulent vraiment voir leur mère), et l'action requise n'est pas tenue pour évidente – au contraire, elle est en suspens. Et pourtant, cet acte de langage est, par principe, voué à ne pas être satisfait. Les aînés « ont les

oreilles et les yeux bouchés ». La règle rituelle exige qu'ils ne répondent pas. Si, par hypothèse, un aîné cédait à la supplication et laissait sortir un *bilakoro*, il ne ferait pas un acte de pitié, mais romprait le rite. La non-réponse n'est donc pas une *infelicity* au sens d'Austin – un échec accidentel – mais une réussite paradoxale, puisque c'est l'institution rituelle elle-même qui requiert que cette requête soit formulée et qu'elle reste sans réponse. C'est ce que nous proposons d'appeler une « félicité par échec institué », au sens où la requête est rituellement réussie parce qu'elle échoue et où c'est cet échec qui scelle la séparation initiatique.

Pour que cette structure paradoxale soit possible – pour qu'une requête puisse être formulée tout en étant comprise par tous comme devant rester sans réponse –, encore faut-il que les participants partagent un cadre, et c'est ici qu'intervient le second cadre théorique. Richard Bauman (1975, p. 292) propose, en effet, de penser la performance comme un mode de communication encadré (*framed*), au sens où Erving Goffman emploie ce terme, les participants sachant qu'ils sont engagés dans un événement communicationnel spécial dont les règles ne sont pas celles de la conversation ordinaire. La performance est « clavetée » (*keyed* ; Bauman, 1975, p. 295) par des signaux – entrée dans le *kèfadinbon*, ouverture du chant, posture, ton, prosodie – qui en marquent l'ouverture et la clôture et qui suspendent, de ce fait, l'interprétation pragmatique standard. Dès lors, des actes de langage qui seraient autrement déconcertants, telle une requête que l'on sait par avance non satisfiable, deviennent intelligibles à l'intérieur de ce cadre. Tout indique que les *bilakoros* eux-mêmes ne s'attendent pas à être écoutés, puisqu'ils chantent la partition prescrite, fût-ce dans la terreur ; les aînés, pour leur part, savent qu'ils ne doivent pas répondre. Le cadre est donc partagé, et c'est ce partage qui rend l'acte rituel possible.

Paul Zumthor (1983, pp. 32, 149) ajoute une précision capitale, selon laquelle, dans la poésie orale, la situation d'énonciation n'est pas extérieure au sens mais lui est constitutive. Un chant n'est pas un texte qui aurait un contexte ; il est un événement qui se confond avec son contexte. « À la limite, écrit-il, le poème reste incompréhensible hors situation. Changez les circonstances, le sens et la fonction sociale du texte reçu se modifient » (p. 149). Le *ãblawo* dit ce qu'il dit parce qu'il est chanté dans le *kèfadinbon*, la nuit du *Soli*, par des *bilakoros* enfermés. Transposé ailleurs – dans une forge, en plein jour, par un quadragénaire – il ne dit plus exactement la même chose, même si les mots sont identiques. Le déplacement de la scène ne laisse pas le chant inchangé. C'est cette transformation que nous interrogerons dans la sixième section, quand nous reviendrons sur le statut de l'objet recueilli.

Reste un troisième cadre, qui ferme la triangulation. En effet, la pragmatique et la théorie de la performance, prises seules, risqueraient de réduire le chant à son fonctionnement rituel et à ses conditions d'énonciation, en laissant échapper ce qui se joue dans la matière même de la langue. Or la tradition ethnolinguistique africaniste, telle que l'a inaugurée Geneviève Calame-Griaule (1965) pour le domaine dogon, repose précisément sur l'idée inverse, selon laquelle la matière phonique, lexicale et prosodique d'un énoncé n'est pas le véhicule transparent d'un contenu transmissible par ailleurs, mais constitue, dans une part irréductible, ce contenu lui-même. Dans cette perspective, la récurrence de tel phonème, la répétition de tel possessif ou la dominance de telle voyelle nasale ne sont pas des ornements stylistiques surajoutés au sens ; il s'agit d'opérateurs sémantiques qui inscrivent dans la texture de la langue ce que les mots, pris isolément, ne sauraient dire. C'est ce programme – reconstruire le triangle langue / vision du monde / pratique sociale en partant de la première – qui servira, dans la quatrième section, de cadre directeur à notre analyse linguistique.

Ces trois cadres convergent vers une même proposition, laquelle constituera l'hypothèse opératoire de l'article. Le *ãblawo* serait un acte de langage rituel dont la félicité tient à un échec institué ; cet échec serait rendu possible par le cadre performatif partagé qui suspend les règles de la communication ordinaire ; et le travail de séparation que le chant accomplit

institutionnellement serait porté, dans la langue même, par une texture phonique et lexicale qui en est l'inscription. Il nous reste, par conséquent, à présenter le corpus et les conditions de son recueil, avant de mener l'analyse proprement dite.

3. Présentation du corpus et conditions du recueil

L'article prend pour objet un chant unique, et ce choix de l'étude de cas – que l'on opposerait, dans la pratique habituelle de la littérature orale, à l'étude d'un corpus étendu – appelle une brève justification. Nous partons, en effet, de l'idée que la matière d'un seul chant, dès lors qu'elle est suffisamment travaillée sur les plans linguistique, performatif et contextuel, donne accès à des régularités qu'une enquête extensive aurait diluées. En huit (8) vers, le *ãblawo* condense, en réalité, tout l'enjeu théorique que nous voulons élucider, à savoir un acte de langage rituel, un cadre performatif partagé et une situation de recueil singulière. Nous reviendrons, dans des travaux ultérieurs, sur les autres chants liminaires du même corpus ; pour l'heure, un seul objet, étudié en profondeur, suffit à notre propos.

Le *ãblawo*, qui constitue ce corpus, a été recueilli auprès de Koro Kèoulén, dans le village de Babila, sous-préfecture de Kouroussa, en République de Guinée. L'informateur, quadragénaire, occupe simultanément quatre fonctions sociales que la communauté distingue mais qui se cumulent en sa personne : il est forgeron, féticheur, cultivateur, et il a été *séma* – précepteur d'initiation – au sein de la famille Kanté dans le canton du Macraya. Cette dernière fonction est, pour notre propos, décisive, car le *séma* est, dans le dispositif rituel maninka, l'un des transmetteurs autorisés des chants d'initiation. Il les a appris ; il les a fait apprendre ; il les a accompagnés en situation. Lorsqu'il chante le *ãblawo*, il ne le restitue pas de mémoire à la manière d'un simple témoin, mais le transmet avec l'autorité de celui qui a, dans le passé, présidé à sa transmission. C'est une voix légitime du rite qui se fait entendre, hors du rite.

Soulignons que le chant se compose de huit (8) vers répartis en deux strophes identiques. La première énonce successivement *ãblawo* (« laissez-moi *wo* »), *n'ta n'na kɔ̃dɔ̃* (« aller saluer ma mère »), *n'kanassa* (« je ne dois pas mourir ») et *m'ma n'na ye* (« sans voir ma mère ») ; la seconde (vers 5 à 8) la reprend sans la moindre variation, la seule différence graphique tenant à la segmentation de *ãbla wo* au vers 5. Le texte intégral, numéroté vers par vers, figure en annexe (tableau A1) avec les métadonnées de l'enregistrement, et c'est à cette numérotation que renvoient les analyses des sections suivantes.

Les circonstances du recueil méritent d'être décrites, dans la mesure où elles informent l'analyse de la sixième section. L'enregistrement a été réalisé le 15 mars 2025, en matinée, dans la forge de Koro Kèoulén, pendant le repas collectif du matin qui réunissait, autour d'une calebasse de bouillie de mil, des membres masculins de la famille de l'informateur, tandis que se poursuivaient, à proximité, l'activité domestique (pilage des céréales par les femmes) et l'activité artisanale (façonnage d'outils aratoires). Ce cadre domestique et artisanal, celui de la forge du *nyamakala*, s'oppose terme à terme au cadre rituel. En effet, un chant de la nuit y a été exécuté de jour, un chant de l'enfermement dans l'espace ouvert d'un atelier, et un chant des *bilakoros* apeurés par un ancien *séma* en situation ordinaire. Il convient d'ajouter un dernier élément, qui n'est pas le moindre. L'un des auteurs de cet article, qui a conduit le terrain, est lui-même un initié du Hamana ; cette position d'enquêteur-initié n'est pas neutre, et nous la tenons pour une ressource plutôt que pour un biais, dans la mesure où elle autorise un accès aux registres réservés du rite qu'un observateur entièrement extérieur n'obtiendrait pas, et où elle engage une réflexivité particulière, celle d'un chercheur qui analyse une parole dont il a, en son temps, été à la fois le destinataire et l'interprète. C'est dans cette tradition d'ethnographie conduite de l'intérieur, dont Sory Camara (1976, p. 46), enquêtant en pays malinké au sein de sa propre société, a donné l'un des modèles les plus accomplis, que se situe notre démarche. Le *ãblawo* a donc été rejoué, hors de son cadre rituel, par un ancien transmetteur autorisé devant un initié, de sorte que ce qui s'est passé dans la forge n'est pas le

franchissement d'une frontière initiatique, mais le déplacement du chant hors du temps et du lieu rituels. Loin d'être un défaut du terrain, ce double décalage, temporel et spatial, est en réalité la condition même dans laquelle le chant existe aujourd'hui ; il informe ce qu'il devient quand il quitte sa scène d'origine, selon les processus de décontextualisation et de recontextualisation que Richard Bauman et Charles Briggs (1990) tiennent pour constitutifs de la circulation des œuvres orales.

Précisons, à présent, le protocole de recueil. Le chant n'a pas été obtenu au moyen d'un entretien formel ; il a été exécuté à la demande de l'enquêteur, Gaoussou Diakité, au cours de l'un de ses séjours de recherche à Babila, en présence des membres de la famille mentionnés ci-dessus. L'enregistrement, réalisé au moyen d'un dictaphone acquis à cette fin, codé ABL-BAB-20250315-01 et d'une durée de 12 min 46 s, est décrit en annexe. Quant à la transcription, elle a été établie par le même enquêteur à partir de l'enregistrement, puis relue intégralement avec l'informateur le 23 mars 2025, à vingt heures, devant la case de celui-ci à Babila ; Koro Kèoulén en a confirmé la segmentation en vers et la lecture des formes. La traduction française, établie par le même auteur et revue avec l'informateur selon la même procédure, privilégie délibérément la littéralité – conservation du possessif *n'na*, rendu du prohibitif *kana* par « je ne dois pas » –, afin de ne pas lisser les traits que l'analyse prend justement pour objet.

Sur le plan éthique, l'informateur a donné de vive voix son consentement oral à l'enregistrement, à la transcription et à la publication du chant, et les autres personnes citées nommément dans cet article ont également donné leur accord ; la cession des droits afférents à l'enregistrement sera formalisée selon le formulaire de la revue. L'enregistrement lui-même est conservé par l'enquêteur, sur le dictaphone acquis pour cette recherche, et déposé auprès de la revue. Rappelons, enfin, que la diffusion d'un chant lié à l'initiation ne va pas de soi et qu'elle a fait l'objet d'une attention particulière. En effet, le *ãblawo* relève du répertoire de la phase de séparation ; il est chanté par les enfants eux-mêmes avant leur entrée dans le savoir réservé de la réclusion, et il ne contient aucun des enseignements dispensés dans le *fafa*, dont aucun élément n'est transcrit ni décrit dans cette étude. Les aînés ont d'ailleurs été consultés avant l'enregistrement, par l'enquêteur d'abord, puis par Koro Kèoulén lui-même, et c'est avec leur accord que le chant a été exécuté devant un enquêteur initié, puis transcrit en vue de sa publication.

Sur le plan de la transcription, nous adoptons l'alphabet maninka simplifié utilisé dans nos notes de terrain, qui marque les voyelles nasales (/ã/, /ɔ̃/, /ɛ̃/) et les voyelles ouvertes du sous-système (/ɛ/, /ɔ/), ainsi que la palatale (/ɲ/), mais qui ne note pas les tons. Cette dernière limite est connue, le maninka étant, comme l'ensemble des langues mandé, une langue à tons dont la notation systématique exigerait un retour au terrain spécifiquement consacré à la vérification tonale, par exemple selon l'alphabet *N'Ko* élaboré par Solomana Kanté. Nous ne disposons pas, à ce stade, de cette vérification. Or l'analyse linguistique que nous proposerons dans la quatrième section portera essentiellement sur des traits segmentaux – récurrence de la nasalisation, structure syllabique, retour lexical du possessif – qui demeurent observables et discutables indépendamment du système tonal. Nous prenons cette limite à notre compte ; elle n'affecte pas, à notre sens, l'argument principal.

Sur le plan de la traduction, enfin, nous adoptons la version française établie selon le protocole décrit plus haut. Elle confirme que les vers 2 et 6, formellement identiques en maninka (*n'ta n'na kɔ̃dɔ̃*), reçoivent une traduction strictement identique – « aller saluer ma mère » – et que la seconde strophe (vers 5 à 8) répète la première (vers 1 à 4) sans la moindre variation. Le *ãblawo* n'est donc pas un texte qui progresse, mais un texte qui se redouble. C'est cette répétition à l'identique, que la pratique de la transcription écrite tend à aplatir mais que la performance restitue dans toute sa force, que la quatrième section prendra notamment pour objet.

4. Analyse linguistique : la séparation inscrite dans la matière de la langue

Le cadre ethnolinguistique posé dans la section 2 conduit à porter le regard sur ce que la matière même du chant fait, indépendamment de ce que le texte signifie quand on en restitue le contenu propositionnel. Quatre entrées nous semblent éclairer la texture du *ãblawo* : la dominante nasale comme signature phonique, le réseau lexical de la mère absente, la structure de reprise des vers 5 à 8 comme redoublement incantatoire, enfin la formule conjuratoire *n'kanassa* comme prière apotropaïque. Prises ensemble, ces quatre observations soutiendront une hypothèse unifiée, selon laquelle la séparation rituelle que le chant prépare serait déjà accomplie, en miniature, dans la langue du chant lui-même.

4.1. La dominante nasale ou la mère phonique

La première observation est massive et facile à objectiver. Sur les huit vers du chant, six s'ouvrent ou se ferment sur un phonème nasal : la voyelle /ã/ aux vers 1 et 5 (*ãblawo / ãbla wo*), la consonne /n/ du possessif et du pronom sujet aux vers 2, 3, 4, 6, 7, 8, la consonne /m/ aux vers 4 et 8 (*m'ma n'na ye*), enfin la voyelle /ɔ̃/ doublement présente dans *kɔ̃dɔ̃* aux vers 2 et 6. Le décompte est sans appel, puisqu'il n'y a pas un seul vers du chant qui ne contienne, à une position prosodiquement saillante, au moins un phonème nasal. La matière phonique du chant est saturée par la nasalisation.

Cette saturation, qu'on tiendrait dans une autre tradition critique pour un trait stylistique secondaire, prend ici un relief particulier. Le phonème nasal central, /n/, est en effet celui par lequel s'ouvre le mot *n'na*, « ma mère ». Le possessif maninka *n'* (première personne du singulier) est inséparable du nom auquel il s'agglutine ; mais c'est précisément parce qu'il y est inséparable qu'il revient, dans la matière phonique, à chaque occurrence du possessif. Il en résulte, selon notre lecture, que la signature phonique du chant est celle de la mère. Même dans les vers où *n'na* n'apparaît pas lexicalement – les vers impairs 1, 3, 5, 7 –, le /n/ initial des pronoms et des marques d'accord est toujours là, comme une note pédale tenue à travers toute la pièce. Le *ãblawo* est ainsi, au plan phonique, fait de la syllabe initiale du mot qui désigne la mère.

4.2. Le réseau lexical de la mère absente

Au plan lexical, *n'na* – « ma mère » – apparaît quatre (4) fois en huit vers, aux positions 2, 4, 6 et 8, c'est-à-dire exclusivement aux vers pairs et exclusivement en position finale ou pré-finale ; le terme occupe ainsi la place de la rime, scande le chant et en marque la périodicité. Une lecture rythmique se dégage dès lors, selon laquelle le chant alterne, vers après vers, entre une situation énonciative (« laissez-moi *wo* », « que je ne meure pas ») et une invocation de la mère (« saluer ma mère », « sans voir ma mère »). En effet, à chaque vers impair, le sujet est l'enfant en situation, tandis qu'à chaque vers pair, l'objet est la mère. Cette alternance régulière construit, en réalité, la figure d'une présence qui n'est jamais qu'à moitié donnée – toujours interpellée, jamais présente – et qui s'éloigne précisément à mesure qu'on la nomme. Il convient d'ajouter que l'inséparabilité morphologique du possessif maninka colore la lexicalisation du mot. *N'na* ne désigne pas « la mère » au sens abstrait, mais « ma mère », celle qui m'appartient et dont je suis l'enfant, et c'est justement cette relation possessive qui est en train d'être tranchée par le rite. Le chant nomme ainsi à intervalles réguliers – toutes les deux unités – un lien que les heures suivantes vont défaire. Dès lors, la nomination lexicale, dans le *ãblawo*, est loin d'être une consolation ; elle peut être lue comme l'acte par lequel le lien est rappelé une dernière fois, juste avant l'ablation.

4.3. La structure de reprise : le redoublement incantatoire

Le chant se compose nettement de deux quatrains, A (vers 1-4) et B (vers 5-8), dont les surfaces sont, en maninka comme en français, rigoureusement identiques. La traduction revue avec l'informateur lève à cet égard toute ambiguïté, puisque les vers 2 et 6 disent l'un et l'autre « aller saluer ma mère », les vers 3 et 7 « je ne dois pas mourir », les vers 4 et 8 « sans voir ma mère ». La seconde strophe n'ajoute rien, ne déplace rien, ne fait pas progresser le propos, mais répète la première à la lettre. Cette répétition à l'identique, loin d'être une redondance qu'il faudrait excuser, est le fait formel le plus saillant du *ãblawo*, et celui qui appelle l'interprétation la plus attentive.

Dans la poésie orale rituelle, la répétition n'est pas un défaut d'invention, mais un mode d'efficacité. Paul Zumthor (1983, p. 141) a rappelé que la performance orale ne vise pas la nouveauté du dire mais la justesse de sa réitération, et que le retour du même y a une valeur que l'écrit, tendu vers la variation, peine à reconnaître ; il note du reste que « tel poème africain très bref devient long par répétition » (p. 133). Redire le *ãblawo* une seconde fois, c'est, selon cette logique, le dire plus fort. La formule apotropaïque *n'kanassa*, en particulier – « que je ne meure pas » –, tire de sa reprise un surcroît de force conjuratoire, car la conjuration opère par insistance, et l'on conjure mieux le malheur en répétant la formule qui doit l'écarter. Le redoublement de la strophe est, de ce point de vue, un redoublement de la prière.

Il faut ajouter que le texte transcrit n'est lui-même que la trace écrite d'une réitération orale plus ample. Les *bilakoros* enfermés dans le *kèfadinbon* ne chantent pas le *ãblawo* une seule fois, mais le reprennent, d'après notre informateur, au fil de la nuit, autant de fois que dure l'attente. Les deux strophes consignées sur la page sont, à proprement parler, une seule strophe destinée à tourner en boucle. La forme cyclique du chant épouse la durée de la veille, puisque, tant que la nuit n'est pas finie, le chant peut recommencer.

Mais c'est sans doute dans l'absence de toute variation que le redoublement dit le plus. En effet, le *bilakoro* ne construit pas d'argument, ne progresse pas vers une issue et ne module pas sa demande pour la rendre plus recevable ; il répète, à l'identique, le même plaidoyer. Cette fixité formelle peut être tenue pour iconique de sa situation, puisque, enfermé dans une case dont il ne peut sortir, il se trouve également enfermé dans une parole dont il ne peut sortir ; il n'y a pas de strophe C, pas plus qu'il n'y a de porte ouverte. La boucle close du chant redouble donc, dans l'ordre du langage, la clôture du *kèfadinbon* dans l'ordre de l'espace. Là où l'analyse de la section 4.1 suggérait de lire la nasalisation comme la texture de la plainte, le redoublement strophique en met en exergue la temporalité, celle d'une attente sans terme assignable, d'un appel qui ne peut que se répéter parce qu'aucune réponse ne viendra l'interrompre.

4.4. La formule apotropaïque *n'kanassa*

Il reste à examiner les vers 3 et 7, qui répètent la formule *n'kanassa*, rendue par « Je ne dois pas mourir ». L'analyse morphologique en isole les trois composantes : *n'* (pronom de première personne du singulier), *kana* (marqueur du prohibitif maninka), *sa* (« mourir »). Le sens littéral n'est donc pas l'assertion d'un état futur – « je ne mourrai pas » – mais une formulation prohibitive, un souhait formulé sur le mode du subjonctif, « que je ne meure pas ». Nous proposons d'y reconnaître une formule apotropaïque, c'est-à-dire une formule destinée à conjurer le malheur en le nommant pour mieux l'éloigner. Une parenté apparaît avec d'autres pratiques conjuratoires attestées en pays malinké. Sory Camara (1976, p. 76) décrit ainsi la manière dont une mère frappée par la mort répétée de ses nourrissons peut « conjurer le sort » en déposant symboliquement le dernier-né sur un tas d'ordures et en lui donnant le nom même de ce lieu – conjurer le malheur en le nommant, pour mieux l'écarter.

Ce qui distingue *n'kanassa* dans l'économie du *ãblawo*, c'est l'aporie qu'il formule. Le *bilakoro* demande à ne pas mourir au moment précis où l'institution rituelle requiert, dans le

langage van-gennepien que nous avons mobilisé dans la première section, qu'il meure symboliquement à sa condition d'enfant pour renaître à sa condition d'homme (Van Gennep, 1909, p. 117). La prière est donc adressée à un destinataire qui ne peut, par la logique même du rite, l'exaucer. Si les aînés cessent la cérémonie, le *bilakoro* ne meurt pas, mais il ne renaît pas non plus, et le rite échoue ; si la cérémonie va à son terme, le *bilakoro* « meurt » au sens rituel, et la prière, prise au pied de la lettre, n'a pas été entendue. *N'kanassa* condense ainsi, en un seul mot, le paradoxe pragmatique que toute la deuxième section a cherché à formuler, celui d'un acte de langage formulé à l'intérieur d'un cadre rituel qui le voue à l'échec institué.

Au terme de cette analyse linguistique, les quatre observations qui précèdent convergent. Au plan phonique, la signature de la mère sature le chant, même là où elle est lexicalement absente ; au plan lexical, la mère scande la pièce en alternance avec la situation énonciative du fils ; au plan structurel, le redoublement à l'identique des deux strophes enferme le sujet dans une boucle sans issue, dont la fixité formelle redouble la clôture rituelle ; au plan pragmatique, enfin, la formule conjuratoire énonce une prière que le rite, par construction, ne peut pas accorder. Par conséquent, le *ãblawo* ne serait pas la résistance des enfants au rite, mais bien la forme linguistique de leur entrée dans le rite, prononcée d'une voix qui ne le sait pas encore tout à fait et que la matière même de la langue trahit à mesure qu'elle se déploie. Il nous reste à examiner, du côté pragmatique cette fois, comment cette texture de la séparation se conjugue, dans la situation rituelle, à la non-réponse des aînés pour produire l'opérateur initiatique proprement dit.

5. Analyse pragmatique : la non-réponse comme opérateur rituel

L'analyse linguistique a suggéré, dans la matière même du *ãblawo*, le travail interne d'une séparation que le rite va officiellement consommer dans les heures qui suivent. Il reste à examiner, du côté pragmatique cette fois, ce que cette séparation doit à la situation rituelle d'énonciation – et plus précisément à la non-réponse des aînés, qui ne se donne pas pour une circonstance accessoire de l'énoncé mais pour l'un de ses constituants institutionnels.

Récapitulons d'abord ce que le chant accomplit, au sens austinien, en termes de contenu propositionnel. Le *bilakoro* formule une requête en bonne et due forme, puisqu'il demande à ses aînés l'autorisation d'aller saluer sa mère une dernière fois avant l'ablation. Les conditions standard d'une requête, telles que les a explicitées Searle (1969, p. 66), sont satisfaites une à une. Le locuteur veut effectivement que l'allocutaire fasse X (l'autoriser à sortir) ; il croit que l'allocutaire est en mesure de le faire (les aînés ont le pouvoir de lever la consigne) ; il tient l'action pour non spontanément prévisible (les aînés ne le laisseraient pas sortir d'eux-mêmes) ; il formule sa demande verbalement et adresse celle-ci à un destinataire identifié. Du point de vue formel, le *ãblawo* est une requête parfaitement bien formée.

Et pourtant cette requête est, par la règle même du rite, vouée à ne pas être satisfaite. Aucun aîné ne se lèvera pour ouvrir le *kèfadinbon* et conduire un *bilakoro* à sa mère ; aucun ne dira un mot pour expliquer ce refus, ni ne tentera même de le justifier. Les aînés, écrivent les notes de terrain, « ont les oreilles et les yeux bouchés », et cette formule, remarquable, ne décrit pas la surdité accidentelle d'individus distraits, mais bien l'attitude rituellement prescrite d'un collectif. En d'autres termes, la non-réponse n'est pas un défaut d'attention, mais une posture, tenue parce qu'elle doit être tenue, et c'est précisément cette tenue qui transforme le chant des enfants en acte rituellement décisif. Au sens où Pierre Bourdieu (1982, pp. 58-59) a parlé de « rites d'institution », le *ãblawo* et la non-réponse qui lui répond forment ensemble le geste qui institue la séparation, car c'est par leur conjonction que les *bilakoros* basculent, sans transition perceptible, du côté de ceux qui appartiennent au monde maternel à celui de ceux qui en sont, ne fût-ce que pour quelques heures, retranchés. Dans cette perspective, la frontière qu'instaure le rite n'a aucune réalité avant cet acte ; elle est entièrement produite par lui.

Pour que cette institution puisse opérer sans déchirure, il faut – c'est ici qu'intervient le second cadre rappelé dans la section 2 – que les participants partagent le cadre de la performance. Bauman (1975, p. 292) a précisément montré que la performance, dans son acception technique, suspend les règles de la communication ordinaire au profit de règles propres, connues de tous les participants. Le *bilakoro* qui chante le *ãblawo* sait, pouvons-nous supposer, qu'il ne sera pas écouté ; les aînés qui ne répondent pas savent qu'ils ne doivent pas répondre. Ce savoir partagé est crucial, car il distingue le chant rituel d'une requête en détresse mal placée. La requête en détresse mal placée est tragique parce qu'elle ne reçoit pas la réponse qu'on pouvait normalement en attendre ; la requête rituelle, elle, ne reçoit pas la réponse qu'on n'en attendait pas. Le tragique du *ãblawo*, s'il y en a un, n'est pas celui de l'incompréhension accidentelle. C'est le tragique réglé, codifié, institué d'un cadre où les enfants sont autorisés – et invités, et même requis – à exprimer un désir qu'aucun adulte n'a le droit d'accueillir. Le cadre rend la situation supportable précisément parce qu'il la rend prévisible.

La non-réponse, dans la séquence chantée, prend deux formes successives qu'il convient de distinguer. Pendant l'heure, ou les deux heures, où le *ãblawo* est repris dans le *kèfadinbon*, la non-réponse est silence – silence prolongé, accumulatif, qui pèse à mesure que la nuit avance. C'est la première forme, la plus pure, dans laquelle une réponse n'est pas refusée par un acte, mais est tout simplement absente. La seconde forme intervient au moment où les aînés interviennent enfin, à l'aube, pour conduire les enfants à l'autel. Ils interviennent, mais ils n'interviennent pas comme réponse, car ils entonnent un autre chant, le *Kɛfadiŋa mu*, dont la teneur – *Mɔka yɛrɛyɛrɛ lɛ*, « que personne ne tremble donc » – n'engage en rien le contenu propositionnel de la requête des enfants. À la demande d'aller voir la mère, les aînés ne répondent ni par un oui ni par un non, mais changent radicalement de sujet, et ils le changent par un autre chant. La non-réponse prend alors la forme paradoxale d'un contre-chant. Le rite produit non un dialogue, mais une succession de deux énoncés mutuellement non engagés, dont la juxtaposition tient lieu d'échange. Le *Kɛfadiŋa mu* ne dit pas aux enfants qu'ils ne sortiront pas ; il leur signifie que l'enjeu n'est plus là. C'est, pragmatiquement parlant, l'acte par lequel les aînés déclarent close la phase d'expression du désir et ouverte la phase de l'action.

Nous pouvons à présent ressaisir le paradoxe pragmatique que la deuxième section nous avait amenés à formuler. La requête des *bilakoros* est rituellement obligatoire – elle doit être formulée pour que le rite suive son cours – et elle est, dans le même temps, rituellement non recevable. Cette double obligation contradictoire n'a rien de dysfonctionnel ; elle est, en réalité, la condition même de réussite du dispositif, puisque les aînés ruineraient le rite s'ils répondaient à la requête, et que les enfants, s'ils ne la formulaient pas, ne fourniraient pas à la séparation la matière verbale dont elle a besoin pour s'inscrire. En d'autres termes, la requête doit être formulée pour être refusée, et le refus doit être tenu pour que la requête ait été énoncée. C'est cette configuration que nous nommons, depuis la deuxième section, « félicité par échec institué ».

Précisons, à ce point, ce que recouvre le terme de « réussite » dans la notion que nous proposons, car trois niveaux doivent être distingués avant d'être articulés. Le premier est la réussite de l'acte de requête lui-même ; au sens d'Austin et de Searle, elle est acquise dès lors que la requête est bien formée, énoncée par les personnes et dans les circonstances appropriées, et comprise par ses destinataires. Ici, le *ãblawo* réussit pleinement, et la non-réponse n'y change rien, puisque la satisfaction d'une requête n'est pas une condition de sa réussite illocutoire. Le deuxième niveau est la réussite de la séquence rituelle, c'est-à-dire l'accomplissement conforme de la paire que forment le chant des enfants et le silence des aînés ; sur ce plan, la séquence réussit si et seulement si la requête est formulée et demeure sans réponse, de sorte qu'une réponse, quelle qu'elle soit, en constituerait l'échec. Le troisième

niveau, enfin, est l'accomplissement de la fonction de séparation que le rite assigne à cette séquence et qui ne se vérifie qu'à son terme, lorsque les enfants ont été conduits à l'autel sans avoir revu leur mère. Dès lors, la « félicité par échec institué » désigne l'articulation de ces trois niveaux, dans laquelle l'échec de la requête à obtenir satisfaction – premier niveau, où la requête n'en est pas moins réussie comme acte – constitue la condition de la réussite de la séquence (deuxième niveau), laquelle est à son tour le moyen par lequel s'accomplit la fonction de séparation (troisième niveau). C'est en ce sens précis, et en ce sens seulement, que le *ãblawo* peut être dit un acte de langage qui réussit en n'aboutissant pas.

Une dernière précision. Cette structure n'est pas isolée. Les littératures orales d'Afrique de l'Ouest semblent connaître d'autres figures de requête rituellement non honorée – la demande de la mariée d'éviter le départ chez l'époux, la prière du défunt pour qu'on le retienne au village, le refus formel du chef sollicité avant qu'il accepte enfin la charge. Toutes ces séquences supposent un cadre partagé où la formule est plus importante que l'effet, et où l'effet attendu est le refus, la suspension, la non-coïncidence. Le *ãblawo* figure parmi ces actes de langage rituels que la pragmatique classique, formée sur les performatifs ordinaires de la vie civile, peine à théoriser et dont l'ethnolinguistique africaniste reste l'observatoire le plus fin. Sory Camara (1976, pp. 53, 127, 165), pour le seul domaine malinké, a décrit la pédagogie de la peur qui gouverne les rites préparatoires à la circoncision – « il ne s'agit point alors de sécuriser les néophytes, de les rassurer en minimisant le danger » (p. 53) –, sans toutefois isoler l'acte de langage par lequel cette non-réassurance s'accomplit.

Mais cette caractérisation du fonctionnement rituel du chant laisse en suspens une question décisive, celle de savoir ce que devient ce chant rituellement voué à l'échec lorsqu'il est exécuté hors du cadre rituel qui en règle l'échec, par exemple dans la forge d'un ancien *séma*, en plein jour, devant un enquêteur initié, pendant un repas. Le cadre n'est plus là pour rendre la non-réponse rituellement effective ; mais le chant, lui, est là. La section qui suit interrogera ce mode d'existence intermédiaire du *ãblawo*, entre le rite qui le constitue et l'archive où il commence à se déposer.

6. Du rituel au patrimoine : sur la performance recueillie

Ce que les sections précédentes ont cherché à caractériser, c'est la cohérence interne du *ãblawo* comme acte rituel, c'est-à-dire celle d'un chant dont la matière linguistique inscrit la séparation, et dont la pragmatique inscrit la non-réponse. Cette double cohérence ne dépend, à proprement parler, ni du *kèfadinbon*, ni de la nuit, ni des aînés présents, mais du cadre rituel qui rend ces éléments simultanément actifs. Or, le matin du 15 mars 2025 à Babila, aucun de ces éléments n'était présent. Le *kèfadinbon* est ailleurs ; la nuit a fait place au jour ; les aînés sont remplacés par un seul homme, et l'auditoire se réduit à un enquêteur qui, fût-il lui-même initié, ne reçoit pas le chant dans la position rituelle où un *bilakoro* le reçoit. Que devient l'acte de langage rituel lorsque le cadre qui l'institue n'est plus là pour le tenir ?

Bauman et Briggs (1990), à qui nous emprunterons l'éclairage final, ont proposé une réponse théoriquement féconde. Toute performance verbale, soutiennent-ils, contient en germe la possibilité de sa propre « entextualisation », c'est-à-dire la possibilité que ce qui s'est dit dans un événement spécifique se détache de cet événement, prenne consistance d'objet citable et puisse circuler ailleurs, sous d'autres formes et dans d'autres cadres. Dans cette perspective, la performance n'est pas l'opposé du texte ; elle est, en réalité, ce qui permet au texte d'advenir comme tel. Si le *ãblawo* dans le *kèfadinbon* est performance, le *ãblawo* dans la forge de Koro Kèoulén est texte cité, c'est-à-dire un objet désormais détachable, transcriptible et transmissible, et la transition de l'un à l'autre n'est pas une dégradation, mais un changement de régime sémiotique.

Or, il est remarquable que tout, dans la situation du recueil, soit cohérent avec cette transition. Koro Kèoulén n'est pas un *séma* en exercice, car il l'a été et ne l'est plus. Sa

position est elle-même intermédiaire, puisque, *nyamakala* par sa caste de forgeron, ancien transmetteur par sa fonction de précepteur, il est le type même de figure qui peut citer le chant rituel sans l'instituer. Ancien officiant, il n'est plus en charge de l'opération ; et c'est en mémorialiste autorisé, non en *séma* agissant, qu'il chante ce matin-là. Que son auditeur soit lui-même un initié ne réintroduit pas pour autant le cadre rituel, car un chant d'initiation chanté entre initiés, dans une forge, en plein jour, hors du *Soli*, n'est pas un acte rituel, mais le souvenir partagé d'un acte rituel, ce qui est tout autre chose. La forge où il chante est d'ailleurs elle aussi une frontière, qui n'est ni espace domestique des femmes, ni espace rituel de l'autel, mais espace artisanal du *nyamakala*, c'est-à-dire d'un homme dont la fonction est précisément, dans la cosmologie maninka, d'opérer aux marges. Ce glissement – un *séma* d'hier rejouant, hors situation, un chant dont il fut l'officiant – nous paraît être l'expression visible du nouveau régime dans lequel le chant entre.

C'est ce changement de régime qu'il convient, pour conclure cette section, de nommer prudemment. Nous ne parlerons pas encore de patrimonialisation au sens fort, qui suppose la prise en charge institutionnelle du chant par des dispositifs reconnus (inventaires, archives sonores, classements). Mais nous parlerons d'un seuil de patrimonialisation, entendu comme le moment où une œuvre orale, sans cesser d'exister dans son cadre rituel d'origine, commence à exister aussi sous la forme d'un objet citable hors de ce cadre. Le *ãblawo* est aujourd'hui doublement présent. Il est encore, pour les *bilakoros* qui passeront le prochain *Soli*, l'acte de langage que cet article a décrit ; il est aussi, déjà, le texte qui circule dans la forge d'un ancien *séma*, et que nous transmettons à présent par cet article même. Ces deux modes d'existence ne sont pas en compétition. Le second prolonge le premier, et lui ouvre, peut-être, une chance de survie au moment où la mutation contemporaine du rite – médicalisation, islamisation, scolarisation – fragilise les conditions historiques du premier.

7. Discussion

Les résultats des quatrième et cinquième sections rejoignent d'abord, au niveau de la matière verbale, ce que l'ethnographie malinké avait établi au niveau de l'organisation sociale. En effet, chez les Malinké de la région de Kankan, écrit Sory Camara, « le jeune garçon est très tôt séparé de sa mère » ; il cesse vers trois ou quatre ans de manger avec les femmes, puis de dormir dans la case maternelle, et « la circoncision le sépare définitivement de la mère » (Camara, 1976, p. 93). Van Gennep l'avait déjà noté à propos des initiations australiennes – « le lien du novice avec sa mère dure parfois quelque temps ; mais il arrive toujours un moment où il est, par un procédé violent, ou paraissant tel, séparé définitivement de sa mère, qui souvent le pleure » (1909, p. 107) –, et Bourdieu l'observe à son tour à propos du rituel kabyle, pour lequel « la circoncision sépare le jeune garçon non pas tant de son enfance, ou des garçons encore en enfance, mais des femmes et du monde féminin, c'est-à-dire de la mère et de tout ce qui lui est associé » (1982, p. 59). Dans cette perspective, le *ãblawo* apparaît comme la forme chantée du dernier stade d'une séparation graduelle. Là où l'ethnographie décrit une succession d'étapes, l'analyse linguistique suggère le moment où la séparation se dit, dans la voix même de ceux qui la subissent, sous la forme d'un possessif – *n'na* – répété une dernière fois. Le chant ne contredit donc pas la description sociologique ; il en fournit, selon notre lecture, la contrepartie énonciative.

La non-réponse des aînés, ensuite, ne se réduit pas à une particularité du canton de Macraya. Camara décrit, pour la même aire culturelle et un demi-siècle plus tôt, une véritable pédagogie de la peur dont cette non-réponse serait la traduction énonciative. « Il ne s'agit point alors de sécuriser les néophytes, de les rassurer en minimisant le danger. Il s'agit de déclencher une véritable panique pour éprouver leur courage », écrit-il (Camara, 1976, p. 53), avant d'ajouter que « tout est fait pour déclencher en eux la panique et rien pour les rassurer » (p. 165). Turner, de son côté, tient pour un trait général de la liminalité que la conduite des

néophytes y soit « passive ou humble », en ce qu'ils doivent « obéir implicitement à leurs instructeurs et accepter sans se plaindre une punition arbitraire » (1969, p. 95 ; nous traduisons)[1]. Dès lors, rassurer un *bilakoro* qui supplie reviendrait à faillir à la fonction même du rite. Ce que Camara formule comme une intention pédagogique, notre analyse pragmatique le ressaisit comme un dispositif d'énonciation dans lequel la non-réponse n'est pas seulement l'absence d'un réconfort, mais la condition de félicité d'un acte de langage que le rite requiert. Les deux descriptions se confirment mutuellement ; elles ne portent cependant pas sur le même objet, l'une décrivant ce que les aînés veulent obtenir, l'autre ce que leur silence accomplit.

Le point où nos résultats déplacent la littérature se situe ailleurs. Les chants de circoncision documentés par Camara sont ceux qui s'adressent aux novices, à savoir les « chansons inquiétantes que la foule crie » lors de la dernière danse (Camara, 1976, p. 127), celles des griots qui, « pendant les huit jours qui précédèrent l'épreuve, [leurs chansons] ont rappelé à ces petits hommes que mieux vaut la mort que la honte » (p. 199), ou encore les « orgies verbales » des danses nocturnes du *solisi* (p. 184), terme dans lequel on reconnaît le *Soli* du Hamana. La voix des *bilakoros* eux-mêmes, en revanche, n'y est pas transcrite. Le *ãblawo* contribue justement à combler ce silence, et il le comble terme à terme, puisqu'à l'exhortation « mieux vaut la mort que la honte » répond, dans la bouche des enfants, *n'kanassa*, « que je ne meure pas ». Les deux chants sont, en réalité, les deux versants d'un même dispositif, et c'est seulement en les tenant ensemble que l'on mesure ce que la non-réponse a de réglé, le rite faisant entendre la peur pour mieux la refuser.

Une dernière observation de Camara éclaire d'un jour inattendu le statut du chant. Chez les Malinké, la peur (*silâ*), l'attendrissement et la pitié relèvent d'« émotions d'eau » associées à l'élément féminin, qu'un homme se doit de maîtriser (Camara, 1976, p. 53) ; or la circoncision est « le seul moment de la vie où un homme de condition noble » peut user d'un instrument de musique et chanter, « comme si dans cette phase critique, on lui permettait de jouir d'un privilège qui lui sera dorénavant interdit » (pp. 113-114). Le *ãblawo*, chant de peur et de tendresse pour la mère, peut dès lors être tenu pour ce privilège même, la dernière expression autorisée d'émotions que la condition d'homme va proscrire. On comprend mieux, de ce fait, pourquoi la demande doit être formulée et pourquoi elle ne doit pas être entendue ; le rite accorde aux enfants de dire ce que les hommes ne diront plus, à la condition que ce dire reste sans effet.

Au regard de la pragmatique des actes de langage, l'apport de l'étude tient à la catégorie de « félicité par échec institué ». Rappelons que la doctrine austinienne des échecs oppose les « insuccès », où l'acte prétendu est « nul et non avenu », aux « abus », où l'acte est accompli mais « creux » (Austin, 1970, pp. 50, 52). Le *ãblawo* ne relève ni de l'un ni de l'autre, puisque la procédure existe, que les personnes et les circonstances conviennent, que les enfants sont sincères et que l'acte est intégralement accompli. Austin observe d'ailleurs qu'« un effet doit être produit sur l'auditoire pour qu'un acte illocutoire puisse être tenu pour achevé », cet effet consistant d'abord dans « l'assurance d'avoir été bien compris » (1970, p. 124), et que nombre d'actes illocutoires appellent par convention « une "réponse" ou une suite » qui exige « un deuxième acte » de la part de l'interlocuteur (p. 125). C'est exactement à cette articulation que le rite intervient. En effet, la compréhension est acquise – les aînés entendent et comprennent la requête –, mais le deuxième acte est conventionnellement interdit, de sorte que la convention rituelle organise le divorce entre l'illocution, pleinement réussie, et la suite que la même convention refuse. Dans les termes de Searle, la condition essentielle de la requête – l'énonciation « compte comme une tentative d'obtenir de l'allocutaire qu'il fasse X » (Searle,

[1] Texte original : « Their behavior is normally passive or humble; they must obey their instructors implicitly, and accept arbitrary punishment without complaint » (Turner, 1969, p. 95).

1969, p. 66 ; nous traduisons)[2] – est satisfaite, mais la tentative n'a de sens que parce que son échec est prévu. La pragmatique classique, construite sur les performatifs de la vie civile, ne prévoit pas ce cas ; le rite, lui, le prévoit et l'exploite.

Au regard de la poétique de l'oralité, la contribution consiste à vérifier, sur un objet unique, deux propositions de Paul Zumthor. La première tient la récurrence pour « le trait constant et peut-être universellement définitoire » de la poésie orale (Zumthor, 1983, p. 141) et note que « tel poème africain très bref devient long par répétition » (p. 133). Le *ãblawo* est ce poème ; la section 4.3 a toutefois suggéré que sa répétition n'est pas un simple ornement, mais qu'elle est iconique de l'enfermement qu'elle accompagne. La seconde concerne ce que Zumthor nomme la « fausse réitérabilité » de l'œuvre orale, qui « en fonde le mode d'existence hors performance » ; la mise en archive « stoppe le courant de l'oralité, l'arrête au niveau d'une performance », laquelle, « stabilisée, perd ce qui fait le mouvement de la vie, mais conserve du moins son aptitude à susciter d'autres performances » (1983, p. 245). Le seuil de patrimonialisation décrit dans la sixième section trouve ici sa formulation théorique, puisque la performance de la forge, puis la transcription que nous en donnons, arrêtent le chant au niveau d'une performance tout en lui conservant son aptitude à en susciter d'autres.

Au regard de la méthode, enfin, l'étude plaide pour une ethnographie conduite de l'intérieur. Camara, qui se présente lui-même comme issu des Kamara de Farako, dans la région de Kankan (1976, p. 46), a montré ce qu'une telle position permet de comprendre des Malinké ; l'enquêteur-initié de la présente étude s'inscrit dans cette tradition, en assumant la réflexivité qu'elle exige plutôt qu'en la dissimulant sous une neutralité de façade.

Ces résultats appellent trois réserves. La première tient au corpus, qui se réduit à un seul chant, un seul informateur et une seule performance, recueillie de surcroît hors du rite, c'est-à-dire, dans les termes mêmes de Zumthor, un texte déjà « stabilisé ». Nous n'avons pas enregistré le *ãblawo* tel que le chantent les *bilakoros* dans le *kèfadinbon*, de sorte que sa durée réelle, le nombre de ses reprises, sa prosodie collective et la manière dont les voix se relaient au fil de la nuit nous échappent, et, avec elles, une part de ce que l'analyse de la section 4.3 ne peut qu'inférer. La deuxième tient à la transcription, l'absence de notation tonale, assumée dans la troisième section, laissant ouverte la possibilité qu'une analyse suprasegmentale nuance la lecture de la signature phonique proposée en 4.1. La troisième tient à la comparaison, les données de Camara concernant la région de Kankan et datant d'un demi-siècle ; la convergence que nous relevons entre le *solisi* et le *Soli* du Hamana demanderait, par conséquent, à être vérifiée sur d'autres cantons, et la relation dialogale entre le *ãblawo* et le *Kɛfadiŋa mu* n'a été qu'esquissée. Ces réserves rappellent, en définitive, que les résultats présentés ici relèvent d'une interprétation dont la validité devra être éprouvée sur d'autres chants, d'autres informateurs et d'autres performances.

Ces limites dessinent aussi les implications de l'étude. Pour la documentation des littératures orales, elle suggère que les chants de circoncision ne sauraient être compris à partir des seules voix qui exhortent les novices, car la voix des novices eux-mêmes, moins spectaculaire, est celle où s'inscrit le travail du rite. Pour la théorie des actes de langage, elle propose de traiter les requêtes rituellement vouées à l'échec comme une classe d'actes à part entière, dont le rite maninka n'offre qu'un exemple. Pour la sauvegarde des répertoires initiatiques, enfin, elle indique que la circulation hors rite d'un chant comme le *ãblawo* – dans une forge, entre initiés, puis dans un article – n'est pas une dégradation, mais bien l'une des conditions de sa survie, au moment où la médicalisation et la scolarisation transforment les conditions historiques de sa performance.

[2] Texte original, dans la colonne « Request » du tableau : « Counts as an attempt to get H to do A » (Searle, 1969, p. 66).

Conclusion

Au terme de cette étude, nous espérons avoir atteint notre objectif principal, qui était de caractériser le fonctionnement pragmatique et linguistique du *ãblawo* en tant qu'acte de langage rituel. Ainsi, le *ãblawo* nous apparaît moins comme la plainte impuissante des *bilakoros* maninka contre un rite qui les terrifie que comme la forme même de leur entrée dans le rite. Sa matière linguistique – la dominante nasale qui en fait la signature phonique de la mère, l'alternance lexicale qui scande la perte au rythme des vers pairs, le redoublement à l'identique des deux strophes dont la fixité enferme le chant dans une boucle sans issue, à l'image de l'enfermement du *bilakoro*, la formule apotropaïque qui prie pour qu'une mort dont le rite a institutionnellement besoin n'advienne pas – accomplit, selon notre interprétation, dans l'espace de huit vers, le travail de séparation que les heures suivantes consommeront publiquement. Sa pragmatique – la non-réponse réglée des aînés, qui prend successivement la forme du silence prolongé puis du contre-chant *Kɛfadiŋa mu* – produit, quant à elle, l'institution de la frontière que le rite, à proprement parler, vient marquer plutôt que créer.

Cette double analyse, linguistique et pragmatique, ouvre une voie de recherche pour qui souhaite étudier les littératures orales d'Afrique de l'Ouest sans les réduire à leur seule dimension descriptive. En effet, l'ethnolinguistique africaniste, héritière de Calame-Griaule, et la théorie des actes de langage, héritière d'Austin, ne sont pas deux approches concurrentes du chant rituel, mais deux approches qui se complètent, l'une éclairant la texture interne de l'œuvre, l'autre son fonctionnement institutionnel. Encore faut-il, pour les articuler, ne pas verser dans la tentation extensive du corpus large, dans lequel cette articulation s'étiole. On pourrait certes objecter qu'une étude de cas ne saurait fonder de généralisation ; cependant, il faut reconnaître que c'est parce qu'elle accepte de demeurer longtemps sur un seul objet que l'étude de cas restitue à la matière du chant l'épaisseur qu'on lui doit, et qu'elle révèle parfois – comme ici – que la part la plus signifiante d'un acte rituel se loge dans son grain phonique, dans l'inflexion d'une seule strophe, dans le silence qui suit.

Au demeurant, nous reprendrons, dans des travaux à venir, l'analyse des autres chants du seuil – *Kɛfadiŋa mu*, en particulier, dont la fonction de contre-chant n'a été ici qu'esquissée – pour interroger la cohérence du parcours énonciatif tripartite que le rite maninka déploie de la pré-circoncision à l'agrégation. Nous aurons aussi à revenir, plus longuement, sur le seuil de patrimonialisation que la sixième section a ouvert et qui engage la question, propre à l'oralité contemporaine, de la survie des œuvres rituelles dans des cadres qui ne sont plus rituels. C'est dire que les huit vers recueillis le 15 mars 2025 n'ont pas livré toute leur matière, et que l'enregistrement qui les conserve demeure ouvert à d'autres lectures.

Références bibliographiques

Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (G. Lane, trad.). Seuil. (Œuvre originale publiée en 1962)

Bauman, R. (1975). Verbal Art as Performance. *American Anthropologist*, *77*(2), 290-311. https://doi.org/10.1525/aa.1975.77.2.02a00030

Bauman, R. & Briggs, C. L. (1990). Poetics and Performance as Critical Perspectives on Language and Social Life. *Annual Review of Anthropology*, *19*, 59-88. https://doi.org/10.1146/annurev.an.19.100190.000423

Bourdieu, P. (1982). Les rites comme actes d'institution. *Actes de la recherche en sciences sociales*, *43*, 58-63. https://doi.org/10.3406/arss.1982.2159

Calame-Griaule, G. (1965). *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*. Gallimard.

Camara, S. (1976). *Gens de la parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*. Mouton.

Searle, J. R. (1969). *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge University Press.
Turner, V. W. (1969). *The Ritual Process. Structure and Anti-Structure*. Aldine.
Van Gennep, A. (1909). *Les rites de passage. Étude systématique des rites*. Émile Nourry.
Zumthor, P. (1983). *Introduction à la poésie orale*. Seuil.

Annexe

Le tableau A1 reprend le texte du *ãblawo* et sa traduction française, et les complète par les métadonnées de l'enregistrement sonore correspondant. Le fichier audio, codé selon la convention ABL (ãblawo) – BAB (Babila) – date – numéro de prise, est accessible à l'adresse https://drive.google.com/file/d/13hCpHtko0IXxaTHm7jn-20SmBCtkuLbB/view?usp=sharing.

Informateur : Koro Kèoulén ; lieu : Babila, sous-préfecture de Kouroussa (République de Guinée) ; enquêteur : Gaoussou Diakité ; support : dictaphone ; format : fichier audio Ogg/Opus, copie MP3 jointe ; durée : 12 min 46 s.

Vers	Texte maninka	Traduction française	Code de l'enregistrement	Date	Durée
1.	*ãblawo*	Laissez-moi *wo*	ABL-BAB-20250315-01	15 mars 2025	12 min 46 s
2.	*n'ta n'na kɔ̃dɔ̃*	Aller saluer ma mère			
3.	*n'kanassa*	Je ne dois pas mourir			
4.	*m'ma n'na ye*	Sans voir ma mère			
5.	*ãbla wo*	Laissez-moi *wo*			
6.	*n'ta n'na kɔ̃dɔ̃*	Aller saluer ma mère			
7.	*n'kanassa*	Je ne dois pas mourir			
8.	*m'ma n'na ye*	Sans voir ma mère			

Tableau A1. Texte, traduction et métadonnées d'enregistrement du *ãblawo* (Source : enquête de terrain, Babila, 15 mars 2025).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Le label « Lions Indomptables » comme référentiel de légitimation dans le discours présidentiel camerounais

The "Indomitable Lions" Label as a Legitimation Referent in Cameroonian Presidential Discourse

Antoine-Beauvard ZANGA
ENS/Université de Yaoundé 1, Cameroun
Email : beauvard2@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0001-2199-8602

Résumé: Nous examinons dans cet article comment les victoires de l'équipe nationale de football du Cameroun, les Lions Indomptables, sont utilisées dans les discours du président Paul Biya entre 1990 et 2024. En partant du fait qu'une compétition sportive peut dépasser le simple jeu, l'étude montre comment le chef de l'État transforme les succès sportifs en outils de légitimation politique. À partir d'un ensemble de 305 énoncés tirés de 18 discours présidentiels, l'analyse observe l'utilisation des figures d'images comme la comparaison, la métaphore et la métonymie, ainsi que l'emploi des camerounismes et des xénismes. Elle étudie aussi la mise en place d'actes de langage à portée persuasive, tout en soulignant leurs limites méthodologiques. En effet, les effets dits « perlocutoires » relevés dans le corpus sont ceux que le discours présidentiel s'attribue, sans preuve concrète de leur effet sur le public. En s'appuyant sur la rhétorique et la pragmatique, cette recherche expose les mécanismes persuasifs et argumentatifs d'une vraie «sportivisation politique» et son impact sociopolitique au Cameroun. Au demeurant, les prouesses des Lions Indomptables, pour Paul Biya, sont un bel exemple de matérialisation et de compréhension de sa politique sociale.
Mots-clé: Lions Indomptables, Discours politique, Rhétorique, Pragmatique, Légitimation

Abstract : In this article, we look at how the victories of Cameroon's national football team, the Indomitable Lions, are used in President Paul Biya's speeches between 1990 and 2024. Starting from the idea that a sporting competition can go beyond just the game, the study shows how the head of state turns sporting successes into tools for political legitimation. Based on a set of 305 statements drawn from 18 presidential speeches, the analysis observes the use of figurative language such as comparisons, metaphors, and metonymy, as well as the use of Cameroonianisms and xenisms. It also examines the way persuasive speech acts are carried out, while highlighting their methodological limits. Indeed, the so-called "perlocutionary" effects noted in the corpus are those that the presidential discourse claims for itself, without concrete evidence of their impact on the public. Relying on rhetoric and pragmatics, this research exposes the mechanisms Persuasive and argumentative of a true 'political sportsification' and its sociopolitical impact in Cameroon. Moreover, the achievements of the Indomitable Lions, for Paul Biya, are a great example of the materialization and understanding of his social policy.
Keywords: Indomitable Lions, Political speech, Rhetoric, Pragmatics, Legitimization
Reçu le : 07/05/2025 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Suivant Marois (1988, p. 37), «on ne peut plus aborder l'analyse des grandes compétitions sportives, véritable spectacle de masse, en négligeant l'inscription de ces compétitions dans un contexte qui dépasse les données essentiellement sportives du phénomène». Autrement dit, bien qu'il soit une «activité physique compétitive et amusante, pratiquée en vue d'un enjeu selon des règles écrites et un esprit particulier » comme le dit (Guay,1993, p. 1), le sport ne saurait être pensé sans tenir compte des domaines socioculturels[1], économiques et politiques[2] qui l'influencent. C'est à juste titre que Mohamed Doumbia souligne avec emphase que

> le sport est devenu aujourd'hui incontestablement le vecteur des valeurs qui sont dites universelles et joue un rôle très différencié dans la société contemporaine. La plupart des gouvernements, dans leur agenda politique, accordent un vif intérêt et donnent ainsi une place prioritaire au sport à cause de son innombrable avantage, consolidant le sentiment d'appartenance à une même nation, […] encrant notamment les valeurs d'esprit d'équipe, le respect de l'autre, les règles, la victoire et la défaite, ingrédients clés des systèmes sociaux et économiques modernes. (2020, p.1)

C'est le cas au Cameroun où les hommes politiques s'approprient, de plus en plus, les réussites sportives pour construire et renforcer leur projet politique. Par politique, «nous entendons le système qui a pour but d'établir les lois qui régiront la vie commune d'une société, permettront l'organisation de projets collectifs et ordonneront l'allocation de ressources, économiques et matérielles bien sûr, mais aussi symboliques». Gingras (2003, p. 69).

L'on peut donc comprendre pourquoi le football, appelé «sport-roi» et «opium du peuple», tient une place importante dans les discours de Paul Biya, président de la République du Cameroun depuis 1982. En conséquence, «les victoires des Lions Indomptables à la CAN (1984; 1988; 2000; 2002; 2017), la médaille olympique (2000) et le record africain de 8 participations à la coupe du monde (1982; 1990; 1994; 1998; 2002; 2010; 2014; 2022) sont des ressources présidentielles mobilisées face à la tentative de putsch en 1984, à la libéralisation politique des années 90 ou aux luttes contre les terrorismes islamiste et nationalitaire de Boko Haram et du séparatisme ambazonien» (Issekin, 2024, p.32). Les Lions Indomptables du Cameroun (désormais LIC), nom de l'équipe nationale depuis 1972, sont, dès lors, cités et présentés comme un modèle social dans presque tous les discours à la Nation et à la jeunesse. Même s'il faut relever avec Tchuiding (2025:181) que «les victoires des Lions Indomptables permettent au gouvernement, même momentanément, de détourner l'attention des masses populaires des problèmes socio-politiques non résolus et de les maintenir dans une cohésion momentanée». Il s'agit sans doute, ainsi que le nomment Gounot, Jallat et Koebel (2011, p. 17) de la « sportivisation politique » de l'équipe nationale à travers un certain type de discours.

L'objet de cette recherche est donc de décrire comment ce phénomène linguistique fonctionne sur le plan rhétorique et pragmatique. Aussi nous demandons-nous pourquoi Paul Biya cite-t-il presque toujours les LIC dans ses discours à la Nation? Quels procédés

[1] Lire Kemo-Keimbou. (2000). Le sport, le politique et l'État au Cameroun : le paradoxe d'une institutionnalisation, n◦ 20, *Regards sociologiques*. L'auteur parle d'atavismes culturels pour désigner la gestion du sport par l'État camerounais.

[2] Il s'agit des particularités politiques. Lire Mbengalack, (1993). La gouvernementalité du sport en Afrique : Le sport et la politique au Cameroun, *Cean* ; et Anafak Lemofak, Antoine Japhet. (2016), pour qui « le football au Cameroun a été depuis l'indépendance l'objet de récupération ou d'instrumentalisation politique ». En effet, ajoute Manirakiza (2010 ; p. 110), «l'analyse onomastique des différents championnats montre que l'enjeu social de ces initiatives est, à quelques exceptions près, doublé d'une volonté d'acquérir une reconnaissance sociale ainsi qu'une visibilité politique difficilement accessible autrement ».

linguistiques et rhétoriques utilise-t-il pour faire ces références? Quelle est la portée concrète de cette pratique dans le contexte sociopolitique camerounais? Quels en sont les probables effets réels sur l'auditoire? Nous formulons l'hypothèse que les victoires et la dynamique des LIC forment, pour Paul Biya, un cadre de référence dans ses discours qui soutient son action politique. Les figures d'image comme la comparaison, la métaphore, la métonymie; les camerounismes et les xénismes, de même que les actes de langage servent ici de stratégies pour rapprocher le pouvoir du peuple, espérer influencer les comportements et légitimer le projet politique présidentiel. Il importe néanmoins de préciser que cette efficacité, telle qu'elle apparaît dans les discours, ne peut être considérée comme un effet prouvé tant qu'elle n'a pas été confrontée à la réception réelle du public.

Notre corpus d'étude comprend 305 extraits issus de 18 discours du chef de l'État à la Nation le 31 décembre et à la jeunesse camerounaise le 10 février, de 1990 à 2024. Ces énoncés sont classés selon que Paul Biya met en avant les victoires des LIC, les présente comme référence nationale ou les associe à son projet politique. En guise de cadre théorique, l'étude s'appuie sur la rhétorique, selon la perception de Robrieux (2000), ainsi que sur la pragmatique énonciative et les actes de langage. Elle poursuit un but à la fois descriptif et critique. L'article commence par présenter le cadre théorique et méthodologique, en relevant ses limites. Il expose ensuite les résultats de l'analyse rhétorique et pragmatique du corpus. Enfin, il ouvre la discussion sur l'effet de cette sportivisation politique.

1. Considérations théoriques et méthodologiques

1.1. La rhétorique

L'usage du terme *rhétorique* a aujourd'hui une connotation négative. On l'associe à des discours ampoulés ou artificiels. Pourtant, pour Aristote (2007, p. 2), la rhétorique est l'art de persuader par le discours. C'est une technique où celui qui parle se sert de la langue pour amener l'auditoire à partager ses jugements. Robrieux (2000, p. 2) le rappelle clairement: «il n'y a de rhétorique que lorsque la finalité du discours est de «faire passer» un message». Appliquée au discours politique, elle permet de repérer les moyens utilisés dans la construction du message présidentiel. Il s'agit du choix des mots, des structures de phrases, des procédés de style et d'argumentation, et de donner les outils pour comprendre le texte. Mais comme tout discours cherche à avoir un effet, il faut aussi en mesurer l'impact dans la société qui le reçoit. C'est là qu'intervient la pragmatique.

1.2. La pragmatique et le triptyque austinien

La pragmatique n'est pas une théorie unique. C'est un domaine scientifique varié où se rencontrent la théorie des actes de langage (Austin, 1955-1970; Searle, 1972), l'étude des inférences conversationnelles (Grice, 1967-1975), les travaux sur l'énonciation (Bally, 1955; Jakobson, 1963; Benveniste, 1966; Culioli, 1991), la nouvelle rhétorique de l'argumentation (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1958) et l'analyse des interactions verbales (Kerbrat-Orecchioni, 1990-1992). Ici, elle sert à montrer comment le sujet qui parle utilise la référenciation des LIC pour exprimer sa subjectivité et influencer le comportement de ses destinataires. Cela passe, d'une part, par la pragmatique de l'implicite (présupposé, sous-entendu) et, d'autre part, par la théorie des actes de langage (actes locutoire, illocutoire et perlocutoire). À ce sujet, Maingueneau (2009, p. 90) rappelle qu'

> un énoncé n'est véritablement interprétable qu'à l'intérieur d'un contexte particulier. Hors contexte, il n'a que des possibilités de sens. La branche de la linguistique qui étudie l'inscription d'un énoncé dans son contexte est la pragmatique. Elle s'intéresse en particulier aux relations qui s'établissent entre les interlocuteurs à travers l'énonciation, à la manière dont un énoncé renvoie

à son contexte et aux procédures que met en œuvre le destinataire pour assigner une interprétation à un énoncé dans un contexte déterminé.

Ce second volet demande une clarification des termes, ce que montre l'étude du corpus. Pour Austin (1970), l'acte locutoire est le fait même de dire quelque chose qui a du sens et que l'on peut relier à une chose précise. Il ne s'agit donc pas seulement des mots choisis mais de l'action de produire une phrase qui a du sens. Dans le corpus étudié, l'utilisation des camerounismes, c'est-à-dire des parlers locaux propres aux locuteurs camerounais et des xénismes, c'est-à-dire des emprunts à une langue étrangère, fait bien partie de cet acte locutoire, car il s'agit d'un choix de langue et de registre pour formuler le message et le rendre reconnaissable à une communauté linguistique donnée. L'acte illocutoire correspond à la force que le locuteur donne à sa phrase, c'est-à-dire ce qu'il fait en parlant: encourager, exhorter, prescrire, féliciter. L'acte perlocutoire, enfin, désigne les effets réels produits chez l'interlocuteur, comme le convaincre, le faire agir, le faire adhérer. Ces effets ne peuvent être établis qu'en observant le destinataire, et non seulement à partir de ce que dit le locuteur.

1.3. Méthodologie de recherche: corpus, procédure

Comme le suggère Robrieux (2000, p. 4), «les figures du discours [ont été] étudiées avant les arguments et les plans, car il semble préférable de partir d'une observation concrète des phénomènes textuels avant d'analyser dans une étude plus théorique et plus ardue leur valeur argumentative». L'analyse procède donc en deux temps: le repérage des figures de discours (comparaison, métaphore, métonymie), puis l'examen de la portée pragmatique et argumentative des énoncés (implicite, actes de langage).

Une limite méthodologique doit toutefois être posée avec clarté. L'analyse porte sur les discours présidentiels et non sur un corpus de réception de ce discours. Lorsque le discours affirme, par exemple, que les exploits des LIC «rehaussent l'image du pays» ou suscitent une «immense fierté» chez tout Camerounais, cette affirmation constitue un énoncé sur l'effet supposé du discours, formulé par le locuteur lui-même, et non une observation empiriquement établie de cet effet chez un public réel. Il y a là un risque de confusion entre l'intention perlocutoire et l'effet perlocutoire proprement dit, qui relève de la réaction effective des destinataires et ne peut être vérifié que par une enquête de réception. Faute d'un tel dispositif, la présente étude requalifie donc systématiquement les effets identifiés dans le corpus en effets perlocutoires visés ou projetés, c'est-à-dire des effets que le discours présidentiel s'attribue ou anticipe à travers son énonciation même, sans préjuger de leur réalisation effective dans le corps social.

2. Présentation du corpus

Le corpus de cette recherche est constitué de 305 énoncés extraits de 18 discours du chef de l'État Paul Biya, de 1990 à 2024. Le choix de cette période tient compte des prouesses des LIC à la Coupe du monde d'Italie 1990, de leurs victoires lors des CAN 1984, 1988, 2000, 2002, 2017, ainsi que de l'actualité sociopolitique du pays dont l'implémentation de la démocratie et la crise dite anglophone à partir de 2016. Deux critères ont orienté la sélection des discours: d'une part les discours prononcés à l'honneur des LIC, d'autre part les discours dans lesquels ils sont cités en passant, notamment certains discours de fin d'année du 31 décembre et d'autres du 10 février, veille de la fête de la jeunesse. Ces discours ont été classés selon que le chef de l'État félicite et encourage les LIC, les considère comme un modèle de férocité, de collectivité, de combativité, de témérité, de patriotisme ou selon que leur activité sportive fait corps avec son projet politique.

3. Résultats

Ainsi que l'écrivait Meynaud (1966, p. 4), «le sport tend à prendre une place dominante dans la vie sociale. Les grands champions sportifs figurent parmi les héros de notre temps : ils attirent les foules du stade et, en nombre souvent immense, les publics de la télévision. Un phénomène de cette dimension ne saurait manquer d'avoir des liens étroits avec tous les secteurs de l'existence quotidienne, y compris l'univers politique». C'est le cas du football qui se présente au Cameroun comme le langage que comprend toutes les générations, toutes les couches sociales. D'où l'intérêt des hommes politiques à s'en servir comme moyen d'interlocution. Aubin (2024, p.53) parle sans ambages « d'un nouvel ordre social, politique et géopolitique animé par la puissance du sport (sport power) utilisée par divers acteurs pour promouvoir leurs intérêts, influencer la sphère sociale et influencer les relations humaines à toutes les échelles, du local à l'international ». C'est ce qui explique justement que les résultats de nos analyses s'organisent autour des aspects rhétoriques du label «lions indomptables du Cameroun» d'une part, et de leurs portées pragmatique et argumentatif d'autre part.

3.1. Aspects rhétoriques du label lions indomptables du Cameroun

Des aspects rhétoriques, nous exposons les manœuvres discursives ou manières d'opérer du sujet discourant pour obtenir un certain résultat. Dans le cas échéant, il s'agit de l'usage de la comparaison, la métaphore et la métonymie en rapport avec les LIC dans le discours politique.

3.1.1. La comparaison: relation de bravoure, d'unité dans la compétence, de patriotisme et de nationalisme

La comparaison dans le discours de Paul Biya met en relation deux entités qui appartiennent à une même isotopie ou ensemble notionnel: les LIC et le peuple camerounais, par le moyen d'un lien explicite. Dans notre corpus, les comparatifs qui introduisent la comparaison sont l'adverbe de manière *comme* et le proadjectif *tel*. La distance sémantique, encore appelée «tension de la comparaison» par (Robrieux, 2000, p. 4), entre les comparés et les comparants, est forte avec des motifs évidents, clairs et pertinents. Ce qui concourt à justifier la véracité des faits qu'évoque l'énonciateur. Observons-le dans les énoncés suivants:

1a. Ce que nous avons pu accomplir dans un environnement difficile est appréciable. Et ***comme***[3] nos lions indomptables en Italie, le Cameroun poursuit sa marche en avant, imperturbable, ***telle*** une grande Nation, avec courage et avec détermination. (Discours du 10 octobre 1992);

1b. Une nouvelle fois, prenons en exemple nos Lions Indomptables et nos Lions Espoirs qui ont illustré notre pays au cours de l'année qui s'achève. Parce qu'ils ont du talent, parce qu'ils ont l'esprit d'équipe, parce qu'ils veulent gagner, ils l'ont remporté. Faisons ***comme*** eux, et ***comme*** eux, nous gagnerons. (Discours du 31 décembre 2000);

1c. **Comme** nos vaillants soldats, qui chaque jour à nos frontières, sont prêts au sacrifice suprême pour défendre la Patrie, vous n'avez pas hésité à répondre à l'appel du drapeau! (Discours du 8 février 2017);

1d. Dans quelques semaines, nos Chers Lions Indomptables participeront à la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football, qui se déroulera en Côte d'Ivoire. Je voudrais, en votre nom à tous, leur prodiguer tous nos encouragements et leur demander de défendre, ***comme*** par le passé, le drapeau de leur pays avec bravoure et honneur. (Discours du 31 décembre 2023).

Dans l'énoncé [1a], les comparatifs *comme* et *telle* introduisent un rapport de similitude entre le comparant *lions indomptables du Cameroun* et le comparé l'État du *Cameroun*. Le projet du sujet discourant est d'assimiler la force et la dynamique de la Nation Cameroun à

[3] C'est nous qui utilisons le gras pour mettre en exergue les occurrences à partir desquelles se fonde l'analyse.

celle de l'équipe nationale de football qui, contre toute attente, a fait l'objet d'un parcours exceptionnel durant la coupe du monde Italie 1990, en devenant le premier pays africain à atteindre les quarts de final d'une phase finale de coupe du monde. Cette comparaison donne à voir avec Tchudjing (2025, p. 182) que «l'intérêt politique de la participation des Lions Indomptables aux coupes du monde 1990 et 1994 réside dans la représentativité de l'image et de la politique extérieure par le football (affirmation de son existence, prestige, force et position diplomatique)».

En [1b], Paul Biya invite ses compatriotes, à travers l'expression *faisons comme eux*, à se comparer aux lions indomptables, en adoptant l'esprit d'équipe, de la gagne pour développer le pays. Bien plus, en [1c], l'homme politique établit un rapport d'égalité entre les LIC et l'armée camerounaise. Il met en exergue l'esprit de combativité, de sacrifice sans réserve qui anime les deux entités, au nom de la défense des couleurs de la Nation. Tout comme les *vaillants soldats*, les LIC sont l'expression du patriotisme et du nationalisme que reconnaît et félicite Paul Biya. Et c'est cette ferveur nationale qui le pousse à les inviter, en [1d], à continuer, comparativement aux victoires précédentes, à faire triompher les couleurs de la République en Côte d'Ivoire, à l'occasion de la 34^{ième} édition de la coupe d'Afrique des Nations de football.

Somme toute, Paul Biya fait usage d'une comparaison essentiellement méliorative à l'endroit des LIC dans les énoncés ci-dessus, comme pour indiquer à tous ses compatriotes qu'ils sont le modèle à copier et la voie à suivre. Cette approche discursive de l'homme politique révèle que le football «peut aussi contribuer à maintenir l'ordre, à promouvoir le prestige d'un groupe, établir une solidarité sociale entre ses membres, consolider une idéologie politique, renforcer la légitimité du système politique ou des dirigeants», (Waele et Husting, 2019, p. 9). Cela peut aussi se vérifier à travers l'usage des métaphores.

3.1.2. La métaphorique: expression de l'indivisibilité, l'invincibilité, du courage et de l'exemplarité

Du grec *métaphora*, qui signifie *transfert*, la métaphore est une figure de style à travers laquelle Paul Biya opère un transfert sémantique entre les LIC et des éléments ou entités auxquels il prête des qualités animales, attribue des qualités inanimées, emprunte des qualités des éléments naturels. Le comparé (thème) LIC est ainsi lié au comparant (phore) que le sujet discourant veut désigner par un rapport de ressemblance ou de similitude hyperbolisé. Paul Biya fait de la métaphore une donnée fondamentale ou fait linguistique qui se rapporte à une image mentale. Celle-ci nécessite, pour des besoins de compréhension, que les interlocuteurs partagent le même référent, le même environnement linguistique pour décoder le sens et l'objet de la métaphore. C'est le cas dans ces illustrations:

2a. Vous êtes ***un bloc***. (Discours du 8 février 2017);
2b. En premier lieu, bien entendu, je vous remercie, vous, ***les Lions,*** qui une fois de plus, vous êtes montrés ***indomptables***. (Discours du 17 février 2000);
2c**.** Prenons exemple sur nos sportifs: les Lions Indomptables, ***David contre Goliath***, tout le monde voyait notre équipe de football éliminée dès le premier tour, … Ils sont maintenant en quart de finale, après avoir battu, entre autres, l'Argentine, champion du monde en titre. (Discours du 28 juin 1990);
2d. Chers Lions Indomptables, […] vous êtes ***un bel exemple***, ***une belle inspiration*** pour notre Peuple et tout particulièrement pour notre jeunesse. (Discours du 8 février 2017).

La métaphore contenue dans l'énoncé [2a], *un bloc*, est dite annoncée puisque le sujet discourant rapproche les LIC à un terme sous-entendu, la roche, à travers l'élément métaphorique *bloc*. Cette assimilation pour Paul Biya revient à désigner la relation soudée entre les joueurs, le staff technique, à l'image des sédiments d'une roche, avec pour

conséquence positive leur solidité, leur indivisibilité. Comme quoi, c'est l'union qui fait la force.

Dans l'énoncé [2b], c'est avec emphase que Paul Biya rappelle la dénomination «Lions indomptables» qui en elle-même est métaphorique. La métaphore nominale *lions*, dont les traits caractéristiques de suprématie, de férocité sont prêtés à un animal, un fauve, le lion, traduisent la toute-puissance de l'équipe nationale du Cameroun. De ce fait, la métaphore adjectivale *indomptables* qui qualifie le substantif *lions* fait référence à l'invincibilité de ce dont on parle. Pour davantage exprimer la force, peu sous-estimer, des LIC, par certaines équipes de football, Paul Biya se réfère aux écrits bibliques avec la métaphore de *David*, supposé faible, et *Goliath,* incarnant la force illimitée, en [2c]. Dans cette métaphore directe, les LIC représentent *David* alors que l'Argentine, la Colombie, la Roumanie renvoient à *Goliath*. L'histoire retiendra la victoire des LIC sur toutes ces Nations. Ce courage et cette détermination des LIC à aller de l'avant malgré l'adversité et les difficultés rencontrées fait dire à Paul Biya en [2d] que les LIC sont un *bel exemple, une belle inspiration* à suivre. Ces expressions métaphoriques se révèlent comme l'incarnation des qualités naturelles des LIC. Que dire donc de la métonymie?

3.1.3. La métonymie

Contrairement à la métaphore où Paul Biya réunit des éléments sémantiques communs à deux isotopies (lions indomptables du Cameroun et les éléments de la nature, les animaux et certaines valeurs sociales), avec la métonymie, il opère un transfert sémantique dans une même utopie. Ainsi, dans les énoncés qui nous servent de référence, la métonymie indique une partie pour le tout, l'espèce pour l'individu comme c'est le cas dans la série suivante:

3a. Alors je le dis ici solennellement. Rien ne pourra arrêter ***le Cameroun*** ! Ensemble nous relèverons tous les défis et continuerons à aller de l'avant, vers de nouvelles victoires. (Discours du 8 février 2017) ;
3b. Que vous); appeliez ***Moukandjo, Ondoa, Ngadeu, Aboubakar, Fai, Bassogog ou Ndip Tambe***, vous êtes d'abord et avant tout des Camerounais. (Discours du 8 février 2017) ;
3c. Je puis vous assurer que nous reprendrons le combat et que nous vaincrons encore. Après tout, comme vous le dites si bien, dans une formule dont vous seuls avez le secret, nous sommes le ***Continent***. (Discours du 10 février 2024).

Dans l'énoncé [3a], la métonymie se rapporte au tout pour la partie. En effet, le pays *Cameroun*, qui représente la totalité, est substitué aux LIC qui ne sont constitués que de 22 joueurs, et donc 22 camerounais pour indiquer l'ensemble des camerounais en compétition.

Dans l'énoncé [3b], la métonymie se réfère à un seul individu pour signifier une entité collective. C'est la représentation d'un joueur (partie) qui indique sa région d'origine (sous-ensemble) dans un grand ensemble (le tout) qu'est le pays Cameroun. C'est le cas de *Moukandjo* et de *Bassogog* qui représentent la région du littoral; *Ngadeu* la région de l'Ouest; *Aboubakar* la région du Nord; *Fai* la région du Nord-Ouest et *Ndip Tambe* la région du Sud-Ouest. Le prétexte de cette métonymie est en lien avec la crise sécuritaire au Cameroun qui semble créer des replis identitaires. Les LIC se voient être ainsi «le parfait reflet du principe qui reconnaît aux Camerounais une unité au-delà de leurs différences telles que les appartenances régionales, ethniques et culturelles qui les distinguent. Une telle conception est renforcée, notamment par la construction discursive du politique, ainsi que par le dépassement des relents ethnocentrés» (Nassir, 2016, p. 14).

Dans l'énoncé [3c] en revanche, la métonymie a tout à voir avec la partie pour le tout, à travers l'expression *continent*. Dans cette métonymie, les LIC substituent l'ensemble du continent africain.

Si l'usage des figures d'image ont tout à voir avec le style, la manière particulière de Paul Biya de discourir au sujet des LIC, quels peuvent en être les non-dits?

3.2. Portée pragmatique et argumentative du label «Lions Indomptables»

Le recours de Paul Biya aux résultats de l'équipe nationale confirme que «tout discours est pour l'essentiel une forme d'action sur autrui» (Maingueneau, 2014, p. 19). Ici, le sujet discourant vise à influencer le comportement de ses compatriotes en mettant en avant les vertus prêtées au sport. Clastres (2014, p. 4) parle de «bonne santé, courage, force, capacité de décision» que revêt le sport. Considérant avec Osisanwo (2008, pp. 55-58) que «la pragmatique est l'étude du langage du point de vue de l'utilisateur, notamment des choix qu'il fait, des contraintes auxquelles il est confronté dans son usage et des effets de cet usage sur la situation de communication», nous comptons le vérifier dans cette partie de notre travail à travers le discours implicite et les actes de langage.

3.2.1. Le discours implicite

Martin (1977, p.969) définit l'implicite comme ce «qui est virtuellement contenu dans une proposition, un fait, sans être formellement exprimé, et peut en être tiré par déduction». Elle est, dans notre étude, la résultante des stratégies de Paul Biya à imposer à ses sujets cibles un travail de repérage, de décodage ou d'interprétation des contenus latents de son discours. Contrairement au «contenus explicites [qui] correspondent à ce qui est posé, «ce qui est dit» – le sens propositionnel pour simplifier – […] les contenus implicites ne sont pas explicitement posés mais plutôt imposés; ils concernent ce qui est véhiculé en surplus, par implication. C'est au sein des contenus implicites que s'inscrit la bipartition présupposés / sous-entendus » (Simonin, 2013, p. 28).

3.2.1.1. Le présupposé

La présupposition relève d'une information que le locuteur tient pour acquis. En effet, les présupposés, écrit Maingueneau (1990, p. 81), «rappellent de manière latérale des éléments dont l'existence est présentée comme allant de soi». C'est-ce qui justifie l'idée selon laquelle, les énoncés de notre corpus sont faits de présupposés car les hommes politiques puisent leur matériau de communication dans des faits de société connus de tous ou tout au moins vérifiables. C'est pour cette raison que Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 25) considère: «comme présupposés toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif». La présupposition, indiquait déjà Ducrot (1987, p. 46), « est partie intégrante du sens des énoncés » :

4a. Le message que vous avez passé est clair. Que vous soyez du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, vous êtes d'abord et avant tout des Camerounais. (Discours du 8 février 2017);

4b. Que vous vous appeliez Moukandjo, Ondoa, Ngadeu, Aboubakar, Fai, Bassogog ou Ndip Tambe, vous êtes d'abord et avant tout des Camerounais. Des Camerounais qui aiment leur pays et sont prêts à tous les sacrifices pour porter haut ses couleurs. (Discours du 8 février 2017);

4c. Encore une fois, prenons exemple sur nos Lions Indomptables qui, en dépit des moyens modestes, ont réussi à se qualifier pour la phase finale de la coupe du Monde en juin prochain. Parce qu'ils ont le talent, parce qu'ils ont la foi, parce qu'ils sont portés par les espoirs de tout un peuple. (Discours du 10 février 1994);

4d. Votre belle prestation à la Coupe d'Afrique des Nations vient encore de le prouver, quand les Camerounais sont unis et solidaires rien ne peut les arrêter. (Discours du 8 février 2017).

Dans les énoncés [4a] et [4b], le posé est un fait vérifiable et incontestable. Il indique que les joueurs de l'équipe nationale du Cameroun sont tous des camerounais. Cela peut se vérifier à partir de leurs patronymes: *Moukandjo, Ondoa, Ngadeu, Aboubakar, Fai, Bassogog* et *Ndip Tambe*, ou de leurs appartenances géographiques *du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest*; et le présupposé est qu'ils sont des patriotes car ils portent et défendent les couleurs de leur Nation.

En [4c], le posé indique l'environnement de pays pauvre dans lequel se trouvent les joueurs de l'équipe nationale *moyens modestes*; alors que le présupposé, à partir du passé composé *ont réussi*, l'adverbe de temps *encore*, désigne un fait accompli dans le passé mais en continue. Il en est de même de l'énoncé [4d] où le présent de l'indicatif *vient* indique la concrétisation d'un fait alors que le passé composé *sont unis*, l'adverbe de négation *rien* rappellent des faits réels dans le passé ayant un impact sur le présent.

Au demeurant, les assertions arrêtées sont la résultante des actions auparavant évoquées dans la réalité. Ils font montre de la véracité des faits que présente Paul Biya. Toutefois, lorsque ces différents énoncés ont une connotation latente, on parle de sous-entendu.

3.2.1.2. Le sous-entendu

La classe des sous-entendues, précise Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 41), est «celle qui englobe toutes les informations susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais donc l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif». C'est dire que le sous-entendu, contrairement au présupposé qui est unique, peut faire l'objet de plus d'une interprétation en rapport avec le contexte d'énonciation, la culture, la compétence ou le niveau intellectuel des interlocuteurs. Effectivement, avec le sous-entendu, renchérit Badolo (2025, p. 6), «le locuteur communique un message sans le dire concrètement dans son énoncé produit. Il laisse donc le choix au récepteur d'analyser son énoncé pour appréhender le contenu sous-entendu. Cependant, l'appréhension du contenu sous-entendu nécessite, voire oblige la prise en compte du contexte d'énonciation. Le récepteur est de ce fait appelé à recourir à l'environnement dans lequel l'énoncé est produit dans l'optique de déceler l'information sous-entendue ».

L'analyse des énoncés de la série [5] suivante met en évidence le statut du sous-entendu. Celui-ci n'est pas lié à l'énoncé ou au discours mais plutôt à l'énonciation:

5a. Tout le monde connaît les Lions Indomptables, […], mais qui connaît nos multiples atouts dans les domaines économique, culturel et touristique. Nous avons là de grands progrès à faire. (Discours du 05 octobre 2004);

5b. Ce parcours exceptionnel, ces belles victoires, vous n'avez pu les obtenir que parce que vous êtes restés unis, soudés, solidaires, courageux, généreux et déterminés! (Discours du 8 février 2017);

5c. Je saisis cette occasion pour vous dire que j'envisage de mettre à l'étude la création d'une Ecole Supérieure de Formation au Football qui, en liaison avec le Ministère des Sports et de l'Education Physique et le Ministère de la Jeunesse ainsi qu'avec la Fédération et les Académies existantes, aura pour mission d'encadrer et de perfectionner les jeunes qui manifesteront des dispositions exceptionnelles pour notre «sport-roi». (Discours du 10 février 2010).

À bien y regarder, l'énoncé [5a] laisse entendre que les LIC sont de véritables ambassadeurs, des modèles à suivre pour la vulgarisation des atouts du pays. L'emploi du GN *tout le monde* sous-entend justement que les LIC sont un label de choix pour le pays à l'interne comme à l'extérieur. Cela est la conséquence de leur rendement sur le terrain, les victoires qu'ils engendrent. Ce sous-entendu corrobore la pensée de Waele et Husting (2019, p. 10) selon laquelle «le sport peut être utilisé en tant qu'instrument de politique internationale, de

légitimation du système politique et de politique nationale. Sa place, la conception de son rôle et son organisation dépendent de toute évidence du cadre politique national où il se développe». Dans l'énoncé [5b] en revanche, Paul Biya sous-entend que seuls la discipline, l'ardeur au travail paient. Il insinue que c'est parce que certains camerounais ne sont pas *unis, soudés, solidaires, courageux et déterminés* que le pays vit des crises. Et c'est à juste titre qu'Abdoun Nassir (2016, p. 1) écrit: «au Cameroun, pays d'Afrique centrale qui compte plus de 200 langues nationales et entités ethniques, le football s'est imposé tant dans le discours politique que dans la praxis sociale comme un instrument de l'unité nationale. Sport le plus important au regard du palmarès et de l'engouement populaire, le football est un reflet pertinent de la dynamique historique qui s'opère dans ce pays».

En [5c], Paul Biya se sert du sport pour répondre aux attentes des jeunes. D'où le projet de construction des structures y afférentes. Cela suggère que le sport occupe une place de choix au Cameroun, que ses vertus peuvent contribuer à la conscientisation et formation morale des jeunes de même qu'au développement du pays. Cela va de soit que «dans un contexte sociopolitique particulièrement difficile, caractérisé par une paix fragile et des contraintes de la reconnaissance internationale, le Cameroun, comme l'ensemble des pays d'Afrique Noire francophone, va progressivement s'acheminer vers une étatisation du mouvement sportif. On va alors assister à la mise en place d'un service exclusivement public du sport» (Kemo Keimbou, 2000, p. 28). Seulement, quelle peut être la finalité d'un pareil discours?

3.2.2. Les actes de langage engendrés par le label « lions indomptables »

À partir de la notion de performatif, écrit Blanchet (1995, p. 25)

> Austin affine le concept selon lequel dire, c'est faire. Il distingue trois espèces d'actes de langage. L'acte « locutoire », est le simple fait de produire des signes vocaux selon le code interne d'une langue. L'acte « illocutoire », « l'illocution », consiste à accomplir par le fait de dire un acte autre que le simple fait d'énoncer un contenu, et notamment en disant explicitement (mais pas toujours) comment la « locution » doit être interprétée dans le contexte de son énonciation. Enfin, l'acte « perlocutoire », la « perlocution », consiste à produire des effets ou conséquences sur les interlocuteurs (comme un mouvement, la peur, le rire ou le chagrin). Toute énonciation fait toujours intervenir, en fait, ces trois aspects de l'acte de langage à des degrés divers.

Dans ce cadre, Akinrinlola & Iyiola (2026, p. 143) précisent qu'« un énoncé devient un acte de langage lorsqu'il incite l'interlocuteur à interpréter, répondre ou agir d'une manière particulière ». En effet, dans la présente recherche, la politisation du sport passe par le choix des mots du sujet discourant (acte locutoire), l'envie d'imposer une certaine idéologie à ses interlocuteurs (acte illocutoire) et la vérification de son implémentation à travers des faits ou agissements concrets (acte perlocutoire).

3.2.2.1. Les actes locutoires: usage des camerounismes et des xénismes

Pour se rassurer de la bonne compréhension de son message par ses interlocuteurs, Paul Biya fait usage des camerounismes, de même que des xénismes, en l'occurrence l'anglais qui est une langue officielle au Cameroun. Cette forme de discours rapproche davantage le sujet discourant de ses sujets cibles et installe une sorte de complicité linguistique car seuls ceux qui partagent le même environnement linguistique peuvent décoder ce type de message. Observons-le dans ces énoncés:

6a. Et comme on dit, vous les avez mises dans ***la sauce !*** Vous leur avez fait cela ***cadeau*** *!* (Discours du 8 février 2017) ;

6b. Enfin, je voudrais vous faire une confidence si vous le voulez bien. Lorsqu'il m'arrive de m'interroger sur nos enjeux nationaux et notre destin commun, comme c'est certainement le

> cas pour chacun d'entre vous, je pense aux Lions Indomptables qui ne sont jamais aussi forts qu'en période de doute et qui savent se relever à chaque fois de chaque faux pas perpétré. C'est ce que j'appelle ***«the fighting Lions spirit»*** autrement dit ***«l'esprit des Lions».*** (Lettre de Paul Biya du 03 novembre 2009).

Dans l'énoncé [6a], les expressions *sauce* et *cadeau* émanent des parlers camerounais. Bien que relevant d'un vocabulaire français, ils ont subi un phénomène de désémantisation et de resémantisation, mieux de glissement sémantique. En effet, *sauce* ne renvoie plus à une préparation culinaire, mais signifie avoir de l'ascendant sur son adversaire, remporter une victoire difficilement, prendre le dessus sur une personne de façon inattendue, le dominer. En revanche *cadeau* ne renvoie plus à un présent, mais à une attitude de désinvolture suite à une domination sans précédent. En [6b] par contre, l'alternance codique du français à l'anglais à travers l'expression *the fighting Lions spirit* est coutume au chef de l'État. Elle se rapporte à la toute-puissance des LIC.

3.2.2.2. Les actes illocutoires: effet sur l'interlocuteur

De la considération d'Avodo Avodo (2018: 46),

> l'acte illocutoire renvoie à la dimension performative du langage. Il répond à la question : « Que faisons-nous lorsque nous parlons ? ». L'acte illocutoire accomplit une chose ; il modifie une réalité dans le monde par le biais de l'acte locutoire. Les actes illocutoires correspondent à une suite d'actions réalisées par les actes locutoires : décrire, interroger, répondre, ordonner, juger, promettre, prêter serment, certifier, parier, s'excuser, pardonner, condamner, féliciter, blâmer, remercier, saluer, inviter, accepter, insulter, menacer, argumenter, conclure, avouer, présenter une requête, nommer à un poste.

Le but de l'acte illocutoire, écrit Ghiglione (1989, p. 9), «est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire, etc.». Fort de cette approche, Paul Biya fait usage des actes illoctoires pour construire sa crédibilité en décrivant ou en affirmant des faits (actes illocutoires assertifs), en liant sa personne et celle de l'État du Cameroun sur des actions futures et des engagements à long terme (actes illocutoires commissifs), en incitant, encourageant les LIC à accomplire des actions prises (actes illocutoires directifs), en revelant ses émotions ou son état psychologique (actes illocutoires espressifs) comme c'est le cas dans cette série d'énoncés:

> 7a. Chers Lions Indomptables, vous vous êtes qualifiés pour la phase finale de la Coupe du Monde de Football 2014 au Brésil. Nous vous souhaitons de suivre les pas de vos illustres devanciers des ***campagnes glorieuses*** d'Espagne en 1982 et d'Italie en 1990. ***Faites-nous vibrer encore***. Le peuple camerounais est avec vous. (discours du 31 décembre 2013)
>
> 7b. Je pense bien sûr, à nos footballeurs qui se sont qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations et la Coupe du Monde 1998. Par leur qualification, nos ''Lions'' auront montré qu'ils appartiennent à l'élite mondiale de leur discipline. […] Nos sportifs ont ainsi tracé la voie. ***À vous de les suivre. Les pouvoirs publics sont avec vous.*** (Discours du 10 février 1998)
>
> 7c. Je ne saurais terminer sans demander à nos Lions indomptables de ***donner le meilleur d'eux-mêmes***, pour que le soir du 6 février, cette fête se termine dans l'apothéose. ***Rappelons au monde que nous sommes une grande nation***. (Discours du 31 décembre 2021).

L'emploi des verbes d'action *faites-nous vibrer*, *à vous de les suivre*, *donner le meilleur d'eux-mêmes* et *rappelons au monde*, respectivement en [7a], [7b] et [7c] montre la détermination de Paul Biya à influencer le changement de comportement de ses sujets cibles. Le choix de l'impératif et de l'infinitif résonne comme une prescription à suivre. Paul Biya attache du prix à ce que les LIC continuent d'impacter la jeunesse, la société camerounaise et par ricochet de faire bonne presse à l'international, pour préserver la bonne

image du pays tout entier. Bien plus, à travers l'acte illocutoire assertive en [7a], Paul Biya fait de la qualification des LIC à la coupe du monde 2014 un fait, un acquis: *vous êtes qualifiés pour la phase finale de la coupe du monde*. Aussi peut-il conclure : *le peuple camerounais est avec vous*. Cette déclaration donne à voir l'attachement sans relache du peuple camerounais, sous l'impulsion de son premier sportif. Dans ce même énoncé se décline l'acte illocutoire directif *Faites-nous vibrer encore*; cela permet à Paul Biya d'inciter, d'encourager et même de faire pression aux LIC. En [7b], il va s'agir d'un acte illocutoire commissif en termes de promesse et même d'un acte déclaratif à travers l'acte locutoire: *Les pouvoirs publics sont avec vous.* Celui-ci traduit l'engagement, la détermination de Paul Biya à accompagner les LIC. Dans l'énoncé [7c], l'homme politique laisse paraître ses émotions *rappelons au monde que nous sommes une grande nation*. C'est un acte illocutoire expressif qui indique la marque de confiance de Paul Biya à l'endroit des LIC, dont les résultats escomptés pourraient influencer le comportement de la population.

3.2.2.3. Les actes perlocutoires visés ou projetés

Dubois et *al.* (2007, p. 355) définissent le perlocutoire comme des « fonctions du langage qui ne sont pas inscrites directement dans l'énoncé, mais qui ont un reflet indirect sur l'interlocuteur ». L'analyse des énoncés qui va suivre traduit, de manière projetée, ainsi que nous l'avons signalé dans la partie méthodologie, les conséquences souhaitées des victoires des LIC sur les camerounais :

8a. Nous espérons ainsi voir les Lions Indomptables retrouver leur place dans l'élite du football mondial et l'athlétisme camerounais produire de nouvelles Françoise Mbango, médaillée d'or aux derniers Jeux olympiques. ***Il est clair que de tels exploits contribuent à rehausser l'image de notre pays à l'extérieur, ce qui doit être également l'un de nos objectifs***. (Discours du 10 février 2005);

8b. Eh bien, mes chers compatriotes, je crois que nous avons gagné ce pari inouï. ***Il existe aujourd'hui une Nation camerounaise***. ***Notre unité nationale n'est pas un vain mot.*** Une preuve? Lorsque les Lions Indomptables s'illustrent dans des compétitions internationales, *quel est* ***le Camerounais qui ne ressent pas une immense fierté*****,** quel que soit son lieu d'origine? (Discours du 31 décembre 2010);

8c. votre victoire éclatante, obtenue avec panache **a plongé les Camerounais dans l'allégresse**. (Discours du 8 février 2017).

De fait, l'énoncé [8a] indique que la qualité des résultats sportifs en générale et celle des LIC en particulier ont pour objectif de rehausser l'image du Cameroun à l'extérieur. Même s'il faut reconnaître avec Liotard (1997 :21) que « l'unité nationale inventée par la rencontre sportive demeure illusoire pour une autre raison. Elle est ponctuelle. La manière dont les individus définissent leur identité est en effet soumise aux circonstances. L'événement sportif international rend prioritaire l'identité nationale et assure les conditions permettant d'imaginer une nation unifiée».

En [8b], ces victoires contribueraient à favoriser l'existence *d'une Nation camerounaise*, il montrerait que l'*unité nationale n'est pas un vain mot*. C'est fort à propos qu'Abdoun Nassir (2016, p. 3) écrit: «le rapprochement du football à l'unité nationale est avant tout le fruit d'une orientation sémiotique voulu par le politique dans le sens d'imposer un construit mental qui lui est profitable». C'est le cas d'une victoire des LIC qui plongerait *les camerounais dans l'allégresse* en [8c]. C'est un environnement propice à la mise en action de la feuille de route des hommes politiques. Raison de plus pour ne pas perdre de vue que

> le sport est en interaction constante avec son environnement. Il subit les influences de ce dernier et lui transmet des rétroactions. Le sport demeure fondamentalement ce qu'il est, avec ses composantes (activité physique, compétition, règles, amusement, enjeu, esprit sportif) peu importe l'utilisation et le contexte: il est comme un outil qui peut être utile lorsqu'il est bien

> manipulé et être nuisible lorsqu'on en fait un usage déficient. Le sport peut aider à l'avancement de la société tout comme à son aliénation. (East, 2003, p. 72).

4. Discussion

La référenciation des LIC dans la quasi-totalité des discours à la Nation de Paul Biya confirme à suffisance qu'ils sont un label qui profite à l'action politique du Chef de l'État. Les prouesses sportives de l'équipe Nationale sont un atout dans le modèle de détermination, d'abnégation au travail, d'amour pour la patrie que recommande Paul Biya à l'ensemble de ses concitoyens. Il existe de ce fait une similitude entre les valeurs «rigueur et moralisation» qu'il prône et les actes que posent ou que devraient poser les LIC. Somme toute, rappelle Tchudjing (2025, p. 184-185), «Les Lions Indomptables et ses stars sont devenus des instruments de propagande politique dans la mesure où le chef de l'État s'en sert pour promouvoir la politique de son parti et de son gouvernement».

Par ailleurs, le message du Chef de l'État est compréhensible de tous car il fait référence aux LIC, dans un parler sportif et local connu. Le sport n'est donc pas une activité politiquement neutre dans lequel l'État ne devrait pas intervenir ou ne pas s'en servir. Bien au contraire, il doit être appréhendé comme un fait politique comme le pensent Waele et Husting (2019, p. 7). Car le football est de plus en plus devenu un fait de société majeur. Aussi sommes-nous d'avis avec Clastres (2014,p. 1) que c'est faire fausse route, que de penser que c'est «parce que [le football est] de l'ordre du divertissement du corps, [qu'il n'aurait] donc rien à nous apprendre sur les itinéraires, les décisions et l'action gouvernementale des leaders politiques». En revanche, nous ne partageons pas la perception d'Abdoun Nassir (2016, p. 3-4) pour qui le sport

> regorge des atouts incontestables en termes de captation de l'attention du peuple afin de le distraire des difficultés sociopolitiques du moment, ou de le faire fantasmer sur le pouvoir. [Ou alors que], du fait de sa forte politisation, le football n'est pas du tout évoqué quand la discipline se porte mal. C'est comme si parler du sport quand les victoires ne sont pas au rendez-vous était un risque politique.

En effet, Paul Biya fait référence aux LIC en situation de victoire et même d'absence de victoire. Cela peut se justifier dans le discours qu'il prononce au lendemain de la CAN 2022 organisée au Cameroun:

> Je peux comprendre la déception de certains, sinon de tous, ce d'autant plus que la CAN était organisée sur notre sol. Mais, vous savez aussi que le sport a ses réalités qu'il faut accepter avec dignité et fair-play. Qui plus est, les amoureux du football savent mieux que quiconque, que l'on peut bien jouer et gagner un match, tout comme on peut bien jouer et le perdre. Je les en félicite chaleureusement, en même temps que je les exhorte à mieux se préparer pour aborder avec confiance les échéances sportives qui les attendent dans les mois à venir. (Discours du 10/02/2022).

Il n'est donc pas question pour Paul Biya de passer outre cette actualité à cause de la prestation peu reluisante de l'équipe nationale du Cameroun. Bien au contraire, il saisit cette occasion pour encourager les joueurs, appeler le peuple camerounais à plus de compréhension, à mettre en exergue les valeurs de fair-play que suggère le football.

Conclusion

En guise de conclusion, il convient de souligner qu'il est réducteur de continuer de penser que le football est «l'opium du peuple», un espace dont se sert le politique pour manipuler ou amadouer le peuple ou alors comme une activité essentiellement ludique. En réalité, le football, au regard des valeurs qu'il préconise, devrait faire l'objet de toutes les attentions, de toutes les convoitises pour quiconque veut se développer intrinsèquement et

développer son milieu de vie. Il n'est donc pas anodin que Paul Biya s'en serve pour mieux se faire comprendre, mieux assoir son idéologie, créer des pôles de développement, orienter les populations vers la mise en pratique des idéaux utiles à la préservation de la paix, du travail bien fait et de la patrie. En le sport, et surtout grâce aux prestations des LIC, Paul Biya a trouvé le moyen par excellence de s'adresser sans ambages à ses compatriotes. La présente étude a donc le mérite de mettre en lumière la complexité de l'imbrication entre le champ sportif et le champ politique au Cameroun, à travers l'analyse du discours présidentiel de Paul Biya entre 1990 et 2024. Aussi avons-nous montré comment l'homme politique se sert des succès et l'image des LIC comme un puissant référentiel sociopolitique. L'examen de notre corpus a ainsi révélé l'emploi stratégique des figures d'images, des xénismes et des énoncés performatifs, autant de procédés linguistiques visant à établir une proximité avec le peuple, à influencer ses perceptions et à légitimer son action politique. En somme, les LIC ne sont pas seulement célébrés pour leurs performances sportives, mais sont activement mobilisés pour incarner des valeurs nationales, servir de métaphore au projet politique présidentiel et, in fine, consolider le pouvoir en place.

Références bibliographiques

1. Supports du corpus

Discours de Paul Biya du 28/06/1990; 10/10/1992; 10/02/1994; 10/02/1995; 10/02/1998; 17/02/2000; 31/12/2000; 10/02/2002; 05/10/2004; 10/02/2005; 10/02/2006; 03/08/2009; 10/02/2010; 31/12/2010; 08/02/2017; 31/12/2021; 31/12/2023; 10/02/2024.

2. Ouvrages et articles

Abdoun Nassir. (2016). «Football et unité nationale: entre construction politique et signification sociale (1965–2010)», in *Etats des recherches sur le sport et l'olympisme au Cameroun (1963–2013),* SHS Web of Conferences 32, 04003 (2016) 10.1051/shsconf/20163204003 (consulté le 22/08/2023).

Akinrinlola, I. & Iyiola, A. (2026). La pragmatique du leadership : les actes de langage dans le discours d'emmanuel macron (2017–2022). In Collection recherche & regard d'Afrique. V. 4 , numéro 17**.**

Anafak Lemofak, A. J. (2016). L'équipe nationale de football du Cameroun (les Lions indomptables) en compétition internationale : entre passions et récupération ? », dans : Jean-Michel de Waele et Frédéric Louault (dirs.) *Soutenir l'équipe nationale de football. Enjeux politiques et identitaires*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 141-154.

Aristote. (2007). *Rhétorique.* Flammarion.

Aubin, L. (2024). De l'athlète à la nation : vers une nouvelle géopolitique du sport. *Pouvoirs*, *2* (189), 51-60.

Austin, J. L. (1970). Quand *dire c'est faire*, Seuil.

Avodo Avodo, J. (2018). *Éléments de linguistique interactionnelle pour la didactique du français langue étrangère*, Edilivre.

Badolo, D. (2025). Analyse pragmatique de l'implicite dans le discours d'investiture du président rock marc k. kabore en 2020. Collection recherche et regard d'Afrique

Blanchet, P. (1995). La pragmatique : d'Austin à Goffman, Collection référence, Bertrand-Lacost.

Clastres, P. (2014). «Les cultures politiques au défi des cultures sportives », *Politique, culture, société,* n° 23, mai-août 2014 [en ligne], www.histoire-politique.fr

De Waele, J-M. & Husting, A. (2019). Le Sport, bien plus qu'un jeu. *Science politique*, 9-15.

Ducrot, O. (1987). *Le dire et le dit.* Minuit.

East, J. (2003). Les valeurs sportives dans le discours politique: Le cas du Québec depuis 1960 démontre la nécessité d'une philosophie sportive. *Bulletin d'histoire politique*, 11(2), 62–76. https://doi.org/10.7202/1060595ar

Ghiglione, R., (1989), *Je vous ai compris ou l'Analyse des discours politiques,* Armand Colin.

Gounot, A., Jallat, D., & Koebel, M., (2011), *Les usages politiques du football*, L'Harmattan, coll.

Grice, P. H. (1979). «Logique et conversation », in *Communications,* Seuil, 39, 57-72.

Guay, D. (1993). *La culture sportive,* PUF.

Issekin, Y. (2024). *Des stades, des Lions Indomptables et des liturgies politiques à la CAN Total Energies Cameroon 2021: une géopolitique du renouveau sportif au Cameroun*. Eracle. Journal of Sport and Social Sciences |

Kemo Keimbou, D.-C. (2000). «L'État, le politique et le sport au Cameroun: le paradoxe d'une institutionnalisation (1949-1996)», *Regards Sociologiques,* n°20, 27-37

Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). *L'implicite*, Armand Colin.

Maingueneau, D., (2014), *Discours et analyse du discours: Introduction (Version Kindle),* Armand Colin.

Manirakiza, D. (2010). Football amateur au cameroun: entre clientélisme politique et échanges mutuels. *Dans Politique africaine*, Edition Karthala, n°118, p. 1013-122.

Marois, M. (1988). Sport, violence et politique: prologue à une interprétation politique du sport et de la violence des foules sportives. *Politique,* (14), 37–61. https://doi.org/10.7202/040600ar

Mbengalack, E. (1993). La gouvernementalité du sport en Afrique : Le sport et la politique au Cameroun, Cean ; et Anafak Lemofak, Antoine Japhet. (2016), « L'équipe nationale de football du Cameroun (les Lions indomptables) en compétition internationale : entre passions et récupération ? », dans : Jean-Michel de Waele et Frédéric Louault (dirs.) *Soutenir l'équipe nationale de football. Enjeux politiques et identitaires*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 141-154.

Meynaud, J. (1966). *Sport et politique.* Payot.

Mohamed Doumbia. (2020), L'instrumentalisation du sport par la politique: cas d'étude du Mali et de la Turquie, Thèse de Dotorat, soutenu à l'université de Yeditepe.

Nassir A. (2016), « Football et unité nationale : entre construction politique et signification sociale (1965–2010) », dans : D.-C. Kemo Keimbou, E.C. Abolo Biwole et M. Enama (Eds.) *Etats des recherches sur le sport et l'olympisme au Cameroun (1963-2013) : bilan, controverses et perspectives,* (SHS Web of Conferences, Vol. 32), Yaoundé, Cameroun, 15-16 décembre, 2014, https://doi.org/10.1051/shsconf/20163202002

Njimeni Njiotang, C., A., (2018). *Le discours de Paul BIYA à l'ère du multipartisme au Cameroun: mises en scène argumentatives et relation au pouvoir*, thèse de Doctorat, Université de Bordeaux Montaigne.

Osisanwo Ayo, (2011). Empowerment through language: mood in selected political posters in Nigeria, *Empowerment through language Linguistics and Literature*, p. 197-222.

Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, L. (1958-2008). *Traité de l'argumentation*, Université de Bruxelles.

Robrieux, J.J. (2000). *Rhétorique et argumentation.* Nathan.

Roman, J. (1963). *Essais de linguistique générale*, vol. I et II, Minuit.

Simonin, O. (2013). Typologie des contenus implicites , *Études de stylistique anglaise,* mis http://journals.openedition.org/ esa/956. https://doi.org/10.4000/esa.956. Consulté le 19/09/2026.

Tchudjing, C. (2025) football camerounais en période de crises politiques : récupération politique et replis identitaires de 1990 à 2022, *Akofena* | *15* (5), 179-192.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Étude comparative de la traduction humaine (2015) et des traductions générées par l'IA (2026) des socioculturèmes dans *Americanah* (2013) de Chimamanda Ngozi Adichie

A Comparative Study of the Human Translation (2015) and AI-Generated Translations (2026) of Sociocultural References in Americanah (2013) by Chimamanda Ngozi Adichie

Suzy Victoire OVA BENGONO
Université de Yaoundé 1, Cameroun
Email: suzy.ova@falsh-uy1.cm
Orcid id : https://orcid.org/0009-0001-3132-8960

Résumé : La traduction littéraire fait désormais face à des outils algorithmiques qui modifient les modalités de transfert des éléments à charge culturelle. De nombreux travaux ont déjà étudié le traitement de ces éléments par la traduction automatique et les modèles d'intelligence artificielle, notamment sous l'angle des stratégies de traduction, de l'exactitude et de l'adéquation culturelle. La présente étude déplace l'attention vers les transformations de la charge socioculturelle qui peuvent demeurer peu visibles derrière une correspondance lexicale apparemment satisfaisante. Elle examine la traduction en français des socioculturèmes présents dans *Americanah* de Chimamanda Ngozi Adichie, en mettant en regard la traduction humaine, publiée en 2015 et deux traductions générées en 2026 par ChatGPT et DeepL. L'analyse porte sur un corpus de quatorze (14) socioculturèmes et s'appuie sur une grille à quatre modalités : la préservation, l'atténuation, la substitution et l'effacement. Cette grille identifie les transformations de la charge socioculturelle dans les trois versions traduites du texte. Les résultats montrent que les socioculturèmes liés à l'alimentation et à la religion sont globalement mieux préservés, tandis que ceux liés à l'identité et aux réalités ethnographiques connaissent davantage de transformations. Dans plusieurs cas, les socioculturèmes sont remplacés par des termes plus généraux ou font l'objet d'une explicitation qui, en cherchant à faciliter leur compréhension, tend à réduire une partie de leur charge socioculturelle. Ces résultats montrent qu'une correspondance lexicale apparemment satisfaisante peut masquer une transformation de la charge socioculturelle. L'étude met ainsi en évidence l'intérêt d'examiner les traductions au-delà de l'équivalence lexicale, en considérant la charge socioculturelle conservée ou reconfigurée au cours du transfert. Elle s'appuie, pour décrire ces cas, sur la notion de « leurre d'équivalence », qui rend compte d'une correspondance apparente entre le texte source et le texte cible derrière laquelle se produit un affaiblissement de la charge socioculturelle.
Mots-clé : Socioculturèmes, Intelligence artificielle, Traduction automatique, Érosion de sens

Abstract: Literary translation now faces the growing use of algorithmic tools, which are changing the ways in which culturally loaded elements are transferred. Numerous studies have already examined the treatment of such elements by machine translation and artificial intelligence models, particularly in terms of translation strategies, accuracy, and cultural adequacy. The present study shifts the focus to transformations in sociocultural meaning that may remain less visible behind an apparently satisfactory lexical correspondence. It examines the French translation of socioculturemes found in *Americanah* by Chimamanda Ngozi Adichie by comparing the human translation published in 2015 with two translations generated in 2026 by ChatGPT and DeepL. The analysis focuses on a corpus of fourteen (14) socioculturemes and is based on a four-category analytical framework: preservation, attenuation, substitution, and omission. This framework identifies transformations in sociocultural meaning across the three translated versions of the text. The results show that food- and religion-related socioculturemes are generally better preserved, whereas those related to identity and ethnographic realities undergo more transformations. In several cases, socioculturemes are replaced by more general terms or are made

more explicit in ways that, while facilitating their understanding, tend to reduce part of their sociocultural meaning. These findings show that an apparently satisfactory lexical correspondence may conceal a transformation of sociocultural meaning. The study therefore highlights the importance of examining translations beyond lexical equivalence by considering the sociocultural meaning that is preserved or reconfigured during the transfer process. To describe these cases, the study draws on the notion of "equivalence illusion," which refers to an apparent correspondence between the source and target texts behind which part of the sociocultural meaning is weakened.

Keywords: Socioculturemes, Artificial Intelligence, Machine translation, Erosion of meaning

Reçu le : 17/06/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Une traduction peut donner l'illusion d'avoir tout dit, alors qu'elle a discrètement perdu l'essentiel. C'est le cas du traitement des éléments culturellement marqués, longtemps étudié dans le seul cadre de la traduction humaine. Budimir (2025) le rappelle, car « […] one of the greatest challenges in both human and machine translation remains the accurate handling of culture-specific items (CSIs). […] While much of the research on CSIs has focused on human translation, there is growing interest in how MT tools handle CSIs » (pp. 456-457). Dans cette même logique, Wang et al. (2025) soulignent que « […] surface equivalence can be misleading when deeper contextual knowledge is lacking » (p. 265). Ces observations montrent que le traitement des éléments à forte charge culturelle ne peut être appréhendé à partir de la seule correspondance lexicale, mais suppose également de prendre en compte leur inscription contextuelle et leur fonction socioculturelle. C'est cette dimension socioculturelle que cherche à capter la notion de socioculturème, entendue ici comme une unité linguistique ou discursive dont le sens est étroitement lié à une réalité sociale et culturelle déterminée, et dont l'interprétation suppose la connaissance, au moins partielle, des normes, pratiques, représentations, rapports sociaux ou référents propres à une communauté. Il ne se réduit donc pas à un élément lexical et n'est pas nécessairement intraduisible, puisqu'une unité peut recevoir un équivalent lexical dans la langue cible tout en subissant un affaiblissement de sa charge socioculturelle. Cette caractéristique est importante dans *Americanah*, où les socioculturèmes renvoient notamment aux réalités sociales et identitaires, aux formes d'adresse, aux rapports hiérarchiques, aux pratiques alimentaires, aux croyances et aux références propres aux contextes nigérian et afro-américain. L'étude s'intéresse ainsi aux changements qui touchent leur dimension culturelle, identitaire, symbolique ou mémorielle, à travers cinq catégories retenues, à savoir celles liées à l'alimentation, à la religion et aux croyances, à l'identité et à la sphère sociopolitique, aux usages pragmatiques et hiérarchiques, ainsi qu'aux éléments ethnographiques et matériels.

L'érosion de sens, dans cette étude, ne désigne pas une disparition pure et simple du socioculturème. Elle désigne plutôt le processus par lequel, au cours du transfert traductif, une partie de la charge sémantique, pragmatique, sociale ou culturelle associée au socioculturème du texte source s'affaiblit et se trouve reconfigurée dans le texte cible, sous forme d'atténuation, de neutralisation, de généralisation, d'omission ou de déplacement de sens. Aussi l'érosion de sens ne constitue-t-elle pas nécessairement une erreur de traduction, d'autant que cet affaiblissement reste souvent peu visible lorsque la traduction fournit un équivalent lexical ou sémantique apparemment satisfaisant. C'est précisément ce que désigne la notion de « leurre d'équivalence » : une correspondance apparente entre une unité du texte source et son équivalent dans le texte cible, qui donne l'impression d'une conservation du sens alors qu'une partie de la charge socioculturelle, pragmatique ou contextuelle de l'unité source échappe à la restitution. Le leurre d'équivalence rend ainsi compte de situations dans lesquelles la correspondance lexicale est assurée sans que l'ensemble des informations sociales et culturelles portées par l'unité source soit conservé.

La question se pose cependant autrement avec les outils d'intelligence artificielle. En produisant des traductions conformes aux habitudes de la langue cible, ces outils affaiblissent parfois la portée culturelle de certains socioculturèmes ou les remplacent par des expressions plus courantes. Cet affaiblissement tient au fait que l'algorithme ne dispose pas de la compétence sociale nécessaire pour saisir la pleine portée de ces unités. L'analyse des socioculturèmes permet donc de vérifier dans quelle mesure leurs particularités sociales et culturelles sont préservées, affaiblies ou reconfigurées dans le texte cible. Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure les outils de traduction automatique et d'intelligence artificielle générative, notamment ChatGPT et DeepL, affaiblissent le traitement des socioculturèmes par rapport à une traduction humaine. Pour répondre à cette question, le corpus retenu s'appuie sur le roman *Americanah* (2013) de Chimamanda Ngozi Adichie et sa traduction française, proposée par Anne Damour (2015). Le choix d'Americanah s'explique par la présence de nombreux socioculturèmes, notamment dans les termes culinaires, les formes d'adresse, les références religieuses et les éléments liés à l'identité. Cette étude s'inscrit dans le champ des études descriptives en traduction, selon la perspective développée par Holmes (1988, pp.71-73) et Toury (1995, p.10). Holmes distingue trois orientations centrées sur le produit, le processus et la fonction de la traduction et la présente recherche s'intéresse au produit en comparant la traduction française publiée par Anne Damour aux versions produites par ChatGPT et DeepL.

Quatorze (14) socioculturèmes sont ainsi sélectionnés et répartis en cinq (5) catégories, à savoir l'alimentation, la religion et les croyances, l'identité et la sphère sociopolitique, les usages pragmatiques et hiérarchiques, ainsi que les éléments ethnographiques et matériels. Leur analyse repose sur une grille à quatre modalités, à savoir la préservation, l'atténuation, la substitution et l'effacement. Les résultats montrent que les socioculturèmes liés à l'alimentation et à la religion sont globalement mieux préservés dans les trois traductions, tandis que ceux liés à l'identité, aux usages pragmatiques et aux réalités ethnographiques connaissent davantage de transformations. Ils montrent également que ces transformations ne correspondent pas nécessairement à un effacement du socioculturème, mais peuvent prendre la forme d'une neutralisation, d'une explicitation, d'une généralisation ou d'une substitution. L'étude examine ainsi les affaiblissements de la charge socioculturelle des socioculturèmes au-delà de leur seule correspondance lexicale, en s'appuyant sur la notion de « leurre d'équivalence » pour désigner les cas où une équivalence apparemment satisfaisante masque un tel affaiblissement. L'étude présente d'abord la méthode et la grille d'analyse retenues, puis les résultats organisés selon les différentes catégories de socioculturèmes. Elle en propose ensuite une discussion avant de revenir, en conclusion, sur les principaux apports, limites et prolongements de la recherche.

1. Méthode

Le choix des occurrences répond à une démarche qualitative et interprétative, dont l'objectif n'est pas statistique, mais explicatif. Les exemples sont sélectionnés de manière à représenter chacune des catégories de la grille d'analyse par plusieurs occurrences caractéristiques du corpus. On entend par « traduction éditée » la traduction française d'Americanah publiée chez Gallimard (Anne Damour, 2015), c'est-à-dire une traduction humaine ayant fait l'objet d'un travail de révision et de validation éditoriale, et par « traductions générées », les sorties brutes produites par les outils d'IA.

Cette comparaison s'appuie sur un double ancrage théorique. D'une part, Kenny (2022, pp. 23-49) souligne que l'évolution récente de la traduction automatique, notamment avec les modèles neuronaux, transforme les pratiques traductives et renouvelle les interrogations sur le rôle de l'utilisateur, l'évaluation des sorties automatiques et les limites de ces technologies. D'autre part, Berman (1984) montre, à propos de la traduction humaine, que le passage d'une

langue à l'autre produit des déformations qui touchent la portée culturelle de l'œuvre. Cette double perspective permet d'examiner la manière dont les socioculturèmes sont transférés dans le texte cible, qu'il s'agisse d'une traduction humaine ou automatique, et les changements qu'ils y subissent, dans la mesure où leur transfert agit sur les représentations, les valeurs et les références culturelles véhiculées par le texte source.

Deux outils d'intelligence artificielle sont mobilisés pour produire les traductions comparées à celle d'Anne Damour, à savoir ChatGPT, dans sa version gratuite disponible en mai 2026, et DeepL Translate, dans sa version web gratuite avec le modèle standard (« Classic »). Les deux outils sont sollicités au cours du mois de mai 2026, à partir de leurs interfaces utilisateurs standards, sans abonnement payant, sans personnalisation préalable et sans ajustement de prompt, afin de garantir des conditions de comparaison homogènes. Pour chaque occurrence retenue, la même consigne minimale est appliquée aux deux outils, à savoir « Traduis en français : [extrait du texte source contenant le socioculturème] », une formulation qui laisse les outils traiter les éléments culturels sans indication sur le contexte ou sur la manière de les traduire. Les sorties obtenues sont conservées telles quelles et comparées à la traduction publiée d'Anne Damour (2015).

Comme indiqué précédemment, les quatorze occurrences sont réparties dans les cinq catégories de la grille d'analyse, elle-même structurée autour de quatre modalités : la préservation, l'atténuation, la substitution et l'effacement. La préservation est retenue lorsque la traduction conserve le référent socioculturel et sa fonction dans le contexte source. L'atténuation correspond à une réduction ou à une neutralisation partielle de la charge socioculturelle, sans disparition complète du référent. La substitution désigne le remplacement du socioculturème source par une autre unité qui modifie son référent, sa portée ou sa valeur socioculturelle. L'effacement, enfin, renvoie à la suppression totale ou à la disparition du socioculturème dans le texte cible. Chaque occurrence est ainsi soumise à cette grille dans les trois versions comparées, afin d'identifier les différentes manifestations du leurre d'équivalence dans la traduction éditée et dans les sorties générées par les deux outils.

Cette étude ne fait intervenir aucun participant humain. Elle repose exclusivement sur l'analyse d'un texte littéraire publié et de sorties générées par des outils de traduction automatique librement accessibles. Aucune donnée personnelle ou nominative n'a été collectée. Les extraits produits par ChatGPT et DeepL sont utilisés à des fins exclusivement descriptives et comparatives, dans le respect des conditions d'utilisation de ces outils.

Cette approche comporte plusieurs limites méthodologiques qu'il convient de préciser en amont de l'analyse. D'une part, la taille restreinte du corpus, volontairement circonscrite à quatorze occurrences extraites d'un seul roman, répond à une visée interprétative et qualitative, et non à un objectif de représentativité statistique ou de généralisation. D'autre part, le caractère évolutif des outils d'IA générative implique que les résultats obtenus reflètent un état ponctuel des systèmes interrogés en mai 2026, susceptible d'évoluer avec les mises à jour ultérieures de ces modèles.

2. Résultats

2.1. Socioculturèmes liés à l'identité et à la sphère socio-politique

Cette première catégorie regroupe les termes et expressions qui traduisent les réalités postcoloniales, la dynamique raciale, les hiérarchies sociales ou les constructions identitaires propres au contexte nigérian et à l'expérience de la diaspora.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**

« They called her Americanah. » (p. 65)	« On l'appelait Americanah. » (p. 81)	« On l'appelait Americanah. »	« On l'appelait l'Américaine. »

Tableau 1. Occurrence 1 : *Americanah* (Source: élaboration personnelle).

Le terme *Americanah* ne désigne pas simplement une personne ayant vécu aux États-Unis, mais renvoie à une catégorie sociale et culturelle propre à l'expérience migratoire nigériane. Le terme porte une charge identitaire liée au retour au pays, à la perception de l'émigré et aux transformations culturelles acquises durant l'expérience américaine. Dans la traduction éditée et dans celle générée par ChatGPT, le maintien du terme « Americanah » permet de préserver son étrangeté culturelle ainsi que sa fonction identitaire dans le récit. Toutefois, son sens reste partiellement opaque pour le lecteur francophone qui ne dispose pas nécessairement des référents socioculturels associés au terme. L'érosion se situe donc au niveau de l'accessibilité du sens culturel. La traduction de DeepL par « l'Américaine » produit une érosion plus importante. Cette traduction réduit le terme à une simple référence nationale et fait disparaître une partie de son sens social, migratoire et identitaire dans *Americanah*. Elle remplace ainsi une expression précise par une désignation plus générale liée à l'appartenance américaine. Les trois traductions ne produisent donc pas le même résultat. La traduction éditée et celle de ChatGPT gardent le terme culturel, mais une partie de son sens reste difficile à comprendre pour le lecteur francophone. DeepL produit une érosion plus marquée en neutralisant sa dimension identitaire.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« She was not a Been-To. » (p. 118)	« Elle n'était pas une Been-To. » (p. 142)	« Elle n'était pas une Been-To. »	« Elle n'était pas du Been-To. »

Tableau 2. Occurrence 2 : Been-To (Source : élaboration personnelle).

Le terme *Been-To* constitue un socioculturème migratoire qui renvoie, dans le contexte nigérian, à une personne ayant vécu à l'étranger et associé à un certain prestige social lié à cette expérience. L'érosion touche l'accès au sens culturel plutôt que le terme lui-même. DeepL traduit par « Elle n'était pas du Been-To », une formulation qui modifie la valeur identitaire du terme. Le socioculturème n'est plus perçu comme une catégorie sociale liée à une expérience migratoire, mais comme une simple appartenance. Cette reformulation entraîne une érosion plus importante du sens socioculturel.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« … how we black folk navigate this country. » (p. 166)	« ... comment nous autres Noirs évoluons dans ce pays. » (p. 201)	« ... comment nous, les Noirs, naviguons dans ce pays. »	« ... comment nous autres Noirs naviguons dans ce pays. »

Tableau 3. Occurrence 3 : We black folk (Source : élaboration personnelle).

L'expression we black folk constitue un socioculturème identitaire qui renvoie à une conscience collective fondée sur une expérience sociale partagée par les personnes noires dans

le contexte américain. Elle ne désigne pas uniquement une appartenance raciale, mais une communauté construite autour d'expériences historiques et sociales communes. Les trois traductions conservent cette dimension collective avec « nous autres Noirs » ou « nous, les Noirs ». La traduction éditée restitue l'idée d'une appartenance à une communauté. Les versions de ChatGPT et de DeepL restent, quant à elles, plus proches de la structure anglaise. L'érosion concerne surtout la nuance portée par *folk*, qui exprime une proximité au sein du groupe et pas seulement l'appartenance à une catégorie.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« In America, Race Is Class. » (p. 205)	« En Amérique, la race est la classe. » (p. 248)	« En Amérique, la question raciale rejoint la question de classe. »	« En Amérique, la race détermine la classe sociale. »

Tableau 4. Occurrence 4 : Race Is Class (Source : élaboration personnelle).

L'expression *Race Is Class* renvoie à un socioculturème sociopolitique qui traduit l'articulation entre identité raciale et position sociale dans la société américaine. L'expression montre que la race ne désigne pas seulement une caractéristique individuelle. Elle influence aussi la place qu'une personne occupe dans la société. La traduction éditée conserve la forme courte. Toutefois, elle laisse une part d'ambiguïté au lecteur francophone, car le lien entre race et position sociale n'est pas expliqué. ChatGPT traduit par « En Amérique, la question raciale rejoint la question de classe ». Cette version facilite la compréhension, mais elle atténue le rapprochement direct entre les deux notions. DeepL propose « En Amérique, la race détermine la classe sociale ». Cette formulation rend le lien plus clair, mais elle lui donne un sens causal que l'expression source ne pose pas directement. L'érosion se situe donc au niveau de la force idéologique du socioculturème.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« … to be a Non-American Black. » (p. 220)	« ... être un Noir non américain. » (p. 265)	« ... être un Noir non américain. »	« ... être un Noir non-américain. »

Tableau 5. Occurrence 5 : Non-American Black (Source : élaboration personnelle).

L'expression *Non-American Black* constitue un socioculturème identitaire qui renvoie à une expérience particulière de la condition noire, définie par contraste avec celle des Afro-Américains. L'expression ne renvoie donc pas seulement à une différence de nationalité. Elle évoque aussi des parcours historiques, sociaux et culturels différents. Damour, ChatGPT et DeepL reprennent la formulation « Noir non américain », ce qui maintient la distinction présente dans le texte source. Toutefois, cette traduction réduit en partie l'expression à une différence d'origine. Elle rend moins visible la dimension historique et sociale de cette catégorie identitaire dans le contexte américain. L'érosion se manifeste ainsi au niveau de la

dimension identitaire et socioculturelle du terme, dont la portée dépasse la seule appartenance nationale.

2.2. Socioculturèmes liés aux usages pragmatiques et hiérarchiques

Cette deuxième catégorie rassemble les formes d'adresse, les titres honorifiques, les interjections et les marques de politesse ou de déférence sociale qui régissent les interactions orales dans la culture nigériane.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« Aunty Uju came into the room. » (p. 48)	« Aunty Uju entra dans la pièce. » (p. 62)	« Tante Uju est entrée dans la pièce. »	« Tante Uju est entrée dans la chambre. »

Tableau 6. Occurrence 6 : Aunty Uju (Source : élaboration personnelle).

Le terme *Aunty* ne renvoie pas seulement à la parenté. Il marque aussi le respect envers une femme plus âgée dans les relations sociales. La traduction éditée conserve le terme anglais « Aunty ». Elle maintient ainsi sa référence culturelle et le code sociolinguistique nigérian. À l'inverse, ChatGPT et DeepL traduisent le terme par le nom commun français « Tante ». Cette naturalisation opère un lissage culturel en ramenant un titre de déférence sociale à une simple relation de parenté en français, effaçant ainsi la charge pragmatique originale.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« Chief was sitting in the parlor. » (p. 82)	« Chief était assis au salon. » (p. 104)	« Chief était assis dans le salon. »	« Le chef était assis dans le salon. »

Tableau 7. Occurrence 7 : Chief (Source : élaboration personnelle).

Le terme Chief constitue un titre honorifique et coutumier de haut prestige dans la société nigériane, attribué aux notables, hommes d'affaires influents ou figures politiques. Anne Damour (p. 104) et ChatGPT conservent le terme sous forme d'emprunt avec une majuscule (Chief), maintenant son statut de nom propre ou de titre de prestige sans le traduire. DeepL opte pour la traduction littérale « Le chef » avec un article défini et une minuscule. Cette substitution française assimile un titre de haute distinction coutumière à un simple rôle hiérarchique ou administratif, entraînant une atténuation importante du statut symbolique du personnage.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« Uncle, you must eat o! » (p. 140)	« Oncle, vous devez manger o ! » (p. 171)	« Oncle, tu dois manger, hein ! »	« Oncle, tu dois manger ! »

Tableau 8. Occurrence 8 : Uncle, you must eat o! (Source : élaboration personnelle).

Le marqueur discursif « o » (ou « oh »), placé en fin d'énoncé, est une particule d'insistance et d'empathie typique du Pidgin English et de l'anglais nigérian oral, un usage que

l'on retrouve également, sous des formes voisines, dans d'autres aires anglophones et pidginophones d'Afrique de l'Ouest et centrale, notamment au Cameroun. La traduction éditée conserve la particule originale (o !) ainsi que le vouvoiement, qui marque le respect envers le destinataire. ChatGPT remplace la particule nigériane par l'interjection française « hein ! » et utilise le tutoiement. Cette version conserve une certaine oralité, mais elle modifie le registre et le degré de respect. DeepL supprime le marqueur pragmatique et produit une phrase déclarative qui ne reprend plus l'expressivité culturelle du texte source.

2.3. Socioculturèmes liés à l'alimentation

Cette troisième catégorie regroupe les termes désignant des plats, ingrédients, préparations culinaires ou habitudes gastronomiques fortement ancrés dans la culture nigériane et ouest-africaine.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« … serving hot jollof rice and suya on paper plates. » (p. 102)	« ... servant du riz jollof chaud et du suya dans des assiettes en carton. » (p. 125)	« ... servant du riz jollof bien chaud et du suya sur des assiettes en carton. »	« ... servant du riz jollof chaud et du suya dans des assiettes en carton. »

Tableau 9. Occurrence 9 : Jollof rice and Suya (Source : élaboration personnelle).

Les termes *jollof rice* et *suya* constituent des socioculturèmes culinaires qui renvoient à des pratiques alimentaires associées au contexte nigérian. Au-delà de leur dimension gastronomique, ils participent à la représentation de l'identité culturelle et du lien communautaire dans l'expérience diasporique. Les trois traductions maintiennent les expressions « riz jollof » et « suya ». Le choix conserve donc les termes du texte source, mais il ne restitue pas nécessairement tout ce qu'ils évoquent. Pour un lecteur francophone qui ne connaît pas ces réalités, ces mots peuvent rester sans lien avec les pratiques culinaires, les situations sociales et les représentations auxquelles ils renvoient. L'érosion ne porte donc pas sur les termes eux-mêmes, mais sur les références culturelles et la mémoire qu'ils véhiculent.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« She made him fluffy eggs in the morning. » (p. 155)	« Le matin, elle lui préparait des œufs mimosa. » (p. 189)	« Elle lui préparait des œufs bien baveux le matin. »	« Elle lui faisait des œufs moelleux le matin. »

Tableau 10. Occurrence 10 : Fluffy eggs (Source : élaboration personnelle).

L'adjectif fluffy qualifie une texture d'œufs brouillés ou en omelette particulièrement aérée et gonflée, typique de la cuisine américaine. La traductrice remplace le terme par « œufs mimosa », une préparation française qui ne correspond pas au plat décrit dans le texte source. Cette substitution entraîne une érosion culturelle et référentielle, car elle remplace une réalité culinaire par un équivalent connu dans la culture cible. ChatGPT propose « œufs bien baveux », ce qui modifie le sens de *fluffy* et entraîne une érosion sur le plan sémantique et sensoriel. DeepL traduit par « œufs moelleux », qui reste plus proche du sens du terme source.

Dans cette occurrence, l'érosion ne prend donc pas la même forme selon la traduction. Elle résulte d'une substitution culturelle chez Damour, d'une modification du sens chez ChatGPT et reste limitée chez DeepL.

2.4. Socioculturèmes liés à la religion et aux croyances

Cette quatrième catégorie analyse le traitement des expressions spirituelles, des invocations et des représentations métaphysiques issues du syncrétisme entre le christianisme, l'islam et les croyances vernaculaires nigérianes.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« "God forbid," she said, snapping her fingers over her head. » (p. 74)	« — Que Dieu m'en préserve, fit-elle en faisant claquer ses doigts au-dessus de sa tête. » (p. 93)	« — Dieu m'en garde, dit-elle en faisant claquer ses doigts au-dessus de sa tête. »	« — Que Dieu l'interdise, dit-elle en faisant claquer ses doigts au-dessus de sa tête. »

Tableau 11. Occurrence 11 : God forbid (Source : élaboration personnelle).

L'expression *God forbid* apparaît dans un contexte où la parole religieuse est accompagnée d'un geste corporel : *« snapping her fingers over her head »*. Cette association entre l'invocation divine et le geste de conjuration inscrit l'expression dans une pratique discursive qui dépasse sa dimension littérale. L'expression sert à écarter une éventualité négative en faisant appel à Dieu. Le socioculturème religieux associe donc la référence à Dieu à une demande de protection contre le malheur. Dans la traduction éditée, Anne Damour propose « Que Dieu m'en préserve ». Cette formulation conserve la fonction de l'expression en français. Le verbe *préserver* reprend l'idée de protection divine présente dans le texte source. La référence religieuse est maintenue et la valeur performative de la formule est conservée. L'érosion culturelle demeure donc faible puisque la traduction transmet l'association entre invocation divine et éloignement d'un événement indésirable. La traduction générée par ChatGPT, « Dieu m'en garde », produit un effet similaire. Cette formulation française appartient également au registre des expressions de conjuration et maintient la dimension religieuse de l'original. Toutefois, elle opère une légère modification stylistique : *garder* évoque davantage une protection générale, tandis que *préserver* dans la traduction éditée insiste davantage sur l'action divine visant à empêcher une situation précise. La proposition de DeepL, « Que Dieu l'interdise », conserve également la référence divine, mais modifie davantage la relation entre Dieu et l'événement redouté. Le verbe *interdire* introduit une idée d'autorité normative qui n'est pas totalement présente dans l'expression anglaise. Cette formulation modifie légèrement le sens. Dieu n'est plus seulement invoqué pour protéger le locuteur, mais intervient comme celui qui empêche la réalisation de l'événement. La référence religieuse reste donc présente, mais la fonction de l'expression change. Les trois traductions conservent ainsi le caractère religieux du socioculturème, avec des écarts dans sa dimension performative. L'érosion reste faible dans la traduction éditée, augmente dans la version de ChatGPT et apparaît plus nettement dans celle de DeepL.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« The devil wants to	« Le diable veut	« Le diable veut	« Le diable veut

block our progress, but he will fail. » (p. 190)	nous barrer la route, mais il n'y arrivera pas. » (p. 231)	nous empêcher d'avancer, mais il échouera. »	nous bloquer, mais il échouera. »

Tableau 12. Occurrence 12 : The devil wants to block us (Source : élaboration personnelle).

L'expression *The devil wants to block our progress* repose sur une représentation religieuse selon laquelle les obstacles rencontrés dans le parcours individuel ou collectif peuvent être interprétés comme l'action d'une force démoniaque. Dans le contexte nigérian représenté dans *Americanah*, cette formulation participe d'un discours religieux où la réussite, l'échec et les difficultés quotidiennes sont souvent expliqués à travers une opposition entre forces spirituelles antagonistes. Le socioculturème ne correspond donc pas uniquement au terme *devil*, mais à une conception culturelle de l'obstacle comme manifestation d'une action surnaturelle. La traduction éditée propose : « Le diable veut nous barrer la route, mais il n'y arrivera pas. » Cette version conserve la figure démoniaque et la représentation d'une opposition spirituelle. Cependant, une première érosion apparaît dans la transformation de *our progress* en « barrer la route ». La notion de progression collective et d'accomplissement, présente dans le terme anglais *progress*, est remplacée par une métaphore plus concrète de l'empêchement. La traduction maintient l'image de l'obstacle, mais réduit la dimension dynamique du développement et de la réussite. ChatGPT traduit par « Le diable veut nous empêcher d'avancer, mais il échouera ». Cette version rend le sens plus facile à comprendre, mais elle réduit la dimension symbolique de l'expression. L'image du chemin que le diable cherche à bloquer disparaît au profit d'une explication directe de l'obstacle. La référence religieuse reste présente, mais l'image de la lutte spirituelle devient moins visible. DeepL propose : « Le diable veut nous bloquer, mais il échouera. » Cette solution est plus proche lexicalement du verbe anglais *block*, mais cette proximité entraîne une réduction de la charge culturelle. Le verbe *bloquer*, plus neutre en français contemporain, ne restitue pas pleinement l'idée d'une opposition spirituelle inscrite dans un parcours de progression. La figure du diable est conservée, mais son rôle symbolique d'agent perturbateur du destin collectif est atténué. Ainsi, les trois traductions préservent l'élément religieux explicite, mais elles produisent une érosion du sens culturel par une simplification progressive de la représentation de l'obstacle spirituel. La traduction éditée conserve davantage la métaphore originale, tandis que ChatGPT et DeepL privilégient une reformulation sémantiquement accessible au détriment de la profondeur symbolique.

2.5. Socioculturèmes liés aux éléments ethnographiques et matériels

Cette dernière catégorie réunit les objets du quotidien, les coutumes matérielles et les pratiques magico-religieuses ou vernaculaires spécifiques au contexte socioculturel nigérian.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« They said it was touch and follow, a charm from the village. » (p. 112)	« On disait que c'était du touch and follow, un sortilège du village. » (p. 138)	« On disait que c'était du touch and follow, un gris-gris du village. »	« On disait que c'était un sortilège d'envoûtement, une amulette du village. »

Tableau 13. Occurrence 13 : Touch and follow (Source : élaboration personnelle).

Touch and follow renvoie à un socioculturème rituel lié aux croyances populaires nigérianes. L'expression renvoie à une pratique liée à un pouvoir mystique attribué au village.

Elle s'inscrit dans un système de croyances où certains objets et certaines pratiques peuvent agir sur le comportement ou le destin des personnes. La traduction éditée conserve l'idée d'une action surnaturelle, mais ne rend pas le sens particulier de *touch and follow* dans le contexte nigérian. ChatGPT traduit par « un gris-gris du village ». Cette formulation rapproche l'expression d'un objet magique connu du lecteur francophone, mais elle modifie le référent du texte source. DeepL propose « un sortilège d'envoûtement, une amulette du village ». L'érosion porte donc sur la manière dont la pratique est représentée. Le lien entre le pouvoir attribué au village, la croyance locale et l'action exercée sur la personne devient moins visible dans les traductions.

Texte source (Adichie, 2013)	**Traduction éditée (Damour, 2015)**	**ChatGPT (2026)**	**DeepL (2026)**
« … fearing the unseen presence of a tokoloshi. » (p. 210)	« ... redoutant la présence invisible d'un tokoloshi. » (p. 254)	« ... redoutant la présence invisible d'un tokoloshi (esprit malfaisant). »	« ... redoutant la présence invisible d'un tokoloshi. »

Tableau 14. Occurrence 14 : Tokoloshi (Source : élaboration personnelle).

Le tokoloshi (ou tokoloshe) désigne un esprit ou un lutin maléfique issu du folklore et des croyances populaires d'Afrique australe. La traductrice (p. 254) et DeepL conservent l'emprunt lexical brut (« un tokoloshi »), laissant le lecteur appréhender le terme par le contexte narrativement opaque. À l'inverse, ChatGPT ajoute une explication qui ne figure pas dans le texte source : « (esprit malfaisant) ». Le sens devient plus accessible, alors que la référence culturelle est moins présente.

3. Discussion

L'analyse des quatorze occurrences d'*Americanah* montre que l'érosion des socioculturèmes ne résulte pas principalement de leur disparition, mais apparaît plutôt lorsque leur sens, leur fonction ou leur portée symbolique se transforment au cours de la traduction. Cette conception rejoint celle défendue dans un précédent travail (Ova Bengono, 2026, p. 45), pour qui l'érosion de sens ne désigne pas une simple disparition des pratiques, mais un processus de transformation des symboles, c'est-à-dire une recomposition interne des valeurs au sein d'un même espace discursif. Les résultats ne révèlent donc pas une homogénéisation systématique des éléments culturels par les outils d'intelligence artificielle. L'analyse des différentes catégories fait apparaître un autre facteur, à savoir que la résistance d'un socioculturème ne dépend pas seulement de sa catégorie, qu'elle soit alimentaire, religieuse ou identitaire, mais aussi de l'existence d'un équivalent dans la langue cible qui semble correspondre au terme source sans en restituer toute la portée culturelle. C'est précisément dans ce cas que se manifeste le leurre d'équivalence.

Ce concept désigne tout équivalent lexical disponible dans la langue cible qui, en raison de sa proximité morphologique ou sémantique avec le terme source, donne l'illusion d'une équivalence alors qu'une divergence culturelle persiste et entraîne une érosion du substrat culturel. Cette proximité de surface ne suffit toutefois pas à elle seule à produire le leurre : encore faut-il que la traduction reste par ailleurs fluide et grammaticalement correcte, condition sans laquelle rien ne viendrait masquer la perte culturelle aux yeux du lecteur. Lorsqu'un tel leurre n'existe pas, les trois traducteurs convergent vers l'emprunt. Lorsqu'un leurre existe en revanche, comme Aunty dont « tante » est le décalque immédiat, Chief dont « chef » est la traduction littérale, Americanah que « l'Américaine » semble légitimement

gloser, ou Non-American Black que « Noir non américain » traduit mot à mot, l'érosion devient à la fois plus fréquente et plus discrète : le texte cible reste fluide et grammaticalement irréprochable, si bien que rien ne signale au lecteur la perte de charge culturelle qui vient de se produire. C'est dans cette seconde configuration, et non dans la première, que se concentrent les pertes les plus significatives du corpus, notamment chez DeepL.

Cette dynamique éclaire la distinction, entrevue dans les résultats, entre deux régimes d'érosion algorithmique qui semblent de nature différente. DeepL, système de traduction automatique neuronale optimisé pour la fluidité et la correspondance lexicale, domestique de façon quasi systématique le socioculturème dès qu'un équivalent de surface est disponible dans la langue cible, indépendamment de sa justesse pragmatique. Cette tendance rejoint la notion de domestication décrite par Venuti (1995) à propos de la traduction humaine, mais pourrait s'expliquer ici moins par un choix stratégique que par un biais structurel de l'architecture neuronale elle-même, portée vers la fluidité plutôt que vers la fidélité culturelle. ChatGPT, à l'inverse, recourt davantage à l'explicitation que DeepL, quand bien même ces précisions ne figurent pas dans le texte source ; DeepL reste plus proche de la formulation originale, sans pour autant restituer toute la dimension culturelle des socioculturèmes. Cette différence pourrait tenir à la nature même des deux outils, l'un conçu pour la traduction automatique au sens strict, l'autre pour la génération de texte conversationnel, mais cette hypothèse mériterait d'être vérifiée sur un corpus plus large. Autrement dit, DeepL semble éroder en remplaçant le socioculturème par un faux équivalent, tandis que ChatGPT érode plutôt en dissolvant son opacité dans une glose. Dans les deux cas, le socioculturème n'est pas supprimé, il est rendu transparent.

La traduction éditée se distingue nettement des deux versions produites par l'IA. Anne Damour conserve plusieurs éléments culturels, comme la particule o et les titres Chief et Aunty, tout en procédant à certaines substitutions, comme dans le cas des œufs mimosa. Dans sa traduction, l'érosion apparaît donc dans des choix précis et ponctuels, là où elle se manifeste, dans les versions de l'IA, surtout par l'explicitation, la normalisation ou le remplacement de certains éléments culturels. Ces changements restent parfois difficiles à repérer, précisément parce que les traductions demeurent fluides.

Ces résultats invitent à reconsidérer la manière dont la qualité d'une traduction est habituellement évaluée. Un texte fluide et grammaticalement correct peut ainsi masquer une érosion culturelle que les critères linguistiques classiques ne permettent pas de détecter, ce qui interroge en particulier les pratiques de traduction assistée par IA dans les contextes éditoriaux ou littéraires, où le recours croissant à ces outils, notamment pour une première ébauche, pourrait introduire ce type d'érosion sans que traducteurs ou lecteurs en aient toujours conscience. Le concept de leurre d'équivalence offre alors un outil d'analyse pour repérer ces pertes discrètes, au-delà de la seule vérification lexicale. Ces résultats sont néanmoins à nuancer au regard du périmètre de l'étude : le corpus limité à quatorze occurrences et à un seul roman ne permet pas d'établir une tendance générale, et la généralisation de la notion de leurre d'équivalence à d'autres configurations linguistiques et culturelles mériterait une vérification sur un corpus plus large.

Conclusion

Cette étude examine l'érosion des socioculturèmes dans la traduction littéraire, à travers le cas d'Americanah traduit par un humain, ChatGPT et DeepL. Les résultats répondent à la problématique de départ en montrant que l'érosion concerne peu les termes qui n'ont pas d'équivalent direct en français, ChatGPT les conservant davantage en les accompagnant d'une explication, tandis que DeepL et la traduction humaine tendent vers d'autres stratégies ; dans tous les cas cependant, une partie de la portée culturelle se réduit dès qu'un équivalent existe

dans la langue cible. La traduction humaine présente une érosion plus ciblée, concentrée dans des choix précis, alors que celle des outils d'IA apparaît surtout dans la normalisation et l'explicitation des éléments culturels. Ces résultats montrent donc que l'analyse de la traduction automatique ne peut pas porter uniquement sur la fidélité des mots, mais doit aussi examiner les changements qui touchent le sens culturel des expressions traduites.

Le lissage culturel ne touche pas tous les socioculturèmes de la même façon, et cette différence s'explique en partie par la nature de leur charge culturelle. Lorsqu'un socioculturème renvoie à un référent concret et isolable, comme un plat ou un objet, il résiste mieux à l'érosion. En revanche, lorsque son sens dépend des relations sociales, du contexte ou des usages d'une communauté, sa traduction favorise davantage la normalisation. Ce constat interroge les critères qui contribuent à expliquer les choix observés dans les sorties lorsqu'elles traitent des éléments qui restent difficiles à cerner dans la langue cible. On peut alors se demander si des ajustements dans la formulation des consignes données à ces modèles suffiraient à modifier ces résultats, ou si les différences observées tiennent également aux caractéristiques des systèmes et aux conditions dans lesquelles les traductions sont générées. Une piste consisterait par exemple à demander explicitement la conservation de certains termes sans explicitation, plutôt qu'à solliciter une formulation plus accessible pour le lecteur. Cette piste reste toutefois à examiner, notamment à partir de comparaisons entre différentes consignes et différents paramètres d'utilisation. Ces résultats sont néanmoins à considérer au regard de certaines limites méthodologiques. Le corpus, constitué de quatorze socioculturèmes extraits d'un seul roman, ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des traductions littéraires ni à tous les outils d'intelligence artificielle ; il ne permet pas non plus de conclure sur toutes les catégories de socioculturèmes, certaines n'étant représentées que par une ou deux occurrences dans le corpus retenu. Les sorties d'IA analysées ont par ailleurs été produites en mai 2026, avec les versions gratuites de ChatGPT et de DeepL, sans ajustement de prompt ; elles rendent donc compte d'un état des outils à cette période précise et pourraient évoluer avec les mises à jour ultérieures des systèmes ou avec des consignes de traduction plus élaborées. Ces contraintes invitent à une lecture prudente des tendances dégagées, qui valent pour le corpus étudié sans prétendre à une portée universelle. Ces limites ouvrent en retour plusieurs pistes de recherche. Un corpus plus étendu, couvrant plusieurs œuvres et un plus grand nombre de systèmes de traduction, permettrait de vérifier si les régimes d'érosion distingués ici, entre substitution par faux équivalent et dissolution par explicitation, se confirment au-delà d'Americanah. Une comparaison des versions payantes ou personnalisées des outils d'IA, ainsi que des sorties obtenues avec des consignes de traduction plus détaillées, permettrait également de vérifier si le leurre d'équivalence relève d'abord d'un choix de formulation ou d'un biais plus structurel, lié à l'entraînement même de ces systèmes. Plus largement, ces résultats invitent à poursuivre l'analyse des conditions dans lesquelles les outils d'IA préservent, affaiblissent ou reconfigurent les éléments socioculturels dans le processus traductif, au-delà de la seule équivalence lexicale.

Références bibliographiques

Adichie, C. N. (2013). *Americanah*. Alfred A. Knopf.

Adichie, C. N. (2015). *Americanah* (A. Damour, trad.). Gallimard.

Berman, A. (1984). *L'épreuve de l'étranger : Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*. Gallimard.

Budimir, B. (2025). The challenge of translating culture-specific items: Evaluating MT and LLMs compared to human translators. In *Proceedings of Machine Translation Summit XX: Volume 1* (pp. 455–467). European Association for Machine Translation

DeepL SE. (2026). *DeepL Translate* [Machine translation system].

Holmes, J. S. (1988). The name and nature of translation studies. In Translated! Papers on literary translation and translation studies (pp. 67–80). Rodopi. (Original work presented 1972)

Kenny, D. (2022). *Human and machine translation.* In D. Kenny (Ed.), *Machine translation for everyone: Empowering users in the age of artificial intelligence* (pp. 23–49). Language Science Press. https://doi.org/10.5281/zenodo.6653406

OpenAI. (2026). *ChatGPT* [Large language model].

Ova Bengono, S. V. (2026). La traduction intralinguale comme espace d'érosion des socioculturèmes : le cas du roman *Les Aquatiques* d'Osvalde Lewat. *Akofena*, *5*(20), 43-50. https://doi.org/10.48734/AKOFENA

Toury, G. (1995). *Descriptive translation studies and beyond*. John Benjamins.

Venuti, L. (1995). *The translator's invisibility: A history of translation*. Routledge.

Wang, Q., Amini, M., & Tan, D. A. L. (2025). Strategies, errors, and challenges in translating culture-specific items in Chinese-English literary works: A systematic review. *Jurnal Arbitrer, 12* (2), 259–273. https://garuda.kemdiktisaintek.go.id/documents/detail/5126862 (consulté le 13/10/2026).

Annexes. Tableaux récapitulatifs des occurrences et des différentes traductions

TS	**TC**	**ChatGPT**	**DeepL**
[…] you will be a serious Americanah' (104)	[…] tu seras une vraie Americanah.'(143)	[…] tu seras une véritable Americanah. »	[…], tu seras une vraie Américaine. »
« You people must be discussing the next Been-To meeting. » (391)	« Vous êtes sans doute en train de parler de la prochaine réunion des Been-To ? (547)	— Vous devez être en train de discuter de la prochaine réunion des Been-To.	"Vous devez être en train de discuter de la prochaine réunion du Been-To.".
"Do you remember when Dike was telling you something and he said 'we black folk' andyou told him 'you are not black'?'. (369)	'Tu te souviens du jour où Dike te racontait quelque chose et a dit 'nous autres Noirs' et tu lui as répondu 'tu n'es pas noir' ? ' (515)	— Tu te souviens quand Dike te racontait quelque chose et qu'il a dit : 'nous, les Noirs', et que tu lui as répondu : 'Tu n'es pas noir' ?	'Tu te souviens quand Dike te racontait quelque chose et qu'il a dit 'nous, les Noirs', et que tu lui as répondu 'tu n'es pas noir' ?'
'Sometimes in America, Race Is Class' with the story of his dramatic change, and end with: It didn't matter to him how much money I had. As far as he was concerned I did not fit as the owner of that stately house because of the way I looked. In America's public discourse, 'Blacks' as a whole are often lumped with	'Parfois en Amérique, la race est la classe' avec le récit de ce changement spectaculaire, et le conclurait ainsi : Peu lui importait, combien je gagnais. Pour lui, je ne correspondais pas à l'image de la	'Parfois, aux États-Unis, la race tient lieu de classe sociale', explique-t-il en relatant son remarquable parcours d'ascension sociale, avant de conclure : 'La quantité d'argent que je possédais	'Parfois, en Amérique, la race, c'est la classe sociale', en racontant l'histoire de son changement radical, et de conclure ainsi : 'Peu lui importait que j'aie de l'argent ou non. À ses yeux, je n'avais

'Poor Whites.' (169)	propriétaire de cette maison majestueuse, à cause de mon apparence. (235)	n'avait aucune importance à ses yeux. Pour lui, mon apparence ne correspondait pas à celle du propriétaire d'une telle demeure. Dans l'imaginaire collectif américain, les Noirs sont souvent associés à la pauvreté, voire confondus avec les Blancs pauvres.'	pas ma place en tant que propriétaire de cette maison majestueuse à cause de mon apparence. Dans le discours public américain, les 'Noirs' dans leur ensemble sont souvent assimilés aux 'Blancs pauvres'.

TS	**TC**	**ChaGPT**	**DeepL**
During her first year in America, when she took New Jersey Transit to Penn Station and then the subway to visit Aunty Uju in Flatlands (Adichie 12)	Au cours de sa première année en Amérique, quand elle prenait le New Jersey Transit jusqu'à Penn Station puis le métro pour rendre visite à Tante Uju à Flatlands, (9)	Au cours de sa première année aux États-Unis, lorsqu'elle prenait le train de banlieue de NJ Transit jusqu'à Penn Station, puis le métro pour rendre visite à tante Uju à Flatlands...	Au cours de sa première année aux États-Unis, lorsqu'elle prenait le New Jersey Transit jusqu'à Penn Station, puis le métro pour rendre visite à tante Uju à Flatlands
Uncle, you must eat o ! There is more meat in the kitchen! Let me bring you another Guinness! (35)	Oncle, il faut que tu manges o ! Il y a encore de la viande à la cuisine ! Je vais t'apporter une autre Guinness ! (42)	Oncle, tu dois manger, hein ! Il y a encore de la viande dans la cuisine ! Laisse-moi t'apporter une autre Guinness !	Mon oncle, tu dois manger ! Il y a encore de la viande dans la cuisine ! Je vais t'apporter une autre Guinness !
She had a high, girlish voice. They were supposed to be at Chief's house for the party (28)	Elle avait une voix enfantine, haut perchée. Ils étaient censés se retrouver chez Chief pour la réception […] (32)	Elle avait une voix enfantine, aiguë. Ils étaient censés se retrouver chez le Chief pour la réception.	She had a high-pitched, childlike voice. They were supposed to meet at Chief's for the reception

TS	**TC**	**ChatGPT**	**DeepL**
'She loved eating […], jollof rice cooked with a lot of oil, fried plantains, boiled yams, […] (397)	Elle aimait manger […] le riz jollof préparé avec beaucoup d'huile, le plantain frit, l'igname bouillie […] (552)	Elle aimait manger […] le riz jollof cuit avec beaucoup d'huile, les bananes plantains frites, les ignames bouillies,	Elle adorait manger […] du riz jollof cuit avec beaucoup d'huile, des bananes plantains frites, des ignames bouillies
he would come by to visit	Par la suite, il revint lui dire bonjour,	Il venait lui rendre visite, lui dire bonjour,	Il passait la voir, pour lui dire bonjour,

her, […] sometimes bringing a pack of suya, hot and spicy, […]. (94)	apportant parfois un paquet de suya chaud et épicé, enveloppé dans du papier journal taché de graisse. (129)	apportant parfois un paquet de suya, chaud et épicé, enveloppé dans du papier journal taché d'huile. (94)	apportant parfois un paquet de suya, chaud et épicé, enveloppé dans du papier journal taché d'huile. (94)
She ate fluffy eggs and thinly sliced salmon and crescents of fresh melon, […] (199)	Elle mangeait des œufs mimosa, de minces tranches de saumon, des parts de melon, […] (279)	Elle mangeait des œufs moelleux, du saumon finement tranché et des quartiers de melon frais,	Elle mangeait des œufs moelleux, du saumon finement tranché et des croissants de melon frais,

TS	**TC**	**ChatGPT**	**DeepL**
Common harlot! God forbid that you will touch our brother's property! Prostitute! You will never live in peace in this Lagos!'(90)	Putain ! Que Dieu t'empêche de toucher à ce qui appartient à notre frère ! Prostituée ! Tu ne vivras jamais en paix à Lagos ! (124)	Commune prostituée ! Que Dieu nous en préserve que tu touches la propriété de notre frère ! Prostituée ! Tu ne vivras jamais en paix dans ce Lagos !	Maudite prostituée ! Dieu nous en préserve que tu t'en prennes aux biens de notre frère ! Prostituée ! Tu ne vivras jamais en paix dans ce Lagos !' (90)
Ifemelu put the phone down and thought of her mother, how she often blamed the devil. The devil is a liar. The devil wants to block us. She stared at the phone, and then at the bills on her table, a tight, suffocating pressure rising inside her chest. (145)	Ifemelu raccrocha et pensa à sa mère, qui s'en prenait souvent au diable. Le diable est un menteur. Le diable veut nous empêcher d'avancer. Elle contempla le téléphone, puis les factures sur la table, sentant l'angoisse oppresser sa poitrine. (201)	Ifemelu reposa le téléphone et pensa à sa mère, à la façon dont elle accusait souvent le diable. Le diable est un menteur. Le diable veut nous bloquer. Elle fixa le téléphone, puis les factures sur sa table, une pression serrée et étouffante montant dans sa poitrine.	Ifemelu raccrocha le téléphone et pensa à sa mère, à la façon dont celle-ci blâmait souvent le diable. Le diable est un menteur. Le diable veut nous barrer la route. Elle fixa le téléphone, puis les factures posées sur sa table, une pression intense et suffocante montant dans sa poitrine.

TS	**TC**	**ChatGPT**	**DeepL**
Dear Non-American Black, when you make the choice to come to America, you become black. (221)	Cher Noir non américain, quand tu fais le choix de venir en Amérique, tu deviens noir. Cesse de discuter. Cesse de dire je suis jamaïcain ou je suis ghanéen. L'Amérique s'en fiche. (311)	Cher Noir non-américain, lorsque tu fais le choix de venir en Amérique, tu deviens noir.	Cher Noir non américain, lorsque tu choisis de venir en Amérique, tu deviens noir
'Some people said she did touch and follow on him, the	Certains prétendaient qu'elle l'avait ensorcelé avec un	Certaines personnes disaient qu'elle avait eu recours au touch and	Certains disaient qu'elle avait utilisé le 'touch and follow' sur lui, ce

sort of juju that good medicine men made, to help women catch men and hold on to them. Anita said it was definitely tokoloshi, like touch and follow but stronger.' (179)	touch and follow, le genre de juju fabriqué par les meilleurs hommes-médecine avec des poils pubiens et des rognures d'ongles de pied coupés à l'aube, pour aider les femmes à mettre le grappin sur un homme et le retenir […]Anita […] déclara que c'était forcément un tokoloshe, comme un touch and follow, mais en plus puissant (249)	follow sur lui, une sorte de juju que fabriquaient de bons guérisseurs, avec des poils pubiens et des ongles d'orteils coupés à l'aube, pour aider les femmes à attraper les hommes et à les garder. […] Anita, disait que c'était forcément un tokoloshe, comme le touch and follow mais plus puissant	genre de sortilège que les bons sorciers concoctaient avec des poils pubiens et des ongles de pied coupés à l'aube, pour aider les femmes à séduire les hommes et à les garder. Anita [..]disait que c'était sans aucun doute un tokoloshi, comme le 'touch and follow', mais en plus puissant : une racine qui pousse jusqu'à la taille d'un bébé et dont le propriétaire n'a qu'à l'envoyer chercher de l'argent. 'Elle peut trouver de l'argent partout.'

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

La dualidad de los roles femeninos en *Cien años de soledad* (1982) y *Crónica de una muerte anunciada* (1981) de Gabriel García Márquez

The duality of female roles in One Hundred Years of Solitude (1982) and Chronicle of a Death Foretold (1981) by Gabriel García Márquez

Bassirou THIAW
Département de Langues Romanes (Espagnol)
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Senegal)
Email : bassirouthiaw6@gmail.com
Orcid id: https://orcid.org/0009-0000-5184-1457

Resumen: Este artículo analiza lo compleja dicotomía de los roles femeninos en *Cien años de soledad* (1982) y *Crónica de una muerte anunciada* (1981), donde algunas mujeres actúan simultáneamente como impulsoras de la cohesión social y como guardianas y preservadoras de tradiciones patriarcales opresivas. Por una parte, se aborda a la mujer como eje contra la descomposición social, posicionando como la espina dorsal que protege la integración de la estirpe y su desarrollo socio económico. Por otra parte, se analiza a los personajes femeninos como conservadoras y al mismo tiempo víctimas de los códigos de honor o de las costumbres tradicionales. Ahora, se resalta el sistema patriarcal a través de la crianza y la rigidez moral que permite asegurar la perpetuidad de las normas de honor masculino y del orden familiar. Esta investigación tiene como objetivo examinar cómo los personajes femeninos operan habitualmente como elementos de cambio socioeconómico contra las divisiones de clase, la perpetuidad de los linajes y, paradójicamente, como agentes fundamentales que preservan y sufren, a la vez, los códigos de honor patriarcales. Entonces, se aborda desde un enfoque específico que adopta un esquema de carácter comparativo, basándose particularmente en *Cien años de soledad* y en *Crónica de una muerte anunciada* de Gabriel García Márquez.

Palabras clave: Rol, Dualidad, Personajes femeninos, Honor.

Résumé : Cet article vise à analyser la dichotomie complexe des rôles féminins dans *Cien años de soledad* y *Crónica de una muerte anunciada*, où certaines femmes agissent à la fois comme moteurs de la cohésion sociale et comme gardiennes et défenseuses de traditions patriarcales oppressives. D'une part, la femme est envisagée comme un rempart contre la décomposition sociale, constituant l'épine dorsale qui préserve la cohésion de la lignée ainsi que son développement socio-économique. D'autre part, les personnages féminins sont analysés à la fois comme les gardiennes et les victimes des codes d'honneur ou des coutumes traditionnelles. Par ailleurs, le système patriarcal est mis en évidence à travers l'éducation et la rigueur morale, qui garantissent la pérennité des normes de l'honneur masculin et de l'ordre familial. Cette recherche vise à examiner comment les personnages féminins agissent généralement comme des vecteurs de changement socio-économique face aux divisions de classe et à la perpétuation des lignées, tout en étant, paradoxalement, des agents fondamentaux qui, à la fois, préservent et subissent les codes d'honneur patriarcaux. L'étude adopte une approche comparative spécifique, s'appuyant notamment sur *Cien años de soledad* et dans *Crónica de una muerte anunciada* de Gabriel García Márquez.

Mots-clé : Rôle, Dualité, Personnages féminins, Honneur.

Abstract: This article aims to analyze the complex dichotomy of female roles in *Cien años de soledad* and *Crónica de una muerte anunciada*, in which some women act simultaneously as drivers of social cohesion and as guardians and preservers of oppressive patriarchal traditions. On one hand, women are presented as a bulwark against social decay, serving as the backbone that safeguards the integrity of the lineage and its socioeconomic development. On the other hand, female characters are examined both as upholders of—and, simultaneously, as victims of—codes of honor and traditional customs. Furthermore, the patriarchal system is highlighted through

the processes of upbringing and the moral rigidity that ensure the perpetuation of masculine codes of honor and the established family order. This research aims to examine how female characters typically function as agents of socioeconomic change challenging class divisions and the perpetuation of lineages, while paradoxically acting as pivotal figures who both uphold and suffer the consequences of patriarchal codes of honor. The study employs a comparative approach, focusing specifically on Gabriel García Márquez's One Hundred Years of Solitude and Chronicle of a Death Foretold.

Keywords: Role, Duality, Female characters, Honor.

Reçu le : 03/08/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introducción

A lo largo del tiempo, el rol de los personajes femeninos ha evolucionado considerablemente en la literatura latinoamericana y del Caribe. A partir del siglo XIX, las mujeres han pasado de ser objetos pasivos, sumisos, reprimidos, considerados incluso como bienes y patrimonio del hombre a sujetos activos y subversivos en la literatura contemporánea ficcional. Sus opiniones y pensamientos han sido frecuentemente ignorados y sus palabras tenían poca importancia. En aquel contexto, el cuerpo de la mujer era maltratado con impunidad, desamparado e invisibilizado en su totalidad. Por tanto, en cierto contexto de la ficción literaria, la mujer, sometida a estructuras machistas, ha intentado superarlas y cuestionarlas para ser un elemento indispensable en las producciones literarias. Históricamente, la mujer ha sido el rostro de la desigualdad y la debilidad, mientras que a lo largo del tiempo han demostrado todo lo contrario: « […] los libros de historia generalmente narran acontecimientos heroicos en los que casi nunca aparecen mujeres y solemos pensar que, relegadas a un segundo plano, nuestras antecesoras observaron pasar la vida sin tener ninguna injerencia en ella [...]» (Valcke, 2010, p. 201). Así, tal como lo dice Valcke, los personajes femeninos han sido dejados a un lado, subestimados e ignorados.

Sin embargo, se tratará de mostrar cómo la mujer se convierte en una figura importante en la literatura y cómo su papel es primordial hasta el punto de poder afirmar que, sin las mujeres, estas historias no hubieran sido tan exquisitas e ingeniosas. Más allá de esto, pretendemos contrastar cómo la dualidad de roles de los personajes femeninos se estructura claramente en las obras de nuestro corpus y cómo su construcción literaria permite examinar algunas estructuras culturales y sociales colombianas.

En la narrativa garciamarquina, se ofrece, a partir de personajes femeninos específicos, una lectura particularmente exuberante sobre el tipo de organización social y los mecanismos de reproducción sociocultural. En ambas novelas seleccionadas, el rol femenino no aparece únicamente como un mero elemento biológico ni como un tema de estudio aislado, sino que actúa como un mecanismo narrativo sociocultural que vincula poder, regulación social y moral, cuidado, preservación de la memoria colectiva e incluso, en entornos intranquilos, la violencia.

En *Cien años de soledad* y *Crónica de una muerte anunciada,* los roles femeninos se erigen en relación con las estructuras de orden familiar, público y simbólico que a veces tienden a normalizar el mundo, pero pueden asimismo confinarlo en una onda repetitiva. De este modo, nace la dualidad: por una parte, las mujeres operan como ejes contra la división social a través del trabajo, la preservación de lazos familiares, la gestión del hogar y la continuidad. Por otro lado, funcionan como perpetuadoras y, a la vez, víctimas de normas patriarcales o de honor que definen la reputación, posibilitan el control del cuerpo femenino, regulando el acceso a los valores sociales de las mujeres. Por lo tanto, esta dualidad no se manifiesta como una divergencia formal, sino que constituye un choque estructural entre la

autonomía femenina habilitada para mantener la vida y su integración en estructuras normativas que las obligan a gestionar y hacer respetar las normas sociales aun siendo destructivas.

Por lo tanto, hemos juzgado necesario seleccionar estas dos novelas no porque sean del mismo autor, sino porque responden pertinentemente al análisis de la dualidad de los roles femeninos relacionada con las costumbres tradicionales, el orden familiar y los códigos de honor patriarcales. Además, las novelas *Cien años de soledad* y *Crónica de una muerte anunciada* ofrecen ámbitos literarios donde los personajes femeninos y las estructuras patriarcales tienen una relación inherente que permite estudiar los diferentes roles que desempeñan las mujeres en el seno de los hogares y para la preservación de las normas sociales. Esto evidencia que la elección de los personajes femeninos se basa en sus valores narrativos y la relación que tienen con los medios de transmisión y conservación de la tradición, el sistema patriarcal, el código de honor, la preservación de la quietud familiar, y particularmente en su habilidad para destacar la dualidad de los roles femeninos. Así, partiendo de una lógica comparativa, este análisis busca establecer las similitudes y los contrastes que aparecen entre ambas novelas del Nobel colombiano y que responden al predominio de las normas patriarcales, las funciones otorgadas a las mujeres y sus responsabilidades en la conservación del orden social familiar representado en la narrativa ficcional garciamarquina.

Ahora bien, el objetivo de este trabajo será examinar cómo algunos personajes femeninos operan frecuentemente como elementos de transformación socioeconómica contra las divisiones de clase, la perpetuidad de los linajes y, paradójicamente, como agentes fundamentales que preservan y sufren, a la vez, los códigos de honor patriarcales. Ante esto, adoptaremos un enfoque de análisis comparativo de algunos personajes femeninos de *Cien años de soledad* y *Crónica de una muerte anunciada,* teniendo en cuenta sus roles narrativos, sus comportamientos en el ámbito hogareño y socioeconómico, y sus relaciones con los códigos de honor e instituciones patriarcales. Para ello, la comparación de las dos obras de nuestro corpus permite determinar las semejanzas y diferencias en la producción literaria de estos personajes femeninos, lo que desemboca en la examinación de las contradicciones entre el poder de un cambio social y la responsabilidad en la perpetuación del orden familiar masculino. De esta manera, nuestra hipótesis plantea que en estas dos novelas del corpus, ciertas mujeres no son meramente sujetos pasivos, sino que desempeñan roles estructuralmente contradictorios o, mejor dicho, ambivalencias. Primero, la figura femenina o especialmente la matriarca actúa como ejecutora que rompe la descomposición y el aislamiento social mediante la autonomía y el realismo firme. Luego, ciertas hembras desempeñan el rol rígido que perpetúa la moral masculina y la estructura patriarcal, lo que evidencia posteriormente la tragedia social, los crimines por honor y sin duda el rechazo de su propio género o identidad.

Entonces, con el fin de comprobar la hipótesis planteada, hemos dividido nuestro trabajo en dos secciones. En primer lugar, intentaremos estudiar a la mujer como eje contra la descomposición social. En segundo lugar, será importante hablar de la mujer como perpetuadora y víctima de las normas de honor.

1. La mujer como eje contra la descomposición social

Partiendo de una perspectiva crítico-comparativa, la dualidad de los roles femeninos puede ser percibida como una relación de doble dimensión. Ambas dimensiones se manifiestan en momentos específicos de las obras, cuyo argumento permite aprehender las contradicciones que determinan la posición de la mujer en el ámbito literario de Gabriel García Márquez. En efecto, el mantenimiento de la familia recae habitualmente en el trabajo doméstico y programado por las mujeres que encarnan la estabilidad histórica. Este comportamiento de los personajes femeninos contribuye también al mantenimiento del sistema familiar y la calma

social, al igual que su implicación en la preservación de las normas patriarcales. Así, es fundamental indicar que el papel que tiene la mujer de manera general en la sociedad ha evolucionado a lo largo del tiempo y actualmente está cambiando de forma positiva. Las mujeres han pasado de ser reprimidas, desatendidas, consideradas como objetos y patrimonio de los varones, donde sus ideas y pensamientos eran menospreciados. Y, lo que es peor, sus voces casi no existían ni tenían importancia, por lo que ellas eran maltratadas con impunidad, pero con el tiempo se convirtieron en mujeres celebradas y exaltadas por muchos escritores. Las mujeres, finalmente, han acertado a romper las estructuras patriarcales y los regímenes machistas. No obstante, a lo largo de la historia ellas han mostrado un rostro diferente después de haber sido víctimas de desigualdades y denostadas.

A través de su concepción literaria, el Nobel colombiano nos presenta novelas que, en realidad, narran la historia de una sociedad dominada tanto por hombres como por mujeres, pero cada uno de estos grupos sociales desempeña un rol primordial en las distintas esferas de la sociedad. En sus novelas, especialmente el papel de la mujer ha sido mucho considerado, a menudo, mediante la postura que García Márquez les otorga. Habitualmente, este último les diferencia por la edad, el carácter, etc., pero todas tienen en común la fuerza y la perseverancia. Así, cada una de ellas refleja desde diferentes características los matices de la mujer, especialmente la colombiana. Queda claro que son estos aspectos los que tienen en común los que reflejan todos los personajes femeninos a lo largo de la evolución histórica. En la narrativa de García Márquez, si bien se demuestra que son los hombres los que lideran y van a la guerra, son las mujeres quienes mantienen la continuidad y el orden, formando también la columna vertebral de cada una de las sociedades ficticias inventadas por el autor colombiano. Considerando el papel remarcable de las mujeres en la sociedad, García Márquez afirma en una entrevista que «para sentirme seguro necesito tener siempre una mujer a mi lado. Es como si ellas pudieran resolverme todos los problemas. Creo que hasta me defenderían a puños llegado el momento» (Mendoza, 2014, en línea). Estas palabras muestran cómo las mujeres influyeron en la vida del autor; viéndose incluso reflejadas en muchos de los personajes femeninos de sus obras literarias.

En primer lugar, uno de los personajes femeninos más relevantes de la narrativa de García Márquez es Úrsula Iguarán[1], la matriarca en *Cien años de soledad*. Esta, siendo un personaje femenino muy importante para el autor, simboliza también de manera general la mujer latinoamericana y especialmente a la propia abuela materna del Nobel colombiano, Tranquilina Iguarán[2]. Úrsula es un personaje indispensable en la vida de los Buendía y de todo el pueblo de Macondo. Fue ella quien, al ver que su marido se estaba perdiendo en las locuras e inventos de los gitanos, tomó las riendas de la casa y del pueblo que su esposo acababa de fundar tal y como lo hizo en realidad Tranquilina Iguarán, la abuela del novelista García Márquez: «La abuela Tranquilina también ayudaba en las labores finales de la platería incrustando rubíes, puliendo y limpiando las joyas» (Saldívar, 2006, p. 28). Úrsula se encarga

[1]Por su parte, la viuda tatarabuela de García Márquez, Juana Hernández de Márquez, había encontrado un segundo amor en Riohacha, Blas Iguarán, con quien tuvo una hija en 1827, Rosa Antonia Iguarán Hernández, quien, por tanto, fue medio hermana del bisabuelo Nicolás del Carmen Márquez Hernández. Rosa Antonia, a su vez, tuvo tres hijos naturales con el guajiro Agustín Cotes: Tranquilina, la abuela del novelista, Rosa Antonia y José Antonio Iguarán Cotes. Así que, por obra y gracia de la tatarabuela castellana que llegó a Colombia desde las islas Canarias en un año impreciso de la tercera década del siglo XIX, los abuelos de García Márquez fueron primos hermanos, como José Arcadio y Úrsula Iguarán en *Cien años de soledad*. En Saldívar, D. (2006). *García Márquez el viaje a la semilla*. Ediciones Folio, p. 27.

[2]García Márquez la recordaría siempre no sólo como la mujer infatigable e imaginativa que lo crio, sino como la tía sabia y protectora del pueblo. Era tan católica y supersticiosa (…). Aunque la estampa venerable de la abuela será el prototipo de Úrsula Iguarán, es con la personalidad de la tía Mama con la que García Márquez armará lo esencial de Úrsula Iguarán (Saldívar, 2005, p. 92-93).

de impulsar la economía del pueblo, creando un pequeño negocio con el cual gestiona la fortuna de la familia Buendía:

> La laboriosidad de Úrsula andaba a la par con la de su marido. Activa, menuda, severa, aquella mujer de nervios inquebrantables, a quien en ningún momento de su vida se la oyó cantar, parecía estar de todas partes desde el amanecer hasta muy entrada la noche, siempre perseguida por el suave susurro de sus pollerines de olán. (García Márquez, 1982, p. 17)

Úrsula desempeña asimismo un papel de criadora universal, lo que le permite no solo criar bien a sus propios hijos, sino también hacerse cargo de la educación de los nietos de la familia, bisnietos e incluso los hijos ilegítimos de los Buendía, intentando incansablemente corregir sus destinos para que no hereden las imperfecciones de sus padres, tal como lo podemos ver con uno de los hijos ilegítimos de José Arcadio y Pilar Ternera:

> El hijo de Pilar Ternera fue llevado a casa de sus abuelos a las dos semanas de nacido. Úrsula lo admitió de la mala gana, vencida una vez más por la terquedad de su marido que no pudo tolerar la idea de que un retoño de su sangre quedara navegando a la deriva, pero impuso la condición de que se ocultara al niño su verdadera identidad. Aunque recibió el nombre de José Arcadio, terminaron por llamarlo simplemente Arcadio para evitar confusiones. (García Márquez, 1982, p. 47)

Esta concepción del papel de Úrsula en la novela *Cien años de soledad*, de manera similar, puede ser comparada con la de la Mamá Grande en *Los funerales de la Mamá Grande*. Esta última representa también una figura emblemática en la vida literaria de García Márquez. Además, más allá de la leyenda de que la Mamá Grande es físicamente impresionante, es destacada así a través de su rigidez matriarcal hasta el punto de ser considerada como el centro de gravedad del pueblo. Toda la fortuna de Macondo ha estado ligada a su cercanía y su apellido un cerco sacramental en el cual casi nadie podía escapar:

> Durante el presente siglo, La mamá grande había sido el centro de gravedad de Macondo, como sus hermanos, sus padres y los padres de sus padres lo fueron en el pasado, en una hegemonía que colmaba dos siglos. La aldea se fundó alrededor de su apellido de los postes del telégrafo, de todas las haciendas y hasta de la vida misma. Tan poderosa era que nadie pensaba que fuera mortal. (García Márquez, 1962, p. 195)

Por otra parte, continuando con el importante rol de Úrsula en *Cien años de soledad*, cabe añadir que es el único personaje que alcanza a trascender a la mayoría de su descendencia y, debido a su presencia indispensable en la narrativa garciamarquina, el novelista la deja ver morir a cinco de las siete generaciones de la familia Buendía o, mejor dicho, estar presente en el transcurso de casi toda la obra, lo que nos permite considerarla como la conservadora de la estirpe, una afirmación que parece ser confirmada por García Márquez cuando aseguraba en *El olor de guayaba* que:

> Creo que las mujeres sostienen el mundo en vilo, para que no se desbarate mientras los hombres tratan de empujar la historia. (…) –las mujeres, según parece, no sólo aseguran la continuidad de la estirpe, sino también de la novela. ¿Es quizás el secreto de la extraordinaria longevidad de Úrsula Iguarán? -Sí, ella ha debido morir antes de la guerra civil, cuando se acercaba a los cien años de edad. Pero descubrí que si se moría, el libro se derrumbaba. Cuando muere, ya el libro tiene tanto vapor que no importa lo que ocurra después. (Apuleyo Mendoza, 1982)

Por tanto, una muerte prematura de Úrsula Iguarán habría tenido al final como consecuencia una historia sin vida ni sentido, lo que sin duda la convierte en eje de la obra a causa de su rol fundamental, caracterizado muchas veces por su furor, su clarividencia, su fuerza y su compromiso de buscar siempre el bienestar de todos. Este papel le ofrece así el poder y la legalidad sobre sus hijos, bisnietos y más sobre el resto del pueblo, haciendo que su

autoridad nunca sea cuestionada, sino aceptada por todos. A la vista de esto, podemos afirmar sin vacilación que Úrsula es el espíritu de los Buendía en particular y de Macondo en general, ya que cada uno de sus roles es para el beneficio de todos. Sus gestos, inquietudes y esperanzas cuando toda la familia se encuentra en medio de la soledad, son las pruebas de su importancia: «Sin embargo, en la impenetrable soledad de la decrepitud dispuso de tal clarividencia para examinar hasta los más insignificantes acontecimientos de la familia, que por primera vez vio con claridad las verdades que sus ocupaciones de otro tiempo le habían impedido ver» (García Márquez, 1982, p. 266). Su liderazgo y su capacidad para vencer son una de las cualidades más sobresalientes de la mujer colombiana. Permanentemente, como Úrsula, la mujer colombiana está luchando por los derechos humanos, la solidaridad, la democracia y la quietud familiar, asumiendo como responsabilidad el papel de matriarca del hogar, facilitando todo lo que su gente necesita. La matriarca Úrsula no solo toma las riendas de su familia, sino que también contribuye en todas las esferas de la vida, ya sea social, política o económica, buscando siempre mantener el orden en todo momento.

Del mismo modo, este rol de Úrsula es semejante a lo que hemos visto en la novela *Maïmouna* de Abdoulaye Sadji con la matriarca Yaye Daro, uno de los personajes femeninos más importantes de la obra. Esta mujer desempeña un papel primordial en la obra del autor senegalés debido a sus buenas cualidades de mujer africana y senegalesa en particular, como el amor al trabajo para no depender de nadie, su rol de educadora, su valentía, etc. Según Yaye Daro, como la mujer nace libre, debe participar en todas las prestaciones colectivas y personales, en todas las actividades penosas de la vida. Consciente de esto, Yaye Daro intenta siempre inculcar estos valores morales a su hija Maïmouna, transmitiéndole una buena educación y un resplandor de fuerza física y emocional. Se puede ver cuando dice: «je veux l'apprendre que les maisons en pierres et les belles cabanes sortent des mains des hommes rarement des mains de l'honnête femme»[3] (1953, p. 65). A través de esta declaración, podemos notar que Yaye Daro es una figura de maternidad estereotipada que intenta siempre cumplir sus deberes socioculturales de una mujer independiente, una madre abnegada que ha criado a su hija Maïmouna.

En este mismo sentido, el papel de la mujer contra la descomposición social es una realidad cuando el pilar femenino se posiciona como eje social que asume una educación restrictiva y severa a fin de mantener a sus hijos en el camino de la perfección. Pura Vicario de *Crónica de una muerte anunciada*, más allá de la crianza rígida reservada a sus hijas, adquiere la responsabilidad de fomentar la composición social en su hogar bajo los códigos morales establecidos por la estructura social del pueblo. Según ella, el mantenimiento de la quietud social viene de una severa vigilancia sobre el cuerpo femenino en el que la mujer, siendo una fuerza protectora de la tradición pese a su carácter represivo, busca impedir la descomposición y el caos que tal vez sería sinónimo de una pérdida de valor moral en una comunidad intolerante. Así, «se consagró con tal espíritu de sacrificio a la atención del esposo y la crianza de los hijos, que a uno se le olvidaba a veces que seguía existiendo. Las dos hijas mayores se habían casado muy tarde. Además de los gemelos, tuvieron una hija intermedia que había muerto de fiebres crepusculares, y dos años después seguían guardándole un luto aliviado dentro de la casa, pero riguroso en la calle» (García Márquez, 1981, p. 51). Esta porción muestra que Pura Vicario no solo educa a sus hijas, sino que también se conforma como un mecanismo de protección social. Esto hace de ella un tejido de cohesión que moldea las actitudes y las costumbres, intentando estabilizar la sociedad en la cual la descomposición social y moral espía todos los rincones. Lo que convierte evidentemente a la mujer en garante de la estabilidad y el único pilar que evita la desintegración completa del tejido social.

[3]Traducción nuestra: quiero aprenderle que las casas en piedras y las bellas cabañas salen de las manos de hombres raramente de manos de la mujer honesta.

Amaranta, la única hija de los fundadores de Macondo, José Arcadio Buendía y Úrsula Iguarán, es uno de los personajes femeninos más excepcionales de la obra *Cien años de soledad* gracias a la firmeza de su carácter. Amaranta representa la pureza y todo lo que significaba en la sociedad y para la mujer en aquella época. Nació no solo de la imaginación de García Márquez, sino también de aquellas figuras familiares que, más allá de su belleza, se esforzaron para permanecer en toda libertad con sus virginidades, dedicándose a la educación de hijos e hijas ajenos o a las tareas domésticas. En muchas entrevistas, el autor colombiano mencionaba que la concepción de Amaranta estaba inspirada en su tía Francisca:

> De aquella época hay dos personajes femeninos que inspiraron o presionaron a Gabo. Una fue su tía: Una mujer muy activa. Estaba todo el día haciendo cosas en esa casa y una vez se sentó a tejer una mortaja, entonces yo le pregunté: ¿Por qué estás haciendo una mortaja? Hijo, porque me voy a morir, respondió. Tejió su mortaja y cuando la terminó se acostó y se murió. Y la amortajaron con su mortaja. Era una mujer muy rara. (Snaije, 2012, p. 4)

De la misma manera, Amaranta juega el rol de la mujer que entrelaza la mortaja e ineluctablemente el futuro de la soledad. Ya que al rechazar estar con Pietro Crespi y posteriormente con el General Gerineldo Márquez, prefiriendo morir a estar con ellos, se dice que les anhelaba no por rencor, sino por pureza y los valores que encarna: « […]. Sino que ambas acciones habían sido una lucha a muerte entre un amor sin medidas y una cobardía invencible, y había triunfado finalmente el miedo irracional que Amaranta le tuvo siempre a su propio y atormentado corazón» (García Márquez, 1982, pp. 267-268). A través del personaje de Amaranta, García Márquez nos presenta temas como el desamor, la virginidad y la soledad, que es un tema central en la novela. Con la soledad, nos enseña que incluso las malas decisiones y el capricho pueden llevar a una persona a un destino lamentable o solitario. A eso, cabe sostener que para Amaranta la soltería y la virginidad son diferentes y ésta simboliza una extrema negación de la sexualidad que no surge de una preferencia religiosa o carencia de deseo, sino de un temor absurdo, llevándola a oponerse a la sexualidad, tal y como lo confirma el narrador: «[…] le indignó el rubor que doró sus mejillas el día en que el sobrino le preguntó hasta cuándo pensaba llevar la venda negra en la mano, porque interpretó la pregunta como una alusión a su virginidad» (García Márquez, 1982, p. 163). Pese a esto, su madre Úrsula la califica posteriormente con la siguiente declaración: «Amaranta, en cambio, cuya dureza de corazón la espantaba, cuya concentrada amargura la amargaba, se la esclareció en el último examen como la mujer más tierna que había existido jamás (…)» (García Márquez, 1982, p. 267).

En esta misma línea, Petra Cotes en *Cien años de soledad* es un personaje que desempeña un rol importante en la cosmovisión literaria de García Márquez y de la continuidad de la estirpe Buendía. Su importancia se ve cuando es considerada como una fuerza vital o bien el origen mismo de la fertilidad. A lo largo de la novela, ella representa el dinamismo desbordado, el impulso y la conexión con la naturaleza, en oposición directa con la firmeza moral y la impotencia mental de Fernanda del Carpio. De hecho, García Márquez, en *El olor de la guayaba*, después de la pregunta "¿cuál es el papel de Petra Cotes en el libro?", afirma que «Un juicio superficial haría pensar que es sólo el reverso de Fernanda. Es decir, una mujer caribe sin los prejuicios morales de las mujeres de los Andes. Pero yo creo más bien que su personalidad tiene mucho que ver con la de Úrsula, pero una Úrsula con un sentido todavía mucho más rudo de la realidad» (1982, p. 42). Su papel principal no es solo el de la mujer amante, sino el de una impulsora económica extraordinaria. Con ella, se nota una perfecta relación directa entre su amor sexual y el de Aureliano Segundo, satisfaciendo al hombre y propulsando al mismo tiempo la vitalidad de la familia, lo que la convierte sin duda en la fuente de la abundancia de los Buendía. Su cama es presentada como el centro de una economía sostenible y de alegría permanente:

> Petra Cotes […] cuyo amor tenía la virtud de exasperar a la naturaleza. Tan persuadido estaba de que era ese el origen de su fortuna, que nunca tuvo a Petra Cotes lejos de sus crías, y aun cuando se casó y tuvo hijos siguió viviendo con ella con el consentimiento de Fernanda. Sólido, monumental como sus abuelos, pero con un gozo vital y una simpatía irresistible que ellos no tuvieron, Aureliano Segundo apenas si tenía tiempo de vigilar sus ganados. Le bastaba con llevar a Petra Cotes a sus criaderos, y pasearla a caballo por sus tierras, para que todo animal marcado con su hierra sucumbiera a la peste irremediable de la proliferación. (García Márquez, 1982, p. 207)

Resulta fundamental mencionar que el papel de Petra Cotes supera el ámbito doméstico para emigrar hacia lo mítico; se la percibe como un amuleto. Su amante, Aureliano Segundo, por su parte, sabía que su riqueza no dependía de su trabajo ni de su cónyuge, sino de ella. Petra es quien trastorna las leyes naturales mediante su deseo profundo, apoyando el delirio de los hombres de la familia Buendía y el despilfarro de aquella época de Macondo.

Por encima de su papel de impulsor económico, Petra Cotes desempeña además un papel determinante en la construcción emocional de Aureliano Segundo. Frente a los estados solitarios donde se perdieron los varones de la casa Buendía, Petra Cotes rescata a su amante de aquel destino impenetrable. El autor la describe como una maestra de la vida, mejorando su carácter y aislándolo de la soledad intelectual para cerrarlo en una realidad saludable. En conjunto, su papel es el de moldear la vida del hombre, dándole un nuevo sentido vital y una personalidad distinta. Podemos observar este papel crucial femenino de Petra Cotes en la descripción que sigue:

> Petra Cotes, consciente de su fuerza, no dio muestras de preocupación. Ella lo había hecho hombre. Siendo todavía un niño lo sacó del cuarto de Melquiades, con la cabeza llena de ideas fantásticas y sin ningún contacto con la realidad, y le dio un lugar en el mundo. La naturaleza lo había hecho reservado y esquivo, con tendencias a la meditación solitaria, y ella le había moldeado el carácter opuesto, vital, expansivo, desabrochado, y le había infundido el júbilo de vivir y el placer de la parranda y el despilfarro, hasta convertirlo, por dentro y por fuera, en el hombre con que había soñado para ella desde la adolescencia. (García Márquez, 1982, p. 220)

Al margen de esto, se considera que Petra juega una función de maternidad representativa y a la vez erótica. Su influencia se demuestra también en la estructura de la obra, dado que, sin ella, su amante Aureliano hubiera sido un tipo solitario. Es ella quien le ofrece la posibilidad de divertirse, evitándole un colapso vital y la tragedia que hostiga al resto de los Buendía. Su papel es muy similar al de María Alejandrina Cervantes en *Crónica de una muerte anunciada,* quien es también la educadora que dirige un domicilio de placer y se encarga del impulso sexual de los jóvenes de todo el pueblo. Tiene características muy similares con Petra Cotes no solo en la manera de liderar y exprimir sus deseos, sino también a la hora de moldear la vida de los personajes que la rodean: «Fue la mujer más elegante y la más tierna que conocí jamás, y la más servicial en la cama, pero también la más severa. (…) Fue ella quien arrasó con la virginidad de mi generación» (García Márquez, 1981, p. 105).

Asimismo, hemos juzgado necesario hablar del papel relevante que desempeña el personaje de Pilar Ternera en *Cien años de soledad*. Por un lado, el autor la presenta como la creadora sexual y el respaldo emocional de los hombres Buendía. Se la considera como la puerta inicial de la madurez y el refugio de los hombres frente a una soledad inherente. Aunque es reconocida como “La prostituta de Macondo” y es tomada a veces como un objeto de deseo, actúa como una protección maternal, encargándose de cuidar física y mentalmente a hombres como José Arcadio y, después, a su hermano Aureliano. Su papel es resumido en una absorción de la angustia de los varones de la familia para convertirla en placer vital. En el caso del coronel Aureliano Buendía se pone de manifiesto lo que acabamos de decir, cuando Pilar

lo rescata de la incertidumbre y la tristeza ante su amor imposible con la muchacha Remedios Moscote:

> Buscó a Aureliano en la oscuridad, le puso la mano en el vientre y lo besó en el cuello con una ternura maternal. «Mi pobre niñito», murmuró. Aureliano se estremeció. Con una destreza reposada, sin el menor tropiezo, dejó atrás los acantilados del dolor y encontró a Remedios convertida en un pantano sin horizontes, olorosa a animal crudo y a ropa recién planchada. Cuando salió a flote estaba llorando. (García Márquez, 1982, pp. 78-79)

Esta cita muestra cómo el papel de Pilar Ternera trasciende la relación carnal, haciendo de ella una figura indispensable en la vida de los demás. Ella se encarga del peso de la soledad masculina, lo que, sin duda, confirma su estatuto de puerta inicial donde los varones de la familia pasan para escaparse, afirmando sus vulnerabilidades sin problema.

Por otro lado, el papel de Pilar Ternera se puede ver cuando es percibida como la madre de la familia ilegítima o de los hijos ilegítimos. Además, al recorrer la novela, vemos que ella funciona como la adivina de la familia, que es capaz de predecir el futuro, si bien de vez en cuando sus predicciones pueden ser ambiguas o bien se cumplen sorprendentemente. Esta relación estrecha con la naturaleza fomenta muchas veces la toma de decisiones de los personajes, lo cual valida el destino trágico o ilustre de los Buendía y del coronel Aureliano Buendía en particular: «-Que eres bueno para la guerra –dijo-. Donde pones el ojo pones el plomo. Aureliano descansó con la comprobación del presagio. Volvió a concentrarse en su trabajo, como si nada hubiera pasado, y su voz adquirió una reposada firmeza. –Lo reconozco –dijo. Llevará mi nombre» (García Márquez, 1982, p. 88). Aquí, simbólicamente, Pilar asume su papel vital en la historia de los Buendía, ya que el hecho de decirle a Aureliano que es "bueno para la guerra" predice no solo su destino, sino que también lo empuja a asumir la paternidad del futuro Aureliano José.

En síntesis, el análisis de esta parte descubre que, en ambas novelas, la mujer se posiciona como el eje central que intenta mantener la sociedad en general y la familia en particular en el centro del sostenimiento. Así pues, la descomposición social no existe debido a una falta de compromiso femenino, sino que ocurre cuando el delirio masculino supera el control de la mujer, tal como lo podemos constatar en el epílogo de Macondo y la culminación del destino del protagonista Santiago Nasar.

2. La mujer como perpetuadora y víctima de las normas de honor

Queda claro que en la narrativa del Nobel colombiano algunos personajes femeninos, más allá de ser ellas mismas víctimas de los códigos del honor patriarcal, son percibidas como las perpetuadoras de estas normas del sistema patriarcal. De esta forma, la estabilidad colectiva no depende particularmente de la gestión doméstica persistente como dispositivo de reconocimiento, sino que depende del honor que opera como inicio fundamental que determina conductas, correcciones legítimas, afirmaciones públicas, etc. Habitualmente, son las figuras femeninas las que se encargan de transmitir y controlar las leyes de honor y la dignidad familiar.

Este rol de la mujer como protectora de la memoria y la verdad es encarnado primero por Plácida Linero (madre del protagonista Santiago Nasar) en *Crónica de una muerte anunciada*. Ésta, más allá de su error fatídico cerrando la puerta, considerada «La puerta fatal» (García Márquez, 1981, p. 23), entrega una mera y humana explicación respecto a la culpa de su hijo, una realidad que la justicia legal desconoce. Resulta explícito con la siguiente afirmación: «En realidad, la única explicación válida parecía ser la de Plácida Linero, que contestó a la pregunta con su razón de madre: "Mi hijo no salía nunca por la puerta de atrás cuando estaba bien vestido"» (García Márquez, 1981, p. 23). Esta lógica maternal en Plácida Linera está basada en una experiencia interior, incluyendo una profunda verdad más que el hecho evidente. Esta sabiduría de la madre en las obras de García Márquez puede ser

interpretada como un poder suave, pero perseverante, en la concepción literaria garciamarquina.

Por añadidura, en un orden patriarcal, la postura de la mujer puede ser no solo protectora, sino que, principalmente, representa una función como transmisora y realizadora de las normas patriarcales. En este sentido, el rol femenino, habitualmente, lo desempeña a través de actos de violencia, ya sea física o verbal, llevando a cabo su acción necesaria dentro de esa estructura para cumplir el orden patriarcal y perpetuar las normas impuestas sobre el sexo femenino. Pura Vicario, la madre de Ángela Vicario, en *Crónica de una muerte anunciada* es un reflejo de esta instrucción severa basada en la cólera y la represión caracterizadas por un sistema patriarcal severo. Ella ejecuta este rol impuesto de forma brutal sobre su hija Ángela, cuando fue devuelta por su marido a casa porque no era virgen. La castiga severamente para preservar el honor familiar: «Sólo Pura Vicario supo lo que hizo en las dos horas siguientes, y se fue a la muerte con su secreto. Lo único que recuerdo es que me sostenía por el pelo con una mano y me golpeaba con la otra con tanta rabia que pensé que me iba a matar, me contó Ángela Vicario» (García Márquez, 1981, p. 77). Aquí, es cierto que el comportamiento de la madre no es un simple acto de perversidad personal, sino que lo interpretamos como el cumplimiento de un orden social masculino. Es decir, que actúa como la cumplidora de un código de honor que la antecede y la mantiene bajo control. Esto demuestra cómo la mujer se convierte en una defensora de su propia destrucción.

Es en esta perspectiva de la postura de la madre-esposa en la sociedad patriarcal que Lagarde insiste sobre sus roles fusionados en una única analogía de misión y dependencia. Según ella, «ser madre y ser esposa consiste, para las mujeres, en vivir de acuerdo con las normas que expresan su ser –para y de- otros, realizar actividades de reproducción y tener relaciones de servidumbre voluntaria, tanto con el deber encarnado en los otros, como con el poder en sus más variadas manifestaciones» (2005, p. 363). Esta postura de servidumbre es asimilada por la mujer, lo cual la convierte en su propia controladora, reproduciendo de esta forma el orden social patriarcal que pasa a ser un orden universal y permanente. Es, pues, con razón que Lagarde añade que «la verdadera custodia del poder patriarcal sobre la mujer es la que realiza la mujer consigo misma: se mueve siempre en el mundo del deber, de la compulsión. En ella no prevalece el querer ni la posibilidad de decidir» (2005, p. 162).

De forma similar, Pura Vicario destruye la única versión de su hija, imponiéndole un matrimonio sin amor, una postura patriarcal que prioriza el matrimonio como algo sagrado antes que el afecto, tal y como se observa en su fatídica frase: «su madre lo demolió con una sola frase: -También el amor se aprende» (García Márquez, 1981, p. 57). Esta sentencia antepone la afección personal a una obligación masculina y social, haciendo del amor una deriva adaptable, un conjunto de curso que se debe dominar para llevar a cabo el rol de esposa. Esta visión rígida y sofisticada de la madre Pura Vicario la encontramos igualmente en Fernanda del Carpio en *Cien años de soledad*. Esta última, siendo una mujer honesta, obsesionada por las formas y las apariencias, termina por instaurar un orden opresivo dentro de la casa Buendía, combatiendo con fortaleza el desorden de la familia. Así lo muestra García Márquez sosteniendo que «Fernanda no renunció a la voluntad de imponer los hábitos de sus mayores. Terminó con la costumbre de comer en la cocina, y cuando cada quien tenía hambre, e impuso la obligación de hacerlo a horas exactas en la mesa grande del comedor arreglada con manteles de lino, y con los candelabros y el servicio de plata» (García Márquez, 1982, p. 228).

Esta imposición por parte de Fernanda del Carpio es una forma de reeducar a la familia Buendía conforme a las normas de la propia educación que ella recibió de la aristocracia católica. Esto la lleva a actuar con una firmeza severa dentro del propio ámbito hogareño. Así lo ha puesto de manifiesto Elena Gibaja diciendo: «Quienes tienen esta imagen no objetan el derecho de la mujer a trabajar o a desempeñarse en distintas esferas de la vida pública, pero señalan que estas actividades deben estar subordinadas al cumplimiento de los roles de madre

y esposa (…) » (1990, p. 58). De la misma manera, Fernanda del Carpio, debido a las locuras normas ajenas, representa a la mujer conservadora del honor arcaico y oligárquico en Macondo. Su acercamiento a las apariencias hace que destruya la vida de su propia hija Meme, a la que condena al final al aislamiento y el silencio. De ahí, Fernanda del Carpio no considera a su propia familia como individuos, sino como amplitudes simbólicas de su condición social. Esto la convierte posteriormente en una persona vulnerable por su propio encierro mientras perjudica a otros: «(…) la única en todo el litoral que podía vanagloriarse de no haber hecho del cuerpo sino en bacinillas de oro (…) y para que Renata, su propia hija (…) contestara que de verdad la bacinilla era de mucho oro (…) pero que lo que tenía dentro era pura mierda, mierda física, y peor todavía que las otras porque era mierda de cachaca, imagínese, su propia hija, de modo que nunca se había hecho ilusiones con el resto de la familia» (García Márquez, 1982, p. 345). Esta cita evidencia así la desconexión absoluta entre la realidad y sus aspiraciones de honor. Priorizando objetos básicos, Fernanda se condena a un ámbito de tradiciones desprovistas de sentido y el rechazo del matrimonio de Meme y Mauricio Babilonia, vinculado con su decisión de echar a Meme de la casa para borrarla de la identidad familiar, demuestra cómo el honor opera como un instrumento de represión utilizado por la mujer para mantener un dominio aparente sobre un mundo que en realidad no le pertenece y que le hace víctima.

Asimismo, es fundamental mencionar que la mujer es la propia víctima de los códigos de honor patriarcales que ella misma conserva y perpetúa. En este contexto, la mujer es percibida como una mercancía deficiente al no alcanzar todos los requisitos exigidos por el hombre. Ángela Vicario de *Crónica de una muerte anunciada* representa la víctima perfecta de las normas de honor cuando su esposo Bayardo San Román la devuelve a sus padres porque no era virgen. Este procedimiento la deshonra, la deshumaniza no solo por el acto sexual anterior al matrimonio, sino porque este es descubierto por toda la comunidad. Esto termina por ser un acto de humillación pública que pone en marcha el proceso de venganza de los gemelos Vicario: «Ángela Vicario, la hermosa muchacha que se había casado el día anterior, había sido devuelta a la casa de sus padres, porque el esposo encontró que no era virgen» (García Márquez, 1981, p. 38). Por tanto, la indiferencia con la que se relata el acto marca la validación de la victimización femenina. Además, la protagonista Ángela aparece sin duda como la propulsora de una tragedia que personalmente no pretende y es víctima de un sistema en el que su propio cuerpo está ligado al honor masculino. Por consiguiente, al indicar al joven Santiago Nasar por haberla desvirgado, Ángela recurre al código de honor para separarse del peso de la situación que se volvía insoportable, manifestando que la víctima aún puede condicionar las normas del sistema que la reprime con el fin de exigir su propio destino.

Aunado a lo anterior, añadimos también que en *Cien años de soledad,* la conservación del honor patriarcal está relacionada con el control de la sexualidad y la integridad de la sangre familiar o el miedo al deterioro biológico. Debido a la presión de la tradición sobre la obsesión del famoso hijo con cola de cerdo, Úrsula Iguarán temía consumar su matrimonio con su esposo José Arcadio Buendía, entonces toma la sexualidad no como un disfrute, sino como un hecho de batalla previsor. Ante eso, impone sus propias barreras físicas que le permiten evitar una probable maldición que volverá a caer especialmente sobre su dignidad y honor de madre y sobre la estirpe en general: «temiendo que el corpulento y voluntarioso marido la violara dormida, Úrsula se ponía antes de acostarse un pantalón rudimentario que su madre le fabricó con lona de velero y reforzado con un sistema de correas entrecruzadas, que se cerraba por delante con una gruesa hebilla de hierro» (García Márquez, 1982, p. 29-30). Por supuesto, se revela que Úrsula, más allá de ser víctima de los prejuicios de la tradición y de su propia madre, es al mismo tiempo perpetuadora del estigma, rechazando consumir su matrimonio solo por miedo de engendrar un hijo con cola de cerdo, como lo predijo la tradición, lo que acaba

por desencadenar una violencia masculina como sola solución para recobrar el honor perdido, tal como lo podemos ver con el asesinato de Prudencia Aguilar por José Arcadio Buendía.

A la luz de lo expuesto, en un contexto patriarcal, el rol femenino está marcado por una excesiva subordinación y un fuerte control masculino. En ese momento, los personajes femeninos son impuestos a liberarse de sus aspiraciones y sacrificar sus libertades personales con el único objetivo de cumplir con las normas sociales instauradas por el sistema patriarcal. Estas dichas prácticas, es decir el orden y el control masculino, se operan mediante la crianza infantil, la violencia simbólica y la moral femenina. Por tanto, a pesar de que algunas figuras femeninas representan a menudo un rol de poder social en el entorno doméstico, siguen sometiendo a la estructura patriarcal que beneficia a la autoridad masculina. Esto ciertamente limita la autonomía de las mujeres, perpetuando la subordinación femenina. Después, siendo las conservadoras de la moral y el bien estar familiar, estas mismas mujeres se convierten no solo en las agentes penitenciarias de sus propias hijas, sino también de sí mismas lo que muestra cómo la norma de cogido de honor se mantiene de generación en generación, sostenido evidentemente por el silencio y el esfuerzo que consume el destino de las protagonistas.

Conclusión

En resumidas cuentas, el estudio de la dualidad de los roles femeninos en *Cien años de soledad* y *Crónica de una muerte anunciada* permite aprehender desde luego que existe una contradictoria estructural alrededor de lo que es “ser femenino” en la estructura narrativa del autor colombiano, García Márquez. Entonces, las mujeres, particularmente las matriarcas no solo desempeñan funciones en el seno del orden social o patriarcal, sino que también participan físicamente y moralmente en la manera en que ese orden familiar se establece, se perpetua, se rompe y al mismo tiempo se reconfigura. Por lo tanto, la dualidad de los roles femeninos en las obras selectivas, no se refleja en una mera moral femenina, sino en un razonamiento narrativo donde el único gesto o digamos acción puede actuar simultáneamente como una herramienta de cohesión y como un mecanismo de conservación del control masculino. Además, esta investigación evidencia cómo García Márquez, a través de estas dos novelas analizadas, presenta el rol relevante que ciertos personajes femeninos desempeñan en la estructura social y familiar, y al mismo tiempo en la conservación de los códigos patriarcales que sin duda restringen sus actuaciones. Estos personajes femeninos repiten un ciclo de preservación del honor y de la familia, acabando por ser las responsables de su propia soledad. Ellas constituyen no solo los muros de la casa en que viven, sino que también son ellas quienes terminan por ser prisioneras de sus propios alumbramientos.

Referencias bibliográficas

Apuleyo Mendoza, P. (1982). El olor de la guayaba. Conversaciones con Gabriel García Márquez. Bogotá: Editorial La Oveja Negra. https://www.literatura.us/garciamarquez/plinio.html (consultado el 10 de junio de 2026).

Gibaja, R. E. (1990). *Imágenes de la condición femenina.* Editorial Universitaria de Buenos Aires.

García Márquez, G. (1962). *Los funerales de la Mamá Grande.* Editorial Universidad Veracruzana.

- (1981). *Crónica de una muerte anunciada*. Editorial Bruguera.

- (1982). *Cien años de soledad*. Ediciones Orbis.

Lagarde, M. (2005). *Los cautiverios de las mujeres: madresposas, monjas, putas, presas y locas.* Ediciones Horas y Horas.

Mendoza, S. (2014). *Gabriel García Márquez y las mujeres*. Revista Diners. Disponible en http://revistadiners.com.co/ocio/15044_las-mujeres-de-garcia-marquez/ (consultado el 4 de marzo de 2026).

Sadji, A. (1953). *Maïmouna*. Présence Africaine.

Saldívar, D. (2006). García Márquez: el viaje a la semilla. Ediciones Folio.

Snaije, M. (2012). *The Role of Women in "One Hundred Years of Solitude"*.McGill University.

Valcke, C. (2010). *Perspectiva de género en la literatura latinoamericana*. Programa Editorial Universidad del Valle. https://www.academia.edu/104666191/Las_mujeres_en_Mar%C3%ADa (consultado el 20 de junio de 2026).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

An Ecocritical Study of Thomas Mofolo's *Chaka* (1925) as a Romantic Novel

Étude écocritique du roman romantique Chaka (1925) de Thomas Mofolo

Yacoubou ALOU
Université André Salifou, Niger
Email : alouyac@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0000-0002-8098-6820

Ibrahim IDDRISU
Kwame Nkrumah University of Science and Technology (KNUST), Ghana
Email : iddrisuibrahim203@gmail.com
Orcid id: https://orcid.org/0009-0006-2944-7000

Résumé : Cette étude propose une analyse écocritique du roman historique *Chaka* de Thomas Mofolo, une œuvre souvent reconnue pour ses dimensions historiques, mythopoïétiques et politiques, mais rarement examinée sous l'angle de sa pertinence environnementale. Bien que *Chaka* ait été étudié à travers les prismes postcolonial, psychanalytique et culturel, l'imaginaire écologique du roman et la représentation de l'environnement naturel comme une force active façonnant la trajectoire tragique du protagoniste demeurent largement inexplorés. L'étude s'inscrit dans le champ de l'écocritique africaine et s'appuie sur les apports théoriques de Cheryll Glotfelty, Lawrence Buell, Greg Garrard ainsi que de théoriciens africains tels que Cajetan Iheka et Byron Caminero-Santangelo; avec pour objectif de démontrer que Mofolo élabore un récit écologique empreint de spiritualité et profondément ancré dans la cosmologie autochtone. L'étude fait recourt à la méthode qualitative et une analyse textuelle pour examiner comment le paysage du roman représente la nature et l'écologie du point de vue symbolique et thématique. Elle démontre l'interaction de l'environnement en tant qu'une entité dynamique et morale avec l'arrivée de Chaka au pouvoir. Elle explore l'aliénation spirituelle de Chaka et son éventuelle démise. Les résultats de l'étude nous éclairent sur les dimensions écologiques du roman. L'étude contribue ainsi à une compréhension plus globale de la littérature africaine qui apparait désormais comme un dépositaire d'une éthique environnementale et d'une philosophie culturelle. Le présent travail de recherche inscrit *Chaka* dans le champ disciplianire des humanités environnementales; ce faisant, elle offre une fenêtre permettant de réinterpréter les thèmes du pouvoir, du mythe et de la destruction au sein de la tradition littéraire africaine.
Mots-clé : Écocritique, Paysage, Pouvoir, Mythe, Littérature africaine

Abstract: This study presents an ecocritical analysis of the seminal historical novel, *Chaka* by Thomas Mofolo, a novel frequently recognized for its historical, mythopoeic and political dimensions but rarely interrogated for its environmental consciousness. Although *Chaka* has been examined through postcolonial, psychoanalytic, and cultural lenses, the novel's ecological imagination and its portrayal of the natural environment as an active force in shaping the protagonist's tragic trajectory remain largely unexplored. This study aims to position itself within the evolving field of African ecocriticism and draws on theoretical insights from Cheryll Glotfelty, Lawrence Buell, Greg Garrard, and African theorists such as Cajetan Iheka and Byron Caminero-Santangelo. The paper argues that Mofolo crafts a spiritually charged ecological narrative deeply rooted in indigenous cosmology. The study draws its underpinning from qualitative textual analysis to examine how the landscape, nature, and ecology are symbolically and thematically represented in the novel. The paper explores how the novelist uses the environment not as a setting but as a dynamic and moral entity and its interaction with Chaka's rise to power, his spiritual alienation and ultimate decline. Since the study foregrounds the ecological dimensions of the novel, its contribution manifest itself in a more inclusive understanding of African literature which reveals itself as a repository of environmental ethics and cultural philosophy. The paper also positions the novel within the broader discourse of environmental humanities which gives an essential tool with which some themes such as power, myth, and destruction are reinterpreted in African literary tradition.
Keywords: Ecocriticism, Landscape, Power, Myth, African Literature

Reçu le : 26/08/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Thomas Mofolo's *Chaka* (1925) stands as a pivotal text in the African literary canon, combining history, myth, morality and political allegory to dramatize the legendary rise and fall of the Zulu conqueror, Chaka. Traditionally interpreted through nationalist, psychological and mythic lenses, the novel has been described by Scheub (1975) as an African epic of tragic dimension, cast in the mode of myth and morality. Similarly, wa Thiong'o (1986) lauded *Chaka* as a literary revolution that established African historical imagination as heroic. Yet, despite the range of scholarship, *Chaka*'s environmental imagination, the way Mofolo constructs nature as an ethical, spiritual, and cosmological agent remains critically underexplored. The current student purports to address this lacuna bydrawing on ecocritic theoretical framework to answer the following questions: in what ways does *Chaka* portray the natural environment as a spiritual and moral force that influences human destiny? How does Mofolo's representation of nature in *Chaka* reflect indigenous African cosmology and ecological ethics? What does an ecocritical reading of *Chaka* reveal about the intersection of ecological thought and historical narrative in African literature? This study responds to that oversight by examining *Chaka* through the emerging lens of African ecocriticism.

Ecocriticism, as Glotfelty (1996, p. xviii) defines it, is "the study of the relationship between literature and the physical environment," while Buell (1995, pp. 7–8) emphasizes that "a text can be said to be environmental… if the nonhuman environment is present not merely as a framing device but as a presence that begins to suggest human accountability." In the African context, Iheka (2018) argues that ecocriticism must be decolonized to account for African cosmologies, indigenous land ethics and oral traditions; for him, African literature offers a site where ecological consciousness intersects with spiritual and historical dimensions. Caminero-Santangelo (2014) expands this by insisting that African environmentalism is embedded within postcolonial concerns and must be read through the lenses of local socio-ecological realities.

Traditional ecocriticism has drawn heavily from European Romanticism, particularly its emphasis on nature as sublime, spiritual and redemptive. For Bate (1991), there is a link between Romantic poets and early environmental consciousness. He goes on to note that Romantic ecology sees nature not as object but as community. However, one would note that the Romantic understanding of nature which puts emphasis on virgin wilderness and solitary subjectivity often clashes with African views of nature as communal, ancestral and interactive. In this line Abrams (1971) opines that Romanticism elevates nature to "the mirror of the self," (p11) whereas in African cosmology, nature is not only a mirror but also a voice, spirit and judge as demonstrated in the novel under study. In *Chaka*, the landscape is active, it is like a person since it watches, warns, and punishes.

Therefore, this study defines ecocriticism within the prism of culture, a definition which surpasses the Eurocentric binaries between nature and culture. Our working definition of ecocriticism revolves as the critical exploration of how African literature constructs nature which is understood as a cosmological force, shaping ethical, political and historical trajectories. In Mofolo's *Chaka*, this is manifested in the wilderness, the ancestral spaces and the symbolic interplay between humans, animals, and spirit forces. Surprisingly, there is an overwhelming scholarly neglect of *Chaka*'s environmental imagination. Though scholars like Kunene (1979) and Gérard (1980) have explored the novel's moral and mythic structure, they have largely overlooked how the environment operates as a narrative and ethical force. This absence limits our understanding of the novel's philosophical depth, particularly its portrayal of power, transgression, and cosmic justice. This study, thus, offers a comprehensive ecocritical analysis of *Chaka*, situating the novel within African-centred environmental theory. By doing so, the research contributes to African ecocriticism, a field that, according to

Caminero-Santangelo (2014), seeks to "recover African voices in global environmental discourse" (p.5). Therefore, the significance of this study lies in its decolonial re-reading of *Chaka*, not only as a political or mythic narrative, but as an ecological parable. In an era of climate change and ecological degradation, African literature's spiritual and communal vision of nature offers urgently environment-friendly needed ethical paradigms. This research, consequently, reclaims *Chaka* as a work of ecological imagination—one that dramatizes the entanglement of nature, power and destiny in African cosmology.

Recent scholarship on African ecocriticism continues to widen its attention to ecocriticism such as: ecological agency, indigenous knowledge and the relationship between environmental interrogations and the issue of postcolonial experience. Adeniyi and Onanuga (2024, p. 263) foreground the relationship among language, literature and environmental criticism from African perspectives, while Keat and Adugna (2024, p. 2) examine ecological proximity and the nonhuman agency in postcolonial African novels. Egya (2026, p.1) also identifies newer directions in African ecocriticism, including decolonial approaches and attention to oralities and other cultural practices. Read alongside this scholarship, the present study contributes to a text-centred interpretation of Mofolo's *Chaka*, a historical novel that merits further consideration within African environmental literary studies. To critically analyze the novel, the research seeks to achieve the following objectives: to examine how Thomas Mofolo's *Chaka* represents the natural environment as an active moral and spiritual force within the narrative, To explore the ecological implications of power, violence and destiny in *Chaka*, within the framework of African ecocriticism and to contribute to African environmental literary studies by offering a culturally grounded ecocritical interpretation of *Chaka*.

In a related development, the emergence of ecocriticism in the 1990s marked a pivotal shift in literary studies toward environmental awareness. Glotfelty (1996), in the foundational volume *The Ecocriticism Reader*, defines ecocriticism as "the study of the relationship between literature and the physical environment" (p. xviii). Buell (1995) further refines this by asserting that for a work to be ecocritical, "the nonhuman environment must be present not merely as a framing device but as a presence that begins to suggest that human history is implicated in natural history" (p. 7). Early ecocriticism which mainly focused on Western literary traditions, often tends to put in oblivion non-Western environment-oriented literary works. Postcolonial ecocriticism emerges to correct this lacuna. That is why, Huggan and Tiffin (2010) argue that to better understand the environmental degradation in formerly colonized societies, one has to acknowledge what colonialism did to those societies and how colonial heritage continues to shape those landscapes (p. 2). They advocate a form of ecocriticism that interrogates "the politics of environmental exploitation and resistance in postcolonial contexts" (p. 2). Interestingly, African literature with its deep rootedness in land, community and oral tradition, offers fertile ground for ecological inquiry.

Consequently, Caminero-Santangelo (2014) urges scholars to consider African texts not just through a Western ecological lens but through their own environmental and cosmological frameworks, stressing that "ecological degradation and human oppression are deeply interconnected in African narratives" (p. 4). Similarly, Iheka (2018) promotes what he terms "African ecocriticism," which emphasizes indigenous ecological knowledge, spiritual ecology and communal ethics: "African literature presents a rich archive of ecological thought shaped by oral traditions, colonial violence, and environmental justice concerns" (p. 9). Despite these advancements, Mofolo's *Chaka* has seldom been explored through this environmental lens. Critical scholarship has traditionally focused on the novel's mythic structure, moral vision and political implications. Scheub (1975), to begin with, analyses *Chaka* as an epic rooted in oral tradition and morality. In a similar vein, Gérard (1980) decodes the novel as a meticulous contemplation and thoughtful meditation on leadership, fate, and

cultural identity. Additionally, Kunene (1979) views the narrative as reflective of Zulu heroic culture, while wa Thiong'o (1986, p.3) emphasizes its mytho-political resistance to colonial historiography and European cultural imperialism.

However, nature in *Chaka*, as a symbol of cosmic justice, ancestral communication and moral order remains largely underexamined. Most studies consider the environment merely as setting, not as a participant in the ethical drama. This is a significant gap, particularly given the novel's consistent portrayal of natural elements as signs, omens and even punishments tied to Chaka's transgressions. Furthermore, much ecocritical attention in African literature focuses on contemporary environmental crises—such as oil spillage in the Niger Delta (as in Helon Habila's Oil on Water) or ecological degradation in urban narratives leaving classical or historical African texts like *Chaka* underrepresented.

The current study draws its insights from qualitative research approach, specifically using a textual analysis method grounded in ecocritical theory. In addition, the research is interpretive in nature and it aims to reveal the ecological dimensions of Thomas Mofolo's *Chaka*. The paper further explore how environmental symbolism and indigenous cosmologies inform the narrative and character development. The methodology reflects the understanding that literary texts are not merely artistic creations but also ideological and ecological artifacts (Bressler, 2007). A qualitative and ecocritical methodology is appropriate for this study because *Chaka* is rich in allegorical, mythic and symbolic elements that demand interpretive sensitivity rather than quantification. Moreover, the way the text is grounded with spiritual and ecological foundations reflects local knowledge systems. These systems can be better understood through a critical methodology which is holistic and culturally grounded. As Garrard (2012) asserts, ecocriticism is inherently interdisciplinary and interpretive, making it suitable for engaging texts that intertwine environmental, cultural and ethical themes (p.14).

The rationale behind the choice of this approach relies in the fact *Chaka* cannot be read as merely a historical or political text but a narrative that is deeply embedded in a cultural ecology whereby tensions between humanity and the land are revealed. As noted by Caminero-Santangelo (2014), "African environmental literature often resists Western dichotomies of nature and culture, offering instead an intertwined relationship between the two" (p. 92). Mofolo's novel exemplifies this entanglement, making an ecocritical method particularly apt to the exploration of the text. Furthermore, to probe deeper the exploration of Mofolo's narrative techniques and ideological subtexts, the study uses a qualitative textual analysis which is interpretive and non-numerical in nature. The symbolic function of nature—trees, mountains, rivers, deserts—is better understood through careful literary exegesis rather than quantitative coding. In a similar vein, the study employs a descriptive-analytical design, focusing on close textual reading and ecocritical interpretation. This allows for an in-depth examination of how *Chaka* constructs, represents and critiques the human-environment relationship within an African cultural and spiritual context. The design also supports an exploration of the narrative's environmental ethics, mythopoeic structure and symbolic use of nature.

Then, in terms of data source and data collection, the primary data source is *Chaka*, originally written in Sesotho and translated into English by Daniel Kunene. The text is analysed for symbolic uses of nature, representations of spiritual and sacred landscapes, prophetic ecological imagery and hematic interrelations between environment and human action. In addition to the primary text, secondary sources such as critical essays, journal articles, books and scholarly interpretations of ecocriticism, African spirituality and postcolonial literature provide the contextual and theoretical support for analysis. Thus, the study adopts a textual analysis methodology grounded in ecocritical and postcolonial theoretical paradigms. Key analytical foci include symbolic and prophetic representations of landscape; the moral function of ecological metaphors and omens; intersections between

Chaka's psychological evolution and environmental imagery and indigenous cosmological interpretations of nature and fate Through this framework, the study argues that *Chaka* represents nature as a dynamic, spiritual force that participates in the ethical structure of the novel. By reading the text eco-critically, this study positions *Chaka* not just as a mythic or political narrative but as one of the foundational African ecological texts.

1. Theoretical and Analytical Framework

This study is anchored in the interdisciplinary field of ecocriticism, with vital contributions from postcolonial ecocriticism and African indigenous ecological thought. Together, these approaches provide a nuanced lens for interpreting Thomas Mofolo's *Chaka* as a text in which nature is a symbolic moral and spiritual force entangled with the protagonist's rise and fall.

1.1. Ecocriticism : Western foundation

Ecocriticism, as first defined by Glotfelty, is "the study of the relationship between literature and the physical environment" (1996, p. xviii). This theory emerged in the 1990s. While it primarily developed from Western environmental movements, ecocriticism focuses on how literary works mirror and shape people's awareness on ecological issues. Buell (1995) expands the field by proposing that "the nonhuman environment is present not merely as a framing device but as a presence that begins to suggest that human history is implicated in natural history" (p. 7). He emphasizes the role of literature in interrogating human responsibility for environmental harm and moral imagination. To critically understand how *Chaka* uses nature not merely as a backdrop but as something imbues with ethical and narrative agency, the aforementioned foundational definitions are critical to this study. The natural world in the novel functions as a harbinger of fate and a mirror of moral decay, aligning with Buell's idea of ecocriticism as ethically engaged literature.

1.2. Postcolonial Ecocriticism

While foundational Ecocriticism was largely Western, Huggan and Tiffin (2010) critique its Universalist assumptions and propose postcolonial Ecocriticism, which examines the overlapping legacies of imperialism and ecological degradation (p. 2). They argue that in postcolonial texts, nature is often represented as a contested space shaped by histories of dispossession, exploitation and resistance (Huggan & Tiffin, 2010, p. 2). This theoretical strand is particularly relevant to *Chaka*, where landscapes are not neutral but deeply inscribed with spiritual, historical and political meanings. No wonder, *Chaka* resists colonial dichotomies of nature and culture by presenting the African environment as alive with sacred power and ancestral presence. As the narrative unfolds, one can contemplate how the ecological setting of the novel becomes a moral stage on which Chaka's destiny unfolds, reflecting the culturally specific understandings of land as communal and sacred.

1.3. African Ecocriticism and indigenous environmental ethics

Critical to this study is the understanding of African ecocriticism which a number of scholars have attempted to cast its saliency within the African imagination. Iheka (2018) and Caminero-Santangelo (2014), to start with, advocate for an African-centred ecocriticism that foregrounds indigenous knowledge systems, spiritual cosmologies and socio-ecological interconnectedness. Then, Iheka (2018) argues that "African literature presents a rich archive of ecological thought shaped by oral traditions, colonial violence and environmental justice concerns" (p. 9). Furthermore, Caminero-Santangelo (2014) adds that African ecocriticism must address both environmental degradation and social oppression, as these are intertwined in African experiences of land and community (p. 7). The natural world that is depicted in the

novel cannot be viewed as a passive scenery; it reveals the Zulu world view with its moral and metaphysical codes. Elements of nature such as sacred forests, rivers and mountains becomes animated spaces where ancestral voices speak, prophecies are revealed and cosmic justice is rendered. This aligns with what Davies (1994) calls "the spatial epistemologies of African cosmology," where land and spirit are indivisible (p. 113).

1.4. Moral ecology and the tragic hero

The study also engages the idea of moral ecology, where nature mirrors or responds to human morality. Buell (2001) emphasizes literature's capacity for "ecological moral imagination"—the portrayal of nature as an ethical presence (p. 15). *Chaka* evidences this by showing how nature punishes or foreshadows Chaka's moral failings. Interestingly enough, natural happenings such as droughts and dark skies, and prophetic animals coincide with moments of spiritual disruption, suggesting an ecological symmetry between human actions and environmental conditions. This moral ecology is deepened by the tragic structure of *Chaka*. When we draw on theories of the tragic hero from Aristotle and African oral traditions, one can see how Mofolo crafts a protagonist whose inner disintegration is mirrored by his estrangement from the land and its spiritual forces. As Chaka consolidates power through violence and betrayal, nature becomes more ominous and distant with a narrative choice that reflects the ecological dimensions of his tragedy.

2. Discussion

2.1 General overview of Thomas Mofolo's *Chaka*

Thomas Mofolo's *Chaka* (first published in 1925) is a seminal work of African literature that blends history, myth and fiction to chronicle the rise and tragic fall of the Zulu warrior-king Chaka Zulu. Written in Sesotho and later translated into English, *Chaka* stands as a pioneering text that reflects the early 20th-century African literary imagination. The narrative follows the protagonist's journey. A journey of uneasy youth whereby Chaka endures rejection and suffering while he ironically rises as a powerful and feared military leader. Central to *Chaka* resides the exploration of the hero's psychological transformation: from a heroic figure seeking justice and recognition to a tyrannical ruler consumed by ambition, supernatural influences and a relentless thirst for power.

The novel draws its essence from oral tradition and African cosmology while it incorporates some prophetic elements littered with ancestral spirits and magical realism. Mofolo's portrayal of Chaka is complex and ambivalent. The protagonist is admired for his strength and leadership. While people admire Chaka's greatness, he is depicted as a tragic figure whose descent into violence and despotism somehow overshadow his grandeur. This duality lends the novel a Shakespearean quality, aligning it with classical tragic narratives. At the stylistic level, the novel displays some lyrics and symbols which work as moralizing elements; and this reflects Christian ethical influences. But, the narrative as a whole remains grounded in indigenous cultural frameworks.

Chaka may not be read as merely a historical account but a deep contemplation of the nature of power, destiny and human fallibility. As a foundational African novel, it has provoked diverse critical interpretations ranging from colonial and postcolonial readings to psychological, mythological and ecocritical analyses. Its enduring significance lies in its rich thematic content and its role in shaping African literature's early engagement with identity, leadership and the consequences of unchecked ambition.

2.2 The Intricate Link between *Chaka* and Ecocriticism

Mofolo's *Chaka* constitutes a literary tapestry where history, myth, cosmology and psychology are woven into a coherent narrative of rise and decline. A meticulous reading of the novel through the lens of ecocriticism reveals how the narrative transcends its socio-

political and historical framework. It show how the narrative appears as a profound meditation on ecological disruption, spiritual alienation and the human quest for power at the expense of environmental and moral harmony. This section explores the alignment between the narrative's thematic progression and the study's core objectives to analyse the representation of nature, spiritual ecology and human transgression and how these culminate in the tragic fall of the titular character.

In many African traditions, the landscape is sacred and often inhabited by ancestral spirits or divine forces. Through African cosmology, the universe is perceived as an interdependent triad of the divine, humanity and nature. According to Mbiti (1991), Africans are deeply religious and that religiosity is embedded in their relationship with the environment (p. 2). He goes on to opine that nature is not inert; it is living, sacred and dialogic (p. 2). Mofolo's early portrayal of Chaka's environment reflects this cosmological reverence for the natural world. The forests, rivers, caves and mountains are imbued with ancestral presence and divine energy, forming what Moore and Nelson (2016) describe as "sacred ecology" that is a spiritual reading of land and life as mutually constitutive (p. 1009). Mofolo echoes this in his descriptions of the wild spaces where Chaka encounters his fate. The text reads: "there was a very deep forest, which was dark even in the daytime. It was said that no birds sang there, and no animals entered it" (Mofolo, 1925, p. 41). This forest is not simply a geographical location but also a threshold to the supernatural. The silence and darkness in the forest point to some sense of worship, this makes the nature appears as a spiritual portal. Therefore, nature is not a passive element of the novel but something charged with mystical energy.

Correspondingly, as the narrative unfolds, the reader contemplates how the novelist emphasizes the sentient qualities of the landscape. Nature becomes personified as it watches, reacts and remembers. This aspect is tackled by ecocriticism theorists where they often present the landscape as a character with ethical and narrative significance. Garrard (2012) asserts that ecocriticism interrogates the assumption that landscapes are passive, revealing their active role in shaping human consciousness and fate (p.14). This assertion reverberates with the following passage: "the ground turned red with blood, and the river carried away the cries of the dying" (Mofolo, 1925, p. 122). From this excerpt we can infer that nature reports human violence that it endures and become an active observer of what is going around. The river becomes both witness and mourner as its flow metaphorically carries the weight of transgression. In doing so, nature reveals that there is no clear cut between what is human and non-human as the two interact. This reinforces the relationship that Chaka ultimately violates.

Accordingly, *Chaka* can be positioned within African precolonial eco-conscious framework. As the protagonist of the novel, *Chaka* is firstly portrayed as in tune with this order, especially during his formative years in the wilderness where he encounters the mystic Isanusi and undergoes transformation. These natural environments act as crucibles for spiritual insight and leadership initiation. However, the novel further portrays nature as a mirror of moral order.

Throughout the novel, nature reflects the moral and spiritual climate of human action. When Chaka begins his reign of terror, the natural world shows signs of imbalance and defilement; and "the rivers flowed with blood, and the vultures fed until they could no more… the earth itself seemed to groan beneath the weight of the slain" (Mofolo, 1925, p. 95). This description embodies the ecocritical idea that ecological collapse can parallel moral decay. Mofolo personifies/anthropomorphizes the landscape when he suggests that like human beings, nature experiences suffering. This understanding concurs with the African cosmological view where land is sentient and responsive to human action.

In a similar vein, the protagonist's disconnection from the spiritual-ecological nexus coincides with his growing tyranny. Chaka's fall cannot be interpreted solely as something linked to his personal flaw but as indicative a larger cosmological disequilibrium. Mofolo

shows that when the sacred ecology is violated, disaster follows. This reflects Leopold's (1949) land ethic: "A thing is right when it tends to preserve the integrity, stability and beauty of the biotic community" (p. 224-225). Chaka does the exact opposite where he tears it apart; the following excerpt instantiates the anxious breakdown within the natural order in the novel:

> The land was full of fear and the people were sad; the rivers of the land were no longer heard singing, and the birds had forgotten their songs. It was as if the earth itself mourned. (Mofolo, 1925, p.146)

This spiritual and ecological alienation forms the crux of Chaka's tragedy. The protagonist's ambitions challenge inherited norms, culturally shared ethics and environmental sacredness. As a consequence, the land, which was once a source of identity and power, turns into an accuser and destroyer. His downfall is therefore a cautionary tale that is a tragic meditation on the costs of ecological disintegration and spiritual betrayal.

Notwithstanding, the novelist frequently uses nature as an imagery to symbolize death and the consequences of moral corruption. For instance, the figure of the vulture, a recurring motif becomes a symbol of judgment and decay. Indeed, the omniscient narrator relates that "the vultures that hovered over his kingdom were no longer birds of the sky; they were birds of the grave" (Mofolo, 1925, p. 112). These birds as elements of nature symbolize the extension of divine justice; that is, they are not just natural scavengers; they indicate the ecological consequences of spiritual imbalance. Then, the narrative shifts as Chaka's relationship with the environment becomes utilitarian and violent. This shift symbolizes the erosion of spiritual ecology defined by Iheka (2018, p. 6) as the indigenous African framework where human life is lived in communion with nature and ancestral forces. However, Chaka's increasing obsession with domination leads him to violate environmental proscriptions. He goes on to desecrate the environment which saw him grow as a boy into a man. In this direction, Mofolo offers a hauting description:

> "The land cried out with the blood of the people… the wind brought with it the stench of death and desolation." (Mofolo, 1925, p. 119)

This passage reflects a breakdown of ecological and spiritual balance. It illustrates what Buell (2001) calls the "toxic sublime," where the grandeur of power and ambition results in environmental destruction and moral collapse. In this sense, nature embodies animate qualities since it reacts; this echoes the consequences of Chaka's moral transgression. As a consequence, the protagonist's ecological alienation parallels his emotional estrangement. This reinforces the idea that environmental harmony is crucial for societal and individual stability.

Unsurprisingly, the more tyrannical Chaka becomes, the more estranged from the natural world he feels. His separation from nature signals his departure from traditional, community-based leadership into violent despotism. For example, the narrator sadly relates that "even the birds ceased their song when he passed" (Mofolo, 1925, p. 120). This total and strange silence connotes ecological exile. As we know, in African Orature, birdsong often symbolizes harmony and life. Yet, their silence indicates that Chaka has lost the spiritual approval of the land and its creatures. Ultimately, *Chaka* is a novel that embodies what Glotfelty (1996, p. xviii) refers to as literature of environmental consciousness. That is why, Mofolo does not just recount history but also, he critiques the ethical failures that lead to ecological collapse. His narrative warns of the dangers of disconnection from nature, of using the land as a tool for tyranny rather than a source of harmony. Accordingly, when Chaka's story is viewed from an eco-critical angle, it becomes a timeless allegory for human estrangement from the earth. The novel invites a return to indigenous environmental ethics that centers respect, reciprocity and reverence for the sacred in nature. It further showcases wilderness as a space of initiation and identity assertiveness.

Indeed, wilderness is not only a setting for exile but also a space of spiritual formation. In his youth, Chaka is driven into the wilderness, where he learns endurance and vision. The

reader learns that "he [Chaka] wandered in the wilderness, among wild beasts and thorns, and there he learned strength, silence, and endurance" (Mofolo, 1925, p. 28). Nature here has a pedagogical role since it evaluates and helps character to grow. This kind of role can be found in African folktales where nature often serves as a place of moral instruction. Chaka's movement into the wilderness is precipitated by rejection, humiliation, and alienation. Cast out by his father, Senzangakona, and shunned by society, Chaka flees into the unknown, where he finds himself in a terrain both physically perilous and spiritually charged. And, Mofolo writes, "he ran and wandered about alone in the wilderness, weeping and being consumed with grief… no one cared for him" (Mofolo, 1925, p. 31). This moment of solitude marks the beginning of Chaka's symbolic death—the shedding of his previous identity as a powerless and scorned boy.

Interestingly, wilderness becomes for Chaka a space for his initiation. Indeed, Chaka meets the mysterious and powerful sorcerer, Isanusi who becomes his initiator. Then, Chaka's transformation begins with Isanusi's arrival. Mofolo describes Isanusi as a man "who was greatly feared on account of the power of his medicines and magic" (p. 34). It is this character that is Isanusi takes Chaka into the heart of the forest; this trip symbolizes Chaka's walk into the depths of self-discovery and supernatural empowerment. During his journey in the forest, Chaka undergoes some ancestral instructions with mystical rituals under Isanusi's guidance. This works as the protagonist's spiritual initiation which happens in the wilderness. So, the forest becomes a sacred space of rebirth and spiritual empowerment. The text recounts how Chaka is introduced to the idea of greatness through bloodshed, as Isanusi tells him: "You must know that a great man is he who is an eater of men… the greatness of a man is measured by the extent of his cruelty" (p. 38). This ideology, absorbed in the wilderness, redefines Chaka's perception of power, identity and morality.

In addition, the narrative delineates the role of water and rivers as symbolic boundaries**.** In *Chaka*, rivers are frequently depicted as thresholds between worlds, symbolizing transition, danger, and purification. Mofolo draws from African tradition whereby rivers often act as spiritual boundaries. During Chaka's training, water is portrayed as both life-giving and treacherous. This is depicted in the following excerpt: "he crossed the river of death… its waters were black and cold, and it seemed to whisper of things beyond" (Mofolo, 1925, p. 43). The way the river is described reveals it as a liminal location where the protagonist metaphorically and symbolically passes from the world of the living to the world of the dead and vice versa. Thus, from an ecocritical perspective, rivers are not just natural elements but an embodiment of both natural power and metaphysical mystery. As such, the landscape actively participates in Chaka's transformation. As Buell (2001) points out, "rivers in literature often serve to mark narrative and moral transitions" (p. 152). In *Chaka*, this motif is not just metaphorical but culturally rooted in African traditions where rivers are sacred and tied to ancestral spirits and spiritual rites.

Subsequently, Chaka's body metaphorically appears as a site of ecological transformation. Mofolo's portrayal of Chaka's physical and spiritual evolution can be interpreted eco-critically as a metaphor for the landscape itself. As Chaka's body absorbs and reflects the violence of his surroundings, so also the land changes with the wars he wages. The narrator recounts that "his body was like a tree hardened by fire—twisted, dark, and fierce" (Mofolo, 1925, p. 86). This image compares Chaka to scorched earth, a human manifestation of environmental ruin. The metaphor of the burnt tree reveals how Chaka has internalized the destruction he has wrought. As Glotfelty (1996) notes, ecocriticism examines how "human identity is often expressed in terms of landscape" (p. xxiii). This is valid when we consider how Chaka's body, which was once vibrant and youthful, becomes a symbol of defilement and excess. This echoes the degraded and blood-soaked territories he invades. As a consequence, Chaka's body transforms alongside the degradation of the environment surrounding him. All

this deterioration of human body and of nature is happening under the weight of Chaka's uncontrolled ambition and violence.

This points to another thematic concern of the novel namely natural justice and cosmic balance. In the novel, Thomas Mofolo invokes the themes of natural justice and cosmic balance to underscore the moral architecture that governs the universe of the novel. This is delineated by the way the narrative presents Chaka. He is described as a powerful and almost superhuman being. We also understands that whatever he does has some consequences. The reader contemplates how violence, sorcery and tyranny lead to Chaka's rise to power and how this rise is ultimately counterbalanced by his tragic downfall. This illustrates a profound belief in the principles of natural justice and the restoration of cosmic equilibrium. This further typifies one of the ecocritical claims that the novel validates, that is, nature participates in cosmic justice. Chaka's downfall is portrayed not only as political but as spiritual retribution as indicated in the following passage: "the sky darkened, not with clouds, but with the wrath of the heavens" (Mofolo, 1925, p. 121). Thus, the cosmos (as depicted in some Shakespearean plays) becomes a judge, aligning with African cosmologies in which human actions ripple into the cosmic and ecological spheres.

In addition, natural justice in the novel is often portrayed as an unseen force that transcends human institutions. This reflects traditional African beliefs in moral causality and divine retribution. For instance, Chaka's military achievements and political supremacy, which he accomplishes with unethical methods marked by deceit, bloodshed and the violation of human and spiritual laws, gradually alienate him from the very moral foundations that uphold legitimate authority. The narrative makes it clear that such imbalance cannot be sustained indefinitely. As Mofolo writes, "for a long time, he ruled with terror, and the people's hearts were troubled… But a man cannot challenge the gods and live" (Mofolo, 1925, p. 112). This statement captures the inevitability of judgment within the natural and cosmic order.

Furthermore, the novel depicts the interconnectedness of the divine and nature which avails its ecocritical implication. Indeed, Mofolo's narrative suggests that humans, nature and the divine are interconnected. Actions that disturb this balance basically greed, ambition, violence which in essence result in both social and environmental disintegration. This anticipates modern ecocritical themes such as: the need for balance between progress and ecology, the consequences of alienation from nature, and the warning that domination over land leads to destruction, not power. In *Chaka*, the landscape is dynamic and active, it becomes a repository of trauma and it bears the scars of human violence. This is instantiated in how Mofolo emphasizes the alteration of entire regions by war and conquest and how once-prosperous lands are degraded into wastelands. We read that "the fields lay barren, the air smelled of death, and even the birds had fled" (Mofolo, 1925, p. 93). Here, nature itself becomes a witness and victim of historical violence. This aligns with African ecocritical theory, which recognizes the land as a living archive of collective memory. As Mbembe (2001) argues, "the African landscape is inscribed with the legacy of suffering and resistance" (p. 175). This sense of suffering results in the feeling of ecophobia and the fear of the wild**.**

A recurring element in the novel is the fear of the wild — forests, mountains, and vast plains are portrayed with reverence but also terror. This reflects what Estok (2009) terms ecophobia: "the fear or contempt for nature that justifies its domination or destruction" (p. 208). This appears unequivocally stated in the novel and "no one dared enter the Forest of the Spirits, for it was said that those who did were never seen again" (Mofolo, 1925, p. 41). These wild spaces are coded as sacred but dangerous, untamable by human will. In the novel, Chaka's disrespect for these spaces, by entering forests and challenging the gods, can be interpreted as a form of ecophobic defiance. One can further decode his conquest of nature as, paradoxically, a result of both fear and the desire for control. However, the novelist subtly critiques Chaka's attitude by showing the consequences of such defiance: madness, isolation,

and death. In this respect, the novel, *Chaka,* concurs with ecocritical readings that connect environmental degradation to psychological and spiritual deterioration. Thus, environmental destruction causes the collapse of ecological harmony.

In a related development, the reader learns how Mofolo paints a picture of ecological harmony before Chaka's reign of terror; that is, a society in balance with nature. As the novel unfolds, present communities that revere nature, engage in sustainable practices, and respect the rhythms of the land. The narrator recounts that people "lived close to the earth, eating what they planted, drinking from the streams, and hunting only what they needed" (Mofolo, 1925, p. 12). However, Chaka's militaristic state disrupts this harmony since his excessive ambition causes resource extraction, forced migrations, and environmental deterioration. This transition from harmony to chaos illustrates what African ecocritic, Caminero-Santangelo (2014) describes as the "inextricable link between social violence and ecological collapse" (p. 95).

As a consequence, the once-nurturing land becomes a site of fear, barrenness, and death. Mofolo suggests that violence against nature and violence against people is part of the same destructive cycle that is a theme resonant in both African cosmology and modern ecocritical discourse.

Accordingly, ecological violence aligns with the destructive path of conquest in the novel. Mofolo's depiction of Chaka's rise to power is filled with images of environmental destruction, war, and bloodshed. In order words, the novel portrays Chaka's conquests not only as human tragedies but as ecological disasters. One learns how villages are razed, farmlands trampled, and rivers filled with corpses. And, "wherever Chaka passed, he left behind ruin and desolation… the trees were felled, the animals fled, and the people vanished into the wilderness" (Mofolo, 1925, p. 91). This concurs with Buell's (2001) notion that environmental degradation in literature often mirrors moral and political corruption. This state of affairs results from Chaka's imperial ambition which creates a wasteland. This motif which appears common in environmental literature decode the rulers' unethical activities. In this context, Mofolo casts a critical commentary not just on Chaka, but on a broader pattern of any exploitative and ambitious ruler who jeopardize both human well-being and environmental harmony. This ecological interpretation of the novel reveals how imperial processes, even in its African indigenous form, carries environmental consequences on both man and his surroundings.

3. Research findings

The current research as an ecocritical analysis of *Chaka* reveals several key insights into the relationship between literature, environment and indigenous African cosmology. Thomas Mofolo's narrative is not only a political and psychological study of a historical figure, but also a deeply ecological text since it critiques violence, ambition and human estrangement from nature. The following findings emerge from the study:

Firstly**,** the analysis shows that nature functions as a spiritual and moral force within the context of the Zulu culture. Indeed, we can see how the novelist represents nature in the narrative as an active moral presence rather than a passive setting. Natural landscapes such as forests, rivers and mountains are imbued with spiritual significance, and characters' interactions with these environments reflect their moral states. For instance, Chaka's crossing of rivers and entry into sacred forests symbolize his transition into a morally ambiguous realm. This affirms Glotfelty's (1996) assertion that ecocriticism must examine "how nature is represented in literature, and what this representation reveals about the human-nature relationship" (p. xix). Mofolo's spiritualized environment reflects indigenous African cosmologies where the natural world is sacred and interconnected with the divine.

Secondly, the study indicates how the novel portrays human conquest as a cause of ecological devastation. We have found how Mofolo critiques imperial ambition and violent

conquest which are linked to environmental degradation. This is made clear with the link between Chaka's rise to power and the destruction of ecosystems with burned forests, polluted rivers, and degraded and barren fields. This illustrates the ecological consequences of militarism, positioning nature as both a witness and casualty of human excess. This finding aligns with Buell's (2001) idea that environmental degradation in literature often serves as a moral and political allegory, revealing the cost of societal choices and leadership.

Thirdly, the study has found the landscape as a repository of memory and trauma. This is illustrated through Mofolo's descriptions of desolated landscapes after Chaka's wars; and this reveals how nature absorbs and reflects trauma. The study has discovered how villages vanish, wildlife flees, and the air itself seems to carry the scent of death. This suggests that the environment is not only shaped by culture but also records cultural violence. This confirms Caminero-Santangelo's (2014) claim that in African ecocriticism, the land serves as "a text inscribed with social and historical wounds" (p. 91). In *Chaka*, the landscape becomes a mnemonic device, testifying to the destructive cycle of violence and ecological disruption.

Fourthly, fear of the wild reflects ecophobic tendencies**.** The paper has found how the portrayal of forests, rivers, and mountains reveal them as terrifying, mystical spaces; and this highlights a tension between reverence for nature and fear of its power. The finding points at how Chaka's journey into these wild spaces often signifies not harmony but domination. His attempts to control nature are driven by a desire to overcome vulnerability, which ultimately leads to his spiritual disintegration. This echoes Estok's (2009, p. 203) concept of ecophobia, where fear and suspicion of the natural world led to its exploitation and destruction. Mofolo subtly critiques this attitude by showing how Chaka's rejection of ecological and spiritual boundaries culminates in isolation and downfall.

Finally, we have found that the novel depicts some kind of inter-reflection between the body and the land. This can be contemplated through the parallel between Chaka's physical transformation and the destruction of the environment throughout the novel. His once-vibrant body becomes twisted and dark, likened to a scorched tree, reflecting the metaphorical convergence between ecological and human decay. Mofolo uses the body to illustrate the internalization of environmental violence, presenting human identity as entwined with the land. This supports the ecocritical notion that the body can serve as an "ecological metaphor" (Buell, 2001, p. 141), and reflects African literary traditions in which land and body are symbolically fused.

Conclusion

This study has critically examined *Chaka* by Thomas Mofolo through the lens of ecocriticism, unearthing the ecological consciousness embedded within the novel's mythic and historical framework. The ecocritical approach adopted in this research reveals that *Chaka* is not simply a biographical narrative of a legendary Zulu emperor, but a complex allegory that reflects deep anxieties about the disruption of ecological balance, the desecration of sacred spaces, and the ethical consequences of power divorced from cosmological order.

Drawing on the theoretical insights of ecocritics such as Glotfelty (1996), who emphasizes that literature is not only a reflection of human experience but also of the environment in which that experience unfolds, this study demonstrates how Mofolo positions the natural world as a moral and spiritual force. Nature, in *Chaka*, is not silent or passive; it responds to human transgressions, particularly the protagonist's estrangement from the land and the ancestral codes of ecological reverence. As Huggan and Tiffin (2010) assert, postcolonial ecocriticism must interrogate how colonized subjects relate to the environment, especially within contexts where land is imbued with spiritual and communal significance. Mofolo's narrative exemplifies this relationship by presenting nature as a participant in Chaka's fate-one that signals spiritual decline and ecological disintegration.

Furthermore, the study aligns with Huggan's (2009, p. 11) notion of "green postcolonialism," which considers how indigenous worldviews challenge Western binaries of nature versus culture. Mofolo's depiction of the sacred forest, the ancestral spirits, and the mythical figure of Isanusi reflect a cosmology in which nature is both animate and sacred. This indigenous epistemology contrasts sharply with the anthropocentric worldview that Chaka adopts in his quest for domination, a shift that eventually catalyses his downfall. The forest's silence, once symbolic of wisdom and spiritual clarity, becomes ominous and foreboding, signalling Chaka's moral and environmental alienation.

In addition, this study contributes to existing scholarship by filling a notable gap in the interpretation of *Chaka*. Previous readings have focused predominantly on the novel's political, historical, and psychological dimensions (Kunene, 1989; Gikandi, 2004), with limited attention paid to its environmental ethics. By foregrounding ecocritical perspectives, this research elevates the ecological undertones of Mofolo's work and emphasizes the interconnectedness of land, power, and morality in African literary traditions. This study therefore presents *Chaka* as one of the pioneering eco-spiritual texts, whose narrative examines both the tragedy of ambition and the consequences of ecological and spiritual rupture.

Furthermore, *Chaka* offers a timeless meditation on the consequences of violating the natural order and rejecting the ancestral ecological wisdom that once guided communal life. The novel's cautionary tale underscores the need for ecological stewardship grounded in reverence, harmony, and responsibility—a message that resonates profoundly in an era of environmental crises. Mofolo's work, thus, is not only a historical or mythical epic but a profound ecological lament and an urgent plea for spiritual and environmental reawakening.

The study's main contribution lies in the fact that it lays much emphasis on how the novel links landscape, spiritual order, power and collective suffering. It does not claim that *Chaka* is an environmental novel in the contemporary sense; rather, it argues that an ecocritical reading makes visible the environmental meanings within its mythic, historical and moral design. The interpretation is necessarily limited by its reliance on one literary text and on close reading. Future research could compare *Chaka* with other African historical narratives, examine the novel's Sesotho source alongside its English translation, and investigate how specific cultural concepts of land and spirituality shape its ecological imagination.

References

Abrams, M. H. (1971). *The Mirror and the Lamp: Romantic Theory and the Critical Tradition*. Oxford University Press.

Adeniyi, E., & Onanuga, P. A. (2024). Language, literature and the environment: Eco-criticism from the African perspectives. *Green Letters: Studies in Ecocriticism*, 27(3), 263–268. https://doi.org/10.1080/14688417.2023.2280304

Barry, P. (2009). *Beginning Theory: An Introduction to Literary and Cultural Theory* (3rd ed.). Manchester University Press.

Bate, J. (1991). *Romantic Ecology: Wordsworth and the Environmental Tradition*. Routledge.

Buell, L. (1995). *The Environmental Imagination: Thoreau, Nature Writing, and the Formation of American Culture*. Harvard University Press.

Buell, L. (2001). *Writing for an Endangered World: Literature, Culture, and Environment in the U.S. and Beyond*. Harvard University Press.

Bressler, C. E. (2007). *Literary Criticism: An Introduction to Theory and Practice* (4th ed.). Pearson Education.

Caminero-Santangelo, B. (2014). *Different Shades of Green: African Literature, Environmental Justice, and Political Ecology*. University of Virginia Press.

Davies, C. B. (1994). *Black Women, Writing and Identity: Migrations of the Subject*. Routledge.

Estok, S. C. (2009). Theorizing in a Space of Ambivalent Openness: Ecocriticism and Ecophobia. *ISLE: Interdisciplinary Studies in Literature and Environment,* 16(2), 203–225. https://doi.org/10.1093/isle/isp010

Garrard, G. (2012). *Ecocriticism* (2nd ed.). Routledge.

Gérard, A. S. (1980). *African Language Literatures: An Introduction to the Literary History of Sub-Saharan Africa.* Longman.

Gikandi, S. (2004). Literatures in African Languages: Theoretical Issues and Literary Analysis. In *The Cambridge History of African and Caribbean Literature*. Cambridge University Press.

Glotfelty, C. (1996). Introduction: Literary studies in an age of environmental crisis. In C. Glotfelty & H. Fromm (Eds.), *The Ecocriticism Reader: Landmarks in Literary Ecology* (pp. xv-xxxvii). University of Georgia Press. https://fr.scribd.com/document/477606806/Glotfelty-Literary-Studies-in-an-Age-of-Environmental-Crisis-pdf (consulté le 12/07/2026).

Huggan, G. (2009). Greening Postcolonialism: Ecocritical Perspectives. *Modern Fiction Studies*, *55*(3), 701–726. https://doi.org/10.5949/liverpool/9781846311093.003.0005

Huggan, G., & Tiffin, H. (2010). *Postcolonial Ecocriticism: Literature, Animals, Environment*. Routledge.

Iheka, C. (2018). *Naturalizing Africa: Ecological Violence, Agency, and Postcolonial Resistance in African Literature*. Cambridge University Press.

Kunene, M. (1979). *The Ancestors and the Sacred Mountain: Essays on Southern African Literature*. Heinemann.

Egya, S. E. (2026). Introduction: New directions in African ecocriticism. *Journal of the African Literature Association,* 20(1), 1-13. https://doi.org/10.1080/21674736.2026.2641907

Kunene, D. P. (1989). *Thomas Mofolo and the Emergence of Written Sesotho Prose*. Ravan Press

Leopold, A. (1949). *A Sand County Almanac*. Oxford University Presse.

Mbembe, A. (2001). *On the Postcolony*. University of California Press.

Mbiti, J.S. (1991). *Introduction to African Religion.* Heinemann Educational Books.

Mofolo, T. (1925). *Chaka.* Morija Sesuto Book Depot. (translated by Daniel P. Kunene edited by Heinmann, 1981)

More, K. D., & Nelson, M.P. (2016). The Moral Urgency of Action to Protect the World's Megafauna**.** *BioScience,* 66(12), 1009–1010. https://doi.org/10.1093/biosci/biw112

Scheub, H. (1975). *The Xhosa Ntsomi*. Oxford University Press.

Wa Thiong'o, N. (1986). *Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature*. James Currey.

{SECTION 2}

SCIENCES HUMAINES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

L'insécurité frontalière en Afrique de l'Ouest à l'épreuve des trafics illicites : acteurs, territoires et rapports de pouvoir

Border insecurity in West Africa in the face of illicit trafficking : actors, territories and power dynamics

Poliny NDONG BEKA II
Université Omar Bongo, Gabon
Email : poliny25@hotmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0000-0001-6679-7348

Résumé : Les espaces frontaliers d'Afrique de l'Ouest connaissent une insécurité croissante alimentée par les trafics illicites transnationaux. Lesquelles sont favorisées par la porosité des frontières et la faiblesse de la gouvernance. Malgré de nombreux travaux sur la sécurité régionale, les dynamiques territoriales et géopolitiques de ces trafics restent encore insuffisamment analysées. Cette étude vise à comprendre les mécanismes qui structurent ces activités et leurs effets sur les espaces frontaliers. Elle s'appuie sur une approche qualitative fondée sur l'analyse de la littérature scientifique et de données secondaires. Les résultats mettent en évidence l'existence de corridors transnationaux, l'imbrication entre des réseaux criminels et des économies locales, mais aussi d'une recomposition des rapports de pouvoir au détriment de l'État. Notre étude conclut à la nécessité de renforcer la coopération régionale et les dispositifs de gouvernance transfrontalière.
Mots-clé : Insécurité frontalière, Trafics illicites, Acteurs, Territoires, Rapport de pouvoir, Afrique de l'Ouest.

Abstract : Border areas in West Africa are experiencing growing insecurity fuelled by transnational illicit trafficking. This is facilitated by porous borders and weak governance. Despite extensive research on regional security, the territorial and geopolitical dynamics of these trafficking activities remain insufficiently analysed. This study aims to understand the mechanisms underpinning these activities and their effects on border areas. It adopts a qualitative approach based on an analysis of the academic literature and secondary data. The findings highlight the existence of transnational corridors, the intertwining of criminal networks and local economies, and a shift in power relations to the detriment of the state. Our study concludes that there is a need to strengthen regional cooperation and cross-border governance mechanisms.
Keywords : Border insecurity ; Illicit trafficking ; Actors ; Territories ; Power relations ; West Africa.

Reçu le : 30/05/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Les espaces frontaliers d'Afrique de l'Ouest connaissent depuis plusieurs décennies une dégradation de leur situation sécuritaire. En effet, ces marges, longtemps considérées comme de simples périphéries territoriales (Igué Ogunsola, 1989, p. 12), sont devenues des lieux privilégiés de circulation de flux illicites, notamment des drogues, des armes légères, des médicaments contrefaits, des ressources naturelles et de diverses marchandises de contrebande. La porosité des frontières, la faiblesse des capacités de contrôle des États, la précarité socio-économique des populations frontalières et l'essor de réseaux criminels transnationaux favorisent le développement de ces activités illicites. Ces différents facteurs contribuent à fragiliser la sécurité régionale (Foucher, 2014, p. 17 ; Fall, 2024, p. 11).

Ce phénomène a suscité un intérêt de la communauté scientifique. Plusieurs travaux ont mis en évidence l'ampleur des trafics transfrontaliers (ONUDC, 2013, p. 6), alors que d'autres

ont analysé les frontières africaines sous l'angle de leur construction politique, de leur gouvernance ou des mobilités qu'elles génèrent (Bennafla, 2002, p. 41, 2002b, p. 136, 2014, p. 1341 ; Rosière, 2001, p. 37). Cependant, ces recherches abordent généralement les trafics comme des phénomènes criminels ou sécuritaires, sans véritablement analyser les mécanismes spatiaux qui organisent leur déploiement ni les transformations territoriales qu'ils produisent dans les espaces frontaliers. Cette faiblesse limite la compréhension des liens entre l'organisation des territoires frontaliers, la circulation des réseaux criminels et la production de l'insécurité.

Dans cette perspective, cet article s'inscrit dans une approche de géographie politique qui considère les espaces frontaliers comme des territoires en permanente recomposition, où interagissent les États, les populations locales et les acteurs criminels (Rosière, 2001, p. 37). Dès lors, notre réflexion cherche à répondre à la question suivante : comment les activités transfrontalières illicites participent-elles à la production et à la diffusion de l'insécurité dans les espaces frontaliers d'Afrique de l'Ouest ? Elle repose sur les hypothèses selon lesquelles la faiblesse du contrôle étatique et les limites de la gouvernance frontalière favorisent l'implantation des réseaux criminels transnationaux et d'autre part, la marginalisation socio-économique des espaces périphériques (Igué Ogunsola, 1989, p. 601) favorise l'intégration de certaines populations locales dans les économies illicites qui deviennent des sources alternatives de revenus (Ndong Beka II, 2018, p. 201). En conséquence, l'objectif de cette étude est d'analyser les mécanismes territoriaux et géopolitiques par lesquels les activités transfrontalières illicites participent à la production de l'insécurité dans les espaces ouest-africains. Plus particulièrement, elle vise à identifier les principaux facteurs territoriaux, économiques et institutionnels qui favorisent le développement des trafics illicites. Mais aussi à analyser l'organisation spatiale des réseaux criminels à travers les corridors, les routes et les points de passages stratégiques. Enfin, à examiner les interactions entre les acteurs étatiques, les populations locales et les organisations criminelles. L'atteinte de ces objectifs fait appel à un corpus constitué de publications scientifiques, de rapports produits par des organisations internationales et régionales (Organisation des Nations Unies, Union Africaine (UA), CEDEAO[1], OCDE[2]), ainsi que des données secondaires relatives aux trafics illicites et aux dynamiques sécuritaires en Afrique de l'Ouest. Le recours à ce corpus se justifie par la nature transnationale du phénomène étudié. En effet, cette nature notamment illégale rend difficile la collecte des données primaires exhaustive et nécessite la confrontation de source provenant de plusieurs institutions spécialisées. L'approche méthodologique adoptée est une démarche qualitative fondée sur l'analyse documentaire. Les données ont été sélectionnées selon leur pertinence scientifique, leur fiabilité et leur complémentarité. Par la suite, elles ont été soumises à une analyse thématique visant à mettre en évidence les formes de trafics, les logiques spatiales de leur organisation et leurs effets sur les territoires frontaliers. Cette approche permet d'appréhender les trafics illicites non seulement comme des activités criminelles, mais aussi comme des processus géographiques qui participent à la recomposition des espaces frontaliers. Après le cadre général et méthodologique, la présentation des résultats portera sur les logiques favorisant le développement des activités illicites dans les espaces frontaliers, d'autre part, l'organisation spatiale des trafics à travers les réseaux et leurs effets sur la gouvernance des frontières et enfin, sur les rapports de pouvoir et l'insécurité régionale.

1. Méthodes

1.1. Présentation de l'espace d'étude

[1] Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest.
[2] Organisation de Coopération et de Développement Économique

La définition de l'Afrique de l'Ouest varie selon les perspectives adoptées. Si l'approche géographique renvoie à l'ouest du continent africain (Mareï & Richard, 2020, p. 233), les approches historique et géopolitique proposent une délimitation plus précise, du Sénégal jusqu'à la ligne frontalière séparant le Niger et le Nigeria du Tchad et du Cameroun (Mareï & Richard, 2020, p. 233). Néanmoins, c'est la définition institutionnelle, fondée sur la Communauté Économiques des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (Toure, 2016, p.34) (Figure 1) et incluant la Mauritanie selon l'Organisation des Nations Unies (ONU) (ONUDC, 2014, p. 3), qui paraît la plus pertinente. Cette dernière définition constitue le cadre spatial retenu pour analyser les dynamiques d'insécurité et de trafics illicites transfrontaliers.

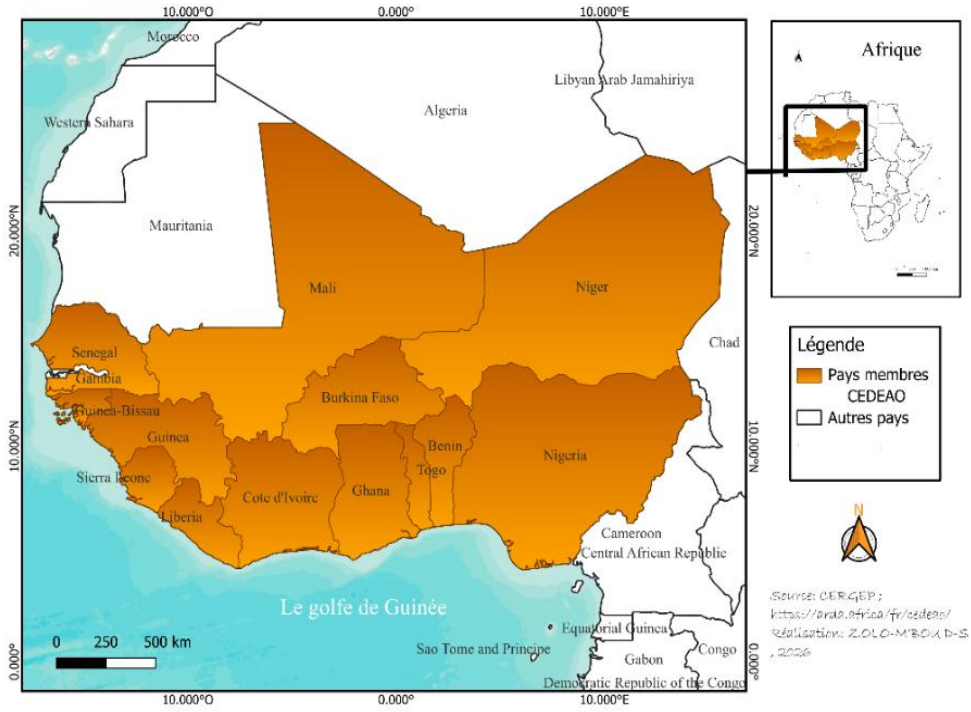

Figure 1. Représentation politique de l'espace ouest-africain (Source : CERGEP ; https ://arda.africa/fr/cedeao/)

1.2. Collecte des données

Dans le cadre de cette étude, les données ont été recueillies à partir de plusieurs types de sources afin de croiser les informations et de mieux comprendre les dynamiques de la criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Le corpus documentaire comprend des articles scientifiques, des ouvrages, des mémoires et des thèses, complétés par des rapports réalisés par les Nations Unies, l'Office des Nations Unies contre le Crime et la Drogue (ONUDC), l'UA et la CEDEAO. Des sources médiatiques ont également été mobilisées, notamment celles de Radio France Internationale (RFI), France 24, Africa 24, TV-5 Monde et Jeune Afrique. La recherche documentaire a été menée dans plusieurs centres de documentation, particulièrement les bibliothèques universitaires Omar Bongo de Libreville, Paris-Nanterre et Paris 8, le Centre d'Études et de Recherche en Géosciences Politiques et Prospective (CERGEP), le Campus Condorcet d'Aubervilliers et l'Institut Français de Libreville. Elle a également été complétée par la consultation de ressources disponible en ligne sur les plateformes Cairn, Erudit, SUDOC et les Classiques des sciences sociales. Les documents retenus ont été sélectionnés selon leur pertinence par rapport au sujet, leur fiabilité et leur capacité à renseigner les formes, les acteurs et les espaces des activités transfrontalières illicites. Les informations recueillies ont ensuite été classées par thèmes et par types de trafics

afin de faciliter leur comparaison et leur analyse. Cette démarche qualitative a permis de mettre en évidence les principales formes d'activités illicites, les espaces concernés et les facteurs favorisant leur développement.

3. Résultats

L'analyse montre que les espaces frontaliers ouest-africains, bien que marginalisés à l'échelle nationale, occupent une place importante dans les échanges régionaux et internationaux. Ces territoires concentrent différents trafics illicites (drogues, médicaments contrefaits, armes) qui circulent à travers des routes et des corridors transnationaux. Les résultats mettent en évidence l'implication de réseaux criminels, d'intermédiaires et de certaines populations locales. Ils montrent également que les trafics s'organisent différemment selon les territoires et les produits concernés. Trois principaux résultats se dégagent : les facteurs favorisant les trafics, l'organisation spatiale des réseaux et leurs effets sur les espaces et les acteurs frontaliers.

3.1. Les espaces frontaliers ouest-africains : des territoires propices aux activités illicites

En Afrique de l'Ouest, les espaces frontaliers sont caractérisés par une situation socio-économique fragile par rapport à celle des centres urbains. En effet, les niveaux de pauvreté, de chômage et d'exclusion y sont généralement plus élevés (Fall & Sy, 2003, p. 12). Cela s'explique par la concentration des investissements et des services publics dans les capitales et les principaux centres urbains, au détriment des périphéries. À cet effet, Karine Bennafla (2002, p. 132) souligne que ces territoires restent ainsi partiellement intégrés aux économies nationales. La région du Liptako-Gourma, située entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, certaines zones rurales de Guinée-Bissau et les États septentrionaux du Nigeria illustrent cette situation de périphérisation territoriale (Bouju, 2020, p. 74 ; France 24, 2019, 2025 ; OCDE, 2021, p. 5). Dans ces espaces où les possibilités d'emplois restent limitées, les activités illicites peuvent représenter pour une partie de la population, une source d'alternative de revenus. Les réseaux criminels profitent de ces faiblesses pour recruter des intermédiaires, des transporteurs ou des revendeurs locaux (Champeyrache, 2019, p. 71, 2025, p. 84).

La fragilité économique est renforcée par une présence institutionnelle souvent limitée. En effet, les États ne disposent pas de moyens humains et matériels suffisants pour assurer une surveillance continue de territoires frontaliers particulièrement vastes (Carson, 2010, p. 27). Ce fait est observée au Mali, au Niger et au Burkina Faso, où les capacités de contrôle des frontières restent limitées (Ouedraogo, 2024, p. 324). La faible présence étatique ne concerne pas seulement l'aspect sécuritaire. Elle se manifeste aussi par un accès limité aux services publics, à l'administration et à la justice. Dans certains cas, la corruption de certains agents chargés du contrôle facilite également la circulation des marchandises illicites (Blundo & Sardan, 2001, p. 17). En Guinée-Bissau, des situations de collusion entre certains acteurs locaux et des réseaux criminels ont notamment été rapportées (France 24, 2025).

Cependant, la frontière ne constitue pas seulement un espace de contrôle pour les États. Pour les populations locales qui y vivent, elle représente aussi un espace de vie, de mobilité et d'échanges économiques et sociaux (Hamez, 2015, p. 129). Les mobilités transfrontalières répondent à des besoins familiaux, commerciaux et culturels et reposent souvent sur des relations anciennes entre communautés voisines (Bennafla, 2002, p. 201 ; Ndong Beka II, 2018, p. 261). Ce phénomène se justifie parce que les frontières héritées de la période coloniale ont séparé des populations qui partageaient auparavant des espaces économiques et culturels communs (Foucher, 2014, 21). Cette intégration sociale des espaces frontaliers facilite les échanges et rend parfois difficile la distinction entre les activités formelles, informelles et illicites.

Les marchés transfrontaliers occupent une place importante dans ces échanges. Ils constituent des lieux de circulation des personnes et des marchandises et favorisent la création de réseaux entre des acteurs situés de part et d'autre des frontières (Nassa, 2005, p. 102 ; Igué Ogunsola & Zinsou-Klassou, 2010, p. 90 ; Koné, 2015, p. 271). D'autre part, ils peuvent aussi servir de points de commercialisation ou de couverture à certaines activités illicites (Bennafla, 2003, p. 141 ; Ndong Beka II, 2018, p. 207). Le marché de Kano, au Nigeria, est ainsi associé à des réseaux de circulation d'armes légères et de médicaments contrefaits (ONUDC, 2013, p. 9), tandis que celui de Gao au Mali, s'est inscrit dans des réseaux de trafics de drogues, d'armes et de migrants (Retaillé & Walther, 2013, p. 608). La frontière bénino-nigeriane illustre également l'importance des économies informelles à travers le commerce de carburant, nommé localement « *Kpayo* » (Koné, 2015, p. 86).

En définitive les facteurs suivants : précarité socio-économique, faible présence institutionnelle, intensité des mobilités et importance des économies informelles se combinent dans les espaces frontaliers ouest-africains. Ces caractéristiques créent un environnement favorable à l'implantation et à la circulation des activités illicites, sans pour autant signifier que les populations frontalières y participent systématiquement. Dès lors, les trafics s'inscrivent donc dans des territoires où se superposent des activités légales, informelles et clandestines. Cette configuration conduit à examiner, dans le deuxième axe, la manière dont les trafics s'organisent spatialement à travers les réseaux et les corridors transnationaux.

3.2. Les trafics illicites en Afrique de l'Ouest entre logiques spatiales et structuration des réseaux criminels

L'analyse montre que les trafics illicites en Afrique de l'Ouest s'organisent selon des logiques spatiales qui dépassent les frontières nationales. Depuis les années 1990, et plus particulièrement depuis les années 2000, cette région est devenue un espace important de transit et de redistribution de plusieurs produits illicites, comme les drogues, les médicaments contrefaits et les armes légères de petits calibres (ALPC) (Labrousse et al., 2008, p. 12 ; ONUDC, 2025, p. 7). Cette évolution s'explique principalement par la position géographique de l'Ouest entre les zones de production sud-américaines et les marchés européens (Figure 3), mais aussi par l'existence de routes commerciales anciennes et de frontières difficiles à contrôler. Les principaux flux empruntent ainsi les façades maritimes (Figure 3), les ports et les corridors terrestres reliant les pays côtiers aux espaces sahéliens (Figure 2).

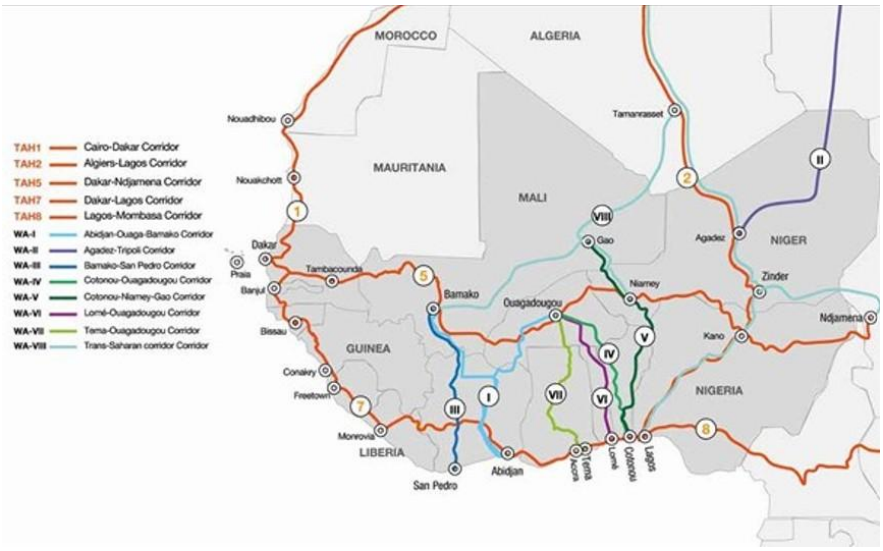

Figure 2 . Les espaces et axes de circulations transfrontalières
(Source :http://afdb.org/sites/default/files/documents/publications/cross-birder-road-corridors_web).

Le trafic de drogue est l'illustration de cette organisation spatiale et en réseaux (Figure 3). La façade atlantique, surtout entre la Guinée-Bissau et le Ghana, constitue un espace important d'entrée des stupéfiants, tandis que des pays comme le Nigeria et la Côte d'Ivoire jouent un rôle dans leur redistribution régionale (Cesoni, 1992, p. 651 ; Labrousse et al., 2008, p. 9). À partir de ces espaces, certains flux se dirigent vers les corridors transsahariens reliant le Mali, le Niger à l'Afrique du Nord, avant de rejoindre les marchés européens (Scheele, 2009, p. 83) (Figure 2 et 3). Cette organisation en plusieurs étapes montre que les trafics reposent sur des réseaux capables de modifier leurs itinéraires en fonction des contrôles et des opportunités offertes par les territoires. L'opération dite « *Spaghetti Connection* », en juin 2019, est une illustration concrète de cette organisation à plusieurs échelles (RFI, 2019). Autrement, cette affaire a révélé l'existence d'un réseau lié à la Ndrangheta, qui acheminait de la cocaïne depuis le Brésil vers la Côte d'Ivoire, par l'intermédiaire de sociétés-écrans. Ce réseau impliquait des acteurs répartis entre l'Amérique latine, la Côte d'Ivoire et l'Europe. Ainsi, l'Afrique de l'Ouest apparaît à la fois comme un espace de transit, mais aussi comme un marché de consommation en expansion (Figure 3), avec par exemple la circulation du cannabis, du « *Tramadol*[3] » et de nouvelles substances telles que le « *Kush*[4] » ou le « *Kadhafi*[5] » (Le Monde Afrique & AFP, 2025, p. 1).

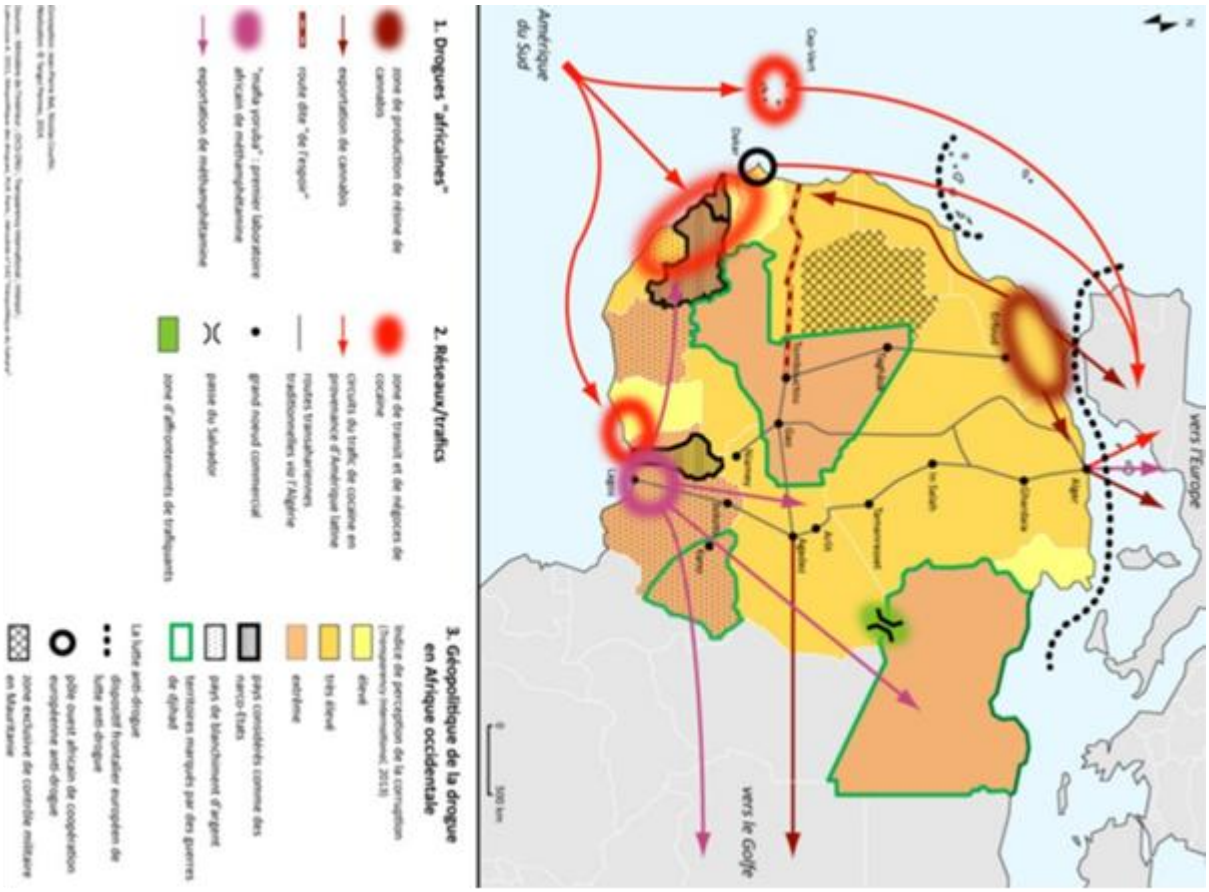

Figure 3. Réseaux et territoires de la drogue en Afrique de l'Ouest (Source : Bat, 2014).

La circulation des médicaments contrefaits suit également des itinéraires reliant les ports, les grandes villes et les espaces frontaliers. Le port de Conakry, en Guinée, constitue un des points d'entrée pour des produits médicaux importés d'Asie et ensuite distribués dans plusieurs

[3] C'est un antalgique (substance calmant la douleur) qui appartient à la classe des opioïdes.
[4] C'est une drogue synthétique dérivée du cannabis qui se consomme en fumée, mélangée à du tabac.
[5] C'est un mélange de tramadol et d'alcool.

marchés africains (RFI & Valade, 2025, p. 1) (Figure 4). Les différences de réglementation entre les États, les limites des dispositifs de contrôle et l'existence de circuits commerciaux informels facilitent leur diffusion (Berger & Kane, 2023, p. 3 ; Berthaud-Clair, 2023, p. 1). Les marchés et les réseaux de distribution locaux assurent ensuite la circulation de ces produits vers les zones où la demande est importante. En somme, la contrebande de médicaments repose sur une combinaison entre les flux internationaux, les réseaux commerciaux et les pratiques informelles locales.

Figure 4. Circuit de circulation de médicaments de contrebandes depuis la Guinée **(**Source : Berthaud-Clair, 2023).

Le trafic des ALPC présente une organisation spatiale différente. Toutefois, elle repose sur des mécanismes comparables. Les zones frontalières du Sahel occupent une place majeure dans ces circuits à cause de leur étendue, de leur faible surveillance et de la présence de groupes armés (Figure 5). La zone des « trois frontières », entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, est à cet égard un espace particulièrement concerné (Hamdaoui, 2020, p. 33). D'autres stocks issus des conflits du Liberia et de la Sierra Leone continuent aussi d'alimenter certains circuits clandestins (Marchal et al., 2002, p. 8). Ces différents flux montrent que les trafics d'armes s'inscrivent dans des espaces marqués par la présence de groupes armés, les conflits et la faiblesse des dispositifs sécuritaires frontaliers.

Figure 5. Flux d'armes à feu en Afrique de l'Ouest **(**Source : ONUDC, 2013).

Au-delà des itinéraires, l'analyse met en évidence une organisation des trafics autour de réseaux criminels transnationaux. Ceux-ci coordonnent les différentes étapes des filières et s'appuient sur une division du travail entre financiers, logisticiens, transporteurs, intermédiaires et distributeurs (Carson, 2010, p. 24 ; ONUDC, 2014, p. 5 2025, p. 7). Ces réseaux peuvent également utiliser les mêmes corridors pour plusieurs types de trafics (Figure 2). Dans certains espaces sahéliens, les routes empruntées pour le transport de drogues peuvent ainsi servir aussi à la circulation des armes ou des migrants (ONUDC, 2013, p. 8). Cette capacité à associer plusieurs activités renforce la flexibilité des réseaux et leur permet d'adapter rapidement leurs itinéraires aux évolutions des contrôles frontaliers.

Toutefois, les réseaux transnationaux ne fonctionnent pas de manière indépendante des territoires traversés. Ils s'appuient sur de nombreux acteurs locaux qui assurent le transport, le stockage, la distribution et parfois la protection des marchandises. Certains agents publics peuvent également être impliqués dans ces circuits par des pratiques de corruption, comme l'ont montré les travaux consacrés à la Guinée-Bissau (UNODC, 2007, p. 9). Par contre, les populations frontalières peuvent, quant à elle, être mobilisées comme des transporteurs, des intermédiaires ou des revendeurs, souvent lorsque les possibilités de revenus dans l'économie légale sont limitées. Dès lors, les trafics reposent sur une chaîne liant des réseaux criminels internationaux, des intermédiaires régionaux et des acteurs locaux.

En conséquence, les trafics illicites en Afrique de l'Ouest reposent sur une organisation spatiale multiscalaire. Les ports constituent des portes d'entrée, les grandes villes des espaces de redistribution, les marchés des lieux de diffusion et les frontières des zones de passage et de transit. Ces différents espaces sont reliés par des corridors transnationaux contrôlés ou utilisés par des réseaux criminels qui adaptent leurs itinéraires et leurs alliances en fonction des contraintes qu'elles rencontrent. Cette organisation permet aux trafics de s'inscrire durablement dans les territoires et conduit à examiner leurs effets sur l'insécurité et les dynamiques frontalières.

3.3. Les effets des trafics illicites sur l'insécurité et les dynamiques frontalières

Les résultats montrent que les trafics illicites contribuent à transformer les espaces frontaliers ouest-africains en zone de compétition entre plusieurs catégories d'acteurs. Les États, les réseaux criminels et les groupes armés cherchent à contrôler les routes, les points d'entrée et les ressources générées par les trafics. Dans les territoires où la présence de l'État reste limitée, certains acteurs non étatiques occupent progressivement une place importante

dans l'organisation des échanges et le contrôle des mobilités. Dans le nord du Nigeria, par exemple, Boko Haram a été associé au contrôle de certaines activités économiques informelles, comme les trafics de carburant et de bétail. À Liptako-Gourma, les groupes armés et les réseaux criminels utilisent également les routes transfrontalières pour assurer leur approvisionnement et financer leurs activités (Retaillé & Walther, 2013, p. 608 ; Raffinot, 2023, p. 25). Ces dynamiques montrent que les trafics participent à la transformation des fonctions traditionnelles des frontières, qui deviennent à la fois des espaces de circulation, de contrôle et de confrontation.

L'analyse met aussi en exergue une relation singulière entre les trafics illicites et l'insécurité. Les revenus issus des activités criminelles peuvent contribuer au financement de groupes armés, tandis que les situations de conflit et d'instabilité créent à leur tour de nouvelles possibilités pour les trafiquants. Cette relation est particulièrement visible dans les espaces sahéliens, où certains réseaux utilisent les revenus issus du trafic de drogues pour renforcer leurs capacités logistiques et leur influence locale (ONUDC, 2025, p. 9). Au Mali, l'imbrication entre certaines activités illicites, les réseaux d'influence et les acteurs politiques a aussi contribué à fragiliser les institutions au début des années 2010 (Gweth, 2012, p. 2). Ainsi, les trafics apparaissent comme un facteur qui participe à la diffusion et la permanence de l'insécurité dans certains espaces frontaliers.

Face à ces dynamiques, les États ouest-africains ont renforcé les dispositifs de contrôle et la coopération régionale. Plusieurs initiatives reposent sur la coordination des forces de sécurité, le contrôle des armes et le renforcement des échanges d'information. L'opération KAFO VI, lancée en 2025 avec l'appui de l'ONUDC, est une illustration récente de cette volonté de renforcer la coopération régionale contre la circulation des armes. Ces initiatives s'inscrivent dans un cadre plus large comprenant la Convention de la CEDEAO sur les ALPC et l'agenda de l'Union Africaine « *Faire taire les armes* » (Union Africaine, 2023, p. 4).

Cependant, les résultats montrent aussi les limites de ces dispositifs. Les contrôles se concentrent principalement sur les postes-frontière officiels, alors qu'une partie importante des trafics empruntent les itinéraires secondaires et des zones peu surveillées. Le renforcement des contrôles peut alors conduire les réseaux à modifier leurs itinéraires plutôt qu'à abandonner leurs activités. La fermeture de la frontière nigériane en 2019 illustre également les effets indirects que peuvent produire certaines politiques de contrôle. Si cette mesure visait à réduire la contrebande, elle a fortement affecté les échanges informels et les économies des populations des pays voisins, notamment au Niger et au Bénin (Millecamps, 2021, p. 1). Autrement, il ressort un décalage entre les objectifs des politiques de contrôle et la capacité des réseaux à s'adapter aux nouvelles contraintes.

Enfin, la lutte contre les trafics repose sur un ensemble de normes régionales et internationales. La Convention de la CEDEAO de 2006 sur les ALPC, son plan d'action sur les drogues, le Traité sur le commerce des armes et le Programme d'Action des Nations Unies sur les ALPC sont les principaux instruments mobilisés pour renforcer le contrôle, la traçabilité et la coopération entre les États (ONUDC, 2016, p. 4). Toutefois, l'existence de ces instruments ne garantit pas leur application effective. Les différences de capacités institutionnelles, le manque de moyens et les difficultés de contrôle des territoires limitent leur efficacité, tandis que les réseaux criminels adaptent leurs pratiques aux dispositifs mis en place. Dans l'ensemble, les résultats montrent que les trafics illicites ont des effets à la fois territoriaux, sécuritaires et institutionnels. Ils participent à la transformation des espaces frontaliers, renforcent la concurrence entre les acteurs et ils peuvent alimenter les situations de conflit et d'insécurité. Les réponses mises en place par les États et les organisations régionales ont permis de renforcer la coopération et le contrôle des frontières, mais leur efficacité reste limitée face à des réseaux capables de modifier rapidement leurs itinéraires et leur mode opératoire.

4. Discussion

Après le traitement et l'analyse des données, il a été conclu que les trafics illicites en Afrique de l'Ouest sont liés aux caractéristiques des espaces frontaliers. La pauvreté, le manque d'activités économiques, la faiblesse des services publics et les difficultés de contrôle favorisent leur implantation. Ces observations rejoignent les travaux de Karine Bennafla (2002) et de John Igué-Ogunsola (1989) qui présentent les frontières africaines comme des espaces périphériques, parfois faiblement intégrés aux économies nationales, mais fortement ouverts aux échanges transfrontaliers. Par conséquent, la marginalisation de ces territoires ne signifie pas leur isolement, car elle peut au contraire renforcer leur intégration aux réseaux informels et illicites.

L'analyse confirme également que les frontières jouent un rôle important dans l'organisation spatiale des trafics. Les ports, les marchés, les villes et les corridors transsahariens constituent des points essentiels dans la circulation des produits illicites (drogues, médicaments, armes, etc.). Cette organisation illustre l'importance des réseaux et des mobilités dans la structuration des territoires africains (Nassa, 2005, p. 53). Ainsi, les trafics fonctionnent à plusieurs échelles et relient les dynamiques locales aux réseaux criminels internationaux. Par ailleurs, ces réseaux criminels disposent d'une forte capacité d'adaptation. En effet, lorsqu'un itinéraire est davantage contrôlé, les flux peuvent être orientés vers d'autres passages. Cette capacité explique pourquoi le renforcement des contrôles frontaliers ne conduit pas nécessairement à la disparition des activités transfrontalières illicites.

Ces activités contribuent également à transformer les rapports de pouvoir dans les espaces frontaliers. Lorsque la présence de l'État est faible, certains réseaux criminels ou groupes armés peuvent prendre le contrôle de routes, de ressources ou de certaines activités économiques (Scheele, 2009, p. 83; Raffinot, 2023, p. 25). Alors les trafics deviennent une conséquence de la fragilité institutionnelle, mais aussi un facteur qui peut l'aggraver. Les revenus issus des activités illicites peuvent notamment financer des groupes armés, renforcer la corruption et contribuer à la permanence de l'insécurité (Moussa Ibrahim, 2019, p. 173).

Cependant, les populations frontalières ne doivent pas être considérées uniquement comme des acteurs des activités illicites. Leur participation à certaines de ces activités peut aussi résulter de conditions économiques difficiles et du manque d'alternatives professionnelles. En effet, les trafics s'appuient sur un ensemble d'acteurs allant des réseaux criminels internationaux, aux intermédiaires, transporteurs et revendeurs locaux. Cette organisation montre que les activités transfrontalières illicites reposent sur une véritable articulation entre réseaux internationaux et réalités économiques locales.

Les réponses économiques mises en place par les États et les organisations régionales restent nécessaires, mais leurs effets apparaissent limités lorsqu'elles se concentrent uniquement sur le contrôle et la militarisation des frontières. En effet, une partie des trafics empruntent des itinéraires secondaires difficiles à surveiller. De plus, certaines mesures restrictives peuvent fragiliser les économies locales dépendantes des échanges transfrontaliers, comme l'a montré la fermeture de la frontière nigériane en 2019 (Millecamps, 2021, p. 1). De ce fait, la lutte contre les trafics doit être accompagnée de politiques économiques et sociales destinées aux populations des espaces frontaliers.

En somme, la porosité des frontières, la faiblesse du contrôle étatique et la marginalisation socio-économique participent à l'essor des activités transfrontalières illicites. En effet, les réseaux criminels exploitent ces conditions et adaptent leurs itinéraires aux contraintes territoriales. Dès lors, cette étude montre que les trafics illicites doivent être compris comme des phénomènes à la fois criminels, économiques et territoriaux. Leur réduction nécessite une gouvernance des frontières qui associe sécurité, coopération régionale, lutte contre la corruption et développement des territoires frontaliers.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif de comprendre comment les activités transfrontalières illicites participent à la production et à la diffusion de l'insécurité dans les espaces frontaliers d'Afrique de l'Ouest. L'analyse des sources scientifiques, institutionnelles et médiatiques montre que ces territoires, souvent marqués par la précarité économique, la faible présence des services publics et un contrôle étatique limité, constituent des espaces propices au développement des trafics. En effet, la marginalisation socio-économique et l'insuffisance des services étatiques rendent certains espaces frontaliers vulnérables aux activités illicites. Les trafics de drogues, d'armes et de médicaments de contrebande s'organisent autour des ports, des marchés et des corridors transnationaux reliant les réseaux internationaux aux acteurs locaux. Ces différentes activités contribuent à transformer les rapports de pouvoir et à renforcer l'insécurité en alimentant la corruption, le financement des groupes armés et la concurrence pour le contrôle des territoires.

Par ailleurs, cette réflexion se justifie parce qu'elle aborde les activités transfrontalières illicites non seulement comme un problème de sécurité, mais aussi comme un phénomène géographique et territorial. En effet, les frontières sont à la fois des espaces de circulation, d'échanges, de confrontation et de recomposition des pouvoirs. Cette approche permet de mieux comprendre les liens entre les trafics illicites, les vulnérabilités territoriales et la transformation des frontières ouest-africaines. Toutefois, cette analyse présente certaines limites. Reposant principalement sur des sources documentaires, institutionnelles et médiatiques ainsi que sur des données secondaires, elle ne permet pas de saisir directement les pratiques et les perceptions des populations, des forces de défense et de sécurité et d'autres acteurs présents dans les espaces frontaliers. De plus, l'hétérogénéité des données disponibles selon les pays limite les possibilités de comparaison entre les différents espaces étudiés. Ces différentes limites ouvrent plusieurs perspectives de recherches. Des enquêtes de terrains pourraient permettre d'analyser précisément le rôle des populations locales, des stratégies des acteurs criminels et les pratiques des services chargés du contrôle des frontières. Des études comparatives entre différents corridors ouest-africains permettraient aussi de mieux comprendre les facteurs qui expliquent la concentration des trafics dans certains territoires. Enfin, une analyse plus approfondie des effets des politiques de coopération régionale permettrait d'évaluer leur capacité à concilier sécurité, mobilité transfrontalière et développement local. Ainsi, la stabilisation des frontières ouest-africaines apparaît comme un enjeu pour la sécurité, l'intégration régionale et le développement durable en Afrique de l'Ouest.

Références bibliographiques

Bat, J.-P. (2014, May 30). Comment l'Afrique devient un narco-continent [Information] ? *Libération*. https://www.liberation.fr/debats/2014/05/30/comment-l-afrique-devient-un-narco-continent_1817122/ (consulté le 11/01/2026).

Bennafla, K. (2002). *Le commerce frontalier en Afrique centrale : Acteurs, espaces, pratiques*. Karthala Éditions.

Bennafla, K. (2003). Commerce, marchés frontaliers et villes-frontières en Afrique centrale. In D. Pumain, *Villes et frontières* (Anthropos, pp. 137–150).

Berger, F., & Kane, M. (2023). *Le trafic illicite de produits médicaux en Afrique de l'Ouest* (No. 5 ; p. 33). Commission de la CEDEAO.

Berthaud-Clair, S. (2023). En Afrique de l'Ouest, le trafic de médicaments illicites a explosé. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/09/15/en-afrique-de-l-ouest-le-trafic-de-medicaments-illicites-a-explose_6189589_3212.html (consulté le 01/02/2026).

Blundo, G., & Sardan, J.-P. O. de. (2001). La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest. *Politique africaine*, *83*(3), 8–37. https://doi.org/10.3917/polaf.083.0008

Bouju, J. (2020). La rébellion peule et la « guerre pour la terre » : Le gouvernement par la violence des ressources agropastorales (Centre-Mali, Nord-Burkina Faso). *Revue internationale des études du développement*, *243*(3), 67–88. https://doi.org/10.3917/ried.243.0067

Carson, J. (2010). Défis sécuritaires transnationaux en Afrique. *Revue internationale et stratégique*, *79*(3), 20–29. https://doi.org/10.3917/ris.079.0020

Cesoni, M. L. (1992). Les routes des drogues : Explorations en Afrique subsaharienne. *Revue Tiers Monde*, (131), 645–671. https://doi.org/10.3406/tiers.1992.4714

Champeyrache, C. (2019). La face cachée de l'économie. In *Chapitre 2. L'économie des marchés illégaux*, Presses Universitaires de France, pp. 59–97, https://droit.cairn.info/la-face-cachee-de-l-economie--9782130815327-page-59 (consulté le 11/01/2026).

Fall, A. (2024). *La CEDEAO face aux défis de la sécurité en Afrique de l'Ouest*. Éditions L'Harmattan.

Fall, A. S., & Sy, O. S. (2003). Les économies domestiques ouest-africaines dans un contexte de mondialisation. *Présence Africaine*, *167168*(1), 5–26. https://doi.org/10.3917/presa.167.0005

Foucher, M. (2014). *Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe*, CNRS.

France 24. (2019, November 22). *Combattre la pauvreté, principale exigence des Bissau-Guinéens* [Video recording]. https://www.youtube.com/watch?v=3_EMgU4mp00 (consulté le 05/02/2026).

France 24. (2025, November 22). Élections générales en Guinée-Bissau : L'économie au cœur des débats [Information]. *France 24*. https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20251122-elections-g%C3%A9n%C3%A9rales-en-guin%C3%A9e-bissau-l-%C3%A9conomie-au-coeur-des-d%C3%A9bats (consulté le 05/02/2026).

Gweth, G. (2012). Économie de guerre et guerre économique au Mali [Information]. *Portail de l'IE*. https://www.portail-ie.fr/univers/enjeux-de-puissances-et-geoeconomie/2012/economie-de-guerre-et-guerre-economique-au-mali/ (consulté le 17/01/2026).

Hamdaoui, Y. (2020). La sécuritisation de la guerre contre le terrorisme au Sahel. *Afrique(s) en mouvement*, *3*(2), 31–36. https://doi.org/10.3917/aem.003.0031

Hamez, G. (2015). *Pour une analyse géographique des espaces transfrontaliers* [Habilitation à diriger des recherches en géographie, Université de Rouen]. https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01321837 (consulté le 20/01/2026).

Igué Ogunsola, J. (1989). Le développement des périphéries nationales en Afrique. In B. Antheaume, A. Dubresson, V. Lassailly-Jacob, J.-Y. Marchal, R. Pourtier, J.-P. Raison, & O. Sevin (Eds.), *Tropiques : Lieux et liens : Florilège offert à Paul Pelissier et Gilles Sautter* (pp. 594–605). ORSTOM. (Centre IRD de Bondy). http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:30714 (consulté le 09/01/2026).

Igué Ogunsola, J., & Zinsou-Klassou, K. (2010). *Frontières, espaces de développement partagé*, Karthala.

Koné, M. M. M. (2015). *Marchands ouest-africains et marchés frontaliers : Construction d'une communauté d'affaires* [Thèse de doctorat, Bordeaux 3]. https://theses.fr/2015BOR30075 (consulté le 11/01/2026).

Labrousse, A. et *al.*(2008). Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (4). https://doi.org/10.4000/espacepolitique.691

Le Monde Afrique, & AFP. (2025). En Sierra Leone, sortir de l'enfer du kush, une drogue de synthèse bon marché et extrêmement addictive. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/06/06/en-sierra-leone-sortir-de-l-enfer-du-kush-une-drogue-de-synthese-bon-marche-et-extremement-addictive_6610805_3212.html (consulté le 11/01/2026).

Marchal, R. et *al.* (2002). Liberia, Sierra Leone et Guinée : Une guerre sans frontières ? *Politique africaine*, *88*(4), 5–12. https://doi.org/10.3917/polaf.088.0005

Mareï, N., & Richard, Y. (2020). *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Atlande.

Millecamps, M. (2021). Bénin-Nigeria : Quand la fermeture de la frontière alimente les trafics [Information]. *JeuneAfrique.com*. https://www.jeuneafrique.com/1103053/politique/benin-nigeria-faux-semblants-a-la-frontiere/ (consulté le 14/01/2026).

Moussa Ibrahim, A. (2019). *L'insécurité transfrontalière en Afrique de l'Ouest : Le cas de la frontière entre le Niger et le Nigeria* [These de doctorat, Université Côte d'Azur (ComUE)]. https://www.theses.fr/2019AZUR0020 (consulté le 04/02/2026).

Nassa, D. D. A. (2005). *Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au Nord de la Côte d'Ivoire* [Thèse de doctorat de Géographie]. Université de Bordeaux 3.

Ndong Beka II, P. (2018). *Les activités transfrontalières illicites entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée équatoriale : Logiques spatiales, acteurs et enjeux*, Éditions L'Harmattan.

OCDE. (2021). *États de fragilité 2020* (Vol. 2020). Éditions OCDE. https://doi.org/10.1787/0d344c87-fr

ONUDC. (2013). *Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest : Une Évaluation des Menaces*. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. https://www.unodc.org/toc/fr/reports/TOCTAWestAfrica.html (consulté le 11/02/2026).

ONUDC. (2014). *Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest*. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) — Organisation des Nations Unies.

ONUDC. (2016, September 20). *L'ONUDC et la CEDEAO déploient des efforts conjoints pour soutenir l'Afrique de l'Ouest face à la drogue et au crime.* [Institutionnel]. Nations Unies : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. //www.unodc.org/unodc/fr/frontpage/2016/September/unodc-ecowas-jointly-launch-efforts-to-support-west-africa-against-drugs-and-crime.html (consulté le 21/01/2026).

ONUDC. (2025). *Rapport mondial sur les drogues 2025*. Organisation des Nations Unies. www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/world-drug-report-2025.html (consulté le 19/01/2026).

Ouedraogo, D. (2024). La démocratie menacée par le terrorisme dans les États du Sahel. *Afrique contemporaine*, *277*(1), 315–333. https://doi.org/10.3917/afco1.277.0315

Raffinot, M. (2023). L'insécurité au Sahel et le contrôle des militaires par les pouvoirs civils. *Working Papers, Working Papers*, Article DT/2023/04.

Retaillé, D., & Walther, O. (2013). L'actualité sahélo-saharienne au Mali : Une invitation à penser l'espace mobile. *Annales de géographie*, *n° 694*(6), 595–618.

RFI. (2019). Côte d'Ivoire : Un réseau international de trafiquants de cocaïne démantelé [Information]. *RFI*. https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190607-cote-ivoire-reseau-international-trafiquants-cocaine-demantele (consulté le 14/01/2026).

RFI, & Valade, C. (2025). *Comment le crime organisé se développe sur le continent africain, selon l'ONG GI-TOC* [Information]. RFI. https://www.rfi.fr/fr/afrique/20251118-comment-le-crime-organis%C3%A9-se-d%C3%A9veloppe-sur-le-continent-africain-selon-l-ong-gi-toc (consulté le 17/01/2026).

Rosière, S. (2001). Géographie politique, géopolitique et géostratégie : Distinctions opératoires. *L'information géographique*, *65*(1), 33–42. https://doi.org/10.3406/ingeo.2001.2732

Scheele, J. (2009). Tribus, États et fraude : La région frontalière algéro-malienne. *Études rurales*, (184), 79–94.

Toure, J. (2016). *La CEDEAO et règlement des conflits en Afrique de l'Ouest* [Mémoire de Master — Droit — Carrières publiques — Sécurité et défense, Université de Toulon]. https://doi.org/10/document

Union Africaine. (2023, July 25). *Résolution des conflits, paix et sécurité* [Institutionnel]. https://au.int/fr. https://au.int/fr/resolution-des-conflits-paix-et-securite (consulté le 03/02/2026).

UNODC. (2007). *Cocaine Trafficking in West Africa, the treat to stability and development (with special reference to Guinea-Bissau)* (UNODC Publications). http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/west%20Africa%20cocaine%20report_10%2012%2007.pdf (consulté le 20/01/2026).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Place de la femme dans la justice coutumière chez les Moose dans la commune de Koudougou

The role of women in customary justice among the moose in the municipality of Koudougou

Paul KABRE
Université Joseph Ki-Zerbo,
Email : kabchantt@yahoo.fr
Orcid id: https://orcid.org/0009-0009-9843-1848

Résumé : Face aux conflits, les Moose dans la commune de Koudougou ont développé des mécanismes au sein de leur culture pour garantir la résolution desdits conflits. Parmi ces mécanismes figurent des acteurs juridictionnels et des acteurs non juridictionnels contribuant à la prévention et à la gestion des conflits. L'organisation sociale des Moose repose sur le patriarcat qui accorde des pouvoirs exorbitants aux hommes et relègue les femmes au statut d'observatrice. La question principale est : quelle est la place de la femme dans la justice coutumière chez les Moose à Koudougou ? Pour répondre à cette question, nous avons opté pour une méthode qualitative qui a consisté à réaliser des entretiens avec quatorze leaders coutumiers pour comprendre le fonctionnement de la justice endogène chez les Moose. L'objectif de cette étude d'analyser la place de la femme dans la justice coutumière chez les Moose. Les résultats montrent que les femmes ne sont pas des actrices judiciaires visibles dans la justice coutumière chez les Moose à Koudougou. Ainsi, la femme n'a pas le pouvoir de trancher un litige. Toutefois, les femmes ont des rôles de médiatrices. En outre, la femme participe à la régulation des relations sociales mais en matière judiciaire, elle joue un rôle dans l'ombre. Les facteurs limitant la participation directe de la femme à la justice coutumière sont notamment liés à la coutume et à la tradition. Cette étude contribue à comprendre le niveau d'intégration du genre dans la justice coutumière chez les moose et les conséquences qui peuvent en découler.
Mots-clé : Conflit, Culture, Justice coutumière, Moose de Koudougou

Abstract: In the face of conflicts, the Moose people in the municipality of Koudougou have developed mechanisms within their culture to ensure the resolution of such conflicts. These mechanisms include both judicial and non-judicial actors who contribute to conflict prevention and management. The Moose's social organization is based on a patriarchal system that grants men extraordinary powers and relegates women to the role of observers. The main question is: What is the role of women in customary justice among the Moose in Koudougou? To answer this question, we adopted a qualitative method that involved conducting interviews with fourteen customary leaders to understand how endogenous justice functions among the Moose. The objective of this study is to analyze the role of women in customary justice among the Moose. The results show that women are not visible judicial actors in customary justice among the Moose in Koudougou. Thus, women do not have the power to settle disputes. However, they do serve as mediators. Furthermore, women participate in regulating social relations, but in judicial matters, they play a behind-the-scenes role. The factors limiting women's direct participation in customary justice are primarily linked to custom and tradition. This study contributes to understanding the level of gender integration in customary justice.
Keywords: Conflict, Culture, Customary Justice, Moose of Koudougou.
Reçu le : 30/06/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Les relations humaines sont marquées par des compétitions qui engendrent des tensions, voire des conflits pouvant compromettre la vie commune et la cohésion sociale. Les conflits apparaissent comme des phénomènes sociaux inhérents à l'être humain et il est utopique de penser qu'il puisse exister un monde sans conflits (Picard et Marc 2024, p3). Il importe donc de définir des mécanismes visant à limiter l'impact des conflits sur la vie communautaire. Avant l'introduction du droit étatique et des mécanismes institutionnels modernes au Burkina Faso à la faveur de la colonisation, les communautés puisaient dans leurs cultures des valeurs et des normes permettant de prévenir et de gérer les conflits, le cas échéant (Coulibaly, 2023, p 180). Le chef traditionnel (Chef CK9, 2025) corroborant cette pensée affirme que « avant l'arrivée des blancs, nous avions sur place des mécanismes sur lesquels nous nous fondons pour résoudre les conflits, ces mécanismes existent toujours et sont tirés de nos valeurs ancestrales ».

Les Moose se basent sur les pratiques et sur le vécu des ancêtres pour actionner des leviers de la régulation de l'ordre social. Ces mécanismes sont caractérisés par l'oralité, les dimensions rituelles, la référence aux mythes fondateurs et la prévalence des croyances spirituelles et magico-religieuses (Bagayoko et Koné, 2017, p. 3). Il existe ainsi chez les Moose des mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits.

L'organisation sociale des Moose repose sur le patriarcat, qui est un système ne favorisant pas un traitement égalitaire des sexes. La prédominance des pouvoirs dans ce type de régime est confiée aux hommes. Dans le domaine de la gestion des différends, le patriarcat peut avoir un impact sur l'intégration du genre dans la mobilisation des stratégies de résolution des conflits. Avec la prédominance du patriarcat, « les femmes africaines, au fil des siècles, ont intériorisé le fait qu'elles sont inférieures aux hommes » (Fofana, 2009, p 31). Selon une étude sur la justice traditionnelle réalisée dans l'espace du G5 sahel et au Sénégal par Robin (2022, P 52), « les chefs coutumiers et leur conseil excluent toute participation des femmes aux instances de décision. Ils sont unanimes sur ce point. Les acteurs de la société civile sont nuancés. Ils soulignent leur qualité de médiatrices mais concèdent, explicitement ou implicitement qu'elles puissent être écartées des décisions ». Un acteur religieux cité par Robin (2022, P 52) renchérit que « une participation plus importante des femmes paraît difficile. Nos us et coutumes ne nous permettent pas d'impliquer les femmes au processus décisionnel de la justice coutumière ».

Fort de ces perceptions défavorables à la participation de la femme à la prise de décisions, l'objectif de cette étude est d'analyser le rôle que joue la femme dans les mécanismes de la justice coutumière chez les Moose. En effet, le 14 janvier 2026, le parlement burkinabè a adopté la loi n°003-2026 portant « Faso bʊ̃-kaoore » qui « fixe les règles relatives à la procédure, à l'organisation, au fonctionnement des instances traditionnelles de règlement des différends et à la procédure applicable devant elles » (article 1 de la loi « Faso bʊ̃-kaoore »). Cette loi énonce que les membres des instances traditionnelles de règlement des conflits sont désignés conformément aux us et coutumes des localités. Or, les us et coutumes chez les Moose ne favorisent pas l'implication directe de la femme dans la gestion des affaires publiques y compris dans le fonctionnement de la justice coutumière. Ainsi, dans un contexte de régime patriarcal qui caractérise la communauté *moaaga*, la question centrale qui se pose est de savoir quelle est la place de la femme dans les mécanismes de la justice coutumière chez les Moose ? L'hypothèse de recherche est que les pratiques coutumières et traditionnelles limitent l'intégration de la femme dans la justice coutumière chez les Moose dans la commune de Koudougou. L'étude est de type qualitatif et s'est fondée essentiellement sur des entretiens avec quatorze (14) acteurs des instances traditionnelles de gestion des conflits chez les Moose dans la commune de Koudougou. L'échantillon a été définie sur la base de la saturation. L'échantillon raisonné a été privilégié et de ce fait, les personnes interviewées ont été

identifiées en raison de leur parfaite maitrise de la justice coutumière chez les Moose. Ces entretiens ont été complétés par une recherche documentaire et l'observation non participante.

Cette étude contribue à la prise en compte des critiques formulées sur la justice coutumière dans un contexte où le Burkina Faso accorde depuis l'adoption de la loi portant « Faso bʊ̀-kaoore » une reconnaissance légale aux décisions rendues par la justice coutumière ou traditionnelle. En effet, selon Elenga, « la critique frappante formulée à l'encontre des mécanismes de justice coutumière africains est qu'ils ne respectent, dans une large mesure les normes régionales et internationales, pourtant contraignantes, relatives aux droits de l'homme et à la justice pénale. Certaines procédures juridiques coutumières peuvent, par exemple, infliger des traitements inhumains ou dégradants, violer le droit à un procès équitable, les droits de la femme, les droits de l'enfant et le droit à la vie privée» (2022, p. 2).

1. Méthodes

La présente étude s'inscrit dans le champ disciplinaire de l'anthropologie juridique. La collecte des données a été effectuée en novembre 2025 à Koudougou auprès de quatorze (14) acteurs traditionnels et coutumiers. La limitation de l'échantillon a été guidée par le facteur de la saturation. Le choix de cette cible s'explique par le fait que, au sens de la loi n°002-2026 portant statut de la chefferie coutumière et traditionnelle, cette entité contribue en matière culturelle « à la sauvegarde et à la promotion des savoirs, savoirs faire et des savoirs être endogènes ; à la défense et à la préservation des coutumes, des traditions et des valeurs fondatrices des communautés… » (Article 2 de la loi n°002-2026). Les autorités coutumières étant les gardiens de la tradition chez les Moose, leurs récits permet de comprendre le fonctionnement de la justice coutumière, y compris son organisation et le niveau d'intégration de la dimension genre. L'échantillon choisi n'est pas probabiliste mais plutôt raisonné. En effet, il n'existe pas de chef de Koudougou ou de la commune de Koudougou mais plutôt des chefs de quartiers. Ce sont notamment les chefs de quartiers de sogpelsé, Burkina, Dapoya, Issouka, Zakin, Goodée, Zinguedeguin et Tampouy. À ces chefs s'ajoute le chef de canton. En plus de ces chefs traditionnels, des chefs coutumiers notamment des chefs de terre qui sont des juges coutumiers chargés notamment de résoudre les conflits fonciers ont été interviewés. Ce sont ces acteurs qui ont constitué l'échantillon de l'étude. Ainsi les quatorze personnes interrogées ont concerné l'ensemble chefs de quartier et du canton soit neuf (09) personnes, trois (03) chefs de terre, deux (02) griots qui sont les conservateurs de l'histoire chez les Moose. Ces acteurs ont été choisis en raison de leur connaissance du fonctionnement et de l'historicité de la justice coutumière.

L'étude a adopté une approche qualitative fondée sur l'immersion dans le milieu étudié afin de comprendre les dynamiques socio-culturelles de gestion des conflits chez les Moose à Koudougou et la place de la femme dans le système de la justice coutumière. Pour collecter les données, nous avons eu recours à des entretiens semi-structurés et à l'observation non participante. Nous avons respecté les principes de la recherche en sciences sociales, notamment le consentement oral, la confidentialité des données et le respect de la sensibilité culturelle. Les entretiens ont été faits sur la base d'un guide d'entretien. Ils ont été enregistrés avec un dictaphone en langue locale Moore. Aussi, une revue documentaire a été faite pour compléter et trianguler des données collectées sur le terrain. La revue de littérature s'est faite sur la base de fiches de lecture conçues à cet effet. De même, une grille d'observation a été élaborée pour servir de guide pour l'observation non participante. Pour les entretiens, il a été convenu avec les personnes enquêtées que les données seront confidentielles et ne serviront que pour les besoins de l'étude. Aussi, il a été convenu que les données seront traitées de sorte à garder l'anonymat des personnes interviewées ; c'est pourquoi en termes de codification,

nous avons opté de dire « Chef CK);» sans autres formes de précisions qui risqueraient d'identifier les auteurs des propos.

Pour le traitement des données, les enregistrements obtenus lors de l'enquête ont été transcrits en français. Par la suite, le traitement des données s'est poursuivi à l'aide de logiciels spécialisés, notamment NVivo. Ainsi, nous avons importé dans NVivo l'ensemble des transcriptions d'entretiens semi-structurés et des notes d'observation non participante.

Comme théorie d'analyse, nous avons opté pour la théorie de la gestion des conflits basée sur la culture de Lederach (1995), Pour lui, dans les différentes cultures, les rituels constituent des mécanismes à travers lesquels les conflits sociaux sont apaisés, et l'équilibre communautaire ou social est rétabli. La théorie de la gestion des conflits basée sur la culture accorde une place importante aux rituels et aux pratiques culturelles comme éléments clés dans le processus de résolution des conflits. La culture occupe une place remarquable dans la définition de ce qui est considéré comme un conflit, ainsi que dans les méthodes de résolution qui sont perçues comme légitimes et efficaces. Ainsi, avec cette théorie, nous analyserons la place de la femme dans le paysage coutumier de la justice chez les Moose dont les principes généraux sont édictés par la culture.

L'étude s'est réalisée dans la commune de Koudougou qui est une commune de plein exercice située à 100 kilomètres à l'ouest de Ouagadougou. Sa position géographique est de 2°21'51" de Longitude Ouest et 12°15'3" de Latitude Nord. Elle est limitée à l'Ouest par la commune de Réo, au Sud par la commune de Ramongo, au Sud-Ouest par la commune de *Tenado*, à l'Est par la commune de Nandiala et au Nord par les communes de *Imasgho* et Soaw (Plan communal de développement de Koudougou, 2025, P 7).

La carte de localisation de la commune de Koudougou dans la province du Boulkiemdé et dans la région des *Nando*, selon le plan de développement communal (2025, p 63) se présente comme suit :

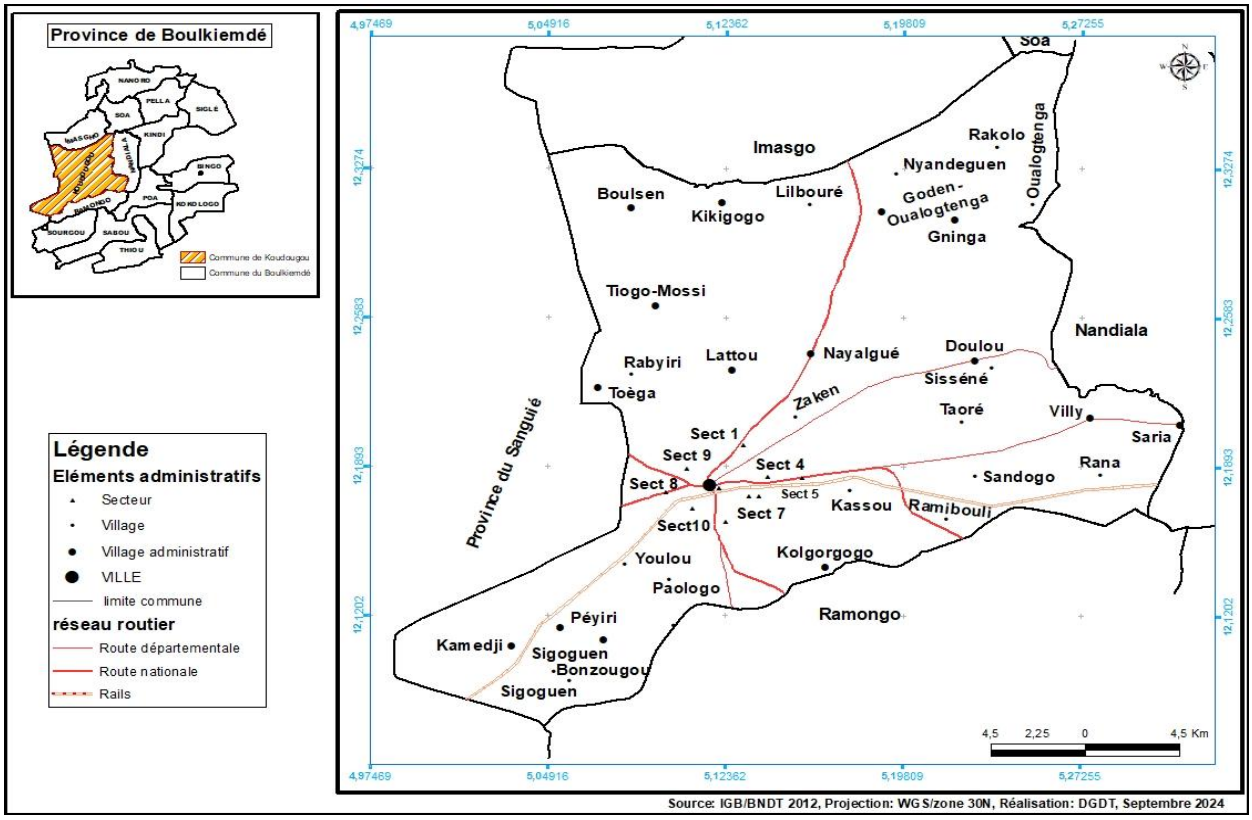

Figure 6. Carte administrative de la commune de Koudougou (Source : plan communal de développement de Koudougou p 63).

La population de Koudougou était de 160 239 habitants selon le cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019 composée en majorité de Moose et de Gurunsi (Plan communal de développement de Koudougou, 2025, P 7). Koudougou est le chef-lieu de la région du *Nando*, de la province du Boulkiemdé et de la commune de Koudougou.

2. Résultats

L'étude a permis d'aboutir à des résultats et de tirer des conclusions grâce à la triangulation des informations collectées. Elle permet de cartographier les acteurs de la justice coutumière chez les Moose dans la commune de Koudougou. De même, elle a permis de comprendre l'habilitation de la fonction de juger chez les *Moosse*. En outre, le niveau d'implication réelle de la femme dans les procédures et instances de jugement coutumier a été cerné. Par ailleurs, cette recherche répertorie les facteurs limitant l'implication de la femme dans certains mécanismes de gestion des conflits, notamment dans la mise en œuvre de la procédure judiciaire selon les règles coutumières.

2.1. Les acteurs de la justice coutumière chez les Moose

Chez les Moose dans la commune de Koudougou, plusieurs acteurs interviennent dans la médiation et la conciliation en cas de conflits. À la question de savoir quels sont les acteurs qui interviennent dans la gestion des conflits, le chef coutumier Chef CK3 affirme que « chez nous les Moose ici, les acteurs qui interviennent dans la gestion des conflits sont nombreux. En fonction de la nature du conflit, les acteurs familiaux peuvent intervenir et en cas d'échec, le différend peut être porté devant le chef de quartier ou de village. Mais il y a des conflits qui ne peuvent être résolus que par les gens de caste ou les chefs de terre ».

Si plusieurs acteurs interviennent dans la gestion des conflits, il faut distinguer les médiateurs communautaires des acteurs investis du pouvoir de la justice coutumière. Pour ce qui est des acteurs de la médiation et de la conciliation, l'étude révèle qu'on peut notamment retenir le *Wɛɛmba* ou médiatrice, le *Yagênga* ou neveu, la *Pugdba* ou tante, le *Zak soaba* ou chef de famille, les *Niõniõse* (castes ou tribus), le *Yuuma* ou griot, le *Sãeyã* ou forgeron. Tous ces acteurs, en fonction de la nature du conflit ou des parties impliquées, se voient confier des tâches de facilitation conformément aux normes coutumières et sociales chez les Moose. Dans la présente étude, l'accent est mis sur les acteurs investis du pouvoir coutumier de juger. Il s'agit principalement du *Tẽng-naaba* ou chef traditionnel, du *Tengsoaba* (chef de terre), du conseil des sages, des *Yaab rãmba* ou ancêtres et des *Kiimsé* ou fantômes.

2.1.1. Le *Tẽng-naaba* ou chef coutumier et traditionnel

Tandis que les chefs traditionnels sont des leaders qui veillent sur leur population et servent de relais avec l'administration publique, les chefs coutumiers, eux, sont chargés de gérer les coutumes et sont désignés selon les procédures coutumières. Les chefs coutumiers sont les garants des normes sociales coutumières et jouent un rôle dans la résolution des conflits au Burkina Faso. Ils détiennent, selon la religion traditionnelle, leurs pouvoirs de la divinité et sont l'interface entre les ancêtres et les êtres vivants. Ils bénéficient de légitimité communautaire en matière de médiation et de conciliation et leur intervention facilite dans la plupart des cas la réinstauration du dialogue et met les parties dans de bonnes prédispositions de recherche de solutions pacifiques pour la gestion des différends et le rétablissement des liens sociaux fracturés. Au regard de leur notoriété, les chefs coutumiers et traditionnels, en cas de conflits, sont des acteurs qui facilitent l'engagement des parties en conflit et favorisent ainsi le dialogue entre elles. Les chefs traditionnels jouent ainsi un rôle essentiel dans la promotion d'une paix durable et c'est pourquoi, la loi n°002-2026 du 14 janvier 2026 portant statut de la chefferie coutumière énonce que le chef coutumier ou traditionnel, en matière judiciaire

contribue « à la mise en œuvre des mécanismes endogènes de gestion des conflits, à la détermination et à la mise en œuvre des modes traditionnels de règlement des différends en soutien au pouvoir judiciaire » (article 2 de la loi n°002-2026). Ainsi, la tradition et le droit moderne habilitent les *Tēng-naaba* de fonctions judiciaires. La loi portant « Faso bʊ̈-kaoore » énonce que l'instance traditionnelle de règlement des différends est présidée par « le chef coutumier ou traditionnel ou son représentant » (Article 11 de la loi portant « Faso bʊ̈-kaoore »). Cette disposition renforce l'ancrage institutionnel du *Tēng-naaba* dans le dispositif de la justice coutumière et il bénéficie du concours de l'État pour la mise en œuvre de ses décisions. En effet, les décisions rendues par les instances traditionnelles présidées par le chef coutumier ou traditionnel « bénéficient, pour leur exécution, des mêmes garanties que les décisions rendues par les juridictions classiques » (Article 30 de la loi portant « Faso bʊ̈-kaoore »).

La présente recherche fait ressortir qu'aucune femme n'occupe la fonction de *Tēng-naaba* dans la commune de Koudougou. Il existe une femme ministre du Naaba du quartier de Issouka mais elle n'est pas élevée au rang de *Tēng-naaba*.

2.1.2. Le Tengsoaba (chef de terre)

Dans la société *moaaga*, le chef de terre est considéré comme une autorité coutumière. Il intervient notamment dans la gestion des conflits fonciers, des conflits liés à la sorcellerie ou à une mort mystérieuse chez les Moose. Se fondant sur les spiritualités des ancêtres, il officie sur les *Tenkougri* (autel du fétiche). Il est le gardien de la paix et il a le pouvoir d'invoquer les ancêtres pour solliciter leur concours dans la résolution des conflits. Dans la pratique, lorsqu'il est sollicité, chaque partie au conflit apporte un poulet qu'il immole sur l'autel des fétiches pour demander aux ancêtres de trancher. Pour ce faire, la partie qui a raison verra son poulet bien mourir c'est-à-dire que le poulet sera couché sur son dos et les pattes en l'air. À l'inverse, le poulet de l'usurpateur ou du revendicateur illégitime et illégal ne mourra pas selon les règles coutumières et lui-même encourt la mort si des rituels sacrificiels ne sont pas organisés. Toutefois, cette procédure est le dernier recours si la conciliation et les actions aux conséquences moins sévères se sont avérées infructueuses.

Des données collectées, la fonction de *Tengsoaba* n'est pas reconnue aux femmes. Dans la grande partie de la conception *moaaga*, la femme ne peut pas être propriétaire terrienne et en conséquence elle ne saurait intervenir dans la gestion de la terre. La commune de Koudougou n'a jamais connu de *Tengsoaba* de sexe féminin depuis son existence et cela n'est pas envisageable de sitôt selon les données recueillies. En effet, à la question de savoir si la commune de Koudougou a déjà connu une *Tengsoaba,* un chef coutumier répond que :

> Depuis le temps de nos ancêtres jusqu'à ce jour la fonction du *Tengsoaba* est confiée aux hommes. Les femmes ne se mêlent pas de problèmes de terre. La gestion des conflits fonciers et d'une manière générale la protection de la terre regorge plusieurs secrets et la moindre erreur est fatale. Vous comprenez qu'on ne peut pas confier cette fonction coutumière assez rigide aux femmes. Je ne pense pas qu'avec la modernité, une femme pourra un jour occuper les fonctions de *Tengsoaba*. Elle peut occuper la fonction de chef traditionnel mais pas celle de chef coutumier car avec les ancêtres la gestion de la terre est très complexe et il faut couramment communiquer avec le monde invisible pour trouver des solutions à travers des rites qui ne peuvent pas être faits par des femmes. (Chef CK1, 2025)

Le récit du Chef CK1 (2025) revèle que chez les Moose, la question foncière est gérée par les hommes et les femmes sont exclues. De même, il ressort qu'il est très peu probable voire quasi impossible de voir une femme assumer les fonctions de *Tengsoaba* au regard la

prééminence du droit coutumier qui encadre la gestion foncière dans le système de justice traditionnelle.

2.1.3. Le conseil des sages

Le Conseil des sages est une institution coutumière regroupant les hommes les plus âgés du village ou du lignage. C'est un mécanisme traditionnel intergénérationnel existant dans plusieurs sociétés africaines. Chez les Moose à Koudougou, il est composé généralement des personnes les plus âgées désignées au sein des lignées. Selon le chef traditionnel (Chef CK13, 2025) « le conseil des sages est une structure ancestrale qui regroupe les chefs de lignage pour résoudre les conflits qui n'ont pas pu trouver de solution au niveau intrafamilial ou à l'échelle du lignage. Le conseil des sages est généralement sollicité pour résoudre les conflits inter-lignagers ou intercommunautaires ». Au regard du droit d'aînesse qui est pris en compte dans leur mode de désignation, de leur expérience et de leur notoriété, les membres du conseil des sages jouent un rôle essentiel dans la production des normes sociales pouvant contribuer à garantir la paix et la cohésion sociale au sein des communautés. En cas de trouble social, le conseil des sages peut s'auto-saisir ou être saisi par les parties en conflit ou par toute autre personne ayant connaissance pour solliciter son concours dans la conciliation des points de divergence.

Il est assimilé à un tribunal traditionnel tant par son mode de fonctionnement que par l'autorité des décisions qu'il rend. En effet, il procède par le principe du contradictoire permettant à toutes les parties au conflit identifiées d'exposer les raisons de leur désaccord et de formuler leurs prétentions. En effet, comme le révèle un chef traditionnel,

> La procédure devant le conseil des sages connaît une phase préparatoire qui consiste à instruire le différend et une phase de délibéré qui aboutit sur une décision du chef. La résolution devant le conseil des sages se fait en deux étapes à savoir l'instruction et la phase du jugement. La phase d'instruction comprend les étapes de l'identification du problème et la saisine du chef coutumier ou traditionnel qui préside le conseil des sages. Celui-ci consulte ses notables à l'effet de déterminer la date pour convoquer la communauté ou la famille ainsi que les belligérants. Au cours de cette phase également, des modérateurs sont désignés. En ce qui concerne l'instance du jugement, les modérateurs désignés dans la phase d'instruction sont chargés d'ouvrir le procès coutumier en commençant par faire les louanges du chef en vue de renforcer sa légitimité à résoudre le conflit et ils présentent la synthèse du conflit ainsi que le problème identifié une fois le procès ouvert. Ensuite, la parole est donnée au plaignant et à la partie défenderesse pour poser leurs revendications, leurs motivations et leurs attentes. À leur suite, la parole peut être donnée aux notables, aux anciens et à des membres de l'assistance si nécessaire. Après l'exposé des faits et l'écoute des parties prenantes, le chef tranche après avoir pris en compte le consensus dégagé sous l'impulsion de ses conseillers par les membres du conseil des sages. Le modérateur communique à l'assistance le jugement consensuel et justifie le bienfondé de cette décision dans la préservation de la paix et la cohésion sociale. Par la suite, la parole est donnée au fautif qui reconnaît sa faute et présente ses excuses tout en prêtant un serment de ne plus recommencer mais il peut arriver que les différentes parties se demandent mutuellement pardon si chacune d'elles a été fautive, la dernière étape de cette phase est la réconciliation qui se matérialise par le partage de la kola et d'autres rites sacrificiels s'il y a lieu. (Chef CK5, 2025)

Le récit du Chef CK5 révèle la procédure du jugement du tribunal coutumier. Il ressort que les femmes ne participent pas directement aux délibérations du conseil des sages car il est composé des chefs de lignage, or dans la tradition *moaaga*, cette fonction ne peut être occupée que par des garçons.

2.1.4. Les Yaab rãmba ou ancêtres et les Kiimsé ou fantômes

Les morts chez les africains, en général et chez les Moose particulièrement, continuent d'avoir une influence sur la paix et la cohésion sociale et sont de véritables juges. Chez les Moose, les morts sont toujours parmi nous avec d'autres représentations et bénéficient d'une notoriété. Ainsi, l'invocation des ancêtres seule suffit pour discipliner des potentiels belligérants et pour dissuader la survenue des conflits car, comme l'a souligné le chef coutumier (Chef CK4, 2025) interrogé à Koudougou « tout le monde y compris ceux qui vont à l'église et à la mosquée croit fortement à l'existence des ancêtres et leur influence sur leur vie car, contrairement à Dieu qui diffère la sanction, les ancêtres agissent immédiatement pour sanctionner les manquements graves aux règles régissant la vie en communauté ».

Face à certaines situations conflictuelles les belligérants s'en remettent au *Kiimsé* c'est-à-dire les fantômes pour résoudre le différend. De même, les *kiimsé* sont perçus comme ceux qui préservent la nature contre certaines déviances sociales qui ne sont pas tolérables par les coutumes ou les vertus de bonne vie communautaire. En effet, chez les Moose, certaines fautes telles que le fait de se disputer violement dans la brousse, le fait de se maudire soit même, le fait de dire des contrevérités en prenant la nature comme témoin des dires sont perçues comme une rupture de l'équilibre entre le monde visible et les ancêtres ou les *Kiimsé*. La commission de ces fautes peut conduire à une mort parfois brutale chez les Moose et il est dit que la personne est frappée par les *kiimsé*. Pour y éviter cette sanction irréversible des ancêtres, il faut nécessairement recourir au *youbgou*. Comme l'explique un chef coutumier,

> Le *youbgou* est un rituel pour réparer une faute ayant occasionné une rupture sociale entre les personnes vivantes et les ancêtres et repose sur une véritable confession de la faute commise par son auteur. Pour la réconciliation, l'auteur reconnaît sa faute, demande pardon et s'engage devant les ancêtres à ne plus recommencer. De manière pratique, devant les anciens et à l'invocation des ancêtres, la personne fautive s'avance devant l'autel des ancêtres et des *kiimse* dressé en terre battue et s'agenouille. Un neveu se lève en genou flexion et prononce la parole suivante : tel a fauté, il vient devant ses pères, ses tantes, ses ancêtres et sur la terre de ses aïeux pour demander la clémence. Ensuite, le mis en cause offre un poulet, un ruminant et de la bière de mil rouge pour réparer la faute commise et faciliter la réconciliation avec le monde des vivants. Les bêtes sont immolées devant l'autel des *Kiimse* et si les ancêtres accordent le pardon, la réconciliation est scellée. À l'inverse, si les ancêtres refusent la clémence sollicitée, le fautif portera ce malheur toute sa vie et à l'échelle humaine la réconciliation n'est pas possible. (Chef CK8, 2025)

Des propos du Chef CK8, (2025), il ressort que l'invocation des ancêtres se fait généralement à travers des rites fétichiques à l'occasion desquels une situation de désaccord leur est soumise pour traitement et délibération. Le délibéré des ancêtres est matérialisé pour la plupart du temps par la mort de celui qui a tort et si cela peut paraître néfaste aux yeux de certaines communautés, il reste un moyen efficace de résolution des conflits car les éventuels contestataires subiront le même sort.

2.2. Pouvoir de juger chez les Moose

Chez les Moose, si plusieurs acteurs concourent à la prévention et à la gestion des conflits, la fonction du *bɔ̃-kaoore* (jugement) nécessite une habilitation coutumière. En effet, le pouvoir de juger est principalement organisé autour de la coutume. Chez les Moose, la fonction de juger repose sur le *rog n miki* c'est-à-dire la coutume. À la question de savoir quelles sont les normes mobilisées pour la résolution des conflits, le chef traditionnel (Chef CK14, 2025) répond que « nous jugeons en nous référant aux règles coutumières et notre culture tout en tenant compte de la nature du conflit et des acteurs impliqués ».

La personnalité juridique s'accroît au fil du temps dans la communauté des Moose et est fonction de plusieurs paramètres dont l'initiation, l'âge et le sexe. L'initiation est une étape essentielle chez les Moose qui permet notamment la connaissance du *rog n miki*. La communauté *moaaga* est fortement de type patriarcal, dont la fonction de chef de famille est toujours réelle malgré les dispositions des codes de personnes et de la famille de 1989 et de 2025 qui consacrent l'autorité parentale et la suppression du statut de chef de famille. La gestion des conflits chez les Moose repose sur une architecture sociale et spirituelle complexe, où chaque acteur a une fonction complémentaire. Ainsi, le chef de famille intervient dans la gestion des conflits sociaux, culturels, politiques et fonciers. Son intervention qui découle des mécanismes ancestraux chez les Moose consiste principalement à faire la lumière sur les faits, à apaiser la situation et à rapprocher les parties en conflit. Le neveu rapproche les familles, le *Wɛɛmba* restaure l'équilibre institutionnel et le forgeron scelle la paix de manière définitive. Ces mécanismes traditionnels montrent à quel point les sociétés africaines en général et la communauté *moaaga* en particulier ont développé, bien avant les systèmes modernes, des outils puissants de résolution des conflits fondés sur l'honneur, le respect et le dialogue. La question se pose sur l'intégration de la dimension genre dans ces mécanismes.

Il ressort des résultats de l'étude, par exemple, que le neveu joue un rôle fondamental dans la gestion des conflits, mais l'organisation sociale n'accorde pas une place spécifique à la nièce ; cette répartition sociale de la fonction d'acteur de la gestion des conflits pose ainsi un problème de l'égalité des sexes. Cependant, comme le révèlent Mohamed (2023, pp. 12-13), « la nièce est considérée par ses oncles comme une personne spéciale, une personne de parole donnée et de confiance. À ce titre, elle peut jouer un rôle de conseillère et de médiatrice auprès de ses oncles pour mettre fin à un conflit. Le pouvoir de la nièce dans le cercle de ses oncles constitue une preuve vivante de l'importance de l'organisation sociale basée sur le recours aux femmes. La nièce est considérée comme pouvant jouer un grand rôle dans la pacification de la fratrie dont elle est issue. C'est pourquoi certaines personnes disent qu'on ne blague pas avec la nièce ».

Si c'est un truisme que de retenir que la nièce, tout comme le neveu, joue un rôle fondamental dans l'architecture institutionnelle *moaaga* de résolution des conflits, il n'en demeure pas moins que la nièce n'est pas habilitée à juger des cas de litiges chez les Moose. Comme le résume le chef traditionnel, (Chef CK9, 2025), « il faut distinguer dans notre organisation ceux qui peuvent assurer une médiation et ceux qui peuvent juger des cas de litiges, les femmes jouent un rôle important dans la médiation, mais elles ne peuvent pas organiser des jugements pour juger leurs chefs de familles, ce n'est pas croyable et cela peut détruire les fondamentaux que nos ancêtres nous ont légués ».

De même, avec l'organisation patriarcale qui confère au chef de famille des attributions presque générales en matière de la cohésion familiale, la place de la femme n'est pas très perceptible. Chez les Moose en plus de ces trois pouvoirs, il faut ajouter le pouvoir judiciaire où la fonction de juger est quasi-exclusivement reconnue aux hommes ayant suivi les rites initiatiques et maitrisant les normes coutumières et ancestrales. Toutefois, chez les Moose, la femme est généralement consultée dans la prise des décisions familiales et dans le règlement des litiges par les chefs coutumiers et traditionnels, mais elle n'est pas investie coutumièrement de la fonction de juger.

À Koudougou, le *Wɛɛmba* n'assiste pas directement le chef, mais elle conserve son rôle coutumier de médiatrice et de ce fait elle est investie du pouvoir de demander pardon, mais pas de juger. À titre comparé cependant, le Wɛɛmba assiste le chef dans certains royaumes Moose à l'instar du royaume de Boussouma où elle peut souffler à l'oreille du chef pendant le jugement. En tout état de cause, le *wɛɛmba* qui désigne la femme médiatrice joue un rôle fondamental dans la gestion des conflits. Comme le relevait le *Wɛɛmba* Ligdi, chef de

Wɛɛmtenga, médiateur du Mogho-Naaba (chef suprême des Moose) dans une interview accordée au studio yafa le 25 juillet 2025 déclare que :

> Le *wɛɛmba* est celui qui demande pardon. Il a été institué depuis le *Naba Oubri*. Il n'a d'autres rôles que la demande de pardon. En cas de conflit conjugal, le *wɛɛmba* intercède pour réconcilier la femme et son époux. En cas de conflit entre un enfant et ses parents ou en cas de conflit entre voisins, le *wɛɛmba* réconcilie en demandant pardon. En cas de conflit entre deux peuples, il intercède. Le *wɛɛmba* demande pardon partout où de besoin. Avant on montait sur des chevaux pour combattre mais en cas de conflit, le *wemba* monte sur un âne avec un bâton à la main dont le bout est attaché par un tissu pour aller résoudre le conflit. Il va en paix donc les belligérants sont obligés culturellement de cesser les hostilités pour l'écouter et quand il demande pardon tout rentre dans l'ordre. (Wɛɛmba Ligdi, 2025).

Il ressort de cette affirmation que le *wɛɛmba* est une institution faisant partie intégrante du pouvoir traditionnel chez les Mosse qui a pour principale fonction la médiation. Il est un grand facilitateur et messager dans la communauté *Moaaga* en matière de résolution des conflits et sa demande de pardon ne peut être refusée sous peine de sacrilèges ou de malheurs.

Un autre visage féminin qui intervient dans la prévention et la gestion des conflits est la *pugda* (la tante). Elle occupe une place prépondérante et hautement appréciée chez les Moose. Par la médiation et l'intercession, elle facilite la communication ou le rétablissement de la communication entre les parties en conflit et elle aide à l'obtention de solutions amiables et acceptées. Toutefois, elle n'est pas investie du pouvoir de bʊ̃-kaoore.

Il convient de relever, cependant, que depuis le 3 février 2007, le *Saaga* 1er, chef de Issouka (Koudougou) a intronisé la *Napoaka* Ziiri, née Thérèse Kaboré comme l'une de ses ministres chargée du développement. Cette intronisation est une innovation car elle est la première femme à accéder à ce niveau de responsabilité dans la chefferie coutumière à chez les Moose à Koudougou. Lors de son intronisation, Naba Saaga, a remis à la nouvelle reine des cadeaux symboliques. D'abord, il lui a remis un panier qu'elle devra utiliser pour recueillir tout le linge sale du royaume et assainir ainsi l'atmosphère. Comme second présent, elle a reçu une calebasse et une louche. Avec la calebasse, elle renvoie à la mission de puiser l'eau de la vie pour les enfants et toute la population, eau qui servira également à éteindre les foyers de tension ; ce qui lui confère une place dans la médiation et la gestion des conflits mais pas en tant que juge coutumier qui peut trancher. La louche, elle, devrait être utilisée pour puiser et distribuer la nourriture à tout le monde dans la cité. Lors du rituel de son intronisation, elle n'a pas été investie juge traditionnel ou coutumier mais étant ministre elle peut contribuer à la prévention et la gestion des conflits. Ainsi ce rituel ne l'a pas habilité de pouvoir juridictionnel et elle reste la seule femme ministre de chef coutumier chez les Moose dans la commune de Koudougou.

2.3. Niveau d'inclusion de la femme dans le procès coutumier

Quoique non investie du pouvoir coutumier de juger, la femme dans la communauté contribue à la cohésion sociale et à la gestion des conflits. La femme joue un rôle important aux arrangements qui permettent de mettre fin au conflit, d'autant plus qu'elles en sont généralement les premières victimes. Elles contribuent directement à la prévention et à la gestion des crises au sein de leur communauté comme actrices principales. Cependant, en fonction de la configuration sociale, les femmes sont souvent tenues de passer par les leaders des organisations structurées ou par leurs époux, voire leurs enfants de sexe masculin pour apporter leur contribution à la gestion amiable des conflits. Un chef coutumier expliquait la difficulté pour la femme d'être une actrice de premier plan dans la médiation par le fait qu'en cas de libation, elle n'est pas habilitée à le faire. Il déclarait que : « Ici nous gérons des cas souvent complexes où il faut convoquer les ancêtres pour trancher. Les ancêtres sont

convoqués en immolant des bêtes dans le *kiimsrogo* (maison des ancêtres) et la femme ne peut pas accéder à cet endroit à plus forte raison tuer un animal. Même quand le conflit met en cause une femme, elle est obligée de se faire représenter par son mari ou ses enfants de sexe masculin s'ils sont majeurs car selon la tradition, les femmes ne peuvent pas accéder à cet endroit fétichique et nous ne pouvons pas briser cette règle ».

Un chef de famille cité par Van-Enis, (2013, p. 13) explique que « le pouvoir de la femme n'est pas visible. C'est un pouvoir discret, elle ne l'exprime pas publiquement. On dit souvent, la nuit porte conseil. C'est le moment où chaque homme consulte sa femme par rapport aux décisions prises ou à prendre. Et très souvent, grâce aux avis des femmes, les hommes reviennent avec de bonnes décisions ou trouvent des solutions aux problèmes posés ».

Chez les Moose dans la commune de Koudougou, les femmes ne participent pas directement à l'arbre à palabres, c'est beaucoup plus une affaire entre hommes même si la décision à prendre concerne la femme ou l'affecte. Or, l'arbre à palabre occupe une place centrale dans le processus de justice coutumière restauratrice. C'est un espace où les sages se réunissent pour délibérer, prendre des décisions et guider la communauté vers la réconciliation. C'est le lieu où les décisions de la justice coutumière ou traditionnelle se prennent. Les femmes ne faisant pas partie du collège des sages qui regroupe généralement les chefs de lignages, elles sont de facto exclues du pouvoir judicaire dans la coutume *moaaga*. Cependant la *na-paga*, ou la *Pvg-kẽema* (première femme du chef), se tient à portée de vue et même d'oui de l'instance mais à l'écart tout de même. Elle s'exprime à travers la communication non verbale à travers (sons ou par des gestes) pour marquer son approbation ou sa désapprobation. En cas de désapprobation manifestée par la communication non verbale, il est dans la quasi-totalité des cas observé une mise en délibéré de la décision afin de mieux écouter la *Pvg-kẽema*. De cette manière, la *Pvg-kẽema* participe indirectement à la prise de décision dans le cadre de la gestion d'un conflit devant le tribunal coutumier chez les Moose.

De même dans les mécanismes du règlement par les patriarches chez les Moose qui constituent des instances de jugement sur des affaires interfamiliales, des conflits de voisinage, des conflits fonciers, des conflits liés aux femmes et à la gestion des ressources naturelles, les rôles de patriarches sont attribués à des familles et sont héréditaires. Ils sont liés à l'âge de chef de famille. C'est dans ce sens que Bagayoko *et al*. (2017, p. 21) affirment que « les vieillards jouent un rôle privilégié, souvent au détriment même des chefs. C'est leur âge qui leur confère la toute-puissance d'agir au nom des ancêtres dont ils sont par définition les plus proches. Il est considéré que ce grand âge, symbole de sagesse, les préserve de toute position partisane et les incite à l'inverse au compromis et à la pondération. Les vieillards sont regroupés au sein d'un conseil des sages ».

Comme on peut d'emblée le remarquer, la notion de chef de famille est confiée aux hommes et de ce fait, les femmes n'ont pas une place directe dans ce mécanisme coutumier. Quand bien même depuis 1990, la notion de chef de famille est supprimée dans l'ordonnancement juridique, elle est toujours d'actualité dans les communautés quel que soit le niveau d'instruction des acteurs. Cependant, des femmes âgées sont très sollicitées dans la recherche de solutions à certains problèmes sociaux (conflits entre époux, entre femmes) sans pourtant d'attributions spécifiques en matière de jugement.

2.3. Facteurs limitatifs de la participation de la femme dans la justice coutumière

De façon générale, il faut noter que la majorité des acteurs impliqués dans la médiation et la résolution des conflits continuent d'être réticents à l'idée d'inclure les femmes. Parmi les causes les plus mentionnées, on peut identifier des obstacles à plusieurs niveaux. Cependant, un élément important qui empêche la participation de la femme à la gestion des conflits reste le poids des traditions, les valeurs culturelles héritées des coutumes locales. À la question de savoir pourquoi les femmes ne sont pas suffisamment prises en compte dans les instances

traditionnelles de jugement chez les Moose, le chef traditionnel CK5, (2025) répond que « *ya rog miki* (c'est la coutume). Dans la tradition, il y a une répartition des rôles et les femmes ne peuvent s'asseoir avec les chefs pour trancher les litiges. Toutefois, elles sont consultées et elles contribuent en tant qu'éducatrices et médiatrices à la prévention et la gestion des conflit ». Ce chef met en exergue les obstacles coutumiers ne permettant pas à la femme d'être une actrice principale de la justice coutumière. En effet, dans leur majorité, les coutumes ne reconnaissent que peu de rôles politiques aux femmes. Parmi les coutumes ou pratiques qui contribuent à limiter ou à empêcher l'implication et la participation des femmes dans la sphère publique, figurent tout d'abord les règles qui régissent les rapports au sein du domaine familial. Sur ce sujet, le chef coutumier CK7(2025) affirme que « si la femme devenait juge coutumier et elle juge son mari, à la maison qui sera le chef de famille ? Dans notre culture, la fonction de juger est confiée aux hommes sages et d'un certain âge, je ne saurais vous dire pourquoi c'est comme sa mais c'est notre coutume héritée de nos grands-parents. La femme peut néanmoins être consultée avant la décision de la justice coutumière et elle peut même demander à ce qu'une décision prise soit annulée au nom de la cohésion sociale ; c'est ce que peut par exemple faire le *wɛɛmba* ». D'autres pratiques discriminatoires envers les femmes existent au niveau familial, comme celles qui consistent à leur interdire de prendre la parole en public ou de participer aux processus de prise de décision. Chez les Moose, il est interdit à une femme de contester de quelque manière que ce soit une décision prise par son époux. La femme doit être soumise et cette perception de la femme *moaaga* la prive de pouvoir décisionnel au sein de la famille, du lignage et de la communauté toute entière. Un proverbe *moaaga* stipule que « *Pag pas so a nif woo a sen ya dike* » (l'œil de la femme ne l'appartient pas à fortiori ce qu'elle a vu et ramassé). Ce proverbe *moaaga* traduit la dépendance de la femme notamment à son époux et lui prive de la jouissance de certains droits dont la liberté d'expression. Le chef traditionnel CK 11, (2025) corroborant cet état de fait affirme que « *pag la-yiiri* (la femme est le fondement du foyer). Sur le plan communautaire la femme est représentée par son mari qui doit la protéger y compris en cas de conflit. C'est son mari ou son frère ou en tout cas un garçon qui lui est proche qui peut saisir les notabilités pour rétablir la femme dans ses droits car il n'est pas bienveillant de voir une femme venir publiquement contester son époux ou un homme qui est vu comme étant le chef de famille chez nous les Moose ».

Un autre facteur non négligeable est l'autocensure des femmes à participer aux instances de négociation et de gestion des conflits. Cet état de fait est souvent dû à une insuffisance de capacité technique et plus profondément à l'influence de normes sociales et patriarcales identifiant la femme comme actrice sociale plutôt que travaillant sur les sujets sécuritaires ou politiques. Les acteurs de la justice coutumière sont perçus comme pouvant communiquer avec le monde des invisibles. Ce pouvoir de communication s'acquiert après les rites initiatiques et sacrificiels auxquels les femmes ne prennent pas part, les privant ainsi de capacité technique du point de vue culturel. Les femmes occupent différents rôles (actifs et passifs) pendant et après les confits. Elles subissent différents types de violences pendant les confits et/ou restent à l'écart en tant que victimes. Cette situation peut être expliquée également par la peur, la honte, le manque de voies de participation ou tout simplement le désespoir dans l'avenir. À ce sujet, le chef traditionnel CK14, (2025) soutient que « Je reçois plus des cas émanant des hommes que des femmes mais la plupart des problèmes posées sont en lien avec les femmes. Comme vous le savez, les femmes ne sont pas toujours autorisées à venir voir le chef. Il y a cependant des femmes qui viennent discrètement me voir pour certains cas et d'autres passent par mes épouses pour me faire parvenir leurs différends ». Ainsi si la femme ne peut pas directement défendre sa cause devant les mécanismes coutumiers, à fortiori il est difficile qu'elle participe en tant juge coutumière.

Lors des rencontres, par exemple, les femmes sont convaincues que leur place se trouve toujours à l'arrière-plan et par peur, elles hésitent à donner leur point de vue et surtout, elles ne veulent pas contredire les hommes de peur qu'on les traite de traînées ou d'impolies ou de femmes non obéissantes. La femme africaine en général et *moaaga* en particulier préfère agir dans l'ombre et dans le prolongement naturel de leurs rôles de mère et de sœur, et plus dans la sphère domestique que publique, Dans nos sociétés africaines en général, si le pouvoir institutionnel et public est sûrement masculin, le pouvoir stratégique est féminin. En effet, les femmes, selon un adage *moaaga*, est la « garante de la stabilité de la cour », « la cheftaine de la maison », etc. C'est donc dire que la femme qui est avec les enfants les plus affectés par les conflits œuvre au quotidien, souvent plus que l'homme pour la résolution des conflits. La femme est de ce fait prédisposée naturellement à jouer un rôle régulateur dans la société comme une force, mais elle ne le fait pas publiquement. Un chef coutumier explique que : « Si la femme et l'homme jouent le même rôle, il y aura un désordre communautaire. Nos grands-parents ont défini les rôles sociaux et ils vivaient en parfaite harmonie, nous ne pouvons pas bouleverser cet ordre social et les femmes connaissent leurs rôles. Ici, quand une succession à la chefferie s'ouvre les femmes ne prétendent pas alors que rien ne leur interdit mais si elles deviennent chefs, qui va s'occuper de l'éducation des enfants. La femme doit s'occuper des questions domestiques et l'homme des questions communautaire ».

Les autorités traditionnelles relativisent les conséquences de la non implication directe de la femme dans la justice coutumière car pour eux, ils rendent la justice au nom des ancêtres. Ainsi, à la question de savoir si les femmes ne subissent pas des injustices dans le jugement coutumier en raison du fait qu'elles ne soient pas directement des actrices, un chef coutumier affirme que :

> On ne peut pas tromper les ancêtres. Quand nous égorgeons un poulet ou une autre bête ici, nous ne pouvons pas prédire du sort du règlement du litige. Moi-même je suis le premier à me soumettre au verdict édicté par le message que les ancêtres nous enverront à travers cette libation. Vous voyez que les femmes ne peuvent pas être discriminées. Mieux, en cas de contestation hostile pouvant affecter la cohésion sociale, sous certaines réserves, nous pouvons inviter la femme contestataire à envoyer sa bête on va requestionner les ancêtres. Sauf que dans ce cas, si les ancêtres confirment la faute de la femme, elle peut violemment perdre la vie dans les instants suivants. (Chef CK10, 2025)

L'affirmation du Chef CK10 (2025) illustre que dans la justice coutumière, le verdict est prononcé par les ancêtres. Ce témoignage met en relief l'articulation entre le monde des vivants et celui des ancêtres et esprits dans le fonctionnement de la justice coutumière. De même, nul n'est au-dessus du verdict édicté par les ancêtres et son non-respect peut entraîner des conséquences irréversibles. De ce fait, l'absence de participation directe de la femme dans le délibéré de la justice coutumière n'entraine pas une discrimination systématique basée sur le genre car les ancêtres se fondent exclusivement sur la vérité pour trancher.

3. Discussion

Comme l'a souligné l'ex Secrétaire d'Etat américain Kerry cité par le réseau des organisations féminines d'Afrique francophone (2014, P 3), les communautés qui valorisent les femmes et leur donnent les moyens et les aptitudes de participer à la prise des décisions sont plus stables, plus prospères et plus sûrs. L'inverse est également vrai car aucune société ne peut prospérer si elle ne valorise pas la femme et ne l'implique pas dans la prise des décisions stratégiques. Lorsque les femmes sont exclues des négociations, la paix s'étiole et laisse entrevoir un enlisement des conflits ; la confiance s'érode et les droits fondamentaux de la personne sont violés ou atteints. Chez les Moose, la femme joue un rôle crucial dans la

gestion des conflits. Toutefois, l'étude met en lumière que la femme ne participe pas activement aux assises coutumières de la résolution des conflits. Elle joue un rôle dans l'ombre pouvant infléchir les prises de position des juges coutumiers chargés de trancher les litiges s'il y a lieu.

Le rôle des femmes dans la gestion des conflits a été étayé par Barry (2004) qui documente que dans les configurations matriarcales, elles constituent un pivot dans la réconciliation des parties en conflit. Leurs positions en tant qu'éducatrices et principales victimes des conflits leur permet de tenir compte des aspects émotionnels et affectifs pour une analyse complète des conflits ; ce qui favorise la cohésion sociale. Chez les Moose, l'organisation est de type patriarcal conférant les pleins pouvoirs aux hommes. Comme le soulignent Bacyé et Sawadogo (2026, p. 1), les relations entre les sexes tiennent compte de certains déterminants. Chez les Moose, le déterminant capital en matière de détermination des rôles sociaux dépend étroitement de l'organisation sociale ainsi que du sexe. Selon Van-Enis (2013, p. 6), le patriarcat est un système d'organisation qui confère aux hommes le cumul de trois pouvoirs que sont le pouvoir de décision politique, le pouvoir de décision économique et le pouvoir de posséder la terre. Chez les Moose, à ces trois fonctions, il faut ajouter la fonction de juger qui est quasi-exclusivement réservée aux hommes. C'est dans ce sens que Robin (2022, P 52) citant un a acteur de la société civile burkinabè affirme que « la justice traditionnelle est une affaire d'homme, les femmes n'interviennent que de façon informelle comme conseillère. Cela se justifierait par le fait que la femme est étrangère dans une grande famille patriarcale et elles sont moins vertueuses et gardent rarement des secret ». Ainsi le statut social et la perception de son statut d'étrangère lui prive le rôle de juger car pour juger, il faut mobiliser les coutumes et les traditions qui regorgent de plusieurs secrets ne pouvant être détenus par la femme.

L'exclusion des femmes des instances de la justice coutumière est ainsi imposée par les us et coutumes chez les Moose comme dans la plupart des communautés ayant une organisation basée sur le patriarcat. À titre illustratif, Robin, (2022 P 53) relève que les pesanteurs socio-culturelles favorisent l'exclusion des femmes dans le fonctionnement de la justice coutumière. En citant une femme du Mali, Robin, (2022 P 53) relate que dès que la femme essaie de s'impliquer dans la justice coutumière, « les chefs de quartiers vont dire tu es problématique et que tu fouines partout » (Robin, 2022 P 53). Toutefois, il convient de relever que certaines femmes dans l'espace du G5 sahel et au Sénégal sont réfractaires à toute évolution de la coutume pour les intégrer comme des actrices directes dans la justice coutumière. Ainsi, selon (Robin, (2022 P 53), une femme relate que « je suis contre la participation des femmes. La place de la femme est le foyer. Nous les femmes, on passe par les conseillers, c'est normal. Qu'une femme ose s'adresser directement au chef traditionnel constitue un affront grave ».

Chez les Moose come dans la plupart des sociétés qui ont une organisation patriarcale, la cohésion sociale relève du statut de l'homme plus que de la femme. C'est dans ce sens que Kibora (1997, p 150) soutient que dans la tradition, le chef incarne l'autorité politique et morale. Il est de ce fait « le garant de la stabilité et de la paix. Son pouvoir qu'il reçoit des divinités et autres êtres invisibles, lui confère une certaine aura » Kibora (1997, p 150). Ouédraogo (2014, p 112) renchérit que la chefferie traditionnelle « est une force sociale avec laquelle il faut compter dans la construction d'un véritable Etat de droit enraciné dans les valeurs endogènes ». Or, chez les Moose dans la commune de Koudougou, il n'existe pas de femme intronisée chef traditionnelle.

La critique faite aux analyses structo-fonctionnelles de la famille en Afrique est que, dans ces sociétés décrites comme majoritairement patriarcales et gérontocratiques, la domination des aînées passe par le contrôle des moyens de production, des savoirs rituels, et de la circulation des femmes (Gruenais, 1985, p 235). Les femmes tendent à être présentées

comme de simples objets des stratégies des hommes, et comme victimes passives de la domination masculine (Bertho 2012, P 100).

Cette perception du rôle de la femme dans la gestion des conflits chez les Moose est à relativiser. S'il est incontestable que l'organisation patriarcale place la femme après l'homme, il résulte que l'organisation sociale moaaga confère à la femme des rôles importants dans la médiation. Ainsi, la tante, par exemple, est une figure importante de résolution des conflits chez les Moose. Comme le souligne Zoungrana (2022, p 304), elle est associée à tous les rites du clan familiale chez les Moose et sa parole est prépondérante. Elle veille à l'équilibre familiale et à la bonne attente dans la fratrie.

D'une manière générale l'adage moore selon lequel « *paag la yiirri* » qui signifie littéralement que « la femme est le fondement du foyer » illustre à souhait son rôle important dans le bien-être familial. En plus de ses fonctions biologiques de procréation, la culture moaaga assigne à la femme le rôle de stabilisatrice sociale et de vectrice fondamentale d'éducation des enfants. Cela contraste donc avec la perception de la femme africaine selon laquelle elle est une victime passive de la domination masculine (Bertho 2012, p 100). Toutefois, la place importante qu'occupe la femme *moaaga* dans la culture ne signifie en aucun cas que les Moose lui assignent des pouvoirs juridictionnelles ou judiciaires. Son rôle se limite à la prévention, la médiation, la conciliation. Elle joue également un rôle dans la stabilisation et la consolidation de la paix post conflit. Elle favorise même dans certains cas la mise en œuvre des décisions de la justice coutumière rendues par le juge coutumier. Mieux, elle peut faire modifier la décision judiciaire car chez les Moose par exemple, pour les fautes graves, la sanction est la « peine de mort » qui peut être prononcée par les personnes habilitées de la fonction judiciaire selon la coutume locale. Mais, selon la coutume, si le chef venait à infliger une condamnation aux effets irréversibles comme la condamnation à mort ou la répudiation, l'intervention du *Wɛɛmba* l'oblige à surseoir à l'exécution d'une telle décision.

Selon les Nations unies, (Hcdh, 2016, p. 66), « le recours à la médiation et à la réconciliation à des fins de règlement des différends peut susciter des préoccupations quant à, la discrimination fondée sur le sexe, dans la mesure où ces méthodes peuvent être favorables aux hommes plus puissants dans la société, lesquels peuvent avoir des conceptions stéréotypées des femmes. De même, les décisions rendues par les chefs de la communauté ou par la communauté dans son ensemble peuvent défavoriser les femmes qui sont généralement moins puissantes ». Si des préoccupations légitimes de discrimination pouvant être faites aux femmes peuvent être suscitées dans la justice coutumière *moaaga* du fait qu'elles ne soient pas des actrices de premier plan, il convient de relever que les personnes investies du pouvoir de jugement qui sont des hommes rendent la justice au nom des ancêtres.

Si le risque de discrimination de la femme dans la justice coutumière fonde les Nations unies à recommander aux Etats de prioriser le recours à la justice classique qui offre mieux les garanties d'un procès équitable, il faudra convenir avec Le Roy (1999, p. 54) qu'il « faut penser le droit à partir de la société, et non pas le droit à partir du droit, voire la société à partir du droit ». Ainsi, s'il est souhaitable que des mutations culturelles se fassent pour élaguer les pratiques culturelles néfastes, il peut s'avérer complexe de vouloir réformer la coutume *moaaga* pour la prise en compte des femmes comme des actrices de premier plan dans l'organisation judiciaire coutumière sans bouleverser le socle culturel et l'organisation sociale des Moose ; cela viendrait à adapter la communauté *moaaga* au droit et non pas à définir le droit à partir de la culture des Moose.

Conclusion

Chez les Moose, l'organisation sociale repose sur le patriarcat qui assigne au moins quatre types de pouvoirs aux hommes que sont le pouvoir de décision politique, le pouvoir de décision économique, le pouvoir de posséder la terre et le pouvoir de juger. Cette organisation

patriarcale assigne des rôles peu visibles à la femme mais ne l'exclut pas de la prise des décisions et du maintien de la cohésion sociale. En effet, l'étude fait ressortir que la femme est une véritable médiatrice chez les Moose et peut, à travers son pardon, faire réviser des décisions de la justice coutumière. Toutefois, parmi les acteurs habilités du pouvoir de juger chez les Moose dans la commune de Koudougou, la femme est quasiment absente. Elle est seulement consultée mais elle n'a pas le pouvoir visible de trancher un litige ou de participer directement aux assises judiciaires en dehors de la *na-paga*, ou la *Pʋg-kẽema* qui se met à l'écart pour suivre indirectement. La coutume lui permet d'être à portée d'oui et de vue de l'instance de jugement contrairement aux autres femmes qui ne peuvent pas assister de près.

Cette étude a permis de situer la place de la femme dans la mobilisation culturelle des mécanismes coutumiers de règlement des conflits chez les Moose qui du reste est l'un des objectifs de l'Anthropologie. L'hypothèse selon les pratiques coutumières et traditionnelles limitent l'intégration de la femme dans la justice coutumière chez les Moose est partiellement vérifiée. En effet, les femmes ne sont pas prises en compte comme des actrices visibles dans l'organisation de la justice coutumière chez les Moose mais elles contribuent à son fonctionnement tout en étant à l'ombre et elles peuvent souvent influer les verdicts des décisions coutumières. Certaines femmes comme la *Wɛɛmba*, la nièce, la *pugda* la *na-paga* ou *Pʋg-kẽema* ont des attributions coutumières en matière de prévention et de gestion des conflits. Cependant, elles ne participent pas directement aux délibérations de la justice coutumière chez les Moose dans la commune de Koudougou. L'étude révèle que les risques de discriminations pouvant être faites à la femme lors des instances des tribunaux coutumiers est à relativiser car même si elle ne pas des actrices, le jugement se fonde sur la spiritualité des Moose liée aux ancêtres. Ainsi, la justice coutumière rendue au nom des ancêtres se fonde sur la vérité et toute forme de manipulation est sanctionnée par le monde des invisibles. Sur le plan scientifique, Cette étude contribue à enrichir la réflexion sur la prise en compte de la dimension genre dans l'opérationnalisation de loi n°003-2026/ALT du 14 janvier 2026 portant « Faso bʊ̃-kaoore » qui organise les instances traditionnelles de règlement des différends. Les limites de cette étude tiennent au fait que l'enquête s'est réalisée dans une seule commune et de ce fait il n'est pas prudent de généraliser les conclusions de cette recherche à l'ensemble des Moose du Burkina Faso. Pour aboutir à une généralisation, il sied de réaliser une étude similaire dans d'autres royaumes des Moose afin de trianguler les données.

L'adoption de la loi n°003-2026/ALT du 14 janvier 2026 portant « Faso bʊ̃-kaoore » pourrait-elle améliorer l'inclusion de la femme dans les instances traditionnelle de règlement des conflits au Burkina Faso ?

Références bibliographiques

Bacyé, Y. F, & Sawadogo, E. (2026). Masculinity and Women's economic contribution to household/between social representations and survival imperatives in Ouagadougou. *Revue Hybrides, #Vol(#No), 290-303.* https://revuehybrides.org/article/masculinity-and-womens-economic-contribution-to-household-between-social-representations-and-survival-imperatives-in-ouagadougou/ (consulté le 27 juin 2026).

Bagayoko N. & Koné F.R, 2017. les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique subsaharienne, https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2017/06/Rapport_Recherche_2_FrancoPaix.pdf (consulté le 3 août 2026).

Bamabara T. (2025). La justice traditionnelle dans la société moaaga du Burkina Faso, Droit. https://theses.hal.science/tel-05586943v1/file/2025LIMO0068_diffusion.pdfconsulté le 4 août 2026.

Barry A. (2004). *Alliances peules en pays samo (Burkina Faso)*, l'Harmatan.

Bertho B. (2012). Trajectoires et revendications féminines dans le règlement des différends conjugaux autour de deux études de cas en milieu mossi (Burkina Faso), Autrepart (2) n°61, 99-115, 10.3917/autr.061.0099

Burkina Faso. (2025). Plan communal de développement de la commune de Koudougou 2025-2029.

Burkina Faso. (2026). Loi n°002-2026/ALT du 14 janvier 2026 portant statut de la chefferie coutumière et traditionnelle.

Burkina Faso. (2026). Loi n°003-2026/ALT du 14 janvier 2026 portant « Faso bʊ̃-kaoore »

Coulibaly F. 2023, Démocratie endogène dans la Gouvernance des sociétés sans Etat centralisé du Burkina Faso précolonial, revue Acaref PP 179-192, https://www.revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2023/10/12-Fadougo-coulibaly.pdf (consulté le 11 août 2026).

Picard D & Marc E. (2024). les conflits relationnels , https://excerpts.numilog.com/books/9782715422247.pdf (consulté le 14 août 2026).

Elenga B. L. T., (2022). Justice traditionnelle et système africain de protection des droits de l'homme., La *Revue des droits de l'homme* :http://journals.openedition.org/revdh/15518;DOI:https:// doi.org/10.4000/revdh.15518, consulté le 13 août 2026.

Fofana S. (2009). *Mythes et combats des femmes africaines*, l'Harmatan.

Gruenais M.E, (1985). Ainés, Aînées : cadets, cadettes. Les relations aînés/cadets chez les Mossi du centre (Burkina Faso), in Abeles M. Collard (dir) Age pouvoir et société en Afrique noire, Karthala, 219-245https://fr.scribd.com/document/720953019/Culture-Moaga (consulté le 23 juin 2026).

Hcdh. (Haut-Commissariat des nations unies aux droits de l'homme (2016). Droits de l'homme et système de justice traditionnelle en Afrique. Publication des Nations unies, https://www.ohchr.org/fr/publications/special-issue publications/human-rights-and-traditional-justice-systems-africa (consulté le 12 août 2026)

Kibora O. L. (1997). *Du dehors au-dedans, l'alliance matrimoniale chez les Kasina (Burkina Faso),* Didérot.

Le Roy, E. (1999). *Le jeu des lois-une anthropologie dynamique du droit*. LGDJ,

Lederach J. P. (1995). building peace: Sustainable reconciliation in divided societies, United States Institute of peace press.

Mohamed, A. A, Maiga, I. A, & Maiga, Y. H. (2023). Le rôle des femmes dans la gestion des conflits dans la region de Gao., African Sécurity sector Netwirk.

Moriceau. J., Ouattara, F. Bangali. L. (2023). Étude sur les mécanismes de justice coutumière et les modes alternatifs de règlement des conflits au Burkina Faso, https://coginta.org/wp-content/uploads/2024/03/2023-COGINTA-Etude-MARC-Burkina-Faso.pdf consulté le 4 août 2026.

Ouédraogo A. (2019). Les chefferies traditionnelles du Burkina Faso, in, *les grandes conférences du Ministère de la communication et de la culture*, pp 221-249.

Ouedraogo Albert (2014). *Démocratie et Cheffocratie ou la quête d'une gouvernance apaisée au Faso, oralité et tradition*, PUO.

Ouedraogo, C. (1999). *Pluralité des soins aux petits enfants. Le cas des Moose de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso).* Adjamagbo.

Réseau des organisations féminines d'Afrique francophone. (2014). Pour John Kerry, les femmes sont essentielles à la paix, https://rofaf.org/index.php/actualites/genre-et-conflits/genre-et-gestion-des-conflits-et-des-post-conflits/2162-2014-04-17-02-35-16 (consulté le 12 août 2026).

Robin N. (2022). Les justices traditionnelles dans les pays du G5 sahel et au Sénégal : le défis de la durabilité, https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/2024-08/010091576.pdf.

Sawadogo P. F. (2025). Organisation traditionnelle mossi : au cœur du pouvoir du Naam et de la hiérarchie royale, info culturelle du Faso, https://www.infosculturedufaso.net/organisation-traditionnelle-mossi-au-coeur-du-pouvoir-du-naam-et-de-la-hierarchie-royale/ (consulté le 12 août 2026).

Van-Enis, N. (2013). *Universal patriacat & legendaire matriacat, culture d'alternatives*. Barricade.

Zoungrana, M. (2022). Mécanismes de gestion des conflits chez les Moose dans le conte l'homme tolérant est l'ami de Dieu. Akafena, 1(5), 297-310. https://fr.readkong.com/page/m-canismes-de-gestion-des-conflits-chez-les-moose-dans-le-4451949 (consulté le 11 août 2026).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

num. spécial 06 (octobre 2026)

Usages et adoption du paiement électronique dans les pratiques commerciales informelles au Sénégal

Uses and adoption of electronic payment in informal commercial practices in Senegal

Serigne SYLLA
Enseignant-chercheur au Département de Sociologie,
Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal
Email : serigne.sylla@ugb.edu.sn
Orcid id : https://orcid.org/0009-0006-6301-4233

Ibrahima BAO
Enseignant-chercheur au Département de Sociologie,
Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal
Email : ibrahima.bao@ugb.edu.sn
Orcid id : https://orcid.org/0009-0002-0725-3943

Résumé : Ce travail est une analyse des usages et de l'adoption du paiement électronique dans les pratiques commerciales informelles à Saint-Louis du Sénégal. Cet objet d'étude s'inscrit dans le contexte de développement des opérateurs comme Orange et Wave qui offrent des possibilités de paiement électronique et une ruée de beaucoup de Sénégalaises et de Sénégalais vers cette innovation. En partant d'une approche théorique de l'usage du numérique (Jouët, 1993) et de la diffusion, de l'adoption des innovations (Rogers, 1962) et d'une approche méthodologique qualitative, il est ici question de répondre à la problématique du comment et du pourquoi des usages et de l'adoption du paiement électronique dans le commerce informel à Saint-Louis. Les recherches ont donné des résultats en trois points. D'abord, l'usage du paiement numérique est une réalité dans le commerce informel à Saint-Louis. C'est une innovation rendue possible par l'accessibilité de l'internet mobile et le développement de plateformes qui offrent des possibilités de payer par voie électronique comme Orange Money et Wave mobile money. Deuxièmement, l'innovation donne beaucoup d'avantages, des gratifications et une satisfaction à ses usagers qui y trouvent de la commodité, de la rapidité et une efficacité même si on y rencontre des risques. Troisièmement, il est constaté une adoption de l'innovation du côté des acteurs et actrices du commerce informel et de leurs client.e.s. Cela est surtout déterminé par l'avantage relatif de l'innovation et sa compatibilité avec les besoins de ses usagers.
Mots-clé : Usages et adoption, Paiement électronique, Pratiques commerciales informelles, Monnaie électronique, Opérateurs du mobile money.

Abstract: This work is an analysis of the use and adoption of electronic payment in informal commercial practices in Saint-Louis, Senegal. The object of study is set against the backdrop of the development of operators such as Orange and Wave which offer electronic payment options, and the rush of many Senegalese towards this innovation. Based on a theoretical approach to digital usage (Jouët, 1993), the diffusion and adoption of innovations (Rogers, 1962), and a qualitative methodological approach, the aim here is to answer the question of how and why electronic payment is used and adopted in informal commerce in Saint-Louis. The research yielded results in three areas. Firstly, the use of digital payment is a reality in informal trade in Saint-Louis. It is an innovation made possible by the accessibility of mobile internet and the development of platforms which offer electronic payment possibilities such as Orange Money and Wave mobile money. Secondly, innovation brings many benefits, rewards and satisfaction to its users, who find it convenient, fast and efficient, even if it does entail risks. Thirdly, informal traders and their customers adopt innovation. This is determined above all by the innovation's relative advantage and its compatibility with the needs of its users.
Keywords: Usage and adoption, Electronic payment, Informal business practices, Electronic money, Mobile money operators.

Reçu le : 28/06/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

L'objet de ce travail est l'analyse des usages et des pratiques économiques du numérique. Il s'agit plus d'étudier les rapports entre les pratiques commerciales informelles et les technologies numériques au Sénégal et précisément à Saint-Louis, ville située dans le nord du pays, pour comprendre les usages et les pratiques de paiement électroniques.

Cet objet s'inscrit premièrement dans le contexte de développement des opérateurs de mobile money au Sénégal et deuxièmement de la pénétration des technologies numériques depuis quelques années dans le monde social et son envahissement de plus en plus important de toutes les sphères de l'activité humaine (Rieffel, 2014, p. 13-17).

Au Sénégal, le développement de ce phénomène du paiement électronique a été rendu possible par les opérateurs du *mobile money* comme principalement Orange Money et Wave Mobile Money. C'est vers 2009 qu'Orange Money a été lancé au Sénégal. Mais dans ce marché, on pouvait déjà remarquer la présence d'autres opérateurs comme *Poste One* et *Call Money* du groupe La Poste, Wari, etc. Mais comme innovation et pour s'intégrer dans les échanges économiques et les relations marchandes, Orange Money proposait des codes marchands utilisés dans un premier temps par les pharmacies et dans le grand commerce. Ce qui retardait son adoption par la grande masse. Et progressivement avec l'arrivée de Wave mobile Money au Sénégal en 2018, le paiement électronique commençait alors à se démocratiser au Sénégal. Cela a ainsi poussé Orange Money à revoir ses tarifs et à s'ouvrir davantage aux multiples activités économiques et commerciales même informelles. Le marché s'est élargi avec d'autres opérateurs comme Wizall money, Mixx by Yas (ex Free Money), Sesapay, etc.

Le développement du numérique a donc permis aux vendeurs et acheteurs du monde et plus particulièrement du Sénégal d'entrer en contact direct et avec comme intermédiaire leurs téléphones portables ou écrans et qui offrent à un plus grand nombre de personnes la possibilité d'accéder aux services financiers plus rapides et plus efficaces. Les relations marchandes deviennent ainsi virtuelles et liquides (Baumann, 2013, p. 7-24). Et le marché informel quitte de plus en plus son caractère physique pour s'adapter aux tendances numériques et virtuelles. Cela a été aussi un objet bien exploré par des chercheurs de différentes spécialités (spécialistes des SIC, sociologues, anthropologues, économistes, etc.) qui ont cherché à analyser les avantages et les risques liés aux usages de cette pratique (Touré, 2022, p. 35-50 ; Bouglila et Dahab, 2022, p. 44-67). La question d'une probable disparition de l'argent physique liée à un fort usage et adoption de ces paiements électroniques a aussi été abordée dans les analyses.

Avec son développement, le numérique dépasse le statut d'un simple outil pour se substituer à une culture de l'universel qui demande la conversion de tout un chacun (Doueihi, 2011, p. 9-15 ; Pascal, 2013, p. 280). Il est par conséquent omniprésent dans la vie sociale et devient un facteur d'une vraie révolution économique, sociale et culturelle (Rieffel, 2014, p. 54). Il a changé le rapport de l'homme à l'information, à la connaissance, aux loisirs et surtout aux pratiques d'achat et de vente et à la monnaie (paiement). C'est pourquoi, l'ampleur du numérique n'a cessé de susciter la curiosité des chercheurs qui ont étudié ses liens avec beaucoup d'autres phénomènes tels que les pratiques commerciales comme l'ont analysé Touré (2022, p. 35-50), Bouglila et Dahab (2022, p. 45) et Pousttchi et Wiedemann (2007).

Par ailleurs, des clarifications conceptuelles méritent d'être faites pour mieux faire comprendre l'objet. Dès lors, parler des usages et des pratiques du numérique, c'est faire référence aux modes d'utilisation des outils et des techniques numériques par l'humain dans le cadre d'une action ordinaire, à une consommation d'un objet numérique mais aussi aux « comportements, [aux] attitudes et [aux] représentations des individus qui se rapportent directement ou indirectement à l'outil » (Jouët, 1993, p. 371). On parle alors d'usages et de pratiques économiques quand ces derniers se manifestent par une durabilité en s'intégrant dans

la quotidienneté des individus pour s'imposer et s'insérer dans les pratiques économiques existantes (Lacroix, 1994, p. 147).

Quant à l'adoption, Rogers (1962) le définit comme l'acceptation d'une nouvelle innovation par les individus (Rogers, 1962, p. 76). Cela demande qu'un individu change sa façon de faire et de se comporter vis-à-vis d'un nouvel outil, d'un nouveau dispositif. L'adoption est dans la théorie de Rogers (1962) un processus de cinq étapes : la connaissance ou la prise de conscience d'une innovation, la persuasion ou l'attitude favorable envers l'innovation, la décision ou le choix envers l'innovation, la mise en œuvre ou l'usage de l'innovation, et la confirmation (le degré de persistance vis-à-vis du choix de l'adoption) (Rogers, 1962, p. 180-257).

L'adoption est déterminée aussi par cinq facteurs que sont l'avantage relatif (meilleur résultat que d'autres innovations), la compatibilité avec les valeurs et les besoins, la complexité ou la facilité d'usage, la possibilité d'essai ou d'expérimentation, la visibilité ou la possibilité d'observer les résultats. Cette approche est pertinente pour analyser le niveau d'adoption du paiement électronique dans le commerce informel à Saint-Louis. Le paiement électronique fait référence à toute forme de transaction de paiement sans l'utilisation de l'argent physique. Il passe par des systèmes de paiement numérique comme les cartes, les systèmes bancaires en ligne, les portefeuilles électroniques, etc. L'apparition du paiement électronique est étroitement liée aux avancées technologiques et à l'évolution de systèmes financiers. Il est aujourd'hui pratiquement utilisé dans tous les secteurs du commerce formel et informel. Mais ce qui nous intéresse plus ici, c'est son rapport aux pratiques commerciales informelles. Quant aux pratiques commerciales informelles, elles sont comprises ici comme des activités économiques non réglementées officiellement. C'est une pratique commerciale qui inclut la vente et l'achat de produits et des services sur le marché non-officiel. Dans le cadre cette recherche, on a considéré le commerce de rue et dans les périphéries des grands marchés et devant les places publiques. C'est la vente du café, de fruits, les petites boutiques de quartiers, les gargotes, les fast-foods, etc. Au Sénégal, les études s'intéressant aux liens entre les technologies numériques et ces pratiques commerciales informelles surtout concernant le paiement électronique restent le parent pauvre de la littérature sociologique. La problématique de cette contribution est alors de comprendre le comment et le pourquoi des usages de plus en plus fréquents et de l'adoption des paiements par voie électronique dans les pratiques commerciales informelles au Sénégal. Autrement, il s'agit de comprendre, dans une démarche empirico-inductive, les raisons d'usage de cette pratique au Sénégal, et, par-là, de comprendre la manière dont les gens s'y mettent et comment ils l'ont intégrée dans leur quotidienneté.

Sur le plan méthodologie, ce travail repose sur une approche qualitative car il s'agit de comprendre ici des motivations et des procédés d'usages d'innovation. Ce qui a justifié l'orientation compréhensive et interprétativiste de la recherche. Comme outil de collecte, l'observation directe, des entretiens semi-directifs et des dialogues méthodiques ont mobilisés pour interroger des acteurs du commerce informel à Saint-Louis (Sénégal) comme des commerçant.e.s et des client.e.s. Ce travail est divisé en deux parties. La première partie est un exposé du cadre méthodologique de la recherche. Il s'agit de présenter les méthodes et les matériels qui ont permis la collecte des données et le terrain de la recherche. La deuxième partie du travail est une présentation et une analyse des résultats de la recherche. Il est ici question de présenter les différents opérateurs de paiement électronique utilisés, les raisons d'usages du paiement électronique, les avantages et les risques qui y sont liés et le niveau d'adoption du paiement électronique.

1. Cadre méthodologique de la recherche

Le travail de recherche s'est basé sur une approche qualitative. Il s'est agi de faire une observation empirique du phénomène et des entretiens avec des usagers (commerçants et clients) du paiement électronique dans le commerce informel à Saint-Louis. Dans cette recherche, la stratégie de collecte de données utilisée est constituée de l'observation directe du paiement électronique et des entretiens semi-directif et des dialogues méthodiques (Niang, 2000) menés avec des usagers de cet outil. Ces derniers sont des vendeurs et des clients menant leurs activités à Saint-Louis du Sénégal plus précisément dans le grand marché de Sor et devant l'université Gaston Berger. L'observation directe nous a permis de constater l'existence du phénomène et l'affluence autour de son usage. Il s'agissait d'observer les petites boutiques de quartiers et de rue avec les codes QR d'Orange Money, de Wave, Mixx by Yas, etc. et dans lesquelles des codes marchands sont acceptés. Il s'agissait aussi de voir les activités commerciales dans lesquelles, il n'y a pas de codes QR encore moins de codes marchands mais que le client peut choisir d'envoyer son paiement au vendeur.

S'agissant des entretiens semi-directifs, ils ont été utilisés avec quinze usagers parmi qui on retrouve des étudiants et des étudiantes, des ouvriers, ménagères, etc.) et des acteurs et actrices du commerce informel faisant usage du paiement électronique. Il était question d'interroger la plateforme utilisée, les raisons d'usage, les avantages notés, les risques encourus, le niveau de satisfaction et le degré d'adoption. L'entretien non formel a été utilisé sous forme d'un dialogue méthodique (Niang, 2000, p. 83-84). Il nous a permis de mener une dizaine de discussions avec des personnes ne voulant pas faire l'entretien ou n'ayant pas le temps de répondre à des questions. Parfois, c'est en utilisant ce mode de paiement que nous profitons pour discuter avec le commerçant sur les manières d'usage, les risques et les avantages. Comme méthode de choix des enquêté.e.s, nous avons fait usage de l'échantillonnage raisonné. En recherche qualitative, cette méthode consiste à choisir des personnes et des cas précis qui possèdent déjà des informations utiles pour l'étude. Cette méthode nous a permis de sélectionner un nombre particulier de sujets ayant des caractéristiques correspondantes à nos objectifs de recherche. Le corpus collecté a été analysé avec la méthode de l'analyse de contenu thématique transversale. La recherche a été menée à Saint-Louis du Sénégal. Les points les plus observés sont le marché de Sor que nous avons l'occasion de fréquenter plusieurs fois, les boutiques de quartier de Boudiouck, les vendeurs ambulants (vendeurs de café, de fruits surtout), les gargotes, les fast-foods et principalement les activités commerciales devant l'université Gaston Berger de Saint-Louis. Cette recherche a été menée entre mars et juin 2025 complétée par nouvelles séances d'observation directe entre novembre et décembre de la même année.

1. Résultats : analyse et discussion

Le paiement électronique est devenu une innovation majeure dans la société moderne et adoptée de plus en plus par l'homme moderne qui y trouve une aubaine facilitant ses transactions économiques. Ainsi, les résultats collectés ont permis de répondre à moult questions concernant les plateformes de paiement utilisées, les raisons d'usage de cet outil, ses avantages et ses risques, ses gratifications et son degré d'adoption par ses usagers.

1.1. Usages et raisons d'usage du paiement électronique

Dans le commerce informel à Saint-Louis, selon nos enquêtés, commerçant.e.s et client.e.s, rencontré.e.s et trouvé.e.s devant les boutiques et dans les rues des marchés, le paiement électronique devient une réalité depuis quelques années. Un fait qui peut s'expliquer par le développement exponentiel des plateformes d'envoi d'argent qui se sont lancées dans la vulgarisation de la monnaie électronique. Les témoignages des enquêté.e.s peuvent être confirmés par les nombreuses images des codes QR collés sur les portes de boutiques. Les plateformes de paiement électroniques sont aujourd'hui des alternatives crédibles et plus

accessibles que les cartes bancaires de paiement en ligne. Se présentant aux Sénégalaises et Sénégalais comme des portemonnaies électroniques permettant aussi l'envoi, la sécurisation de l'argent et le paiement, ces applications mobiles sont aujourd'hui prisées par les acteurs du commerce informel. Leur usage est surtout facilité par l'accessibilité de l'internet mobile et à moindre coût.

Parmi les acteurs et actrices du commerce informel qui font usage du paiement électronique, on peut noter des gérants et gérantes de boutiques d'alimentation générale, des gérants et gérantes de restaurants, de gargotes, de fast-food, etc. Il y a aussi parmi eux des vendeurs de fruits, des vendeurs ambulants de café et de produits divers. Selon nos enquêté.e.s, l'usage du paiement électronique devenu avec le temps une pratique fréquente. Ainsi, selon Baba (mars-juin 2025), gérant de boutique d'alimentation général, « le paiement électronique est aujourd'hui une innovation qui s'impose à tout le monde. En tant que commerçant, on l'utilise pour s'accommoder à la réalité et mais aussi pour satisfaire les exigences des clients qui ont fini par nous l'exiger ». Ce qui montre que l'usage du paiement électronique s'impose comme une norme dans les transactions commerciales. En effet, poursuit-il, « même pour acheter un produit d'un petit prix, le client te propose un paiement électronique ». Les clients sont aussi du même avis que les commerçants concernant l'usage du paiement électronique. Dès lors, Adama (mars-juin 2025), femme d'une trentaine d'années, explique : « j'utilise fréquemment la monnaie électronique pour mes opérations de paiement. Cela me permet de ne pas me déplacer avec de la monnaie liquide. Je l'utilise non seulement pour mes paiements mais aussi pour le transport depuis que les taximen l'ont accepté ». De plus, du point de vue aussi de Mamadou (mars-juin 2025), étudiant, « le paiement mobile est plus simple que le paiement cash. On n'a plus de problème pour trouver de la monnaie. Personnellement, je l'utilise fréquemment ». Parmi les plateformes de paiement électronique utilisées dans les transactions commerciales informelles à Saint-Louis, on note Wave Mobile money et Orange Money. A côté de ces dernières, sont aussi utilisées Mixx by Yas, l'application mobile de la Banque islamique, Ecobank, Change by Tech, Wizall, Kpay, etc.

Selon nos enquêtés, Wave Mobile money est l'application la plus utilisée. Elle est l'application la plus répandue dans les boutiques et dans tous les lieux de vente quelle que soit la taille. Les codes QR et les codes marchands sont installés gratuitement par des agents mobiles. Toutes les transactions sont aussi gratuites pour le vendeur comme pour le client. La connexion à Internet n'est pas obligatoire pour des transactions avec Wave. En effet, comme alternative, des codes d'envoie peuvent être utilisés. Cette facilité d'usage de l'application est à considérer comme un des facteurs poussant les individus à l'utiliser à Saint-Louis. Ainsi, selon un enquêté, étudiant trouvé devant l'université Gaston Berger, parmi les raisons d'usage de Wave, on peut noter parmi tant d'autres la « facilitation de l'achat de crédit téléphonique, le transfert d'argent à des proches et les paiements divers qu'on peut effectuer sans complication », nous explique Adama (mars-juin 2025). Wave aussi, pour encourager l'utilisation de son application, propose des bonus et des remboursements : « J'utilise le plus souvent Wave pour bénéficier des bonus », nous confie Samba (mars-juin 2025). L'opérateur procède également par des campagnes de publicité pour attirer de plus en plus les restaurants.

À côté de Wave, on peut noter Orange Money qui jouit du même jugement par les enquêté.e.s. En effet, les deux applications offrent les mêmes paramètres et les mêmes possibilités. Mais selon les enquêté.e.s, Orange money reste complexe dans son design et son usage peut s'avérer plus difficile que Wave. Elle demande une certaine compréhension des plateformes et une maîtrise des procédures d'envoi au moment où chez Wave, les procédures de transactions sont presque mécaniques. A ce propos, Aliou (mars-juin 2025) explique : « Je trouve que l'usage de Wave est moins compliqué ». Quel que soit le niveau de l'usager, elle peut être utilisée. Il suffit seulement de reconnaître les chiffres pour les composer.

Dès lors, selon Rogers (1965, p. 257-258), la complexité d'une innovation est un facteur de son adoption et de sa diffusion. C'est donc une des raisons pour lesquelles, Wave continue à être une concurrente majeure de Orange Money au Sénégal malgré son ancienneté. Toutefois, les deux applications sont caractérisées par une facilité d'usage de la part de nos enquêté.e.s. Ce sont des portefeuilles électroniques qui sont de véritables alternatives aux comptes bancaires. En effet, une femme commerçante, MK, explique que « l'argent est géré sans frais et il est accessible à tout moment ». Et pour un client trouvé dans une boutique, « ces plateformes me permettent de déplacer sans l'argent physique et de pouvoir faire mes transactions en toute sécurité ».

A côté de ces deux géants de la monnaie électronique au Sénégal, on peut noter d'autres plateformes de paiement utilisées à Saint-Louis comme Mixx by Yas, Kpay, Wizall, Ecobank mobile, Banque islamique mobile, Change by Tech, etc. Mixx by Yas du réseau téléphonique Yass (ex Free) fonctionne de la même manière qu'Orange Money. Les autres ont un fonctionnement un peu plus complexe. Ce qui explique alors leur taux d'usage moins élevé dans le marché des transactions commerciales. En effet, leur usage exige l'ouverture d'un compte dans leur banque d'hébergement. Une possibilité qui n'est pas donnée à tout le monde. En plus, du fait de leur complexité, le niveau de compréhension requis ne se trouve guère auprès des acteurs et actrices du commerce informel.

1.2. Avantages, gratifications et risques du paiement électronique

Le paiement électronique offre des avantages énormes à ses usagers. Mais ces derniers ne manquent pas non plus de noter des risques liés aux applications utilisées. L'innovation des plateformes de paiements électroniques telles que Orange Money, Wave, Mixx by Yas, etc. a permis aux usagers la facilitation de leurs services de vente et d'achat sans contact physique (Bouglila et Dahab, 2022, p. 45). La relation entre le vendeur et le client est devenue médiatée et électronisée. Ce sont des innovations qui apportent de la facilité dans l'utilisation pour les différents services que nous avons pu observer chez nos enquêté.e.s. Les consommateurs cherchent toujours des solutions de paiement plus accessibles, plus rapides et plus sécurisées au détriment des autres moyens de paiements qu'ils avaient l'habitude d'utiliser. Pour certains, ces innovations se caractérisent par la « facilité d'utilisation, la commodité, la sécurité », explique Aliou (mars-juin 2025). Pour d'autres, comme Ababacar (mars-juin 2025), « l'argent est à notre disposition. Il y a moins de risque de vol. Il y a donc une fiabilité, l'aspect sécurité et les frais restent raisonnables ».

Ces avantages listés par les enquêté.e.s sont autant de facteurs qui permettent de juger la relation entre ces derniers et l'innovation en question. En effet, à partir des discussions informelles menées aussi, il est à comprendre que le paiement électronique est une innovation de procédés qui rend plus facile les transactions commerciales. Elle permet de contrôler les dépenses en ayant un œil sur toutes les transactions réalisées dans la journée. Du côté des commerçants aussi, le paiement électronique permet le décompte.

Par ailleurs, pour eux, elle permet en même temps l'épargne de l'argent gagné, l'achat de marchandises à mettre sur le marché, en leur évitant de se déplacer avec une certaine quantité d'argent et minimise les risques de vol. Aujourd'hui, avec la possibilité donnée par plusieurs banques de relier les comptes avec ces plateformes de *mobile money*, déposer de l'argent sur un compte bancaire ou d'en retirer de l'argent devient plus facile. Ainsi, pour ce commerçant trouvé au marché de Sor, Daouda (mars-juin 2025) , « le paiement électronique me permet de pouvoir déposer en permanence mon argent dans mon compte bancaire sans me déplacer ». Ce qui est pour lui une garantie de sécurité.

À côté des commerçants, certain.e.s enquêté.e.s qui sont, pour la majeure partie des clients, n'ont pas manqué d'exprimer les gratifications liées à l'usage du paiement électronique. Une étudiante témoigne, Angélique (mars-juin 2025) : « Je suis totalement

satisfaite en général car je peux faire mes transactions avec beaucoup de sécurité et avec moins de temps. De plus, avec les services de la livraison express à domicile, je n'ai plus besoin de me déplacer. L'argent est directement envoyé au livreur qui exécute l'opération et t'apporter la marchandise commandée ». Pour d'autres, il y a une satisfaction à propos de l'usage du paiement électronique. Ainsi, Mamadou (mars-juin 2025) témoigne : « je suis satisfait de tout et je pense même que les frais sont raisonnables, je suis vraiment satisfait des services. Ces plateformes me facilitent la vie et mes opérations. Je suis très satisfaite des plateformes et ce que j'aime le plus c'est la discrétion ». Ces dires des enquêtés témoignent du niveau de satisfaction des usagers des plateformes de paiement électronique. Les paiements électroniques offrent de multiples services aux usagers. Cependant, ils présentent aussi beaucoup de risques. Cela dit, l'utilisation massive de ses nouvelles technologies ne laisse pas en rade les brouteurs c'est-à-dire les phénomènes d'escroqueries liés au piratage de compte, détournement de fonds avec les codes secrets et les bugs des applications.

Pour les enquêté.e.s, commerçants et clients, parmi les risques, on peut noter beaucoup de cas comme « les arnaques, les failles de sécurité, les erreurs de transaction qui peuvent être fatales », explique Aliou (mars-juin 2025). Il y a aussi, pour MD, le « bug des systèmes, le piratage des comptes ». D'autres ne manquent pas non plus à minimiser ces risques et d'appeler à avoir une capacité d'adaptation et des compétences pour mieux utiliser les plateformes. Ainsi, une enquêtée, Mamy (mars-juin 2025), confie : « pour moi il n'y a pas beaucoup de risques, il faut juste s'adapter et comprendre comment ça marche ». Les risques sont alors une réalité. Et ils peuvent se présenter de différentes manières. On peut noter d'abord les failles de sécurité. En effet, les transactions électroniques sont parfois vulnérables aux cyberattaques dues au vol d'informations financières sensibles concernant les utilisateurs. Par exemple, certains des enquêtés ont été victimes de ceux qu'ils appellent les voleurs d'identité. Ces derniers leur demandent s'ils avaient ou pas reçu un ou des codes rien que pour vider leurs comptes avec les codes secrets créés par eux même. Ces pratiques sont des activités frauduleuses.

La dépendance technologique est aussi un autre risque. Car, les systèmes de paiements électroniques peuvent présenter souvent des pannes techniques ou des bugs. Ce qui rend souvent les transactions impossibles pendant une certaine période. Ces pannes de services affectent la possibilité d'effectuer certains achats pour des gens déjà habitués à une innovation. On peut noter enfin les risques de coûts et frais. L'utilisation des paiements électroniques entraîne des frais de transactions. Certains de nos enquêtés pensent que le coût des frais de transactions est déraisonnable avec certaines plateformes. De fait, les dépenses se font inconsciemment. On peut vider son compte avec de petits frais de transaction sans même s'en rendre compte. Ce qu'il faut comprendre ici est que le risque zéro n'existe pas. Toutes les innovations présentent des avantages et des gratifications énormes mais aussi des risques non négligeables. Ces risques peuvent être liés aux défaillances des outils, une dépendance technologique poussant à l'abandon du paiement cash ou à leurs détournements par d'autres individus présentant des compétences numériques élevées leur permettant de détourner les outils ou d'étendre des usages à d'autres fins. Toutefois, l'usager d'un outil numérique étant un acteur rationnel a toujours le choix. Ses calculs rationnels lui permettent souvent de maximiser ses profits et de minimiser ses pertes. Donc, si le paiement électronique est de plus en plus utilisé dans les transactions commerciales à Saint-Louis, c'est parce que les usagers y voient plus d'avantages que de d'inconvénients et la probabilité de risque est moindre.

1.3. Adoption du paiement électronique dans les pratiques commerciales informelles

L'adoption du paiement électronique s'intensifie de plus en plus (Touré, 2022, p. 25). Elle est l'indicateur d'une révolution culturelle (Rieffel, 2014, p. 13-17) dans les pratiques

commerciales. Et c'est devenu général pour toutes les catégories de personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche. Les gens font de plus en plus confiance à l'innovation. Pour la plupart d'entre eux, l'innovation a plus d'avantages que d'inconvénients. Certains ont déclaré être prêts à abandonner le paiement en espèces pour utiliser seulement le paiement électronique si les conditions sont réunies. Pour analyser la diffusion et l'adoption de cette innovation qu'est le paiement électronique dans les pratiques commerciales à Saint-Louis, nous partons de l'approche de Rogers (1962). Cette théorie nous permet d'expliquer les témoignages de nos enquêté.e.s par les cinq facteurs identifiés par Rogers. Il s'agit de l'avantage relatif, de la comptabilité, de la complexité, de la possibilité d'essai et de la visibilité. L'avantage relatif (Chapuis et De Bovis-Vlahovic, 2016, p. 140) du paiement des paiements électroniques est confirmé par nos enquêté.e.s. En effet, leur perception du paiement électronique est meilleure que celle du paiement en espèces qui existait déjà. Pour eux, les paiements électroniques offrent plusieurs avantages comme la rapidité des transactions, la sécurité accrue et la commodité par rapport aux méthodes de paiements traditionnelles. Dans ce cas nous constatons que la plupart des personnes interrogées apprécient davantage la facilité d'accès et la rapidité des paiements mobiles.

Sous ce rapport, Mamasou (mars-juin 2025) déclare : « Je pense que le phénomène est général dans tout le marché. Mais, je ne suis pas prête à renoncer aux paiements physiques au profit des paiements… ». Ses propos sont corroborés par ceux d'Aliou (mars-juin 2025) qui dit : « Moi, je suis prête à renoncer aux paiements en espèces car avec les paiements électroniques j'ai parfois des bonus après chaque paiement ». Cependant, ce jugement ne fait pas l'unanimité. Dans ce même cadre, Khady (mars-juin 2025), étudiante, explique : « je ne pourrai pas renoncer aux paiements en espèces je préfère plutôt renoncer aux paiements électroniques car avec eux on ne calcule pas nos dépenses ». De même, pour l'étudiante, Angélique (mars-juin 2025), « Puisque partout au campus, on voit des codes à scanner on pourrait tendre à renoncer aux paiements en espèces au profit des paiements électroniques ». L'autre constat est que le phénomène des paiements électroniques est plus adopté dans le campus universitaire que dans les activités commerciales pratiquées en dehors de ce cadre. Cela peut se confirmer par les témoignages de beaucoup d'étudiant.e.s interrogé.e.s. Ainsi, Khady (mars-juin 2025) poursuit dans le même cadre : « Moi cela fait longtemps que je n'ai plus de monnaie physique avec moi car presque partout dans le campus de l'usager, on peut payer par les plateformes de paiement électronique ». Alors, on pourrait retenir que l'avantage relatif de l'innovation est plus senti par cette catégorie d'individus avec un niveau d'étude élevé. Ce qui peut être expliqué par les compétences numériques qu'ont ces derniers (Brotcorne et Valenduc, 2009, p. 45). D'ailleurs, certains parmi eux vont jusqu'à déclarer être prêts à renoncer aux paiements de type physique : « je serai capable de renoncer aux paiements en espèces pour adopter les paiements électroniques du fait de leur efficacité mais il ne faut pas oublier qu'ils comportent des inconvénients », nous explique un étudiant enquêté, Moussa (décembre, 2025). Toutefois, il annonce aussi des craintes et des réserves qu'il partage avec une de ses camarades qui dit : « je ne pourrai pas totalement renoncer aux paiements en espèces car dans certains lieux, j'aurai besoin de l'argent physique ».

La comptabilité (Rogers, 1962 cité par Chapuis et De Bovis-Vlahovic, 2016, p. 140) avec les besoins et les comportements des usagers aussi est certaine. Car le paiement électronique présente une cohérence avec les valeurs et les besoins presque de toutes les personnes interrogées. Par exemple, nous notons que les paiements électroniques sont compatibles avec les modes de vie des étudiants au sein du campus de l'université Gaston Berger et mais aussi d'autres usagers comme les commerçants, car ils leur garantissent la commodité et facilité d'accès. Les plateformes qu'utilisent les usagers telles que Orange money et Wave sont compatibles avec les smartphones et la connexion Internet mobile ne pose pas un grand problème. Ce qui facilite leur adoption et leur confère une satisfaction. Presque

tout le monde l'accepte maintenant : « je pense qu'on tend de plus en plus à la digitalisation des paiements puisqu'il est rare de voir une boutique dans les marchés qui n'accepte pas les paiements », nous confirme Mamadou (juin 2025). L'adoption des paiements électroniques est aussi déterminée par leur degré de complexité (Rogers, 1962 cité par Chapuis et De Bovis-Vlahovic, 2016, p. 144) qui explique la facilité d'usage. En effet, d'après nos résultats, les paiements électroniques sont faciles à comprendre et à utiliser pour les usagers du campus universitaires comme ceux et celles ayant un faible niveau d'étude. Raison pour laquelle, ils sont nombreux à adopter les paiements électroniques. Nous pouvons noter la simplicité des processus de paiements à l'exemple de Wave dans lequel le nombre de clics pour effectuer une transaction est réduit. Cela augmente la satisfaction des usagers en termes de gain de temps. Comme d'autres faits expliquant l'adoption des paiements électroniques, on peut citer la possibilité d'essai (Rogers, 1962 cité par Chapuis et De Bovis-Vlahovic, 2016, p. 140-150) qui est l'expérimentation d'une innovation à une échelle limitée. En effet, même si au début, il y avait quelques résistances, avec le temps et la connaissance de l'innovation, l'usage de cette dernière s'est généralisé.

Enfin, on peut également noter le niveau de visibilité de l'innovation (Rogers, 1962 cité par Chapuis et De Bovis-Vlahovic, 2016, p. 155) aux yeux des individus. La promotion des avantages des paiements électroniques a encouragé d'autres personnes comme les retardataires (Rogers, 1962) à adhérer à l'utilisation de ses services. Par exemple, le fait que presque toutes les boutiques et toutes les unités de ventes offrent des services de paiements électroniques peut influencer les individus de catégories différentes à adopter ces services. Ces derniers aussi sont à classer en catégories au nombre de cinq. En plus des innovateurs (les premiers à être en contact avec l'innovation), on peut noter les visionnaires ou les premiers utilisateurs, la majorité pragmatique ou la première majorité d'utilisateurs, la majorité sceptique ou la seconde majorité d'utilisateurs et les lambins ou les retardataires (Rogers, 1962 cité par Chapuis et De Bovis-Vlahovic, 2016, 145-155).

Les acteurs du commerce informel interrogés à Saint-Louis qui remplissent plus les critères de la majorité pratique et de la majorité sceptique sont les étudiant.e.s et d'autres personnes ayant un niveau d'étude assez élevé (le bac et plus) comme les enseignants et des commerçants exerçant leurs activités dans le campus social de l'Université Gaston Berger. Les autres acteurs interrogés, du fait de leur grande méfiance vis-à-vis de l'innovation du paiement électronique et de leur retard dans l'adoption du fait peuvent être considérés comme les « lambins », selon la logique de Rogers (1962), qui restent encore très attachés au mode de paiement traditionnel pour des raisons aussi diverses et variées telles que la non-maîtrise des applications, la peur des arnaques, etc. L'adoption de l'innovation des paiements électroniques dans les pratiques commerciales informelles à Saint-Louis est une réalité. L'attitude des usagers du paiement électronique est à relier à leur connaissance de l'innovation (les applications sont visibles partout et leur avantage est réel), à leur persuasion (publicité des opérateurs et promotion des premiers utilisateurs) envers l'innovation par l'avantage relatif et l'influence des autres (Rogers, 1962 cité par Chapuis et De Bovis-Vlahovic, 2016, p. 147). Ces mécanismes ont sans doute orienté leur décision de l'utiliser, la mise en œuvre et la confirmation de l'innovation (Chapuis et De Bovis-Vlahovic, 2016, p. 133-135) comme mode de paiement par excellence.

Conclusion

Cette recherche est une analyse des usages et de l'adoption des paiements électroniques dans les pratiques commerciales informelles à Saint-Louis du Sénégal. En partant de l'approche théorique de l'adoption d'une innovation de Rogers (1962) et d'une approche

empirico-inductive et qualitative, la recherche a permis de comprendre la réalité du paiement électronique comme innovation majeure dans les transactions économiques à Saint-Louis. Dans un premier temps, la recherche a objectivé les usages du paiement électronique par les acteurs et actrices du commerce informel et les consommateurs à Saint-Louis. Il a été l'occasion d'identifier les différentes plateformes de paiement électronique utilisées. Elles tournent autour de Wave mobile money et de Orange Money. Les raisons d'usage du paiement électronique et des différentes plateformes sont déterminées par de nombreux avantages et des gratifications comme la rapidité des transactions, leur facilitation et leur simplification et une satisfaction des acteurs et actrices du commerce informel et des consommateurs et consommatrices. Toutefois, cette innovation n'existe pas sans risques. Ces derniers sont expliqués en termes de fraudes, d'arnaques, d'erreurs de transactions, etc. L'adoption et la diffusion du paiement électronique dans le commerce informel à Saint-Louis sont visibles aujourd'hui. C'est un phénomène déterminé par un ensemble de facteurs comme son avantage relatif, sa plus grande efficacité par rapport au mode de paiement traditionnel selon les témoignages de certaines personnes enquêtées. Les autres facteurs expliqués par Rogers (Chapuis et De Bovis-Vlahovic, 2016, p. 133-155) comme la compatibilité avec les besoins et les valeurs des individus, la facilité d'usage, la visibilité de l'innovation et la possibilité de l'essayer, etc. sont aussi notés dans le contexte du commerce informel à Saint-Louis.

Partant, l'innovation du paiement électronique est un facteur de changement dans les pratiques commerciales informelles à Saint-Louis. Les relations marchandes deviennent de plus en plus virtuelles et flottantes. En plus de cela, l'avenir du paiement traditionnel est aussi à poser dans certaines pratiques commerciales. En effet, des personnes enquêtées dans le cadre de cette recherche affirment être prêtes à abandonner le paiement cash au profit du paiement électronique même si certaines parmi elles affichent une certaine prudence et des réserves. Toutefois, il est aussi à noter une insuffisance des plateformes de paiement électronique accessibles pour les différents acteurs du commerce informel (commerçant.e.s et client.e.s). En effet, jusque-là, Orange money et Wave restent les principaux outils et les cartes crédits n'ont pas encore connu une adoption conséquente du fait de sa complexité car nécessitant des compétences numériques.

Références bibliographiques

Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (1988). À quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole. *Gérer et Comprendre*, (12).

Bauman, Z. (2013). *La vie liquide*. Fayard.

Bouglila, F., & Dahb, D. (2022). COVID-19 : Quel impact sur l'adoption du paiement en ligne ? *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing*, *14*(2), 44-67.

Brotcorne, P., & Valenduc, G. (2009). Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet : Comment réduire ces inégalités ? *Les Cahiers du numérique*, *5*(1), 45-68. https://shs.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-1-page-45?lang=fr

Chapuis, S., & De Bovis-Vlahovic, C. (2016). Everett Mitchell Rogers. Cultiver la diffusion des innovations. In T. Burger-Helmchen, C. Hussler, & P. Cohendet (dir.), *Les grands auteurs en management de l'innovation et de la créativité* (pp. 133-155). EMS Éditions. https://doi.org/10.3917/ems.burge.2016.01.0133

Doueihi, M. (2011). *Pour un humanisme numérique*. Éditions du Seuil.

Jouet, J. (1993). Pratiques de communication, figures de la médiation. *Réseaux*, (60), 99-120.

Lacroix, J.-G. (1994). Entrez dans l'univers merveilleux de Vidéoway. In J.-G. Lacroix & G. Tremblay (dir.), *De la télématique aux autoroutes électroniques : Le grand projet reconduit* (pp. 137-162). Presses de l'Université du Québec ; Presses Universitaires de Grenoble.

Niang, A. (2000). Le sociologue, les réalités socio-culturelles du milieu d'étude et les problèmes posés par l'usage du questionnaire : le « dialogue méthodique » une alternative culturelle. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, (30), 83-117.

Pascal, C. (2013). L'âge de l'humanisme numérique, sa culture, sa ritualité, ses mythes fondateurs : Du super héros augmenté à l'Homme hybride et civilisé. *Les Cahiers du numérique*, *9*(3), 271-291. https://doi.org/10.3166/LCN.9.3-4.271-291

Pousttchi, K., & Wiedemann, D. G. (2007). *What influences consumers' intention to use mobile payments?* [Working paper]. Mobile Commerce Working Group, University of Augsburg.

Rieffel, R. (2014). *Révolution numérique, révolution culturelle ?* Gallimard.

Rogers, E. M. (1962). *La diffusion des innovations*. Free Press.

Schaeffer, V. (2016). Dorothy A. Leonard. Adoption des technologies, rigidités et créativité. In T. Burger-Helmchen, C. Hussler, & P. Cohendet (dir.), *Les grands auteurs en management de l'innovation et de la créativité* (pp. 367-385). EMS Éditions. https://doi.org/10.3917/ems.burge.2016.01.0367

Thiam, O. (2018). Le secteur informel en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives. *Management & Sciences Sociales*, (25), 118-129. https://doi.org/10.3917/mss.025.0118

Touré, O. S. (2022). *La monnaie électronique : Identification des facteurs d'adoption et des facteurs de résistances de la part des consommateurs* [Mémoire de master, Université Assane Seck de Ziguinchor].

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

De l'héritage colonial à l'imaginaire migratoire : les ressorts culturels des défections sportives camerounaises lors des compétitions en Occident (1991-2022)

From colonial legacy to the migration narrative: the cultural drivers behind Cameroonian athletes' defections during competitions in the West (1991-2022)

Hugues EDIK
Université Artois, Université Lille, Université Littoral Côte d'Opale, ULR 7369, Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport Santé Société (URePSSS), F-62800 Liévin, France
Email : hugues.edik@yahoo.fr
Orcid id: https//orcid.org/0000-0002-8835-8394

Stanislas FRENKIEL
Université Artois, Université Lille, Université Littoral Côte d'Opale, ULR 7369, Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport Santé Société (URePSSS), F-62800 Liévin, France
Email : stanislas.frenkiel@univ-artois.fr
Orcid id: https://orcid.org/0000-0003-1698-5572

Williams NUYTENS
Université Artois, Université Lille, Université Littoral Côte d'Opale, ULR 7369, Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport Santé Société (URePSSS), F-62800 Liévin, France
Email : williams.nuytens@univ-artois.fr
Orcid id :https://orcid.org/0000-0002-8390-4376

Willibroad DZE-NGWA
Université de Yaoundé I, Cameroun
Email : dzewing@yahoo.fr

Résumé : Depuis les premières défections sportives camerounaises survenues en 1991 à Paris, au moins cent vingt-cinq sportifs ont déserté lors des compétitions en Occident. Les facteurs socioéconomiques, politiques et sportifs contribuent à expliquer la décision de faire défection, mais ils ne renseignent pas suffisamment sur le choix de l'Occident comme destination privilégiée. Cet article analyse comment l'imaginaire de l'Occident, construit par l'héritage colonial et réactivé par la mondialisation, contribue à orienter le choix de cette destination comme espace de défection. En s'appuyant sur la méthode qualitative, cette étude sociohistorique repose sur un recensement documentaire de cent vingt-cinq *défectistes* sur la période 1991-2022. Elle mobilise cinq entretiens biographiques parmi les dix-sept réalisés. Sur cette base, l'étude révèle d'abord une asymétrie géographique : alors que les équipes nationales camerounaises participent aux compétitions sur plusieurs continents, les fuites surviennent prioritairement en Occident. Ensuite, à travers trois générations de *défectistes* constituées d'« éclaireurs », de « fuyards de l'espoir » et de « stratèges » de la défection, elle met en lumière la sédimentation de la désirabilité de l'Occident par une construction historique et sa transmission générationnelle. Enfin, elle montre l'amplification de ce désir par des vecteurs comme les discours migratoires, l'Internet, les médias et les réseaux sociaux. À partir d'une lecture postcoloniale et mondialisée, l'article soutient que le choix de l'Occident lors des défections sportives camerounaises ne s'explique pas uniquement par des facteurs politiques, socioéconomiques ou sportifs. Il s'inscrit également dans une construction historique d'un imaginaire socialement transmis et amplifié par la mondialisation.
Mots-clé : Défection sportive, Imaginaire migratoire, Héritage colonial, Cameroun, Occident.

Abstract : Since the first defections by Cameroonian athletes in Paris in 1991, at least one hundred and twenty-five athletes have defected whilst competing in the West. Socio-economic, political and sporting factors help to explain the decision to defect, but they do not provide sufficient insight into the choice of the West as the preferred destination. This article analyses how the Western imagination, shaped by the colonial legacy and reignited by globalization, helps to influence the choice of this destination as a place of defection. Using a qualitative approach, this socio-historical study is based on a documentary survey of one hundred and twenty-five defectors over the period 1991-2022. It draws on five of the seventeen biographical interviews conducted. The study first reveals a geographical asymmetry: whilst Cameroon's national teams compete on several continents, defections occur primarily in the West. Secondly, by examining three generations of defectors, comprising « pioneers», «fugitives of hope», and «strategists», of defection, it highlights how the desirability of the West has become entrenched through a historical construct and its transmission across generations. Finally, it demonstrates how this desire is amplified by factors such as discourse on migration, the internet, the media and social media. Drawing on a postcolonial and globalised perspective, the article demonstrates that the choice of the West in cases of Cameroonian sporting defections cannot be explained solely by political, socio-economic or sporting factors. It is also part of a historical construction of an imaginary that is socially transmitted and amplified by globalisation.

Keywords: Sporting defection, Migratory imaginary, Colonial legacy, Cameroon, West.

Reçu le : 10/09/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Au terme des Jeux du *Commonwealth* de Birmingham 2022 au Royaume-Uni, cinq athlètes camerounais sont absents des effectifs alors que la délégation officielle s'apprête à retourner au Cameroun. Le milieu sportif vient d'être confronté de nouveau à une pratique devenue habituelle : la défection des athlètes lors des compétitions en Occident. Le Cameroun subit ce phénomène depuis le tournoi international de judo de Paris, en 1991, où deux judokas ont décidé de ne pas retourner dans leur pays d'origine. Bien plus qu'une migration régulière ordinaire, la défection se caractérise par une rupture clandestine consistant, pour un athlète, à se soustraire à l'effectif de la délégation officielle, sans l'accord du pays qui le mandate pour l'évènement, dans le but de s'installer ailleurs. D'où le qualificatif *défectiste*, utilisé dans le cadre de ce travail pour désigner les athlètes ayant fait défection. Malgré les variations lexicales, la défection, la désertion ou encore la fuite des muscles (Gillon et Poli, 2006, p. 47) renvoient au même objet d'étude.

Plusieurs travaux abordent la question des migrations et des défections sportives internationales en proposant des causes de ces mobilités. Le travail d'Everett Lee en la matière est fondamental car il offre une grille d'analyse au prisme des facteurs répulsifs (*push factors*) et des facteurs attractifs (*pull factors*). Ce modèle postule que certains migrants partent pour échapper aux contraintes structurelles et conjoncturelles de leur pays de départ ou d'origine tandis que d'autres le font au terme d'un calcul des avantages objectifs qu'offre le pays d'accueil (Lee, 1966, p. 47). Dans le cas camerounais, des facteurs socioéconomiques, politiques et sportifs comme la pauvreté, les défaillances du management sportif, le détournement des primes, l'insuffisance des infrastructures sportives sont mis en avant (Lamou Djoubaïrou, 2014, p. 84). D'autres travaux privilégient une lecture économique, purement professionnelle, de ces migrations sportives camerounaises vers l'Occident (Poli, 2010, p. 1001 ; Frenkiel, 2012, p. 256). Dans l'un comme dans l'autre cas, ces recherches renseignent sur la décision de partir mais pas sur le choix des destinations. Or les défections sportives camerounaises présentent un point commun : alors que les délégations camerounaises concourent aussi bien en Amérique, en Afrique qu'en Asie où l'on retrouve des pays économiquement attractifs comme le Japon, la Chine, la Corée du Sud, l'Afrique du Sud ou d'autres pays européens accueillant les migrations sportives classiques régulières (Darby *et al*., 2007, p. 144 ; Ungruhe et Schmidt, 2020, p. 397), les défections ne surviennent qu'à l'occasion des compétitions disputées en Occident. Il s'agit d'une asymétrie que les seules

logiques économiques et opportunistes ne suffisent pas à expliquer. D'où l'intérêt des travaux d'Appadurai attribuant une place prépondérante au « travail de l'imagination » qui n'est plus une simple représentation individuelle mais une pratique sociale à travers les flux culturels globaux qui façonnent le désir d'ailleurs (Appadurai, 2001, p. 97).

Le sportif, comme la figure de l'émigré analysée par Sayad, se fait une image idéalisée de l'Occident démentie par l'expérience de la défection qui transforme parfois cette illusion en souffrance dans le pays d'accueil (Sayad, 1999, p. 150). C'est cet aspect que privilégie cette réflexion dans une perspective culturelle, mémorielle et postcoloniale parfois abordée dans l'analyse des mouvements sportifs nationaux dans les anciennes colonies (Charitas et Kemo-Keimbou, 2016, p. 7). Seulement, cette littérature est axée sur les migrations régulières dans lesquelles les canaux officiels et légaux sont empruntés, laissant dans l'ombre les défections lors des compétitions. Même si l'approche culturelle est mobilisée dans l'analyse des défections réalisées entre 1945 et 1989 (Dufraisse, 2023, p. 85 ; Scott, 2023, p. 3), cette historiographie reste cantonnée au contexte de la Guerre froide alors que les défections sportives persistent (Edik, 2020, p. 21 ; Samba Angue, 2023, p. 6) bien après l'affrontement Est-Ouest.

Dès lors, étant donné que les facteurs socioéconomiques, politiques et sportifs contribuent à expliquer la décision de faire défection sans renseigner suffisamment sur le choix des destinations au moment des fuites, cet article interroge comment l'imaginaire de l'Occident, construit par l'héritage colonial et réactivé par la mondialisation, contribue à orienter le choix de cette sphère géoculturelle lors des défections sportives camerounaises. De manière hypothétique, ce travail postule que les représentations culturelles constituent un ressort influençant la fuite des athlètes lorsque les conditions matérielles et les dispositions sont réunies. L'héritage colonial et la mondialisation constituent un fond historique sans toutefois établir une causalité mécanique avec ces défections contemporaines. La période 1991-2022 représente la temporalité de l'étude empirique même si la profondeur historique permet de revenir sur la colonisation et son héritage dans l'imaginaire migratoire de ces sportifs.

Sans nier le poids des facteurs économiques, politiques et sportifs, ce travail vise à éclairer la manière dont cet imaginaire influence la géographie des défections sportives camerounaises. Il retrace la construction historique de cet imaginaire depuis la matrice coloniale jusqu'à son amplification par la mondialisation. Puis, il montre comment cela se traduit dans l'asymétrie géographique des défections et dans les trajectoires de trois générations de *défectistes* : les « éclaireurs », les « fuyards de l'espoir » et les « stratèges » de la défection.

1. Méthodes

Cette étude socio-historique porte sur les défections sportives camerounaises lors des compétitions en Occident entre 1991 et 2022. Elle repose sur un recensement documentaire de cent vingt-cinq athlètes pratiquant les disciplines individuelles, dont quatre-vingt-treize hommes et trente-deux femmes, constitué à partir des informations de la presse nationale et internationale en ligne (*Jeune Afrique*, *France 24*, *Cameroon Tribune*, *L'Équipe*, *Radio France Internationale*, *Radio-Canada* ainsi que d'autres sources de presse) et de celles recueillies sur le terrain des fuites lors des échanges avec les acteurs du sport camerounais comme les athlètes, les responsables fédéraux et ceux du Comité national olympique et sportif camerounais (CNOSC). Il s'agit d'un choix imposé par cet objet d'étude qui s'invisibilise. Ce chiffre ne prétend toutefois pas à l'exhaustivité car les défections sont difficilement dénombrables en raison de leur invisibilisation et de la sensibilité du sujet (Condomines et Hennequin, 2013, p. 14) qui entraîne une absence de traces institutionnelles. Inscrite dans une

démarche qualitative, la collecte des données s'appuie sur des entretiens biographiques (Demazière, 2008, p. 15). Chaque entretien dure en moyenne soixante-dix minutes et a été réalisé à partir d'un guide d'entretien portant sur huit thèmes, allant de l'enfance à la vie après la défection dans le pays d'accueil. Ces entretiens ont été réalisés en présentiel au Cameroun en 2019 (Athlète 4), en France en 2023 (Athlète 2) et au Québec en 2023 (Athlète 3). À distance, à l'aide du logiciel *Zoom*, les entretiens ont été menés de la France vers les États-Unis (Athlète 1) en 2023 et en France (Athlète 5) en 2024. Ces entretiens sont croisés avec la littérature académique et la webographie. Les entretiens ont été précédés de la signature d'un formulaire de consentement éclairé présentant la recherche, ses objectifs, ses risques et les moyens de rétractation de l'enquêté. L'analyse repose sur l'interprétation des récits et des matériaux discursifs afin de saisir les significations attribuées par les athlètes à leurs expériences. Cette démarche tient compte des limites du corpus car seuls dix-sept des cent vingt-cinq sportifs recensés ont pu être interrogés. Nous ne mobilisons que cinq de ces entretiens dans cet article sur la base de trois critères principaux : d'abord, ce sont les entretiens qui couvrent l'ensemble des thèmes abordés dans le guide d'entretien utilisé lors de la recherche. Ensuite, ils reflètent la structure du corpus : un récit tiré de la première génération (1991-1999), représentant 21 % du corpus, deux pour chacune des générations suivantes (2000-2011 ; 2012-2022), représentant 38 % et 42 % des cent vingt-cinq *défectistes*. Enfin, ce sont eux qui sont les plus explicites concernant l'influence des représentations de l'Occident chez les sportifs impliqués dans ces défections, éprouvant ainsi l'hypothèse de départ.

De plus, les témoignages reconstruisent parfois les trajectoires plusieurs années après la défection mais avec un risque d'accorder aux parcours des sportifs une logique qu'ils n'ont pas au moment de la prise de décision de faire défection. Afin de garantir l'anonymat des enquêtés, chaque *défectiste* interrogé est désigné par le nom « Athlète », suivi d'un numéro (1-5) correspondant à l'ordre d'apparition dans le texte. Cela permet de situer chaque trajectoire dans les trois générations de *défectistes* sans rendre les athlètes identifiables, conformément à l'engagement pris dans le formulaire de consentement éclairé. Pour mieux rendre compte de l'influence des ressorts culturels sur les défections sportives camerounaises, cette étude propose d'une part, d'analyser la construction de l'imaginaire migratoire chez ces sportifs et, d'autre part, de montrer comment les représentations qui en découlent orientent la fuite des athlètes lors des compétitions en Occident.

2. La fabrique d'un imaginaire de l'Occident (1884-2022)

Le désir de l'Occident dans l'imaginaire migratoire n'est pas propre aux sportifs camerounais (Michaud, 2010, p. 44) et n'a rien de spontané. Il s'agit d'une construction historique non statique qui s'ajuste en fonction des réalités rencontrées. Loin d'être uniquement une destination, l'Occident est avant tout une représentation d'un idéal pour beaucoup de jeunes africains, notamment camerounais qui souhaitent « partir à tout prix » (Lado, 2005, p. 18). Parmi eux, se trouvent des sportifs qui aspirent à émigrer pour mener des carrières sportives de haut niveau (Besnier, 2018, p. 3). En contexte camerounais, la fabrique de cet imaginaire migratoire est étroitement liée à la colonisation, au moment postcolonial et à la mondialisation.

2.1. La matrice coloniale : le fondement de l'imaginaire migratoire camerounais

Cette matrice coloniale est perceptible à travers les instruments mobilisés pour la colonisation et le legs colonial qui façonne la mentalité, la culture, la perception du monde de certains Camerounais. Comme l'affirment Bayart et Bertrand, dans les anciennes possessions coloniales, le rapport au passé participe à l'orientation des idéologies, aux conflits politiques et sociaux (Bayart et Bertrand, 2006, p. 142). C'est dire que le moment colonial a une influence

sur les représentations sociales des populations. Dès la conquête et l'occupation du Cameroun (baptisé *Kamerun*) dès 1884, puis après la conférence de Berlin de 1884 - 1885, le processus de germanisation passe par la refonte des programmes scolaires, la réduction puis la suppression de l'anglais et, en 1910, avec l'institution de l'allemand comme unique langue d'enseignement dans les écoles dites indigènes (Gwet, 2015, p. 127). À travers deux cent quarante-trois écoles de village et plus de 22 000 élèves formés à la méthode allemande (Gwet, 2015, p. 67), la manœuvre consiste à positionner la culture du colonisateur comme la voie d'accès au savoir et à la considération sociale.

Pour la France, il est question de faire du colonisé un être culturellement français. De même, malgré la différence de forme dans les pratiques coloniales (Betts, 2005, p. 15), l'école anglophone vise également la socialisation et l'adaptation culturelle aux normes britanniques. Le rôle des Églises est primordial car ce sont les missions chrétiennes qui forment les futurs dirigeants locaux. L'accès aux postes de pouvoir et à la reconnaissance sociale passait, et c'est toujours le cas au Cameroun, par l'institution scolaire occidentale (Benga, 2026, p. 471).

Cette démarche ne s'est pas limitée à la transmission du savoir. Elle a déséquilibré les cultures en rabaissant les savoirs endogènes. Le contenu des programmes a explicitement hiérarchisé les races et placé les Occidentaux au sommet de l'intelligence (Boudehane, 2019, p. 2). À titre d'exemple, un manuel scolaire de géographie consacré à « la France et ses colonies » enseigne que « La race blanche peuple l'Europe et gouverne l'Afrique. C'est la plus intelligente et la plus civilisée des trois races » (Kaeppelin, 1925, p. 14). Dès lors, l'école coloniale ne transmet pas seulement le « savoir ». Elle crée et installe une pyramide de valeurs au sommet de laquelle trône l'Occident, la culture autochtone étant reléguée à la base. C'est d'ailleurs cela, du moins dans la partie francophone, qui a été à l'origine de la fiction scolaire des « ancêtres gaulois », substituant à la généalogie locale une représentation imaginaire d'une filiation européenne.

L'effet pervers et profond qui se dégage d'un tel dispositif est l'intériorisation, par les peuples colonisés, d'une hiérarchie de races et de cultures. Cela positionne l'Occident comme référentiel de réussite et surtout suscite la naissance du désir d'ailleurs. L'archive la plus éloquente en est le discours du lamido Hayatou de Garoua qui, de retour d'un voyage en France offert à l'occasion de l'exposition coloniale de 1931, déclare, le 1er mai 1935 devant les chefs placés sous son autorité, que « Paris et peut-être toute la France se situent au-dessus de tous les pays européens » et que c'est « un privilège pour un peuple arriéré comme le nôtre d'avoir comme tuteur, une telle nation » (Abwa, 2007, p. 23). Ce dernier souhaite d'ailleurs que son peuple « reste pour toujours des Français d'outre-mer » (Abwa, 2007, p. 23). À travers ce témoignage, l'influence n'est plus subie mais désirée par certains acteurs. La culture occidentale dominante dans les récits durant la colonisation est désormais convoitée avec parfois une transmission de ce désir de génération en génération au sein des familles.

Loin de nous l'idée de conclure à une assimilation totale car la colonisation a connu une opposition farouche de la part de plusieurs figures de la résistance locale. Ce fut le cas d'Alexandre Biyidi Awala dit Mongo Beti, qui, par sa plume, a mené une résistance intellectuelle et culturelle dans une logique de décolonialité (Samaké, 2022, p. 81). Cette matrice coloniale n'a donc pas produit de manière mécanique des esprits colonisés. Elle a laissé un legs plus modeste mais plus tenace : une hiérarchie durable de la désirabilité, faisant de l'Occident la référence à l'aune de laquelle se mesurent la réussite et la reconnaissance. Loin d'être un déterminisme, c'est ce cadre que les périodes suivantes vont prolonger et amplifier.

2.2. Le prolongement postcolonial : la fabrique continue de l'imaginaire migratoire

D'abord, les indépendances de 1960-1961 au Cameroun ne détruisent pas le legs culturel hérité de la colonisation. Il est reconduit et reconfiguré à travers la continuité institutionnelle du jeune État camerounais. Le premier instrument culturel maintenu après l'accession à la souveraineté internationale est la langue. Le français puis l'anglais (en 1972) deviennent les deux langues officielles et les langues d'enseignement, consolidées par le premier accord culturel bilatéral qu'est la convention culturelle franco-camerounaise du 13 novembre 1960 (Mpegna, 2010, p. 54). Du côté anglophone, il n'y a pas eu de convention directement établie. Toutefois, la diplomatie culturelle à travers l'éducation a été renforcée par le maintien du sous-système éducatif anglophone lors de la conférence de Foumban, en juillet 1961, en prélude à la réunification intervenue le 1er octobre 1961 (Ramondy, 2025, p. 558). Ce prolongement linguistique n'est pas neutre lorsqu'on sait qu'une langue véhicule un imaginaire. Dans le cas camerounais, c'est une façon de maintenir l'Occident comme un horizon de référence au cœur de la socialisation des générations futures. Ensuite, l'école postcoloniale perpétue cette orientation. Les programmes scolaires et académiques demeurent en grande partie centrés sur le modèle civilisationnel français et européen, faisant de l'Occident le foyer du savoir légitime. La coopération culturelle avec la France est scellée par l'ouverture du Centre culturel français de Yaoundé en 1962. Ce partenariat illustre un changement de forme et non de fond. Alors que la colonisation a imposé la culture occidentale, la coopération l'a reconduite sous le signe d'échanges entre États souverains. Enfin, ces logiques de coopération culminent dans l'inscription du Cameroun au sein des organisations internationales issues de la colonisation franco-britannique. Il devient membre associé de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT, future Organisation internationale de la Francophonie) en 1975, avec une adhésion complète le 19 novembre 1991. Il rejoint également le *Commonwealth* en 1995. Ces coopérations multilatérales prolongent un héritage culturel colonial et installent durablement le Cameroun dans l'aire culturelle occidentale qui structure les migrations et compétitions sportives dans lesquelles s'inscrivent les défections à l'ère de la mondialisation.

2.3. L'amplification mondialisée : discours, médias et réseaux sociaux

Le legs culturel colonial reconduit après les indépendances n'aurait pas suffi tout seul à entretenir l'imaginaire migratoire chez les jeunes camerounais. Après la chute du mur de Berlin, le triomphe du capitalisme sur le communisme fait surgir la mondialisation. Sans créer le désir de partir, elle l'amplifie et le rend présent chaque jour à travers la circulation mondialisée des représentations idéalisant l'Occident. Trois vecteurs rendent compte de cette situation. Le premier vecteur est le discours. Avant le développement technologique, l'Occident se donne à imaginer à travers la parole : conversations amicales, discours familiaux et aussi les récits des membres de la diaspora depuis l'étranger ou lors de leurs séjours au Cameroun. D'ailleurs, les membres de cette diaspora apparaissent comme des figures sociales distinguées en fonction des sphères géographiques de résidence : ceux qui sont installés aux États-Unis d'Amérique sont communément appelés les « Américains » et les résidents en France sont qualifiés de *Mbenguistes*, mot issu du terme douala « *Mbeng* » qui désigne l'Occident (Edik, 2020, p. 52). La situation est telle que les Camerounais installés en Asie, en Afrique ou ailleurs hors de l'Occident n'ont aucun qualificatif qui leur est attribué. Cela laisse penser que dans l'imaginaire collectif camerounais, le véritable espace d'épanouissement, prestigieux, valorisant et surtout désirable est l'Occident. Les récits des *Mbenguistes* et de leurs familles ainsi que leur réussite affichée démontrent que l'ailleurs est digne d'être envié et atteignable. Il y a une transformation de la désirabilité abstraite en promesse concrète.

Le deuxième vecteur comprend les médias. Depuis la création de la télévision nationale camerounaise en 1985, une fenêtre s'est ouverte sur le monde extérieur de manière permanente. Les séries et les programmes étrangers diffusent des représentations idéalisées des modes de vie occidentaux, associant l'Occident à la réussite, au confort et à la modernité (Lado, 2005, p. 19). C'est le cas des séries comme « *Les Brigades du Tigre* », « *Beverly Hills* » ou encore « *Melrose Place* ». Dès lors, la télévision ne montre pas seulement un ailleurs. Elle en propose un modèle enviable, quotidiennement réactualisé, qui s'installe dans l'horizon des jeunes camerounais. Mais un tournant décisif est pris avec l'arrivée d'Internet au Cameroun à la fin du XX^{e} siècle. Les cybercafés sont créés et se multiplient, avec une clientèle constituée majoritairement de jeunes filles qui, pour certaines, sont à la recherche de conjoints occidentaux (Lado, 2005, p. 20). Internet ne montre plus seulement l'Occident. Il permet de chercher, de se projeter et même d'entrer en contact. C'est un nouvel instrument de mise en relation qui rend une représentation abstraite concrétisable. Le troisième vecteur, ce sont les réseaux sociaux qui parachèvent cette amplification. Ils diffusent les images, facilitent la recherche d'informations et autorisent les échanges directs. L'Occident, désiré à travers les discours puis les médias, devient accessible avec les réseaux sociaux (Edik, 2020, p. 53). On ne rêve plus seulement, on découvre par soi-même, on accède aux informations et on tisse des liens. Aucun de ces vecteurs ne crée l'imaginaire. Ils l'actualisent et le rendent de plus en plus réalisable.

Ainsi, une dynamique cumulative se dessine. La matrice coloniale a institué l'Occident comme un « paradis » sur terre. Le prolongement postcolonial le naturalise et la mondialisation à travers les discours, les médias et les réseaux sociaux le rend tangible et omniprésent. La représentation de l'Occident que se font les jeunes camerounais n'est ni un ressort immédiat ni une simple illusion individuelle. Il s'agit d'une construction historique et progressive fondée, prolongée et amplifiée. Certes, cela ne veut pas dire que tous les jeunes camerounais soumis à ces ressorts culturels désirent émigrer vers l'Europe ou vers les États-Unis d'Amérique. Certains se servent de ces mêmes vecteurs pour exposer la part sombre de l'Occident et pour développer un rejet de la France ou d'autres pays occidentaux (Pouillieute, 2023, p. 357). Même si la plupart des migrations africaines n'ont pas pour destination les pays du Nord mais d'autres pays africains (Berriane et De Haas, 2012, p. 9), encore qu'il serait intéressant de savoir si c'est du fait d'un choix volontaire ou de l'inaccessibilité des pays occidentaux, certains jeunes restent attachés à une représentation positive de l'Occident. Par voie légale ou clandestine, plusieurs d'entre eux sont prêts à traverser l'océan Atlantique. La situation est telle que le désert et la mer sont devenus des cimetières à ciel ouvert. D'après la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies dont les données sont disponibles sur le site internet Migranto, en 2024, 44 % des 409 000 Camerounais vivant à l'étranger sont installés en Europe (Migranto, 2026). Dans le sport camerounais, de la saison sportive qui commence en 1954 à celle qui s'achève en 1997, pas moins de soixante-treize footballeurs intègrent les clubs français (Frenkiel, 2012, p. 257). Précisons-le une fois de plus : les facteurs de cette migration ne sont pas seulement culturels. Il reste désormais à déterminer comment cette orientation des représentations influence les défections sportives lors des compétitions internationales.

3. De l'imaginaire à l'acte : l'Occident comme espace privilégié de fuite (1991-2022)

L'influence des ressorts culturels sur la fuite des athlètes en compétition est perceptible dans la structuration même du système de compétition auquel le Cameroun prend part et dans les trajectoires individuelles des athlètes *défectistes*.

3.1. Une asymétrie géographique : l'Occident au détriment d'autres espaces

Il est important de distinguer les compétitions purement sportives de celles à caractère identitaire et/ou culturel qu'on peut qualifier de compétitions communautaires ou géoculturelles (Vonnard *et al*., 2024, p. 29). Certaines compétitions réunissent d'ailleurs ces deux dimensions. Il s'agit donc des évènements sportifs dont le critère primordial de participation pour un pays n'est lié ni à la performance sportive ni à un espace géographique particulier. Ce sont des compétitions réunissant des nations partageant une même langue, une histoire culturelle commune ou même un passé colonial commun. On pourrait parler de compétitions géoculturelles postcoloniales. Parmi celles auxquelles le Cameroun participe, on peut citer les Jeux du *Commonwealth* avec une première édition en 1930 et les Jeux de la Francophonie ayant débuté en 1989. Il est vrai que depuis 2005, le Cameroun participe également aux Jeux de la solidarité islamique. À travers les recherches menées au Cameroun, il nous a été donné de constater qu'on y applique un usage non écrit, du moins sans fondement juridique officiel : le principe des compétitions dites de souveraineté. Ce sont elles qui connaissent l'implication directe de l'État tant dans la prise en charge des équipes nationales que dans l'organisation. Il s'agit des Jeux olympiques, des Jeux africains, des championnats d'Afrique, des Jeux du *Commonwealth* et des Jeux de la Francophonie. Le fait majeur qui s'impose lorsqu'on veut éprouver le poids réel de l'imaginaire migratoire construit par l'héritage colonial est la géographie des défections sportives camerounaises.

Les Jeux olympiques sont la première compétition révélatrice de cette logique. Le Cameroun y participe depuis 1964 mais les premières défections durant cette compétition ont lieu aux Jeux olympiques d'été d'Atlanta en 1996, avec quatre athlètes ayant déserté. Le contraste observé est que depuis cette date, aucune désertion n'a lieu dans les pays non européens et non américains. Aucune fuite n'a eu lieu aux Jeux olympiques de Pékin 2008, aucune à Tokyo en 2020. Une seule désertion est constatée aux Jeux de Rio 2016, encore qu'elle fût réalisée lors de l'escale en France durant le vol retour pour le Cameroun. C'est d'ailleurs une destination prisée par les sportifs africains (Frenkiel et Bancel, 2008, p. 1031). À l'inverse, toutes les éditions occidentales ont connu des fuites depuis 1996 à l'exception des Jeux de Paris 2024. La situation est telle que sur les cent vingt-cinq *défectistes* recensés, vingt et un ont fait défection lors de Jeux olympiques tenus en Occident, le Royaume-Uni en accueillant à lui seul huit *défectistes*. Là où l'imaginaire ne rencontre pas l'Occident, la fuite n'a pas lieu.

Les Jeux du *Commonwealth* sont la deuxième compétition qui confirme ce constat. Depuis l'adhésion complète du Cameroun en 1995, le pays participe à toutes les éditions, y compris celles qui se tiennent en dehors de l'Occident. La première défection camerounaise concernant cette compétition a eu lieu lors des Jeux du *Commonwealth* de Manchester en 2002, lors de la fuite d'un lutteur. Les cinquante *défectistes* recensés durant ces Jeux se répartissent exclusivement entre le Royaume-Uni (vingt-cinq *défectistes*) et l'Australie (vingt-cinq *défectistes*). Malgré la participation du Cameroun aux éditions organisées en Malaisie en 1998 et en Inde en 2010, aucune fuite camerounaise n'y a été recensée. Cela laisse penser que même si cette compétition est un canal structurel des défections, le lieu apparaît comme un facteur déterminant.

Les Jeux de la Francophonie sont la troisième compétition qui fournit enfin la preuve la plus probante. Ces Jeux mettent en évidence une régularité quasi mécanique des défections lorsqu'il y a compétition en Occident. La même compétition, un même statut, des délégations comparables produisent un effet différent en fonction du lieu. La première édition marquée par les fuites camerounaises est celle de Paris-Bondoufle en 1994, où huit défections sont enregistrées. Au total, on comptabilise onze fuites en France, douze au Canada. En revanche, les éditions qui se sont déroulées à Madagascar en 1997, au Niger en 2005, au Liban en 2009,

en Côte d'Ivoire en 2017 ou encore en République démocratique du Congo en 2023, n'ont connu aucune défection sportive camerounaise. La variable économique, la frustration sportive et la fermeture des frontières demeurent constantes d'une édition à l'autre, mais seule la nature du lieu d'accueil change.

Cette réalité impose de distinguer deux registres : l'occasion de sortie et le désir de destination. La compétition internationale offre partout l'occasion matérielle de fuir. Mais la défection n'est pas automatique. Cette occasion n'est saisie que lorsqu'elle conduit en Occident. Il n'y a pas que l'opportunité ou encore l'avantage économique qui oriente la fuite au regard des éditions qui se sont déroulées en Asie et en Afrique. L'élément qui départage les destinations est la valeur symbolique, le capital culturel ou encore la représentation que l'athlète a de cette destination. L'athlète 5 révèle les éléments l'ayant aidée à faire le choix de l'Occident au détriment d'autres destinations lors de ses multiples voyages de compétition : « J'ai fait l'Azerbaïdjan, la coupe des Jeux Islamiques. J'ai fait l'Australie. Puis j'ai fait la Chine parce que j'ai été sélectionnée pour les mondiaux. Mais je savais que j'allais avoir des difficultés à m'intégrer surtout que je n'avais personne là-bas et les problèmes de langue » (Athlète 5, 2024). Cet extrait montre d'une part que l'occasion seule ne suffit pas. Étant allée en Chine et en Azerbaïdjan, elle choisit de ne pas fuir à cause des facteurs culturels et de l'absence des liens amicaux et familiaux. D'autre part, même si l'Australie fait partie de l'Occident, le blocage lié à la langue ne rend pas envisageable sa fuite dans ce pays. Cela montre que pour son cas, sa destination privilégiée de défection est l'espace où l'héritage colonial et les liens interpersonnels rendent le départ à la fois désirable et praticable. La langue coloniale est donc un facteur influent pris en compte tant dans la décision de faire défection que dans le choix de la destination. Il est à noter que cette asymétrie ne représente pas de façon naturelle ou mécanique une cause culturelle du choix de l'Occident. D'autres paramètres juridiques liés à la gestion des immigrants irréguliers contribuent à faire privilégier l'Occident pour un sportif qui s'apprête à vivre dans la clandestinité après sa défection. La désirabilité de cette destination est retracée et traduite en acte de défection à travers trois générations de *défectistes* identifiées dans nos travaux.

3.2. Les « éclaireurs » : un Occident déjà désirable (1991-1999)

Cette première génération de *défectistes* « éclaireurs » s'inscrit au lendemain de la Guerre froide. La mondialisation favorise la promotion des libertés individuelles et ouvre une ère dans laquelle l'Occident se positionne comme un horizon de réussite et de reconnaissance. C'est dans ce contexte que naît le phénomène de défection. De 1991 à 1999, vingt-six athlètes camerounais, dont quinze hommes et onze femmes, ont fait défection. Ce qui caractérise cette première vague est l'absence des vecteurs technologiques qui caractérisent les vagues suivantes. Même si quelques images occidentales sont présentes dans les premières séries télévisées diffusées à la télévision nationale, l'Internet et les réseaux sociaux ne sont pas encore démocratisés auprès de la population. Ils ne médiatisent pas encore l'ailleurs. Le désir de l'Occident se propage à travers les canaux anciens comme le socle scolaire et linguistique hérité de la colonisation, et surtout les discours tels que les récits familiaux, les échanges entre pairs, les témoignages des membres de la diaspora. La représentation désirable de l'Occident est transmise bien plus par la parole que par l'image.

Cependant, les déclencheurs de la défection relèvent du contexte national. Les années 1990 connaissent une démocratisation douloureuse, une crise économique aggravée par la dévaluation de la monnaie camerounaise en 1994 qui ampute le pouvoir d'achat et réduit les perspectives de la jeunesse. Dès lors, la compétition internationale se présente comme une brèche par laquelle l'élite sportive peut rejoindre l'Occident déjà désiré. Cette période demeure toutefois la moins documentée de notre corpus car sur les vingt-six *défectistes* identifiés, seuls

deux ont pu être interrogés[1]. Face à cette limite, la prudence s'impose dans l'interprétation. Ces deux témoignages recueillis suggèrent tout de même une configuration singulière. L'idéalisation de l'Occident précède la fuite du premier *défectiste* interrogé. Ayant participé aux Jeux d'Atlanta de 1996, il porte un regard rétrospectif sur l'Occident. Il affirme que : « Quand nous, on courait dans les années 90 […], c'était pour le plaisir […]. C'est quand je suis arrivé aux USA que j'ai compris que c'était la blague qu'on faisait au Cameroun » (Athlète 1, 2023). Dans son cas, cette représentation n'est pas véritablement construite avant le voyage de compétition. C'est plutôt à l'arrivée aux États-Unis qu'il découvre l'écart. C'est alors que le désir naît et le discours de son coéquipier change tout. Il ajoute que : « Quand je parle avec mon ami, il me rappelle ma situation au Cameroun et me demande ce que je vais encore aller faire là-bas. C'est là que je réfléchis et je me dis qu'il a peut-être raison ». Il poursuit en disant que : « Je commence à imaginer ce que les États-Unis pouvaient changer ma vie et avec tout le prestige que cela comporte. C'est comme ça que je décide de rester aux États-Unis. Je me savais que j'allais me battre avec l'anglais que je connaissais déjà depuis notre système camerounais » (Athlète 1, 2023). Dans ses propos, le prestige de l'Occident, bien que tardif, est rapidement amplifié par le vecteur discursif de son ami. Son témoignage révèle l'impact d'un legs colonial précis : l'anglais acquis dans le système camerounais. C'est cette langue qui lui permet de s'adapter à l'environnement américain après la défection. Cet héritage linguistique ne crée pas le désir de l'Occident. Il rend l'installation et l'intégration possibles.

Bien que le désir soit présent dans cette première génération de *défectistes*, il n'est pas encore idéalisé en profondeur. Cette idéalisation va croître avec l'arrivée d'Internet et des médias dans la deuxième vague en enrichissant ce désir par des contenus de plus en plus opérants et précis.

3.3. Les « fuyards de l'espoir » : l'idéalisation médiatique (2000-2011)

Dans cette deuxième génération de *défectistes*, une nouvelle dynamique est engagée. Aux vingt-six éclaireurs succèdent quarante-sept athlètes en défection entre 2000 et 2011. Le phénomène s'accroît avec le temps et le nombre de fuyards augmente. L'Occident demeure l'horizon exclusif mais l'intensité et la précision du désir s'amplifient à travers deux vecteurs désormais dominants : Internet et les médias.

La première décennie du XXI^{e} siècle est marquée au Cameroun par la saturation médiatique. La scène audiovisuelle est inondée de feuilletons et de séries à l'eau de rose (Fouda, 2009, p. 205), auxquels s'ajoute la chaîne télévisée Disney Channel qui relaie la culture européenne ou américaine. Ces programmes diffusent une image idéalisée qui associe l'Occident à la réussite et à la modernité. Avec Internet, dont le taux de pénétration passe de 0,25 % à 4 % de la population entre 2000 et 2010, cette dynamique se prolonge par l'utilisation des moteurs de recherche et des cybercafés dans le but de « découvrir du monde » (Tamokwe Piaptie, 2013, p. 95). Enrichi par Internet et les médias, l'imaginaire jusque-là porté par la parole s'ancre. La mondialisation se sert de la libéralisation audiovisuelle (Hatolong Boho, 2016, p. 3) pour asseoir de façon subtile l'influence symbolique des pays occidentaux, susciter le désir et l'admiration chez les jeunes camerounais les plus pauvres et vulnérables (Edik, 2020, p. 50).

Mais cette idéalisation ne fabrique pas toute seule la fuite lors des compétitions. Elle fournit un cadre de désirabilité sur lequel s'appuient les éléments déclencheurs de la défection

[1] Le fait que ces défections remontent à plus de vingt-cinq années, plusieurs athlètes *défectistes* se sont mis à l'écart du milieu sportif. Le contact s'est avéré très difficile malgré nos tentatives. Les deux personnes interrogées dans cette première génération sont celles qui sont restées actives et ont gardé les liens, à notre connaissance, avec le milieu sportif camerounais malgré la distance. C'est ce qui a facilité l'établissement du contact lors de nos recherches.

durant cette période comme la pauvreté, les défaillances du management sportif, le détournement des primes ou encore les problèmes d'infrastructures sportives (Lamou Djoubaïrou, 2014, p. 84). C'est ce qu'explique par exemple le deuxième athlète lorsqu'il affirme que : « Je m'entraînais avec des gants qui ont des pailles à l'intérieur. Le ring était découpé […] on pouvait parfois se retrouver à l'intérieur du ring car il y avait des trous partout » (Athlète 2, 2023). Il ajoute que « Quand je regardais les combats à la télévision, je voyais comment les gars avaient les bons équipements en France. Je voulais aussi devenir professionnel comme eux et combattre dans les conditions qu'on nous montrait en Occident. Je savais que je ne devais pas avoir de problème de langue » (Athlète 2, 2023). Ce récit en dit long sur le ressort de sa défection. Il distingue nettement le déclencheur de l'orientation. Ce passionné de boxe qui observe les conditions de production de la performance sportive en Occident, mesure la distance entre ce qui lui est accessible au Cameroun et ce à quoi il pourrait prétendre s'il s'expatriait. La vétusté du matériel sportif nourrit la frustration tandis que la télévision fournit un point de comparaison positionnant la France comme modèle de carrière professionnelle. En évoquant la langue, cela montre que le choix de la destination prend en compte la familiarité linguistique héritée de la colonisation : fuir en France, c'est partir dans un espace où on comprend l'autre et où on peut se faire comprendre sans beaucoup de difficultés.

De plus, cet imaginaire ne fait pas qu'orienter le désir d'infrastructures. Il inscrit également l'Occident comme un lieu de réussite personnelle dans lequel le sport est utilisé comme un levier pour un projet plus grand. Le récit de l'athlète 3 en donne un indice de désirabilité de l'Occident. Elle explique que : « J'avais toujours en tête de voyager, d'arriver en Europe pour reprendre mes études et aider ma mère […]. Quand je regardais la télévision, je voyais que les études sont bien organisées là-bas. Je savais que ce n'était que par le sport que c'était possible » (Athlète 3, 2024). Cette illustration suggère que pour elle, le sport professionnel n'est pas une fin en soi mais un moyen de poursuivre ses études et réussir sa vie en Occident au regard de sa condition familiale. Elle se sert du sport pour réaliser son projet migratoire construit depuis longtemps mais ravivé par les médias.

Ainsi, les récits de la deuxième génération de *défectistes* illustrent un approfondissement du mécanisme : l'héritage culturel ayant créé l'imaginaire migratoire est désormais visible dans le détail à travers les médias. Avec un écart vécu quotidiennement dans la réalité camerounaise, l'Occident conforte sa place d'horizon de réussite et d'accomplissement. L'Internet et les médias n'ont pas créé l'imaginaire. Ils l'ont rendu visible et comparable en plus des discours migratoires. Cela prépare d'ailleurs la génération suivante à la transformation de l'image en contact direct et le désir en stratégie.

3.4. Les « stratèges » : de l'idéalisation à la défection envisageable (2012-2022)

La troisième génération de *défectistes* camerounais s'étend de 2012 à 2022. Même pour cette vague, le socle culturel demeure inchangé. Les discours migratoires, les médias et l'Internet constituent toujours des vecteurs actifs faisant de l'Occident un horizon désirable. Cependant, un instrument nouveau vient le parachever : les réseaux sociaux. Dès lors, l'athlète ne se contente plus de contempler l'Occident : il en parle et il se renseigne pour rendre envisageable sa défection, voire opérationnelle. Le contexte camerounais présente toutefois des particularités. Cette troisième vague est influencée par des éléments déclencheurs qui lui sont propres : insécurité liée au terrorisme, détournement des fonds publics et des primes de compétition. De plus, l'expérience des précédents *défectistes* est mise à profit pour mieux organiser la défection. L'idéalisation héritée des médias se double d'une exigence de reconnaissance professionnelle : l'athlète ne rêve plus seulement d'un ailleurs confortable, il veut vivre de son sport et être pris au sérieux comme les professionnels qu'il observe dans les

médias et sur les réseaux sociaux. C'est ce qu'indique le récit de l'athlète 4 ayant fait défection lors des Jeux de la Francophonie de 2013 à Nice. Elle raconte que : « Je voulais également être professionnelle et vivre du sport que je pratique comme on voit avec les autres en Europe. Pourquoi cela se fait ailleurs et non pas chez nous ? » (Athlète 4, 2019). L'Occident n'est plus seulement désiré comme monde ; il est envisagé comme le lieu concret où une carrière devient possible.

Les réseaux sociaux permettent de transformer le désir en projet préparable et réalisable. À travers eux, le sportif noue des contacts, il se renseigne, il se documente, il crée des liens et prémédite sa défection avant même le voyage de compétition. La trajectoire de l'athlète 5 ayant déjà pris part à des compétitions en Asie offre une parfaite illustration de cette situation. En effet, face aux refus répétés de visa pour la France afin de réaliser son projet migratoire, elle contacte une amie qui y est déjà installée. Après que cette dernière l'a mise en contact avec un club d'athlétisme dans les Pays de la Loire à travers les réseaux sociaux, elle engage les négociations pour son départ. Elle explique que : « Le club savait parce que je leur avais tout dit […]. Ils m'ont dit : "tu viendras et après, on fera le nécessaire […] pour qu'on prolonge ton visa ou alors on va essayer d'avoir un titre de séjour" » (Athlète 5, 2023). Munie d'un visa Schengen obtenu pour une compétition en Europe, elle transforme cette occasion en brèche migratoire. Sa défection est si bien préparée qu'elle confie que : « Je savais déjà que je n'allais pas revenir. J'ai pris tous mes diplômes en partant parce que le système académique est le même en France et la langue n'était pas un problème. Mon objectif était de devenir professionnelle comme les Français ». Le projet est mûri en amont de sorte que le visa de compétition n'apparaît que comme un instrument. La fuite est mise en œuvre en 2018.

Ce cas condense le mécanisme de cette génération : l'athlète se heurte à un canal légal fermé (le refus de visa) pour traverser la frontière (Besnier, 2018, p. 1), il détient un capital linguistique faisant de la France sa destination prioritaire. Il construit son réseau pour préparer la défection. La maîtrise du français et d'un système académique perçu comme identique rend ses diplômes camerounais mobilisables en France. À ce stade, le legs culturel colonial ne façonne pas seulement l'imaginaire. Il structure la géographie des occasions de défection. Le désir construit tout au long du siècle précédent trouve enfin les instruments de sa réalisation. L'aspiration à la professionnalisation, nourrie par les images de l'Occident, se double ainsi d'une proximité culturelle qui fait de la France une destination à la fois désirable et praticable. Les récits montrent que l'héritage colonial opère à deux niveaux : il construit la désirabilité de l'Occident à travers les représentations, et il en fonde la praticabilité à travers la langue et les institutions scolaires héritées, qui rendent l'installation envisageable après la défection.

4. Discussion

Les résultats de cette réflexion convergent vers la conclusion centrale selon laquelle dans le cas camerounais, la défection des sportifs est la conversion en acte d'un imaginaire de l'Occident historiquement construit sur la base du legs culturel colonial. L'asymétrie géographique de ces fuites en constitue l'indice principal. Alors que les équipes nationales camerounaises participent aux compétitions sportives sur tous les continents, les désertions se produisent presque toujours en Occident. Cette réalité observée sur trois générations de *défectistes* rend compte de ce que la destination n'est pas déterminée par la seule occasion matérielle de sortie, encore moins par l'unique calcul économique, mais à travers une hiérarchie de la désirabilité distinguant l'Occident de tous les autres espaces géographiques.

L'analyse des trois vagues permet d'expliquer la construction du désir de l'Occident par l'école, la langue et surtout l'assimilation coloniales qui ont été poursuivies après les indépendances et amplifiées par plusieurs vecteurs successifs : les discours migratoires pour les « éclaireurs » (1991-1999), l'Internet et les médias dans le cas des « fuyards de l'espoir » (2000-2011) et les réseaux sociaux concernant les « stratèges » de la défection (2012-2022).

Ayant l'héritage colonial comme fondement solide, ces vecteurs entretiennent, précisent et rendent opérationnel le désir de l'Occident. Le socle culturel oriente les aspirations alors que les contraintes économiques, les manquements institutionnels et sportifs n'agissent que comme des éléments déclencheurs et des opportunités. Cet héritage colonial construit la désirabilité de l'Occident à travers les représentations. De plus, il en fonde la praticabilité à travers la langue et le système scolaire hérités du moment colonial qui rendent l'installation envisageable après la défection.

Ces résultats confirment les travaux antérieurs et en déplacent la perspective. Ils corroborent la sociologie économique des migrations sportives mettant en avant l'influence des marchés sportifs et des différences structurelles comme la pauvreté, la crise du management sportif et la rigidité des frontières (Ungruhe et Schmidt, 2020, p. 397 ; Besnier, 2018, p. 3). Dans le même temps, ils présentent quelques limites car le calcul économique explique pourquoi les athlètes veulent faire défection mais pas le choix de l'Occident lors des fuites alors qu'ils participent également à des compétitions dans des pays économiquement stables (Chine, Japon, Corée du Sud). Alors que le modèle répulsif-attractif (Lee, 1966, p. 47) présuppose des facteurs attractifs généralement objectifs, les défections camerounaises orientent la réflexion vers des espaces préalablement désirés. Ces conclusions permettent également de confirmer l'apport des travaux mettant en évidence l'influence de l'imaginaire migratoire (Lado, 2005, p. 17 ; Michaud, 2010, p. 44) enraciné dans une trajectoire historique coloniale particulière. Notre étude prolonge l'historiographie sur les circulations sportives postcoloniales qui se concentre sur les migrations sportives régulières dans le football. Elles sont dotées de canaux migratoires officiels et connus (Frenkiel, 2012, p. 256 ; Charitas et Kemo-Keimbou, 2016, p. 7) qui laissent dans l'ombre les défections sportives beaucoup plus présentes dans les sports individuels comme l'athlétisme, la boxe, l'haltérophilie ou encore le judo (Samba Angue, 2023, p. 6).

Mais c'est à l'égard de l'historiographie des défections sportives que notre contribution résonne le plus. Alors qu'elle se concentre principalement sur le contexte de Guerre froide durant lequel fuir vers l'Occident constitue un acte politique dans l'affrontement idéologique entre le bloc de l'Ouest et le bloc de l'Est (Dufraisse, 2023, p. 85 ; Scott, 2023, pp. 3-7), notre travail déplace ce cadre dans un contexte contemporain. La fuite des sportifs camerounais n'est ni bipolaire ni véritablement politique dans le sens du refuge. Elle est plutôt postcoloniale et mondialisée. L'Occident n'est pas un parapluie politique mais un espace géographique culturellement désiré dans lequel se situent d'anciennes puissances colonisatrices. On passe de la logique Est-Ouest à la logique Sud-Nord ou périphérie-centre. Cette contribution est également théorique car en articulant l'héritage colonial de longue durée dans l'imaginaire et la décision contemporaine de passer à l'acte, elle relie ces deux registres que les approches sociologiques, économiques et culturelles ont traités séparément jusqu'ici.

Toutefois, ces résultats présentent quelques limites. Le corpus de cent vingt-cinq *défectistes* a été formé à partir d'un recensement non exhaustif du fait de la nature clandestine du phénomène de défection. Les fuites sont peu médiatisées et ne font l'objet que d'alertes sporadiques de la presse écrite en ligne. Cela rend difficiles l'identification des *défectistes* et le dénombrement des désertions. De plus, non seulement cet objet s'invisibilise, mais il est également invisibilisé par les acteurs institutionnels du sport camerounais par peur de sanctions administratives et de représailles. La conséquence directe est qu'il n'y a pas d'archives accessibles rendant explicitement compte des défections lors des compétitions. Les sources orales deviennent incontournables pour étudier ces défections. Là encore, notre étude est limitée car sur dix-sept entretiens réalisés, nous n'en avons mobilisé que cinq. En outre, la première génération n'a pu être documentée que par deux témoignages. La portée des analyses qualitatives est donc analytique et non statistiquement généralisable. S'y ajoute le risque

inhérent aux récits rétrospectifs car les athlètes reconstruisent leurs trajectoires à la lumière de leurs situations présentes, prêtant à leurs décisions passées une cohérence qu'elles n'avaient peut-être pas au moment de la fuite. Pour finir, l'aspect culturel ne prétend pas expliquer à lui seul le choix de l'Occident comme lieu de défection. Des facteurs juridiques comme la difficulté d'expulsion ou l'existence de diasporas d'accueil contribuent aussi à rendre l'Occident praticable. De plus, l'asymétrie observée n'établit en aucun cas une causalité mécanique. Ces limites ouvrent la voie à des implications pour la recherche et l'action publique. Sur le plan scientifique, le cas camerounais invite à étudier les défections d'autres pays ayant connu l'expérience coloniale pour éprouver l'hypothèse selon laquelle la direction de défection est influencée par l'héritage culturel colonial. Concernant les politiques publiques, cette étude suggère de ne pas agir sur les seules conditions matérielles de production des performances sportives sans considérer le poids des représentations, au risque de laisser intacts ces ressorts culturels orientant le choix des destinations de défection.

Conclusion

Les facteurs socioéconomiques, politiques et sportifs expliquent en partie la décision des sportifs camerounais de faire défection. Seulement, ils ne renseignent pas assez sur le choix de l'Occident comme destination privilégiée de défection. L'analyse a porté sur la manière dont l'imaginaire de l'Occident, construit par l'héritage colonial et réactivé par la mondialisation, contribue à orienter ce choix. En croisant un recensement de cent vingt-cinq *défectistes* (1991-2022) et cinq récits de trajectoires parmi les dix-sept recueillis, l'étude montre que la défection ne se réduit ni à un calcul économique ni à une simple saisie d'opportunité. Elle procède aussi d'un imaginaire de l'Occident historiquement construit par l'école, la langue et l'assimilation coloniales. Reconduit après les indépendances, il est ravivé à l'ère de la mondialisation par les discours, les médias et les réseaux sociaux à travers trois générations de *défectistes.* Cet imaginaire crée une asymétrie géographique entre les destinations de défection car alors que les équipes nationales camerounaises concourent sur tous les continents, les défections ont lieu prioritairement lors des éditions occidentales. Les récits de vie confirment que l'occasion seule ne suffit pas parce que des athlètes ayant déjà concouru en dehors de l'Occident n'y ont pas fait défection.

De plus, ils révèlent que cet héritage agit à deux niveaux. Il rend l'Occident désirable en le positionnant comme un lieu de prestige et de carrière sportive professionnelle. Il le rend praticable à travers la maîtrise d'une langue et la similitude du système scolaire hérités de la colonisation. Dans les cas étudiés, les contraintes économiques et sportives déclenchent le départ, tandis que ces représentations orientent le choix des destinations. Ce travail déplace l'analyse des défections sportives jusqu'ici pensées en contexte de Guerre froide vers un cadre postcolonial et mondialisé. Il va au-delà du modèle des facteurs répulsifs-attractifs qui expliquent pourquoi les athlètes fuient pour éclairer le choix des espaces. Loin de les séparer, il complète les approches socioéconomiques et politiques expliquant les défections avec les approches culturelles qui sont le plus souvent traitées de manière distincte. Toutefois, ces résultats restent circonscrits. Le recensement des *défectistes* n'est pas exhaustif et peut sous-estimer l'ensemble des défections survenues lors des compétitions en Occident ou en dehors. Le nombre d'athlètes interrogés peut autoriser une généralisation analytique des mécanismes identifiés, mais pas une réelle mesure de leur fréquence. Pour finir, la dimension culturelle ne saurait expliquer à elle seule le choix de l'Occident comme destination de fuite car la présence des diasporas et les lois nationales pourraient également contribuer à rendre cet espace praticable après la défection. La portée analytique et circonscrite de ces résultats invite à éprouver cette hypothèse sur d'autres terrains nationaux à héritage colonial pluridimensionnel.

Références bibliographiques

Abwa, D. (2007). Émigration africaine et histoire. In J.-E. Pondi (dir), Immigration et diaspora. Un regard africain (pp. 19-30). Maisonneuve & Larose.

Appadurai, A. (2001). *Après le colonialisme : Les conséquences culturelles de la globalisation* (F. Bouillot, Trad.). Payot.

Bayart, J.-F. & Bertrand, R. (2006). De quel « legs colonial » parle-t-on ? *Esprit*, *(12)*, 134-160. https://doi.org/10.3917/espri.0612.0134

Benga, H.-M. (2026). L'analyse des politiques publiques éducatives au Cameroun à partir des dynamiques transnationales et internationales : de la globalisation impériale à la reconfiguration de l'action publique (1945-2022). *Revue Africaine des Sciences Juridiques, Administratives et Politiques*, *7*(1), 466-492. https://doi.org/10.3917/rrasjap.007.0466

Berriane, M. & De Haas, H. (Éds.). (2012). *Les recherches sur les migrations africaines : méthodes et méthodologies innovantes*. L'Harmattan.

Besnier, N. (2018). Qu'est-ce qu'une frontière pour un sportif international ? In M. Auzanneau & L. Greco (éds.), Dessiner *les frontières*, 65-80. ENS Éditions. https://doi.org/10.4000/books.enseditions.8585

Betts, R. F. (2005). *Assimilation and association in French colonial theory, 1890–1914*. University of Nebraska Press.

Boudehane, M. (2019). *L'enseignement colonial dans les manuels scolaires des écoles primaires de la IIIe République (1882-1945)* [Mémoire de master 1]. Université Paul-Valéry Montpellier.

Caute, D. (2003). *The dancer defects: The struggle for cultural supremacy during the Cold War*. Oxford University Press.

Charitas, P. & Kemo-Keimbou, D.-C. (2016). La longue marche du mouvement sportif camerounais : L'émergence du Comité Olympique Camerounais (1946 -1964). *SHS Web of Conferences*, *32*(00003). 1-22. https://doi.org/10.1051/shsconf/20163200003

Condomines, B. & Hennequin, E. (2013). Étudier des sujets sensibles : les apports d'une approche mixte. RIMHE, *2*(1), 12-27. https://doi.org/10.3917/rimhe.005.0012.

Darby, P., Akindes, G. & Kirwin, M. (2007). Football academies and the migration of African football labor to Europe. *Journal of Sport & Social Issues, 31*(2), 143-161. https://doi.org/10.1177/0193723507300481

Demazière, D. (2008). L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens. *Langage Et Société*, *123*(1), 15-35. https://doi.org/10.3917/ls.123.0015

Dufraisse, S. (2023). Franchir la frontière de l'URSS et ne pas revenir. Les conditions de la politisation des défections d'athlètes. *Relations internationales, 195*(3), 85-98. https://doi.org/10.3917/ri.195.0085

Edik, H. (2020). *La fuite des athlètes camerounais lors des compétitions internationales : le cas en l'athlétisme (1994-2014)* [Mémoire de master]. Université de Yaoundé I.

Fouda, V. S. (2009). Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique noire : doutes et certitudes. *Les Cahiers du journalisme*, (19), 202-211. http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/19/16_FOUDA.pdf, consulté le 15 septembre 2026.

Frenkiel, S. & Bancel, N. (2008). The Migration of Professional Algerian Footballers to the French Championship, 1956-82: The "Desire for France" and the Prevailing National Contexts. *The International Journal of the History of Sport, 25*(8), 1031-1050. https://doi.org/10.1080/09523360802106770

Frenkiel, S. (2012). La permanence de la condition d'immigré sportif africain. Une socio-histoire des footballeurs professionnels camerounais en France (1954-2010). *Histoire sociale/Social History, 45*(90), 255-280. https://hal.science/hal-03918183v1, consulté le 16 septembre 2026.

Gillon, P. & Poli, R. (2006). La naturalisation de sportifs et fuite des muscles : Le cas des Jeux olympiques de 2004. In Centre International d'Étude du Sport. *La nationalité dans le sport : Enjeux et problèmes* (pp. 47-72). Ed. CIES. https://shs.hal.science/halshs-00134963, consulté le 10 septembre 2026.

Gwet, G. A. (2015). *L'école au Cameroun durant les périodes coloniales allemandes et françaises et leurs retombées sur la situation actuelle* [Thèse de doctorat]. Université de Limoges. https://theses.fr/2015LIMO0008, consulté le 10 août 2026.

Hatolong Boho, Z. (2016). Les séries télévisées latino-américaines et leur impact socioculturel au Cameroun. *Revista Electrónica del Lenguaje*, *3*(8), 1-16. https://www.revistaelectronicalenguaje.com/volumen-iii/, consulté le 13 août 2026.

Kaeppelin, P. (1925). *Les régions naturelles de la France : Les colonies* : *Cartes d'études*. Hatier.

Lado, L. (2005). L'imagination africaine de l'Occident : Entre ressentiment et séduction. *Études, 403*(7), 17-27. https://doi.org/10.3917/etu.031.0017

Lamou Djoubaïrou, D. (2014). *L'athlétisme camerounais à l'épreuve de la désertion, de l'exode et du changement de nationalité des athlètes* [Mémoire de CAPEPS II]. Institut national de la jeunesse et des sports.

Lee, E. S. (1966). A theory of migration. *Demography, 3*(1), 47-57. https://doi.org/10.2307/2060063

Michaud, V. (2010). *Lorsque l'imaginaire migratoire rencontre les réalités de la migration : Parcours de migrants volontaires et qualifiés de l'Afrique de l'Ouest au Québec* [Mémoire de maîtrise]. Université de Montréal. https://umontreal.scholaris.ca/items/402c3a35-bc94-4be2-9e47-300d0b405ee7, consulté le 15 septembre 2026.

Migranto. (2026). *La diaspora camerounaise*. https://migranto.io/fr/pays/cameroun/diaspora, consulté le 11 septembre 2026.

Mpegna, B. N. (2010). *Les relations culturelles franco-camerounaises de 1960 à 2000* [Thèse de doctorat en histoire, option relations internationales]. Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, https://theses.fr/2010PA030073, consulté le 15 septembre 2026.

Poli, R. (2010). African migrants in Asian and European football: Hopes and realities. *Sport in Society, 13*(6), 1001–1011. https://doi.org/10.1080/17430437.2010.491269

Pouillieute, A. (2023). Le sentiment antifrançais en Afrique. *Commentaire, 182*(2), 357-360. https://doi.org/10.3917/comm.182.0357.

Ramondy, K. (2025). L'influence française dans la réunification du Cameroun et la question des frontières. In K. Ramondy (Ed.), *La France au Cameroun (1945-1971)* : *Rapport de la Commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971* (pp. 548-560). Hermann. https://doi.org/10.3917/herm.ramon.2025.01.0548

Samaké, A. (2022). Mongo Beti, théoricien de la décolonialité. *Présence Francophone : Revue internationale de langue et de littérature, 99*(1), Article 10. https://crossworks.holycross.edu/pf/vol99/iss1/10, consulté le 10 septembre 2026.

Samba Angue, J. (2023). *Problématique de la fuite des sportifs camerounais en compétitions internationales de 1991 à 2022 : Cas des judokas* [Mémoire de CAPEPS]. Institut national de la jeunesse et des sports.

Sayad, A. (1999). *La double absence : Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Seuil.

Scott, E. R. (2023). *Defectors: How the illicit flight of Soviet citizens built the borders of the Cold War world.* Oxford University Press.

Tamokwe Piaptie, G. B. (2013). Les déterminants de l'accès et des usages d'internet en Afrique Subsaharienne : analyse des données camerounaises et implications pour une politique de développement des TIC. *Réseaux*, *180*(4), 95-121. https://doi.org/10.3917/res.180.0095

Ungruhe, C. & Schmidt, M. B. (2020). Why are East African players absent in European football? Localizing African football migration along structural constraints, colonial legacies and voluntary immobility. *Journal of Sport & Social Issues, 44*(5), 397-420. https://doi.org/10.1177/0193723520919820

Vonnard, P., Dufraisse, S. & Nicolas, C. (2024). Les compétitions sportives internationales dans toutes leurs dimensions. *Histoire, économie & société, 43*(1), 5-33. https://doi.org/10.3917/hes.241.0005

Sources orales

Athlètes	**Discipline**	**Compétition**	**Pays**	**Année**
Athlète 1	Athlétisme	Jeux olympiques	États-Unis	1996
Athlète 2	Boxe	Jeux Olympiques	Grèce	2004
Athlète 3	Athlétisme	Tournée européenne	France	2003
Athlète 4	Athlétisme	Jeux de la Francophonie	France	2013
Athlète 5	Athlétisme	Coupe du monde d'athlétisme	Retour en France au lieu du Cameroun	2018

Annexes

I- Identité de l'athlète

1- Pouvez-vous décliner votre identité complète ?
2- Quels sont vos date et lieu de naissance ?
3- Quel était votre parcours scolaire et académique avant la migration ?
4- Quel est votre parcours professionnel avant le départ ?
5- Où avez-vous grandi ?

II- La famille

6- Quelle était la profession de vos parents ?
7- Comment appréciez-vous la situation économique de votre famille lorsque vous pratiquiez le sport au Cameroun ?
8- Aviez-vous le soutien de votre famille ? De quelle nature (économique, morale…) ?
9- Avez-vous des membres de votre famille qui pratiquent également le sport de compétition ? Si oui, jusqu'à quel niveau ?
10- Pensez-vous que cela a été une motivation pour vous dans le cadre de votre carrière sportive ?

III- La pratique sportive au Cameroun

11- Quand avez-vous commencé le sport ?
12- Dans quelle ville avez-vous commencé le sport et quelle discipline ?
13- Quel était l'état des infrastructures sportives lorsque vous commenciez l'entrainement ?
14- Par quels clubs athlétiques êtes-vous passé(e) au Cameroun ?
15- Quel est votre palmarès ?
16- Combien de jours d'entrainement aviez-vous par semaine ?
17- Comment se passait la récupération après l'entrainement et pour l'achat du matériel ?
18- Comment appréciez-vous votre carrière sportive lorsque vous étiez encore au Cameroun ?
19- Combien de compétitions internationales avez-vous faites avant votre départ définitif ?
20- Avez-vous connu des frustrations durant votre carrière sportive au Cameroun ? Lesquelles ?
21- Avez-vous connu des blessures ? Comment vous êtes-vous soigné ?

22- Quels ont été vos moments difficiles et vos moments inoubliables de gloire ?

IV- La rémunération

23- Comment était organisée la rémunération dans le ou les clubs par lesquels vous êtes passé au Cameroun ?

24- Lorsque vous montiez sur le podium, comment la fédération vous récompensait-elle ? Quel était le montant ?

25- Lorsque vous alliez souvent en compétition internationale combien perceviez-vous officiellement ?

26- Avez-vous déjà eu des problèmes avec vos primes au point de vouloir abandonner le sport ? Si oui, lesquels et durant quelle compétition ?

27- Pensez-vous que vos performances étaient reconnues à leur juste valeur ?

V- Naissance du projet migratoire

28- Quelle était l'idée que vous aviez de l'Occident avant que vous ne migriez ?

29- Avez-vous déjà pensé à aller vivre à l'étranger même si vous ne pratiquiez pas le sport ?

30- Des opportunités se sont-elles déjà présentées ? Si oui, que s'est-il passé ?

31- À quel moment vous avez commencé à penser qu'il serait nécessaire pour vous de vous expatrier ? Quel était l'élément déclencheur ?

32- Lorsque vous prépariez votre projet migratoire, en avez-vous parlé à vos proches ? Si oui, quelles étaient leurs réactions ?

33- Avez-vous des proches qui vivent à l'étranger et avec qui vous échangez constamment ?

34- Pourquoi avez-vous décidé de partir du Cameroun ? C'était pour avoir une meilleure carrière sportive ou pour avoir un meilleur emploi en dehors du sport ?

35- Qu'est-ce qui vous repoussait au pays et qu'est-ce qui vous attirait dans le nouveau pays ?

VI- La fuite lors de la compétition

36- Au moment de votre départ en compétition, aviez-vous déjà l'idée de partir ou rien n'était décidé ?

37- Dans la délégation qui vous accompagnait, aviez-vous parlé de votre projet de départ à un coéquipier ou à un dirigeant ? Quelle était sa réaction ?

38- Pouvez-vous décrire le jour de la fuite ? Comment cela s'est passé ?

39- Le pays dans lequel vous êtes parti(e) était votre destination intermédiaire ou finale ?

40- Pourquoi cette destination et pas une autre ?

41- (Si plusieurs compétitions ont été faites avant) Pourquoi c'est à cette compétition précise que vous avez fui et non avant ou après ?

VII- Les réseaux migratoires

42- Comment avez-vous fait pour vous repérer dans le nouveau pays en termes de transport et autre ?

43- Y avait-il quelqu'un qui vous attendait ? C'était un ami, un membre de la famille ?

44- Comment avez-vous eu les renseignements sur où aller et comment vous comporter ?

45- Aviez-vous des craintes à ce moment en rapport avec la police ou le fait que la délégation allait se mettre à votre recherche ?

46- Quelles difficultés avez-vous rencontrées durant votre trajet pour retrouver la personne qui vous attendait ? Où êtes-vous allé(e) vivre suite à cette fuite (pour ceux qui n'avaient pas de réseau migratoire) ?

47- Qui vous a accueilli dans le nouveau pays et quel sentiment vous animait ? Aviez-vous peur d'être retrouvé et rapatrié ?

48- Avez-vous essayé de prendre contact avec un autre membre de la délégation pour savoir si on vous cherchait ou ce qu'on disait de vous ?

VIII- L'installation dans le nouveau pays et la reconversion

49- Comment se sont passés les premiers jours suite à votre installation dans le nouveau pays ?

50- Quelles sont les difficultés rencontrées au début en termes de climat, nutrition… ?

51- Receviez-vous de l'aide de la part des proches pendant ces moments ?

52- Au niveau administratif, quelle était la durée restante pour l'expiration de votre visa ?

53- Comment avez-vous procédé par la suite pour régulariser votre situation ?

54- Avez-vous trouvé un emploi directement ou avez-vous repris vos études ?

55- Comment s'est passée votre intégration professionnelle et sociale ?

56- Avez-vous continué dans le sport ? Si oui, le nouveau club prenait-il soin de vous ?

57- Quel est votre palmarès actuel et pensez-vous que c'est cette migration qui vous a permis d'avoir cette carrière sportive (pour ceux qui ont continué dans le sport) ?
58- Qu'est-ce qui vous a poussé à arrêter le sport (pour ceux qui ont arrêté) ?
59- Aujourd'hui, pensez-vous que votre fuite a été le meilleur choix au regard de votre vie socioprofessionnelle actuelle ? Si oui, dans quelle mesure ?
60- Pensez-vous qu'il faut forcément venir en Occident pour réussir sa vie sportive ou sociale ?
61- Quelle serait votre réaction si un athlète camerounais vous proposait de l'aider à s'expatrier pour accomplir ses rêves au regard de votre parcours personnel ?
62- Souhaitez-vous qu'on aborde un thème autre que ceux que nous avons abordés ?

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Contraintes dans la prise en charge de l'Insuffisance Rénale Chronique à Bouaké

Constraints in the treatment of Chronic Kidney Disease in Bouaké

Zié Adama OUATTARA
Université Alassane Ouattara (UAO), Côte d'Ivoire
Email : adamouattara@uao.edu.ci
Orcid id: https://orcid.org/0000-0002-3965-0508

Affoua Toutouwa Marie ADOU
Université Alassane Ouattara (UAO), Côte d'Ivoire
Email : adamouattara@uao.edu.ci

Guianmin Rita Grâce GOUANOU
Université Alassane Ouattara (UAO), Côte d'Ivoire
Email : ritagouanou@gmail.com

Résumé : En Côte d'Ivoire, dans la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique (IRC), les malades et le personnel soignant sont confrontés à des contraintes multiples. Cet article a pour objectif d'identifier les contraintes liées à la prise en charge des malades de l'insuffisance rénale chronique à Bouaké. L'étude, de nature qualitative, s'est déroulée en 2025 au Centre National de Prévention et de Traitement de l'Insuffisance Rénale de Bouaké. Les données collectées résultent principalement d'entretiens semi-directifs, appuyés par l'observation directe et la recherche documentaire. Un échantillon de 33 dont 23 malades, 5 agents de santé et 5 proches de malades, a été enquêté. L'analyse des données traitées de manière éthique et soumises à une analyse thématique, révèle que plusieurs contraintes d'ordre sociaux, structurels et économiques structurent le vécu du traitement chez les malades de l'IRC à Bouaké et sont évocateurs de leur souffrance. Celles-ci sont l'insuffisance des équipements et de personnel qualifié, l'abandon familial, les contraintes liées au travail et la précarité des conditions de vie.
Mots-clé: Contraintes, Prise en charge, Insuffisance Rénale Chronique, Bouaké.

Abstract: In Côte d'Ivoire, patients and healthcare providers face multiple constraints in the management of Chronic Kidney Disease (CKD). The purpose of this article is to identify the constraints associated with the care of patients with chronic kidney disease in Bouaké. This qualitative study was conducted in 2025 at the National Center for the Prevention and Management of Chronic Kidney Disease in Bouaké. The data collected were primarily derived from semi-structured interviews, supplemented by direct observation and literature review. A sample of 33 participants, including 23 patients, 5 healthcare workers, and 5 family members of patients, was surveyed. The data, processed ethically and subjected to thematic analysis, reveals that several social, structural, and economic constraints shape the treatment experience of patients with chronic kidney disease in Bouaké and reflect their suffering. These include a lack of equipment and qualified personnel, family abandonment, work-related constraints, housing conditions, and precarity of living conditions.
Keywords: Constraints, Treatment, Chronic Kidney Disease, Bouake.
Reçu le : 29/07/2026 • **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

L'Insuffisance Rénale Chronique (IRC), appelée également Maladie Rénale Chronique (MRC), est considérée comme un problème de santé publique majeur à l'échelle mondiale. Son évolution silencieuse, l'absence de symptômes précoces et les limites d'accès aux soins spécialisés, expliquent son diagnostic tardif. Selon Silvano et Di Taranto (2024, p.2), « la MRC touche entre 8 et 16 % de la population mondiale, soit plus de 800 millions de personnes dans le monde. Parmi elles, environ 2 millions sont dialysées, représentant uniquement 10 % des besoins en dialyse couverts ». Cette estimation est corroborée par le Conseil exécutif de l'OMS qui indique que :

> Environ 674 millions de personnes vivent avec une maladie rénale chronique, soit 9 % de la population mondiale. Les maladies rénales sont l'une des causes de décès qui connaît la croissance la plus rapide dans le monde et qu'elles devraient devenir la cinquième cause de décès d'ici à 2050. Si aucune mesure n'est prise, le taux de mortalité standardisé selon l'âge devrait augmenter de 33 % et le nombre d'années de vie ajustées sur l'incapacité standardisée selon l'âge de 28 %. (Conseil exécutif de l'OMS, 2025, p.1-2)

En Afrique, la situation est particulièrement préoccupante, selon Nzanzu et al., (2025, p.3). Cette situation est caractérisée, selon ces auteurs, par une absence de registres fiables dans les pays, ce qui limite la disponibilité des données sur l'ampleur de la maladie. Toutefois, plusieurs sources indiquent que les maladies rénales dont l'IRC sont en hausse en Afrique (Fatumo, 2026, p.1). Selon cet auteur, la maladie rénale se développe de manière silencieuse, avec peu de symptômes. Ceux-ci n'apparaissent qu'au stade grave. En outre, il indique que les africains sont beaucoup vulnérables à la maladie rénale que les européens. Dans ses travaux sur la santé rénale pour tous en Afrique, Sumaili (2022, p.2-3) donnent des indicateurs de cette vulnérabilité. Il note qu'en Afrique, la maladie rénale chronique ou l'IRC résulte de l'interaction entre plusieurs facteurs génétiques et environnementaux. Ceux-ci combinés aux défaillances des systèmes de santé, l'adoption des modes de vie occidentaux (sédentarité, consommation de sel, d'alcool et de tabac), au vieillissement, manque d'hygiène et d'eau potable, et le faible taux de vaccination, favorisent l'émergence des maladies. Il s'agit notamment des maladies non transmissibles telles que le diabète, l'hypertension, l'obésité et la persistance ou réémergence des maladies parasitaires, bactériennes et virales. Autant de maladies qui caractérisent la maladie rénale chronique en Afrique. Cela est attesté par d'autres auteurs comme Tia et al, (2022, p.5), Chronic Kidney Disease Collaboration (2020, p.4), Chukwuonye & al., 2018, p.5) selon qui, l'IRC est principalement causée ou favorisée par ces pathologies, notamment l'hypertension artérielle, le diabète. Outre, ces facteurs, il y a également le manque de personnel qualifié ou spécialisé et d'infrastructures dans la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. Le ratio médecin-population est inquiétant. En effet :

> L'Afrique subsaharienne compte moins de néphrologues, d'établissements de dialyse et de services de transplantation par habitant que le reste du monde. L'Afrique dans son ensemble compte moins d'un néphrologue par million d'habitants. Dans certains pays africains, il n'y a aucun néphrologue. La moyenne mondiale est d'environ 10 pour un million. Dans les pays à revenu élevé, ce chiffre atteint 23 pour un million. Pour la plupart des Africains atteints d'insuffisance rénale, il n'existe tout simplement aucun traitement disponible. (Fatumo, 2026, p.1).

En Côte d'Ivoire, les données épidémiologiques restent encore rares. Toutefois, une étude transversale menée à Yopougon, dans la ville d'Abidjan montre une prévalence de 13 % selon la formule Modification Diet Renal Disease (MDRD) et de 11,2 % selon la formule CKD-EPI (Yao et al, 2017, p.1-2). Ces auteurs mettent en évidence des inégalités importantes

dans l'accès aux soins ainsi qu'un diagnostic souvent tardif, facteur aggravant du pronostic. En outre, le Directeur Général du Centre National de Prévention et Traitement de l'Insuffisance Rénale (CNPTIR), a déclaré le 23 octobre 2021, qu'environ 800 malades d'insuffisance rénale sont en attente de dialyse contre 700 qui sont sous dialyse dans les huit centres que compte tout le pays. Selon lui, en Côte d'Ivoire, à défaut de chiffres globaux sur la pathologie, la prévalence hospitalière de l'insuffisance rénale varie entre 39 et 52 % avec un taux de mortalité de 39 % dans le service néphrologie du CHU de Yopougon.

À Bouaké, plus précisément au Centre Hospitalier Universitaire (CHU), une étude rétrospective conduite entre 2016 et 2020, indique une prévalence hospitalière de l'IRC de 3,6% parmi les admissions en médecine interne (Tia et al, 2022, p.4). La majorité des patients est admise à un stade avancé (stade 5), limitant ainsi les opinions thérapeutiques. L'accès à la dialyse est extrêmement restreint, avec seulement environ 3 % des patients bénéficiant d'un traitement de suppléance, ce qui contribue à une mortalité hospitalière élevée, estimée à près de 25 % (Tia et al, 2022, p.4-5). Cette situation n'est pas sans conséquences sur la santé des malades, car l'inaccessibilité aux soins dès la détection de la maladie aggrave leurs cas. Ces auteurs démontrent qu'à Bouaké, la prévalence hospitalière de l'insuffisance rénale chronique est de 3,6 %. Dans cette étude, l'estimation par les chercheurs du Débit de Filtration Glomérulaire (DFG), selon l'équation Modification Diet Renal Disease (MDRD), indique que l'Insuffisance Rénale Chronique (IRC) terminale présentait 91,33 % des cas ; avec un taux de mortalité de 25,33 %. Cette forte mortalité élevée est probablement en rapport avec un enchevêtrement de contraintes, telles que celles décrites par Fatumo (2026, p.1) et Sumaili (2022, p.2-3). Mais selon Tia et al, (2022, p.1,6), le taux élevé de la mortalité de cette maladie s'explique par la faute d'accès au traitement de suppléance. Ainsi, selon eux, il faut mettre un accent sur la prévention de l'IRC au cours des pathologies à risque. Le présent article, s'inscrivant dans les suites des travaux de ces chercheurs au CHU de Bouaké, se propose d'identifier les contraintes liées à l'accès au traitement chez les malades de l'IRC, à Bouaké. Il répond à la question de recherche suivante : Quelles sont les contraintes vécues par les malades de l'Insuffisance Rénale Chronique dans la prise charge à Bouaké ? Pour répondre à cette interrogation, ce travail repose sur l'hypothèse selon laquelle la prise en charge des malades de l'IRC à Bouaké fait face à plusieurs contraintes d'ordres social, structurel, hygiénique et économique. Il s'agit de l'insuffisance des équipements et de personnel qualifié, l'abandon familial, les contraintes liées au travail et la précarité des conditions de de vie, notamment le manque d'hygiène.

1. Méthodes

La méthodologie met en exergue la nature et le site de l'étude, les techniques de collecte des données, l'échantillonnage, le traitement et l'analyse des données, et les considérations éthiques. Il s'agit d'une recherche qualitative qui s'est déroulée au CNPTIR, au quartier commerce de la ville de Bouaké, au centre de la Côte d'Ivoire (voir figure 1).

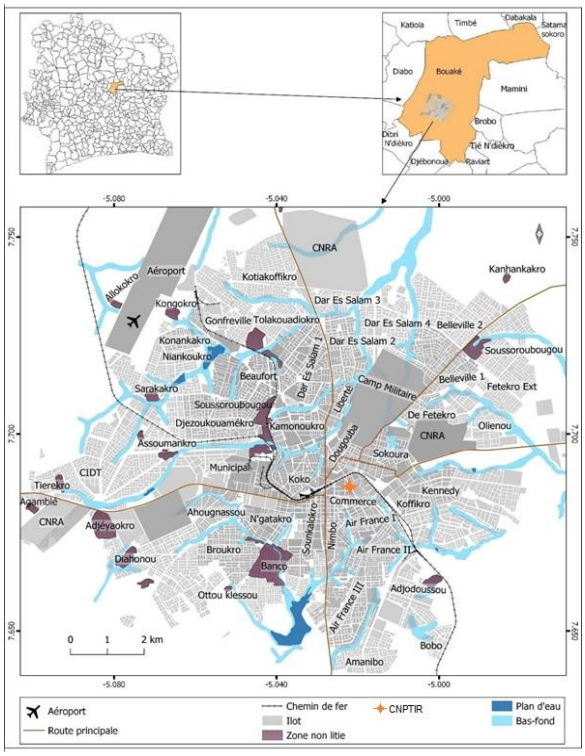

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude (**Source :** Cohésion, 2017).

La carte ci-dessus indique la localisation géographique du CNTTIR récemment renommé Centre National d'Excellence de Prévention et de Traitement de l'Insuffisance Rénale (CNEPTIR), dans le quartier commerce de la ville de Bouaké. Les données ont été collectées durant un mois (mars 2025), à travers des entretiens individuels semi-structurés, l'observation directe pendant et la recherche documentaire. Les entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les malades de l'IRC, leurs proches et les agents de santé sur les différentes problématiques de la prise en charge de l'insuffisance rénale, au Centre de dialyse à Bouaké. Ceux-ci portaient sur les dimensions du vécu de la maladie chez ces acteurs : histoire de la maladie, perceptions de la maladie, pratiques de soins des malades et contraintes dans la prise en charge médicale. Toutefois, cet article s'appuie exclusivement sur les contraintes de la prise en charge médicale.

La technique d'échantillonnage mobilisée est celle du choix raisonné. Les participants ont été sélectionnés sur la base des critères définis. Pour ce qui est des malades, nous avons comme critères : (i) être un habitant de Bouaké, (ii) avoir la maladie, (iii) être âgé de 18 ans et plus ; et (iv) être d'accord pour participer à l'étude. En ce qui concerne les proches des malades : (i) être un parent, compagne ou compagnon, un-e ami-e proche du malade depuis la survenue de la maladie et engagé dans sa prise en charge ; et (iii) être d'accord pour participer à l'étude. Quant aux agents de santé, il fallait être : (i) un soignant spécialiste en exercice au CNPTIR de Bouaké et (ii) d'accord pour participer à l'étude. Toutefois, les malades répondant à ces critères étaient sélectionnés et interrogés de manière accidentelle au Centre de dialyse. Lorsqu'en présence des chercheurs, un malade arrivait, après les soins, celui-ci était mis en contact avec eux par les agents de santé pour l'entretien. Cette démarche systémique mise en place au sein du Centre de dialyse a permis d'enquêter 33 personnes (voir tableau 1) :

Cibles	**Nombres d'enquêtés**
Les malades de l'Insuffisance Rénale Chronique	23
Les agents de santé	5
Les parents/proches de malade	5
Total	33

Tableau 1 : Récapitulatif des personnes enquêtes (**Source :** Données d'enquêtes, Bouaké, Mars 2025).

De manière détaillée, l'échantillon enquêté est composé de 23 malades de l'Insuffisance Rénale Chronique, 05 agents de santé et 05 parents de malades. Le traitement et l'analyse des données ont suivi une démarche rigoureuse. D'abord, les enregistrements audios ont été transcrits. Ensuite, les entretiens transcrits ont par la suite été anonymisés puis, à partir d'un guide de tri thématique conçu sur la base des outils, ont été triées ou encodées, enfin. Ces opérations techniques ont permis, in fine, de disposer d'un corpus de données permettant de répondre aux questions posées et de vérifier l'hypothèse de recherche formulée. Cette recherche obéit aux exigences de l'éthique en sciences sociales. Toutes les activités de collecte et de traitement des données ont été réalisées dans une démarche éthique. Pendant l'enquête, les chercheurs ont d'abord pris du temps (10 à 15 minutes environs) pour présenter l'objet d'étude à travers un bref exposé du contexte, des objectifs et de la méthodologie de collecte. Ensuite, les répondants ont été informés sur leur droit ou liberté de participer à l'étude ou non. Un formulaire de consentement libre et éclairé a été dûment signé par les répondants ayant donné leur accord puis contre signé par le chercheur. Un exemplaire du consentement a été remis à chaque répondant et un autre sauvegardé par le chercheur. Enfin, après obtention du consentement, les entretiens d'une durée maximum de 1h30 minutes ont été réalisés, à l'aide de dictaphones et enregistrés. Par ailleurs, les identités réelles des répondants ont été préservées et remplacer par des prénoms fictifs.

3. Résultats

Plusieurs contraintes ont été mises en exergue par cette recherche, dans la prise en charge des malades de l'Insuffisance Rénale Chronique (IRC) à Bouaké.

3.1. Coût élevé du traitement et les dépenses liées aux séances de dialyses

L'un des problèmes majeurs de la prise en charge médicale de l'IRC, c'est le coût des soins. D'après les informations recueillies auprès des infirmiers interviewés au centre de dialyse, avec la subvention, les grandes personnes payent 1750 Francs CFA au niveau du public. Cependant, dans le secteur privé, une dialyse s'élève à 65000 Francs CFA par séance. Chez les enfants, la séance s'élève à 60000 Francs CFA. En outre, le coût des examens qui se font chaque fin du mois est facturé à 60000 Francs CFA, en plus des médicaments que ces derniers doivent acheter et dont le plus petit prix serait de 5000 Francs CFA. Le fardeau économique de l'IRC est reconnu par les soignants enquêtés, notamment Leonce (2025), un infirmier qui affirme que : « Le traitement coûte cher, car les malades doivent faire la dialyse, payer les médicaments et faire des examens chaque fin du mois. Toutes ces choses sont vraiment couteuses pour eux ». Ce propos ci-avant prête donc à l'IRC, l'image d'une maladie ayant un fardeau économique énorme. Du côté des malades, ce caractère budgétivore de l'IRC est attesté. Par exemple, Varan, l'un des malades enquêtés, déclare :

> C'est une maladie dépensière. Donc ça fait que les parents pensent que vous faites exprès pour dépenser leur argent, parce que chaque fois on va t'envoyer de l'argent. Tu as vu que je suis en train de dialyser là peut-être ici demain, il peut avoir un cas où tu es obligé de demander de l'argent ; parce que quand c'est comme ça, ils ne comprennent pas. On t'a envoyé l'argent par exemple pour le mois, pourquoi tu demandes encore tout ça là. Ça fait que vraiment c'est compliqué. Généralement, les parents te fuient hein quand tu les appelles, ils ne décrochent pas. Ils décrochent difficilement le téléphone parce qu'ils se disent que c'est de l'argent que tu vas leur demander. Surtout les amis là, ce n'est même pas la peine, parce qu'eux même là, ils te fuient totalement. Tu es dans la solitude hein pratiquement. (Varan, 2025).

Le coût jugé « cher » du traitement de l'insuffisance rénale empêche plusieurs malades d'être observants sur une longue durée. Selon les propos ci-dessus du malade enquêté, il s'agit d'une malade dépensière et qui génère un ensemble de problèmes. En plus du poids de la maladie, les malades font face aux hostilités des parents et à la stigmatisation des proches, notamment les amis. Ils sont perçus comme des fardeaux financiers et par conséquent sont finalement abandonnés explicitement ou implicitement par leurs proches et livrés à eux-mêmes. La précarité financière va entrainer une précarité sociale marquée par la solitude chez les malades.

3.2. Insuffisance d'équipements / Faible capacité d'accueil du centre de dialyse de Bouaké

Au centre de dialyse de Bouaké, deux faits majeurs ont été observés, l'un entrainant l'autre. Il s'agit de l'insuffisance des équipements et de la faible capacité d'accueil. Les observations effectuées, au passage des chercheurs, ont montré qu'il y existait moins de vingt (20) machines d'hémodialyse pour ce centre à caractère régional. En effet, pendant l'enquête en mars 2025, nous avons dénombrés quinze (15) machines disponibles dont onze (11) fonctionnels et une (01) machine dédiée aux urgences et trois (03) machines réservées aux militaires. Chaque machine prend trois (03) malades par jour pour plus de cent cinquante (150) malades. Cette insuffisance d'équipements limite la capacité d'accueil du centre et la qualité des prestations au niveau de la dialyse. En outre, les machines disponibles ont droit à deux branchements par jour, de manière réglementaire. Mais, vu le nombre important de malades, ces machines sont surexploitées, avec plus de deux branchements par jour, car il faut soigner ces malades qui ont besoins de soins. Certains infirmiers confirment la faible capacité d'accueil du centre de dialyse, notamment Damian, en ces termes suivants :

> Bon comme je viens de le dire, c'est la limitation du matériel que nous avons qui va limiter un peu notre dose d'action hein. Voilà, on dit que la plus belle femme ne peut donner ce qu'elle a. Si nos matériels, disons nos infrastructures ne nous permettent pas de prendre plus de patients qu'il faut, bon on ne peut pas nous en vouloir. Mais bon, c'est lié vraiment à la capacité et puis bon, la capacité de notre prise en charge tout ça la … il faut vraiment essayer de renforcer les infrastructures, le matériel parce que quand le matériel tombe en panne, il faut pouvoir le remplacer ; une fois que le matériel tombe en panne, ça devient une machine en moins. En ce moment, ça va réduire notre capacité de prise en charge, aussi des infrastructures qui nous permettrons la prise en charge complète. (Damian, 2025)

Ces propos traduisent le déficit en centres de dialyse à Bouaké face à la demande en matière de suivi des malades. Le manque de matériel durable et de qualité est présenté par ce soignant comme un facteur inhibiteur de leur volonté de travailler, d'œuvrer au bien-être des malades. Ainsi, plaide-t-il pour le renforcement du système en mettant l'accent sur les infrastructures et l'équipement. Des leviers qui, selon lui, pourront permettre de répondre à la

demande sociale et favoriser l'expression de leur plein potentiel, si l'on se réfère à la rhétorique utilisée : « la plus belle femme ne peut donner ce qu'elle a ».

3.3. Insuffisance du personnel soignant

Le centre de dialyse de Bouaké fait face à une insuffisance de médecins spécialistes de la prise en charge de l'IRC. Cela entraîne un engorgement et génère des inégalités d'accès aux soins. En outre, en raison du manque d'équipements pour faciliter le travail, on assiste à la fuite du personnel vers les centres d'Abidjan qui seraient mieux équipées. La surcharge de travail due à l'engorgement du centre par les malades est un facteur d'épuisement du personnel et combiné au déficit de matériel, cela entraine de la démotivation. Cela est attesté par Amir (2025), infirmier selon qui : « Il faut aussi du personnel si on a le matériel qu'il faut, on a aussi besoin du personnel qualifié formé, sinon cette situation nous fatigue vraiment ». Le manque matériel et de personnel qualifié limite les infirmiers à s'investir totalement.

3.4. Abandon des malades par leurs proches

Les résultats révèlent que tous les malades n'ont pas toujours le soutien de leur entourage social. Certains proches ne comprennent pas que cette maladie ne se guérit pas, et qu'il faut être toujours près du malade. Ceux-ci se laissent gagner par le découragement et finissent par abandonner leurs malades du fait des dépenses financières énormes effectuées, sans signe encourageant d'une amélioration de l'état de santé. D'autres vont plus loin en se résignant à l'idée que ce n'est pas nécessaire de dépenser de l'argent pour quelqu'un qui finira par mourir. Cette analyse découle de l'entretien réalisé avec Leonce (2025), un infirmier qui déclare : « Il y a beaucoup ! Tu sais qu'une maladie chronique au départ, les parents sont avec toi. Ils te prennent en charge et ils font toutes les dépenses. Mais quelque chose qui ne finit pas, les gens vont se dire merde ! Ils vont commencer à te lâcher même les petits jetons les gens te donnent, ils vont arrêter ». En outre, des femmes malades perdent leur foyer car devenues inutiles, ne pouvant pas enfanter ni faire les travaux ou remplir leur devoir conjugal. C'est d'ailleurs le cas de Mme Talia (2025) qui en témoigne comme suit : « À cause de la maladie, aujourd'hui, moi j'étais marié avec un enfant. Après 3 ans chez mon mari, un jour, il a dit qu'il est fatigué, qu'il ne peut plus. Donc je suis revenue en famille. En famille aussi aujourd'hui, tout le monde aussi m'a abandonné en famille ». La chronicité de l'insuffisance rénale et les dépenses à vie qu'elle suscite sont des facteurs qui concourent à l'abandon des malades par leurs proches.

3.5. Le travail, facteur de vulnérabilité des travailleurs malades

Souffrant de l'IRC, il est difficile de garder toujours son travail. Car cette maladie rend vulnérable et diminue la capacité de travail du travailleur malade. La personne étant toujours fatiguée pour tout effort physique effectué, ne peut plus s'assoir sur une longue durée. Cette situation entraine la perte de l'emploi car les malades deviennent inutiles dans leur service. Pour éviter de perdre leur emploi, certains sont obligés de cacher leur maladie au service par peur de se retrouver licenciés et sans argent pour leurs soins. C'est ainsi qu'ils mettent des stratégies en place pour pouvoir gérer la maladie et le travail, ce qui n'est pas facile pour eux. D'autres usent d'excuses pour parvenir à suivre le traitement. Toutefois, ils n'arrivent pas toujours à répondre à toutes les séances de traitement, ne pouvant trouver éternellement des excuses. Cela est confirmé par le propos suivant de Bibiche (2025), infirmière : « Il y a un malade qui est fonctionnaire. Dans son service, personne ne sait qu'il a cette maladie. Il se cache pour venir faire la dialyse en donnant des excuses ou créant des situations d'urgence. Des fois aussi, il rate les séances de traitement quand il n'arrive pas à se libérer. Ce n'est pas tous les jours qu'il va donner des excuses pour ne pas réveiller des soupçons ».

Cette affirmation relate la triste réalité des malades de l'IRC dans le milieu du travail. Ceux-ci, pour suivre leur traitement sans risque d'exposer leurs statuts et perdre leurs emplois, sont obligés de mettre en scène des stratégies propres. Cette hostilité du milieu du travail contribue à la renforcer la vulnérabilité des malades et des inégalités d'accès au travail.

3.6. Contraintes financières

Les insuffisants rénaux de Bouaké sont confrontés à un problème financier. La plupart d'entre eux ne sont pas salariés, d'où la difficulté à assurer financièrement le traitement. Face à ce problème, certains malades n'arrivent pas à suivre totalement le traitement et d'autres abandonnent faute de soutien. Malgré leur volonté de se faire soigner, nombreux d'entre eux sont endettés (crédit au centre de dialyse pour les séances de dialyses), ayant été abandonnés par tous et sont livrés à eux-mêmes. Arnauld, nous dit à cet effet ceci :

> Bon au niveau de l'affection comme ça parce que la maladie fait dépenser franchement. Donc les parents n'aiment pas ça sincèrement… Souvent même là, ça fait que les parents mêmes t'abandonnent parce que les médicaments coutent tellement chers. Financièrement, c'est compliqué parce que si tu as des parents qui sont fonctionnaires. En Côte d'Ivoire là c'est ça un fonctionnaire s'il enlève déjà 20000 F dans son salaire, c'est compliqué. Donc pour t'envoyer l'argent chaque fois c'est compliqué. (Arnauld, 2025).

Cette affirmation illustre les dépenses médicales lourdes et difficiles à supporter, même pour des familles salariées, rendant la prise en charge encore plus difficile pour les malades. Par ailleurs, la contrainte financière limite la mobilité des malades, qui pour la plupart, réside loin du centre, soit dans des quartiers ou des localités éloignés du centre de dialyse. C'est bien le cas de Ted (2025), un malade résidant à Tiebissou qui déclare : « Bon je ne suis pas ici je suis à Tiébissou, c'est là-bas je quitte pour venir. Et de fois quand il pleut on ne peut pas venir car ça nous fatigue, c'est transport tu payes imagine dans le mois et l'année… ».

3.7. Le respect de l'hygiène de vie

L'insuffisance rénale n'implique pas seulement le changement d'alimentation, la dialyse, les examens. L'hygiène du cadre de vie est une exigence sur laquelle les malades doivent être très regardants. Ils doivent vivre dans un cadre salubre car ils sont plus exposés au risque de contracter des infections, du fait de leur vulnérabilité. Cependant, vivre dans un environnement salubre n'est pas le cas pour tous. Certains d'entre eux vivent dans des environnements précaires. Mais en raison de la précarité financière, des malades peinent ainsi à satisfaire à cette exigence. « Tu ne dois pas faire ça et puis faut être toujours propre. Il faut que le local soit propre, douche tout ça la hein. Ce n'est pas facile hein, c'est comme tu as toujours un bagage sur la tête, tu veux décharger, tu n'arrives pas à décharger », nous confiait à cet effet Kabana (2025), un malade. Ces propos sont soutenus par Quetsia (2025), une infirmière en ces termes : « Ils doivent vivre dans les lieux propres, ils doivent être propres sur eux même. Mais y'a d'autres qui n'ont pas les moyens qui vivent dans les cours communes ils vont faire comment ».

4. Discussion

Cette recherche menée auprès des malades de l'Insuffisance Rénale Chronique (IRC), à Bouaké révèle des inégalités dans l'accès aux soins. Celles-ci sont en lien avec les contraintes vécues par les malades dans l'accès aux soins, à savoir : l'insuffisance des équipements et de personnel qualifié, l'abandon familial, les contraintes liées au travail et la précarité des conditions de de vie.

D'abord, en ce qui concerne le prix du traitement, les résultats montrent que le coût du traitement constitue un obstacle majeur à la prise en charge durable et efficace des malades de l'IRC enquêtés, à Bouaké. Le fardeau économique insoutenable de l'IRC pousse plusieurs d'entre eux à interrompre ou à espacer les séances de dialyse, mettant ainsi leur vie en danger. Ces résultats rejoignent ceux de Tia et al. (2022, p. 4-5) dont les recherches ont montré que seuls 3 % des malades hospitalisés au CHU de Bouaké bénéficient effectivement d'un traitement de suppléance. Dans la majorité des pays à revenu faible et intermédiaire, le coût des soins est entièrement supporté par le patient, ce qui restreint considérablement l'accès à la dialyse, ce qui rend les patients de ces pays moins susceptibles de commencer le traitement d'hémodialyse (Global Kidney Health Atlas, 2019, p. 84-85). En Algérie, cette difficulté vécue par les patients a bien été adressée, à travers la contribution de l'Etat et du secteur privé, ce qui a permis d'augmenter le nombre de ressources humaines qualifiées et des infrastructures de prise en charge (Ait Gougam et Chekdhidh, 2020, p.62-64). Or, dans la majorité des pays africains, les contraintes financières énormes font de la lutte contre l'IRC, un défi majeur (Kaze, 2018, p.9-10). En Côte d'Ivoire, précisément à Abidjan, Yao et al. (2017, p. 1-2) ont observé des inégalités d'accès importantes, dues non seulement au coût élevé des médicaments, mais aussi à la faiblesse du système de couverture sanitaire. Également, une étude menée en Tanzanie par Mallange & al. (2026, p. 5-8) confirment ces inégalités à deux niveaux. D'abord, au niveau du système de santé, la prise en charge de l'IRC est plus coûteuse dans le secteur public que le privé. Ce paradoxe peut se comprendre lorsqu'on sait que le secteur public est moins équipé que celui du privé. Ensuite, ces inégalités s'expriment entre patients assurés et patients non assurés. Les patients non assurés supportent seuls la charge financière du traitement tandis que les assurés bénéficient de subventions. En effet, selon Mallange et *al*. :

> La charge économique était quatre fois plus élevée chez les patients qui payaient l'intégralité des frais de leur poche que chez ceux qui bénéficiaient d'une couverture d'assurance complète (7 930 dollars contre 1 958 dollars), bien qu'ils ne représentaient que 40 % des cas (…) Le poids économique de l'hémodialyse est particulièrement élevé chez les patients qui paient de leur poche par rapport à ceux bénéficiant d'une couverture d'assurance maladie, ce qui contribue à une incidence nettement plus élevée de dépenses de santé catastrophiques chez les patients non assurés (91 % contre 77 %). Par conséquent, le gouvernement doit mettre en œuvre des mesures visant à protéger les patients non assurés, car ceux-ci restent exposés à un risque important de se retrouver en situation de précarité et de pauvreté. (Mallange & al. (2026, p.1-2)

Outre, l'incidence élevée des dépenses, cette situation de précarité des patients non assurés pourrait induire l'arrêt voire le non recours aux soins dans les structures spécialisées. Cette convergence de résultats démontre que la contrainte économique et financière constitue un déterminant majeur des inégalités d'accès aux soins dans le processus de prise en charge des malades de l'insuffisance rénale chronique en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier. Ensuite, l'insuffisance d'équipements, du personnel spécialisé et le faible capacité d'accueil du centre de dialyse de Bouaké est une autre contrainte majeure mise en évidence par notre étude. Le centre de dialyse de Bouaké dispose d'un nombre limité de machines, qui sont très souvent en panne. Cela qui réduit ainsi la capacité d'accueil du centre, en entrainant une surcharge de travail pour le personnel soignant. Ce résultat rejoint ceux de l'International Society of Nephrology (2019, p. 60), relevant que les dépenses publiques des pays à faible revenu dans la santé sont beaucoup moins voire insuffisantes. Ce faible investissement des pouvoirs publics se traduit effectivement sur le terrain par le manque d'équipements de dialyse, l'obsolescence des équipements disponibles, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, la répartition inégale des ressources humaines qualifiées disponibles ; et comme

conséquence directe, par l'accès limité aux soins et l'accroissement de la charge de travail des spécialistes, les néphrologues. L'insuffisance du personnel qualifié est un facteur de contre-performance pour les spécialistes qui sont disponibles, car leur charge de travail est élevée et cela conduit à leur épuisement professionnel, et par conséquent à un taux de mortalité hospitalière élevé (Tia et al, 2022, p.4-5). Ces résultats montrent que l'insuffisance d'équipement et du personnel qualifié demeure une barrière structurelle majeure à la prise en charge durable et efficace des malades de l'IRC à Bouaké.

Enfin, les résultats mettent en évidence les dimensions sociale, psychologique et hygiénique de la prise en charge de l'IRC. Au plan social et psychologique, de nombreux patients sont abandonnés par leurs proches, stigmatisés ou rejetés à cause du caractère chronique de la maladie et couteux du traitement. Certaines femmes perdent leur foyer, d'autres se retrouvent isolées de leur entourage. Pour les travailleurs, la survenue de l'IRC entraine souvent la perte de l'emploi, ceux-ci étant jugés moins productifs et comme une charge pour l'entreprise. Ainsi, certains malades travailleurs souffrent dans le silence et le secret, puis développent des stratégies leur permettant de suivre le traitement, à l'insu de l'employeur. Cette capacité de résilience est attestée par Anaut (2015, p.3), qui nous permet de comprendre que les personnes confrontées à des évènements traumatisants tels que la maladie chronique, développent des stratégies d'adaptation pour continuer à vivre malgré les épreuves. En outre, cette recherche souligne l'influence des conditions de vie sur la qualité de la prise en charge des malades. Elle montre que la précarité des conditions de logement et de vie est facteur aggravant de la maladie. Car, la précarité à travers ces indicateurs comme l'insalubrité de l'environnement domestique favorise expose les malades, déjà vulnérables, à des infections. En d'autres termes, pour paraphraser Yao et al. (2017, p. 2), un cadre de vie et des conditions d'hygiène adéquats constituent l'un des remèdes de l'IRC dans la mesure où cela préserve les malades des infections susceptibles de favoriser des complications graves et d'altérer profondément leur état de santé.

Conclusion

Le présent article offre une photographie des différentes contraintes liées à la prise en charge des malades de l'Insuffisance Rénale Chronique (IRC), à Bouaké. Les résultats ont montré que le coût élevé du traitement est un obstacle majeur à la continuité du traitement. Les dépenses liées aux séances de dialyse, aux examens médicaux et aux médicaments sont insupportables pour la majorité des patients. À cela s'ajoutent le déficit d'infrastructures adéquates, l'insuffisance d'équipements et du personnel spécialisé, qui limitent considérablement la capacité du centre de Bouaké à offrir une prise en charge optimale et de qualité. Sur le plan social, les malades sont souvent stigmatisés, incompris ou abandonnés par leurs proches, ce qui accroît leur isolement et participe de la détérioration de leur santé. En outre, les malades doivent user de stratégies pour éviter de perte leur travail et observer les mesures d'hygiène pour éviter d'être exposés au risque d'infections. Toutes choses qui restent contraignantes en raison de la précarité et de la vulnérabilité physique des malades. Ces résultats confirment ainsi l'hypothèse de recherche selon laquelle l'insuffisance des équipements et de personnel qualifié, l'abandon familial, les contraintes liées au travail et la précarité des conditions de de vie, constituent les contraintes vécues par les malades de l'IRC à Bouaké, dans leur prise en charge. Par ailleurs, ils font appel à des politiques publiques pour améliorer la prise en charge de l'IRC en Côte d'Ivoire. Ils offrent ainsi des leviers d'action à savoir : la subvention des coûts de dialyse, la décentralisation des centres spécialisés, la formation continue du personnel soignant et la mise en place de programmes de soutien psychosocial destinés aux malades et à leurs familles. Car, toutes les contraintes identifiées soulignent l'évidence que, si médicalement la prise en charge est à renforcer, la lutte contre

l'IRC requiert davantage une approche intégrant les dimensions économiques, sociales et psychologiques pour plus d'efficacité et de résilience.

Références bibliographiques

Ait Gougam, Z. et Chekdhidh, D. (2020). Le coût de la prise en charge de la maladie chronique rénale terminale au sein d'un établissement hospitalier public, Cas : CHU Tizi-Ouzou. Mémoire de Master En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences Economiques Option : Economie de la Santé. https://dspace.ummto.dz/server/api/core/bitstreams/e29b7987-6c0c-4cad-9467-9d026dd54c2d/content (Consulté le 18/10/2026 à 11:40).

Anaut, M. (2015). La résilience : évolution des conceptions théoriques et des applications cliniques. Recherche en soins infirmiers, 121(2), 28-39. https://doi.org/10.3917/s.rsi.121.0028 (Consulté le 16/10/2026 à 25:50).

Chukwuonye, I.I., Ogah, O.S., Anyabolu, E.N., Ohagwu, K.A., Nwabuko, O.C., Onwuchekwa, U., Chukwuonye, M.E., Obi, E.C., & Oviasu, E. (2018). Prevalence of chronic kidney disease in Nigeria: systematic review of population-based studies. International journal of nephrology and renovascular disease, 11, 165–172. https://doi.org/10.2147/IJNRD.S162230 (Consulté le 18/10/2026 à 14:18).

Conseil Exécutif de l'OMS. (2025). Alléger la charge des maladies non transmissibles en favorisant la santé rénale et en renforçant les moyens de prévenir et de combattre les maladies rénales, Cinquante-sixième session, https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB156/B156_(20)-fr.pdf (Consulté le 15/10/2026 à 9 :10).

Fatumo, S. (2026). Les maladies rénales sont en hausse en Afrique : le rôle des facteurs de risque génétiques, https://theconversation.com/les-maladies-renales-sont-en-hausse-en-afrique-le-role-des-facteurs-de-risque-genetiques-280600 (Consulté le 15/10/2026 à 21:38).

Global Chronic Kidney Disease Collaboration. (2020). Global, regional, and national burden of chronic kidney disease, 1990–2017: A systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2017. The Lancet, 395(10225), 709–733. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30045-3 (Consulté le 18/08/2026 à 10 :23).

International Society of Nephrology (2023). Global Kidney Health Atlas, p. 172. https://www.theisn.org/wp-content/uploads/2023/10/GKHAtlas_2019_WebFIle_rev.pdf (Consulté le 18/10/2026 à 13:29).

Kaze, AD, Ilori, T., Jaar, BG., Echouffo-Tcheugui, JB. (2018). Fardeau de la maladie rénale chronique sur le continent africain : revue systématique et méta-analyse. BMC Nephrol 19 , 125 (2018). https://doi.org/10.1186/s12882-018-0930-5 (Consulté le 18/10/2026 à 12 :17).

Mallange, G., Kaarbøe, OM., Kagaigai, A., Tesha N., Mngumi, J., Didi, J., Mori, AT. (2026). Economic burden of hemodialysis among patients with chronic kidney disease in Dar es-Salaam region in Tanzania - a cross-sectional Study. Cost Effectiveness and Resource Allocation (2026) 24:76 https://doi.org/10.1186/s12962-026-00749-6 (Consulté le 15/10/2026 à 22:10).

Nzanzu, F. A., Muyisa, R.M., Wahangire, J.K., Ngesera, D.K., Sahika, S.M., Ngavo, W.A., & Mwalitsa, J.P.P. (2025). Profil épidémiologique, clinique et thérapeutique de la maladie rénale chronique chez l'adulte hospitalisé aux Cliniques Universitaires du Graben, Butembo, RDC. Parcours et Initiatives: Revue interdisciplinaire du Graben (PIRIG), 16(30), 89-104. https://www.crigpug-ucg.org/index.php/pirig/article/view/353 (Consulté le 17/10/2026 à 20:16).

Silvano, A. et Di Taranto, P. (2024). MALADIE RÉNALE CHRONIQUE, HUG, https://www.hug.ch/sites/interhug/files/2024-09/strategie_maladie_renale_chronique_1.pdf (Consulté le 18/10/2026 à 11:45).

Sumaili, EK. (2022). Kidney Health for all in subSaharan Africa: challenges and perspectives. Ann Afr Med; 16 (2): e5024-e5029. https://dx.doi.org/10.4314/aamed.v16i2.1 (Consulté le 18/10/2026 à 15:20).

Tia, W.M., N'da, J.K, Kouamé, G.R, Kobenan, R., Daingui, D., Ouattara, B. (2022). Insuffisance rénale chronique : Aspects épidémiologique, diagnostique, thérapeutique et évolutif au CHU de Bouaké de 2016 à 2020. Revue Africaine de Médecine Interne-RAFMI; 9 (2-2) : 66-66 66 https://indexmedicus.afro.who.int/iah/fulltext/Insuffisance%20r%C3%A9nale%20chronique%20%20Aspects%20%C3%A9pid%C3%A9miologique%20diagnostique%20th%C3%A9rapeutique%20et%20%C3%A9volutif%20Bouak%C3%A9.pdf, (consulté le 10/10/2026, à 22 :37).

Yao, K.H., Diopoh, S., Konan, S. (2017). Prévalence et facteurs de risque de maladie rénale chronique dans la population générale de Yopougon (Côte d'Ivoire) : étude transversale. Néphrologie et Thérapeutique, Vol 13 - N° 5, P. 393 - septembre 2017, https://www.em-consulte.com/article/1141662/prevalence-et-facteurs-de-risque-de-maladie-renale (consulté le 10/10/2026, à 22 :54).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Validation psychométrique de l'échelle de conflit travail-famille de Carlson, Kacmar et Williams (2000) chez le personnel soignant togolais : analyses exploratoire et confirmatoire d'une structure à quatre facteurs

Psychometric validation of Carlson, Kacmar and Williams's (2000) work-family conflict scale among Togolese healthcare workers: exploratory and confirmatory analyses of a four-factor structure

Mathêvi Déo-Francisco ATTIGLAH
Université de Lomé, SRU-POD, Togo
Email : mathevi.francisco@gmail.com
Orcid id: https://orcid.org/0009-0004-5689-8558

Pazambadi KAZIMNA
Université de Lomé, SRU-POD, Togo
Email : dekazimna@yahoo.fr
Orcid id: https://orcid.org/0000-0001-9081-9172

Résumé : La mesure du conflit travail-famille chez les soignants exige des instruments adaptés à leur contexte professionnel et culturel. Pourtant, les propriétés psychométriques de l'échelle de Carlson, Kacmar et Williams (2000) restent insuffisamment documentées en milieu hospitalier ouest-africain francophone. La présente étude examine sa fidélité, sa structure factorielle et son invariance entre établissements auprès de soignants togolais. Une enquête quantitative transversale par questionnaire auto-administré a été menée auprès de 305 soignants recrutés par convenance dans les CHU Sylvanus Olympio et Campus de Lomé. Les analyses comprennent l'alpha de Cronbach (α), une analyse en composantes principales, une analyse factorielle confirmatoire sur données ordinales et un test d'invariance métrique. L'échelle d'intention de quitter est également examinée comme critère de validité convergente associée au conflit. Les échelles et sous-dimensions présentent une cohérence interne acceptable à excellente (α = 0,732–0,905). L'exploration dégage quatre composantes expliquant 68,68 % de la variance : les dimensions temporelles et de tension se recomposent partiellement, tandis que les items comportementaux se différencient selon la direction du conflit. L'analyse confirmatoire fournit des indices contrastés (CFI = 0,983 ; TLI = 0,980 ; RMSEA = 0,135), le modèle théorique à six facteurs conservant un meilleur ajustement. Le test inter-établissements soutient l'invariance métrique du modèle à quatre facteurs (ΔCFI = 0,005). Cette étude documente ainsi une recomposition possible de l'échelle dans le contexte étudié et propose une solution alternative à examiner conjointement avec le modèle original, sans conclure à sa supériorité ni à une validation définitive.

Mots-clé: Conflit travail-famille, Validation psychométrique, Analyse factorielle confirmatoire, Personnel de santé.

Abstract: Measuring work-family conflict among healthcare workers requires instruments suited to their occupational and cultural context. Yet the psychometric properties of Carlson, Kacmar and Williams's (2000) scale remain insufficiently documented in French-speaking West African hospital settings. This study examines its reliability, factor structure and invariance across institutions among Togolese healthcare workers. A cross-sectional quantitative survey, using a self-administered questionnaire, was conducted among 305 healthcare workers recruited by convenience at the Sylvanus Olympio and Campus University Teaching Hospitals in Lomé. The analyses comprise Cronbach's alpha, principal component analysis, confirmatory factor analysis on ordinal data and a metric invariance test. Intention to leave the institution is also measured as an external variable associated with the conflict. The scales and subdimensions show acceptable to excellent internal consistency (α =

.732–.905). The exploratory analysis yields four components explaining 68.68% of the variance: the time and strain dimensions are partly recomposed, whereas the behavioral items differ according to the direction of the conflict. The confirmatory analysis provides contrasting indices (CFI = .983; TLI = .980; RMSEA = .135), the theoretical six-factor model retaining a better fit. The cross-institution test supports metric invariance of the four-factor model (ΔCFI = .005). This study thus documents a possible reorganization of the scale in the context studied and proposes an alternative solution to be examined alongside the original model, without concluding that it is superior or definitively validated.

Keywords: Work-family conflict, Psychometric validation, Confirmatory factor analysis, Healthcare workers.
Reçu le : 18/09/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Le secteur hospitalier public en Afrique de l'Ouest fait face à une pénurie critique de personnels de santé, conjuguée à des exigences professionnelles particulièrement élevées : horaires atypiques, gardes de nuit et de week-end, charge émotionnelle intense liée au contact avec la souffrance et la mort (Nabirye et al., 2011, p. 761). Ce contexte expose les soignants à un risque élevé de conflit entre leur vie professionnelle et leur vie familiale, phénomène que la littérature associe à l'intention de quitter chez le personnel infirmier (Rhnima et al., 2014, p. 479-480). La méta-analyse d'Ayalew et al. (2021, p. 3), portant spécifiquement sur l'Afrique subsaharienne, révèle qu'environ 50,74 % du personnel infirmier de la région déclare une intention de quitter son emploi, un taux élevé, qui varie toutefois selon les régions du monde comparées (Ayalew et al., 2021, p. 4). Ces exigences exposent plus largement les personnels de santé à des risques psychosociaux (stress, charge émotionnelle, risque d'épuisement) dont la prise en compte organisationnelle, notamment à travers le concept d'accueil psychologique du patient, proposé comme outil de gestion de ces risques au bénéfice conjoint du patient et du soignant qui le pratique (Kazimna, 2026, p. 82).

Le conflit travail-famille a longtemps été traité comme un construit unidimensionnel avant que Greenhaus et Beutell (1985, p. 77) ne proposent une conceptualisation tridimensionnelle, distinguant le conflit basé sur le temps, sur la tension, et sur le comportement. Cette dernière forme, moins étudiée que les deux premières dans la littérature, renvoie à l'incompatibilité entre les comportements attendus dans un rôle et ceux attendus dans l'autre, selon les sphères dans lesquelles ils sont sollicités : un style de gestion assertif et impersonnel valorisé au travail peut par exemple s'avérer incompatible avec la chaleur et la patience attendues en famille. Sur la base de cette typologie, Carlson et al. (2000, p. 249) ont construit et validé une échelle multidimensionnelle à 18 items, croisant les trois formes du conflit avec ses deux directions (travail-famille et famille-travail), soit six dimensions théoriquement distinctes. Cette échelle demeure aujourd'hui l'instrument de référence le plus utilisé dans la littérature internationale sur le sujet, et a été adaptée en français par Rhnima et al. (2014, p. 484-485) dans une étude portant sur le personnel infirmier d'un centre hospitalier.

Or, la validité d'une échelle construite et validée dans un contexte culturel donné ne se transpose pas nécessairement telle quelle à un autre contexte. Kengatharan et Edwards (2021, p. 582-583) soulignent que l'échelle de Carlson et al. (2000, p. 249), élaborée à partir de données nord-américaines individualistes, ne capture pas nécessairement de façon adéquate les dynamiques du conflit travail-famille dans les cultures collectivistes, où les frontières entre les deux sphères de vie sont généralement plus perméables. Plusieurs travaux de validation menés hors du contexte nord-américain rapportent d'ailleurs des structures factorielles divergentes du modèle théorique à six facteurs : Ismail (2012, p. 122) ne retient que deux facteurs de second ordre (travail-famille et famille-travail) chez des enseignantes malaisiennes, tandis que Fassa (2018, p. 1), indique qu'un ajustement des dimensions théoriques a été nécessaire pour les données d'enseignants indonésiens. À l'inverse, Pujol-Cols (2021, p. 4189) réplique

intégralement la structure à six facteurs auprès de salariés argentins, ce qui suggère que la divergence n'est pas systématique mais dépend de facteurs contextuels encore mal identifiés.

Aucune validation de cette échelle n'a, à notre connaissance, été menée à ce jour auprès de personnels de santé en Afrique de l'Ouest francophone, et plus précisément au Togo. Notre question de recherche par conséquent est la suivante : la structure à six facteurs de l'échelle de Carlson et al. (2000, p. 249) se réplique-t-elle auprès de soignants togolais et, sinon, quelle structure factorielle s'y ajuste le mieux ? La présente étude vise à combler ce vide en examinant les qualités métrologiques de fidélité, sensibilité et validité de l'échelle de Carlson et al. (2000, p. 249), ainsi que de l'échelle d'intention de quitter de Cohen et Freund (2005, p. 339), auprès de soignants exerçant dans deux centres hospitalo-universitaires de Lomé, à savoir le CHU Campus et le CHU Sylvanus Olympio. L'échelle d'intention n'est pas ici un second objet de validation autonome au sens où elle sert de critère externe pour apprécier la validité convergente de l'échelle de conflit travail-famille, ce qui justifie de vérifier au préalable ses propres qualités métrologiques au même titre que celles de l'échelle principale. Notre hypothèse de travail, conforme au modèle théorique de Carlson et al. (2000, p. 249), postule que la structure factorielle de l'échelle se répliquera selon les six dimensions attendues. Au-delà de l'analyse exploratoire, une analyse factorielle confirmatoire et un test d'invariance de mesure entre les deux structures hospitalières sont conduits afin de statuer plus formellement sur la structure retenue et sa stabilité. Le corpus est constitué des réponses de 305 soignants des deux principaux CHU de Lomé, recrutés par échantillonnage de convenance, ce choix étant justifié par l'accessibilité du terrain et par le fait que l'échelle n'y a pas été testée auparavant. Il s'agit ainsi d'une étude quantitative, transversale et à visée de validation psychométrique, reposant sur une enquête par questionnaire auto-administré auprès d'un échantillon de convenance. Cette approche est justifiée par l'objectif de validation, qui exige des données de terrain suffisamment nombreuses pour les analyses factorielles. Après la présentation de la méthode utilisée, viendront successivement les résultats obtenus après traitement des données (pour la fidélité, la sensibilité, la validité, l'analyse en composantes principales, l'analyse factorielle confirmatoire, l'invariance de mesure et la validité convergente) ; puis la partie des discussions et la conclusion à la fin.

1. Méthode

Conformément à l'objectif de validation psychométrique poursuivi, cette section présente successivement les participants et le mode d'échantillonnage retenu, les instruments de mesure utilisés, la procédure de collecte de données, puis les principales limites méthodologiques inhérentes à ce dispositif. Notre population d'étude est composée des soignants (médecins, internes, infirmiers, sages-femmes, techniciens de santé, aides-soignants) exerçant au CHU Sylvanus Olympio et au CHU Campus, les deux structures hospitalo-universitaires de référence de la ville de Lomé. Compte tenu des contraintes d'accessibilité liées à la disponibilité sur le lieu de travail et aux horaires atypiques de cette population, un échantillonnage non probabiliste de convenance a été retenu. Sur l'ensemble des 331 réponses collectées, 305 ont été retenues après exclusion de 26 réponses dont la structure d'exercice déclarée sortait du périmètre autorisé pour la présente collecte (centres hospitaliers régionaux, cliniques privées ou structures situées hors du Togo). L'échantillon retenu comprend 168 femmes (55,1 %) et 137 hommes (44,9 %), répartis entre le CHU Sylvanus Olympio (n = 191, 62,6 %) et le CHU Campus (n = 114, 37,4 %). Les médecins et internes en médecine (28,9 %) et les infirmiers(ère)s (22,3 %) constituent les deux catégories socioprofessionnelles les plus représentées.

La collecte de données s'est déroulée du 1er avril au 31 mai 2026 au CHU Sylvanus Olympio et à partir du 12 janvier 2026 au CHU Campus, conformément aux autorisations

délivrées par les directions générales des deux structures, lesquelles ne sont pas limitées dans le temps.

Catégorie	**N**	**%**
Médecin / Interne	88	28,9
Infirmier(ère)	68	22,3
Technicien(ne) de santé	57	18,7
Psychologie/Psychiatrie	30	9,8
Kinésithérapeute	18	5,9
Sage-femme	15	4,9
Biologiste/Ingénieur biomédical	9	3,0
Aide-soignant(e)	10	3,3
Autre	10	3,3
Total	305	100,0

Tableau 1. Répartition de l'échantillon selon la catégorie socioprofessionnelle (N = 305) (Source : données de l'enquête, 2026).

Le conflit travail-famille a été mesuré à l'aide de l'échelle de Carlson et al. (2000, p. 249), adaptée en français par Rhnima et al. (2014, p. 484-485), comportant 18 énoncés cotés sur une échelle de Likert à six points allant de 1 (Tout à fait en désaccord) à 6 (Tout à fait d'accord). L'intention de quitter a été mesurée à l'aide de l'échelle de Cohen et Freund (2005, p. 339), comportant quatre énoncés cotés ici sur la même échelle de Likert à six points (l'échelle originale comportant sept points ; Cohen et Freund, 2005, p. 339), dont trois formulés dans le sens du maintien dans l'organisation et recodés en sens inverse avant analyse. Conformément au raisonnement présenté en introduction, cette échelle est mobilisée ici comme un critère de validité convergente ; ses propres qualités métrologiques sont néanmoins rapportées avec la même rigueur que celles de l'échelle principale. Le choix de cette échelle repose sur trois considérations. Premièrement, sa brièveté (4 items) limite la charge de réponse dans un questionnaire déjà long portant sur 18 items de conflit de rôle et plusieurs variables sociodémographiques, une contrainte importante pour une population aux horaires de travail atypiques. Deuxièmement, l'instrument s'inscrit directement dans le cadre théorique des cognitions de retrait (withdrawal cognitions), cohérent avec la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991, p. 181) mobilisée dans le cadre plus large de cette recherche, selon laquelle l'intention comportementale précède et prédit le comportement effectif de départ. Troisièmement, l'échelle présente des qualités psychométriques bien documentées dans l'étude longitudinale originale de Cohen et Freund (2005, p. 339), résultats que la présente étude corrobore (voir le Tableau 2). Le terme organisation de l'échelle originale a été adapté en structure de santé pour correspondre au contexte hospitalier togolais.

Trois niveaux d'autorisation étaient requis avant la diffusion du questionnaire auprès de la cible : une autorisation de la direction de chaque hôpital, une note écrite présentée aux surveillants des différents départements et unités médicales, puis l'accord du médecin-chef responsable de l'unité concernée. Le contact avec les soignants a ensuite été établi, directement ou avec l'appui de surveillants volontaires, afin d'informer les répondants du cadre et des objectifs de l'étude et d'obtenir leur consentement. Le questionnaire, auto-administré, a été diffusé sous format papier. Les données ont été saisies et analysées à l'aide du logiciel IBM

SPSS Statistics pour les analyses descriptives, de fidélité et d'analyse en composantes principales, et du logiciel jamovi (module SEM, moteur lavaan) pour l'analyse factorielle confirmatoire et le test d'invariance de mesure. L'analyse en composantes principales (ACP) a été retenue plutôt qu'une analyse factorielle exploratoire fondée sur le modèle des facteurs communs, car cette première étape visait à résumer les 18 items en un nombre réduit de composantes pour situer la structure empirique par rapport aux six dimensions théoriques (réduction de données), la modélisation de facteurs latents étant confiée à l'analyse factorielle confirmatoire (Fabrigar et al., 1999, p. 275). L'ACP ne distingue certes pas variance commune et variance unique, et ses résultats peuvent s'écarter de ceux d'une analyse en facteurs communs lorsque les communalités sont faibles et que les facteurs reposent sur peu d'items (Fabrigar et al., 1999, p. 276) ; par conséquent, une analyse parallèle sur extraction en axes principaux, qui relève du modèle des facteurs communs, a donc été conduite en complément et présentée en section 2.4. Elle examine le nombre de facteurs sans pour autant constituer à elle seule, une comparaison complète des solutions ACP et facteurs communs.

Trois limites inhérentes à ce dispositif méritent d'être signalées d'emblée. Premièrement, l'échantillonnage non probabiliste de convenance restreint la portée inférentielle des résultats aux deux structures hospitalières étudiées. Deuxièmement, le devis transversal ne permet pas d'établir de relations de causalité entre les variables, ni d'exclure un biais de désirabilité sociale inhérent à l'auto-évaluation par questionnaire. Troisièmement, la taille de l'échantillon (N = 305), bien que suffisante pour les analyses factorielles conduites, demeure modeste au regard de la complexité du modèle à six facteurs théoriquement postulé. Ces limites, et leurs implications pour l'interprétation des résultats, sont développées plus en détail en discussion.

2. Résultats

2.1. Fidélité des échelles

Le coefficient alpha de Cronbach a été calculé et présenté dans le Tableau 2 ci-dessous pour chaque sous-dimension et pour les scores globaux.

Échelle	A	Nombre d'items
Conflit travail-famille (score global)	0,905	18
Travail-famille (temps)	0,816	3
Travail-famille (tension)	0,813	3
Travail-famille (comportement)	0,807	3
Famille-travail (temps)	0,732	3
Famille-travail (tension)	0,804	3
Famille-travail (comportement)	0,901	3
Intention de quitter	0,810	4

Tableau 2. Coefficients alpha de Cronbach des échelles de mesure (N = 305) (Source : calculs des auteurs, 2026).

L'ensemble des coefficients dépasse le seuil de 0,70 usuellement retenu (Nunnally et Bernstein, 1994, p. 265), la majorité se situant entre 0,80 et 0,91. La cohérence interne des deux échelles est jugée bonne à excellente. L'alpha de Cronbach estime dans quelle mesure les items d'une même échelle covarient entre eux, autrement dit dans quelle mesure ils mesurent effectivement une même réalité sous-jacente plutôt que des construits disparates. Selon la

lecture usuelle de cet indice, une échelle est jugée insuffisante en-deçà de 0,60, acceptable entre 0,60 et 0,70, bonne entre 0,70 et 0,90, et excellente au-delà de 0,90 ; un coefficient très élevé (proche de 1) peut en revanche signaler une redondance excessive entre les items plutôt qu'une qualité supérieure de la mesure. L'ensemble des coefficients présentés dans le Tableau 2, compris entre 0,732 et 0,905, se situe donc dans la zone bonne à excellente, à l'exception de la sous-dimension Famille-travail (temps) qui demeure néanmoins nettement au-dessus du seuil minimal d'acceptabilité. Cet indice présente toutefois une limite qu'il convient de garder à l'esprit : il dépend mécaniquement du nombre d'items de l'échelle et ne garantit pas, à lui seul, l'unidimensionnalité d'une sous-échelle, propriété qui doit être vérifiée séparément par l'analyse factorielle (voir infra).

2.2. Sensibilité des échelles

Le Tableau 3 présente la moyenne, l'écart-type, l'asymétrie et l'aplatissement des scores globaux des deux échelles.

Échelle	M	ÉT	Asymétrie	Aplatissement
Conflit travail-famille (18 items)	3,3454	0,88046	-0,214	-0,184
Intention de quitter (4 items)	3,1139	1,28453	0,222	-0,891

Tableau 3. Indices de sensibilité des scores globaux (N = 305) (Source : calculs des auteurs, 2026).

M = moyenne ; ÉT = écart-type.

Les indices d'asymétrie et d'aplatissement des deux scores se situent dans l'intervalle de tolérance de -2 à +2 (Tabachnick et Fidell, 2019, p. 68-72), traduisant des distributions relativement symétriques et proches de la forme gaussienne.

2.3. Adéquation de l'échantillonnage

Le Tableau 4 ci-dessous présente les indices KMO et les tests de sphéricité de Bartlett obtenus pour chaque échelle.

Échelle	KMO	χ^2 de Bartlett	ddl	p
Conflit travail-famille (18 items)	0,822	3552,295	153	< 0,001
Intention de quitter (4 items)	0,710	469,493	6	< 0,001

Tableau 4. Indices KMO et tests de sphéricité de Bartlett (Source : calculs des auteurs, 2026).

Selon Kaiser (1974, p. 35), une valeur de KMO supérieure à 0,80 est jugée « très bien ».

Les deux indices dépassent le seuil de 0,70, et les tests de Bartlett sont hautement significatifs, ce qui autorise la poursuite de l'analyse en composantes principales (ACP).

L'indice KMO mesure la proportion de variance commune aux variables qui pourrait être expliquée par des facteurs sous-jacents, autrement dit il indique si la matrice de corrélations se prête à une analyse factorielle. Kaiser (1974, p. 35) propose une grille de lecture allant de inacceptable (< 0,50) à médiocre (0,50-0,59), moyen (0,60-0,69), bien (0,70-0,79), très bien (0,80-0,89) et excellent (≥ 0,90). Les valeurs obtenues ici, 0,822 pour le conflit travail-famille

et 0,710 pour l'intention de quitter, se situent respectivement dans la zone très bien et dans la zone bien, ce qui confirme que la structure de corrélation entre les items se prête à une extraction factorielle. Le test de sphéricité de Bartlett, hautement significatif pour les deux échelles, écarte quant à lui l'hypothèse selon laquelle la matrice de corrélations serait proche d'une matrice identité, où les items ne partageraient aucune variance commune. Ces deux indices ne portent cependant que sur l'adéquation globale de la matrice à l'analyse factorielle : ils ne préjugent en rien du nombre de facteurs à extraire ni de la qualité de leur interprétation, questions traitées dans les sections suivantes.

2.4. Analyse en composantes principales

L'ACP a été réalisée avec une rotation oblique de type Promax, ce choix se justifiant par le fait que les dimensions du conflit travail-famille ne constituent pas des entités indépendantes mais s'influencent mutuellement, la matrice de corrélation entre les composantes extraites révélant des coefficients supérieurs au seuil critique de 0,32 usuellement retenu pour privilégier une rotation oblique (Tabachnick et Fidell, 2019, p. 501-502).

Composante	Valeur propre	% de variance	% cumulé
1	6,975	38,749	38,749
2	2,233	12,404	51,152
3	2,108	11,712	62,865
4	1,046	5,811	68,675

Tableau 5. Variance totale expliquée pour l'échelle de conflit travail-famille (18 items) (Source : calculs des auteurs, 2026)[1].

Le critère de Kaiser retient quatre composantes et non les six dimensions théoriquement postulées par Carlson et al. (2000, p. 249), pour une variance totale expliquée de 68,675 %, largement supérieure au seuil de 50 % généralement recommandé en sciences sociales.

Deux éléments de lecture du Tableau 5 méritent d'être précisés. D'une part, le critère de Kaiser ne retient que les composantes dont la valeur propre excède 1, ce qui revient à ne conserver qu'un facteur expliquant à lui seul au moins autant de variance qu'une variable individuelle prise isolément. D'autre part, le pourcentage de variance cumulée indique la part de l'information totale contenue dans les 18 items que la solution retenue parvient à restituer : les 68,675 % obtenus ici sont jugés élevés au regard du seuil de 50 % à 60 % généralement recommandé en sciences sociales pour des données d'auto-évaluation (Tabachnick et Fidell, 2019, p. 508).

Le critère de Kaiser étant connu pour surestimer le nombre de facteurs à retenir, une analyse parallèle de Horn a également été conduite, comparant les valeurs propres réelles à celles obtenues sur des jeux de données aléatoires simulés de même taille (Figure 1). Cette procédure, menée à plusieurs reprises sur une extraction en axes principaux, a retenu tantôt quatre, tantôt cinq facteurs d'une exécution à l'autre. Cette instabilité n'est pas une erreur de procédure : l'analyse parallèle reposant sur la simulation de jeux de données aléatoires, sa décision de rétention peut varier d'une exécution à l'autre lorsque la valeur propre réelle d'un facteur est proche du seuil simulé, ce qui est précisément le cas ici pour les facteurs situés entre la troisième et la sixième position, où les deux courbes se rapprochent nettement (Figure

[1] Méthode d'extraction : ACP. Seules les composantes à valeur propre supérieure à 1 (critère de Kaiser) sont présentées.

1). Une analyse parallèle menée séparément sur une extraction en maximum de vraisemblance retient pour sa part trois facteurs. Prises ensemble, ces vérifications convergent pour exclure avec précaution la structure théorique à six facteurs, tout en situant la frontière de rétention entre trois et cinq facteurs selon la méthode et l'exécution. Cette plage de rétention (trois à cinq facteurs) inclut la solution à quatre facteurs retenue ici, que ces vérifications ne contredisent donc pas, sans pour autant l'imposer à elles seules. Cette même analyse fournit par ailleurs les indices MSA (mesure de précision de l'échantillonnage) par item, tous compris entre 0,707 et 0,908, confirmant qu'aucun item ne compromet individuellement l'adéquation factorielle globale.

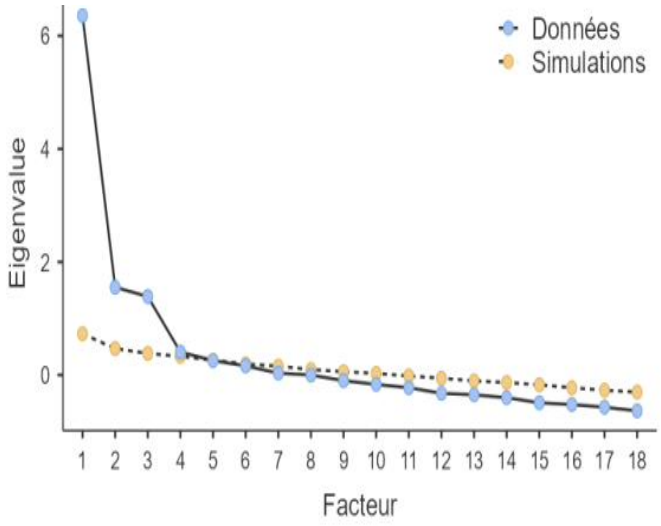

Figure 1. Diagramme d'éboulis : valeurs propres réelles et valeurs propres simulées (analyse parallèle de Horn) (Source : auteurs, sortie jamovi, 2026)[2].

Le Tableau 6 ci-dessous présente la matrice des composantes après rotation Promax pour la solution à quatre composantes retenue.

Item	1	2	3	4
Mon travail m'empêche de participer aux activités familiales	0,95			
Le temps consacré à mon travail m'empêche de participer aux responsabilités familiales	0,72			
Après le travail, je me sens trop épuisé(e) pour participer aux activités familiales	0,69			
Je dois manquer des activités familiales à cause du temps investi dans mon travail	0,69			
Le stress familial réduit ma capacité de concentration au travail		0,86		
Les tensions familiales réduisent ma capacité à effectuer mon travail		0,85		
Mes responsabilités familiales m'empêchent de participer à des activités professionnelles		0,75		

[2] Extraction en axes principaux, rotation Promax, 200 jeux de données simulés. Les courbes se croisent entre le 4e et le 6e facteur, expliquant l'instabilité de la décision de rétention rapportée dans le texte.

Item	1	2	3	4
Je suis souvent préoccupé(e) par des questions familiales au travail		0,74		
Le temps passé en famille m'empêche de consacrer du temps à ma carrière		0,59		
Le temps consacré à ma famille interfère avec mes responsabilités professionnelles		0,43		
Les comportements nécessaires à la maison sont inefficaces au travail			0,96	
Les comportements efficaces à la maison ne semblent pas efficaces au travail			0,90	
Mes comportements de résolution de problèmes familiaux semblent inutiles au travail			0,78	
Les comportements qui me rendent efficace au travail ne m'aident pas à être meilleur parent/conjoint				0,80
Mes comportements de résolution de problèmes au travail ne m'aident pas pour mes problèmes familiaux				0,72
Je suis tellement drainé(e) émotionnellement après le travail	0,42			0,58
Les comportements efficaces au travail sont inefficaces à la maison				0,55
Les pressions au travail me rendent trop stressé(e) pour faire ce que j'aime à la maison				0,54

Tableau 6. Matrice des composantes après rotation (Promax) de l'échelle de conflit travail-famille (Source : calculs des auteurs, 2026)[3].

La lecture du Tableau 6 indique que les deux composantes portées par les items de comportement (3 et 4) se distinguent nettement selon la direction du conflit, avec des saturations élevées et peu de recoupement, tandis que les dimensions de temps et de tension se recomposent au sein de chaque direction plutôt que de rester distinctes. Un seul item (« je suis tellement drainé[e] émotionnellement après le travail ») présente une saturation secondaire non négligeable (0,42) en plus de sa saturation principale (0,58). Premièrement, l'item pourrait mesurer un état d'épuisement général plutôt qu'une tension directionnelle spécifique : cette lecture s'appuie sur la littérature du burnout, où l'épuisement émotionnel est conceptualisé comme un état de déplétion généralisé plutôt que rattaché à une direction précise (Maslach et Jackson, 1981, p. 99), constat également cohérent avec la théorie de la conservation des ressources (Hobfoll, 1989, p. 517). Deuxièmement, sa formulation en français pourrait introduire une ambiguïté absente de l'énoncé original anglais : les méthodes de traduction croisée établissent que l'équivalence sémantique d'un item n'est jamais acquise sans contre-traduction indépendante rigoureuse (Brislin, 1970, p. 186) ; nous ne disposons toutefois d'aucune information sur la procédure de traduction suivie par Rhnima et al. (2014, p. 484-485) pour cet item précis, ce qui limite cette explication au rang d'hypothèse plausible plutôt

[3] Méthode d'extraction : analyse en composantes principales. Rotation Promax avec normalisation de Kaiser. Saturations < 0,40 non présentées, à l'exception de la saturation croisée de 0,42 (item 16), rapportée par souci de transparence. 1 = Temps et épuisement (travail-famille) ; 2 = Global temps et tension (famille-travail) ; 3 = Comportement (famille-travail) ; 4 = Comportement et tension résiduelle (travail-famille).

que de constat établi. Troisièmement, il pourrait s'agir d'une instabilité d'estimation propre à cet échantillon : la stabilité d'une solution factorielle dépend moins de la taille de l'échantillon que de la communalité des items et du degré de surdétermination des facteurs (MacCallum et al., 1999, p. 84), deux conditions que cet item, à communalité modérée, ne remplit pas parfaitement ; une réplication permettrait de trancher entre ces trois lectures. Aucun item de la direction travail-famille ne sature en revanche sur les composantes portées par la direction famille-travail, et réciproquement : la distinction entre les deux directions du conflit demeure empiriquement bien préservée.

Composante	Items regroupés (saturation)	Dénomination retenue
1	Temps travail→famille (3 items) ; un item de tension travail→famille (0,69 à 0,95)	Temps et épuisement (travail→famille)
2	Temps famille→travail (3 items) ; tension famille→travail (3 items) (0,43 à 0,86)	Global temps et tension (famille→travail)
3	Comportement famille→travail (3 items), sans saturation croisée (0,78 à 0,96)	Comportement (famille→travail)
4	Comportement travail→famille (3 items) ; deux items de tension travail→famille (0,54 à 0,80)	Comportement et tension résiduelle (travail→famille)

Tableau 7. Synthèse des composantes extraites (rotation Promax) (Source : calculs des auteurs, 2026).

Concernant l'échelle d'intention de quitter, l'ACP réalisée sur les quatre items extrait une solution à un seul facteur, expliquant 64,33 % de la variance totale, conforme à la structure unidimensionnelle attendue.

2.5. Analyse factorielle confirmatoire

Afin de tester statistiquement la structure à quatre facteurs dégagée par l'ACP, une analyse factorielle confirmatoire (AFC) a été conduite, comparant un modèle à deux facteurs (les deux directions du conflit, CTF et CFT), le modèle théorique à six facteurs (Carlson et al., 2000, p. 249), et le modèle à quatre facteurs retenu. Ces modèles ont d'abord été estimés par la méthode du maximum de vraisemblance (ML), qui traite les items comme des variables continues.

Modèle	χ^2	ddl	CFI	TLI	RMSEA	AIC	BIC
2 facteurs (CTF/CFT)	1594	134	0,582	0,523	0,189	—	—
4 facteurs (retenu)	927	129	0,771	0,729	0,142	16795	17018
6 facteurs (théorique)	797	120	0,806	0,753	0,136	16683	16939

Tableau 8. Indices d'ajustement des modèles concurrents (estimation par maximum de vraisemblance) (Source : calculs des auteurs, 2026)[4].

Ces indices d'ajustement répondent à des logiques complémentaires. Le CFI (Comparative Fit Index) et le TLI (Tucker-Lewis Index) sont des indices incrémentaux : ils comparent l'ajustement du modèle testé à celui d'un modèle de référence dans lequel aucune

[4] Seuils conventionnels : CFI/TLI ≥ 0,90 ; RMSEA ≤ 0,08 (Hu & Bentler, 1999, p. 1). Un AIC/BIC plus faible indique un meilleur compromis ajustement-parcimonie.

corrélation n'est postulée entre les variables, et sont jugés satisfaisants à partir d'environ 0,95 (Hu et Bentler, 1999, p. 1), un seuil de 0,90 étant couramment retenu comme limite d'acceptabilité. Le RMSEA (Root Mean Square Error of Approximation) est à l'inverse un indice absolu, qui mesure l'écart moyen entre le modèle et les données tout en pénalisant la complexité du modèle ; il est jugé satisfaisant autour de 0,06 (Hu et Bentler, 1999, p. 1), la valeur de 0,08 étant couramment retenue comme limite d'acceptabilité ; le SRMR, indice résiduel, est jugé satisfaisant autour de 0,08 (Hu et Bentler, 1999, p. 1). L'AIC et le BIC, enfin, ne s'interprètent pas dans l'absolu mais uniquement de façon comparative entre modèles concurrents estimés sur les mêmes données : le modèle affichant la valeur la plus faible offre le meilleur compromis entre ajustement et parcimonie. Ces indices peuvent diverger entre eux, comme c'est le cas dans la présente étude, ce qui impose de les interpréter conjointement plutôt qu'isolément.

Au regard du Tableau 8 ci-dessus, un point important mérite d'être discuté avec rigueur : le modèle à six facteurs présente, sous ce traitement continu, un ajustement légèrement supérieur au modèle à quatre facteurs, y compris sur les critères d'information (AIC, BIC) qui pénalisent pourtant la complexité du modèle. Le modèle à quatre facteurs ne peut donc pas être présenté comme statistiquement supérieur au modèle théorique sur ce seul plan ; mais son intérêt réside ailleurs, notamment dans sa cohérence avec la structure empirique dégagée par l'ACP (Tableau 6) et dans sa plus grande parcimonie descriptive. Par ailleurs, aucun des trois modèles n'atteint, sous ce traitement continu, les seuils conventionnels d'ajustement (CFI/TLI $\geq$ 0,90). Cette estimation a été conduite pour les modèles à quatre et à six facteurs.

Modèle	**χ^2 corrigé**	**ddl**	**CFI**	**TLI**	**RMSEA corrigé**	**SRMR robuste**
4 facteurs (retenu)	845	129	0,983	0,980	0,135	0,074
6 facteurs (théorique)	724	120	0,988	0,985	0,129	0,063

Tableau 9. Ajustement des modèles à quatre et à six facteurs en traitement ordinal (estimateur DWLS) (Source : calculs des auteurs, 2026)[5].

Sous ce traitement statistiquement approprié, les deux modèles présentent un ajustement excellent au regard du CFI et du TLI, tous deux nettement supérieurs au seuil de 0,95. Ce résultat est sensiblement meilleur qu'en estimation continue observé au Tableau 8. Le RMSEA demeure au-dessus du seuil conventionnel de 0,08 pour les deux modèles, un pattern parfois observé en pratique lorsque l'estimation DWLS est appliquée à des échelles de Likert à catégories multiples, sans que la présente étude puisse en identifier la cause précise. Le SRMR (0,074 pour le modèle à quatre facteurs ; 0,063 pour le modèle à six facteurs) respecte en revanche le seuil de 0,08 (Hu et Bentler, 1999, p. 1).

Un constat mérite d'être signalé avec la même rigueur que pour l'estimation continue : le modèle à six facteurs s'ajuste, ici aussi, très légèrement mieux que le modèle à quatre facteurs sur l'ensemble des indices (CFI, TLI, RMSEA et SRMR). Ce résultat, cohérent d'une méthode d'estimation à l'autre, confirme que l'argument en faveur du modèle à quatre facteurs ne peut reposer sur une supériorité d'ajustement statistique qui ne se vérifie dans aucune des deux estimations conduites, mais sur sa plus grande parcimonie (9 paramètres de moins que le modèle à six facteurs) et sur sa cohérence avec la structure empiriquement dégagée par l'ACP (Tableau 6). Les deux modèles atteignant par ailleurs un ajustement excellent en traitement

[5] Estimation DWLS, erreurs-types robustes, méthode d'optimisation NLMINB, module SEM de jamovi (moteur lavaan). Les 18 items sont traités comme des variables ordinales. Les statistiques corrigées (« scaled »/« robust ») sont rapportées, plus appropriées que les valeurs classiques pour ce type d'estimation.

ordinal, le choix entre eux relève autant de considérations de parcimonie et d'interprétabilité que de critères statistiques stricts.

2.6. Invariance de mesure entre les deux structures hospitalières

Compte tenu du déséquilibre d'effectif entre le CHU Sylvanus Olympio (n = 191) et le CHU Campus (n = 114), l'invariance de mesure du modèle à quatre facteurs a été testée entre les deux structures, afin de vérifier que celui-ci ne reflète pas un artefact propre à l'une d'elles.

Modèle	**χ^2**	**ddl**	**CFI**	**ΔCFI**
Configural (saturations libres)	1066	258	0,980	—
Métrique (saturations contraintes égales)	1279	272	0,975	0,005

Tableau 10. Test d'invariance métrique entre le CHU Sylvanus Olympio et le CHU Campus (Source : calculs des auteurs, 2026)[6].

L'invariance de mesure désigne la propriété selon laquelle un même score observé correspond au même niveau du construit latent, indépendamment du groupe auquel appartient le répondant ; son absence signifierait que l'échelle ne mesure pas exactement la même chose selon la structure hospitalière d'exercice, ce qui invaliderait toute comparaison directe des scores entre les deux CHU. L'invariance métrique testée ici porte spécifiquement sur l'égalité des saturations factorielles (la force du lien entre chaque item et son facteur) entre les deux groupes ; elle se distingue de l'invariance scalaire, plus exigeante, qui porterait sur l'égalité des seuils et permettrait de comparer les moyennes latentes elles-mêmes. Le ΔCFI, moins sensible à la taille de l'échantillon que le test de différence de χ^2, est aujourd'hui préféré comme critère de décision (Cheung et Rensvold, 2002, p. 251).

La variation de CFI entre le modèle configural et le modèle à saturations contraintes (ΔCFI = 0,005) est très en-deçà du seuil de 0,01 recommandé par Cheung et Rensvold (2002, p. 251) pour conclure à une invariance métrique. Bien que le test de différence de χ^2 soit statistiquement significatif, cette significativité est attendue à cette taille d'échantillon et n'est pas retenue comme critère décisif (Chen, 2007, p. 465). L'invariance métrique du modèle à quatre facteurs entre les deux structures hospitalières est donc soutenue, ce qui autorise le regroupement des deux CHU dans les analyses substantives ultérieures fondées sur cette échelle.

2.7. Validité convergente

La validité convergente des quatre facteurs a été appréciée par leur corrélation avec le score d'intention de quitter, une variable théoriquement associée au conflit travail-famille (Rhnima et al., 2014, p. 490).

Facteur	**r avec l'intention de quitter**
1 — Temps et épuisement (travail→famille)	0,116*
2 — Global temps et tension (famille→travail)	0,205**
3 — Comportement (famille→travail)	-0,049 (ns)
4 — Comportement et tension résiduelle (travail→famille)	0,203**

Tableau 11. Corrélations entre les quatre facteurs et l'intention de quitter (N = 305) (Source : calculs des auteurs, 2026)[7].

[6] ΔCFI ≤ 0,01 soutient l'invariance (Cheung et Rensvold, 2002, p. 251). Le test de différence de χ^2 ($\Delta\chi^2[14]$ = 214,75, $p < 0,001$) est significatif mais doit être interprété avec prudence : il est connu pour être hypersensible à la taille d'échantillon dans les grands échantillons (Chen, 2007, p. 465), contrairement au ΔCFI.

Trois des quatre facteurs corrèlent positivement et significativement avec l'intention de quitter, dans le sens attendu par la théorie, ce qui apporte un élément de validité convergente pour l'échelle. Le Facteur 3 ne présente pas de corrélation significative en analyse bivariée ; une analyse multivariée conduite dans le cadre plus large de cette recherche (non détaillée ici, cet article portant sur la validation de l'instrument) suggère un effet de suppression statistique lié à sa covariance avec le Facteur 4, qui pourra être approfondi dans un travail ultérieur portant sur le test des hypothèses substantives.

3. Discussion

La présente étude visait à vérifier les qualités métrologiques de l'échelle de conflit travail-famille de Carlson et al. (2000, p. 249) et de l'échelle d'intention de quitter de Cohen et Freund (2005, p. 339) auprès de soignants togolais. Nos résultats confirment une fidélité et une sensibilité satisfaisantes pour l'ensemble des échelles, ainsi qu'une adéquation de l'échantillonnage à l'analyse factorielle. Notre hypothèse de départ, qui postulait la réplication de la structure théorique à six dimensions, n'est pas confirmée : l'analyse en composantes principales fait ressortir une structure à quatre facteurs, confirmée par une analyse factorielle confirmatoire en traitement ordinal (CFI = 0,983 ; TLI = 0,980) et stable entre les deux structures hospitalières étudiées (invariance métrique soutenue, ΔCFI = 0,005).

Ce résultat n'est pas isolé dans la littérature. Les validations menées en Malaisie (Ismail, 2012, p. 122) et en Indonésie aboutissent elles aussi à des structures divergentes, dans deux contextes culturels collectivistes comme celui du Togo. À l'inverse, la structure complète à six facteurs a été répliquée en Argentine par Pujol-Cols (2021, p. 4189), ce qui suggère que ce n'est pas l'éloignement du contexte nord-américain en tant que tel qui explique la divergence observée, mais des caractéristiques contextuelles plus spécifiques, dont la nature du secteur d'activité (hospitalier, à forte charge horaire et émotionnelle) pourrait faire partie.

Sur le plan théorique, la théorie des frontières travail-famille de Clark (2000, p. 751) offre un cadre pertinent pour interpréter cette recomposition : elle postule que la porosité de la frontière entre les deux sphères de vie dépend des comportements que chaque individu transpose ou non de l'une à l'autre, plus que de la simple disponibilité en temps. Le fait que les dimensions comportementales se distinguent nettement selon la direction du conflit, alors que les dimensions de temps et de tension se recomposent, est cohérent avec cette théorie. Une explication contextuelle complémentaire tient à la nature du travail hospitalier lui-même : les gardes de nuit, les rotations et l'imprévisibilité des urgences exposent les soignants à une porosité chronique entre les deux domaines sur le plan temporel, qui pourrait expliquer que le temps et la tension ne se discriminent plus empiriquement une fois la porosité devenue la norme de leur quotidien de travail. Cette porosité chronique s'inscrit plus largement dans les risques psychosociaux propres au secteur de la santé, dont la prise en charge organisationnelle (gestion des émotions, accueil et soutien du personnel) constitue un levier au moins aussi important que la seule régulation du temps de travail (Kazimna, 2026, p. 90-95). Ces deux lectures sous les prismes culturelle et organisationnelle ne s'excluent pas mutuellement et méritent d'être explorées conjointement dans des travaux futurs, plutôt que de privilégier prématurément l'une sur l'autre.

Un premier point de rigueur méthodologique mérite d'être souligné dans cette discussion : la comparaison des modèles en estimation continue (Tableau 8) ne permet pas d'affirmer que le modèle à quatre facteurs s'ajuste statistiquement mieux que le modèle théorique à six facteurs sur les critères d'AIC et de BIC, c'est même l'inverse. L'argument en faveur du modèle à quatre facteurs repose donc sur sa cohérence avec la structure empiriquement observée en

[7] * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; ns = non significatif.

ACP et sur son excellent ajustement en traitement ordinal (Tableau 9), plutôt que sur une supériorité statistique généralisée sur le modèle théorique. Un second point de rigueur concerne le nombre de facteurs lui-même : le critère de Kaiser sur l'ACP (quatre facteurs) et les analyses parallèles menées (trois à cinq facteurs selon la méthode d'extraction et l'exécution, cette dernière procédure étant par nature soumise à une variabilité d'échantillonnage aléatoire) ne convergent pas vers un chiffre unique et strictement stable. Plutôt que de ne rapporter que le résultat le plus favorable à la structure retenue, nous choisissons d'assumer explicitement cette plage d'incertitude : aucune méthode exploratoire, prise isolément, ne tranche de façon parfaitement déterministe le nombre de facteurs sous-jacent à cette échelle dans notre échantillon, même si toutes excluent la structure théorique à six facteurs. Le choix de retenir quatre facteurs repose sur un faisceau d'arguments convergents plutôt que sur un seul critère. D'une part, l'interprétabilité de la solution : les deux facteurs Comportement se séparent nettement et sans ambiguïté selon la direction du conflit. D'autre part, et de façon plus décisive, sa confirmation par un ajustement excellent en analyse factorielle confirmatoire sous traitement ordinal (CFI = 0,983 ; TLI = 0,980, Tableau 9), une preuve empirique plus décisive qu'un critère de rétention en analyse exploratoire, par nature plus instable. Cette recomposition factorielle a une implication pratique directe : elle invite les futures recherches menées avec cette échelle en contexte hospitalier ouest-africain à tester, en complément du modèle théorique à six facteurs, un modèle à quatre facteurs comme celui dégagé dans la présente étude, avant d'en tirer des conclusions sur les hypothèses de recherche substantives portant sur les conséquences du conflit travail-famille.

Conclusion

L'échelle de conflit travail-famille de Carlson et al. (2000, p. 249), bien qu'elle demeure l'instrument de référence le plus utilisé dans la littérature internationale, a été construite et validée dans un contexte nord-américain individualiste, et plusieurs travaux menés hors de ce contexte rapportent des structures factorielles divergentes du modèle théorique à six dimensions. Aucune validation n'avait cependant été menée à ce jour auprès de personnels de santé en Afrique de l'Ouest francophone. La présente étude visait à combler ce vide en examinant les qualités métrologiques de cette échelle, ainsi que de l'échelle d'intention de quitter de Cohen et Freund (2005, p. 339), auprès de 305 soignants exerçant au CHU Sylvanus Olympio et au CHU Campus (Lomé, Togo).

Les résultats attestent d'une fidélité bonne à excellente pour les deux échelles (α compris entre 0,732 et 0,905) et d'une adéquation très satisfaisante de l'échantillonnage à l'analyse factorielle (KMO = 0,822 et 0,710 respectivement), sur un échantillon de convenance réparti entre les deux structures hospitalières (62,6 % et 37,4 % respectivement) et comprenant les principales catégories socioprofessionnelles du secteur. L'analyse en composantes principales dégage une structure empirique à quatre facteurs, expliquant 68,68 % de la variance totale, plutôt que les six dimensions théoriques initialement postulées ; l'analyse parallèle de Horn, bien qu'instable d'une exécution à l'autre (trois à cinq facteurs selon la méthode), exclut fermement à chaque fois la structure à six facteurs. Cette structure à quatre facteurs est confirmée par une analyse factorielle confirmatoire menée en traitement ordinal (CFI = 0,983 ; TLI = 0,980 ; RMSEA = 0,135), et se maintient de façon stable entre les deux structures hospitalières étudiées (invariance métrique soutenue, ΔCFI = 0,005). Elle bénéficie enfin d'un élément de validité convergente, trois des quatre facteurs corrélant significativement avec l'intention de quitter dans le sens attendu par la théorie (r = 0,116 à 0,205, $p < 0,05$), la seule exception (Comportement famille-travail, r = -0,049, ns) s'expliquant probablement par un effet de suppression avec le facteur voisin plutôt que par une absence réelle de lien avec le construit.

Cette étude apporte une double contribution. Sur le plan empirique, elle constitue, à notre connaissance, la première validation psychométrique de l'échelle de Carlson et al. (2000, p. 249) auprès de personnels de santé en Afrique de l'Ouest francophone, et l'une des premières validations rigoureuses d'une échelle de conflit travail-famille en Afrique subsaharienne francophone. Sur le plan théorique, la structure empirique à quatre facteurs dégagée ici, cohérente avec la théorie des frontières travail-famille de Clark (2000, p. 751), invite à reconsidérer l'universalité de la structure à six facteurs postulée par Carlson et al. (2000, p. 249) hors de leur contexte nord-américain de validation, et à privilégier un examen empirique systématique de la structure factorielle avant tout usage confirmatoire de cette échelle dans un nouveau contexte culturel ou professionnel.

Ces résultats doivent néanmoins être interprétés à la lumière de plusieurs limites. L'échantillonnage non probabiliste de convenance restreint la portée inférentielle des résultats aux deux structures hospitalières étudiées, sans garantir leur généralisation à l'ensemble du personnel soignant togolais. Le devis transversal ne permet pas d'établir de relations de causalité entre les variables, ni d'exclure un biais de désirabilité sociale inhérent à l'auto-évaluation par questionnaire. Le modèle théorique à six facteurs conserve par ailleurs, sous les deux méthodes d'estimation testées, un ajustement légèrement supérieur au modèle à quatre facteurs retenu (CFI = 0,806 et 0,988 respectivement, contre 0,771 et 0,983) : ce choix repose donc explicitement sur sa parcimonie et sur sa cohérence avec la structure empiriquement observée en analyse exploratoire, non sur une supériorité statistique absolue, un compromis qui devra être réévalué si de nouvelles données remettaient en cause cet équilibre. Enfin, seule l'invariance métrique a été testée entre les deux CHU ; l'invariance scalaire, nécessaire pour comparer les moyennes latentes entre structures, reste à examiner.

Ces limites ouvrent plusieurs pistes pour des travaux futurs. Une réplication auprès d'un échantillon probabiliste élargi à d'autres structures hospitalières du Togo, voire à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, permettrait de consolider la structure à quatre facteurs et d'en tester la stabilité au-delà des deux CHU étudiés. L'effet de suppression observé sur le facteur Comportement (famille-travail) mériterait d'être approfondi par une analyse multivariée dédiée, de même que l'item à saturation croisée identifié dans la matrice des composantes (Tableau 6), dont l'instabilité pourrait être clarifiée par une réplication ou une étude qualitative complémentaire. Un second article, mobilisant l'ensemble du jeu de données recueilli dans le cadre de cette thèse, pourra enfin exploiter cette échelle validée pour tester les hypothèses substantives relatives aux effets du conflit travail-famille sur l'intention de quitter dans le secteur hospitalier togolais.

Références bibliographiques

Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179-211. https://doi.org/10.1016/0749-5978(91)90020-T

Ayalew, E., Workineh, Y., Semachew, A., Woldgiorgies, T., Kerie, S., Gedamu, H., & Zeleke, B. (2021). Nurses' intention to leave their job in sub-Saharan Africa: A systematic review and meta-analysis. *Heliyon*, 7(6), Article e07382 (revue en accès ouvert sans pagination classique - article identifié par son numéro). https://doaj.org/article/bdcd039067bc4ab0a6229ec831a0be5b (consulté le 12/08/2026)

Brislin, R. W. (1970). Back-translation for cross-cultural research. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 1(3), 185-216. https://doi.org/10.1177/135910457000100301

Carlson, D. S., Kacmar, K. M., & Williams, L. J. (2000). Construction and initial validation of a multidimensional measure of work-family conflict. *Journal of Vocational Behavior*, 56(2), 249-276. https://doi.org/10.1006/jvbe.1999.1713

Chen, F. F. (2007). Sensitivity of goodness of fit indexes to lack of measurement invariance. *Structural Equation Modeling*, 14(3), 464-504. https://doi.org/10.1080/10705510701301834

Cheung, G. W., & Rensvold, R. B. (2002). Evaluating goodness-of-fit indexes for testing measurement invariance. *Structural Equation Modeling*, 9(2), 233-255. https://doi.org/10.1207/S15328007SEM0902_5

Clark, S. C. (2000). Work/family border theory: A new theory of work/family balance. *Human Relations*, 53(6), 747-770. https://doi.org/10.1177/0018726700536001

Cohen, A., & Freund, A. (2005). A longitudinal analysis of the relationship between multiple commitments and withdrawal cognitions. *Scandinavian Journal of Management*, 21(3), 329-351. https://doi.org/10.1016/j.scaman.2004.06.004

Fabrigar, L. R., Wegener, D. T., MacCallum, R. C., & Strahan, E. J. (1999). Evaluating the use of exploratory factor analysis in psychological research. *Psychological Methods*, 4(3), 272-299. https://doi.org/10.1037/1082-989X.4.3.272

Fassa, A. A. (2018). Uji validitas konstruk work-family conflict [Test de validité de construit du conflit travail-famille]. *Jurnal Pengukuran Psikologi dan Pendidikan Indonesia*, 4(4) (revue indonésienne en ligne sans pagination classique). https://journal.uinjkt.ac.id/index.php/jp3i/article/view/9307 (consulté le 10/08/2026)

Greenhaus, J. H., & Beutell, N. J. (1985). Sources of conflict between work and family roles. Academy of Management Review, 10(1), 76-88. https://doi.org/10.2307/258214

Hobfoll, S. E. (1989). Conservation of resources: A new attempt at conceptualizing stress. *American Psychologist*, 44(3), 513-524. https://doi.org/10.1037/0003-066X.44.3.513

Hu, L., & Bentler, P. M. (1999). Cutoff criteria for fit indexes in covariance structure analysis: Conventional criteria versus new alternatives. *Structural Equation Modeling*, 6(1), 1-55. https://doi.org/10.1080/10705519909540118

Ismail, Z. (2012). Teachers' work-family conflict in Malaysia: Scale validation. *International Journal of Business and Social Research*, 2(5), 122-131. https://ideas.repec.org/a/mir/mirbus/v2y2012i5p122-131.html (consulté le 01/09/2026)

Kaiser, H. F. (1974). An index of factorial simplicity. *Psychometrika*, 39(1), 31-36. https://doi.org/10.1007/BF02291575

Kazimna, P. (2026). *Comprendre les risques psychosociaux et privilégier l'accueil psychologique en milieu de soin de santé*. L'Harmattan Togo.

Kengatharan, N., & Edwards, C. (2021). The development and application of a scale to measure the extent and forms of work-family conflict in collectivist cultures. *International Journal of Manpower*, 42(4), 581-603. https://doi.org/10.1108/IJM-04-2019-0199

MacCallum, R. C., Widaman, K. F., Zhang, S., & Hong, S. (1999). Sample size in factor analysis. *Psychological Methods*, 4(1), 84-99. https://doi.org/10.1037/1082-989X.4.1.84

Maslach, C., & Jackson, S. E. (1981). The measurement of experienced burnout. *Journal of Organizational Behavior*, 2(2), 99-113. https://doi.org/10.1002/job.4030020205

Nabirye, R. C., Brown, K. C., Pryor, E. R., & Maples, E. H. (2011). Occupational stress, job satisfaction and job performance among hospital nurses in Kampala, Uganda. *Journal of Nursing Management*, 19(6), 760-768. https://doi.org/10.1111/j.1365-2834.2011.01240.x

Nunnally, J. C., & Bernstein, I. H. (1994). *Psychometric theory* (3e éd.). McGraw-Hill.

Pujol-Cols, L. (2021). Development and validation of the Spanish Work-Family Conflict Scale (SP-WFCS): Evidence from two independent samples in Argentina. *Current Psychology*, 40(9), 4189-4204. https://doi.org/10.1007/s12144-019-00544-y

Rhnima, A., Wils, T., Pousa, C. E., & Frigon, M. (2014). Conflits travail-famille et intention de quitter dans le domaine de la santé. *Relations industrielles / Industrial Relations*,

69(3), 477-500. https://www.erudit.org/fr/revues/ri/2014-v69-n3-ri01534/1026755ar/ (consulté le 01/09/2026)

Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2019). *Using multivariate statistics* (7e éd.). Pearson.

Annexes

Questionnaire de recherche en psychologie du travail et des organisations

Interface vie professionnelle et familiale : les effets du conflit de rôle sur l'intention de quitter l'organisation chez les personnels soignants des structures de santé au Togo

Université de Lomé - FSHS / Psychologie du travail et des organisations

Partie 1 Informations socio-démographiques

1. Sexe :

☐ Féminin ☐ Masculin

2. Âge : ..... ans

3. Situation familiale :

☐ Célibataire sans enfant
☐ Célibataire avec enfant(s)
☐ Marié(e) ou en union libre sans enfant
☐ Marié(e) ou en union libre avec enfant(s)
☐ Divorcé(e) ou séparé(e) sans enfant
☐ Divorcé(e) ou séparé(e) avec enfant(s)
☐ Veuf/Veuve

4. Nombre d'enfants à charge : ..... enfant(s)

5. Âge du plus jeune enfant :

☐ Moins de 3 ans
☐ 3-5 ans
☐ 6-12 ans
☐ 13-17 ans
☐ 18 ans et plus
☐ Je n'ai pas d'enfant

6. Nombre total de personnes à charge : ..... personne(s)

7. Niveau d'études :

☐ CEP / BEPC
☐ Baccalauréat
☐ Bac+2 ou Bac+3
☐ Bac+4 ou Bac+5
☐ Doctorat
☐ Autre : .....

Partie 1 Informations socio-démographiques suite

8. Catégorie socioprofessionnelle :

☐ Médecin généraliste ☐ Médecin spécialiste
☐ Interne (7ème année) ☐ Chirurgien
☐ Infirmier(ère) d'État ☐ Sage-femme

☐ Aide-soignant(e) ☐ Technicien(ne) labo/radio

☐ Kinésithérapeute ☐ Autre : .....

9. Ancienneté dans la profession : ..... année(s)

10. Ancienneté dans cette structure : ..... année(s)

11. Type de contrat :

☐ Fonctionnaire

☐ Contractuel

☐ CDD / CDI

☐ Autre : .....

12. Régime :

☐ Temps plein ☐ Temps partiel

13. Gardes de nuit :

☐ Oui, régulièrement (≥2/mois)

☐ Oui, occasionnellement (<2/mois)

☐ Non, jamais

14. Gardes de week-end :

☐ Oui, régulièrement (≥2/mois)

☐ Oui, occasionnellement (<2/mois)

☐ Non, jamais

15. Structure de santé :

☐ CHU Sylvanus Olympio ☐ CHU Campus

16. Service :

☐ Urgences ☐ Réanimation

☐ Chirurgie ☐ Médecine interne

☐ Pédiatrie ☐ Maternité/Gynéco

☐ Laboratoire ☐ Imagerie

☐ Consultation externe ☐ Autre : .....

17. Aide domestique/garde d'enfants :

☐ Oui, aide domestique

☐ Oui, aide familiale

☐ Oui, crèche/garderie

☐ Oui, plusieurs

☐ Non, aucune aide

Partie 2 Conflits travail-famille

1 Section A Interférences du travail vers la vie familiale

Pour chaque affirmation, cochez la case qui correspond le mieux à votre situation.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

1 = Tout à fait en désaccord 2 = En désaccord 3 = Un peu en désaccord

4 = Un peu d'accord 5 = D'accord 6 = Tout à fait d'accord

Conflit basé sur le temps

Affirmation	1	2	3	4	5	6
1. Mon travail m'empêche de participer aux activités familiales plus que je ne le voudrais	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2. Le temps consacré à mon travail m'empêche de participer aux responsabilités familiales	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3. Je dois manquer des activités familiales à cause du temps investi dans mon travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Conflit basé sur la tension

Affirmation	1	2	3	4	5	6
4. Après le travail, je me sens trop épuisé(e) pour participer aux activités familiales	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5. Je suis tellement drainé(e) émotionnellement après le travail que je ne peux contribuer à ma vie familiale	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6. Les pressions au travail me rendent trop stressé(e) pour faire ce que j'aime à la maison	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Conflit basé sur le comportement

Affirmation	1	2	3	4	5	6
7. Mes comportements de résolution de problèmes au travail ne m'aident pas pour mes problèmes familiaux	☐	☐	☐	☐	☐	☐
8. Les comportements efficaces au travail sont inefficaces à la maison	☐	☐	☐	☐	☐	☐
9. Les comportements qui me rendent efficace au travail ne m'aident pas à être meilleur(e) parent/conjoint(e)	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Partie 2 Conflits travail-famille

2 Section B Interférences de la vie familiale vers le travail

Pour chaque affirmation, cochez la case qui correspond le mieux à votre situation.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

1 = Tout à fait en désaccord 2 = En désaccord 3 = Un peu en désaccord

4 = Un peu d'accord 5 = D'accord 6 = Tout à fait d'accord

Conflit basé sur le temps

Affirmation	1	2	3	4	5	6
10. Le temps consacré à ma famille interfère avec mes responsabilités professionnelles	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Affirmation	1	2	3	4	5	6
11. Le temps passé en famille m'empêche de consacrer du temps à ma carrière	☐	☐	☐	☐	☐	☐
12. Mes responsabilités familiales m'empêchent de participer à des activités professionnelles	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Conflit basé sur la tension

Affirmation	1	2	3	4	5	6
13. Je suis souvent préoccupé(e) par des questions familiales au travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐
14. Le stress familial réduit ma capacité de concentration au travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐
15. Les tensions familiales réduisent ma capacité à effectuer mon travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Conflit basé sur le comportement

Affirmation	1	2	3	4	5	6
16. Les comportements efficaces à la maison ne semblent pas efficaces au travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐
17. Les comportements nécessaires à la maison sont inefficaces au travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐
18. Mes comportements de résolution de problèmes familiaux semblent inutiles au travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Partie 3 Intention de quitter

Pour chaque affirmation, cochez la case qui correspond le mieux à votre situation.
Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.
1 = Tout à fait en désaccord 2 = En désaccord 3 = Un peu en désaccord
4 = Un peu d'accord 5 = D'accord 6 = Tout à fait d'accord

Affirmation	1	2	3	4	5	6
1. D'ici trois ans, je me vois encore travailler pour ma structure de santé	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2. J'ai l'intention de quitter ma structure actuelle	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3. Il serait fort probable que je demeure au service de ma structure de santé	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4. J'aimerais continuer à travailler pour cette structure encore longtemps	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Partie 4 Questions complémentaires optionnelles

1. Décrivez brièvement une situation récente de conflit travail-famille :

.....

2. Quelles stratégies utilisez-vous pour gérer ces tensions ?

.....

3. Quelles mesures votre structure pourrait mettre en place ?

.....

Email (optionnel pour recevoir les résultats) : .....

Date : ..... / ..... / 2026

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Emmanuel Kant et la mystification d'une moralisation excessive : Réflexions autour de la nature illusoire des actions moralement désintéressées

Immanuel Kant and the mystification of excessive moralization. Reflections on the illusory nature of morally disinterested actions.

Aristide OWONO ESSONO
Université Omar Bongo, Gabon
Email : flowono2010@yahoo.fr
Orcid id : https://orcid.org/0009-0003-1995-3039

Résumé : C'est par son authenticité et son rigorisme intrinsèque que la morale humaniste d'Emmanuel Kant continue de séduire. Celle-ci nous expose habilement l'art de se perfectionner moralement sans jamais se laisser dominer par nos pulsions naturelles et nos désirs égoïstes. Pour ce faire, Kant préconise et propose une priorité absolue à l'accomplissement des devoirs moraux universels. Mais, le problème réside ici dans les paradoxes inhérents à la démarche kantienne qui semble à la fois vouloir émanciper le sujet tout en lui imposant une obéissance inconditionnelle aux lois morales. En clair, il faut se réaliser tout en procédant à une négation de soi. Sur ce plan, on pourrait considérer que cette morale séductrice cache une part d'ombre qu'il est nécessaire de dévoiler. En effet, la morale kantienne vise-t-elle réellement l'émancipation du sujet et l'amélioration de nos sociétés ? Bien au-delà de la démystification d'une moralisation excessive, il s'agira aussi de s'interroger sur une potentielle ou réelle obsolescence de la philosophie morale de Kant. En réalité, celle-ci malgré ses défauts, est-elle encore apte à nous guider vers le perfectionnement du genre humain et le progrès de nos sociétés actuelles ?
Mots-clé: Humanisme, Kantisme, Impératifs, Démystification, Antihumanisme.

Abstract : It is through its authenticity and intrinsic rigorism that Immanuel Kant's humanistic morality continues to seduce. This work skillfully demonstrates the art of moral improvement without ever allowing ourselves to be dominated by our natural impulses and selfish desires. To achieve this, Kant advocates and proposes an absolute priority for the fulfillment of universal moral duties. But the problem lies here in the paradoxes inherent in the Kantian approach, which seems to want to emancipate the subject while simultaneously imposing unconditional obedience to moral laws. In other words, one must achieve self-realization while simultaneously negating oneself. On this level, one could consider that this seductive morality hides a shadow that it is necessary to reveal. Indeed, does Kantian morality truly aim at the emancipation of the individual and the improvement of our societies ? Beyond the demystification of excessive moralization, it will also be a question of potential or actual obsolescence of Kant's moral philosophy. In reality, despite its flaws, is it still capable of guiding us towards the improvement of humankind and the progress of our current societies ?
Keywords: Humanism, Kantianism, Duty, Demystification, Anti-humanism.
Reçu le : 24/09/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Du fait de sa propre finitude, l'homme n'a jamais cessé de s'investir dans la quête de stratégies efficaces offrant une esthétique de l'existence qui apaise l'angoisse du trépas. S'isoler ou s'enfermer dans une crainte irrationnelle de la mort ne permet pas d'envisager les réelles possibilités qui s'offrent à nous. Chacun gagnerait davantage à accepter sa nature propre en tant que sujet fini et limité dans le temps car rien ne nous garantit aussi que c'est dans l'immortalité que nous serons beaucoup plus sereins et enclins à pleinement profiter de notre existence. Même dans une telle situation, notre rationalité nous poussera toujours à mener des réflexions sur le sens véritable de notre existence. Il faut donc s'ouvrir au monde, tisser des liens, découvrir et transcender ses propres insuffisances, mais il faut surtout rechercher et développer des techniques d'épanouissement car, au fond, il a toujours été question de trouver le moyen de rendre le plus exaltant possible l'expérience de notre mortalité.

Cela peut passer par la méditation, la hiérarchisation des devoirs et des désirs, la réalisation de hauts faits, le conformisme à un idéal ascétique, etc., d'où l'apparition de grandes philosophies morales depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours avec de célèbres penseurs tels que Platon, Aristote, Épictète, Pic de la Mirandole, Érasme, Descartes, Rousseau, Rawls, Habermas, Morin, ou encore Bidar, dont les œuvres ont énormément contribué à l'émancipation de l'homme. À leur manière, chacun de ces grands penseurs s'est sérieusement investi dans des réflexions inhérentes à la condition humaine afin de déterminer comment le sujet peut véritablement disposer de lui-même tout en développant l'ensemble des facultés que la nature a habilement placées en lui et c'est essentiellement en cela que l'homme parvient à se démarquer des autres êtres vivants.

L'ambition à travers ces philosophies morales réside dans la volonté permanente de rendre possible le perfectionnement du sujet, son cheminement vers la constitution de soi et la préservation de sa dignité. Il importait alors que le sujet, dans une certaine mesure, accède à la vie heureuse (par la raison, les sentiments ou même par la foi). Ainsi, la réalisation de soi et l'accès au bonheur étaient perçus comme le but ultime de l'existence humaine. C'est d'ailleurs ce qui explique aujourd'hui la popularité des méthodes de développement personnel et de la pensée positive au sein de nos sociétés.

Cependant, la morale kantienne, qui constituera notre principal objet d'étude tend à se démarquer foncièrement de toutes ces morales traditionnelles même si l'une des substances fondamentales, l'autonomie du sujet par un travail méthodique sur soi, en demeure la pierre angulaire. C'est en effet par son rigorisme intrinsèque et son aspiration à l'universalité que le rationalisme moral d'Emmanuel Kant (1724-1804) parvient habilement à séduire et la dimension pratique qui en découle, notamment à travers des principes majeurs tels que celui du « respect de la dignité humaine », « la bonne volonté » ou encore « les impératifs catégoriques », se révèle ambitieuse et novatrice. Pour Kant, c'est dans la réalisation d'actions moralement bonnes et désintéressées que le sujet participe activement au perfectionnement et à la constitution de soi. Il ne nous propose aucunement une morale du bonheur en raison du caractère visiblement inatteignable de celui-ci. Kant considère que le plus important est de demeurer incorruptible face à la tentation récurrente de nos inclinations. C'est donc par le respect inconditionnel des devoirs moraux que le rationalisme humaniste de Kant promet l'avènement d'un sujet proprement libre, autonome et vertueux. Et c'est dans ce même élan que Kant conditionne le progrès de nos sociétés.

Partant de ce postulat, le souci fondamental qui nous interpelle aussitôt réside dans le fait qu'une action moralement bonne se caractérise nécessairement par sa nature noble et désintéressée. Cela signifie qu'aucune détermination particulière ne doit influencer la nature noble d'une action initialement bonne. À partir de là, des réflexions profondes sur l'effectivité d'une action moralement désintéressée et son réel impact chez l'individu qui s'y astreint

doivent être menées. En effet, dans cette approche l'individu semble paradoxalement dépouillé de sa substance première en tant qu'homme : l'impétueuse aspiration à la vie heureuse. L'autre problème apparent se situe au niveau de l'obéissance inconditionnelle aux exigences morales d'une rationalité rigide et laconique. Il semble que le sujet abandonne tout ce qui fait de lui un être libre pour se contenter d'obéir à une législation qui s'impose à lui.

La morale kantienne qui semble promouvoir le plein accomplissement de l'homme à travers l'oubli de soi, la renonciation à la satisfaction de ses désirs, etc., pourrait à juste titre être perçue comme une morale illusoire inadéquate avec les principes d'une autonomie authentique du sujet. On pourrait la considérer comme une figure marquante de l'imposture en raison de ses nombreuses contradictions internes qui lui ont valu plusieurs objections.

En effet, peut-on réellement s'émanciper à travers l'acte impérieux de la soumission aux normes morales ? Poser la nécessité d'être heureux comme un objectif infertile et illusoire, n'est-ce pas priver l'homme du sens initial de son existence ? Ce rigorisme moral de Kant ne constitue-t-il pas en réalité un leurre dont l'intention véritable serait d'engendrer et de renforcer les « sociétés disciplinaires » ?

Loin de s'ériger en simple réquisitoire à l'encontre du rationalisme moral de Kant, notre travail consistera avant tout à en dégager les aspects les plus subtiles mais aussi les plus abstraits qui frisent le chimérique. Plus exactement, sur la base d'une méthode herméneutique et critique, il s'agira d'examiner en premier les concepts fondamentaux de cette morale de l'autonomie et de la transfiguration pour ensuite en dévoiler les paradoxes inextricables, ce qui nous mènera enfin vers une réflexion minutieuse à propos d'une éventuelle obsolescence de la morale kantienne ou alors vers la nécessité de l'actualiser. En clair, nous verrons comment sur certains points cette morale incarne une remarquable figure de l'illusion et de la mystification, un redoutable instrument d'assujettissement pour les uns, et une invitation solennelle à repenser ou réinventer l'humanisme pour les autres.

1. Les principes fondamentaux de la morale kantienne

1.1. Autour de la noblesse ontologique de la bonne volonté

Entamons notre investigation sur les fondements de la morale kantienne par l'analyse d'un concept majeur que le philosophe de Königsberg nomme « la bonne volonté ». Mais avant tout, commençons déjà par définir ce qu'est la volonté en elle-même. En effet, Friedrich Nietzsche (1844-1900) ne cesse de nous rappeler que « les philosophes ont coutume de parler de la volonté comme si c'était la chose la mieux connue au monde. » (Nietzsche, 2014, §19). Mais en réalité, la volonté n'est pas toujours une notion si aisée à cerner car elle renferme des subtilités qui méritent qu'on s'y attarde un peu.

Nous pouvons évidemment envisager la volonté comme la faculté permettant au sujet de s'autodéterminer. En cela, elle est perçue comme « une prise de conscience d'un des modes par lesquels, à côté de la passion, le choix de la liberté originelle cherche à se réaliser et qui ne délibère que sur les moyens pour atteindre la fin. La volonté, en effet, se pose comme décision réfléchie pour rapport à certaines fins » (Morfaux, 1980, p. 388). Toujours en relation avec l'usage de la raison, la volonté désigne cette faculté permettant à l'homme d'agir ou simplement d'opérer des libres choix selon ses intuitions, ses préférences, ses aspirations. Cette faculté est particulièrement appréhendée comme une force qui permet de résister à toute forme d'inclination, expression qui désigne la tendance à se laisser dominer par ses instincts naturels, ses désirs spontanés, ses passions, sa libido, etc. Alors, on peut très bien attribuer une fonction libératrice (ou émancipatrice) à la volonté dans la mesure où elle nous permet d'agir selon nos aspirations véritables afin d'atteindre les fins recherchées. La tradition classique pose ainsi la volonté comme étant une faculté exclusivement réservée à l'homme parce que les animaux par exemple, nous dit Rousseau, sont incapables de se détacher de leur nature

profonde, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas aller à l'encontre de ce que la nature a programmé en eux. Ces derniers deviennent en quelques jours ce qu'ils seront durant le reste de leur existence. La volonté semble donc fournir à l'homme la capacité de s'extraire d'un déterminisme naturel et social. C'est notamment cette approche de la volonté qui conduira René Descartes à considérer cette noble faculté en nous comme étant ce qui nous rapproche le plus de la perfection (Descartes, 2009, p. 157).

Cependant, dans l'ordre de nos choix et de nos actions, il est assez aisé de constater que notre volonté se laisse par moment dominer ou influencer par de nombreux facteurs. On peut ici évoquer le penchant aux addictions protéiformes, à l'expression ardente et incontrôlée des pulsions et des sentiments, etc. On se rend bien compte que notre volonté ne résiste pas toujours à tout, ce qui conduit le sujet à poser des actions moralement réprimandables. Et c'est justement cet état de fait qui conduira Kant à proposer le principe de la « bonne volonté » comme source première et nécessaire des actions moralement bonnes.

Nous évoquons couramment des notions telles que la bonne ou la mauvaise volonté, précisément dans le sens où la première renvoie à des intentions bienveillantes à l'égard d'autrui contrairement à la seconde qui est davantage de nature à nuire, à faire du tort à l'autre. Mais, dans la pensée kantienne, la bonne volonté est d'une nature particulièrement exceptionnelle.

En effet, Emmanuel Kant conçoit ce concept comme une force vive nécessaire à la réalisation d'actions moralement bonnes, c'est pourquoi la bonne volonté doit absolument tirer son essence dans la bienveillance de nos intentions. Et une intention est foncièrement bonne si le but de l'action réside exclusivement dans l'accomplissement de la loi morale (le devoir) épurée de toute propension à rechercher la satisfaction de nos inclinations. Alors, la condition qui permet de définir un acte moral réside dans le fait qu'il soit accompli par pur devoir, et non par intérêt. Plus exactement, Kant affirme ceci :

> De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, il n'est rien qui puisse sans restriction être tenu pour bon, si ce n'est seulement une BONNE VOLONTÉ. L'intelligence, le don de saisir les ressemblances des choses, la faculté de discerner le particulier pour en juger, et les autres *talents* de l'esprit, de quelque nom qu'on les désigne, ou bien le courage, la décision, la persévérance dans les desseins, comme qualités du tempérament, sont sans doute à bien des égards choses bonnes et désirables ; mais ces dons de la nature peuvent devenir aussi extrêmement mauvais et funestes si la volonté qui doit en faire usage, et dont les dispositions propres s'appellent pour cela *caractère,* n'est point bonne. […] Ce qui fait que la bonne volonté est telle, ce ne sont pas ses œuvres ou ses succès, ce n'est pas son aptitude à atteindre tel ou tel but proposé, c'est seulement le vouloir ; c'est-à-dire que c'est en soi qu'elle est bonne ; et considérée en elle-même, elle doit sans comparaison être estimée bien supérieure à tout ce qui pourrait être accompli par elle uniquement en faveur de quelque inclination et même, si l'on veut, de la somme de toutes les inclinations. (Kant, 2014, pp. 57-58)

C'est là le principe kantien de l'action moralement bonne et désintéressée. Pour Kant, il faut simplement comprendre qu'il n'existe absolument rien d'autre qui serait nécessairement bon en soi. La morale kantienne établit ainsi la bonne volonté comme le bien suprême vers lequel nous devons constamment tendre (Kant, 2014, p. 61). Celle-ci doit être bonne en elle-même dans le sens où elle ne doit pas dépendre des résultats de notre action, c'est-à-dire qu'elle est bonne indépendamment des conséquences qui peuvent survenir. Il convient également de préciser que la bonne volonté n'est pas à confondre avec la gentillesse, la charité, la philanthropie, la pitié ou encore l'altruisme car toutes ces dispositions de l'âme peuvent provenir de certaines inclinations. En effet, on peut se soucier du sort de l'autre simplement pour en tirer profit, la mise en avant de l'amour et du respect à l'endroit des autres peut

malheureusement reposer sur la subtile intention de mieux les exploiter ou les instrumentaliser. On peut très bien être altruiste ou philanthrope simplement pour flatter son ego, devenir célèbre, se sentir aimé, s'assurer les faveurs d'un grand nombre d'électeurs à l'approche de futures élections, etc.

1.2. De la nécessité du perfectionnement moral du sujet et du progrès sociétal

Nous avons précédemment posé le principe de la bonne volonté corollairement à la nécessité d'agir par pur souci du devoir avec Kant. Cette démarche s'inscrit essentiellement dans le projet universel du perfectionnement moral du sujet et le progrès de nos sociétés. La pierre angulaire de cette initiative réside dans le principe même de l'accomplissement inconditionnel des devoirs moraux. D'ordinaire, un devoir moral désigne globalement une règle que nous sommes libres de respecter ou pas. Celui-ci peut émaner de notre culture, de nos traditions ou de la société civile, cela signifie que nous sommes constamment confrontés à un relativisme moral. En général, si certaines règles morales ne nous conviennent pas pour des raisons d'équité, de développement économique et technologique, ou simplement pour notre bien-être personnel, il nous est possible et souvent permis d'y déroger. Une loi morale qui interdit par exemple de venir en aide à un mendiant sous prétexte de les rendre encore plus dépendant peut ne pas être respectée si nous estimons que la vie de cette personne est en danger. Il en est de même pour la loi morale qui préconise l'amputation d'une partie du corps ou d'un membre complet chez l'individu coupable d'un larcin. Selon notre degré de moralité, nous pouvons trouver une alternative à cette sanction brutale. Si nous estimons qu'un principe moral n'est pas juste ou qu'il ne nous convient pas, il est possible de l'outrepasser. Et si on agit mal, on devra simplement rendre des comptes à la société ou alors c'est notre propre conscience qui endossera le rôle d'un véritable tribunal intérieur. Cependant, avec Emmanuel Kant, le devoir moral n'est pas une règle ou une loi que nous pouvons transgresser ou ignorer au gré de notre volonté. Alors, à quoi renvoie exactement la notion du devoir ? Et par extension, quelle est la nature du devoir moral chez Kant ?

Dans son sens le plus courant, le devoir fait directement référence à une injonction, un ordre ou un commandement qui est le plus souvent de nature juridique, politique, morale ou sociale par exemple. Dans une perspective purement juridique et même politique, le devoir est perçu comme une loi, une norme ou une obligation à laquelle il faut se conformer pour éviter des sanctions ou des réprimandes. Ensuite, dans le domaine de la philosophie morale et sociale, le devoir est une exigence, il incarne le sens de la responsabilité qui découle de la volonté ou de la rationalité du sujet étant donné qu'il est question d'autosuggestion ou d'autodétermination. Il n'est nullement nécessaire de passer en revue ici la diversité des devoirs énoncée par Kant, nous pouvons directement porter notre attention vers les impératifs catégoriques qui constituent les devoirs moraux par excellence.

En effet, selon Kant, un impératif catégorique désigne essentiellement ce « qui représenterait une action comme nécessaire pour elle-même, et sans rapport à un autre but, comme nécessaire objectivement. » (Kant, 2014, p. 85). Cela signifie qu'un impératif catégorique renvoie à un devoir qui ne donne pas lieu à des concessions, ni à des possibilités de s'y soustraire. Autrement dit, l'impératif catégorique représente une loi morale nécessaire et inconditionnelle[1] que tout être doué de raison doit pouvoir accepter. Avec Kant, il convient de retenir que les impératifs catégoriques s'articulent essentiellement autour de trois grands fondements théoriques et pratiques qui renvoient respectivement aux principes d'universalité, du respect de la dignité humaine et à l'autonomie du sujet.

[1] Contrairement à l'impératif hypothétique qui estime la valeur morale d'une action à partir de nos penchants égoïstes. Avec ce type d'impératif, le sujet agit uniquement en vue d'une fin possible ou réelle selon ses aspirations personnelles et égoïstes.

Dans son souci de transcender les particularismes, Kant formule la maxime de l'universalité de la manière suivante : « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. » (Kant, 2014, p. 94). Ce premier impératif de la moralité exige la tempérance, la prudence et la renonciation à la satisfaction effrénée de nos penchants égoïstes et fugaces. Avant d'agir, on doit constamment se demander si on est prêt à accepter que les autres aussi agissent comme nous. Si nous répondons à cette question par la négative, alors le mobile de notre action n'est pas moralement bon. La maxime suivante énonce clairement l'injonction kantienne du respect de la dignité humaine selon les termes suivants : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen. » (Kant, 2014, p. 105). L'homme, du fait de sa dignité intrinsèque, est déjà une fin en soi. Cela signifie que l'individu qui s'emploie à exploiter ses semblables pour satisfaire ses propres intérêts s'inscrit dans une démarche purement immorale car il entretient simplement en lui une conception dégradante d'autrui. C'est notamment ce principe qui va inspirer la prohibition du mensonge chez Kant. Et la troisième grande injonction nous propose le principe de l'autonomie du sujet que Kant présente comme suit : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse en même temps toujours valoir comme principe d'une législation universelle. » (Kant, 2003, p. 53). La morale kantienne se dévoile spécifiquement comme une morale de l'autonomie et l'usage méthodique de la raison pratique fait que le sujet dispose en lui d'une législation universelle. Les impératifs catégoriques se concentrent sur le devoir-être mais surtout sur la nécessité objective des obligations morales pour ce qu'elles sont en elles-mêmes, et c'est justement en cela qu'ils sont apodictiquement pratiques (Kant, 2003, p. 86).

Pour finir, il faut dire que le perfectionnement du sujet rendu possible à travers le respect inconditionnel des devoirs moraux implique subséquemment le perfectionnement de nos sociétés. Emmanuel Kant part du principe qu'une société constituée de personnes vertueuses deviendra nécessairement une société portée par des valeurs relatives à l'amour et au respect du genre humain. Une telle société représente l'aboutissement naturel et logique du projet kantien qui se projette même vers l'émergence de sociétés cosmopolites caractérisées par le progrès, la paix perpétuelle, l'hospitalité, le respect des droits de l'homme, etc. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Kant nous exhorte tous à considérer qu'en réalité « l'amour de l'humanité et le respect du droit des hommes sont, l'un et l'autre un devoir, mais le premier n'est que conditionnel, l'autre, au contraire, est un devoir absolu, qui ordonne sans conditions. » (Kant, 2002, p. 131). Mais l'effectivité empirique de tous ces nobles principes inhérents à la morale kantienne ne peut-elle être remise en question ? Ces principes ne revêtent-ils pas en réalité un caractère foncièrement illusoire (voire utopique) ou assujettissant ?

2. Paradoxes et incohérences du rationalisme moral de Kant

2.1. Le mirage d'une existence probe et sereine

Après avoir procédé à une analyse objective des éléments cruciaux de la morale kantienne, nous allons à présent mener un examen critique de ceux-ci afin d'en dévoiler les éventuelles incohérences qui en font paradoxalement une redoutable figure de la séduction dans la sphère de la philosophie morale.

Tout d'abord, revenons sur le principe de la soumission à l'inconditionnalité du devoir moral qui dispose chez Kant d'une prééminence ontologique. En fait, cette disposition place d'emblée le sujet dans un mécanisme d'oubli de soi. En effet, l'une des caractéristiques essentielles de la morale kantienne réside dans le fait de ne pas s'investir dans la quête du bonheur. Le philosophe allemand part du principe que le bonheur est un concept flou voire abscons en raison de sa nature subjective et indéterminée. Pour lui, il est absurde de rechercher

quelque chose qu'on est incapable de définir de manière absolue. Le sujet doit donc uniquement se contenter d'être vertueux pour éventuellement espérer se montrer digne d'être heureux à travers l'accomplissement des devoirs moraux. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle dans *Les fondements de la métaphysique des mœurs* (1785), il n'accorde pas d'importance particulière à la réalisation des *impératifs du bonheur* qui renvoient essentiellement à l'ensemble des procédés dont le but ultime réside dans la satisfaction des désirs dans l'espoir d'accéder à la vie heureuse. Emmanuel Kant sait pertinemment que l'homme sera constamment attaché à tout ce qui pourra lui procurer une sensation de plénitude malgré la nature éphémère ou illusoire de celle-ci. Dans une perspective purement kantienne, le bonheur ne pouvant constituer la source d'une action moralement bonne et désintéressée, il paraît judicieux de s'en éloigner pour rechercher dans la rectitude de l'esprit l'essence véritable d'une moralité pratique et universelle.

Ce postulat confronte directement le sujet à une véritable aporie quand on sait que depuis l'Antiquité, le bonheur est perçu comme le but ultime de notre existence. Des philosophes tels qu'Aristote, Épicure ou encore Épictète, avaient déjà compris la nécessité d'orienter le sujet dans sa quête de la vie heureuse et nous ont proposé une pléthore de principes nécessaires à l'aboutissement de celle-ci. L'homme est par essence un être qui aspire au bonheur, c'est notamment cette réalité existentielle qui conduira Nietzsche à préconiser l'abandon ou le rejet des principes aliénants de l'humanisme kantien pour finalement proposer son « Grand Style[2] », qui serait la manière la plus appropriée pour l'homme de mener une existence convenable dépourvue de principes excessivement moralisants qui emprisonnent et empoisonnent l'esprit, et qui progressivement exposent le sujet à toute les sources de mélancolie possibles à cause d'un renoncement à soi illusoirement libérateur ou émancipateur. En effet, Nietzsche estime que la morale kantienne est foncièrement cruelle et sadique dans le sens où elle fait obstacle à la vie elle-même. Il récuse ce pouvoir légiférant et autorestrictif que Kant impose à la raison.

À travers la conception très alléchante de la condition humaine qu'il nous propose, Emmanuel Kant a très souvent été perçu comme un rédempteur, un libérateur providentiel, son rigorisme moral était envisagé comme une thérapie destinée à détoxifier l'homme de ses nombreuses imperfections. Cependant, Nietzsche pense qu'en réalité c'est plutôt cette moralisation excessive aux allures parfaites qui est une pathologie parce que Kant en tant que moraliste momifie la vie elle-même. Sa morale rigoriste nous prive de toute aspiration au bonheur, faisant de nous de simples automates destinés à l'accomplissement des devoirs moraux, ce qui dépossède le sujet de sa principale dynamique existentielle, c'est-à-dire sa tendance naturelle à constamment vouloir se sentir libre et heureux.

Ensuite, nous avons vu que Kant insiste beaucoup sur le principe de la « bonne volonté » et la nature désintéressée de l'action morale qui en résulte. Mais en réalité, nous sommes en droit de nous interroger sur l'effectivité d'une action moralement désintéressée. Et c'est précisément à ce niveau qu'Arthur Schopenhauer va rudement adresser une critique assez acerbe à Emmanuel Kant.

En effet, Arthur Schopenhauer met clairement en évidence le fait qu'il est assurément impossible d'accomplir une action totalement désintéressée comme les impératifs kantiens de la moralité nous l'exigent dans la mesure où « une nécessité morale n'a de sens ni de valeur que par son rapport à une menace de châtiment, ou à une promesse de récompense. » (Schopenhauer, 1991, p. 48). Alors, contrairement à ce que Kant affirme, la nécessité d'un principe moral ne peut survenir ex nihilo. C'est par exemple parce qu'on redoute la gravité d'une sanction qu'on se comporte convenablement ou même parce qu'une promesse alléchante

[2] Une esthétique de l'existence fondée sur l'acceptation de la condition humaine et la réappropriation des forces vives inhérentes au sujet (ses désirs, ses passions, ses pulsions, etc.) afin de mener une existence réjouissante capable de le rendre heureux.

nous a été soumise en échange d'un conformisme moral et social. La nature de la relation que le sujet entretient avec lui-même et ses interactions avec les autres découlent principalement des avantages et des inconvénients afférents. La morale obéit d'abord à une logique des sentiments. On veut faire le bien ou simplement bien agir parce que cela peut nous procurer une sensation de bien-être. C'est par notre sympathie envers autrui qu'on consent volontiers à lui venir en aide.

C'est donc la nature fondamentalement intéressée de l'action morale qui conduira finalement Schopenhauer à condamner le principe kantien d'un impératif de la moralité qui se veut impartial, bienveillant et désintéressé car il s'agit en réalité d'une « contradictio in adjecto », c'est-à-dire une contradiction en soi. (Schopenhauer, 1991, p. 49). Pour Schopenhauer, un tel principe moral ne repose sur aucune base réaliste et logique pertinente. En d'autres termes, en plus d'être théoriquement contradictoire, une obligation morale et désintéressée n'est pas du tout envisageable de manière concrète car en soi « elle suppose perpétuellement, elle sous-entend que, pour vouloir une chose, il faut que cette chose soit ce qui m'arrange le mieux. » (Schopenhauer, 1991, p. 90). En somme, le mobile de l'action morale ne peut totalement ignorer les motivations profondes du sujet. Même quand on agit pour le bien, en réalité on agit parce qu'on aime faire le bien.

2.2. Une émancipation illusoire du sujet fondée sur la soumission à la rigidité de la raison pure pratique

Toujours dans la perspective d'une démystification des fondements de la morale kantienne qui se donne pourtant à voir comme une philosophie de l'émancipation et du perfectionnement du genre humain, nous allons poursuivre notre analyse sur la fameuse sortie de l'état de minorité vers la majorité à travers l'usage courageux de la raison pure pratique. Pour parfaitement en saisir les enjeux, nous allons essentiellement porter une attention particulière aux observations foucaldiennes à propos de l'humanisme moral de Kant concernant la question de l'esprit des Lumières et son implication active dans l'émergence et le renforcement des sociétés disciplinaires.

Pour rappel, Emmanuel Kant établit la particularité de l'Aufklärung à travers l'injonction suivante : « Sapere Aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! » (Kant, 2020, p. 41). L'idée étant de rendre le sujet davantage libre, autonome et responsable. Il devait impérativement transcender son état de minorité où sa volonté se laisse gouverner et dominer par ses penchants naturels et des déterminations extérieures, pour accéder à la majorité qui est un état où le sujet n'est plus dans une condition assujettissante.

Selon Michel Foucault, le problème réside d'abord dans le fait que Kant instaure en même temps un usage public et un usage privé de la raison. Il nous fait remarquer le caractère insidieux de la démarche kantienne à ce niveau car « la raison doit être libre dans son usage public et qu'elle doit être soumise dans son usage privé. Ce qui est, terme à terme, le contraire de ce qu'on appelle d'ordinaire la liberté de conscience. » (Foucault, 1994, p. 566). Dans la conception kantienne de l'usage public de la raison, il est question de manifester la libre expression de sa pensée en tant que personne, citoyen, etc., sans limite ; tandis que l'usage privé de la raison restreint notre capacité à exprimer notre liberté dans la mesure où elle s'exerce dans la sphère professionnelle et les fonctions civiles (soldat, fonctionnaire, enseignant, employé, etc.). Pour des raisons d'efficacité, la raison doit donc être limitée dans son usage privé selon Kant. C'est notamment pour cette raison que Foucault va finir par considérer qu'en réalité « les Lumières qui ont découvert les libertés ont aussi inventé les disciplines. » (Foucault, 2014, p. 258).

En effet, la morale kantienne nous ordonne, elle nous dit sans cesse « fais ceci » ou encore « agis ainsi », ce qui paradoxalement anéantit l'autonomie du sujet et dévoile sa véritable nature répressive. C'est en ce sens que Foucault affirme qu'elle contribue efficacement à la

fabrication de « corps dociles » car, selon lui, « est docile un corps qui peut être soumis, qui peut être utilisé, qui peut être transformé et perfectionné. » (Foucault, 2014, p. 160). Et on sait que l'objectif final de l'humanisme kantien n'est autre que le perfectionnement de l'homme. La morale kantienne s'apparente en réalité à un véritable dispositif disciplinaire qui ne cherche plus véritablement l'émancipation de l'homme mais sa soumission à un idéal de perfectionnement proche de l'ordre du chimérique. Il faut simplement comprendre que derrière ses nobles intentions, la morale kantienne se révèle malheureusement comme un instrument ou une machine pédagogique d'assujettissement, un système disciplinaire. Pour Michel Foucault, il convient de considérer que :

> le moment historique des disciplines, c'est le moment où naît un art du corps humain, qui ne vise pas seulement la croissance de ses habiletés, ni non plus l'alourdissement de sa sujétion, mais la formation d'un rapport qui dans le même mécanisme le rend d'autant plus obéissant qu'il est utile, et inversement. Se forme alors une politique des coercitions qui sont un travail sur le corps, une manipulation calculée de ses éléments, de ses gestes, de ses comportements. (Foucault, 2014, p. 162).

On est donc tenté de considérer le projet kantien du perfectionnement moral et social de l'homme comme un dispositif dont le dessein serait en réalité le dressage méthodique des corps. Comme nous l'avons vu, la morale kantienne propose et exige un certain type de comportements qui, à long terme, doivent permettre l'avènement du sujet absolument vertueux. Mais l'apparition d'un tel individu s'accompagne paradoxalement d'une renonciation à l'expression de son autonomie. Il ne décide plus, il suit des instructions strictes. Le rigorisme moral de Kant pose donc un sérieux problème à ce niveau car il ne nous propose plus en réalité un sujet libre et autonome, mais il nous décrit un sujet réduit au statut de soldat ou de simple exécutant, un automate qui ne peut se défaire de ses fonctions préétablies, un homme qui ne peut et ne doit s'extraire de la rigueur et de l'inconditionnalité des impératifs de la moralité. Le portrait kantien de l'homme idéal ou vertueux peut nous séduire à bien des égards, sauf qu'en réalité, le sujet semble renoncer à un certain degré d'autonomie, il ne pense plus librement, il n'accorde plus de priorité à la satisfaction de ses désirs au nom de la réalisation d'un bien universel qui serait profitable à tous.

3. La morale kantienne : figure de l'imposture ou élan d'un humanisme pratique ?

3.1. Le kantisme : entre maladresses théoriques et amour authentique de l'homme

Malgré les évidentes maladresses conceptuelles inhérentes aux fondements de la morale kantienne, force est de reconnaître que celles-ci partent d'une bonne intention, celle de renforcer l'amour et le respect pour tout ce qui pourrait contribuer à la valorisation du genre humain indépendamment des particularismes et autres antagonismes. Kant a d'abord le souci de sortir le sujet de son hétéronomie afin de le rendre autonome grâce à un usage pratique de la raison. Ce dernier vise le bien-être du sujet en dépit des restrictions morales que nous imposent les impératifs catégoriques. À ce propos, comme nous l'avons évoqué précédemment, on pourrait penser que le philosophe allemand est absolument contre toute satisfaction de besoins personnels nécessaires à l'épanouissement de l'homme, ce n'est absolument pas le cas. En réalité, Kant ne préconise absolument pas le rejet systématique de toutes nos inclinations de manière permanente, il propose simplement la voie de la droiture qui permettra d'entrevoir l'efficacité des mécanismes en action dans le processus d'une gestion de soi. D'ailleurs, il admet lui-même qu'il est normal d'éprouver un sentiment d'injustice, des regrets ou même de la colère lorsqu'on décide d'arpenter le chemin de la vertu.

En clair, Kant n'ignore pas que ceux qui agissent constamment sous le commandement des impératifs de la moralité font souvent le constat amer selon lequel l'accomplissement du devoir nous éloigne du bonheur, tandis que ceux qui se contentent de l'hétéronomie de leur volonté semblent beaucoup plus heureux. Ce constat peut éveiller en nous ce que Kant nomme la « misologie ». Provenant du grec « misos » (haine) et « logos » (raison), la misologie désigne littéralement la haine de la raison ou un sentiment de répulsion à l'égard de celle-ci. Cette aversion pour la raison peut provenir d'un sentiment d'injustice que l'on éprouve quand on constate que certains individus parviennent à mener une existence heureuse sans se préoccuper de la nécessité de se soumettre à l'autorité des devoirs moraux, tandis que malgré nos efforts consentis pour demeurer juste, vertueux et bienveillant, la raison se révèle finalement incapable de nous conduire vers la béatitude ou la plénitude, elle semble même y faire obstacle. Mais comme nous l'avons déjà évoqué, l'important n'est pas d'être heureux, mais il est davantage question de se montrer digne d'être heureux dans la mesure où il n'est pas complètement impossible d'éprouver de la satisfaction à travers l'accomplissement des devoirs moraux.

Alors, l'antihumanisme que l'on peut éprouver après avoir démasqué ou dévoilé les insuffisances et les paradoxes relatifs à la morale kantienne est raisonnable, mais celui-ci ne doit pas être absolu. À la manière du doute méthodique chez Descartes qui ouvre des perspectives de dépassement des incertitudes pour parvenir à la vérité, cet antihumanisme doit s'inscrire dans la continuité des idéaux universalistes de Kant afin de mieux respecter et préserver la dignité humaine. Michel Foucault, par exemple, a bien compris cette nécessité. Pour le philosophe français, même si l'Aufklärung (les Lumières) a largement contribué au renforcement des mécanismes de gouvernementalisation et des sociétés disciplinaires, le sujet doit sans cesse trouver le moyen d'affirmer sa nature libre et autonome. C'est notamment la raison pour laquelle il va concevoir sa pratique de « l'attitude critique » qu'il définit simplement comme « l'art de n'être pas tellement gouverné » (Foucault, 2015, p. 37). Cette « attitude critique » qui extirpe le sujet des dispositifs d'assujettissement et de répression découle d'une inspiration kantienne issue de l'injonction « Sapere Aude ! » La démarche foucaldienne s'inscrit ainsi dans la continuité du souci de l'homme (ce qui le conduira aussi à développer le concept du souci de soi).

Au final, malgré toutes les critiques dont il fait l'objet, on se rend compte qu'Emmanuel Kant ne nous propose certainement pas une morale du désespoir ou de la déchéance humaine. Il ouvre au contraire des perspectives de réflexion, de réappropriation et d'actualisation d'une pensée humaniste dont les ressources permettent d'approfondir nos connaissances sur la condition humaine. L'héritage kantien nous enseigne ainsi que l'homme doit demeurer au centre des préoccupations philosophiques.

3.2. L'impératif d'instituer une paix perpétuelle entre les nations

L'une des particularités de la morale kantienne réside dans sa volonté d'instituer des États souverains qui entretiennent des relations harmonieuses et pacifiques. En effet, malgré les critiques que l'on peut lui imputer, la morale humaniste de Kant permet d'interroger et de réévaluer notre approche des États de droit actuels et même du droit international en général.

Aujourd'hui, le respect de la souveraineté des États semble renvoyer à un principe politico-juridique archaïque jeté aux oubliettes quand on analyse de manière réaliste les relations entre les États puissants et ceux en voie de développement. Ce constat peut simplement être observé avec la récente intervention militaire des États-Unis sur le territoire souverain de la République bolivarienne du Venezuela, où le président Nicolás Maduro a été capturé le 3 janvier 2026 à Caracas de manière unilatérale sans le consentement de la communauté internationale qui est pourtant censée déterminer et valider la légitimité ou la nécessité d'une telle opération. On peut aussi évoquer la Fançafrique qui met en évidence la

relation paternaliste que la France entretient encore avec ses anciennes colonies quand on sait qu'elle leur impose encore une monnaie, le franc CFA en l'occurrence, dont la régularisation dépend entièrement de sa seule volonté ; qu'elle y désigne et impose des gouvernants au gré de ses propres intérêts, ce qui entrave gravement l'expression libre de la souveraineté du peuple ; qu'elle dispose encore de camps militaires opérationnels sur ces anciennes colonies (à l'instar du Camp de Gaulle situé à Libreville) ; et enfin, on peut aussi évoquer la domination sans équivoque de l'État français dans tout ce qui relève de l'extraction, la transformation, l'exploitation et la redistribution des ressources minières, l'omniprésence de multinationales telles qu'Eramet ou encore TotalEnergie suffisent à illustrer cet état de fait. On est alors en droit de se demander si la souveraineté de ces États en voie de développement est vraiment effective.

Or, l'humanisme moral et politique de Kant peut nous permettre d'éviter ce genre de dérives afin de redynamiser le pouvoir du droit international. Tout d'abord, en partant du principe du respect de la dignité humaine, on doit comprendre qu'il n'est absolument pas convenable de disposer de nos semblables comme on peut disposer de simples objets. Indépendamment de nos particularismes, les autres sont au même titre que nous des fins en soi, le respect mutuel de notre dignité doit prévaloir en tant que devoir moral inconditionnel. Ce même principe est valable au niveau des relations interétatiques. C'est pourquoi, selon Emmanuel Kant :

> un État, en effet, n'est pas (comme par exemple le sol où il est établi) un avoir (patrimonium). C'est une société humaine et nul autre que lui n'a le droit de lui imposer des ordres et d'en disposer. Or, l'incorporer à un autre État, comme une greffe, lui qui comme souche a sa racine propre, c'est lui ôter son existence comme personne morale et faire de cette personne une chose. (Kant, 2002, p. 15)

En somme, pour Kant, toute tendance à la bellicosité sur la scène internationale est à radicalement proscrire dans la mesure où l'identité républicaine, l'ordre social, etc., qui représentent des valeurs dans lesquelles les membres d'une nation s'identifient sont à préserver. Cela suppose donc qu'indépendamment de sa taille, de son système politique, des valeurs qu'il incarne et des conflits internes qui fragilisent sa stabilité, chaque État est en droit de jouir pleinement de son autonomie tant qu'il ne sollicite pas expressément l'intervention d'un État allié sur son territoire ou que la nécessité d'une action humanitaire par un autre État ou une organisation internationale ne soit avérée. Le bellicisme en tant que doctrine ayant tendance à chosifier ou s'approprier certains États par la force et la ruse est à bannir si l'on veut véritablement parvenir à instaurer une paix durable entre les nations.

Par la suite, toujours dans son désir d'instaurer une véritable paix perpétuelle entre les États, le rationalisme humaniste de Kant va logiquement s'opposer à toute forme d'ingérence à l'échelle internationale. Pour rappel, le droit d'ingérence accorde la possibilité à un État tiers de s'immiscer dans les affaires internes d'un autre État souverain pour des raisons humanitaires, sécuritaires, politiques, etc. Mais le problème avec l'ingérence réside dans le rejet de la réciprocité, dans le sens où elle semble être une disposition réservée aux superpuissances qui se donnent le droit d'intervenir sur le territoire des autres sans leur consentement, alors que l'inverse serait directement perçu comme une invasion, une violation de leur territoire. Pour Emmanuel Kant, « cette ingérence de puissances étrangères serait une lésion des droits d'un peuple luttant seulement contre son mal intérieur, et ne dépendant d'aucun autre ; ce serait bien là donner lieu à un scandale et rendre incertaine l'autonomie de tous les États. » (Kant, 2002, p. 21).

Ces éléments indispensables au maintien d'une paix durable entre les nations nous montrent bien l'actualité de la pensée humaniste de Kant. Avec tous les conflits actuels que

nous observons un peu partout à travers le monde (les massacres au Congo, le conflit irano-américain, etc.), il nous paraît judicieux de recourir à ces principes moraux et politiques (respect de la dignité humaine, respect du principe de la souveraineté des États, attachement aux valeurs humanistes et humanitaires du droit international, rejet de l'ingérence arbitraire) afin d'espérer les résorber et d'en éviter d'autres. Avec Kant, la guerre ne devrait pas représenter une occasion de commettre impunément des génocides et d'autres atrocités similaires qui feront obstacle à l'éventualité d'une paix ultérieure. Malgré sa recrudescence, la guerre doit toujours être envisagée comme un conflit dont l'issue doit nécessairement aboutir à l'établissement d'une paix durable (une alliance de paix) et non à un simple traité de paix (à l'instar d'un cessez-le-feu) pouvant se rompre à tout moment. Ici, nous tenons les bases juridico-politiques du principe de la guerre juste. Donc, même en situation de crise et de conflits violents, la raison pratique et les lois morales humanistes doivent toujours guider nos actions. Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans une perspective foncièrement idéale mais pas complètement utopique dans la mesure où Kant nous livre des éléments (ou des outils) théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation de celui-ci.

Conclusions

En fin de compte, il convient de retenir que la morale kantienne incarne remarquablement un système de pensée incontournable dans l'histoire de la philosophie morale et le déploiement de la culture humaniste. Le kantisme dans son ensemble s'est véritablement attelé à inspirer une approche particulière de l'anthropocentrisme qui place l'homme au centre des préoccupations philosophiques sans pour autant en faire un démiurge, mais un être qui doit aspirer au perfectionnement de soi. Ainsi, la finalité des investigations kantiennes sur l'homme ne consiste pas à savoir ce qu'il est, mais plutôt ce qu'il devrait être.

L'objectif initial de notre travail consistait à analyser les fondements de la morale kantienne pour mieux en saisir les subtilités afin de dévoiler les maladresses conceptuelles qui la caractérisent. Il a été établi que le projet kantien portant sur le perfectionnement moral du sujet repose essentiellement sur le principe de la « *bonne volonté* » et l'exigence absolue d'accorder une priorité à l'accomplissement des devoirs moraux (les impératifs catégoriques). L'intention étant de faire de nous des personnes vertueuses, car selon Kant, une société constituée majoritairement d'individus vertueux se mettra logiquement sur la voie du progrès, de la paix durable et de la prospérité.

Cependant, malgré toutes ces nobles intentions, on se rend finalement compte que la morale kantienne fait fi des aspects les plus essentiels de la condition humaine. En effet, en mettant de côté la satisfaction des intérêts égoïstes et la quête du bonheur tout en clamant l'émancipation et le perfectionnement de l'homme, on peut constater que Kant pose la réalisation de sujet à travers la négation de soi. Ce qui est un paradoxe évident, comme nous l'avons observé avec des philosophes tels que Nietzsche ou encore Foucault. L'homme est un être qui aspire naturellement au bonheur, alors l'oubli de soi à travers le rejet de nos inclinations pour se soumettre uniquement à l'autorité de la loi morale, tel un simple automate, ne pourra engendrer chez le sujet le sentiment d'une existence sereine et épanouie. En cela, on peut affirmer à bien des égards que la morale kantienne incarne une redoutable figure de l'imposture dont la moralisation excessive entrave en réalité le plein accomplissement de l'homme.

Au bout du compte, que l'on récuse ou non les fondements de la morale humaniste de Kant, on ne peut en nier l'importance ou la nécessité au sein de nos sociétés actuelles fortement marquées par de profondes crises humanitaires, des conflits violents et la régression globale du lien de solidarité entre les nations. En définitive, il est juste de remarquer que la probable impéritie de la morale kantienne n'occulte aucunement la volonté d'aboutir à l'émergence de sociétés soucieuses de l'amélioration des conditions d'existence à l'échelle

internationale. Ainsi, il serait réducteur d'envisager la morale kantienne simplement comme une figure de l'imposture ou de la séduction. En fait, celle-ci représente davantage une philosophie pratique qui inspire et appelle au dépassement car « le plus grand problème pour l'espèce humaine, celui que la nature contraint l'homme à résoudre, est l'établissement d'une société civile administrant le droit universellement » (Kant, 2001, p. 15).

Références bibliographiques

Descartes, R. (2009). *Méditations métaphysiques*, Flammarion, GF Philosophes.

Foucault, M. (1994). *Dits et Écrits IV,* Gallimard.

Foucault, M. (2014). *Surveiller et punir*, Gallimard, coll. Tel.

Foucault, M. (2015). *Qu'est-ce que la critique ?* Suivi de *La culture de soi*, Vrin, Philosophie du présent.

Kant, E. (2001). *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, trad. Jean-Michel Muglioni, Bordas, Les œuvres philosophiques.

Kant, E. (2002). *Projet de paix perpétuelle*, trad. J. Gibelin, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, 138p.

Kant, E. (2003). *Critique de la raison pratique*, trad. Jean-Pierre Fussler, GF-Flammarion.

Kant, E. (2014). *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. Victor Delbos, Le livre de Poche, Les classiques de la philosophie.

Kant, E. (2020). *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumière ?*, trad. Jean-François Poirier et Françoise Proust, GF-Flammarion.

Morfaux, L.M. (1980). *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand colin, col. L.-M. Morfaux.

Nietzsche, F. (2014). *Par-delà bien et mal*, trad. Cornélius Heim, Gallimard, Folio/Essais.

Schopenhauer, A. (1991). *Le fondement de la morale*, trad. Auguste Burdeau, Le Livre de Poche.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Analyse des correspondances intergénérationnelles de métiers chez des travailleurs togolais

Analysis of Intergenerational Occupational Patterns Among Togolese Workers

Mawussé Kossi DAH
Université de Lomé, Togo
Email : kevindah62@gmail.com

N'Gbansonhfi Sadji GBANDEY
Université de Lomé, Togo
Email : ggsadji@gmail.com

Adzéoda Yawo HOLU
Université de Lomé, Togo
Email : felihol2@yahoo.fr
Orcid id : https://orcid.org/0009-0003-0599-6169

Résumé : Cette étude examine les correspondances entre le métier actuel des travailleurs togolais et les métiers exercés dans leur lignée familiale. Dans un contexte où l'orientation professionnelle repose encore majoritairement sur des logiques scolaires, peu d'attention est portée à l'influence des trajectoires familiales sur le choix de métier et le bien-être au travail. L'objectif de cet article est de déterminer s'il existe un lien similaire ou exact entre le métier des ascendants et le métier actuel des travailleurs. Une approche quantitative et exploratoire a été utilisée. La méthode d'échantillonnage tout venant a été utilisée pour retenir 205 travailleurs répartis en trois catégories : fonctionnaires, salariés du privé et travailleurs du secteur informel. Les résultats montrent que 129 travailleurs, soit 62,9 % exercent un métier présentant un lien exact ou similaire avec un métier identifié dans leur lignée familiale, tandis que ce lien est absent chez 76 travailleurs, soit 37,1 % des participants de l'étude. Ces résultats mettent en évidence l'existence de correspondances intergénérationnelles de métiers chez une majorité des travailleurs enquêtés et invitent à considérer davantage l'histoire professionnelle familiale dans l'analyse des trajectoires et les pratiques d'orientation professionnelle.
Mots-clé: Orientation professionnelle, Correspondance intergénérationnelle, Métiers des ascendants, Trajectoire professionnelle, Togo.

Abstract : This study examines the correlations between the current occupations of Togolese workers and the occupations held by their family members. In a context where career guidance still relies primarily on academic considerations, little attention is paid to the influence of family trajectories on occupational choice and well-being at work. The objective of this article is to determine whether there is a similar or exact link between the occupations of ancestors and the current occupations of workers. A quantitative and exploratory approach was used. A convenience sampling method was employed to select 205 workers divided into three categories: civil servants, private-sector employees, and workers in the informal sector. The results show that 129 workers, or 62.9%, are engaged in an occupation that has an exact or similar link to an occupation identified in their family lineage, while this link is absent among 76 workers, or 37.1% of the study participants. These results highlight the existence of intergenerational occupational continuity among a majority of the workers surveyed and suggest that family occupational history should be given greater consideration in the analysis of career trajectories and career guidance practices.
Keywords: Career guidance, Intergenerational continuity, Ancestors' occupations, Career trajectory, Togo.
Reçu le : 10/07/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

L'orientation professionnelle constitue un enjeu majeur dans les sociétés contemporaines, en raison de son rôle central dans la structuration des trajectoires individuelles, l'insertion sur le marché du travail et la stabilité des parcours professionnels. Dans les approches classiques, notamment issues des contextes occidentaux, le développement professionnel est envisagé comme un processus évolutif au cours duquel l'individu construit progressivement sa trajectoire en fonction de ses caractéristiques personnelles, de ses expériences et des différents rôles qu'il occupe au cours de la vie (Super, 1980, pp. 282-283 ; Savickas, 2005, pp. 42-46).Ces modèles mettent en avant la capacité de l'individu à construire activement sa carrière à travers des décisions rationnelles et évolutives. Cependant, ces perspectives tendent à minimiser l'influence des facteurs sociaux et culturels dans la construction des trajectoires professionnelles. Les travaux ont largement montré que les choix professionnels sont fortement structurés par les conditions sociales d'origine, notamment à travers les mécanismes de transmission intergénérationnelle des ressources (Bourdieu, 1986, p. 249). Le capital culturel, le capital social et les dispositions acquises au sein de la famille jouent un rôle déterminant dans l'orientation et l'accès aux différentes positions professionnelles.

Dans les sociétés africaines, cette dimension intergénérationnelle de l'orientation professionnelle revêt une importance particulière. Historiquement, les systèmes sociaux reposaient sur des formes de transmission des métiers au sein des familles et des communautés, où les individus étaient socialisés dès l'enfance à des activités spécifiques liées à leur environnement familial (Hampâté Bâ, 1992 ; Ki-Zerbo, 1981). L'apprentissage se faisait principalement par observation, imitation et participation progressive, dans une logique de continuité entre générations.

Malgré les transformations économiques, l'urbanisation et l'expansion des systèmes éducatifs modernes, plusieurs recherches récentes menées en Afrique montrent que ces logiques de transmission professionnelle persistent sous des formes renouvelées. Les travaux de Syrichas (2022, p.1) montrent une transmission intergénérationnelle des métiers sur le continent africain, tandis que Rahaman et al. (2023, p. 1735) parlent de l'influence des professions parentales sur les choix professionnels des individus. Ces résultats suggèrent que les trajectoires professionnelles restent, en partie, ancrées dans les dynamiques familiales. Cependant, ces résultats ont des limites. La plupart de la littérature s'est concentrée sur les intentions d'orientation des étudiants ou des jeunes en formation plutôt que sur les parcours professionnels réellement empruntés par les travailleurs adultes. D'autre part, peu d'études ont proposé une analyse empirique systématique des correspondances entre les métiers des ascendants et les métiers exercés actuellement, en distinguant les formes de continuité, d'évolution ou de rupture. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche, qui vise à combler ce manque en proposant une analyse descriptive des liens entre les métiers familiaux et les métiers actuels chez des travailleurs togolais.

La question de recherche est la suivante : existe-il un lien entre le métier courant familial et le métier actuel des travailleurs ? l'hypothèse suivante est formulée : Il existe un lien entre le métier courant familial et le métier actuel des travailleurs. L'objectif général de cette recherche est d'identifier la relation entre les professions des ascendants et celles des travailleurs togolais d'aujourd'hui. En particulier, elle vise à identifier la proportion de travailleurs ayant un lien historique avec leur carrière, à décrire les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon et à relever la persistance des dynamiques de transmission professionnelle dans le contexte togolais.

1. Méthodes

Cette section présente la démarche méthodologique adoptée pour examiner les correspondances entre le métier actuel des travailleurs et les métiers exercés par leurs ascendants. Elle précise la population et la méthode d'échantillonnage, l'outil et la procédure de collecte des données ainsi que la méthode d'analyse retenue. Cette recherche adopte une approche quantitative descriptive. L'échantillon est composé de 205 travailleurs exerçants au Togo. La technique de l'échantillonnage non probabiliste a été utilisée. Cette technique a été retenue en raison de l'absence d'une base de travailleurs permettant d'identifier l'ensemble des travailleurs concernés et de la nécessité d'accéder à des participants issus de différents secteurs d'activité. Le questionnaire a ainsi été diffusé en ligne et administré en présentiel auprès des travailleurs accessibles et volontaires.

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire composé de 20 items qui comprend les items des variables socio-démographiques et des items d'identification des métiers exercés par les ascendants (père, mère, grands-parents, etc.) et le métier actuel du travailleur. Une fois recueillies, elles ont été codées puis traitées avec le logiciel IBM SPSS Statistics version 2025. La variable type de lien a été codé en trois modalités (1-similaire, 2-exact et 3-pas de lien) dans un premier temps, nous avions déjà fait un tableau et avec une lecture thématique du tableau, nous avions déterminé les lignes sur lesquels il existe un lien ou pas avant d'insérer les données dans le logiciel SPSS. Les variables socio-démographiques sont composées de : l'âge (qui a pour modalités moins de 20 ans de 20 à 29 ans de de 30 à 39 ans ; de 40 à 59 ans et 50 ans et plus). Le sexe qui comprend deux modalités (masculin et féminin), nous avons la catégorie socio professionnelle qui comprend trois modalités, les cadres, les agents de maîtrise et les exécutants. Les variables sociodémographiques ont d'abord fait l'objet d'une analyse descriptive, à travers le calcul des effectifs et des pourcentages.

Pour analyser la correspondance intergénérationnelle, nous avons retenu trois modalités. La correspondance était dite exacte lorsque le participant et au moins un de ses ascendants exerçaient, ou avaient exercé, le même métier. Elle était qualifiée de similaire dès lors que les métiers comparés, sans être identiques, appartenaient à un même domaine professionnel et partageaient une proximité en termes d'activités ou de compétences. Enfin, on parlait d'absence de correspondance lorsqu'aucune proximité professionnelle visible ne pouvait être établie entre les métiers en question. Les fréquences associées à chacune de ces modalités ont ensuite été calculées, afin de rendre compte de l'ampleur et de la nature des correspondances intergénérationnelles observées dans notre échantillon.

Avant d'administrer le questionnaire à notre échantillon, nous l'avons soumis à un prétest auprès de vingt (20) travailleurs issus des secteurs public, privé et informel. L'objectif était de vérifier que les questions étaient bien comprises, évaluer le temps nécessaire pour y répondre, s'assurer de la pertinence des réponses obtenues, et examiner si les items retenus mesuraient effectivement ce qu'ils étaient censés mesurer. Dans l'ensemble, les résultats ont été rassurants. Les participants ont bien compris le sens des différentes questions et ont pu fournir des réponses en phase avec les objectifs de la recherche. Ce prétest nous a aussi permis d'estimer la durée moyenne de passation et de confirmer que le questionnaire était réalisable auprès de la population d'étude. Un point qui a néanmoins retenu notre attention est l'identification des métiers des ascendants. Plusieurs participants n'avaient pas ces informations sous la main, notamment pour leurs grands-parents, et certains ont exprimé le besoin de se renseigner auprès de leurs parents ou d'autres proches avant de pouvoir répondre.

Face à ce constat, nous avons ajusté notre façon de procéder. Les participants ont désormais la possibilité de prendre le temps de vérifier ces informations familiales avant de rendre le questionnaire complété. Cet ajustement a permis d'améliorer sensiblement la fiabilité des données recueillies. Nous avons également remarqué qu'un certain nombre de participants

souhaitaient être tenus informés des résultats de l'étude. Pour répondre à cette demande, nous avons ajouté une rubrique facultative en fin de questionnaire, où ceux qui le souhaitaient pouvaient laisser leurs coordonnées. Finalement, le contenu des questions n'a pas nécessité de modification majeure. Les ajustements se sont limités aux modalités pratiques d'administration et à l'ajout de cette rubrique de suivi pour les participants intéressés.

2. Résultats

Cette section présente les résultats descriptifs obtenus à partir des données recueillies auprès de notre échantillon de 205 travailleurs togolais. Dans un premier temps, nous décrivons les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des participants. Dans un second temps, nous présentons les correspondances observées entre les métiers actuels des travailleurs et ceux de leurs ascendants, avant d'examiner la proportion globale de participants présentant une correspondance intergénérationnelle.

2.1 Analyses descriptives

Avant de procéder à l'analyse de la prévalence de la reproduction intergénérationnelle, il convient de détailler les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des 205 travailleurs constituant notre échantillon.

Secteur d'activité	Effectifs	Pourcentage (%)
Fonction publique	66	32,2
Secteur privé	120	58,5
Secteur informel	19	9,3
Total	205	100,0

Tableau 1. Répartition des travailleurs selon le secteur d'activité (Source : Données de l'enquête ; Février 2025 à Février 2026)

Comme le montre le Tableau 1, la majorité des travailleurs exerce dans le secteur privé, avec un effectif de 120 participants, soit 58,5 % de l'échantillon. Les fonctionnaires du public représentent 66 participants, correspondant à 32,2 % de notre échantillon. Enfin, les travailleurs du secteur informel constituent la proportion la plus faible, avec 19 participants, soit 9,3 %. Cette prédominance du secteur privé (58,5 %) pourrait être liée à l'échantillonnage non probabiliste utilisé, qui a facilité l'accès aux travailleurs de ce secteur. La présence des trois secteurs permet néanmoins de considérer des contextes professionnels variés. Toutefois, la faible représentation du secteur informel (9,3 %) limite les comparaisons entre secteurs et ne permet pas d'établir, à ce stade, leur influence sur les correspondances intergénérationnelles de métiers.

Age	Effectifs	Pourcentage (%)
Moins de 20 ans	5	2,4
20 à 29 ans	84	41,0
30 à 39 ans	62	30,2
40 à 49 ans	37	18,0
50 ans et plus	17	8,3
Total	205	100

Tableau 2. Répartition des travailleurs selon l'âge (Source : Données de l'enquête ; Février 2025 à Février 2026).

La forte représentation des travailleurs agés de 20 à 39 ans peut être liée au mode de recrutement de l'étude, notamment à la diffusion du questionnaire en ligne, susceptible de toucher davantage les jeunes travailleurs. Cette structure d'âge implique que les résultats décrivent principalement les trajectoires de travailleurs en début ou en milieu de carrière. La faible représentation des travailleurs de 50 ans et plus invite, en revanche, à la prudence quant à la généralisation des résultats aux générations plus âgées. Le tableau suivant présente la répartition des travailleurs enquêtés selon le sexe.

Sexe	Effectifs	Pourcentage (%)
Masculin	125	61,0
Féminin	80	39,0
Total	205	100,0

Tableau 3. Répartition des travailleurs selon le sexe (Source : Données de l'enquête ; Février 2025 à Février 2026).

La répartition par sexe des participants à l'étude indique un échantillon dominé par les hommes. Sur les 205 travailleurs, 125 sont des hommes (61,0 %). Les femmes constituent 39,0 % des 80 participants au total dans l'échantillon. Cela montre une participation plus élevée des hommes dans l'étude.

Catégorie socio professionnelle	Effectifs	Pourcentage (%)
Cadre	47	22,9
Agent de maîtrise	118	57,6
Exécutant	40	19,5
Total	205	100,0

Tableau 4. Répartition des travailleurs selon la catégorie socio professionnelle (Source : Données de l'enquête ; Février 2025 à Février 2026).

Les agents de maîtrise sont majoritaires dans l'échantillon (57,6 %), devant les cadres (22,9 %) et les exécutants (19,5 %). Cette répartition permet de considérer différents niveaux de responsabilité professionnelle, bien que la prédominance des agents de maîtrise doive être prise en compte dans l'interprétation des résultats. Elle ne permet toutefois pas, à elle seule, de déterminer si la continuité avec les métiers des ascendants varie selon la catégorie socioprofessionnelle.

2.2 Analyse des correspondances professionnelles intergénérationnelles

L'analyse des correspondances intergénérationnelles révèle qu'une majorité des travailleurs interrogés exerce un métier présentant un lien avec l'histoire professionnelle familiale.

Type de lien	Effectifs	Pourcentage (%)
Lien similaire	77	37,5
Lien exact	52	25,3
Absence du lien	76	37,1
Total	205	100,0

Tableau 5. Existence du lien entre le métier courant familial et le métier actuel des travailleurs (Source : Données de l'enquête ; Février 2025 à Février 2026).

Sur 205 travailleurs, 129 (62,9 %) exercent une profession qui correspond à celle de leurs ascendants et 76 (soit 37,1 %) n'ont aucune correspondance identifiable. Parmi les 129 travailleurs qui sont connectés par cette continuité intergénérationnelle, 77 (soit 59,7 %) ont la même profession et 52 (soit 40,3 %) ont une correspondance exacte. Le fait qu'il y ait tant de correspondances similaires suggère que la continuité professionnelle familiale n'est pas une reproduction identique de la profession des ascendants. Au contraire, il s'agit d'une proximité entre les professions d'une génération à l'autre. Cela pourrait refléter la transition des professions au fil des générations, mais aussi l'effet de la connaissance de certains secteurs, des modèles professionnels dans la famille ou de l'expérience acquise par le contact avec les ascendants. Ces résultats restent toutefois descriptifs et ne permettent pas d'établir les mécanismes à l'origine de ces correspondances.

La proportion observée met en évidence l'importance des correspondances entre le métier actuel des travailleurs et ceux de leurs ascendants. Afin d'illustrer concrètement la nature de ces correspondances, le tableau suivant présente un extrait de 33 participants. La classification des correspondances entre les métiers des participants et ceux de leurs ascendants repose sur trois modalités. Le lien est considéré comme exact lorsque le participant et ses deux ascendants exercent ou ont exercé le même métier. Il est considéré comme similaire lorsque les deux métiers, sans être identiques, appartiennent au même domaine ou secteur professionnel et mobilisent des activités ou compétences professionnelles proches. Enfin, l'absence de lien est retenue lorsque les métiers ne présentent aucune proximité professionnelle identifiable. Cette grille a permis d'harmoniser le classement des différentes situations observées.

N°	Profession du participant	Profession du parent	Profession d'un grand parent	Type de lien
1	Maçon	Maçon	Maçon	Exact
2	Couturière	Tisserand	Tisserand	Similaire
3	Assistante RH	RH	Directeur	Similaire
4	Chauffeur	Chauffeur	Chauffeur	Exact
5	Plombier	Plombier	Electro - plombier	Exact

6	DAF	Contrôleur gestion	Comptable	Similaire
7	Menuisier Alu	Menuisier	Charpentier	Similaire
8	DRH	RH	Chef personnel	Similaire
9	Directeur logistique	Chargé des moyens généraux	Directeur de société	Similaire
10	Caissier	Caissière	Agent de guichet	Similaire
11	Gestionnaire paie	DRH	DAF	Similaire
12	Psychologue	Biologiste	Guérisseur	Similaire
13	Médecin	Assistant médecin	Laborantin	Similaire
14	Conseiller agricole	Cultivateur	Cultivateur	Similaire
15	Gardien	Agent sécurité	Garde	Similaire
16	Responsable de communication	Journaliste	Reporteur	Similaire
17	Livreur	Coursier	Vaguemestre	Similaire
18	Tech génie civil	Maçon	Maçon	Similaire
19	Technicien de la data	Informaticien	Réparateur	Similaire
20	Gestionnaire de Stock	Cultivateur	Commerçant	Pas de lien
21	Avocat	Avocat	Avocat	Exact
22	Technicien en informatique	Cultivateur	Ménagère	Pas de lien
23	Développeur web	Informaticien	Dépanneur	Similaire
24	Secrétaire	Cultivateur	Pêcheur	Pas de lien
25	Coiffeuse	Cultivateur	Menuisier	Pas de lien
26	Pharmacien	Couturier	Agronome	Pas de lien
27	Secrétaire	Cultivateur	Cultivateur	Pas de lien
28	Chef service	Chef de village	Chef de village	Similaire
29	Serveuse	Vendeuse	Revendeuse	Similaire
30	Secrétaire	Coiffeuse	Vulcanisateur	Pas de lien
31	Secrétariat	Cultivateur	Pêcheur	Pas de lien
32	Femme de ménage	Balayeur de route	Femme de ménage	Similaire
33	Eleveur	Pasteur	Guérisseur	Pas de lien

Tableau 6. Extrait du tableau du lien intergénérationnel entre le métier des participants à l'étude et leur ascendant (Source : Données de l'enquête ; Février 2025 à Février 2026).

Le 6 tableau illustre les différentes formes de correspondances retenues. Les liens exacts traduisent une continuité directe du métier entre générations, tandis que les liens similaires renvoient à une continuité dans un même champ professionnel sans reproduction à l'identique du métier. Cette distinction montre que la correspondance intergénérationnelle peut prendre

plusieurs formes. Toutefois, les situations pour lesquelles la proximité professionnelle ne pouvait être clairement établie ont été classées dans la catégorie « absence de lien », afin de limiter les rapprochements fondés sur des critères trop subjectifs.

		Présence de correspondance (Similaire et exact)		Absence de correspondance		Valeur P
Age	Moins de 20 ans	1	20,0%	4	80,0%	0.004
	20 à 29 ans	43	51,2%	41	48,8%	
	30 à 39 ans	48	77,4%	14	22,6%	
	40 à 49 ans	25	67,6%	12	32,4%	
	50 ans et plus	12	70,6%	5	29,4%	
Sexe	Masculin	82	65,6%	43	34,4%	0.322
	Féminin	47	58,8%	33	41,3%	
Secteur d'activité	Fonction publique	40	60,6%	26	39,4%	0.131
	Secteur privé	73	60,8%	47	39,2%	
	Secteur informel	16	84,2%	3	15,8%	
Catégorie socioprofessionnelle	Cadre	39	83,0%	8	17,0%	0.004
	Agent de maitrise	69	58,5%	49	41,5%	
	Exécutant	21	52,5%	19	47,5%	

Tableau 7. Tableau croisé entre la correspondance des métiers intergénérationnelle et les variables sociodémographiques (Source : Données de l'enquête ; Février 2025 à Février 2026).

D'après les croisements des variables sociodémographiques et la correspondance des métiers intergénérationnels dans le tableau 7, on remarque d'abord que le pourcentage de travailleurs qui exerce un métier ayant un lien avec le métier d'un ascendant dans la famille est de 20 % chez les travailleurs agés de moins de 20 ans et ce pourcentage augmente au fur et à mesure que l'âge avance. Par exemple chez les travailleurs ayant 30 à 39 ans, ce pourcentage est de 77,4%. Ces résultats montrent que la construction et la maturité de choix d'orientation professionnel suivent un processus évolutif, selon la théorie de Super (1980, pp. 282-284) qui considère l'orientation professionnelle comme un processus d'évolution.

Ensuite au niveau de la variable sexe, l'analyse du tableau révèle que 56% des travailleurs de sexe masculin font un métier qui existe de façon similaire ou de façon exacte dans leur famille contre 58% des femmes. Cependant statistiquement ce résultat n'est pas significatif ($p=0.322>0.005$). Bien que les deux groupes présentent une population majoritaire de correspondance en avec une légère augmentation chez les hommes, cette différence dans les analyses descriptives peut être expliquée à travers la théorie de l'apprentissage social de Bandura (1977, p.22-23). Selon cette théorie, l'observation du modèle significatif dans un environnement ou dans une famille permet l'acquisition de nouveau comportement, l'acquisition de représentation et bien d'autres choses. Les métiers qui sont exercés par les

membres d'une famille peuvent être des références dans la découverte des professions et dans la formation des aspirations professionnelles des individus. Dans cette logique, les différences qui sont observées entre les deux groupes peuvent amener à analyser la manière dont les modèles professionnels sont présentés, valorisé et transmis au sein des familles. Les attentes qui sont associées aux rôles des hommes en Afrique ne sont pas les mêmes attentes qui sont associés au rôles des femmes, et ce facteur aussi peut jouer sur l'identification de certaines professions. C'est le cas d'un papa mécanicien qui travaille souvent avec son enfant. L'enfant étant exposé davantage à l'activité de la mécanique parce que dans la famille cette activité est considérée comme une activité masculine. A force d'etre exposé à l'activité, cela a favorisé l'apprentissage du métier et l'identification du model paternel. Aujourd'hui il est mécanicien. Un autre cas est celui d'une dame née d'une mère couturière qui qui a été exposée longtemps à l'activité de couture car dans la famille c'était une activité socialement perçue comme une activité féminine. Elle a été sollicitée davantage pour observer et participer aux activités de sa maman et cela a développé une familiarité avec cette profession. Aujourd'hui elle est couturière.

Les résultats de l'analyse croisée entre le secteur d'activité et l'existence d'une correspondance professionnelle intergénérationnelle, montre que 60,6 % de fonctionnaire exercent un métier qui est similaire à celui de leur ascendant. Cette proportion de travailleur est pratiquement la même chose que chez les travailleurs du secteur privé où on a 73 travailleurs, soit 60,8%. Cependant les travailleurs qui sont dans le secteur informelle présente une proportion beaucoup plus élevée de correspondance professionnelle, on remarque16 travailleurs soit 84,2%. Malgré le fait que les différences de tests ne révèlent pas une association statistiquement significative ($p=0.131 > 0.005$), ce résultat peut être discuté du point de vue psychologique à partir de la théorie écologique de Bronfenbrenner (1979, p. 22-26). Selon cette théorie, le développement individuel est comme un produit des interactions entre l'individu et son environnement. Dans cette logique, les environnements professionnels peuvent donner de différentes possibilités d'insertion et de développement des compétences aux individus. Les métiers exercés dans le secteur informel peuvent favoriser certaines formes de familiarisation avec les métiers qui sont présents dans l'environnement familial, particulièrement lorsque le travailleur a l'occasion d'observer et de participer à des activités professionnelles.

Enfin le croisement entre la catégorie socio professionnelle et l'existence d'une correspondance professionnelle montre des résultats intéressants entre les groupes de travailleurs. Les cadres présentent la proportion de correspondance la plus élevée avec 39 travailleurs sur 47 soit 83% contre 69 travailleurs sur 118 soit 58,5% chez les agents de maîtrise et 21 sur 40 soit 52,5% chez les exécutants. Le test Khi deux de Pearson met en évidence une association statistiquement significative entre la catégorie socioprofessionnelle et l'existence d'une correspondance professionnelle familiale ($p=0,004$).

Ce résultat montre que dans notre échantillon d'études, la fréquence des correspondances professionnelles intergénérationnelle varie selon la position socioprofessionnelle occupée par le travailleur. Du point de vue psychologique, ces résultats peuvent être analysés à la lumière de la théorie de l'apprentissage de Bandura (1977, pp. 22-23). Selon cette théorie, les modèles jouent en rôle important dans le développement, des représentations et des comportements. Les expériences professionnelles, les assemblant dans les familles peuvent constituer des points de référence qui agissent sur la familiarisation des individus avec certains métiers, et au même moment leur permet de construire leur aspiration professionnelle.

En outre, la théorie de Bronfenbrenner (1979, pp. 22-26)) permet de comprendre que les trajectoires professionnelles se développe dans des environnements marqués par des ressources, des difficultés et des possibilités d'action qui sont différentes.

Toutefois les données de cette étude ne permettent pas d'affirmer que les correspondances professionnelles familiales, observées, favorisent l'accès à un statut de cadre dans une entreprise, même elle ne permet pas de conclure à une reproduction intergénérationnelle des positions socio professionnelle qui sont étudiées, puisque la correspondance intergénérationnelle des métiers étudiées dans cette recherche, porte sur les métiers exercés, et non directement sur le statut social des ascendants familiaux.

3. Discussion

Les résultats de cette étude démontrent une forte prévalence (62,9 %) de la reproduction intergénérationnelle des professions au sein de notre échantillon de travailleurs togolais. Nous discuterons d'abord de la nature de ce lien. Nous comparerons ensuite nos résultats avec ceux rapportés par d'autres recherches sur le développement de carrière en Afrique. Enfin, nous aborderons certaines limites méthodologiques, notamment la difficulté à identifier les parcours professionnels sur trois générations, tout en développant de nouvelles perspectives de recherche.

Selon la théorie de la reproduction sociale développée par Bourdieu (1986, pp. 241-242), les trajectoires professionnelles ne sont pas uniquement le produit de choix individuels rationnels, mais s'inscrivent dans des structures sociales héritées. Les familles transmettent souvent aux individus des valeurs, des ressources économiques, des capacités culturelles et sociales qui peuvent agir sur la possibilité d'orientation professionnelle. Par exemple un individu dont les parents exercent dans le commerce, peut facilement bénéficier des avantages de ce secteur. Ces avantages peuvent être susceptibles de faciliter son entrée dans ce domaine. Dans cette perspective, une forte correspondance professionnelle, observée dans notre étude pourrait traduire en partie l'existence des mécanismes de reproduction sociale dans la trajectoire familiale des travailleurs togolais.

La théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1977, p.22) offre un second niveau d'interprétation. Bandura démontre que le comportement s'apprend par observation, l'imitation et la modélisation. Un enfant qui observe souvent son père ou sa mère dans une activité commerciale, artisanale ou administrative, va progressivement s'habituer à ces pratiques et les avantages qui sont liés à ce métier. Lorsque le parent va manifester la satisfaction, la joie ou de la réussite dans ce travail, l'enfant peut aussi développer des représentations qui sont positives associées à ce travail et il pourra considérer ce travail comme une possibilité professionnelle qui est valorisante ou qui est bonne. Cette familiarité peut aussi renforcer le sentiment de capacité à exercer ce métier, particulièrement lorsque l'enfant bénéficie d'encouragement, ou bien lorsque l'enfant bénéficie des occasions de participer aux activités à cette activité. Dès lors la correspondance entre les métiers, des ascendants, et ceux de leurs descendants, pourrait résulter d'une manière ou d'une autre des mécanismes d'observation, d'identification et d'apprentissage

La théorie de la construction de carrière (Savickas, 2005, pp. 42-43) offre une interprétation plus subjective et narrative. Cette approche permet aux individus de créer leur parcours professionnel en ajoutant leur histoire personnelle, familiale et culturelle à l'histoire. La profession familiale peut alors devenir un élément d'identité qui soutient ce travail. L'individu peut choisir de prolonger l'histoire professionnelle familiale afin de donner un sens à son propre parcours. Dans ce cas, le métier qui est exercé par un ascendant peut devenir un élément très important de l'identité professionnelle. Un individu qui a grandi dans une famille d'artisan peut choisir de continuer dans ce domaine non pas parce qu'il maîtrise certaines pratiques, mais surtout parce qu'il souhaite préserver cet héritage familial pour continuer une histoire professionnelle à laquelle il s'identifie. Ainsi, exercer un métier qui a un lien avec ce qui avait existé dans sa famille de façon similaire ou exacte ne constitue pas simplement une

reproduction du passé, mais peut représenter un choix qui permet à l'individu de donner du sens à son propre parcours.

Les résultats montrent qu'une majorité des participants (62,9%) exerce une activité présentant une continuité (directe ou indirecte) avec un métier courant au sein de la lignée ascendante. Ce constat s'inscrit dans une littérature qui documente, la persistance de la transmission intergénérationnelle des occupations et, plus largement, une évolution de métier souvent limitée dans plusieurs contextes. Tout d'abord, Syrichas (2023, p.1) souligne l'héritabilité professionnelle en Afrique et que le travail des enfants est susceptible d'être le même que celui de leurs parents et variera selon le pays. Cela est en accord avec notre résultat. L'orientation et les trajectoires de carrière ne résultent pas d'un choix «moderne» unique, mais plutôt du résultat de la reproduction (réseaux, socialisation, capital culturel, apprentissage précoce, accès différencié aux opportunités). Ensuite, une étude au Ghana (Rahaman et al., 2023, p. 1735) examine également explicitement la relation entre le travail des parents et celui des enfants et conclut que les emplois se transmettent entre les générations. Enfin, les modèles macro-comparatifs de mobilité en Afrique, dans de nombreux pays et dans différents domaines (éducation, profession, revenu) montrent également la continuité de la position socio-économique. Alesina et al. (2021, p.1) montrent également la riche hétérogénéité de la mobilité intergénérationnelle en Afrique. Suárez–Arbesú et al. (2024, p. 6-9) ont examiné la transmission intergénérationnelle dans plusieurs pays africains et ont trouvé différents profils de mobilité dans différents domaines, illustrant que l'orientation professionnelle est importante dans l'étude du mécanisme de reproduction sociale.

La littérature ne va toutefois pas dans un seul sens. Certains travaux mettent en évidence des facteurs contextuels qui favorisent la non-corrélation entre métiers des parents et métiers des enfants, ce qui peut expliquer pourquoi, dans notre étude, 37,1% des travailleurs ne présentent pas de lien. Par exemple, Atsebi (2024) étudie comment les découvertes et l'exploitation minières peuvent contribuer à ne pas lier les métiers des enfants de celles des parents, en transformant la structure locale de l'emploi et en ouvrant des opportunités nouvelles (ou différentes) de celles historiquement disponibles. Cet argument affirme que l'urbanisation, la diversification économique ou l'industrialisation, peuvent également augmenter les changements d'emploi et réduire la reproduction directe. Il y a aussi des changements institutionnels (éducation, politiques publiques, changements sur les marchés du travail) qui peuvent par exemple entraîner certains types de changements. Certaines études ont également souligné que le changement dans certains domaines est plus élevé que dans d'autres et que cela peut aider indirectement à favoriser le changement professionnel. Ainsi, même si l'héritage des professionnels reste structurant, il s'accompagne également de la dynamique de rupture et de reconversion chez les jeunes et dans les zones où les opportunités sont ravivées.

Notre recherche est basée sur un échantillon de travailleurs (et non d'étudiants), ce qui donne une lecture différente des trajectoires professionnelles. Nous ne voyons pas l'intention d'orientation mais la trajectoire déjà stabilisée. À cet égard, nos données soutiennent que l'histoire professionnelle familiale est une source d'orientation (exposition à la profession, apprentissage informel, réseaux, légitimité familiale), et aussi une contrainte sociale (attentes familiales, reproduction du statut, limitation des alternatives). Comme limites, les données sont basées sur les auto-déclarations des participants. Une description plus détaillée des professions des ascendants renforcerait les analyses. Dans le cadre des perspectives, le prochain article pourrait relier ces correspondances à l'expérience subjective (satisfaction professionnelle).

Conclusion

L'objectif de cette recherche était d'examiner s'il existe des liens entre les professions dans lesquelles travaillent les travailleurs togolais et les professions des membres de la famille commune dans les familles ancestrales. Les résultats révèlent qu'une majorité (62,9 %) des

participants travaillent dans une profession familiale commune et 37,1 % divergent. Cela indique qu'il existe un lien continu avec la famille et les professions familiales au Togo et que la trajectoire professionnelle est encore influencée par les familles. C'est-à-dire qu'avec la transition économique, l'urbanisation et le changement dans les différents secteurs de l'économie, les professions familiales restent le point de référence pour tous les parcours professionnels. Cette continuité peut se manifester sous de nombreuses formes : reproduction directe, développement technique des compétences de partage des connaissances ancestrales, ou adaptation sectorielle au monde actuel. Le principal résultat de cette étude est d'entrer dans la structure intergénérationnelle latente d'un échantillon de travailleurs adultes (ni étudiants ni intentions) et de comprendre cette structure de manière empirique. Cette étude contribue ainsi aux discussions sur les pratiques d'orientation professionnelle en Afrique et montre que les professions sont encore en cours de formation. Cependant, cette recherche présente certaines limites, car les données sont déclaratives et il n'y a pas d'explications approfondies à ce stade. Des recherches supplémentaires nous permettront d'examiner plus en profondeur les facteurs impliqués dans la présence ou l'absence d'un lien. À l'avenir, nous devrons réexaminer la perspective sur les pratiques d'orientation professionnelle en considérant l'histoire professionnelle familiale comme une variable. La prochaine étape de cette recherche est d'étudier l'impact de ces correspondances sur l'expérience subjective du travail.

Références bibliographiques

Alesina, A., Hohmann, S., Michalopoulos, S., & Papaioannou, E. (2021). Intergenerational mobility in Africa. *Econometrica, 89*(1), 1–35. https://doi.org/10.3982/ECTA17018

Atsebi, J. (2024). Mining for delinking children's occupation to that of their parents in Africa. *World Development, 184*, 106722. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2024.106722

Bandura, A. (1977). *Social learning theory*. Prentice Hall.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Les Éditions de Minuit.

Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*. Harvard University Press.

Hampâté Bâ, A. (1992). *L'éducation en Afrique traditionnelle*. Présence Africaine.

Ki-Zerbo, J. (1981). *Histoire de l'Afrique noire*. Hatier.

Rahaman, W. A. et *al.* (2023). Influences of parental occupation on children's occupational choices. *International Journal of Social Economics, 50*(12), 1735–1755. https://doi.org/10.1108/IJSE-10-2022-0705

Savickas, M. L. (2005). The theory and practice of career construction. In S. D. Brown & R. W. Lent (Eds.), *Career development and counseling: Putting theory and research to work* (pp. 42–70). John Wiley & Sons.

Suárez-Arbesú, C. (2024). An approach to social mobility in African countries: Is there a transmission of education, occupation, or income from parents to children? *Research in Social Stratification and Mobility, 90*, Article 100893. https://doi.org/10.1016/j.rssm.2024.100893

Super, D. E. (1980). A life-span, life-space approach to career development. *Journal of Vocational Behavior, 16*(3), 282–298.

Syrichas, N. (2023). *Occupational inheritance in Africa* (STEG Working Paper No. WP047). Structural Transformation and Economic Growth, Centre for Economic Policy Research. https://steg.cepr.org/publications/occupational-inheritance-africa

Annexe

Questionnaire de recherche

Cher(e) participant(e),
Nous vous remercions de consacrer du temps à répondre à ce questionnaire dans le cadre de notre recherche intitulée *« Analyse des correspondances intergénérationnelles de métiers chez des travailleurs togolais »*. L'objectif de cette étude est d'explorer comment l'existence d'un lien entre le métier exercé par un ou plusieurs membres de votre famille et le métier que vous exercez. Les informations recueillies permettent de mieux comprendre les dynamiques intergénérationnelles et symboliques qui façonnent les trajectoires professionnelles, en particulier dans le contexte socio-économique du Togo.

Instructions :

- Veuillez répondre aux questions de manière sincère en vous référant à vos expériences personnelles et familiales.
- Vos réponses resteront strictement anonymes et seront utilisées uniquement à des fins de recherche académique.

Nous vous remercions encore une fois pour votre précieuse collaboration.

Tableau 1 : Questions socio-démographiques		
N°	**Question**	**Réponses**
1	Quel est votre âge ?	[ ] Moins de 20 ans
		[ ] 20-29 ans
		[ ] 30-39 ans
		[ ] 40-49 ans
		[ ] 50 ans et plus
2	Quel est votre sexe ?	[ ] Masculin
		[ ] Féminin
4	Votre secteur	[ ]Fonction publique [ ]Secteur privé [ ]Informel
5	Catégorie socio professionnelle	[ ]Cadre [ ]Agent de Maîtrise [ ]Exécutant
6	Profession exacte	

Tableau 2 : Informations sur métier courant de la famille		
N°	**Question**	**Réponse**
1a	Quel métier exerce votre père ou la figure paternelle significative ?	

1b	Quel métier exerce votre mère ou la figure maternelle significative ?	
2a	Quel métier exerce le père de votre père (grand-père) ?	
2b	Quel métier exerce la mère de votre père (grand-mère)?	
3a	Quel métier exerce le père de votre mère (grand-père) ?	
3b	Quel métier exerce la mère de votre mère (grand-mère)?	
4a	Quel métier exerce le père du père de votre père (arrière grand-père paternel) ?	
4b	Quel métier exerce la mère du père de votre père (arrière grand-mère paternel)?	
5a	Quel métier exerce le père de la mère de votre père (arrière grand-père paternel) ?	
5b	Quel métier exerce la mère de la mère de votre père (arrière grand-mère paternel)?	
6a	Quel métier exerce le père du père de votre mère (arrière grand-père maternel) ?	
6b	Quel métier exerce la mère du père de votre mère (arrière grand-mère maternel)?	
7a	Quel métier exerce le père de la mère de votre mère (arrière grand-père maternel) ?	
7b	Quel métier exerce la mère de la mère de votre mère (arrière grand-mère maternel)?	

Remerciements et suite de l'étude

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Votre participation contribue à une meilleure compréhension des liens entre les trajectoires familiales et les choix professionnels au Togo. Si vous souhaitez recevoir les résultats finaux de cette étude, être informé(e) des publications ou des prochains projets liés à ce sujet, vous pouvez laisser vos coordonnées ci-dessous :

Nom et Prénoms (facultatif) : ……

Adresse email : ……

Numéro de téléphone Whatsapp : ……

Vos coordonnées ne seront utilisées que dans un cadre strictement scientifique et ne seront jamais partagées à des tiers. Conformément à la charte éthique de cette recherche, vous pouvez à tout moment demander la suppression de vos données personnelles. Encore merci pour votre précieuse contribution.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

L'aide extérieure, un instrument de la politique industrielle ivoirienne (1960-1990)

Foreign Aid: An Instrument of Ivorian Industrial Policy (1960–1990)

Kouamé Narcisse YAO
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Email : kouamenarcisseyao25@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0009-8585-2475

Laurent N'Dri KOUAKOU
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Email : kouakoulaurent044@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0000-0001-9044-8184

Résumé : Lorsque la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance le 7 août 1960, son industrie est constituée de quelques unités. Avec le système du libéralisme économique, choisi dès 1959 avec le code d'investissement du 3 septembre et l'ouverture de l'économie ivoirienne aux capitaux étrangers, la Côte d'Ivoire a bénéficié de l'aide extérieure de toutes origines pour amorcer le développement du secteur industriel. La présente réflexion se propose de montrer la contribution de l'aide publique au développement dans l'évolution de la politique industrielle en Côte d'Ivoire. Pour atteindre cet objectif, une revue de la littérature et une méthodologie rigoureuse s'imposent. La méthodologie basée sur la recherche documentaire, l'enquête de terrain, le traitement et l'analyse des données de terrain a été adoptée. Les informations obtenues à partir de la recherche documentaire et de l'enquête de terrain ont été croisées, recoupées et confrontées. Cette démarche a permis d'obtenir des résultats. Ces résultats montrent qu'en 1960, la Côte d'Ivoire met une politique industrielle en place. Cette politique a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier des capitaux et des expériences des cadres étrangers pour asseoir un tissu industriel exceptionnel. Malgré, le profit tiré, l'aide extérieure connaît des limites.
Mots clé : Aide extérieure, Côte d'Ivoire, Développement, Économie, Politique industrielle.

Abstract: When Côte d'Ivoire gained independence on August 7, 1960, its industrial sector consisted of only a few facilities. Under the system of economic liberalism, adopted as early as 1959 with the Investment Code of September 3 and the opening of the Ivorian economy to foreign capital, Côte d'Ivoire benefited from foreign aid from all sources to kickstart the development of its industrial sector. This study aims to demonstrate the contribution of official development assistance to the evolution of industrial policy in Côte d'Ivoire. To achieve this objective, a review of the literature and a rigorous methodology are essential. A methodology based on documentary research, field surveys, and the processing and analysis of field data was adopted. The information obtained from the documentary research and field survey was cross-referenced, cross-checked, and compared. This approach yielded results. These results show that in 1960, Côte d'Ivoire implemented an industrial policy. This policy enabled Côte d'Ivoire to benefit from the capital and expertise of foreign executives to establish an exceptional industrial base. Despite the benefits gained, foreign aid has its limitations.
Keywords: Foreign aid, Côte d'Ivoire, Development, Economy, Industrial policy.
Reçu le : 29/09/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

La Côte d'Ivoire, une fois sortie du joug colonial en 1960, pose les bases du développement économique pour sortir du sous-développement. Avec une économie qui repose sur l'agriculture d'exportation (héritage colonial), le pays, dans le but de diversifier son économie, met un accent sur le secteur industriel. Cette politique fait suite aux propos du Président Félix Houphouët-Boigny s'exprimait à cet effet en ces termes « une économie uniquement agricole aussi diversifiée soit-elle, n'a jamais caractérisé un pays développé. Une autre étape est à franchir, elle se nomme industrialisation » (Bini et Nouama, 1994, p. 15). La jeune nation, mal pourvue en capitaux et en cadres va rapidement pallier cette carence en s'ouvrant aux industries et aux capitaux étrangers, surtout grâce au code d'investissement de septembre 1959 favorable aux investissements étrangers.

Le choix de ce sujet provient de l'absence d'études historiques sur l'aide extérieure à la politique industrielle en Côte d'Ivoire. Des auteurs comme Miézan (2012), Drouin (1998), Chavassu et Valette (1975), Kouadio (2021) ont mené des études sur l'aide publique au développement de l'économie ivoirienne et la politique extérieure de la Côte d'Ivoire. Ces études présentent, de façon générale, l'évolution économique et industrielle de ce pays, mais aussi l'apport de l'aide publique au développement dans l'essor de l'économie ivoirienne. Elles relèvent l'origine des capitaux étrangers qui sont intervenus dans le développement économique en Côte d'Ivoire, sans toutefois mettre un accent sur l'impact de l'aide dans le développement industriel. Certains auteurs comme Amondji (1988) et Amewoa (2008) s'interrogent sur l'efficacité de l'aide extérieure, sans aborder le cas du secteur industriel. Au regard de tout ce qui précède, l'aide extérieure à la politique industrielle en Côte d'Ivoire n'est pas suffisamment abordée. En revanche, l'aide extérieure au développement économique et la lutte contre la pauvreté ont préoccupé les chercheurs. Ils ne traitent pas suffisamment de l'apport de l'aide extérieure dans le développement industriel de la Côte d'Ivoire. C'est cette insuffisance que cette réflexion tente de combler. La présente étude s'intéresse à la contribution de l'aide publique au développement à la politique industrielle mise en place par les autorités ivoiriennes. Dans quelle mesure l'aide extérieure a-t-elle contribué à la mise en place de la politique industrielle ivoirienne de 1960 à 1990? L'objectif de cette étude est de montrer la contribution de l'aide publique extérieure au développement de la politique industrielle en Côte d'Ivoire.

Cette étude puise les racines à la fois dans l'histoire des industries, des techniques et de l'économie. Elle analyse la contribution de l'aide publique au développement dans l'évolution de la politique industrielle en Côte d'Ivoire. Pour réaliser ce travail, l'approche méthodologique fondée sur la mobilisation de la documentation variée a été adoptée. Les 43 documents consultés sont constitués d'ouvrages, des thèses et d'articles scientifiques et de sources d'archives. Les sources d'archives proviennent du ministère des Affaires étrangères. Elles comprennent les rapports de coopération entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires, les discours lors des cérémonies de remises de dons et la valeur des aides. Elles ont été exploitées en priorité. Ces documents ont été préconisés, car ils sont des témoignages directs et contemporains. Toutefois, la non-abondance et les insuffisances de ces sources ont conduit à l'exploitation des ouvrages abordant l'histoire du développement et la construction de la Côte d'Ivoire postcoloniale, l'aide extérieure, de la coopération et les travaux scientifiques afin de compléter les limites des données fournies. Les limites décelées dans le dépouillement des sources écrites ont été comblées par les sources orales (cinq personnes interviewées). S'agissant des informations fournies par les sources orales, elles ont été effectuées selon la méthode d'entretien non directif et directif. Ces interviews ont permis d'obtenir des informations qui ont pu compléter celles fournies par des ouvrages et documents consultés. La méthodologie adoptée pour la validation des données obtenues est la technique classique de confrontation, d'analyse critique et de leur rapprochement les unes des autres. Les données

obtenues ont été croisées en vue de vérifier la qualité et la pertinence des faits historiques. Cette approche méthodologique a aidé à dégager un plan de trois parties. La première partie examine les motivations de l'aide extérieure à l'industrie. La seconde partie décrypte l'appui extérieur à la politique industrielle ivoirienne et la troisième et dernière partie détermine le bilan de l'aide extérieure dans le secteur industriel en Côte d'Ivoire.

1. Les motivations de l'aide extérieure au secteur industriel en Côte d'Ivoire

Dans cette première partie de cette étude, il est question d'énumérer les motivations de l'apport des capitaux étrangers dans le domaine industriel en Côte d'Ivoire dès l'accession à l'indépendance. Mais bien avant cela, il convient de présenter brièvement l'industrie ivoirienne avant l'accession de la Côte d'Ivoire à la souveraineté politique et internationale en 1960, et par la suite faire ressortir les différentes orientations de la politique industrielle ivoirienne entre 1960 et 1990.

1.1. Présentation de l'industrie ivoirienne en 1960

Lorsque la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance, l'industrie est surtout constituée de quelques petites unités textiles, alimentaires et agro-industrielles. Le chiffre d'affaires global avoisine 13 milliards de francs CFA (Diabaté et *al*, 1987, p. 161). Pour parler de l'industrie ivoirienne avant l'accession à l'indépendance en 1960, il est convenable de consulter l'histoire de l'industrie coloniale en Côte d'Ivoire. Il est quasiment impossible d'associer l'industrie actuelle de la Côte d'Ivoire à la mise en place de l'industrie coloniale française dominée par le commerce de traite. Évidemment, en Côte d'Ivoire de grands groupes se sont transformés en compagnies regroupant diverses entités et structures industrielles françaises, il n'est pas de ce fait étonnant que l'industrie ivoirienne soit liée à l'industrie coloniale française (Tricart, 1956, p. 89). De 1918, début de la mise en place des unités industrielles à 1958, la Côte d'Ivoire comptait 37 unités industrielles. Sur ce total de 37 unités industrielles, 10 sont localisées à l'intérieur du pays (Bouaké, Tiassalé, Dabou, Grand-Bassam, Ono, Oumé, Korhogo et La Mé), soit 27 %. Les 27 autres unités, soit, 73 %, sont situées dans la ville d'Abidjan. Ces unités industrielles ont jeté les bases d'entreprises qui allaient poursuivre leur existence bien après l'indépendance du pays et contribuer au développement industriel, grâce aux différentes politiques industrielles qui ont été élaborées par les autorités ivoiriennes.

1.2. Les différentes politiques industrielles mises en place en Côte d'Ivoire

Les principes et orientations stratégiques de la période de démarrage de 1960 à 1970 sont tournés vers le marché intérieur et guidés par le premier plan de développement décennal, dont la mise en œuvre met l'accent sur la substitution de la production nationale aux produits de grande consommation importés, le développement de la production de biens de base et la valorisation des matières premières. Selon Kanga (2023), les autorités prennent des mesures importantes en vue d'assurer la protection des industries. Ainsi, au niveau institutionnel, des structures de financement, d'encadrement et de promotion ont été créées par l'État. Il s'agit, notamment, de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et du Crédit de Côte d'Ivoire (CCI) en 1959, du Fonds National d'investissement (FNI) en 1962, de la Banque ivoirienne de Développement industriel (BIDI) en 1965 et du Fonds de Garantie des Crédits aux Entreprises ivoiriennes (FGCEI) en 1968 (EGCI, 1986, p. 156). En 1965, les investissements réalisés en Côte d'Ivoire dépassent 38 milliards de francs CFA.

De 1971 à 1980, la politique industrielle ivoirienne privilégie le développement des industries d'exportation avec en ligne de mire la conquête des marchés extérieurs, la poursuite et l'intensification de la valorisation des matières premières, l'amorce d'une décentralisation industrielle et la promotion de l'actionnariat national ainsi que le développement de la coopération industrielle avec les pays de la sous- région (ONUDI, 2012, p. 37). Deux grands secteurs de l'industrie ivoirienne rencontrent une extension soutenue, orientée vers la transformation des matières premières locales pour l'exportation : il s'agit du secteur

agroalimentaire et le secteur du Textile (Utexi en 1974, Sotxi, Uniwax, Cotivo en 1976) (Contmin et Fauré, 1990, p. 76). Le dispositif institutionnel industriel de la Côte d'Ivoire s'étoffe au cours de cette période avec la création du Bureau de Développement Industriel (BDI) et de l'Office de Promotion de l'Entreprise Ivoirienne (OPEI) en 1972, ainsi que celle du Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) en 1978 et de la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) en 1979. À l'issue de ces vingt « glorieuses » années, les exportations industrielles ont connu un taux de croissance moyen de 15 % par an, tandis que les investissements industriels ont crû en moyenne de 19 % par an, passant de 10 % du PIB pour la période 1965-1970 à 23 % en 1978 (ONUDI, 2011, p. 78).

1981-1990: au succès industriel des décennies 1960-1980, se succèdent une période de ralentissement des activités dans les années 1980-1990. À la fin des années 1970, la crise économique et énergétique mondiale, ainsi que l'effondrement du cours des matières premières qui a suivi ont exacerbé les difficultés d'endettement de l'État ivoirien et ont fragilisé le tissu industriel (MPD, 2006, p. 6). Cette période est marquée par l'ajustement structurel imposé par les institutions de *Bretton Wood* à travers le « consensus de Washington[1] » (Contamin et Fauré, 1990, p. 89). Un schéma directeur de développement industriel a été établi en 1984 avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)[2]. Des mesures d'accompagnement sont prises dans le cadre d'un second plan d'industrialisation prévu entre 1985 et 1990, prévoyant, notamment le maintien des primes à l'exportation de 1986 à 1990, ou encore des prêts de soutien à la restructuration industrielle. Ils sont sans impacts significatifs pour contrecarrer la lourde tendance de récession industrielle qui génèrent la perte de plus de 30 000 emplois entre 1985 et 1990 ainsi que la privatisation d'une trentaine d'entreprises (Contamin, 1998, p. 92). Dans ce contexte morose, seule la création du Laboratoire National d'Essai de qualité de Métrologie et d'Analyse en Côte d'Ivoire (LANEMA) en 1985 est venue renforcer le cadre institutionnel de l'industrie ivoirienne. En revanche, le Bureau de Développement Industriel (BDI), comme de nombreuses banques à capitaux majoritairement étatiques disparaissent en précipitant l'assèchement de l'investissement industriel. Au début des années 1990, deux Programmes de restructuration du secteur financier (PASFI) et de celui la compétitivité (PASCO) sont mis en place marquant donc les premiers pas d'une restructuration industrielle profonde en Côte d'Ivoire (Bekoin, 2018, p. 37). En somme, ces différentes politiques visent l'expansion industrielle conduisant à six objectifs précis: la recherche du développement maximum de l'appareil industriel, la contribution de l'industrie à la création d'emplois, l'ivoirisation des postes, la contribution à l'aménagement du territoire, la participation à l'équilibre des comptes et le développement de la coopération industrielle avec les autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

1.3. Un environnement socio-politique et législatif favorable aux affaires

L'industrialisation de la Côte d'Ivoire souvent citée en exemple depuis les années 1960 pour son ampleur, sa rapidité et sa diversité a été presqu'exclusivement l'œuvre des capitaux étrangers. Cette forte présence des capitaux étrangers dans le secteur industriel en Côte d'Ivoire s'explique par trois idées-forces: un environnement politique, le libéralisme et l'ouverture sur l'extérieur. Après l'indépendance de 1960, la plupart des pays africains[3] sont

[1] Le consensus de Washington vise à regrouper en une formule rapide et implicitement critique les principes qui ont servi aux organisations internationales (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale) ainsi qu'au gouvernement américain pour gérer la crise de la dette intérieure et extérieure des Pays en voie de Développement depuis les années 1980.

[2] Ce programme prévoyait une valorisation des ressources naturelles agricoles et un accroissement des exportations de produits manufacturés, mais pour faute de financement, il ne sera jamais réellement adopté.

[3] Soudan, Togo, Bénin…

confrontés à des crises internes faites de coups d'États militaires ou guerre civile. Contrairement à ces pays, la Côte d'Ivoire, elle, a plutôt fait l'apologie de la paix. Celle-ci étant le corolaire de la stabilité politique gage de la construction progressive de l'unité nationale. Après l'indépendance, la Côte d'Ivoire a élu et réélu constamment Houphouët-Boigny (Amondji, 1988, p. 62). La Constitution adoptée le 3 novembre 1960 définit les principes fondamentaux du pays et instaure un régime présidentiel dans lequel l'Assemblée est élue sur une liste nationale (EGCI, 1986, p. 45). Les syndicats et les mouvements d'étudiants ont dû se rallier aux institutions de ce régime présidentiel. Même si la période de 1963-1970 était heurtée par des troubles de tous ordres (complots, crises de xénophobie, velléité de sécession), le pays était dans l'ensemble calme. Et la Côte d'Ivoire avait fait de la recherche de la Paix le principe fondamental de sa politique. En témoignent les journées de dialogue pour pouvoir apporter des solutions aux difficultés internes et la concertation inter-États africains en vue de l'unité continentale qui avaient achevé de faire de ce pays l'ami de tout le monde et l'ennemi de personne, selon le premier président ivoirien.

La recherche permanente du compromis, du consensus avait non seulement favorisé la paix en Côte d'Ivoire mais l'estime des puissances économiques dont le Japon qui a perçu cet environnement comme gage vis-à-vis des projets d'aide à financer. En effet, l'archipel proscrit l'utilisation de l'aide à des fins militaires. La Côte d'Ivoire, « pays de Paix » est donc un partenaire indiqué pour l'accomplissement de sa mission d'aide au développement. L'estime du pays est liée à l'aura international du président Houphouët-Boigny (Kouakou, 2012, p. 79). Si la Côte d'Ivoire a fait de la Paix une culture, l'unité nationale par contre est un processus dont elle s'attelle à suivre les étapes pour pouvoir être véritablement une nation. Ainsi la Constitution de novembre 1960 stipule que l'attachement à l'unité et à l'indivisibilité de l'État qui est refus des structures fédérales, mais aussi rejet de l'éparpillement et des discriminations ethniques ; la proclamation du caractère laïc de l'État, jugée compatible avec la reconnaissance de toutes les croyances et avec l'appel à la collaboration des chefs religieux ; l'affirmation de la démocratie sociale qui souligne les finalités humaines et la conception des droits de l'homme qui englobe les notions traditionnelles d'égalité et de liberté reconnus par les organismes internationaux (Caheux & Cogoluegnes, 1975, p. 98).

En prévision de cette ambition, le système du parti unique, en dépit de nombreuses critiques, avait été instauré. Il devrait d'abord incarner cette unité qui devait ensuite être transférée au sein de la population. C'est ainsi que la Côte d'Ivoire avait entrepris ce qu'il convient ici d'appeler la « géopolitique » qui tient compte certes des compétences mais aussi des origines régionales. Ce procédé avait l'avantage de faire représenter toutes les régions aux postes de responsabilités de l'État (Amondji, 1988, p. 62). Cela amenait les différents groupes ethniques à se sentir concernés par les affaires nationales. La combinaison de toutes ces actions devait instaurer la cohésion nationale en vue de rendre l'économie dynamique.

Celle-ci s'appuie sur le libéralisme et l'ouverture économique sur l'extérieur. Depuis 1959, la Côte d'Ivoire est régie par un code d'investissements libéral et une législation de droit commun favorable à six catégories d'entreprises réputées prioritaires, à savoir les entreprises immobilières ; les entreprises de cultures industrielles et les industries connexes de préparation (oléagineux, hévéa, canne à sucre) ; les entreprises industrielles de préparation et de transformation mécanique ou chimique, des productions végétales et animales locales (café, cacao, bois, …) ; les entreprises de fabrication et de montage des articles et objets de grande consommation (textile, matériaux de construction, fabrication mécanique, véhicules, outillage et quincaillerie, engrais, produits chimiques et pharmaceutiques…) ; les entreprises minières et de recherches pétrolières et les entreprises de production d'énergie (Diabaté et *al.* 1987, p. 163).

Ce code d'une durée de 25 ans a été relayé par celui de 1984 dont les dispositions englobent de nouveaux secteurs. Le code de 1984 accentue et renforce l'ouverture du pays sur

l'extérieur (Diezou, 2015, p. 314). Selon Zouzou (2025), ces différents codes ont permis à la Côte d'Ivoire d'être considérée pendant longtemps, dans le cadre d'un « capitalisme sauvage » résolument pro-occidental, comme l'exemple de la réussite offrant le spectacle d'un pays pacifique qui a gagné la confiance des États les plus puissants du monde au nombre desquels la France partenaire historique, la Belgique, le Canada, etc. En mot, cette législation ivoirienne a attiré de nombreux investisseurs, contribuant de ce fait à la croissance dont les performances méritent d'être connues (Yao, 2006, p. 205).

Le dynamisme de l'économie ivoirienne est en partie imputé fondamentalement à l'excédent de la balance commerciale qui favorise un réinvestissement de l'État. Cette situation a favorisé la croissance annuelle du Produit Intérieur Brut (PIB) à un prix contant à un taux de 7 à 8 % à l'orée de 1960 et exceptionnellement 10 à 12 % entre 1960 et 1965 (Coquery et *al*, 1993, p. 457). Ces chiffres relativement révélateurs de le la bonne santé de l'économie ont permis à la Côte d'Ivoire de soutenir les grands travaux de la ville d'Abidjan, le barrage hydroélectrique de Kossou et celui du port de San-Pedro, véritable exutoire pour l'Ouest, sans oublier l'entretien des routes au nombre de 45 000 km en 1980 dont 3 100 revêtues (Amondji, 1988, p. 68). À cela, faut-il ajouter la mise en place des trente centres de recherches en 1980 avec l'objectif de conduire le pays au développement. Au vu de ces données, qui par ailleurs ne sont pas exhaustives, plusieurs puissances économiques voient en la Côte d'Ivoire un marché potentiel à conquérir.

2. L'appui extérieur au développement industriel en Côte d'Ivoire

Les autorités ivoiriennes, en accédant à l'indépendance, ont conscience que le développement passe nécessairement par l'aide et l'assistance des puissances économiques. Pour le développement industriel, la Côte d'Ivoire a bénéficié de l'assistance bilatérale et multilatérale.

2.1. L'apport bilatéral au secteur industriel ivoirien

Ce sous-titre évoque l'appui extérieur bilatéral[4] au secteur industriel en Côte d'Ivoire entre 1960 et 1990. L'aide bilatérale est par définition l'ensemble des appuis financiers, techniques et technologiques consentis par des organisations publiques, des organismes étatiques à la Côte d'Ivoire. Plusieurs pays ont consenti des aides tant au plan financier que technique ou en personnel[5]. L'aide bilatérale au secteur de l'industrie est l'œuvre des pays qui entretiennent des relations économiques avec la Côte d'Ivoire avec à la tête la France.

La France, depuis l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, demeure le principal actionnaire de l'industrie ivoirienne. Ces investissements se sont opérés principalement dans les années post-indépendances de la Côte d'Ivoire. L'aide française est de loin la plus importante en volume tant au plan financier qu'au plan de l'assistance technique. La France apporte un soutien au secteur industriel ivoirien dans le but de sortir le pays du sous-développement, autrement dit' faire de la Côte d'Ivoire un pays développé en industrie. En fait, de 1960 à 1968, sur 169 sociétés industrielles, les deux tiers étaient des sociétés françaises (De La Roche, 1976, p. 102). La France détenait plus de 70 % des capitaux étrangers en Côte d'Ivoire. La France soutient l'État ivoirien dans la construction des entreprises industrielles (surtout agro-industrie). C'est ainsi que la France a participé, à travers le Fonds d'Aide de Coopération (FAC) à la construction de plusieurs complexes sucriers du pays: deux à Ferkessédougou entre 1974 et 1976, Borotou-Koro en 1978, Katiola et Zuénoula entre 1978 et 1979 et aussi des industries de bois, les mines et l'entreprise à hauteur de 982,1 millions de francs CFA de 1982 à 1990 (Kouakou, 2003, p. 103). De 1960 à 1981, le FAC a financé le

[4] L'aide bilatérale est tout simplement l'aide qu'un État développé accorde à un État sous-développé. Si cette aide est apportée sous condition alors, il s'agit d'une aide liée, si elle n'est par contre par soumise à une condition c'est une aide bilatérale non liée.

[5] France, États-Unis, Allemagne de l'Ouest, Canada, Israël, Belgique, Pays-Bas, Italie, Japon...

secteur agro-industriel ivoirien à hauteur de 2 300 millions de francs CFA. Il est intervenu également dans l'industrie ivoirienne (cf. Tableau ci-dessous).

Années	Valeurs en millions de francs CFA
1960-1982	2 300
1983	235
1984	317,1
1985	292,1
1986	56
1987	671,7
1988	222,3
1989	49,9
1990	120,1
Total	**4 264,2**

Tableau. Contribution du FAC au secteur industriel de 1960 à 1990 (**Source**: Kouakou, 2003, p.74).

Le tableau 2 met en relief la contribution du FAC au secteur industriel de 1960 à 1990. Sur ces trente années, ce sont au total 4 264,2 millions de francs CFA qui ont été investis dans l'industrie ivoirienne. La plus forte contribution est l'année 1984 avec 317,1 millions de francs CFA. Suivent les années 1985 avec 292,1 millions, 1983 avec 235 millions, 1988 avec 222,3 millions de francs CFA. Cette contribution du FAC varie d'une année à l'autre comme le montre l'évolution de la courbe de la figure 1 ci-dessous.

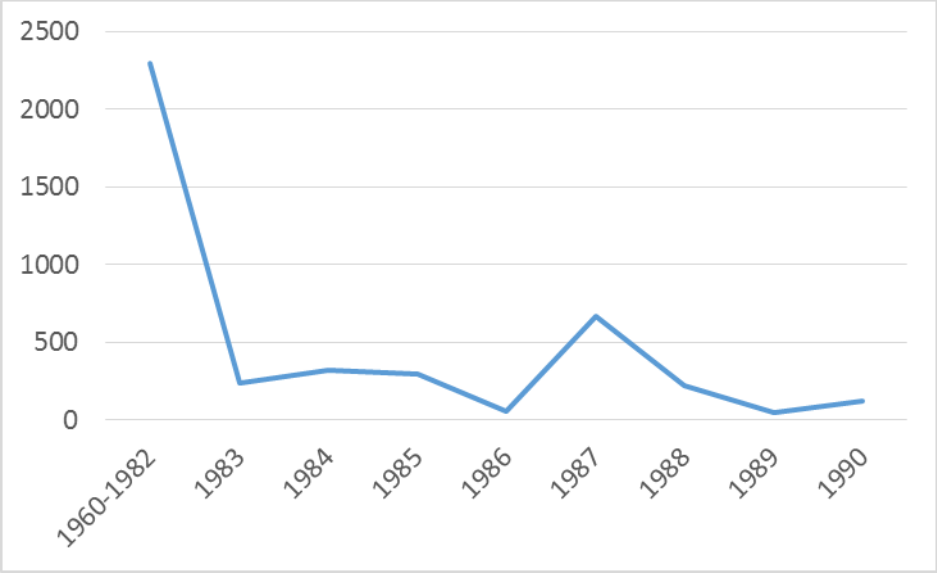

Figure 1. Courbe évolutive de la contribution du FAC au secteur industriel ivoirien de 1960 à 1990 **(**Source: élaboration personnelle).

La courbe évolutive de la contribution du FAC au secteur industriel de la Côte d'Ivoire présente quatre temps forts. Ces évolutions indiquent les étapes subies par les différentes contributions de 1960 à 1990. De 1960-1982 à 1983, la courbe décroit. Ce qui traduit une baisse de l'aide française durant cette période. À partir de 1983, la courbe connaît une légère ascendance avant de décroître en 1986. En 1986, la courbe amorce une ascendance et atteint le pic en 1987. Cette situation démontre que l'aide du FAC à destination du secteur industriel ivoirien a connu une augmentation. Après 1987 et jusqu'en 1990, la courbe décroît, ce qui

traduit la baisse de l'aide. Dans l'ensemble, on note une évolution décroissante de la contribution du FAC au secteur indutriel ivoirien.

Pour ce qui est de la contribution de la Caisse Centrale de Coopération Économique (CCCE), de 1960 à 1979, la participation au secteur industriel ivoirien est de 7 milliards de francs CFA, soit 7 % du total des prêts accordés à la Côte d'Ivoire (Diabaté et *al.* 1987, p. 163). De 1980 à 1990, la contribution du financement de la CCCE était de 96,30 milliards de francs CFA. Au niveau de l'agro-industrie, elle s'est élevée à 74,840 milliards de francs CFA, soit 78 %. Au niveau de l'industrie et des mines, ce sont 21,390 milliards de francs CFA qui ont été investis, soit 22 % des engagements totaux de la CCCE au domaine industriel en Côte d'Ivoire (Méïté et *al*, 2019, p. 106) (cf. figure ci-dessous).

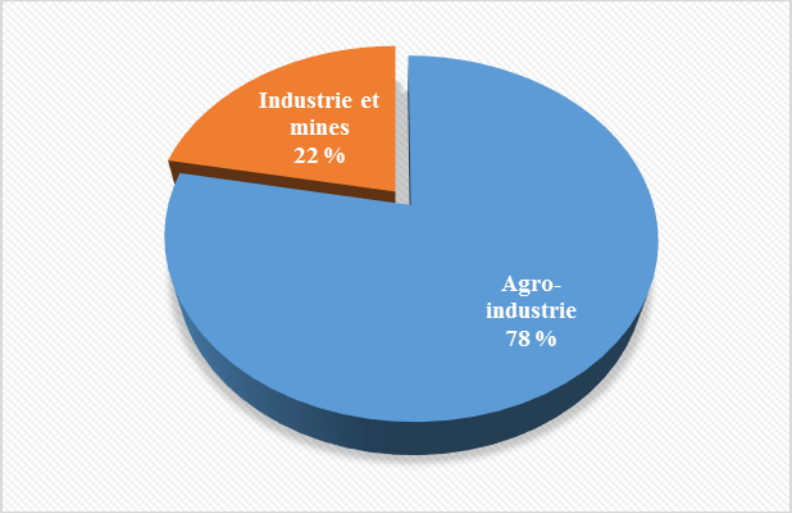

Figure 2. Contribution de la CCCE au secteur industriel ivoirien de 1980 à 1990.
(Source: réalisation personnelle).

La figure 2 met en exergue la contribution de la CCCE dans le secteur industriel ivoirien de 1960 à 1990. Le constat est que la CCCE privilégie le domaine agro-industriel que les autres domaines industriels plus productifs et à valeur ajoutée, quand on sait que leur essor conduit de manière irréversible au développement. Cette situation s'explique par le fait que la France cherche à éviter la concurrence avec les industries françaises. C'est aussi une manière de maintenir la Côte d'Ivoire de la dépendance des industries françaises pour un certain nombre de produits.

Outre l'aide financière, la France a contribué au développement industriel en Côte d'Ivoire à travers une assistance technique accrue dès 1960. De 1960 à 1990, la France a mis à la disposition de la Côte d'Ivoire, 17 884 coopérants non enseignants (Komenan, 2002, p. 80). Cette contribution de la France dans le secteur industriel ivoirien a permis d'obtenir l'un des tissus industriels les plus varié en Afrique de l'Ouest. En dehors de la France, l'industrie ivoirienne a reçu des investissements d'autres pays partenaires bilatéraux.

À ce niveau, les capitaux sont d'origines diverses : européenne, asiatique et américaine (Archives du MAE, carton 41). Parmi les partenaires européens, les contributions de la République Fédérale Allemande (RFA), de la Belgique et de la Suisse ont attiré l'attention. En ce qui concerne les capitaux suisses, ils ont été investis à hauteur de 620 millions de francs CFA dans six sociétés de valorisation des produits locaux (le bois, les conserves), une entreprise de main d'œuvre dans la fabrication des cigarillos (Chevassu et Valette, 1975 p. 130). Ils sont majoritaires dans trois de ces firmes telles que la Compagnie Africaine de

Préparations Alimentaires[6] (CAPRAL), l'usine de café soluble du groupe Nestlé, qui capitalise à elle seule plus de la moitié des capitaux ou fonds suisses. Pour les capitaux belges dont la valeur dans les années 1971 et 1980 a été estimée à plus de 340 millions de francs CFA (MPD, 2006, p. 42), contrôlent deux sociétés. Ce sont une entreprise individuelle de carreaux et une brasserie limonadière (filiale des brasseries de l'Artois) et participent à une troisième en collaboration avec deux sociétés de commerce française qui exercent dans le domaine de la parfumerie et des produits de beauté. L'aide allemande à la Côte d'Ivoire, était pour une large part constituée d'une assistance financière destinée à divers projets sociaux et économiques. De 1960 à 1966, elle est évaluée à 2 230 millions de francs CFA, soit une moyenne de 300 millions de francs CFA par an (Yao, 2006, p. 203). Cette aide bilatérale publique était fournie par le *Kréditanstalt Für Wiederaufban* (KFW)). Plusieurs projets ont ainsi été réalisés grâce à cette assistance financière. Au niveau industriel, nous pouvons citer entre autre l'extension du Port de San Pedro (83,1 millions deutschemark (DM)); 4 avances de lignes de crédit à la BIDI (30 millions DM); l'extension du port d'Abidjan (7 millions DM) et le doublement de la voie ferrée Abidjan-Anyama (10 millions DM) (Archives du MAE, carton 43). Le volume moyen annuel de l'assistance financière allemande est de 25 millions de deutschemark, soit environ 2,5 milliards de francs CFA. Les négociations avaient lieu tous les deux ans. Au total, des origines à 1979, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 210,5 millions de deutschemark au titre des aides diverses (Rapport d'activités du KFW, 1980, p. 20513). En plus de cette assistance financière, l'aide allemande comportait aussi un volet assistance technique qu'il est difficile de cerner en sa totalité. Il n'en demeure pas moins qu'en 1967 un accord-cadre sur l'envoi de volontaires allemands a été signé et répondait aux besoins de l'assistance technique.

Le montant global des investissements japonais s'est élevé à 9 millions de dollars américains de 1980 à 1990. Les entreprises nippones intéressaient plus le textile et le métal. À travers cet apport, le Japon entend contribuer au développement industriel et économique de la Côte d'Ivoire surtout en accroissant la compétitivité des produits industriels sur le marché international (MAE, 1990). Au regard de la contribution bilatérale (cf. figure 3 ci-dessous), l'on peut dire que les différents pays ont leur part de responsabilité dans le développement industriel de la Côte d'Ivoire.

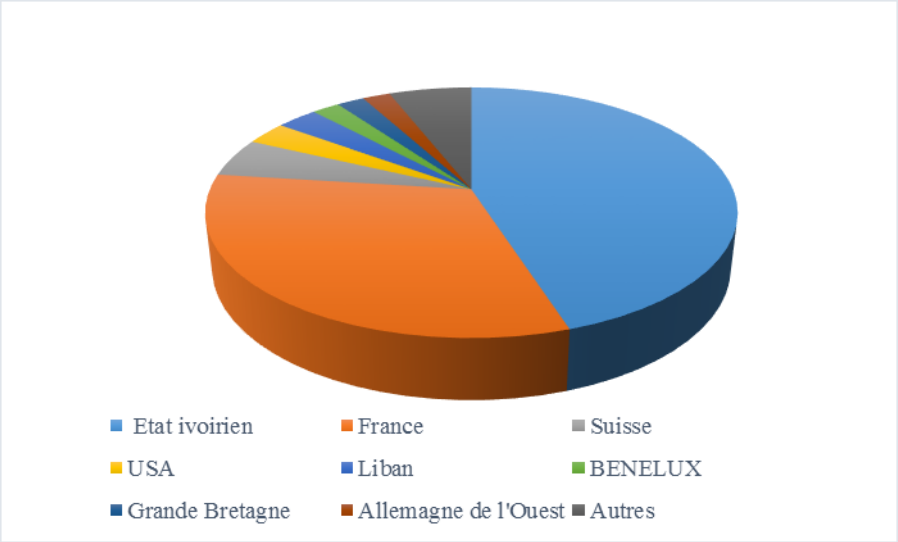

Figure 3. Répartition du capital des entreprises en Côte d'Ivoire 1978-1979 (Source : élaboration personnelle).

[6] Elle a été créée en 1959 en Côte d'Ivoire et a fusionné en 1993 avec la société Novalim pour donner naissance à Nestlé Côte d'Ivoire.

Selon le diagramme de la figure ci-dessus, en dehors de l'État ivoirien, la France, de 1978 à 1979, détient 32 % du capital des entreprises en Côte d'Ivoire. Elle se classe en première position des partenaires extérieurs du pays. Cette position de la France s'explique par le lien colonial qui la lie à la Côte d'Ivoire. L'histoire pèse de tout son poids sur cette présence massive de la France dans la vie économique ivoirienne. Ce qui dénote une main mise de cette dernière sur l'économie ivoirienne, notamment le secteur indutriel. Après le France, suivent la Suisse avec un taux de participation de 5 %, les USA et le Liban avec 3 % chacun, le Benelux (Belgique, Nerlande et Luxembourg), la Grande Bretagne et la République Fédérale Allemande (RFA) avec un taux de 2 % pour chaque pays. Les autres partenaires, comme l'Israël, le Pakistan, le Canada, l'Italie, le Pays-Bas, le Japon, etc., ont un taux de participation de 6 %. Au total, la diplomatie active auprès des pays occidentaux, la Côte d'Ivoire a obtenu de nombreuses aides bilatérales provenant des divers pays. Elle ne s'est pas arrêtée là et a recherché d'autres appuis financiers et techniques auprès des organisations internationales.

2.2. L'aide multilatérale au développement du secteur industriel

L'aide multilatérale est par définition l'ensemble des appuis financiers et techniques en provenance d'organisations internationales. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'aide multilatérale à la politique industrielle fut essentiellement constituée de l'aide de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque mondiale et l'aide de l'organisation des Nations Unies et les organismes spécialisés. La BAD a énormément contribué à l'évolution du secteur privé, moteur de la politique industrielle ivoirienne. Membre fondateur de la BAD, la Côte d'Ivoire a bénéficié du 19 mai 1971 au 31 décembre 1980 de différents prêts qui ont permis le financement de neuf projets touchant les secteurs du transport, des équipements collectifs, des industries et des banques, ainsi que le secteur social (Miézan, 2012, p.385). Dans le secteur des industries et des banques, il faut signaler que la Côte d'Ivoire a bénéficié des interventions de la BAD à travers 132,22 millions de francs CFA pour la construction de l'usine d'engrais SIVENG le 19 mai 1971 (Yao, 2006, p. 208). En plus de cela, une ligne de crédit a été consentie à la Banque Ivoirienne de Développement et de l'Industrie avec pour objectif de créer et d'exploiter des entreprises privées et d'attirer des capitaux étrangers et nationaux. Elle fut signée le 28 octobre 1976 pour un montant de 734,55 millions de francs CFA (Archives du MAE, carton 42). En effet, la BAD a favorisé la mise en œuvre de programmes de privatisation par des prestations de services, de conseils, d'assistance technique, de soutien aux petites et moyennes entreprises à travers des lignes de crédit aux banques commerciales et autres institutions financières ivoiriennes.

De l'apport de la Banque Mondiale dans le développement industriel de la Côte d'Ivoire entre 1960 et 1990, il faut dire que depuis son premier prêt en 1968, la Banque Mondiale a fait preuve de générosité à l'égard de la Côte d'Ivoire. L'aide de la Banque Mondiale au pays a atteint en moyenne 2,2 % du PIB, contre seulement 0,9 % pour les autres pays de l'Afrique subsaharienne. En effet, au cours de la première période allant de 1960 à 1979, la Côte d'Ivoire avait accès aux marchés financiers internationaux et les décaissements ne dépassaient pas 0,5 % du PIB du pays (MI, 1986, p. 5). Avec les prêts projets, la Banque Mondiale n'exerçait qu'une influence marginale sur les politiques économiques du pays. Mais la situation change au cours de la deuxième période qui part de 1980 à 1990 pour deux principales raisons. Tout d'abord, les décaissements de la Banque Mondiale ont atteint l'équivalent de 2,4 % du PIB (Banque mondiale, 1998, p. 36). Par ailleurs de 1968 à juin 1990, le conseil de la Banque Mondiale a approuvé 80 prêts et crédits à la Côte d'Ivoire. Par le biais de la Société Financière Internationale (SFI), la Banque Mondiale a investi dans la création d'une banque de développement industriel en Côte d'Ivoire en 1965. Cependant, c'est depuis la création à Abidjan de d'une mission régionale pour l'Afrique de l'Ouest en 1977 que la SFI a réussi à développer ses activités dans le pays. Par la suite, elle a investi dans certaines entreprises

d'import-substitution telles que les entreprises textiles, chimiques et de transformation de produits alimentaires (Banque mondiale, 2010, p. 37). Dans le secteur financier, la Société Financière Internationale a pris une participation dans une banque de développement et dans une société de capital-risque. En outre, elle a apporté une assistance technique au gouvernement ivoirien et à la Banque Centrale pour la création de Bourse d'Abidjan. En 1989, la création du Fonds pour l'entreprise en Afrique, spécialisé dans l'aide aux petites et moyennes entreprises, a aidé la Société Financière Internationale (SFI) d'étendre les activités en Côte d'Ivoire et d'appuyer des entreprises dans le cadre des opérations traditionnelles de l'institution (Drouni, 1998, p. 79). Cependant, les initiatives de la SFI, pour la promotion d'activités non traditionnelles orientées vers l'exportation étaient entravées par le coût élevé des facteurs de production locaux et par la surévaluation de la monnaie.

3. Bilan évaluatif de l'aide extérieure au développement industriel de la Côte d'Ivoire

L'aide extérieure a des avantages et des insuffisances. Pour analyser les retombées positives de l'aide extérieure au développement industriel en Côte d'Ivoire, il faut nécessairement passer en revue les avancées industrielles qu'elle a pu engendrer à différents niveaux. Néanmoins, cette aide présente des insuffisances tant dans la forme que dans le fond. Selon Mendé (1972, p. 67), « l'aide étrangère ressemble à un artichaut. Quand il est en fleur, il est assez plaisant par la forme et la couleur. Avec le temps, il devient une plante piquante dont une petite partie seulement est mangeable. Pour juger de sa valeur véritable, il faut enlever une à une ses innombrables feuilles. Beaucoup peuvent être jetées comme sans valeur. D'autres contiennent la subsistance nutritive responsable de sa réputation ». Cette image reflète bien l'incidence de l'aide dans les pays sous-développés en général. L'aide extérieure à la politique de développement industriel en Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce jugement.

3.1. Les acquis de l'aide extérieure à la politique industrielle ivoirienne

Le processus d'industrialisation de la Côte d'Ivoire a été en partie le résultat d'une implication étrangère. En effet, au lendemain de l'indépendance en 1960, l'ouverture de l'économie à l'extérieur a permis des investissement étrangers en Côte d'Ivoire et particulièrement français, du fait des relations historiques qui lient la Côte d'Ivoire à la France. L'aide extérieure a participé aux années glorieuses de la Côte d'Ivoire. Cette aide a permis au pays de réaliser des projets industriels. Elle a soutenu l'État ivoirien à la mise en place un tissu industriel diversifié surtout dans l'agro-industrie pour la mise en valeur des ressources naturelles (Atrouche, 2012, p. 20). Le secteur industriel de la Côte d'Ivoire est composé de plusieurs entreprises étrangères filiales de grandes sociétés industrielles occidentales et d'autres continents. On note les industries alimentaires amplement représentées avec les Grands Moulin d'Abidjan, les brasseries, les établissements traitant les produits laitiers, les biscuiteries et les boulangeries dont certaines ont atteint le niveau industriel (Kouadio, 2021, p. 87). L'industrie textile (Cotivo à Agboville en 1976 et Utexi à Dimbokro en 1975) participe largement à ce progrès sans toutefois oublier les industries mécaniques. Quelques données résument les progrès accomplis par la Côte d'Ivoire depuis l'indépendance. La production industrielle a plus que doublé de valeur de 1960 à 1965, l'excédent de la balance commerciale se situe autour de 10 milliards de francs CFA. Le développement industriel offre sur le marché du travail plusieurs dizaines de milliers d'emplois nouveaux aux populations ivoiriennes. Ces investissements étrangers ont permis la création de plusieurs entreprises, notamment les Grands Moulins d'Abidjan en 1960; la Société Ivoirienne de Raffinage, le Capral-Nestlé et la SAFAR-Renault en 1962; la palmindustrie en 1963; la Société Africaine de cacao et l'ICODI en 1964; les chaussures Bata en 1965; FILTISAC (sacs en jute), la Société des Ciments d'Abidjan et la Société Ivoirienne des Ciments et Matériaux en 1967; la SOTEXI en 1968 et UNIXAX en 1969 (MEFP, 1982, p. 187).

Cette participation extérieure dans le secteur industriel a fait de la nation ivoirienne, le pays le plus industrialisé en Afrique francophone et de la sous-région. Le chiffre d'affaires de l'industrie dans sa totalité est de l'ordre de 13,5 milliards de francs CFA en 1960, et passe en 1974 à 254 milliards de francs CFA (Kouakou, 2003, p. 157). Vingt années plus tard, ce chiffre d'affaires est supérieur à 600 milliards de francs CFA et atteint 1 170 milliards de francs CFA entre 1983 et 1985. Ce tissu industriel employait 65 000 travailleurs. Avec ces chiffres, il faut retenir que le secteur industriel a été l'un des éléments les plus dynamiques de l'économie ivoirienne avec plus de 16,5 du PIB en 1985. Pour conclure, on retient que la Côte d'Ivoire a su profiter de l'aide extérieure, ce qui lui a permis de construire un développement relativement rapide (Miracle ivoirien: 1960-1980). Malgré ces profits que la Côte d'Ivoire a pu tirer de l'aide extérieure, forcé est de reconnaitre que celle-ci tant dans la forme que dans le fond, présente des imperfection, des faiblesses, des inconvénients et des limites.

3.2. Les limites de l'aide extérieure au secteur industriel ivoirien

L'aide extérieure à la Côte d'Ivoire est théoriquement destinée à promouvoir le développement. Cependant, la structure et les incidences financières ne sont pas moins inquiétantes. Selon Touré (2022), la Côte d'Ivoire s'est enliée dans une dépendance qui n'a fait qu'extravertir son économie. En même temps qu'elle s'intensifiait depuis les années 1960, l'aide extérieure au secteur industriel participait à l'accentuation de la dépendance ivoirienne vis-à-vis de l'extérieur, une dépendance perceptible tant au niveau technique que financier. Techniquement, cette aide a permis aux entreprises étrangères de déverser des équipements et des matériels techniques dans le monde, en particulier en Afrique et singulièrement en Côte d'Ivoire qui devenait immédiatement un pays consommateur d'équipements à forte valeur ajoutée. Cette dépendance aurait été atténuée si les donateurs avaient accompagné ou aidé la Côte d'Ivoire dans la formation et l'initiation à la haute technologie (Amewoa, 2008, p. 24). Malheureusement, cette option n'a pas été envisagée ni proposée par les autorités ivoiriennes du moment que la Côte d'Ivoire sollicitait ou continue de solliciter leurs machines et appareils électroniques, appareils électroménagers, véhicules neufs, pièces de rechange pour ne citer que ceux-là. En outre, les États africains comme la Côte d'Ivoire ne peuvent plus concevoir des projets de développement industriel et leur budget de fonctionnement sans attendre l'aide qu'ils ont fini par institutionnaliser. Cette dépendance financière a surtout contribué à un endettement croissant du pays.

L'aide extérieure au secteur industriel a accentué les annuités de la dette ivoirienne. En effet, l'endettement causé par l'aide extérieure témoigne de la réelle dépendance financière mais surtout technique de l'industrie ivoirienne à l'égard des capitaux étrangers. Cette dette se traduit par le déséquilibre de la balance de paiement et ce depuis les deux premières décennies de l'indépendance en Côte d'Ivoire. De 1960 à 1980, la dette totale représente 77 % du PIB, et le service de la dette 38 % des recettes des exportations (Cogneau & Mesplé, 1999, p. 15). Le poids de la dette rend l'économie ivoirienne assez dépendante des prêts et dons des bailleurs de fond étrangers, nécessaires à son industrialisation (Diarrassouba, 1996, p. 156). En définitive, le fardeau de la dette devient de plus en plus lourd. Goli (2025) affirme que l'aide extérieure inquiète et même entrave le développement des pays en voie de développement en général et de la Côte d'Ivoire en particulier. En plus de la dette, l'aide extérieure reste fortement liée aux intérêts des pays donateurs.

L'aide liée[7] est une aide conditionnée à l'achat de biens et de services provenant du pays donateur. D'une manière générale, plus du quart de l'aide bilatérale est liée. Que ce soit au titre des dons remboursables ou non remboursables, l'aide extérieure, surtout bilatérale,

[7] C'est l'ensemble des prêts et dons effectivement liés à la passation de marché de biens et des services dans le pays donateur ou assujettis à des modalités d'achat impliquant une limitation de la liste des pays agrés comme fournisseurs.

reste fortement liée aux intérêts des entreprises du pays donateurs. À titre d'exemple, en 1980-1981, 48 % de l'aide bilatérale japonaise était liée, 31,7 % non liée[8] et 20,3 % de l'aide partiellement liée ; en 1989-1990, les rapports ont été inversés puisque 62,7 % est une aide non liée contre 51,7 % pour l'ensemble du Comité d'Aide au Développement (CAD), 13,8 % de l'aide liée contre 37,9 % et 7,7 % de l'aide partiellement liée contre 9,2 % pour l'ensemble du CAD (Kouakou, 2012, p. 452). En effet, quand des prêts sont octroyés à la Côte d'Ivoire pour un projet industriel, les autorités ivoiriennes ont l'obligation de solliciter les biens et services du pays donateur. En outre, les équipements, machines et autres sont transportés dans des navires à travers des sociétés aux frais de la Côte d'Ivoire. Comme le souligne Koné (2023), cette situation oblige la Côte d'Ivoire à acheter les pièces de rechange d'origine étrangères en cas de panne. Le caractère lié ou délié de l'aide suscite de nombreux débats. L'aide liée est perçue comme peu généreuse et « opportuniste » de la part des pays donateurs qui trouvent là un moyen de défendre des intérêts économiques, commerciaux, politiques ou sécuritaires. En particulier, la principale critique à l'encontre de l'aide liée porte sur l'introduction d'un certain biais: sélection de projets à forte composante d'importations qui n'apparaissent pas comme essentiel à l'économie du pays bénéficiaire, restriction de la concurrence conduisant à un surcoût. En somme, l'aide liée aboutit à la situation d'un commerçant qui donne 100 F.CFA à un client pour qu'il lui achète 100 F.CFA de marchandises (M'Bokolo, 1993, p. 168).

En dépit de la relative importance de l'aide étrangère au secteur industriel en Côte d'Ivoire, il faut néanmoins relever le déficit d'assistance aux secteurs productifs. Ces secteurs, pourtant, ont été l'objet d'attention particulière en Asie du Sud-est. C'est le cas par exemple du secteur de l'industrie lourde et de pointe qui n'a pas fait l'objet d'attention particulière quand on sait que son essor conduit de manière irréversible au développement. Pour toute assistance, l'industrie agro-alimentaire a reçu plus d'aide. Elle concentre plus de 70 % de l'aide. Sectoriellement, cette aide extérieure est mal répartie en Côte d'Ivoire avec la part belle faite aux industries légères. À ce propos, la Commission Pearson[9] (Koudou, 2006, p. 109) affirme que l'aide a souvent eu pour objectif le financement des exportations sans que cela ait beaucoup de rapports avec les objectifs de développement des pays bénéficiaires. Autrement dit, les pays en développement doivent comprendre que l'économie mondiale et le développement en général ne sont pas une affaire de solidarité mais de compétition.

Conclusion

Dans quelle mesure l'aide extérieure a-t-elle contribué à la mise en place de la politique industrielle ivoirienne de 1960 à 1990? Telle est le problème que cette étude a tenté de répondre. Les résultats montrent que lorsque la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance, son industrie est surtout constituée de quelques petites unités textiles, alimentaires et agro-industrielles avec un chiffre d'affaires global avoisine 13 milliards de francs CFA. Conscient de la fragilité d'une économie agricole, les autorités ivoiriennes mettent l'accent sur le développement industriel. Elles mettent une politique d'ouverture sur l'étranger, ce qui permet un investissement massif étranger dans le secteur industriel pour aboutir à un tissu industriel exceptionnel. En 1980, soit vingt ans après l'indépendance, le pays compte 705 entreprises industrielles réalisent un chiffre d'affaires de près de 800 milliards de francs CFA. Le capital de ces entreprises est détenu à 45 % par les nationaux et les emplois industriels évalués à 72 000 salariés. Ces progrès forts remarquables traduisent l'effort du gouvernement en faveur de l'expansion industrielle. Et celle-ci s'est faite dans un contexte caractérisé par trois idées-

[8] C'est l'ensemble des prêts ou dons qui peuvent librement et intégralement servir à financier des marchés dans la quasi-totalité des pays en voie de développement et dans les pays de l'OCDE.

[9] Sous l'initiative de Robert Mc Namara, président de la Banque mondiale, l'ancien premier ministre du Canada, Lester Pearson et sept autres personnalités internationales acceptèrent de tracer un bilan de 20 ans d'expérience d'aide au développement et de le compléter par des recommandations à suivre dans l'avenir.

forces: le libéralisme économique, l'ouverture sur l'extérieur et un environnement politique législatif et social favorable en vertu desquels la Côte d'Ivoire a reçu des capitaux toutes origines. L'aide extérieure, théoriquement destinée à promouvoir le développement industriel, présente des insuffisances. Cette aide est mal répartie et ne tient pas compte des secteurs à même de donner une véritable impulsion au développement réel synonyme d'indépendance économique. Elle accentue les annuités de la dette ivoirienne. Cette situation rend l'aide inefficace. Cette réflexion enrichit les travaux scientifiques en faisant ressortir la contribution de l'aide extérieure dans un secteur industriel ivoirien.

Références bibliographiques

Amewoa, K. (2008). *L'aide au développement aide-t-elle- le développement? Le cas de l'Afrique subsaharienne*.[Thèse de doctorat]. Université de Limoges.

Amondji, M. (1988). *La Côte d'Ivoire, la dépendance et l'épreuve des faits*. Karthala.

Archives du ministère des Affaires étrangères. Carton 41. Rapport de coopération entre la Côte d'Ivoire et le monde extérieur.

Archives du ministère des Affaires étrangères. Carton 42. Les discours lors de la remise des dons à la Côte d'Ivoire.

Archives du ministère des Affaires étrangères. Carton 43. La valeurs de l'aide extérieure à la Côte d'Ivoire.

Atrouche, L. (2012). *L'efficacité de l'aide publique au développement: la déclaration de Paris: une aide « efficace » pour un état « efficace »*. [Mémoire de Maîtrise]. Université du Québec.

Badouin, R. (1968). L'aide aux pays sous-développés dans les États africains. *Revue tiers-monde*, Tome IX, 833-852.

Banque Mondiale. (1998). Accessing aid: whats does't and why. O*xford university press*.

Banque mondiale. (2010). *Côte d'Ivoire: la relance économique passe par une revitalisation des petites et moyennes entreprises*, consulté en ligne le 06 août 2026.

Bekoin, T. R. (2018). *La chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire: pouvoir économique et instrument politique (1908-2008)*. L'Harmattan

Bini, Y. & Nouama, G. (1994). *Houphouët-Boigny, 33 ans de construction*. SII.

Cacheux, P. & Cogoluegnes, Y. (1975), L'aide au développement et la Côte d'Ivoire. *Cahiers ivoiriens de recherche économique et sociale*. N°5, 83-106. https://www.africabib.org/rec.php?RID=183518659 (consulté le 8/09/2023). [Mémoire de maîtrise].Université de Cocody.

Chevassu, J. & Valette, A. (1975). *Les industriels de la Côte d'Ivoire qui et pourquoi?* ORSTOM. https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:07692 (consulté le 17/12/2023).

Cogneau, D. & Mespé-Somps, S. (1999). *La Côte d'Ivoire peut-elle devenir un pays émergent?* OCDE.

Contamin, B. et Fauré, Y. (1990). *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire: l'histoire d'un ajustement structurel*. Karthala.

Contamin, B. (1998). *Entreprises publiques et désengagement de l'État en Côte d'Ivoire.* https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_03/010012777.pdf (consulté le 17 mai 2026).

Coquery, C. & Monot, H. (1993). *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*. PUF.

De La Rochère, J. (1976), *L'État et le développement économique en Côte d'Ivoire*, Pedone.

Diabaté, H., et *al*. (1987). *Mémorial de la Côte d'Ivoire, Du nationalisme à la nation*. Tome 3. AMI.

Diarrassouba, V. (1996). *Dette extérieure et croissance économique*. [Thèse complémentaire].

Diezou, I. (2015). *Forêt et industrie en Côte d'Ivoire de 1910 à 1980: Une histoire entre techniques et sociétés*. [Thèse de doctorat]. Université Panthéon-Sorbonne.

https://theses.hal.science/tel-02493957v1/file/DIEZOU.pdf (consulté le 25/05/2026).
Drouni, M. (1998). Le *financement du développement*. Armand Colin.
Encyclopédique Générale de la Côte d'Ivoire (EGCI). (1986). NEA.
Goli, P. (2025). Entretien portant sur les limites de l'aide extérieure en Côte d'Ivoire.
Kanga, A. (2023, août 6). Entretien sur l'importance des PME et des grandes entreprises pour l'employabilité en Côte d'Ivoire.
Komenan, D. D. (2002). *L'aide française à la Côte d'Ivoire de 1970 à 1990*. [Mémoire de Maîtrise non publié]. Université de Cocody.
Koné, K. (2022, abril 15). Entretien sur le rapport favorisant la relation entre l'ONUDI et la Côte d'Ivoire.
Kouadio, G. (2012). *Les relations extérieures de la Côte d'Ivoire de 1960 à 2011*. FHB.
Kouakou, L. (2003). *La coopération franco-ivoirienne de 1960 à 1990*. [Mémoire de Maîtrise non publié]. Université de Cocody.
Kouakou, L. (2012). *La coopération ivoiro-japonaaise de 1961 à 1999*. [Thèse de Doctorat non publié]. Université FHB de Cocody.
Koudou, S. A. (2006). *L'aide Japonaise à la Côte d'Ivoire de 1980 à 2000.* [Mémoire de Maîtrise non publié]. Université de Cocody.
M'Bokolo, E. (1993). *Développement: l'aide au partenariat*. Nathan.
Méïté, B., Konan, A. & N'goran, B. (2019). La contribution de l'aide française au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire (1960-1970). *Recherches africaines,* n°24. 93-112. file:///C:/Users/user/Downloads/recherchesafricaines-6.pdf (conulté le 17/9/2026).
Mendé, T. (1972). *De l'aide à la recolonisation: les leçons d'un échec*. Seuil.
Miézan, F. (2012). *Histoire de la Banque africaine de développement et de sa contribution à l'essor de la Côte d'Ivoire de 1963-2005*. SPHOM.
Ministère des Affaires étrangères (MAE), (1990). *Coopération entre la Côte d'Ivoire et l'extérieur.* Note de situation.
Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (MEFP). (1980). *La Côte d'Ivoire en chiffres*. SAE.
Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (MEFP). (1981). *La Côte d'Ivoire en chiffres*. SAE.
Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (MEFP). (1982). *La Côte d'Ivoire en chiffres*. SAE.
Ministère de l'Industrie (MI). (1986). *Investir en Côte d'Ivoire de 1960 à 1985*, *bilan et perspective*. SII.
Ministère du Plan et du Développement (MPD) (2006). *Pré bilan de l'aménagement du Territoire.*
ONUDI, (2011). *Le développement économique en Afrique: promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial. ONUDI.*
ONUDI, (2012). *Nouvelle politique industrielle de la République de Côte d'Ivoire phase I: Diagnostic du secteur industriel et du cadre institutionnel*. ONUDI.
Rapport d'activités du KFW sur l'aide allemande à l'Afrique noire francophone. *Bulletin de l'Afrique Noire.* N° 1067, du 5 novembre 1980. 20512-20514. https://reliefweb.int/report/benin/bulletin-dinformation-no-1067-pour-lafrique-de-louest
Touré, G. (2022, octobre 25). Entretien réalisé sur la participation des partenaires au développement.
Yao, A. (2006). *La politique étrangère de la Côte d'Ivoire (1960-1990).* Mémoire de Maîtrise. Université de Cocody.
Tricart, J. (1956). Les échanges entre la zone forestière de Côte d'Ivoire et les savanes soudaniennes. *Cahiers d'Outre-Mer*. N° 35. 209-238.

https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1956_num_9_35_2004 (consulté le 28/11/2025).

Zouzou, K. (2025, mars 13). Entretien sur le rôle des codes d'investissement dans le développement industriel en Côte d'Ivoire.

{SECTION 3}

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Fracture numérique structurelle en contexte scolaire sénégalais : stratification des trois niveaux et conditions du franchissement pédagogique dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda

Structural digital divide in Senegalese school contexts: stratification of three levels and conditions for pedagogical progression in two pilot schools of the Tambacounda Academy

Amath FALL
Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UNCHK), Sénégal
Email : amath.fall2@unchk.edu.sn
Orcid id : https://orcid.org/0009-0004-1679-6602

Résumé : La littérature internationale identifie classiquement trois niveaux de fracture numérique : l'accès aux équipements, les usages effectifs et l'impact pédagogique. Au Sénégal, le premier niveau a fait l'objet de politiques publiques soutenues (projet PROMET), mais les données restent peu granulaires sur les pratiques effectives d'intégration du numérique en classe (CONFEMEN, 2019, p. 170) limitant la compréhension des deuxième et troisième niveaux. Notre article analyse non seulement la stratification de ces trois niveaux, mais aussi les conditions de leur franchissement en se basant sur une étude de cas menée dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda : le Collège Tamba Commune 1 et l'école élémentaire d'application de Médina Coura. Basée sur une méthodologie mixte (questionnaires, entretiens semi-directifs, observations de classe ; 192 répondants exploitables sur 201 ciblés), l'étude croise un inventaire matériel par établissement, des données déclaratives sur les usages et des observations structurées par le modèle TPACK. Les résultats confirment que l'accès aux équipements est partiellement comblé (397 tablettes PROMET distribuées dans l'IEF), mais révèlent un déficit majeur au deuxième niveau (46,42 % des enseignants utilisent rarement le numérique, malgré 71 tablettes disponibles). Ils révèlent également un troisième niveau conditionnel, dont le franchissement apparaît associé à la maîtrise technopédagogique (TPACK) des enseignants plutôt qu'à la disponibilité des équipements. L'article propose le concept de fracture numérique pédagogique pour désigner ce nouvel obstacle structurel, et identifie quatre conditions interdépendantes associées à son dépassement : formation, temps, intention pédagogique et infrastructure stable.
Mots-clé : Fracture numérique, TPACK, Intégration pédagogique, Stratification, Sénégal.

Abstract: The international literature classically distinguishes three levels of the digital divide: access to equipment (first level), actual use (second level), and the pedagogical benefits derived from such use (third level). While the first level has received sustained policy attention, notably in Senegal through the PROMET project, aggregate data on the performance and environments of sub-Saharan African schools remain insufficiently granular regarding actual classroom-level digital integration practices (CONFEMEN, 2019, p. 170). This limits a fine-grained understanding of the second and third levels in these school contexts. This article analyses the stratification of these three levels and the conditions for their traversal, drawing on a case study in two pilot schools of the Tambacounda Academy. Using a mixed-methods design (questionnaires, semi-structured interviews, classroom observations; 192 usable responses out of 201 targeted participants), the study cross-references a facility-level equipment inventory, declarative data on actual use, and observations structured by the TPACK model. Results confirm a partial bridging of the first level (397 PROMET tablets distributed in the IEF district), a major deficit at the second level (46.42% of teachers rarely use digital tools, despite 71 tablets available across both schools). They also point to a conditional third level, whose traversal appears associated with teachers' technopedagogical competence (TPACK) rather than equipment availability. The article proposes the concept of pedagogical digital divide to designate this new structural obstacle and identifies four interdependent conditions associated with overcoming it: training, time, pedagogical intention, and stable infrastructure.
Keywords: Digital divide, TPACK, Pedagogical integration, Stratification, Senegal.
Reçu le : 25/06/2026 • **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Depuis les travaux fondateurs sur le digital divide aux États-Unis dans les années 1990, la notion de fracture numérique a connu une évolution conceptuelle majeure. Les premières études, essentiellement centrées sur la possession d'équipements informatiques, premier niveau de fracture, ont été progressivement complétées par des travaux qui ont montré que la réduction de l'écart d'accès ne suffit pas à garantir une utilisation compétente et équitable des outils disponibles. Hargittai (2002, p. 2) a ainsi introduit le concept de second-level digital divide pour désigner les inégalités de compétences et d'usages effectifs entre individus disposant pourtant d'un accès comparable aux technologies. Plus récemment, Van Deursen et Van Dijk (2014, p. 507) ont affiné cette gradation en distinguant les usages formels des usages substantifs et en documentant comment les inégalités se reconstituent à chaque niveau, indépendamment de la résorption du précédent. Ces inégalités d'usages se traduisent in fine par des inégalités de bénéfices retirés, ce que l'on peut appeler le troisième niveau de la fracture numérique (Van Deursen et Van Dijk, 2014, p. 507).

Dans le cadre éducatif, cette gradation a une signification particulière. L'école est précisément l'espace social où ces inégalités de maîtrise du numérique se forment, se reproduisent ou peuvent être compensées. Or, les établissements scolaires africains sont souvent confrontés à une forme spécifique de fracture : même si des équipements existent, leur mobilisation pédagogique reste fragile, et leurs bénéfices pour les apprentissages restent soumises à des conditions. L'UNESCO[1] (2022, p. 14) rappelle à cet égard que l'objectif des politiques TIC[2] suppose une utilisation effective des outils et non leur seule mise à disposition.

Pour situer cette contribution, rappelons que la fracture numérique a d'abord été théorisée comme un écart d'accès aux infrastructures (Van Dijk, 2006, pp. 178-182). Hargittai (2002, p. 2) puis Van Deursen et Van Dijk (2014, p. 507) en distinguent ensuite un deuxième niveau, celui des compétences et usages effectifs, qui se reconstitue indépendamment du premier (Van Deursen et al., 2017, p. 452). Le troisième niveau, plus récent, porte sur les bénéfices retirés de l'usage numérique ; en contexte éducatif, il renvoie à des effets pédagogiques mesurables, appréhendés ici par les perceptions et pratiques observées plutôt que par une mesure directe des apprentissages (précision développée en 1.4). Cette gradation est déterminante en contexte sénégalais où les politiques publiques ont prioritairement investi le premier niveau au détriment des deux suivants.

Le modèle TPACK (Mishra et Koehler, 2006) qui regroupe la triple compétence (connaissances disciplinaires, pédagogiques et technologiques) constitue le cadre analytique mobilisé pour rendre compte de ce franchissement. Un enseignant équipé qui n'en maîtrise pas l'articulation pédagogique ne franchit pas le troisième niveau. Par conséquent, le numérique reste un accessoire d'illustration plutôt qu'un vecteur de transformation. Cette dimension apparaît particulièrement déterminante dans les contextes africains (Karsenti et Collin, 2012, p. 31), y compris pour des enseignants sénégalais. Pour eux, l'intégration durable du numérique suppose d'articuler la maîtrise technopédagogique aux enjeux d'identité professionnelle et aux réalités contextuelles locales (Sall, Seck et Fall, 2025, p. 287). Dans les systèmes éducatifs d'Afrique subsaharienne, les trois niveaux coexistent souvent au sein des mêmes établissements : les dotations institutionnelles récentes ont partiellement adressé le premier niveau, mais les pratiques d'enseignement peinent à se transformer. L'essentiel des usages scolaires relève davantage d'un apprentissage de l'outil informatique que d'une mobilisation pédagogique effective (Karsenti, Collin et Harper-Merrett, 2011, pp. 325-326 ; Karsenti et Collin, 2012, p. 31 ; Tchameni Ngamo, 2009, p. 77). Au Sénégal, malgré des programmes successifs (Sankoré, PROMET, Stratégie Numérique pour l'Éducation 2025-2029), Camara

[1] Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
[2] Technologies de l'information et de la communication.

(2011, p. 59) documentait déjà que la majorité des enseignants du moyen et du secondaire demeurent des autodidactes en matière d'intégration pédagogique des TIC.

C'est précisément ce paradoxe, doter sans transformer, que cette étude se propose d'analyser à travers le prisme de la stratification des trois niveaux de fracture numérique, dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda (Sénégal). La problématique centrale peut être formulée ainsi : Dans quelle mesure la stratification des trois niveaux de fracture numérique permet-elle de rendre compte de la situation de l'intégration pédagogique du numérique dans ces établissements, et quelles conditions déterminent le franchissement du troisième niveau ? Ainsi, le franchissement du troisième niveau de fracture numérique ne dépend pas de la disponibilité des équipements ou de la fréquence d'usage, mais de la maîtrise technopédagogique (TPACK) des enseignants. Cette hypothèse repose principalement sur deux constats empiriques établis par ailleurs dans cette étude : une résorption partielle du premier niveau par les dotations institutionnelles, et un déficit structurel d'usages effectifs au deuxième niveau qui est indépendant du volume d'équipements disponibles.

Afin de vérifier cette hypothèse, notre étude vise deux objectifs : documenter empiriquement la stratification des trois niveaux de fracture numérique et identifier les conditions du franchissement du troisième niveau. Elle repose sur une méthodologie mixte croisant à la fois questionnaires, entretiens semi-directifs et observations de classe et est menée auprès de 201 participants avec une analyse structurée par le modèle TPACK pour le troisième niveau. L'étude a été menée dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda : le Collège Tamba Commune 1 (projet PROMET) et l'école élémentaire d'application de Médina Coura (partenariat Fondation SONATEL), relevant de deux cycles différents, moyen et élémentaire. Une méthodologie mixte a été déployée, combinant collecte et analyse de données quantitatives et qualitatives (Johnson, Onwuegbuzie et Turner, 2007, p. 123).

1. Méthodes

Cette section présente successivement le terrain d'étude et les établissements retenus, le dispositif de collecte et la composition de l'échantillon, la procédure de collecte et les considérations éthiques, avant d'exposer les limites méthodologiques assumées. L'étude a été menée dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda : le Collège Tamba Commune 1 (projet PROMET) et l'école élémentaire d'application de Médina Coura (partenariat Fondation SONATEL), relevant de deux cycles différents, moyen et élémentaire. Ces deux terrains permettent ainsi une analyse croisée des dynamiques d'intégration dans des contextes pédagogiques distincts. Le contexte régional est marqué par un contraste net entre une connectivité mobile élevée, plus des trois quarts des habitants disposant d'un accès à un réseau mobile (ANSD, 2025, p. 47), et une scolarisation élémentaire encore fragile, dont le taux brut a connu une évolution en dents de scie entre 2017 et 2023 (ANSD, 2025, p. 81). L'écart entre ces deux indicateurs éclaire l'intérêt de ces terrains pour observer la stratification des trois niveaux de fracture numérique.

Il convient de préciser que la présente étude partage son terrain avec le volet précédent de ce programme de recherche (Fall, 2026, pp. 99-113). Cette communauté de terrain s'inscrit dans la logique d'un programme de recherche cumulatif, et non dans celle d'une duplication, dans lequel chaque publication traite une question de recherche distincte à partir du même corpus empirique. Un inventaire matériel par établissement a été réalisé afin de documenter le premier niveau de fracture numérique ; ses résultats détaillés sont présentés en section 2.1.

Une méthodologie mixte a été déployée, combinant collecte et analyse de données quantitatives et qualitatives (Johnson, Onwuegbuzie et Turner, 2007, p. 123), selon un design convergent au sens de Creswell et Plano Clark (2011). Les deux volets ont été recueillis en

parallèle puis mis en relation au moment de l'interprétation, avec triangulation des sources (Horincq Detournay, Guillemette et Luckerhoff, 2023, p. 78). Des questionnaires ont été administrés aux élèves, enseignants et parents ; des entretiens semi-directifs, dont la conduite s'appuie sur les repères méthodologiques proposés par Pin (2023, p. 5), ont été conduits auprès des chefs d'établissement, des référents numériques et des autorités académiques (IEF et IA). Trois observations de séances pédagogiques ont été réalisées à l'aide d'une grille structurée autour de cinq axes : outils utilisés, effectivité de l'usage, indicateurs d'efficacité pédagogique, interactions pédagogiques, et limites rencontrées. Le TPACK n'a pas été mesuré au moyen d'une échelle psychométrique standardisée ; il a été appréhendé qualitativement à partir de cette grille d'observation structurée des pratiques enseignantes, portant sur l'articulation, dans chaque séance, des dimensions technologique, pédagogique et disciplinaire. Le niveau de maîtrise TPACK attribué à chaque enseignant observé (tableau 3) constitue ainsi une inférence qualitative issue de l'analyse de ces observations, et non une mesure quantifiée sur une échelle validée. Le tableau 1 présente la composition de l'échantillon et le taux de réponse par catégorie d'acteurs.

Catégorie de participants	**Effectif ciblé**	**Réponses exploitables**	**Taux de réponse**	**Outil de collecte**
Élèves	140	140	100 %	Questionnaire
Enseignants	35	28	80 %	Questionnaire
Parents d'élèves	20	18	90 %	Questionnaire
Chefs d'établissement	2	2	100 %	Entretien semi-directif
Référents numériques	2	2	100 %	Entretien semi-directif
Autorités académiques	2	2	100 %	Entretien semi-directif
Total	201	192	95,52 %	,

Tableau 1. Composition de l'échantillon et taux de réponse par catégorie d'acteurs. (Source : données de l'enquête, 2026).

L'échantillonnage est basé sur une stratégie différenciée selon les catégories d'acteurs. Pour les élèves, nous avons opté pour un échantillonnage probabiliste par grappes avec quota de genre pour les élèves (Ajar, Dassa et Gougeon, 1983, p. 8). Pour les enseignants, nous avons réalisé un recensement exhaustif (35/35) et échantillonnage non probabiliste raisonné pour les autres acteurs (chefs d'établissement, référents numériques, autorités académiques). La validité de cet échantillonnage raisonné repose sur la pertinence des cas retenus plutôt que sur le calcul probabiliste (Pires, 1997, pp. 113-169). Pour cette étude, il s'agit d'une logique de généralisation analytique et non statistique (Yin, 2018, p. 36). La solidité de ce dispositif est validée par le taux global de réponses exploitables (95,52). L'écart résiduel s'explique par des contraintes de disponibilité chez une partie des enseignants (28 répondants sur 35 ciblés, soit 80 %), sans incidence structurelle sur l'équilibre de l'échantillon.

La collecte s'est déroulée après obtention des autorisations administratives et information des participants sur l'objet, les objectifs et le caractère anonyme de l'étude. Les questionnaires élèves ont été administrés en format papier, faute d'accès généralisé aux outils numériques, et ceux des enseignants via Google Forms. Les données quantitatives ont été codées via Google Sheets, et les données qualitatives ont été classées selon une analyse thématique de contenu. Une asymétrie a par ailleurs été constatée après coup : le questionnaire

enseignant ne comportait pas l'item « téléphone portable », contrairement au questionnaire élève. Une enquête complémentaire a donc été administrée aux mêmes 28 enseignants, peu après, via le même canal, pour mesurer cet usage et la perception de son effet sur la participation des élèves. Les données correspondantes (Tableau 2) ne doivent donc pas être interprétées comme strictement simultanées à la collecte initiale, ce qui constitue une limite de conception du dispositif. Sur le plan éthique, la participation de l'ensemble des acteurs, élèves, enseignants, parents, chefs d'établissement, référents numériques et autorités académiques, a été volontaire et précédée d'une information claire sur l'objet de l'étude, ses objectifs et l'usage strictement scientifique des données recueillies. Les questionnaires ont été conçus dans le respect de l'anonymat des répondants, et les données ont été traitées dans la confidentialité, à des fins exclusivement académiques. *

Plusieurs limites méritent d'être signalées. L'étude menée dans deux établissements pilotes ne prétend pas à une représentativité statistique de l'ensemble de l'Académie : les résultats relèvent d'une généralisation analytique et non statistique (Yin, 2018, p. 36). Le troisième niveau n'est pas considéré ici par des mesures directes de performance scolaire, mais à travers les perceptions des acteurs et les pratiques observées. C'est une limite conceptuelle assumée qui est cohérente avec une approche perceptive de l'efficacité pédagogique. Le nombre restreint de séances observées (trois) limite aussi la portée des observations de classe bien que les enseignants soient sélectionnés de manière raisonnée pour couvrir les deux cycles et diversifier les profils. De plus, l'analyse quantitative repose sur des statistiques descriptives ; les associations évoquées entre variables ne sont pas des relations causales établies. Enfin, cet article mobilise, à côté de la littérature académique évaluée par les pairs, des rapports institutionnels (UNESCO, IIPE-UNESCO, CONFEMEN, Banque Mondiale, Ministère de l'Éducation nationale). Ces sources relèvent de la littérature grise et sont convoquées de façon délibérée pour leurs données de cadrage à l'échelle des systèmes éducatifs nationaux et pour leur valeur normative en matière de politiques publiques, non comme substituts à la littérature scientifique évaluée par les pairs, qui demeure le socle du cadre conceptuel mobilisé.

2. Résultats

Les résultats sont présentés en suivant la stratification en trois niveaux qui structure l'analyse, avant une synthèse transversale.

2.1. Premier niveau : une dotation institutionnelle significative mais inégalement activée

Un apport spécifique de cette étude réside dans l'inventaire matériel par établissement, qui sert de point de départ à l'analyse du premier niveau de fracture. Le Collège Tamba Commune 1 dispose de 51 tablettes, 12 ordinateurs, 2 vidéoprojecteurs et d'une connexion haut débit. L'école élémentaire d'application de Médina Coura est équipée de 20 tablettes et de 3 vidéoprojecteurs, complétées par des ressources issues d'un partenariat avec la Fondation SONATEL. Au niveau de l'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF), le référent numérique recense 397 tablettes PROMET distribuées dans le ressort territorial. L'inventaire matériel par établissement montre une dotation plus substantielle que ce que les usages déclarés pourraient laisser supposer. Au total, les deux établissements disposent de 71 tablettes institutionnelles, complétées par des ordinateurs, des vidéoprojecteurs et, pour le Collège, une connexion haut débit. Le référent numérique de l'IEF indique que les 397 tablettes distribuées par le projet PROMET signalent une « réelle volonté institutionnelle d'élargir l'accès au numérique dans les établissements publics de la circonscription » (entretien, référent numérique de l'IEF, 2026). Cependant, le même référent identifie « l'accès limité à l'électricité, la connectivité insuffisante ou intermittente » (entretien, référent numérique de l'IEF, 2026). Comme des obstacles majeurs. Ce premier niveau présente des fragilités sur le plan qualitatif : l'obsolescence de certains matériels, les problèmes récurrents de recharge des

tablettes, l'instabilité de la connectivité et l'absence de système de maintenance régulière freinent la stabilisation du premier niveau. La disponibilité formelle ne se confond donc pas avec la disponibilité fonctionnelle, distinction qui sera déterminante dans l'analyse du deuxième niveau.

2.2. Deuxième niveau : le fossé structurel entre disponibilité et usage effectif

Si le premier niveau est partiellement comblé, le deuxième, relatif aux usages effectifs, révèle un déficit structurel particulièrement saillant. Côté enseignants, 46,42 % déclarent utiliser rarement le numérique en classe, et 53,57 % l'utilisent souvent ou très souvent. L'analyse des types d'outils mobilisés révèle cependant un paradoxe d'une ampleur remarquable. Le téléphone portable est de loin le premier outil utilisé (85 % des enseignants et 86,4 % des élèves ; la donnée enseignante provient de l'enquête complémentaire décrite en 1.3). Les tablettes institutionnelles, 71 disponibles dans les deux établissements, ne sont mentionnées que par une seule occurrence dans les déclarations élèves (0,7 %), et par aucun enseignant. Ce paradoxe rejoint un constat plus large de la littérature. Karsenti et Collin (2012, p. 12) l'affirment sans détour : « la simple présence d'équipements ne garantit pas une amélioration des apprentissages ». Le directeur de l'école de Médina Coura va dans le même sens. Il estime que « les enseignants ont besoin d'une formation supplémentaire pour maîtriser les outils informatiques » (entretien, directeur de l'école de Médina Coura, 2026). Le tableau 2 détaille les mentions d'usage par type d'outil, selon les déclarations des élèves et des enseignants.

Outil numérique	**Mentions élèves (n=140)**	**Mentions enseignants (n=28)**
Téléphone portable	86,4 % (121 mentions)	85 % (17 mentions)
Ordinateur	64,28 % (90 mentions)	55 % (11 mentions)
Internet	47,85 % (67 mentions)	75 % (15 mentions)
Applications éducatives (YouTube, ChatGPT, etc.)	57,85 % (81 mentions)	35 % (7 mentions)
Vidéoprojecteur	45 % (63 mentions)	50 % (10 mentions)
Tablette institutionnelle	0,7 % (1 mention)	0 % (0 mention)

Tableau 2. Outils numériques utilisés en classe selon les déclarations des élèves et des enseignants, deuxième niveau de fracture numérique (Source : données de l'enquête, 2026).[3]

Ce tableau met en évidence un déficit d'usage qui ne se réduit pas à un problème d'accès. Les enseignants et les élèves utilisent surtout des outils génériques et personnels comme le téléphone portable (plus de 80% de mentions). Les équipements institutionnels qui sont au cœur des politiques de dotation sont presque absents des pratiques déclarées (Tablette institutionnelle 0,7%). L'écart entre disponibilité des équipements et usage effectif constitue ainsi une manifestation nette du deuxième niveau de fracture numérique dans les établissements étudiés. La figure 1 illustre cet écart, notamment le contraste entre les outils personnels et les tablettes institutionnelles.

[3] Les pourcentages reflètent des déclarations de mention d'usage (outil cité comme utilisé en classe), et non une mesure de fréquence ou d'intensité d'utilisation comparable entre élèves et enseignants.

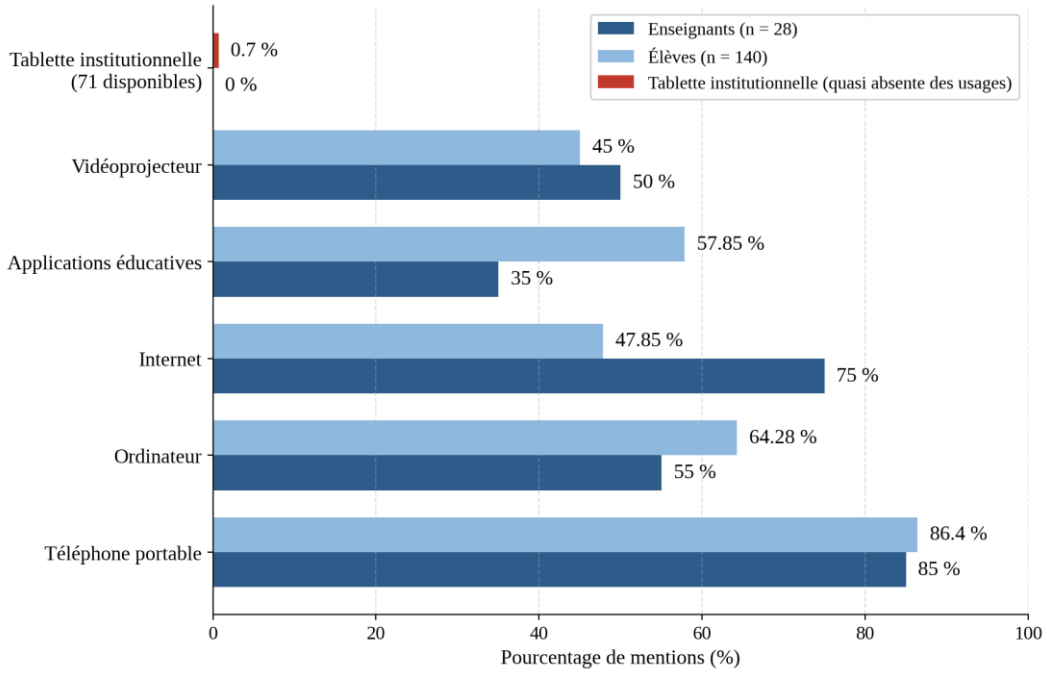

Figure 1. Écart entre disponibilité des équipements et usages déclarés, par type d'outil numérique. (Source : Fall, 2026).

Cette représentation graphique confirme visuellement l'asymétrie relevée dans le tableau 2 : les barres correspondant aux outils personnels (téléphone portable, ordinateur) dominent nettement celles des équipements institutionnels, la tablette institutionnelle demeurant quasiment invisible sur l'ensemble des mentions recensées. Ce contraste visuel renforce l'argument central du deuxième niveau, à savoir que la disponibilité matérielle ne se traduit pas mécaniquement en usage effectif.

2.3. Troisième niveau : des perceptions d'efficacité pédagogique associées à la maîtrise TPACK

Le troisième niveau, saisi ici à partir des perceptions d'efficacité pédagogique et des pratiques observées, est au cœur de l'analyse. Les résultats montrent que, lorsque le numérique est effectivement intégré dans une démarche pédagogique intentionnelle, il est perçu positivement : 77,84 % des élèves attribuent une note positive (4 ou 5 sur 5) à l'impact du numérique sur la compréhension. De même, 96,42 % des enseignants estiment que le numérique améliore la qualité globale des enseignements-apprentissages. Du côté des parents, 83,3 % estiment que le numérique peut aider leur enfant à mieux apprendre, ce qui complète la convergence des perceptions positives entre les trois catégories d'acteurs interrogées. Toutefois, ces indicateurs positifs doivent être mis en regard de la régularité d'usage : près de la moitié des enseignants déclare utiliser rarement le numérique, ce qui signifie que ces indicateurs d'efficacité perçue ne se traduisent pas en pratiques régulières pour une proportion significative d'entre eux. Les entretiens conduits auprès des chefs d'établissement corroborent ce constat de disparité. Le directeur de l'école élémentaire d'application de Médina Coura observe que « certains collègues [intègrent] parfaitement [les outils] dans les séances et d'autres ont du mal à les utiliser par manque de compétences vis-à-vis des outils informatiques » (entretien, directeur de l'école de Médina Coura, 2026). Selon lui, ce basculement vers le troisième niveau, ou son absence, tient directement à la maîtrise TPACK individuelle. Du côté institutionnel, le référent numérique de l'IEF impute cet écart moins à un déficit d'équipements qu'à des contraintes d'usage : « l'accès limité à l'électricité, la connectivité insuffisante ou intermittente » (entretien, référent numérique de l'IEF, 2026) demeurent, selon

lui, les principaux obstacles à une intégration réussie. Les observations de classe objectivent cette gradation à travers un continuum de transformation pédagogique élaboré à partir du modèle TPACK. L'Enseignant 1 (CM1, IST) et l'Enseignant 3 (4e, SVT) manifestent une maîtrise affirmée des trois dimensions du TPACK et adoptent une posture de médiation socioconstructiviste. L'Enseignant 2 (5e, Histoire-Géographie), par contre, a une maîtrise technologique insuffisante qui limite l'efficacité pédagogique de sa séance malgré une utilisation effective du vidéoprojecteur. Le tableau 3 synthétise ce continuum de franchissement selon la maîtrise TPACK observée chez les trois enseignants.

Enseignant observé	**Maîtrise TPACK**	**Approche pédagogique**	**Stade de franchissement du 3e niveau**
Enseignant 1 (CM1, IST)	Affirmée (TK + PK + CK articulés)	Socioconstructiviste, médiation aboutie	Franchissement observé
Enseignant 2 (5e, Histoire-Géo)	Partielle (TK insuffisante)	Active en transition, médiation inachevée	Bloqué entre 2e et 3e niveau
Enseignant 3 (4e, SVT)	Affirmée (TK + PK + CK articulés)	Socioconstructiviste, médiation aboutie	Franchissement observé

Tableau 3. Continuum de franchissement du troisième niveau de fracture numérique selon la maîtrise TPACK observée. (Source : observations de classe, Fall, 2026).

Ce continuum montre que le franchissement du troisième dépend de la maîtrise technopédagogique observée. En effet, les Enseignants 1 et 3, dont le TPACK est affirmé, atteignent une médiation socioconstructiviste aboutie. L'Enseignant 2, freiné par une maîtrise technologique insuffisante, reste bloqué entre le deuxième et le troisième niveau malgré un usage effectif du vidéoprojecteur. Ce contraste, à conditions matérielles égales, constitue un indice empirique cohérent avec l'hypothèse centrale de cet article, sans permettre d'en établir le caractère causal.

2.4. Bilan synthétique de la stratification

Le tableau 4 résume la stratification des trois niveaux de fracture numérique observée dans les deux établissements pilotes.

Niveau de fracture	**Définition retenue**	**Constat empirique dans l'étude**	**Statut**
1er niveau	Accès aux équipements et infrastructures numériques	71 tablettes dans les deux établissements ; 397 tablettes PROMET dans l'IEF ; connectivité présente au Collège	Partiellement résorbé (constat empirique établi)
2e niveau	Usages effectifs des outils disponibles	46,42 % des enseignants utilisent rarement le numérique ; 0,7 % de mentions des tablettes par les élèves malgré 71 disponibles	Déficit structurel majeur (constat empirique établi)
3e niveau	Bénéfices pédagogiques perçus et pratiques transformées	Perceptions positives élevées, mais conditionnelles : franchissement observé uniquement chez les enseignants à maîtrise TPACK affirmée	Conditionnel, associé à la maîtrise TPACK observée (hypothèse partiellement étayée)

Tableau 4. Bilan de la stratification des trois niveaux de fracture numérique dans les deux établissements pilotes. Source : données de l'enquête, 2026.

Le bilan met en lumière une progression décroissante du degré de résorption à mesure que l'on progresse dans la stratification. Le premier niveau qui est d'ordre matériel est le plus souvent facilement comblable. Le deuxième, en rapport aux usages, est structurellement déficitaire. Quant au troisième niveau, son franchissement est conditionnel. Il dépend spécifiquement de la maîtrise technopédagogique des enseignants, ce qui va dans le sens de l'hypothèse centrale de cet article et oriente directement l'analyse développée dans la discussion qui suit.

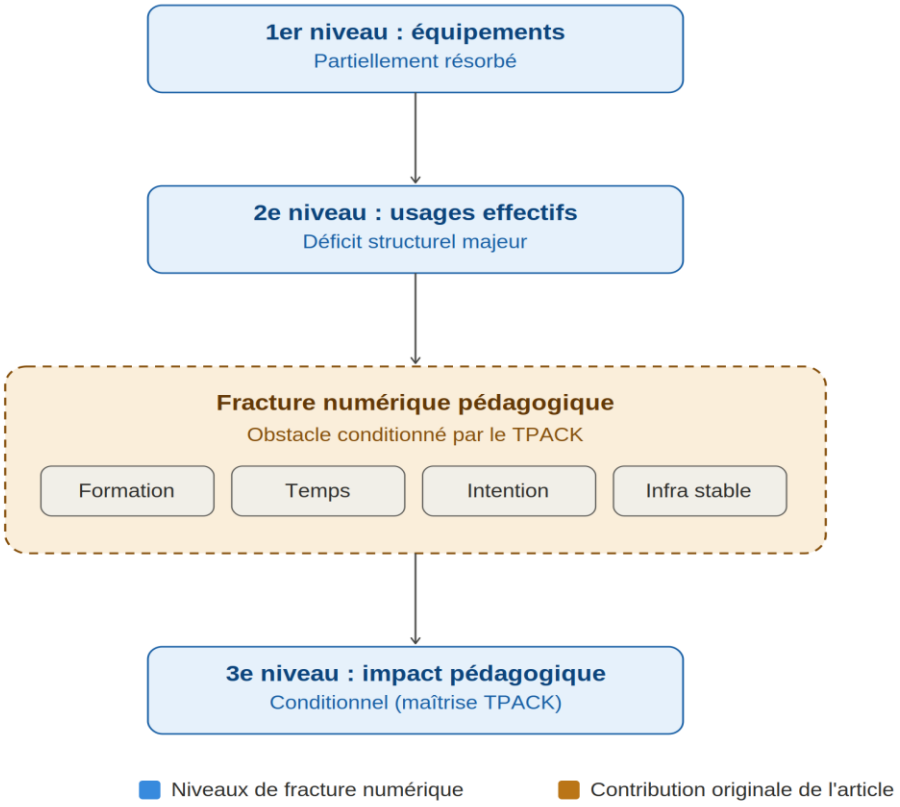

Figure 2. Stratification des trois niveaux de fracture numérique et rôle du TPACK dans le franchissement du troisième niveau. Source : figure générée avec Claude (Anthropic, intelligence artificielle générative) à partir des données de l'enquête de l'auteur (Fall, 2026).

La figure 2 synthétise cette architecture, en situant la fracture numérique pédagogique comme obstacle spécifique entre le deuxième et le troisième niveau. Cette position intermédiaire a une portée interprétative : le passage au troisième niveau ne découle pas mécaniquement de l'usage. Dans les établissements étudiés, des enseignants utilisent effectivement le numérique (53,57 % l'utilisent souvent ou très souvent ; l'Enseignant 2 mobilise le vidéoprojecteur) sans que les bénéfices pédagogiques attendus soient atteints. À conditions matérielles égales, ce qui distingue l'Enseignant 2 des Enseignants 1 et 3 n'est ni l'équipement ni la fréquence d'usage, mais l'articulation des dimensions technologique, pédagogique et disciplinaire (TPACK). La figure invite ainsi à lire le troisième niveau non comme la suite naturelle du deuxième, mais comme un seuil qui se franchit sous conditions (formation, temps, intention pédagogique, infrastructures stables), développées en 3.3. Cette lecture reste une interprétation d'indices qualitatifs issus de trois observations, et non une relation causale établie.

3. Discussion

En synthèse, l'étude indique que le premier niveau de fracture numérique est partiellement résorbé par les dotations institutionnelles, et que le deuxième niveau révèle un déficit structurel d'usages effectifs indépendant du volume d'équipements disponibles. Le franchissement du troisième niveau, quant à lui, apparaît associé à la maîtrise technopédagogique (TPACK) des enseignants plutôt qu'à la seule disponibilité des outils. Ces résultats, obtenus dans deux établissements pilotes, offrent une généralisation qui reste avant tout analytique et non statistique (Yin, 2018, p. 36). Ils éclairent des mécanismes transférables à des contextes scolaires comparables d'Afrique subsaharienne dotés en équipements numériques, sans prétendre représenter l'ensemble des établissements de l'Académie de Tambacounda. Cette discussion revient successivement sur chacun des trois niveaux de fracture, avant de proposer des pistes d'action pour leur dépassement.

3.1. Un premier niveau nécessaire mais insuffisant

Les résultats de l'étude confirment la thèse centrale de la littérature internationale sur la fracture numérique : la résorption du premier niveau ne déclenche pas automatiquement l'usage effectif (deuxième niveau), et encore moins l'efficacité pédagogique (troisième niveau). L'exemple des tablettes institutionnelles est frappant. Malgré une disponibilité de 71 unités disponibles dans les deux établissements, cet outil est quasi nul dans les usages déclarés. Cet écart confirme la logique de Van Deursen et Van Dijk (2014, p. 507) selon laquelle les inégalités de bénéfices ne sont pas réductibles aux inégalités d'accès. Cette lecture rejoint aussi la sociologie française des usages qui invite à ne pas réduire l'analyse des technologies à leur seule diffusion matérielle, mais à interroger les logiques sociales et professionnelles qui président à leur appropriation effective (Jouët, 2000, p. 508). C'est précisément ce déplacement, de la disponibilité vers l'appropriation, que révèle ici l'écart entre les 71 tablettes disponibles et leur quasi-absence des usages déclarés.

L'IIPE-UNESCO (2025, p. 12) documente à l'échelle nationale sénégalaise le même fossé entre dotation matérielle et exploitation pédagogique effective. Les contraintes identifiées, obsolescence, problèmes de recharge, absence de maintenance, convergent avec les constats du CONFEMEN (2019, p. 248). Comme l'avait déjà établi Tchameni Ngamo (2009, p. 77) : l'utilisation des TIC dans la plupart des établissements se pose d'abord en termes d'installation de matériels et d'équipements. Notre étude confirme que ces obstacles de premier niveau demeurent opérants en 2026, mais révèle que les deuxième et troisièmes niveaux constituent désormais les obstacles déterminants. Cette dynamique n'est pas propre au contexte sénégalais : en Italie, malgré une quasi-généralisation de l'accès domestique à Internet (99,1 % des familles avec un mineur), la fracture se redéploie vers les compétences et la capacité à convertir l'usage en bénéfices tangibles (Martini et Sgambato, 2025, p. 6-9). La pertinence du cadre à trois niveaux mobilisés ici s'en trouve confirmée, indépendamment du niveau de développement économique du pays.

3.2. Le TPACK, un facteur associé au franchissement du troisième niveau

Les observations de classe montrent que le franchissement du troisième niveau est associé à la maîtrise TPACK des enseignants, plutôt qu'à la disponibilité des équipements. Le cas de l'Enseignant 2 est particulièrement révélateur : il utilise le numérique (deuxième niveau atteint) mais ne parvient pas à articuler technologie, contenu et pédagogie, ce qui limite l'efficacité perçue de ses séances (troisième niveau non franchi). À l'inverse, les Enseignants 1 et 3 illustrent ce que le modèle TPACK nomme la transformation : le numérique cesse d'être un outil d'illustration pour devenir un vecteur de co-construction du savoir.

Le modèle d'acceptation des technologies (Davis, 1989, p. 320) apporte ici un éclairage complémentaire sur l'étape qui précède ce basculement. En réalité, il permet de comprendre pourquoi une perception favorable du numérique ne se traduit pas mécaniquement en usage

effectif (deuxième niveau), en distinguant l'utilité perçue de la facilité d'utilisation perçue. Un déséquilibre entre ces deux dimensions, utilité reconnue mais facilité perçue insuffisante, peut expliquer le blocage au deuxième niveau de fracture. Ce mécanisme est analysé en détail dans le premier volet de ce programme de recherche (Fall, 2026, p. 105). Cette hypothèse d'un facteur médiateur trouve un écho hors du contexte scolaire : dans une étude portant sur des programmes communautaires de littératie numérique aux États-Unis, Kim, Beland et Subramaniam (2026, p. 404-406) montrent que le franchissement du troisième niveau de la fracture numérique ne dépend pas du seul gain de compétences. Il dépend plutôt d'un facteur psychologique médiateur, motivation à l'adoption technologique ou autonomie d'usage, en l'absence duquel l'augmentation des compétences ne se traduit pas en bénéfices tangibles. Le TPACK peut ainsi être lu, dans le contexte scolaire étudié ici, comme l'équivalent enseignant de ce facteur médiateur.

Ces résultats rejoignent et prolongent les constats établis par Fall (2026, pp. 102-105) sur le paradoxe perception/usage observé dans ces mêmes établissements. Là où ce premier volet montre que l'utilité perçue est forte mais que la facilité d'utilisation reste insuffisante pour déclencher un usage régulier, le présent article ajoute que cette régularité d'usage ne suffit pas encore : c'est la qualité de l'intégration pédagogique, sa profondeur TPACK, qui conditionne le franchissement du troisième niveau. Cette individualisation de l'effort d'intégration numérique, porté par les enseignants sans appui institutionnel formalisé, ressort également des entretiens menés auprès des chefs d'établissement, qui décrivent un accompagnement encore embryonnaire au niveau des établissements pilotes. L'obstacle observé relève ainsi moins d'un déficit de volonté individuelle que d'une carence d'organisation structurelle.

Il convient de noter que d'autres facteurs, non contrôlés dans le cadre de cette étude, pourraient contribuer au contraste observé entre les Enseignants 1 et 3 d'une part, et l'Enseignant 2 d'autre part. Parmi ces facteurs figurent l'ancienneté dans le poste (60,71 % des enseignants de l'échantillon ont plus de dix ans d'expérience et peuvent avoir des pratiques pédagogiques traditionnellement établies), la motivation personnelle, ou le soutien informel reçu de pairs ou de la direction. La présente étude ne permet pas d'isoler la part propre du TPACK de celle de ces facteurs potentiellement confondants ; ceci constitue une piste pour des recherches futures mobilisant un échantillon plus large d'enseignants observés. Il importe de rappeler la portée limitée de ce contraste, fondé sur trois enseignants et trois séances, dont deux confirment l'hypothèse et une l'infirme partiellement : il s'agit d'un indice qualitatif convergent, non d'une régularité statistiquement établie. Le codage TPACK (grille décrite en 1.2) a en outre été réalisé par un seul analyste, sans double codage indépendant.

3.3. La fracture numérique pédagogique : un concept de clôture

La littérature sur la fracture numérique à trois niveaux (Hargittai, 2002, p. 2 ; Van Deursen et Van Dijk, 2014, p. 507 ; Van Deursen et al., 2017, p. 452) documente un troisième niveau lié aux bénéfices de l'usage. Elle ne nomme pas précisément l'obstacle qui peut empêcher son franchissement lorsque le deuxième niveau est déjà atteint. Le modèle TPACK décrit, de son côté, une compétence enseignante à trois dimensions. Il ne l'articule pas explicitement à cette stratification. Notre proposition porte sur l'obstacle qui se situe entre ces deux niveaux : l'usage est effectif, mais les bénéfices pédagogiques attendus ne sont pas encore atteints. À notre connaissance, cette articulation entre la stratification de la fracture numérique et le modèle TPACK n'est pas formalisée sous cette désignation précise dans la littérature mobilisée. Il s'agit donc d'une proposition conceptuelle qui devra être consolidée par une revue systématique plus large. Elle repose sur un double ancrage, théorique et contextuel. Elle prend en compte la stratification à trois niveaux, le modèle TPACK et les contraintes d'un contexte scolaire africain à ressources limitées, notamment l'instabilité des

infrastructures (voir 3.5). Un rapprochement partiel mérite toutefois d'être signalé. Le National Education Technology Plan 2024 du département de l'Éducation des États-Unis introduit la notion voisine de *digital design divide*, qui désigne un écart entre enseignants selon le temps et l'accompagnement dont ils disposent pour concevoir des séquences numériques (U.S. Department of Education, Office of Educational Technology, 2024, p. 34). Cette notion, développée dans un contexte nord-américain moins contraint sur le plan matériel, rejoint l'idée centrale de la fracture numérique pédagogique. Elle ne l'articule toutefois ni à la stratification à trois niveaux ni au modèle TPACK mobilisés ici.

Au terme de cette analyse, nous proposons le concept de fracture numérique pédagogique pour désigner le nouvel obstacle structurel qui se creuse entre le deuxième et le troisième niveau. Cette fracture n'est plus une fracture d'accès aux équipements (le premier niveau l'a partiellement résorbée), ni même une fracture d'usages (le deuxième niveau en rend compte). En réalité, c'est une fracture de compétence didactique : les enseignants ne manquent pas toujours d'équipements, et certains les utilisent, mais ils manquent de maîtrise technopédagogique pour transformer ces outils en ressources pédagogiquement efficaces.

Cette fracture numérique pédagogique est aggravée par quatre conditions interdépendantes insuffisamment réunies dans les établissements étudiés. D'abord, il faut une formation adéquate (signalée comme lacunaire par 64,28 % des enseignants) et du temps disponible, dont le manque est signalé par 28,57 % des enseignants. Ensuite, il faut impérativement une intention pédagogique claire (absente chez une proportion significative des enseignants) et des infrastructures stables. Ces quatre conditions peuvent être relues à la lumière de la théorie de la diffusion des innovations (Rogers, 2003) : la formation et l'intention pédagogique renvoient à la complexité perçue de l'innovation et à sa compatibilité avec les pratiques enseignantes existantes. Le temps disponible et la stabilité des infrastructures conditionnent, quant à eux, la possibilité même d'en faire l'essai en situation réelle de classe. Le tableau 5 récapitule l'état des lieux de ces quatre conditions dans les deux établissements pilotes.

Condition	**Taux de déficit déclaré**	**Source**
Formation technopédagogique insuffisante	64,28 % des enseignants	Questionnaire enseignants
Manque de temps pour préparer des séances numériques	28,57 % des enseignants	Questionnaire enseignants
Intention pédagogique structurée absente	Observée chez l'Enseignant 2	Observation de classe
Infrastructures instables (recharge, pannes, connectivité)	Confirmé dans 3 séances sur 3 + entretiens	Observations + entretiens

Tableau 5. Les quatre conditions interdépendantes associées au franchissement du troisième niveau, état des lieux dans les deux établissements pilotes (Source : données de l'enquête, 2026).

Les deux premières conditions, formation et temps, reposent sur les données déclaratives des 28 enseignants répondants ; les deux dernières, intention pédagogique et infrastructures, s'appuient sur les trois séances observées et doivent donc être lues comme des illustrations qualitatives plutôt que comme des constats généralisés. Ces quatre conditions ne sont pas indépendantes dans la mesure où le déficit de formation et le manque de temps se renforcent mutuellement, tandis que l'instabilité des infrastructures fragilise jusqu'à l'intention pédagogique la mieux affirmée. Ce caractère d'interdépendance suggère qu'aucune des conditions prise isolément ne peut garantir le franchissement du troisième niveau. Cette lecture reste toutefois une hypothèse d'interprétation, non une démonstration statistique de nécessité

conjointe, et elle oriente directement les pistes d'action suivantes : la formation continue des enseignants à la triple maîtrise TPACK, la fiabilisation des équipements, et l'institutionnalisation des pratiques numériques au sein des établissements.

3.4. La formation continue doit dépasser la simple initiation technique pour viser la triple maîtrise TPACK

La fracture numérique pédagogique appelle une réponse de formation de nature différente de la simple initiation à l'outil. Former des enseignants à la dimension TK du TPACK ne suffit pas. C'est la dimension pédagogique (la capacité à concevoir des scénarios alignés avec les objectifs d'apprentissage) qui fait la différence entre un usage instrumental et une intégration pédagogique. Ainsi, la formation continue doit donc viser la triple maîtrise TPACK, en accompagnant la conception de séquences pédagogiques et le développement d'une posture critique face aux outils. Cette orientation est au cœur de la Stratégie du Numérique pour l'Éducation 2025-2029 (MEN, 2025, p. 18) et de la vision de l'UNESCO (2023, p. 23).

3.5. Garantir la fiabilité des équipements conditionne la sécurisation du deuxième niveau

L'instabilité des équipements freine directement le deuxième niveau. Des tablettes non rechargées, des vidéoprojecteurs défaillants ou une connectivité inconstante découragent toute planification pédagogique basée sur le numérique, même chez les enseignants disposant de compétences TPACK. Garantir la fiabilité des équipements, à travers des procédures de maintenance régulière et une stabilisation de la connexion Internet, est une condition préalable, mais non suffisante, au franchissement du troisième niveau. L'UNESCO (2022, p. 13) le souligne : l'efficacité des politiques d'intégration du numérique dépend fortement de la durabilité des environnements d'apprentissage.

3.6. Inscrire le numérique dans les projets d'établissement permettrait de dépasser l'expérimentation isolée

Les données montrent que l'intégration numérique repose actuellement sur des initiatives individuelles, sans soutien institutionnel formalisé. L'institutionnalisation du numérique, son inscription dans les programmations pédagogiques, les projets d'établissement et les orientations académiques, permettrait de dépasser la logique de l'expérimentation isolée pour construire des pratiques collectives. Rajasekaran, Dundar et Almeida (2025, par. 1 et 9) confirment que ces freins structurels (compétences, financement, accompagnement) persistent dans les contextes éducatifs africains et requièrent des réponses systémiques. Ce même diagnostic est posé, à l'échelle du continent francophone, par le rapport de l'OIF/IFEF consacré à l'intégration du numérique dans l'éducation africaine. Ce rapport identifie le renforcement des capacités humaines des enseignants, notamment la formation, l'accompagnement et les ressources, comme le levier prioritaire pour combler l'écart entre intention politique et pratique réelle en classe, avant même la seule question de l'équipement (Ben Taziri et Akkari, 2025, p. 30). Cette exigence rejoint les orientations de l'UNESCO/BIE (2023, pp. 2 et 8) en matière d'inclusion et d'équité éducatives, qui appellent à ce que les politiques numériques soient pensées comme des outils au service de l'équité territoriale, et non comme de simples dotations matérielles. Le référent de l'IEF résume bien l'enjeu d'équité qui sous-tend cette institutionnalisation. Il voit dans le numérique un levier pour « réduire les inégalités d'accès au savoir entre nos établissements urbains et ruraux » (entretien, référent numérique de l'IEF, 2026).

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser la stratification des trois niveaux de fracture numérique dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda, en portant une attention particulière aux conditions du franchissement du troisième niveau. Les résultats apportent un soutien empirique convergent à l'hypothèse formulée, mais ce soutien reste circonscrit : dans les limites d'un contraste observé entre trois enseignants, le franchissement du troisième niveau apparaît associé à la maîtrise TPACK plutôt qu'à la seule disponibilité des outils. Cette convergence qui est obtenue par triangulation entre observations de classe et entretiens constitue une hypothèse de travail bien étayée par notre cas d'étude. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas encore d'une régularité généralisable. Des recherches ultérieures permettront d'établir sa confirmation à plus large échelle avec un effectif d'enseignants observés plus important et un double codage du niveau TPACK. Ce constat s'appuie sur deux résultats empiriques établis par ailleurs dans l'étude : une résorption partielle du premier niveau par les dotations institutionnelles, et un déficit structurel d'usages effectifs au deuxième niveau, indépendant du volume d'équipements disponibles.

Le principal apport de cette étude est la proposition du concept de fracture numérique pédagogique. Il désigne l'obstacle qui s'installe entre le deuxième et le troisième niveau. Cet obstacle n'est ni matériel ni motivationnel : les perceptions positives des acteurs sont largement documentées (Fall, 2026, pp. 102-103). Il est principalement didactique. Le déficit de maîtrise technopédagogique limite la transformation des usages en bénéfices pédagogiques. L'article déplace ainsi l'analyse des seuls équipements vers les compétences nécessaires à leur intégration pédagogique en contexte scolaire africain.

Ces résultats doivent toutefois être interprétés à partir des limites de l'étude. La taille de l'échantillon et le nombre de séances observées limitent la généralisation statistique. Les résultats relèvent plutôt d'une généralisation analytique (Yin, 2018, p. 36). Le troisième niveau est étudié à partir des perceptions des acteurs, et non de mesures directes de performance scolaire. L'ajustement méthodologique réalisé en cours d'enquête (voir 1.3) constitue également une limite initiale du dispositif. Enfin, le niveau de maîtrise TPACK a été inféré à partir des observations de classe par un seul analyste, sans validation croisée. Les résultats du troisième niveau doivent donc être considérés comme des indices qualitatifs cohérents, et non comme une mesure validée. Ces limites précisent la portée des résultats sans remettre en cause la cohérence de la démarche.

Les trois niveaux de fracture numérique ne se franchissent donc pas de manière automatique. Chacun suppose des conditions particulières. Dans les établissements étudiés, le passage du deuxième au troisième niveau dépend surtout de la formation pédagogique des enseignants, de l'organisation des usages et de la stabilité des conditions d'exercice. La fracture numérique pédagogique permet de mettre en évidence cette difficulté au-delà de la seule disponibilité des équipements. De futures recherches pourraient compléter cette étude par des mesures directes de performance scolaire et par des tests statistiques inférentiels. Elles pourraient ainsi examiner plus précisément les relations entre formation, régularité d'usage et efficacité pédagogique. Une comparaison avec des établissements non pilotes et ruraux serait également utile. L'intelligence artificielle générative constitue une autre piste. Le cadre TPACK est déjà enrichi pour intégrer cette dimension (Ning, Zhang, Xu, Zhou et Wijaya, 2024, p. 5). Il serait alors pertinent d'étudier si la fracture numérique pédagogique prend des formes similaires ou nouvelles face à ces outils.

Références bibliographiques

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2025). *Situation économique et sociale de la région de Tambacounda.* ANSD.

Ajar, D., Dassa, C. & Gougeon, H. (1983). L'échantillonnage et le problème de la validité externe de la recherche en éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 9(1), 3-21. https://www.erudit.org/fr/revues/rse/1983-v9-n1-rse3485/900396ar/ (Consulté le 25 juin 2026).

Ben Taziri, A. & Akkari, A. (2025). *Réussir l'intégration du numérique dans l'éducation africaine : Défis et solutions.* IFADEM, OIF/IFEF. https://ifef.francophonie.org/wp-content/uploads/2026/01/Etude_Reussir-lintegration-du-numerique-dans-leducation-africaine-Defis-et-solutions.pdf.

Camara, E. H. (2011). L'usage didactique des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les professeurs de l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal et au Mali. *Liens, 14,* 53-80.

CONFEMEN. (2019). *PASEC 2019 : Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone.* CONFEMEN. https://www.confemen.org/wp-content/uploads/2022/07/RapportPasec2019_Rev2022_WebOK. (Consulté le 25 juin 2026).

Creswell, J. W. & Plano Clark, V. L. (2011). *Designing and conducting mixed methods research* (2e éd.). Sage.

Davis, F. D. (1989). Perceived usefulness, perceived ease of use, and user acceptance of information technology. *MIS Quarterly, 13*(3), 319-340. https://www.researchgate.net/publication/200085965_Perceived_Usefulness_Perceived_Ease_of_Use_and_User_Acceptance_of_Information_Technology (Consulté le 25 juin 2026).

Fall, A. (2024). L'impact de l'intégration du numérique dans les pratiques d'enseignement-apprentissage dans l'Académie de Tambacounda : étude de cas du Collège Tamba Commune 1 et de l'école élémentaire d'application de Médina Coura *[Mémoire de Master 2, Sciences de l'éducation, parcours Technologies éducatives]*. Université Numérique Cheikh Hamidou Kane.

Fall, A. (2026). Perceptions positives, usages limités : le paradoxe de l'intégration numérique dans les établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda. *Liens,* nouvelle série, 10(2), 99-113. [Article paru en version imprimée ; non encore disponible en ligne.]

Hargittai, E. (2002). Second-level digital divide: Differences in people's online skills. *First Monday, 7*(4).

Horincq Detournay, R., Guillemette, F. & Luckerhoff, J. (2023). Clarification conceptuelle de la méthode de triangulation en recherche qualitative. *Enjeux et société, 10*(2), 75-92.

IIPE-UNESCO. (2025). *Rapport d'état du système éducatif national du Sénégal.* IIPE-UNESCO. https://www.iiep.unesco.org/fr/publication/rapport-detat-du-systeme-educatif-national-du-senegal (Consulté le 26 juin 2026).

Johnson, R. B., Onwuegbuzie, A. & Turner, L. (2007). Toward a definition of mixed methods research. *Journal of Mixed Methods Research, 1*(2), 112-133.

Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux, 18*(100), 487-521. https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2235 (Consulté le 25 juin 2026).

Karsenti, T., Collin, S. & Harper-Merrett, T. (2011). *Pedagogical integration of ICT: Successes and challenges from 87 African schools.* IDRC.

Karsenti, T. & Collin, S. (2012). *L'Agenda panafricain sur l'intégration pédagogique des TIC. Rapport synthèse de la phase II.* Université de Montréal/ROCARÉ.

Kim, Y., Beland, S. E. & Subramaniam, M. (2026). Crossing the third-level digital divide through digital literacy programs. *Journal of the Association for Information Science and Technology, 77*(2), 397-413.

https://www.researchgate.net/publication/396773395_Crossing_the_third-level_digital_divide_through_digital_literacy_programs (Consulté le 25 juin 2026).

Martini, E. & Sgambato, M. C. (2025). Digital Inequalities and Access to Technology: Analyzing How Digital Tools Exacerbate or Mitigate Social Inequalities. *Societies, 15*(11), 318. https://www.researchgate.net/publication/397762080_Digital_Inequalities_and_Access_to_Technology_Analyzing_How_Digital_Tools_Exacerbate_or_Mitigate_Social_Inequalities (Consulté le 25 juin 2026).

Ministère de l'Éducation Nationale (Sénégal). (2025). *Stratégie du numérique pour l'éducation 2025-2029.* MEN. https://fr.scribd.com/document/942624032/3-MEN-STRATEGIE-DU-NUMERIQUE-POUR-L-EDUCATION-2025-2029-re-sume (Consulté le 29 juin 2026).

Mishra, P. & Koehler, M. J. (2006). Technological pedagogical content knowledge: A framework for teacher knowledge. *Teachers College Record, 108*(6), 1017-1054.

Ning, Y., Zhang, C., Xu, B., Zhou, Y. & Wijaya, T. T. (2024). Teachers' AI-TPACK: Exploring the relationship between knowledge elements. *Sustainability, 16*(3), 978. https://www.researchgate.net/publication/377640279_Teachers'_AI-TPACK_Exploring_the_Relationship_between_Knowledge_Elements (Consulté le 25 juin 2026).

Pin, C. (2023). L'entretien semi-directif. *LIEPP Fiche méthodologique n°3.* https://sciencespo.hal.science/hal-04087897v1/file/METHOD-3-Pin. (Consulté le 25 juin 2026).

Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer & A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169). Gaëtan Morin.

Rajasekaran, S., Dundar, H. & Almeida, R. (2025, 19 février). Repenser la place du numérique et de l'IA dans l'éducation. *Blogs Banque mondiale*. https://blogs.worldbank.org/fr/voices/repenser-place-numerique-intelligence-artificielle-education (Consulté le 26 juin 2026).

Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of innovations* (5e éd.). Free Press.

Sall, O., Seck, M. & Fall, A. (2025). L'impact des compétences TPACK sur l'identité professionnelle des enseignants sénégalais : une étude quantitative. *Revue Hybrides, Numéro spécial 2*, 283-300. https://revuehybrides.org/article/limpact-des-competences-tpack-sur-lidentite-professionnelle-des-enseignants-senegalais-une-etude-quantitative/ (Consulté le 25 juin 2026).

Tchameni Ngamo, S. (2009). Prérequis à une intégration réussie des TIC dans l'enseignement secondaire en Afrique. In T. Karsenti (dir.), *Intégration pédagogique des TIC en Afrique* (pp. 75-96). CRDI.

UNESCO. (2022). *Recommandations pour l'intégration des TIC dans les politiques éducatives.* UNESCO.

UNESCO. (2023). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation : Les technologies dans l'éducation, qui est aux commandes ?* UNESCO.

UNESCO/BIE. (2023). *Atteindre tous les apprenants : outils pour soutenir l'inclusion et l'équité dans l'éducation.* UNESCO.

U.S. Department of Education, Office of Educational Technology. (2024). *2024 National Education Technology Plan: A Call to Action for Closing the Digital Access, Design, and Use Divides.* U.S. Department of Education.

Van Deursen, A. J. A. M. & Van Dijk, J. A. G. M. (2014). The digital divide shifts to differences in usage. *New Media & Society, 16*(3), 507-526.

https://www.researchgate.net/publication/259703073_The_digital_divide_shifts_to_differences_in_usage (Consulté le 25 juin 2026).

Van Deursen, A. J. A. M., Helsper, E. J., Eynon, R. & Van Dijk, J. A. G. M. (2017). The compoundness and sequentiality of digital inequality. *International Journal of Communication, 11,* 452-473.

Van Dijk, J. A. G. M. (2006). Digital divide research, achievements and shortcomings. *Poetics, 34*(4-5), 221-235. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0304422X06000167 (Consulté le 27 juin 2026).

Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6e éd.). SAGE Publications.

Annexe . Outils de collecte mobilisés. Pièces jointes : questionnaires élèves, enseignants et parents, enquête complémentaire sur le téléphone portable, guides d'entretien semi-directifs (10 questions chacun).

Public cible	**Outil**	**Contenu résumé**
Élèves	Questionnaire papier	Outils numériques utilisés, fréquence d'usage, perception de l'impact sur la compréhension
Enseignants	Questionnaire Google Forms + enquête complémentaire	Outils numériques utilisés, fréquence d'usage, obstacles perçus, usage du téléphone portable
Parents d'élèves	Questionnaire	Perception du numérique dans le suivi scolaire
Chefs d'établissement, référents numériques, autorités académiques	Guides d'entretien semi-directifs (10 questions chacun)	Inventaire matériel, obstacles institutionnels, accompagnement, perception de l'intégration pédagogique

Note. Le détail intégral des questionnaires (élèves, enseignants, parents), de l'enquête complémentaire sur le téléphone portable et des guides d'entretien semi-directifs est reproduit ci-dessous annexes 1 à 7) et disponible dans le mémoire source (Fall, 2024, pp. 100-108).

Annexe 1 : Grille d'observation des pratiques pédagogiques intégrant le numérique

Informations générales

Établissement :	……
Niveau / Classe :	……
Discipline :	……
Date de l'observation :	……
Durée de la séance :	……
Outil(s) numérique(s) utilisé(s) :	……

Axe 1 : Préparation et organisation pédagogique

Indicateurs observés	**Oui**	**Partiellement**	**Non**	**Observations**
Le numérique est intégré dans la planification de la séance	☐	☐	☐	

Les objectifs pédagogiques sont clairement définis	☐	☐	☐	
Les outils numériques sont adaptés au contenu enseigné	☐	☐	☐	
Le matériel est prêt et fonctionnel au début de la séance	☐	☐	☐	

Axe 2 : Effectivité de l'usage du numérique

Indicateurs observés	**Oui**	**Partiellement**	**Non**	**Observations**
Le numérique est effectivement utilisé pendant la séance	☐	☐	☐	
Les élèves ont accès ou interagissent avec l'outil numérique	☐	☐	☐	
L'utilisation du numérique est régulière durant la séance	☐	☐	☐	
Le numérique soutient l'explication des notions	☐	☐	☐	

Axe 3 : Efficience pédagogique

Indicateurs observés	**Oui**	**Partiellement**	**Non**	**Observations**
Le numérique facilite la compréhension des contenus	☐	☐	☐	
Le numérique favorise la participation des élèves	☐	☐	☐	
Les élèves semblent motivés et engagés	☐	☐	☐	
L'enseignant maîtrise l'outil numérique utilisé	☐	☐	☐	

Axe 4 : Interactions pédagogiques

Indicateurs observés	**Oui**	**Partiellement**	**Non**	**Observations**
L'enseignant guide les élèves dans l'usage du numérique	☐	☐	☐	
Les échanges enseignant–élèves sont favorisés	☐	☐	☐	
Les élèves collaborent entre eux autour du numérique	☐	☐	☐	

Axe 5 : Limites et contraintes observées

Indicateurs observés	**Oui**	**Partiellement**	**Non**	**Observations**
Difficultés techniques (électricité, connexion, matériel)	☐	☐	☐	
Perte de temps liée aux outils numériques	☐	☐	☐	
Difficultés de gestion de classe	☐	☐	☐	
Usage du numérique peu pertinent pédagogiquement	☐	☐	☐	

Appréciation globale de la séance

Degré global d'intégration du numérique :

☐ Faible ☐ Moyen ☐ Élevé

Commentaires généraux de l'observateur : ……

Annexe 2 : Questionnaire pour les élèves

Objet : Utilisation du numérique à l'école

Ce questionnaire vise à comprendre comment le numérique est utilisé dans ton école et ce que tu en penses. Il est anonyme et tes réponses resteront confidentielles. Merci de répondre simplement et honnêtement.

Section 1 : Informations générales

1. Dans quel établissement es-tu scolarisé(e) ?

(Choix multiple – une seule réponse)

☐ Collège Tamba Commune 1

☐ École élémentaire d'application Médina Coura

2. Quel est ton niveau de classe ?

(Choix multiple – une seule réponse)

Pour le collège

☐ 6e ☐ 5e ☐ 4e ☐ 3e

Pour le primaire

☐ CI ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

Section 2 : Perceptions

3. Aimes-tu les cours où l'enseignant utilise des outils numériques ?

(Choix multiple – une seule réponse)

☐ Oui ☐ Un peu ☐ Non

4. Le numérique rend-il les cours plus intéressants ?

(Choix multiple – une seule réponse)

☐ Oui ☐ Parfois ☐ Non

Section 3 : Utilisation en classe

5. Ton enseignant utilise-t-il des outils numériques en classe ?

(Choix multiple – une seule réponse)

☐ Souvent ☐ Rarement ☐ Jamais

6. Quels outils as-tu déjà vus ou utilisés en classe ou à la maison ?

(Cases à cocher – plusieurs réponses possibles)

☐ Ordinateur

☐ Vidéoprojecteur

☐ Téléphone

☐ Internet

☐ Applications éducatives (YouTube, ChatGPT, etc.)

☐ Autre : ……

Section 4 : Effets sur les apprentissages

7. Le numérique t'aide-t-il à mieux comprendre les leçons ?

(Échelle de 1 à 5)

1 = Pas du tout 5 = Beaucoup

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5

8. Grâce au numérique, participes-tu davantage en classe ?

(Choix multiple – une seule réponse)

☐ Oui ☐ Parfois ☐ Non

Section 5 : Difficultés et suggestions

9. Quelles difficultés rencontres-tu lorsque le numérique est utilisé ?

(Cases à cocher – plusieurs réponses possibles)

☐ Manque de matériel

☐ Problèmes techniques

☐ Difficulté à suivre le cours

☐ Aucune difficulté

10. Que proposes-tu pour améliorer l'utilisation du numérique dans ton école ?
(Réponse courte ou longue) ……

Annexe 3 : Questionnaire pour les enseignants

Objet : Enquête sur l'intégration du numérique dans les pratiques d'enseignement-apprentissage

Chers collègues,

Vos réponses sont strictement anonymes et seront utilisées uniquement à des fins scientifiques.

Il n'existe ni bonnes ni mauvaises réponses. Merci de répondre avec sincérité.

Section 1 : Informations générales

1. Quel est votre statut ?
(Choix multiple – une seule réponse)

☐ Enseignant titulaire
☐ Enseignant contractuel
☐ Autre (à préciser) : ……

2. Depuis combien d'années enseignez-vous ?
(Choix multiple – une seule réponse)

☐ Moins de 5 ans
☐ Entre 5 et 10 ans
☐ Plus de 10 ans

Section 2 : Perceptions du numérique

3. Quelle est votre perception globale de l'intégration du numérique dans l'enseignement ?
(Échelle linéaire de 1 à 5)

☐ 1 Très négative ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 Très positive

4. Selon vous, le numérique contribue-t-il à améliorer la qualité de l'enseignement ?
(Choix multiple – une seule réponse)

☐ Oui, fortement
☐ Oui, modérément
☐ Peu
☐ Pas du tout

Section 3 : Effectivité de l'utilisation du numérique

5. À quelle fréquence utilisez-vous des outils numériques en classe ?
(Choix multiple – une seule réponse)

☐ Très souvent
☐ Souvent
☐ Rarement
☐ Jamais

6. Quels outils numériques utilisez-vous dans votre pratique pédagogique ?
(Cases à cocher – plusieurs réponses possibles)

☐ Ordinateur
☐ Vidéoprojecteur
☐ Internet
☐ Applications éducatives
☐ Aucun

Section 4 : Efficience pédagogique

7. Le numérique facilite-t-il la compréhension des leçons par les élèves ?
(Échelle linéaire de 1 à 5)

☐ 1 Pas du tout ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 Beaucoup

Section 5 : Limites et perspectives

8. Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'intégration du numérique ?
(Cases à cocher – plusieurs réponses possibles)

☐ Manque d'équipements
☐ Manque de formation

☐ Problèmes d'électricité ou de connexion
☐ Manque de temps
☐ Autres (à préciser) : ……

9. Quelles actions pourraient améliorer l'intégration du numérique dans votre établissement ?
(Réponse ouverte) ……

Annexe 4 : Questionnaire complémentaire enseignants

Questionnaire destiné aux enseignants

Objet : Enquête sur l'intégration du numérique dans les pratiques d'enseignement-apprentissage

Section 1 : Informations générales

1. Adresse e-mail (Question obligatoire)
……

Section 2 : Outils numériques utilisés

2. Quels outils numériques utilisez-vous dans votre pratique pédagogique ?
(Cases à cocher – plusieurs réponses possibles)

☐ Ordinateur
☐ Téléphone portable
☐ Vidéoprojecteur
☐ Applications éducatives (YouTube, ChatGPT, Wikipédia, etc.)
☐ Internet
☐ Enceinte Bluetooth
☐ Aucun outil numérique
☐ Autre : ……

Section 3 : Effectivité de l'utilisation du numérique

3. Utilisez-vous régulièrement le numérique dans vos pratiques pédagogiques ?
(Choix unique – une seule réponse possible)

☐ Oui
☐ Parfois
☐ Non

Section 4 : Efficience pédagogique

4. Grâce au numérique, les élèves participent-ils davantage en classe ?
(Choix unique – une seule réponse possible)

☐ Oui
☐ Parfois
☐ Non

Annexe 5 : Questionnaire pour les parents

Questionnaire – Parents d'élèves

(Questionnaire simple – 10 questions maximum)

A. Perceptions

1. Avez-vous déjà entendu parler de l'utilisation du numérique dans l'école de votre enfant ?
Oui / Non

2. Pensez-vous que le numérique peut aider votre enfant à mieux apprendre ?
Oui / Un peu / Non / Je ne sais pas

B. Effectivité

3. Votre enfant vous parle-t-il de cours utilisant des outils numériques ?
Souvent / Rarement / Jamais

4. À la maison, votre enfant a-t-il accès à :
Téléphone / Ordinateur / Internet / Aucun

C. Efficience perçue

5. Le numérique motive-t-il davantage votre enfant à apprendre ?
Oui / Non / Je ne sais pas

6. Avez-vous constaté un changement dans l'intérêt de votre enfant pour l'école ?
Positif / Négatif / Aucun changement

D. Limites

7. Quelles difficultés voyez-vous dans l'utilisation du numérique à l'école ?
   Manque de moyens / Coût pour les familles / Mauvaise utilisation / Aucune
8. Pensez-vous que tous les enfants ont les mêmes chances d'accéder au numérique ?
   Oui / Non / Je ne sais pas

E. Perspective

9. Souhaitez-vous que le numérique soit davantage utilisé à l'école ?
   Oui / Non / Je ne sais pas
10. Que proposez-vous pour améliorer l'usage du numérique dans l'école de votre enfant ?
   (Réponse libre)

Annexe 6 : Guide d'entretien des chefs d'établissement

Questionnaire / guide d'entretien – chefs d'établissement

(Entretien semi-directif – 10 questions)

A. Perceptions

1. Comment percevez-vous l'intégration du numérique dans votre établissement ?
2. Selon vous, quelle est l'utilité principale du numérique pour l'enseignement et la gestion pédagogique ?

B. Effectivité

3. Quels équipements numériques sont actuellement disponibles dans votre établissement ?
4. Dans quelle mesure les enseignants utilisent-ils réellement ces outils dans leurs pratiques de classe ?

C. Efficience pédagogique

5. Avez-vous observé des changements dans les pratiques pédagogiques depuis l'introduction du numérique ?
6. Selon vous, l'usage du numérique a-t-il un impact sur la motivation et les apprentissages des élèves ?

D. Limites

7. Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans l'intégration du numérique au sein de votre établissement ?
8. Les enseignants bénéficient-ils d'un accompagnement ou d'une formation suffisante pour utiliser le numérique ?

E. Perspectives

9. Quelles actions ou mesures pourraient améliorer l'intégration du numérique dans votre établissement ?
10. Quelles conditions vous paraissent indispensables pour une intégration efficace et durable du numérique à l'école ?

Annexe 7 : Guide d'entretien des référents numériques

Questionnaire / Guide d'entretien – Référents numériques au niveau des Inspections

(Entretien semi-directif – 10 questions)

A. Perceptions

1. Comment percevez-vous la place du numérique dans l'éducation dans votre circonscription ?
2. Quel est, selon vous, l'intérêt principal du numérique pour l'enseignement ?

B. Effectivité

3. Quels outils numériques sont réellement disponibles dans les établissements que vous suivez ?
4. Comment appréciez-vous le niveau réel d'utilisation de ces outils par les enseignants ?

C. Efficience

5. Observez-vous des changements dans les pratiques pédagogiques grâce au numérique ?
6. Le numérique contribue-t-il, selon vous, à améliorer les apprentissages des élèves ?

D. Limites

7. Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans l'intégration du numérique ?
8. Les enseignants sont-ils suffisamment formés à l'usage pédagogique du numérique ?

E. Perspectives

9. Quelles actions prioritaires recommanderiez-vous pour améliorer la situation ?
10. Quelles conditions sont indispensables pour une intégration efficace du numérique ?

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Parcours post-carcéral et réinsertion sociale des adolescents ex-détenus de l'Extrême-Nord Cameroun : une lecture par la théorie de la stigmatisation de Goffman

Post-carceral pathway and social reintegration of adolescent former detainees in Cameroon's Far North: a reading through Goffman's stigma theory

Rahim MOKTAR
Chargé de Cours, École Normale Supérieure de Maroua
Université de Maroua, Cameroun
Email : moktarrahim4@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0008-6242-7057

Albert DJAKBA
Enseignant-Chercheur Associé, École Normale Supérieure de Maroua
Université de Maroua, Cameroun
Email : sodedjakba1234@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0002-0971-8863

Résumé : La détention des adolescents s'inscrit dans un dispositif juridique visant leur réhabilitation, comme le prescrivent la Convention internationale des droits de l'enfant (1989) et les Règles de Beijing (1985), qui font de la réinsertion sociale la finalité première de la justice pénale des mineurs. Or, les statistiques de l'INS[1] (2013, cité par Makadji, 2025, p. 202) révèlent une surpopulation carcérale majeure, tandis que la CNDHL[2] (2014, cité par Makadji, 2025, p. 305) et Amnesty International (2015) signalent des conditions de détention précaires pour les mineurs de l'Extrême-Nord. Ce contraste entre l'idéal correctif de Foucault (1975) et la persistance de l'exclusion sociale des ex-détenus constitue le problème de cette recherche. La question principale est : comment le parcours post-carcéral des adolescents ex-détenus de l'Extrême-Nord Cameroun se reconstruit-il face aux résistances sociales rencontrées après la libération ? La théorie de la stigmatisation de Goffman (1963) sert de cadre explicatif. Menée dans les six prisons pour mineurs de l'Extrême-Nord, l'étude adopte une méthode mixte séquentielle. La population est constituée d'adolescents ex-détenus de la région. Un échantillonnage non probabiliste par boule de neige a permis de constituer un échantillon de soixante sujets (volet quantitatif) et quinze sujets (volet qualitatif). Les données ont été recueillies par enquête et entretien, puis analysées par régression linéaire simple (SPSS 20.0) et analyse de contenu catégorielle horizontale (NVivo 14.0). Les résultats montrent que le soutien social perçu prédit significativement l'adaptation socioprofessionnelle ($R^2 = 0,34$; $\beta = 0,58$; $p < 0,001$), tandis que l'analyse qualitative révèle une stigmatisation persistante freinant la réinsertion.
Mots-clé: Réinsertion sociale, Adolescents ex-détenus, Stigmatisation, Résilience post-carcérale, Extrême-Nord Cameroun.

[1]INS : Institut National de la Statistique (Cameroun).
[2]CNDHL : Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (Cameroun).

Abstract: Detention of adolescents is part of a legal framework aimed at their rehabilitation, as prescribed by the International Convention on the Rights of the Child (1989) and the Beijing Rules (1985), which make social reintegration the primary aim of juvenile criminal justice. Yet INS[3] statistics (2013, cited by Makadji, 2025, p. 202) reveal major prison overcrowding, while CNDHL[4] (2014, cited by Makadji, 2025, p. 305) and Amnesty International (2015) report precarious detention conditions for minors in the Far North. This contrast between Foucault's (1975) corrective ideal and the persistence of social exclusion of former detainees constitutes the research problem. The main question is: how does the post-carceral pathway of adolescent former detainees in Cameroon's Far North rebuild itself in the face of social resistance encountered after release? Goffman's (1963) stigma theory serves as the explanatory framework. Conducted in the six juvenile prisons of the Far North, the study adopts a sequential mixed-methods design. The population consists of adolescent former detainees from the region. Non-probability snowball sampling produced a sample of sixty subjects (quantitative component) and fifteen subjects (qualitative component). Data were collected through survey and interview, then analysed using simple linear regression (SPSS 20.0) and horizontal categorical content analysis (NVivo 14.0). Results show that perceived social support significantly predicts socio-professional adaptation ($R^2 = 0.34$; $\beta = 0.58$; $p < 0.001$), while the qualitative analysis reveals persistent stigmatization hindering reintegration.

Keywords: Social reintegration, Adolescent former detainees, Stigmatization, Post-carceral resilience, Cameroon's Far North.

Reçu le : 10/09/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

La justice pénale des mineurs repose sur un principe cardinal : la privation de liberté n'est admissible que si elle poursuit une finalité éducative et réintégrative. Ce principe est posé par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE ; Assemblée générale des Nations Unies, 1989, art. 40) et par les Règles de Beijing (Assemblée générale des Nations Unies, 1985, règle 26.1). Il est repris à l'échelle continentale par la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (Organisation de l'unité africaine, 1990) et, au plan national, par le Code de procédure pénale (République du Cameroun, 2005). Or, la réalité carcérale camerounaise contraste avec cet idéal. L'Institut national de la statistique (INS, 2013, cité par Makadji, 2025, p. 202) relève un taux d'occupation supérieur à 150 % de la capacité officielle des prisons, et Amnesty International (2015) documente des conditions de détention précaires pour des mineurs de l'Extrême-Nord.

Cette situation interroge la lecture dominante de la prison. Foucault (1975, p. 75-105) y voit, en théorie, un dispositif censé neutraliser la déviance et produire un sujet réinsérable, ce qui postule une continuité entre le temps carcéral et le temps post-carcéral. Les observations de terrain de Djakba (2026, p. 40) indiquent pourtant que la majorité des adolescents libérés peinent à retrouver une place stable dans leur famille, à l'école ou dans l'emploi. Par ailleurs, les travaux sur la sortie de détention portent surtout sur des adultes évoluant dans des contextes occidentaux. À notre connaissance, aucun ne combine la mesure quantitative de l'effet du soutien social sur l'adaptation socioprofessionnelle et l'exploration qualitative de la stigmatisation chez des adolescents ex-détenus d'Afrique subsaharienne. D'où la question principale : comment le parcours post-carcéral des adolescents ex-détenus de l'Extrême-Nord Cameroun se reconstruit-il face aux résistances sociales rencontrées après la libération ?

La réinsertion sociale est entendue comme le processus par lequel une personne ayant commis une infraction retrouve une place reconnue et fonctionnelle dans la famille, l'école, le monde du travail et la communauté, ce qui suppose à la fois un changement chez l'individu et

[3]INS: National Institute of Statistics (Cameroon).
[4]CNDHL: National Commission on Human Rights and Freedoms (Cameroon).

une disposition de son environnement à l'accueillir (Cusson, 2005). La résilience post-carcérale désigne la capacité de l'adolescent à se reconstruire malgré l'expérience de l'enfermement et les difficultés de la sortie, une capacité qui n'est pas innée mais qui se construit dans la relation à autrui et aux ressources de l'environnement (Rutter, 1985, p. 598-611 ; Cyrulnik, 1999).

Les travaux antérieurs s'organisent autour de trois courants : la désistance, les obstacles à la sortie de détention et les ressources protectrices. Le courant de la désistance structure l'essentiel de la littérature internationale sur la sortie de détention. Dans leur étude longitudinale menée sur plusieurs décennies auprès d'anciens délinquants américains, Sampson et Laub (1993, p. 64) montrent que l'abandon de la trajectoire délinquante dépend moins de la seule volonté individuelle que de la survenue, après la sortie, de points de retournement, tels que le mariage stable ou l'insertion professionnelle durable, qui renforcent le lien social de l'individu.

D'autres travaux portent sur les obstacles à la réinsertion. Petersilia (2003, p. 139) documente, aux États-Unis, l'ampleur des difficultés d'accès à l'emploi et au logement rencontrées par les sortants de prison, qu'elle relie aux effets légaux et sociaux durables de l'étiquette pénale. Goffman (1963), dont la définition du stigmate a été rappelée plus haut, avait déjà montré que le stigmate lié à un passé pénal continue de produire ses effets discriminatoires bien après la fin de la peine, en structurant les interactions quotidiennes de l'ex-détenu avec son entourage. Braithwaite (1989, p. 54-107) distingue enfin la honte stigmatisante, qui exclut durablement l'individu de la communauté, de la honte réintégrative, qui condamne l'acte tout en réaffirmant l'appartenance de son auteur au groupe, forme qu'il juge la plus favorable à la réinsertion.

Du côté des ressources protectrices, Rutter (1985) puis Cyrulnik (1999), déjà cités, montrent que la présence d'un soutien affectif et social constant est un facteur majeur de résilience face à l'adversité. Cohen et Wills (1985, p. 311-313) ont formalisé, à travers les modèles de l'effet principal et de l'effet tampon, la manière dont l'appui perçu atténue l'impact des évènements stressants sur l'adaptation psychologique. Ces travaux présentent toutefois des limites au regard de l'objet de cette étude. Ils portent presque exclusivement sur des adultes incarcérés dans des contextes nord-américains ou britanniques fortement institutionnalisés. Ils laissent dans l'ombre les adolescents, dont les ressources psychosociales, la dépendance à l'égard de la famille et le rapport à l'école diffèrent sensiblement de ceux des adultes. Les recherches sur la résilience concernent le plus souvent des enfants exposés à la guerre, à la maltraitance ou à la pauvreté, sans référence à l'incarcération. Celles sur le stigmate pénal et le soutien social visent des adultes évoluant dans des économies occidentales formalisées. À notre connaissance, aucune ne combine une mesure quantitative de l'effet du soutien perçu sur l'adaptation socioprofessionnelle et une exploration qualitative approfondie du vécu de la stigmatisation chez des adolescents ex-détenus d'Afrique subsaharienne, a fortiori dans une région marquée par l'instabilité sécuritaire liée à Boko Haram. C'est ce vide empirique et méthodologique, à l'intersection de l'adolescence, du contexte pénitentiaire camerounais et de l'approche mixte, que la présente recherche se propose de combler.

L'étude mobilise deux théories complémentaires : l'une éclaire le rôle du soutien reçu après la libération, l'autre celui du regard social porté sur l'ex-détenu. L'hypothèse centrale de cette recherche est que le soutien social perçu par l'adolescent ex-détenu prédit significativement son niveau d'adaptation socioprofessionnelle après la libération. Elle s'appuie sur la théorie du soutien social de Cohen et Wills (1985, p. 310-311), qui distingue deux mécanismes par lesquels le soutien influence l'ajustement psychologique d'une personne confrontée à l'adversité. Selon le modèle de l'effet principal, l'appartenance à un réseau social dense et stable procure un sentiment de valeur personnelle et de prévisibilité qui améliore le bien-être, indépendamment du niveau de stress vécu. Selon le modèle de l'effet tampon, le

soutien intervient plus spécifiquement au moment où l'individu est exposé à un évènement stressant, en modérant l'impact de cet évènement sur son fonctionnement psychologique et social. Appliquée aux adolescents ex-détenus de l'Extrême-Nord Cameroun, cette théorie conduit à considérer la sortie de détention comme un évènement de vie particulièrement stressant. L'adolescent doit simultanément retrouver une place dans sa famille, reprendre ou abandonner sa scolarité et chercher une activité économique. La disponibilité, à ce moment précis, d'un réseau d'appui familial, scolaire et communautaire détermine, conformément au modèle de l'effet tampon, sa capacité à transformer la prise de conscience correctrice acquise en détention en une adaptation socioprofessionnelle durable. À l'inverse, l'absence de ce réseau expose l'adolescent, selon la théorie de la stigmatisation de Goffman (1963, p. 3), à un enfermement social qui prolonge, sur un autre mode, l'expérience de l'enfermement carcéral. Cette seconde théorie guide le volet qualitatif de l'étude, consacré à l'expérience vécue de la stigmatisation.

L'objectif de cette étude est d'analyser, à la lumière de la théorie du soutien social (Cohen et Wills, 1985) et de la théorie de la stigmatisation (Goffman, 1963), l'effet du soutien social perçu sur l'adaptation socioprofessionnelle de ces adolescents ainsi que les mécanismes de stigmatisation qui freinent leur réinsertion. Elle relève d'une méthode mixte séquentielle explicative, conduite dans les six prisons pour mineurs de la région. Un questionnaire a été administré à soixante adolescents ex-détenus (régression linéaire simple, SPSS 20.0), puis quinze entretiens semi-directifs ont été soumis à une analyse de contenu catégorielle horizontale (NVivo 14.0). Les résultats montrent que le soutien social perçu prédit significativement l'adaptation socioprofessionnelle ($R^2 = 0,34$; $\beta = 0,58$; $p < 0,001$) et que la stigmatisation sociale domine le corpus qualitatif (33,6 % des références codées). L'étude contribue ainsi à documenter, dans un contexte peu étudié, le rôle de l'environnement social d'accueil dans la réinsertion, et elle éclaire la conception d'un suivi socio-éducatif post-carcéral. L'article présente successivement la méthode, les résultats, puis leur discussion.

1. Méthodes

Cette section présente le terrain et le devis de recherche, la population et l'échantillon, puis les techniques de collecte et d'analyse des données. L'étude a été conduite dans les six prisons de la région de l'Extrême-Nord Cameroun disposant d'un quartier ou d'un centre pour mineurs : la prison centrale de Maroua (département du Diamaré), chef-lieu de région où se concentre la majorité des effectifs carcéraux juvéniles, et les prisons principales de Mokolo, Mora, Yagoua, Kousséri et Kaélé, situées respectivement dans les départements du Mayo-Tsanaga, du Mayo-Sava, du Mayo-Danay, du Logone-et-Chari et du Mayo-Kani. Ce choix couvre l'intégralité des six départements constituant la région. Il a été retenu afin de saisir la diversité des contextes socio-économiques, culturels et sécuritaires, notamment ceux marqués par les incursions du groupe Boko Haram dans les départements frontaliers du Mayo-Sava, du Mayo-Tsanaga et du Logone-et-Chari.

Pour appréhender un phénomène qui articule des effets mesurables, tel que le niveau d'adaptation socioprofessionnelle, et des significations vécues, telles que l'expérience subjective de la stigmatisation, la recherche adopte une méthode mixte séquentielle explicative, telle que définie par Creswell et Plano Clark (2011, p. 15). Une première phase quantitative, fondée sur une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon relativement large, mesure la relation entre le soutien social perçu et l'adaptation socioprofessionnelle des adolescents ex-détenus. Une seconde phase qualitative, fondée sur l'entretien semi-directif auprès d'un sous-échantillon plus restreint, permet ensuite d'expliquer, d'approfondir et de nuancer les résultats quantitatifs. Cette enquête complète le volet qualitatif de la thèse de l'auteur (Djakba, 2026), conduit auprès de dix ex-détenus : elle repose sur un échantillon plus large, constitué en 2026 selon la procédure décrite ci-dessous.

La population d'étude est constituée de l'ensemble des adolescents âgés de 13 à 17 ans[5] ayant été incarcérés puis libérés au cours de la période 2022-2025, et résidant, au moment de l'enquête, dans l'un des six départements de la région. Il s'agit d'une population par nature difficile à circonscrire, aucun registre officiel de suivi post-carcéral n'étant tenu par l'administration pénitentiaire camerounaise au-delà de la date de libération. Les chercheurs en ont donc reconstitué une estimation à partir des registres d'écrou consultés dans les six établissements et des informations recueillies auprès des services sociaux pénitentiaires. Cette estimation, présentée dans le tableau 1, fait apparaître un effectif de cent neuf (109) adolescents libérés sur la période considérée.

Variable	**Modalité**	**Effectif**	**Pourcentage (%)**
Établissement pénitentiaire d'origine	Prison centrale de Maroua	34	31,2
	Prison principale de Mokolo	21	19,3
	Prison principale de Mora	18	16,5
	Prison principale de Yagoua	15	13,8
	Prison principale de Kousséri	12	11,0
	Prison principale de Kaélé	9	8,3
Sexe	Garçons	86	78,9
	Filles	23	21,1
Total		**109**	**100,0**

Tableau 1. Répartition estimée de la population d'étude, N = 109 (Source : registres pénitentiaires, 2026)

Compte tenu du caractère difficilement accessible, dispersé et non recensé de manière exhaustive de cette population, un échantillonnage non probabiliste a été retenu. Il combine deux techniques complémentaires. La première est la technique de la boule de neige, qui a permis d'atteindre progressivement les sujets par référencement de pair à pair, à partir d'un noyau initial de six adolescents identifiés par les services sociaux pénitentiaires. La seconde est un échantillonnage raisonné, fondé sur quatre critères d'inclusion : avoir été âgé de 13 à 17 ans au moment de l'incarcération, avoir été libéré depuis six mois au moins, résider dans l'un des six départements de la région et consentir, ainsi que son représentant légal, à participer librement à l'étude.

La recherche s'est déroulée avec l'accord de l'administration pénitentiaire, qui a permis la consultation des registres d'écrou et l'accès aux services sociaux pénitentiaires des six établissements. La participation était volontaire : chaque adolescent a été informé des objectifs de l'étude, son représentant légal a donné un consentement écrit et l'adolescent a lui-même exprimé son assentiment. Compte tenu du risque de stigmatisation attaché à leur passé pénal, les questionnaires et les entretiens ont été réalisés dans un lieu choisi avec l'adolescent, à l'écart de son entourage. La confidentialité a été protégée par l'anonymisation des questionnaires et des transcriptions (codes à la place des noms, liste de correspondance conservée séparément) et par la restitution de résultats agrégés, sans élément permettant d'identifier un participant, une famille ou un village. Chaque participant pouvait interrompre l'entretien ou se retirer à tout moment, sans conséquence pour lui.

[5]La borne supérieure de 17 ans correspond au seuil de la minorité : l'enfant est défini comme tout être humain âgé de moins de dix-huit ans (Assemblée générale des Nations Unies, 1989, art. 1). La borne inférieure de 13 ans vise à exclure la préadolescence, dont les enjeux développementaux et pénaux diffèrent, et à retenir l'adolescence proprement dite, telle que la définit le cadre conceptuel de cette étude (section 1.1).

Précisons que l'effectif de 109 adolescents correspond à la population mère estimée, et non à l'échantillon. L'échantillon final de soixante adolescents en représente environ 55 %, ce qui constitue une couverture élevée pour une population difficile d'accès. Sa composition par sexe (78,3 % de garçons et 21,7 % de filles) est en outre très proche de celle de la population estimée (78,9 % et 21,1 %). Pour une régression simple, une cinquantaine de sujets suffit à détecter un effet de taille moyenne avec une puissance de 80 % au seuil de 5 %. Ces éléments plaident en faveur de la crédibilité des résultats, sans pour autant autoriser une généralisation statistique : faute de base de sondage, l'échantillon n'a pas été tiré au hasard et sa représentativité au sens probabiliste ne peut être démontrée. La portée des résultats relève donc de la généralisation analytique, ou transférabilité. Ils éclairent les mécanismes à l'œuvre dans la région et peuvent servir de référence pour des contextes comparables, sans prétendre à l'extension à l'ensemble des régions du Cameroun. Au terme de la procédure d'échantillonnage, l'échantillon final du volet quantitatif est composé de soixante (60) adolescents ex-détenus ayant renseigné intégralement le questionnaire. Leurs caractéristiques sociodémographiques sont présentées dans le tableau 2. Un sous-échantillon de quinze (15) sujets, sélectionné parmi ces soixante répondants selon un critère de variation maximale portant sur le sexe, l'âge, le département de résidence et la durée écoulée depuis la libération, a par ailleurs participé au volet qualitatif. Le nombre de quinze entretiens a été arrêté au terme du principe de saturation théorique.

Variable	**Modalité**	**Effectif**	**Pourcentage (%)**
Sexe	Garçons	47	78,3
	Filles	13	21,7
Tranche d'âge[6]	13-14 ans	14	23,3
	15-16 ans	28	46,7
	17 ans	18	30,0
Niveau scolaire à la sortie	Non scolarisé	9	15,0
	Primaire	21	35,0
	Secondaire 1er cycle	24	40,0
	Secondaire 2nd cycle	6	10,0
Département de résidence	Diamaré	16	26,7
	Mayo-Tsanaga	14	23,3
	Mayo-Sava	8	13,3
	Mayo-Danay	10	16,7
	Logone-et-Chari	8	13,3
	Mayo-Kani	4	6,7
Durée depuis la libération	6 mois à 1 an	22	36,7
	1 à 2 ans	26	43,3
	Plus de 2 ans	12	20,0
Total		**60**	**100,0**

Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon, N = 60 (Source : enquête de terrain, 2026).

[6]Le découpage distingue trois paliers : le début de l'adolescence (13-14 ans), l'adolescence intermédiaire (15-16 ans) et l'âge de 17 ans, où la proximité de la majorité rapproche l'adolescent des enjeux d'insertion scolaire et professionnelle.

Le tableau 2 montre que l'échantillon compte 78,3 % de garçons et que près de la moitié des répondants (46,7 %) ont entre 15 et 16 ans. À la sortie de détention, 40 % avaient atteint le premier cycle du secondaire, tandis que 15 % n'étaient pas scolarisés. Les six départements sont représentés, le Diamaré (26,7 %) et le Mayo-Tsanaga (23,3 %) étant les plus fréquents, et 63,3 % des répondants ont été libérés depuis plus d'un an. Cette composition reflète celle de la population estimée (tableau 1) et offre un recul suffisant pour interroger le parcours post-carcéral.

Deux techniques de collecte ont été combinées. La technique de l'enquête s'appuie sur un questionnaire structuré comportant des échelles de type Likert en quatre points. Il mesure le soutien social perçu, à travers des items portant sur l'appui familial, scolaire et communautaire ressenti par le répondant, ainsi que le niveau d'adaptation socioprofessionnelle, à travers des items portant sur la scolarisation, l'insertion professionnelle et la stabilité relationnelle. La technique de l'entretien s'appuie sur un guide d'entretien semi-directif structuré en quatre axes (annexe 1) : l'expérience carcérale vécue, les relations familiales depuis la libération, le parcours scolaire et professionnel post-carcéral, et la perception du regard porté par la communauté sur l'adolescent ex-détenu. Elle a permis de recueillir un discours approfondi sur le sens que ces adolescents attribuent à leur propre parcours de réinsertion.

Les données quantitatives issues du questionnaire ont été traitées par régression linéaire simple, à l'aide du logiciel SPSS 20.0, afin de tester l'effet du soutien social perçu, érigé en variable indépendante, sur l'adaptation socioprofessionnelle, érigée en variable dépendante. Les données qualitatives issues des quinze entretiens ont été traitées par analyse de contenu catégorielle horizontale, à l'aide du logiciel NVivo 14.0. Ce logiciel a permis le codage, la catégorisation et le calcul des fréquences d'occurrence des catégories obtenues.

2. Résultats

Les résultats sont présentés en deux temps : ceux du volet quantitatif, qui testent l'hypothèse centrale, puis ceux du volet qualitatif, qui en explicitent les mécanismes.

2.1. Le soutien social perçu prédit significativement l'adaptation socioprofessionnelle

Afin de tester l'hypothèse centrale de la recherche, une analyse de régression linéaire simple a été conduite sous SPSS 20.0 à partir des données recueillies auprès des soixante répondants. Le soutien social perçu a été introduit comme variable indépendante et l'adaptation socioprofessionnelle comme variable dépendante. Les résultats de cette analyse sont résumés dans le tableau 3.

Section	Indicateur	Valeur
Récapitulatif du modèle	R	0,58
	R^2	0,34
	R^2 ajusté	0,33
	Erreur standard de l'estimation	4,53
ANOVA	Somme des carrés (régression)	612,45
	ddl (régression)	1
	Carré moyen (régression)	612,45
	Somme des carrés (résidu)	1189,32
	ddl (résidu)	58
	Carré moyen (résidu)	20,51
	F	29,87
Coefficients	Constante (B)	18,42
	Erreur standard (constante)	2,35
	t (constante)	7,84
	Soutien social perçu (B)	0,61
	Erreur standard (soutien social perçu)	0,11
	Bêta standardisé	0,58
	t (soutien social perçu)	5,46
Signification	Sig. (soutien social perçu)	0,000

Tableau 3. Récapitulatif de la régression linéaire simple (Source : SPSS 20.0, 2026)

Les résultats consignés dans ce tableau confirment l'hypothèse de recherche. Le modèle de régression est statistiquement significatif ($F(1, 58) = 29,87$; $p < 0,001$) et explique 34 % de la variance de l'adaptation socioprofessionnelle des adolescents ex-détenus. Cette valeur correspond à une taille d'effet élevée : $f^2 = R^2 / (1 - R^2) \approx 0,52$, soit au-delà du seuil de 0,35 couramment retenu pour un effet élevé. Le coefficient de régression non standardisé ($B = 0,61$) indique qu'à chaque point supplémentaire de soutien social perçu correspond une augmentation de 0,61 point du score d'adaptation socioprofessionnelle. À titre indicatif, l'intervalle de confiance à 95 % de ce coefficient, calculé à partir de son erreur standard (0,11) et de 58 degrés de liberté, se situe approximativement entre 0,39 et 0,83, ce qui exclut l'absence d'effet. Le coefficient standardisé ($\beta = 0,58$; $p < 0,001$) confirme le caractère fort et positif de cette relation. Le soutien social perçu apparaît ainsi comme un prédicteur statistiquement robuste de l'adaptation socioprofessionnelle post-carcérale. Il convient toutefois de relever que 66 % de la variance demeure inexpliquée : d'autres facteurs, au premier rang desquels la stigmatisation explorée dans le volet qualitatif, interviennent dans le parcours des adolescents. Le design corrélationnel ne permet pas, en outre, de conclure à un lien causal.

2.2. La stigmatisation sociale domine le discours des adolescents ex-détenus

L'analyse qualitative des quinze entretiens semi-directifs a été conduite selon la technique de l'analyse de contenu catégorielle horizontale, à l'aide du logiciel NVivo 14.0. Ce logiciel a permis de coder l'ensemble du corpus retranscrit, de regrouper les unités de sens en catégories transversales aux différents entretiens, puis de calculer la fréquence d'occurrence de chacune. Cent quarante (140) références ont ainsi été codées au total, réparties en quatre

catégories principales, elles-mêmes déclinées en deux sous-catégories chacune, comme le montre le tableau 4.

Catégorie	Sous-catégorie	Réf.	Fréq. (%)	Illustration synthétique
Prise de conscience correctrice	Reconnaissance de la faute	18	12,9	L'adolescent reconnaît la gravité de son acte passé
	Volonté de changement	14	10,0	Expression d'un projet de vie plus rangé après la sortie
Stigmatisation sociale	Rejet familial	26	18,6	Sentiment de méfiance ou de mise à distance par les proches
	Moqueries communautaires	21	15,0	Récits de moqueries ou de surnoms péjoratifs au village
Rupture scolaire et professionnelle	Abandon scolaire	17	12,1	Non-réinscription à l'école depuis la libération
	Difficulté d'accès à l'emploi	15	10,7	Refus répétés lors de recherches d'apprentissage ou d'emploi
Soutien communautaire compensateur	Appui familial	16	11,4	Accompagnement actif d'un parent ou tuteur
	Appui associatif ou religieux	13	9,3	Prise en charge par une association ou une communauté religieuse
Total		**140**	**100,0**	

Tableau 4. Résultats de l'analyse de contenu catégorielle horizontale (Source : NVivo 14.0, 2026).

La catégorie « stigmatisation sociale » concentre à elle seule un peu plus du tiers des références codées (47 sur 140, soit 33,6 %). Elle domine ainsi le corpus, devant la « prise de conscience correctrice » et la « rupture scolaire et professionnelle », à égalité (32 références chacune, soit 22,9 %), et devant le « soutien communautaire compensateur », qui demeure la catégorie la moins représentée (29 références, soit 20,7 %). Au sein de la stigmatisation, le rejet familial (26 références, 18,6 %) est plus fréquent que les moqueries communautaires (21 références, 15,0 %). Cet écart suggère que la méfiance et la mise à distance viennent d'abord du cercle le plus proche de l'adolescent, avant le voisinage. La rupture scolaire et professionnelle prolonge cette exclusion dans les deux sphères censées accueillir l'adolescent. La non-réinscription à l'école (17 références, 12,1 %) est un peu plus fréquente que les refus répétés lors des recherches d'apprentissage ou d'emploi (15 références, 10,7 %). Réunies, ces deux catégories négatives représentent 79 références sur 140, soit 56,4 % du corpus. Des ressources positives existent néanmoins. La prise de conscience correctrice, qui se traduit par la reconnaissance de la faute (18 références, 12,9 %) et par la volonté de changement (14 références, 10,0 %), montre que ces adolescents ne sont pas dépourvus de projet de réinsertion. Le soutien compensateur repose surtout sur l'appui familial (16 références, 11,4 %), devant l'appui associatif ou religieux (13 références, 9,3 %). Ce résultat qualitatif converge avec le résultat quantitatif présenté au tableau 3. Ce n'est pas tant l'absence de prise de conscience individuelle de l'adolescent qui freine sa réinsertion que le poids du regard social négatif porté sur lui, un regard qui neutralise en grande partie les effets positifs du travail correctif accompli en détention.

3. Discussion

Cette section interprète d'abord les deux résultats à la lumière des théories mobilisées et de la littérature, puis examine les limites de l'étude et formule des recommandations. Le résultat quantitatif obtenu, à savoir que le soutien social perçu explique 34 % de la variance de l'adaptation socioprofessionnelle des adolescents ex-détenus ($R^2 = 0,34$; $\beta = 0,58$; $p < 0,001$), trouve une explication cohérente dans la théorie du soutien social de Cohen et Wills (1985, p. 312-313). Conformément au modèle de l'effet tampon, la sortie de détention constitue, pour l'adolescent, un évènement de vie stressant au cours duquel il doit simultanément renouer avec sa famille, reprendre ou abandonner sa scolarité et rechercher une activité économique. Le poids statistique élevé du soutien perçu confirme que c'est la disponibilité, à ce moment critique, d'un réseau d'appui familial, scolaire et communautaire qui détermine la capacité de l'adolescent à transformer la prise de conscience correctrice acquise en détention en une adaptation durable.

Le résultat qualitatif, selon lequel la catégorie « stigmatisation sociale » domine le corpus des entretiens (33,6 % des références codées), s'interprète quant à lui à la lumière de la théorie de la stigmatisation de Goffman (1963, p. 2-3). Les récits de rejet familial et de moqueries communautaires recueillis auprès des adolescents illustrent le mécanisme décrit par cet auteur : l'attribut d'ex-détenu fonctionne comme un stigmate qui discrédite l'identité sociale de l'individu indépendamment de toute évolution personnelle réelle. Les adolescents rencontrés expriment par ailleurs une transformation intérieure authentique. Ils continuent pourtant d'être traités par leur entourage sur la base de leur identité sociale virtuelle d'ancien détenu plutôt que sur celle de leur identité sociale réelle de sujet en voie de réinsertion.

Ces résultats rejoignent les travaux antérieurs présentés dans l'introduction. L'effet protecteur de l'appui perçu est cohérent avec les analyses de Rutter (1985) et de Cyrulnik (1999) sur la résilience, ainsi qu'avec celle de Cobb (1976) sur la fonction modératrice du soutien face au stress. Le poids de la stigmatisation évoque pour sa part les obstacles décrits par Petersilia (2003) chez des adultes américains, ainsi que la honte stigmatisante décrite par Braithwaite (1989), qui exclut durablement l'individu de la communauté. L'étude montre que ces mécanismes se retrouvent chez des adolescents d'Afrique subsaharienne. Pris ensemble, ces deux résultats corroborent l'articulation théorique proposée dans le cadre explicatif de cette recherche. La réinsertion de l'adolescent ex-détenu dépend moins de sa propre capacité de redressement personnel, acquise en détention, que de la disposition de son environnement social à l'accueillir de nouveau comme un membre à part entière de la communauté.

Les résultats obtenus, bien qu'ils confirment de manière cohérente l'hypothèse centrale, doivent être discutés à la lumière de plusieurs limites méthodologiques. En premier lieu, la mesure du soutien social perçu et de l'adaptation socioprofessionnelle repose entièrement sur un questionnaire auto-administré, procédé exposé au biais de variance commune que Podsakoff, MacKenzie, Lee et Podsakoff (2003, p. 879) ont largement documenté. Le coefficient de détermination de 0,34 doit donc être interprété avec une prudence relative. À ce premier biais s'ajoute celui de la désirabilité sociale : les adolescents ex-détenus peuvent être tentés de surestimer leur niveau d'adaptation ou le soutien reçu de leur entourage. Une troisième limite tient au mode de constitution de l'échantillon. La technique de la boule de neige, théorisée par Biernacki et Waldorf (1981, p. 141-163), présente l'inconvénient de surreprésenter les individus les mieux insérés dans un réseau relationnel actif, au détriment des adolescents les plus isolés. Enfin, le design corrélationnel et transversal sur lequel repose la régression linéaire simple ne permet pas d'établir un lien de causalité.

Le volet qualitatif appelle des réserves d'une autre nature. L'entretien de recherche ne constitue jamais un canal neutre de restitution d'une réalité préexistante, mais une co-construction de sens entre le chercheur et l'enquêté. Le processus de catégorisation opéré sous NVivo 14.0 demeure, de plus, tributaire des choix interprétatifs du codeur. À ces limites

s'ajoute celle, propre à toute recherche qualitative fondée sur un échantillonnage raisonné de petite taille : les catégories dégagées des quinze entretiens ne peuvent être généralisées statistiquement à l'ensemble de la population des adolescents ex-détenus de l'Extrême-Nord Cameroun, et les résultats ne peuvent prétendre qu'à une transférabilité analytique. Cette limite est renforcée par la spécificité du terrain, marqué par l'instabilité sécuritaire liée à Boko Haram, ce qui invite à une prudence supplémentaire quant à l'extension des conclusions à d'autres régions. Le recours à un échantillon non probabiliste reste néanmoins justifié par l'absence de base de sondage et par le caractère difficilement accessible de la population. La couverture d'environ 55 % de la population estimée en atténue la portée sans l'annuler.

Au terme de cette recherche, quatre recommandations peuvent être formulées. Il conviendrait, premièrement, de renforcer les dispositifs institutionnels de suivi socio-éducatif des adolescents à leur sortie de détention, en instituant un accompagnement structuré associant travailleurs sociaux, établissements scolaires et structures communautaires. Il serait, deuxièmement, souhaitable de former les acteurs de première ligne (enseignants, encadreurs communautaires, agents des affaires sociales) à la reconnaissance et à la prévention des mécanismes de stigmatisation identifiés dans cette étude. Troisièmement, des campagnes de sensibilisation communautaire pourraient être conduites à l'échelle des départements concernés, afin de réduire la mise à distance sociale des adolescents ex-détenus. Enfin, il paraît nécessaire d'associer davantage les familles au processus de réinsertion. Ces recommandations gagneraient à être portées par différents niveaux d'acteurs institutionnels. Au niveau ministériel, le ministère de la Justice et le ministère des Affaires sociales pourraient instituer conjointement un protocole formel de suivi post-carcéral des mineurs. Au niveau local, l'administration pénitentiaire des six prisons de l'Extrême-Nord pourrait, dès la phase de détention, préparer la sortie de l'adolescent en associant systématiquement sa famille et son établissement scolaire d'origine. Les organisations de la société civile et confessionnelles gagneraient enfin à être davantage soutenues et coordonnées avec les services sociaux publics.

Conclusions

Cette recherche est partie du constat d'un décalage préoccupant entre l'idéal correctif porté par la justice pénale des mineurs et la persistance, documentée par les sources institutionnelles citées en introduction, de conditions carcérales précaires et d'une exclusion sociale durable des adolescents une fois libérés. Pour répondre à la question de recherche, une méthode mixte séquentielle explicative a été déployée dans les six prisons pour mineurs de la région. Elle a combiné une enquête par questionnaire administrée à soixante adolescents ex-détenus et des entretiens semi-directifs conduits auprès d'un sous-échantillon de quinze d'entre eux. Les résultats montrent, d'une part, que le soutien social perçu prédit significativement l'adaptation socioprofessionnelle des adolescents ex-détenus, en expliquant 34 % de sa variance ($R^2 = 0{,}34$; $\beta = 0{,}58$; $p < 0{,}001$). Ils montrent, d'autre part, que la stigmatisation sociale constitue la catégorie la plus fréquemment évoquée par les adolescents interrogés. Ces deux résultats convergent : la réinsertion de l'adolescent ex-détenu dépend moins de son propre redressement personnel que de la disposition de son environnement à l'accueillir de nouveau, conformément aux théories du soutien social et de la stigmatisation mobilisées comme cadre explicatif.

La plus-value de cette recherche tient à ce qu'elle apporte, à notre connaissance, une première mesure quantitative de l'effet du soutien social perçu sur l'adaptation socioprofessionnelle d'adolescents ex-détenus en Afrique subsaharienne. Cette mesure est doublée d'une exploration qualitative fine des mécanismes locaux de stigmatisation, dans un contexte camerounais marqué par l'instabilité sécuritaire liée à Boko Haram. La littérature internationale existante demeurait, quant à elle, circonscrite à des populations adultes évoluant dans des contextes occidentaux fortement institutionnalisés.

Ces apports doivent être reçus à la lumière des limites discutées plus haut : biais de variance commune, désirabilité sociale, biais de représentativité propres à l'échantillonnage par boule de neige et impossibilité d'établir une causalité stricte à partir d'un design corrélationnel transversal. Le choix d'un échantillon non probabiliste demeure toutefois pleinement justifié : aucun registre de suivi post-carcéral n'existe, la population est difficile d'accès et l'échantillon couvre environ 55 % de la population estimée. Les résultats n'ont donc pas vocation à être généralisés statistiquement à l'ensemble du Cameroun. Ils sont transférables, de manière analytique, à des contextes présentant des caractéristiques comparables. Ces limites ouvrent en retour d'utiles perspectives de recherche. Il s'agirait de conduire des études longitudinales, de constituer des échantillons probabilistes plus larges couvrant l'ensemble des régions camerounaises, de trianguler les données déclaratives avec des sources tierces telles que les enseignants ou les encadreurs communautaires, et d'évaluer rigoureusement des dispositifs pilotes de suivi post-carcéral, dont cette étude appelle la mise en place.

Références bibliographiques

Amnesty International. (2015, 19 juin). *Cameroun. Libérez 84 enfants détenus illégalement depuis six mois à la suite de descentes dans des écoles coraniques* [Communiqué de presse]. https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2015/06/cameroonillegaldetention/ (consulté le 22/08/2026).

Assemblée générale des Nations Unies. (1985). *Ensemble de règles minima des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour mineurs (Règles de Beijing)* (résolution 40/33 du 29 novembre 1985). Nations Unies.

Assemblée générale des Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant* (résolution 44/25 du 20 novembre 1989). Nations Unies.

Biernacki, P., & Waldorf, D. (1981). Snowball sampling: Problems and techniques of chain referral sampling. *Sociological Methods & Research, 10*(2), 141-163. https://doi.org/10.1177/004912418101000205

Braithwaite, J. (1989). *Crime, shame and reintegration*. Cambridge University Press.

Cobb, S. (1976). Social support as a moderator of life stress. *Psychosomatic Medicine, 38*(5), 300-314.

Cohen, S., & Wills, T. A. (1985). Stress, social support, and the buffering hypothesis. *Psychological Bulletin, 98*(2), 310-357. https://doi.org/10.1037/0033-2909.98.2.310

Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2011). *Designing and conducting mixed methods research* (2e éd.). Sage Publications.

Cusson, M. (2005). *Criminologie* (5e éd.). Hachette.

Cyrulnik, B. (1999). *Un merveilleux malheur*. Odile Jacob.

Djakba, A. (2026). *Capacité de résilience et adaptation socioprofessionnelle des ex-détenus adolescents des prisons de l'Extrême-Nord Cameroun* [Thèse de doctorat en cours, Université de Maroua].

Erikson, E. H. (1968). *Identity: Youth and crisis*. W. W. Norton & Company.

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir : Naissance de la prison*. Gallimard.

Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*. Prentice-Hall.

Makadji, E. A. (2025). *Programmation neuro-linguistique et déradicalisation du jugement moral des jeunes adultes ex-détenus de Boko Haram* [Thèse de doctorat PhD en psychologie, Université de Maroua].

Organisation de l'unité africaine. (1990). *Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant* (OUA/CAB/LEG/24.9/49).

Petersilia, J. (2003). *When prisoners come home: Parole and prisoner reentry*. Oxford University Press.

Podsakoff, P. M., MacKenzie, S. B., Lee, J.-Y., & Podsakoff, N. P. (2003). Common method biases in behavioral research: A critical review of the literature and recommended remedies. *Journal of Applied Psychology, 88*(5), 879-903. https://doi.org/10.1037/0021-9010.88.5.879

République du Cameroun. (2005). *Loi n° 2005/007 du 27 juillet 2005 portant Code de procédure pénale*.

Rutter, M. (1985). Resilience in the face of adversity: Protective factors and resistance to psychiatric disorder. *British Journal of Psychiatry, 147*(6), 598-611. https://doi.org/10.1192/bjp.147.6.598

Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1993). *Crime in the making: Pathways and turning points through life*. Harvard University Press.

Annexes. Guide d'entretien semi-directif

Présentation. L'enquêteur se présente, rappelle les objectifs de l'étude, la durée prévue de l'entretien (environ quarante minutes) et la possibilité de l'interrompre à tout moment. Il garantit l'anonymat, demande l'accord pour l'enregistrement et vérifie le consentement du représentant légal.

Axe 1. L'expérience carcérale vécue. (1) Pouvez-vous me raconter comment s'est passée votre détention ? (2) Comment regardez-vous aujourd'hui l'acte qui a conduit à votre incarcération ? (3) Qu'avez-vous appris ou compris durant cette période ? (4) Qu'est-ce qui a été le plus difficile ?

Axe 2. Les relations familiales depuis la libération. (5) Comment votre famille vous a-t-elle accueilli à votre retour ? (6) Comment sont vos relations avec vos parents ou votre tuteur aujourd'hui ? (7) Qui vous a aidé ou soutenu depuis votre sortie, et de quelle manière ?

Axe 3. Le parcours scolaire et professionnel post-carcéral. (8) Avez-vous repris l'école, un apprentissage ou une activité ? (9) Quelles démarches avez-vous entreprises, et quelles difficultés avez-vous rencontrées ? (10) Une association, une communauté religieuse ou une autre personne vous a-t-elle accompagné ?

Axe 4. Le regard de la communauté. (11) Comment les gens de votre quartier ou de votre village vous regardent-ils depuis votre sortie ? (12) Avez-vous entendu des remarques ou des surnoms à votre sujet, et comment y avez-vous réagi ? (13) Qu'attendriez-vous de votre entourage pour mieux vous réinsérer ?

Clôture. L'enquêteur demande si le participant souhaite ajouter quelque chose, le remercie et rappelle que ses propos resteront anonymes.

{SECTION 4}

ARTS

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

La musicalisation de l'exploitation des ressources naturelles à travers le reggae d'Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly

The Musicalization of Natural Resource Exploitation Through the Reggae of Alpha Blondy and Tiken Jah FakolyTitre anglais

Francis Yao KOUAMÉ
Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire
Email : kouameyaofrancis56@gmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0009-0009-3051-8007

Résumé : Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly sont deux musiciens ivoiriens adeptes du reggae, musique d'origine jamaïcaine. Réputés pour leur engagement, ils abordent plusieurs thématiques dont la problématique de l'exploitation des ressources naturelles. Concrètement, comment cette question résonne-t-elle dans leurs œuvres ? Dit autrement, quelle (s) perceptions donnent à entendre ces deux musiciens de la thématique de l'exploitation des ressources naturelles à partir de leurs répertoires ? À travers leurs œuvres, quelle contribution apportent-ils à la compréhension des enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles en Afrique et dans le monde de façon générale ? Telles sont les questions auxquelles répond cet article dont l'objectif est d'analyser à partir d'un corpus, la musique de ces deux chanteurs en vue de mettre en lumière leurs approches relatives à l'exploitation des ressources naturelles en Afrique et ailleurs dans le monde. Notre étude est qualitative. Elle emploie l'analyse du contenu, la recherche documentaire comme outils méthodologiques. Notre travail montre qu'à partir de leurs approches spécifiques, Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly mettent en lumière les enjeux socioéconomiques et géopolitiques de l'exploitation des ressources naturelles en Afrique et dans le monde.

Mots-clé: Musicalisation, Reggae, Exploitation des ressources naturelles, Afrique.

Abstract Alpha Blondy and Tiken Jah Fakoly are two Ivorian musicians and proponents of reggae, a genre of Jamaican origin. Known for their social and political engagement, they address various themes, including the issue of natural resource exploitation. Concretely, how does this issue resonate in their work? In other words, what perspectives on natural resource exploitation do these two musicians convey through their repertoires? Through their music, what contribution do they make to the understanding of the issues surrounding natural resource exploitation in Africa and the world at large ? This article addresses these questions by analyzing the music of these two singers—based on a selected corpus—to shed light on their perspectives regarding the exploitation of natural resources in Africa and elsewhere in the world. Our study is qualitative, employing content analysis, documentary research as data collection methods. Our work demonstrates that, through their respective approaches, Alpha Blondy and Tiken Jah Fakoly highlight the socioeconomic and geopolitical issues surrounding the exploitation of natural resources in Africa and globally.

Keywords: Musicalization, Reggae, Natural resources exploitation, Africa.
Reçu le : 11/09/2026 • **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

En vue d'impulser leur développement et sortir leurs populations de la pauvreté, de nombreux pays en développement ont choisi de bâtir leurs économies sur les ressources naturelles dont ils disposent. Les matières premières agricoles (cacao, café, cajou, hévéa etc), les ressources minières et minéralières (or, uranium, manganèse, pétrole etc), l'eau, le bois, etc. apparaissent comme le moteur économique de ces États comme l'atteste Carbonnier (2007, p. 83) : « l'exploitation et le commerce des matières premières représentent la principale source de devises étrangères et de recettes fiscales pour de nombreux pays en développement ». Concernant les pays africains en particulier, « les ressources naturelles sont

au cœur de leur processus de développement économique » (Ngono Otongo, 2019, p. 3). Si l'importance des ressources naturelles dans le développement des pays africains apparaît comme une évidence, l'on ne saurait occulter le fait qu'exploitées abusivement, elles peuvent être sources de tensions, voire de conflits et causes d'énormes dommages pour l'environnement et pour les populations qui en dépendent. En guise d'illustration, la forte médiatisation du phénomène de l'orpaillage illégal en Côte d'Ivoire ces dernières années et de ses conséquences sur l'environnement témoigne de la place de plus en plus importante de l'exploitation des ressources naturelles dans l'espace public.

Dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux, les dégâts occasionnés par l'activité aurifère suscitent de vives protestations et même quelques tensions. Dirigeants politiques, acteurs de la société civile, journalistes et citoyens ordinaires s'empoignent lors de débats télévisés enflammés sur l'orpaillage dit « clandestin » dont l'ampleur menace les équilibres environnementaux, économiques et sociaux. Certes, l'activité aurifère n'est pas nouvelle en Côte d'Ivoire, mais les proportions qu'elle prend ces dernières années méritent une attention particulière, car elle pose avec acuité la problématique de l'exploitation non maîtrisée des terres aurifères et des ressources naturelles de façon générale. Loin d'être l'apanage des seuls spécialistes et techniciens du secteur de l'économie agricole, minière ou minéralière, l'exploitation des ressources naturelles intéressent des acteurs culturels, notamment des musiciens qui en font l'objet de certaines de leurs œuvres, à l'instar d'Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly.

Spécialisés dans la musique reggae, Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly sont des chanteurs ivoiriens mondialement connus. Le premier est sur scène depuis 1982 et a une vingtaine d'albums à son actif. Quant au second, il s'est fait connaître sur la scène nationale depuis 1996 et totalise, à ce jour, une dizaine d'albums de musique. Réputés pour être des musiciens engagés, ils sont crédités chacun d'une discographie relativement abondante à travers laquelle ils abordent diverses thématiques d'ordre politique, social, économique, environnemental, etc. Au-delà de faire danser des foules lors de spectacles et festivals en Afrique et ailleurs dans le monde, ces deux artistes mettent en musique, dans certaines de leurs œuvres, des problématiques en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles. Comment s'y prennent-ils concrètement ? Dans quelle perspective abordent-ils ces problématiques qui touchent aussi bien des pays africains que plusieurs autres dans le monde ? À travers leurs œuvres, quelle contribution apportent-ils à la compréhension des enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles ? Telles sont les questions auxquelles nous apportons des réponses à travers cette étude. Notre objectif est d'analyser la musique d'Alpha Blondy et de Tiken Jah Fakoly afin de mettre en lumière leur conception et leur compréhension de l'exploitation des ressources naturelles.

Comme cadre de référence théorique, notre étude est adossée à la pensée de John Street (2003 ; 2013) à propos de la politisation de la musique. En effet, pour ce chercheur, la musique ne se limite pas à exprimer des idées politiques. Elle les incarne. Pour lui, les artistes musiciens affirment leur engagement politique suivant un modèle à trois dimensions : l'organisation, la légitimité et la performance. L'organisation concerne tout ce qui concourt à la diffusion de l'œuvre de l'artiste, notamment la couverture médiatique, le capital financier, ainsi que les infrastructures. La légitimité, quant à elle, se réfère à la crédibilité dont l'artiste bénéficie et qui le fonde à aborder certaines thématiques. Concernant la performance, elle met en lumière les arrangements musicaux et les paroles. Ici, plusieurs techniques peuvent être employées par l'artiste dans son œuvre pour donner plus de poids aux paroles qu'il chante, ainsi qu'au message véhiculé. De fait, selon ce théoricien, « l'argument ne porte pas seulement sur le sens des mots, mais aussi sur leur sonorité et sur ce que les combinaisons de rythmes et de mélodies transmettent ou suscitent » (Street, 2013, p. 56). Cette idée est aussi présente chez Donegani (2013, p. 10) qui soutient que « lorsque la musique se charge d'intentions politiques,

celles-ci ne seraient lisibles que dans la portée de l'œuvre qui tient au travail de la forme, entièrement contenues dans la syntaxe et la morphologie de l'idiome musical ».

Sur le plan méthodologique, notre recherche est qualitative. Elle recourt essentiellement à la recherche documentaire, à l'analyse des paroles vocalisées d'un corpus de quatre pièces de musique. En l'occurrence, "Les Imbéciles" (1998) ; "Cacao-Café*"* (1990) d'Alpha Blondy et "Ecologie*"* (2019) ; "Plus rien ne m'étonne" (2004) de Tiken Jah Fakoly. Par ailleurs, l'analyse du discours musical prend en compte à la fois les aspects linguistiques (textes chantés) et les procédés techniques convoqués (intensité, technique de chant, etc) sur un fond comparatiste. Les pièces de musique de notre corpus étant longues, nous ne retiendrons dans le cadre de cette étude que des extraits. Notre travail est structuré en trois parties. La première clarifie certaines notions convoquées. Quant à la deuxième partie, elle expose concrètement les données musicales des œuvres en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles. La troisième partie offre une lecture des œuvres exposées plus haut à partir des différentes thématiques qui s'en dégagent. À présent, que renferment les notions clés de ce travail ?

1. Cadre conceptuel

Dans cette étude, deux concepts méritent d'être clarifiés, en l'occurrence, la musicalisation et le reggae. Que faudrait-il entendre par ces deux concepts ?

1.1. De la musicalisation

La musicalisation décrit l'action de musicaliser, c'est-à-dire le fait de mettre en musique une idée, une pensée. Elle fait référence à la démarche consistant à donner des caractères musicaux à quelque chose. Elle peut s'appliquer à divers domaines. Dans le domaine de la littérature par exemple, « la musicalisation, correspond à une productivité littéraire spécifique qui permet d'évoquer, d'imiter ou d'approcher les caractéristiques musicales dans la littérature » (Rieger, 2025, pp. 2-3). Dans le cadre de ce travail, la musicalisation se réfère à la démarche d'Alpha Blondy et de Tiken Jah Fakoly consistant à exprimer leurs idées sur les ressources naturelles à travers leur musique qui s'inscrit dans le genre musical du reggae.

1.2. Le reggae

Le reggae est un style musical particulier. Né dans les bidonvilles de la Jamaïque dans les années 1960, « il est l'aboutissement d'un itinéraire musical où une synthèse s'est opérée entre les matériaux musicaux africains, américains des États-Unis (du blues, eu rythm and blues et ses dérivés) et des rythmes jamaïcains d'origine africaine (le mento, le ska, le rocksteady) » (Dagri, 2016, p. 76). Techniquement, le reggae s'inscrit dans une mesure à quatre temps lourds. « Les instruments rythmiques soulignent les temps faibles, la guitare rythmique marque le contretemps soit en le jouant seul, soit en accentuant différemment les quatre temps, et la batterie accentue la fin de la quatrième mesure » (Daynes, 2004, p. 124). Propulsé sur la scène musicale internationale par le Jamaïcain Robert Nesta Marley alias Bob Marley, cette musique a été adoptée par plusieurs musiciens africains à l'instar d'Alpha Blondy, Tiken Jah Fakoly, Lucky Dubé qui l'ont influencée par leurs traditions musicales propres (Kouamé, 2021, p. 62).

1.3. Les ressources naturelles

Les ressources naturelles répondent à diverses définitions. La Convention africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources naturelles ; la Déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement ; l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) ; l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), ainsi que la Commission européenne en donnent chacune sa propre définition suivant des considérations d'ordre politique, économique, géostratégique etc. Dans le cadre de cette étude, nous retenons

la définition qu'en donnent Fernandez-Fernandez, Malwé et Negrutiu (2014, p. 4). Pour eux, « les ressources naturelles sont des (flux de) matériaux et des services essentiels à la vie en général et à la vie et à la connaissance humaines en particulier. À cet égard, sont considérés comme biens fondamentaux communs à une nation, à un territoire : l'eau, l'air, diverses ressources naturelles / biologiques, les paysages, la sécurité sanitaire, la connaissance. À ces biens, il faut reconnaître des formes de propriété sociale. Cela va dans le sens des traditions des communautés indigènes, pour lesquelles des liens forts avec le territoire ont toujours existé. Leurs territoires, en tant que systèmes socioécosystémiques, sont vécus comme des « biens communs ». Dans cette conception, les ressources naturelles constituent un patrimoine : nature plus culture conditionnent continuellement « soutenabilité » environnementale, collectivité et diversité humaines. Dans ce travail, les ressources naturelles vont des ressources agricoles aux ressources hydriques en passant par des ressources du sous-sol. Les clarifications des notions étant faites, abordons les ressources naturelles et leur exploitation dans les œuvres musicales étudiées.

2. Les ressources naturelles et leur exploitation dans le reggae d'Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly

Cette partie de notre travail consiste à présenter des extraits de notre corpus. Nous commencerons par Alpha Blondy.

2.1. Alpha Blondy et l'exploitation des ressources naturelles

Pour cette étude, deux pièces d'Alpha Blondy font l'objet de nos analyses. Il s'agit de "Cacao-Café" et "Les Imbéciles".

2.1.1. Les ressources agricoles chez Alpha Blondy

Chant n°1 : "Cacao-Café"

Dans cette chanson, Alpha Blondy chante en langue malinké et en anglais. Ci-dessous les paroles de la pièce.

Adiala yé Aman diayé oh
Anan Café nissan,
Adialayé Aman diayé
Anan cacao nissan

Senin kêla oo
Senin café sénin gbanzan !
Senin kêla oo
Cacao sénin gbanzan oh
Oténan sêguê sêguêê gbanzan !
Oténan sêguê sêguê gbanzan oo !

Nénin Cafri bawougnin
Nénin cafrii bawougnin
Massouba nin nin
Abénan café ni san
Chocolat san cacao san

Buy it buy it my Coffee now !
Buy it buy it my cocoa now

Traduction en français

Que ça vous plaise ou non, vous allez acheter notre café et notre cacao.
Nos paysans ne cultiveront pas ce café en vain. Nos paysans ne cultiveront pas ce cacao en vain.
Ils ne se fatigueront pas en vain. Leurs efforts ne resteront pas vains.
Un hiver très rigoureux arrive bientôt. Cet hiver sera des plus rudes. Rien que pour ça, vous allez acheter le café, le chocolat et le cacao
Achetez ! Achetez mon café maintenant !
Achetez ! Achetez mon cacao maintenant **!**

Dans sa forme, comme dans la plupart des chansons reggae, cette pièce d'Alpha Blondy s'inscrit dans une mesure binaire, plus précisément dans une mesure à quatre temps. D'une durée de 3mn 51 secondes, elle fait partie des musiques vocales accompagnées, c'est-à-dire qu'en plus des paroles chantées, des instruments de musique assurent un accompagnement, un soutien donnant plus de poids et d'intensité au message véhiculé. Sur le plan organologique, plusieurs instruments y sont convoqués et donc audibles : synthétiseur, djembé (tambour africain), batterie, flûte et trompette habillent cette pièce d'une orchestration sans grande sophistication favorisant une écoute aisée des paroles. Dès son attaque, "café-cacao" est d'un tempo vif et cadencé imprimé par le synthétiseur et la batterie. Mais, ce tempo vif et cadencé fera vite place une approche plus mélodique voire mélodieuse emmenée par un solo de la flûte qui prépare l'auditeur au chant du soliste Alpha Blondy. Notons qu'en tant qu'instrument à vent, la flûte et la trompette ont une fonction double dans cette pièce. Elles comblent non seulement les silences du chanteur, mais elles assurent également la transition entre les différentes parties du chant. Assuré par un soliste et un chœur fait de voix féminines, le chant se décline à la fois en solo et en appel-réponse (entre le soliste et le chœur), surtout dans sa phase conclusive.

Paru sur l'album *S.O.S Guerres tribales* en 1990, "Café Cacao" est chanté dans deux langues : le malinké et l'anglais. Ce choix n'est pas fortuit. Cette pièce traite de ce que l'on a appelé à l'époque, la crise du cacao. La Côte d'Ivoire, leader mondial dans la production du cacao et du café a vu les prix de ces deux cultures de rente chuter sur les marchés internationaux. En vue de contraindre les acteurs mondiaux du chocolat à revoir ces prix à la hausse, le président Félix Houphouët-Boigny avait décidé de stocker les récoltes. Dans cette lutte pour une meilleure rémunération du labeur des paysans, Alpha Blondy composa cette pièce dans laquelle il s'adresse aux acteurs mondiaux du cacao et du chocolat en anglais, mais, il leur chante aussi en malinké, langue africaine, langue des paysans dont il se fait le porte-voix. Dans le répertoire d'Alpha Blondy, cette pièce n'est pas unique en son genre. Elle peut être mise en rapport avec "Banana" parue un an auparavant (1989) sur l'album *The Prophets*. À la différence de "Café-cacao" où il traite des cultures de rente destinées à l'exportation, dans "Banana", Alpha Blondy aborde les cultures vivrières comme pouvant constituer une sorte d'alternative à l'exode rural. Travailler comme agriculteur permet non seulement de nourrir les populations mais aussi de lutter contre le chômage et l'exode rural. En tant que ressources naturelles pourvoyeuses de devises, les produits agricoles font ainsi l'objet d'un traitement particulier chez Alpha Blondy. Mais, cet artiste aborde également la problématique des ressources du sous-sol dans la pièce "Les Imbéciles" que nous abordons dans les lignes qui suivent.

2.1.2. Les ressources du sous-sol chez Alpha Blondy

Chant n°2 : "Les Imbéciles"

Tout change, tout évolue, seuls les imbéciles ne changent pas (2 fois)

J'insiste, je persiste et je signe, les ennemis de l'Afrique, ce sont les Africains (2 fois)

Couplet 1 :
Les imbéciles ont décidé d'entrer dans l'histoire à reculons
Les peuples bâillonnés écoutent la symfolie des canons
Les Algériens égorgent les Algériens
Les Somaliens fusillent les Somaliens
Les Rwandais génocide rwandais
Les Burundais découpent les Burundais
Les Congolais massacrent les Congolais
Les Angolais brûlent l'Angola

On a le diamant à ciel ouvert
On a l'or à ciel ouvert
La bauxite à ciel ouvert
L'uranium à ciel ouvert
Mais, les cerveaux se sont enfuis à tombeaux ouverts

Refrain : 2 fois

Couplet 2

On a le fer à gogo
Le pétrole à gogo
Le Cobalt à gogo
Le nickel à gogo
Refrain : 2 fois
Couplet 3 :
Malgré les richesses agricoles, minières et minéralières, nous sommes victimes de l'endettement à croissance exponentielle. Et baignons dans l'économie sous perfusion. C'est la mondialisation de l'économie à sens unique, avec la pensée unique du Maître à penser. Réveille-toi Afrique !

"Les Imbéciles" est le titre d'une chanson d'Alpha Blondy parue en 1998 dans son album *Yitzhak Rabin*. Comme "Café-Cacao", dans sans sa forme, "Les Imbéciles" offre une orchestration faite de divers instruments, notamment des aérophones (instruments à vents), des membranophones (tambours) ; une batterie, une guitare solo, une guitare basse, un synthétiseur. Concernant le chant, il est assuré par un lead vocal (soliste) et un chœur fait de voix féminines. Le chant s'opère en alternant forme solo et forme responsoriale (appel-réponse). Toujours dans la forme, cette pièce accorde une place de choix à la trompette qui introduit d'une part le chant et ponctue d'autre part la pièce. En effet, le texte qui s'apparente à un poème est déclamé par Alpha avec une voix ténor. Mais, à chaque vers déclamé, succède la trompette, ce qui produit l'effet d'un dialogue entre la trompette et le chanteur ; la trompette ponctuant les vers chantés. Cette démarche compositionnelle permet de mettre en relief la versification et le contenu de chaque vers, à savoir les différents minerais et ressources minéralières mis en lumière. Par ailleurs, la répétition du mot-rime « à ciel ouvert » imprime un caractère particulier à la pièce ; une forme d'insistance interpellative. Ces rimes qui impriment à ce poème sa musicalité ne visent donc pas une simple beauté littéraire et auditive. Elle consacre une forme d'alliance entre la recherche du beau poético-musical et le besoin d'interpeller, de sensibiliser, voire de choquer.

D'ailleurs, le titre "Imbéciles" n'est pas anodin. Il peut paraître injurieux. Mais, il est conforme à l'artiste reggae engagé Alpha Blondy dont le caractère provocateur résonne dans une autre pièce intitulée "Les Salauds" (2007). Dans le fond, Alpha Blondy met à l'index un

paradoxe. Malgré les richesses agricoles, minières et minéralières dont ils disposent, beaucoup de pays africains restent pauvres et endettés. Pire, dans ces pays riches par leurs sols et sous-sols, des guerres fratricides font des ravages : « les Algériens égorgent les Algériens, les Somaliens fusillent les Somaliens… ». Révolté, l'artiste musicalise son ras le bol, sa colère à travers cette pièce de musique. D'où ce titre "Les Imbéciles". Si durant sa carrière artistique, Alpha Blondy s'est intéressé aux ressources naturelles ainsi qu'à leur exploitation ou à leur sous-exploitation, qu'en est-il de Tiken Jah Fakoly, son compatriote avec lequel il a en partage le reggae comme véhicule d'idées et de convictions ? Les lignes qui suivent abordent cette question.

2.1. Tiken Jah Fakoly et l'exploitation des ressources naturelles

Tout comme avec Alpha Blondy, deux pièces de Tiken Jah Fakoly sont présentées ici à travers leurs extraits. Il s'agit de "Plus rien ne m'étonne" et "Ecologie".

2.2.1. Les ressources du sous-sol chez Tiken Jah Fakoly

Chant n°3 : "Plus rien ne m'étonne"

Refrain : ils ont partagé le monde, plus rien ne m'étonne
Plus rien ne m'étonne

Couplet 1 : Si tu me laisses la Tchétchénie
Moi, je te laisse l'Arménie
Si tu me laisses l'Afghanistan
Moi, je te laisse le Pakistan
Si tu ne quittes pas Haïti
Moi, je t'embarque pour Bangui
Si tu m'aides à bombarder l'Irak
Moi, je t'arrange le Kurdistan

Refrain : 2 fois

Couplet 2 : Si tu me laisses l'uranium
Moi je te laisse l'aluminium
Si tu me laisses tes gisements
Moi je t'aide à chasser les Talibans
Si tu me donnes beaucoup de blé
Moi, je fais la guerre à tes côtés
Si tu me laisses extraire ton or
Moi, je t'aide à mettre le général dehors…
Refrain : 2 fois

Couplet 3 : Ils ont partagé Africa sans nous consulter
Et, ils s'étonnent que nous soyons désunis
Une partie de l'empire mandingue se trouva chez les Wolof
Une partie de l'empire mossi se trouva dans le Ghana
Une partie de l'empire sousou se trouva dans l'empire mandingue
Une partie de l'empire de l'empire mandingue se trouvé chez les Mossi
Ils ont partagé Africa. Sans nous consulter
Sans nous demander. Aïe ! Aïe ! Aïe ! sans nous aviser.

Refrain.

Dans cette chanson qui dure 4 mn et 10 secondes, la voix de Tiken Jah Fakoly est précédée d'une musique instrumentale en guise d'introduction. Les frappes d'une grosse caisse et quelques notes d'une guitare basse constituent la base orchestrale sur laquelle un solo de trompette effectuent quelques broderies exposant ainsi le thème de cette œuvre sur un tempo moderato. Composée sur une rythmique au chiffrage 4/4, cette pièce alterne chant en solo et chant en appel-réponse entre un soliste et un chœur. Par son jeu dynamique, la trompette accentue la finale de certains phrasés, comble les silences du chanteur en même temps qu'il l'annonce. De sa voix de poitrine, Tiken Jah Fakoly alterne refrain et couplets avec par moment le soutien d'un chœur fait de voix d'hommes. Le chant est assez simple et peu orné. La répétition du refrain renforce le message véhiculé. Dans le fond, cette pièce traite de géopolitique. Comment dans le concert des nations se négocient et se prennent des décisions à visée colonialiste et impérialiste ? Telle est la question à laquelle répond cette chanson. Comme un gâteau, le monde est partagé entre grandes puissances. Dans le cadre des négociations concernant les territoires à annexer, ces grandes puissances n'hésitent pas à faire peser l'or, l'uranium, l'aluminium, etc. dans la balance. Ce « partage du monde » est souvent tributaire des ressources naturelles à en croire l'auteur de cette chanson qui interpelle également sur l'impact de l'activité humaine sur les ressources naturelles telles que l'eau, la forêt à travers sa pièce intitulée "Ecologie".

2.2.2. Les ressources hydriques, forestières et autres chez Tiken Jah Fakoly

Chant n°4 : "Ecologie"

Aïe Aïe Aïe
J'ai consulté la mer pour savoir pourquoi elle rejetait tout
Elle m'a dit rien ne m'appartient, cela vient de chez vous
J'ai consulté les rivières pour savoir pourquoi cette fade couleur
Elles m'ont dit pas responsables de leur triste malheur
Elles m'ont dit que ce n'était pas le bon chemin
Mais, qu'elles n'y étaient pour rien
On vit au jour le jour sans se sourciller du lendemain
Je veux laisser quelque chose après moi
On construit à grands pas
Sans savoir où on va
Naman dounougnan bognan
Anbénan an déoun makossa

J'ai consulté le désert
Pour savoir ce qu'il en pensait
J'ai peur pour la nature
Auriez-vous de bonnes nouvelles ?
J'ai consulté les étoiles savoir si on ne s'était pas trompé
On a peur pour la nature
Auriez-vous de bonnes nouvelles ?
Elles m'ont dit que ce n'était pas le bon chemin
Mais, qu'elles n'y étaient pour rien
On vit au jour le jour sans se sourciller du lendemain
Je veux laisser quelque chose après moi
On construit à grands pas sans savoir où on va
Naman dounougnan bognan anbénan déwoun makossa

Chœur : Anyé dounougnan bognan
Anyé sigui yôrô bognan

Naman sigui yôrô bognan an bénan déwoun makossa

Soliste et chœur : Anyé dounougnan bognan
Anyé sigui yôrô bognan
Naman sigui yôrô bognan an bénan déwoun makossa

À la différence des autres pièces où les instruments, notamment la trompette, la batterie et le synthétiseur jouent les notes introductives sur une quinzaine voire une vingtaine de mesures avant que le soliste n'effectue son entrée, dans celle-ci la section instrumentale et la section vocale attaquent le morceau dans un intervalle très réduit. La voix et les sonorités instrumentales se juxtaposent, se combinent dès le début de la pièce. À travers des interjections (Aïe Aïe Aïe) qui résonnent en échos, Tiken Jah semble exprimer une douleur. Cette souffrance est rendue manifeste par des effets de saturation et de distorsion produits par la guitare basse ainsi que le synthétiseur. L'attaque de ce morceau paraît chaotique ; une atmosphère troublée et troublant s'en dégage avant qu'une stabilité n'intervienne aussi bien dans la section instrumentale que vocale à partir de la 15è seconde où abandonnant les interjections, le chanteur s'illustre à travers un chant dont le texte se distingue par sa poéticité. Sur un tempo doux, posé, le chanteur articule son texte. Une atmosphère mélancolique en émerge. L'artiste dit s'entretenir avec la nature pour comprendre ce qui lui arrive. Tiken Jah semble inquiet. Les mers polluées rejettent des déchets chaque jour. Les rivières changent de couleur. Le désert gagne du terrain. La situation décrite est alarmante. Tiken Jah indexe l'activité humaine, cause de ce bouleversement écologique. Il accuse les hommes de polluer les eaux, de s'adonner à la déforestation sauvage. Si obnubilés par leurs intérêts du moment qu'ils ne semblent guère se préoccuper du lendemain. Or, ce lendemain appartient aux générations futures à qui Tiken Jah dit vouloir laisser quelque chose en héritage. En somme, l'état actuel de la nature ne rassure guère quant à l'avenir. L'activité humaine d'aujourd'hui hypothèque celle de demain. Les prochaines générations sont donc en danger. L'artiste le ressent et l'exprime en malinké, sa langue maternelle : « Naman dounougnan bognan Anbénan an déoun makossa », pour dire si nous ne prenons pas soin de la nature, de notre planète, nous allons mettre en péril la vie de nos enfants. La situation paraît si désespérée que l'artiste interroge : « auriez-vous de bonnes nouvelles ? »

En abordant la situation écologique actuelle de la planète à travers cette chanson, Tiken Jah s'illustre comme un musicien sensible aux enjeux écologiques du moment. En effet, en Afrique comme ailleurs dans le monde, les effets néfastes du dérèglement climatique, les catastrophes liées à la pollution des eaux et des sols font des ravages. Malheureusement, plusieurs gouvernements, notamment de certaines grandes puissances (l'administration Trump aux Etats Unis par exemple) qui se révèlent comme les principaux pollueurs de la planète semblent très peu enclins à prendre les mesures idoines. Cela nécessite que des voix, notamment celles des musiciens s'élèvent pour mettre le holà !

Au total, que ce soit dans "Plus rien ne m'étonne" ou "Ecologie", Tiken Jah Fakoly met en lumière les usages malsains, néfastes qui sont fait des ressources naturelles dont disposent l'humanité. Il dénonce et interpelle. Car, les dangers qui guettent la planète à cause de la non maîtrise de l'exploitation des ressources naturelles sont réels.

3. Contribution d'Alpha Blondy et de Tiken Jah Fakoly à la visibilité de l'exploitation des ressources naturelles et à une prise de conscience globale

La musicalisation de l'exploitation des ressources naturelles par Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly apparaît comme une contribution de ces musiciens à une meilleure compréhension des enjeux liés à cette activité. À ce propos, deux points méritent d'être soulignés. D'une part,

la visibilité qu'ils apportent à cette problématique et d'autre part la contribution à une prise de conscience globale.

3.1. Rendre visible par la musique

En tant que musiciens, Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly bénéficient d'une certaine notoriété. Leurs publics sont disséminés à travers le monde entier. Participant à des festivals et à des concerts sur tous les continents, leurs œuvres sont écoutées mondialement. Dès lors, en se saisissant de la problématique de l'exploitation des ressources naturelles à travers leurs musiques ("cacao- café" ; "Les imbéciles" pour Alpha Blondy et "Plus rien ne m'étonne*"* ; *Ecologie* pour Tiken Jah Fakoly), ils rendent audibles, visibles et lisibles la situation des pays et populations concernés. À travers le reggae, un genre musical mondialement connu et écouté, ils diffusent les idées concernant les cultures agricoles de rente telles que le cacao, le café. Ils pointent du doigt l'exploitation des ressources minières et minéralières (or, aluminium, uranium, pétrole, etc). Ils exposent la situation des producteurs de ces ressources, des paysans notamment. Alpha Blondy fait certainement œuvre utile lorsqu'il chante : « Nos paysans ne travailleront pas en vain ! ». Il rend visible ces acteurs invisibilisés, négligés dans l'écosystème et l'économie des produits agricoles. Les paysans sont en effet les moins rémunérés dans la chaine de valeurs des produits agricoles. Cette mise en lumière des problématiques concernant l'exploitation des ressources naturelles à travers des chants combinant des ressources musicales endogènes (tambour africain, la kora etc) et exogènes (trompettes, synthétiseur, guitare basse, etc.) est susceptible d'en favoriser la réceptivité auprès de publics divers et variés. Ce, d'autant plus que langues africaines (malinké) et étrangères (français et anglais) cohabitent dans ces chansons. Dans *cacao-café* d'Alpha Blondy par exemple, « Buy it ! » (En anglais) succède à « Anté nan sêguê gbanzan » (en malinké).

Chez Tiken Jah Fakoly dans "Ecologie", le français et l'anglais sont employés. En outre, ces musiques sont diffusées via des supports physiques (CD, clés USB), mais également sur des plateformes virtuelles (Youtube, Spotify, etc). De fait, l'exploitation des ressources naturelles n'est plus l'affaire des seuls techniciens et spécialistes de la question. Elle n'est plus l'apanage des seuls gouvernants qui gèrent généralement cette question avec opacité. Comme sujet, l'exploitation des ressources naturelles devient donc accessible aux masses populaires. Au-delà de la visibilité qu'elles sont susceptibles de favoriser, ces musiques produites peuvent contribuer à une prise de conscience globale à travers la dénonciation et l'interpellation des pouvoirs publics et privés.

3.2. Dénoncer et interpeller pour une prise de conscience globale

En dénonçant les guerres, les tueries, les violences fratricides dans des pays disposant de ressources telles que l'or, la bauxite, l'uranium, le pétrole « à ciel ouvert », Alpha Blondy s'insurge. Révolté, il trouve inadmissible qu'en dépit de leurs richesses minières, minéralières, plusieurs pays soient en proie à « l'endettement à croissance exponentielle ». Le paradoxe est saisissant. Exaspéré, le chanteur de reggae a du mal à maîtriser sa colère. Il pousse l'impertinence si loin qu'il s'autorise des propos qu'on qualifierait d'inélégants. Il traite ces Africains d'« imbéciles » parce que selon lui, ces derniers refuseraient de changer. À l'écouter, « seuls les imbéciles ne changent pas ». Quant à Tiken Jah Fakoly, sans aller aussi loin qu'Alpha Blondy, il dénonce le « partage du monde » et de l'Afrique en particulier sur la base du marchandage de l'or, de l'uranium, de l'aluminium, des gisements. En dénonçant ces diverses situations dans lesquelles les ressources naturelles sont convoquées, Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly mettent en lumière différentes perspectives. Si le premier s'insurge contre les Africains et leurs dirigeants pour leur incapacité à exploiter leurs ressources naturelles pour se développer, Tiken Jah Fakoly s'en prend quant à lui aux pays impérialistes. Selon lui, ces derniers se sont partagés l'Afrique « sans nous consulter », « sans nous demander », « sans

nous aviser » sur la base des richesses du continent. D'un côté comme de l'autre, les ressources naturelles font l'objet d'une attention particulière. D'une part, Alpha Blondy dénonce une incompétence des Africains eux-mêmes à transformer leurs ressources en richesses capable de les conduire au développement et d'éviter l'endettement. D'autre part, Tiken Jah dénonce l'accaparement des ressources naturelles des pays africains par des impérialistes. Quoiqu'il en soit, ces dénonciations visent à interpeller les pouvoirs publics et privés et aussi les peuples en vue d'une prise de conscience globale quant à la nécessité d'une meilleure gestion des ressources naturelles.

Conclusion

Au terme de notre travail, nous retenons que, par leurs œuvres, Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly musicalisent un sujet dont la gestion par les pouvoirs publics en Afrique reste majoritairement encore opaque. Par leur musique, ces chanteurs mettent en lumière l'importance des ressources naturelles pour plusieurs économies et populations africaines. Ils s'insurgent contre le surendettement de certains pays malgré leurs potentialités minières et minéralières. Ils dénoncent l'impérialisme sur fond d'extractivisme et s'insurgent contre la dégradation des ressources hydriques, forestières, etc. La musicalisation de ces différentes problématiques liées à l'exploitation des ressources naturelles en favorise la diffusion auprès des publics d'ici et d'ailleurs grâce à l'usage de outils endogènes (instruments de musique africains, langues africaines) et exogènes (instruments de musique européens et langues européennes). En abordant des sujets en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles, Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly traitent un sujet rare en musique. Par leurs diverses approches de la question, les œuvres de ces deux musiciens contribuent à l'éducation des masses, à une prise de conscience globale. Même si elle est généralement écoutée pour sa capacité à divertir et à détendre, la musique peut servir d'outil d'information, de communication, de sensibilisation. Au-delà de divertir des foules, elle a également vocation à diffuser des idées, de vulgariser des pensées et de contribuer à une meilleure compréhension de certains enjeux liés au développement du continent africain.

Références bibliographiques

Carbonnier, G. (2007). Comment conjurer la malédiction des ressources naturelles ? *Annuaire suisse de politique de développement*. Institut de hautes études internationales et du développement, pp. 83-98. https://doi.org/10.4000/aspd.123

Dagri, P. (2016). *Le Rastafarisme, ses musiques et Bob Marley*. Les Nouvelles Éditions Balafon.

Daynes, S. (2004). Frontières, sens, attribution symbolique : le cas du reggae. *Cahiers d'ethnomusicologie*. pp. 119-141. http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/460 (consulté le 13 avril 2026).

Donegani, J.M. (2004). Musique et politique : le langage musical entre expressivité et vérité. *Raisons politiques*. Éditions Presses de Sciences Po, p.5-19. https://doi.org/10.3917/rai.014.0005 (consulté le 15 mars 2026).

Fernandez-Fernandez, E., Malwé C. & Negrutiu I. (2014). Définitions des ressources naturelles et implications pour la démarche juridique. Penser une démocratie alimentaire Volume II – Proposition Lascaux entre ressources naturelles et besoins fondamentaux, INIDA, https://hal.science/hal-01084431v1/document (consulté le 18 mai 2026).

Gaudichaud, F. (2016). Ressources minières, extractivisme et développement en Amérique latine : perspectives critiques. *IdeAs*. http://journals.openedition.org/ideas/1684 . https://doi.org/10.4000/ideas.1684

Kouamé, Y. F. (2021). Valorisation de la culture musicale africaine à travers le reggae. *Longbowu*, Revue de lettre, langues et Sciences de l'Homme, Université de Kara, Togo, pp.61-72.

Ngono Otongo, M. R. (2019)**.** Exploitation des ressources naturelles en Afrique centrale et dégradation de l'environnement : analyse critique du principe de souveraineté permanente sur les ressources naturelles. https://hal.science/hal-02151980/document (consulté le 20 juin 2026).

Rieger, R., (2025). La Musique est à la Danse ce que les paroles sont à la Musique : musicalisation et ‹ dansification › à travers les analogies dans le discours esthétique sur la danse du XVIIIe siècle. *Archiv für Textmusikforschung*, 9,2 I, Innsbruck University Press, pp.1-18.

Street J. (2003). "Fight the power": The politics of music and the music of politics. *Government and Opposition*, *38*(1), 113-130. https://doi.org/10.1111/1477-7053.00007

Street J. (2013). *Music and politics*. John Wiley & Sons.

Discographie

-Alpha Blondy (1998). Les Imbéciles. *Yitzhak Rabin*. Clive Hunt.

-Alpha Blondy (1990). Cacao-Café. *S.O.S Guerre Tribale*, Alpha Blondy Productions

-Tiken Jah Fakoly (2019). Ecologie, *Le monde est chaud*. Label Barclay.

-Tiken Jah Fakoly (2004). Plus rien ne m'étonne. *Coup de gueule*. Label Barclay.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

Réseaux sociaux numériques et promotion des œuvres musicales : étude de l'impact sur la carrière professionnelle des artistes ivoiriens

Digital social networks and the promotion of musical works: a study of the impact on the professional careers of ivorian artists

Kouadio Félix ATTOUNGBRE
l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC-Abidjan).
E-mail : attoungbrefelix21@gmail.com
Orcid id : httporcid.org/0009-0009-9880-7841

Résumé : Le présent article est une réflexion sur l'exploitation des réseaux sociaux numérique par les artistes ivoiriens dans le cadre de la promotion des œuvres musicales à l'ère du digital. L'étude met en lumière les avantages qu'offrent ces plateformes numériques, notamment l'accessibilité, l'interactivité et la capacité à toucher un large public sans passer nécessairement par les médias classiques. Avec les réseaux sociaux, on découvre la transformation de nouvelles pratiques de communication musicale en Côte d'Ivoire. Ainsi, la diversité de ces outils clés (Facebook, Tiktok, YouTube, Instagram, etc.), permet aujourd'hui aux musiciens de diffuser leurs œuvres, de construire leur image publique et d'interagir directement avec les fans et autres mélomanes. Le procédé méthodologique proposé par Paul N'da (2015), on a pu exploiter des techniques et des outils à des analyses scientifiques. Les résultats confirment l'impact réel des réseaux sociaux sur la notoriété et la vie professionnelle des artistes ivoiriens. Des groupes communautaires sont de véritables relais pour diffuser les œuvres musicales Ce travail conclut sur l'importance pour les musiciens de maitriser les codes de ces plateformes afin d'optimiser leur visibilité tout en appelant à une meilleure pratique au regard des enjeux liés à ces nouveaux paradigmes que sont les réseaux sociaux qui favorisent la révolution de l'industrie musicale.
Mots-clé : Musique, Réseaux sociaux, Artistes ivoiriens, Promotion numérique, Carrière professionnelle.

Abstract: This article reflects on how Ivorian artists utilize digital social networks to promote their musical works in the digital age. The study highlights the advantages offered by these digital platforms—notably accessibility, interactivity, and the ability to reach a broad audience without necessarily relying on traditional media. Social networks have brought about a transformation in how music-related communication is practiced in Côte d'Ivoire. The diversity of these key tools (Facebook, TikTok, YouTube, Instagram, etc.) now enables musicians to distribute their work, build their public image, and interact directly with fans and other music enthusiasts. Drawing on the methodological framework proposed by Paul N'da (2015), this study employs specific techniques and tools for scientific analysis. The findings confirm the tangible impact of social networks on the renown and professional lives of Ivorian artists, with online community groups serving as vital conduits for the dissemination of musical works. The study concludes by emphasizing the importance for musicians to master the conventions of these platforms to optimize their visibility, while also advocating for best practices in navigating the new paradigms introduced by social networks-paradigms that are driving a revolution within the music industry.
Keywords: Music, Social media, Ivorian artists, Digital promotion, Professional career.
Reçu le : 12/08/2026 • **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Les réseaux sociaux numériques (RSN) sont une branche de la communication web, considérée comme un outil ou un moyen de marketing pour atteindre une cible. Cela se constate à cet extrait qui témoigne que « (…) les réseaux sont des espaces permettant aux personnes inscrites de communiquer entre elles. Ils constituent des groupes de relations (personnelles, professionnelles, associatives…) et permettent en principe de s'exprimer de façon différente suivant le réseau utilisé » (De Broux et Yeo, 2022, p.356). L'utilisation de ces réseaux sociaux s'est beaucoup développée ces dernières années et les innovations apportées par le numérique ont induit de nombreux changements dans l'industrie musicale. Les artistes musiciens, qu'ils soient professionnels ou amateurs, se sont appropriés les nouvelles possibilités qu'offrent ces réseaux sociaux, fonctionnant comme des paradigmes actuels qui permettent le positionnement et la construction de l'image de marque des musiciens. Ce sont des plateformes qui favorisent la visibilité et l'insertion des artistes dans la sphère économique actuelle de l'industrie musicale.

Aujourd'hui, grâce aux réseaux sociaux, les artistes et autres professionnels de la musique ivoirienne sont fréquemment amenés à mettre en place des actions marketing pour la promotion et la commercialisation de leurs différents produits musicaux. De plus en plus, les résultats sont probants et spectaculaires selon le témoignage même des artistes et leurs entourages, de même que certaines études disponibles sur le site *https://imusician.pro/*. Ces études révèlent que « depuis que les premières plateformes ont vu le jour, les réseaux sociaux ont réussi à atteindre et à influencer plus de la moitié des 8,2 milliards de la population mondiale. En juillet 2024, le nombre de personnes utilisant les réseaux sociaux s'élevait à environ 5,17 milliards dans le monde et devrait atteindre plus de 6 milliards d'ici 2028 ». De ce qui précède, la migration de certains acteurs du show-business ivoirien (créateurs, compositeurs, interprètes) et même les mélomanes vers les réseaux sociaux numériques est un phénomène que nous vivons et qui évolue compte tenu de leur accessibilité et leur vitalité-viralité. De ce fait, les artistes musiciens utilisent ces canaux d'informations pour rendre visible leurs œuvres et talents musicaux afin de maximiser leurs profits.

Vu ces opportunités artistiques liées au phénomène de réseaux sociaux, on peut s'en interroger pour comprendre son impact sur l'ensemble même de l'industrie musicale en Côte d'Ivoire. En quoi les réseaux sociaux numériques sont-ils utiles pour la promotion et la gestion de carrière des musiciens en Côte d'Ivoire ? Quel est l'impact réel des réseaux sociaux sur le développement de l'industrie musicale ivoirienne ? L'objectif de cette étude est d'examiner et évaluer la contribution des réseaux sociaux numériques au développement de carrière des artistes musiciens ivoiriens, car les réseaux sociaux recèlent un pouvoir considérable pour les artistes qui souhaitent promouvoir leurs talents et commercialiser leurs produits musicaux.

1. Méthodes de travail

En se fondant sur la théorie de l'effet puissant des médias, la méthode de travail est basée sur le pouvoir direct et immédiat des réseaux sociaux numériques sur les individus. En s'inspirant donc de la démarche scientifique décrit par Paul N'da (2015), le procédé méthodologique de cette étude repose sur le corpus des réseaux sociaux exploités en société ivoirienne, les techniques, les outils de collecte, le traitement et analyse des données.

L'enquête de terrain a été menée en Côte d'Ivoire, précisément dans le district d'Abidjan, la capitale économique du pays et plaque tournante de la musique ouest africaine. D'ailleurs, Abidjan concentre les principaux acteurs de l'industrie musicale. A cela s'ajoute le corpus d'étude composé d'une part, de plateformes de réseaux sociaux exploités en société ivoirienne par les professionnels de la musique. On choisira alors Facebook, Youtube, Tiktok, Instagram, Twitter et WhatsApp qui sont les plateformes stratégiques par lesquelles on peut facilement appréhender les logiques de promotion digitale des artistes musiciens ivoiriens. Et

d'autre part, on s'appuiera sur les pages professionnelles des artistes pour sélectionner des informations fiables en termes de biographie et discographie ainsi que d'autres renseignements relatifs à leurs univers musicaux.

Les données ont été collectées de mars à juin 2025. Des données quantitatives et qualitatives ont été utilisées dans cette étude. Elles expliquent et analysent comment ces plateformes de diffusion des contenus musicaux contribuent à la promotion des artistes ivoiriens, ainsi qu'à la commercialisation-monétisation de leurs différents produits et contenus musicaux disponibles. Dans cette perspective, on a aussi consulté des sites de streaming et scruté les comptes des artistes connus sur les réseaux sociaux dont sept (Debordo Leekunfa, Roseline Layo, Didi B feat. Team Paiya, Himra, Tiken Jah Fakoly et Adéba Konan) ont fait l'objet d'un corpus spécifique. Ces techniques ont permis de recueillir aussi bien des données objectives que des perceptions subjectives liées aux usages numériques de la musique ivoirienne.

Trois outils ont été utilisés dans la réalisation de cette étude. Pour le premier outil, nous avons diffusé un questionnaire auprès des internautes-mélomanes (constituant un échantillon de plus de 200 mélomanes et fans âgés de 20 à 50 ans) présents sur les réseaux sociaux. Ce questionnaire est administré à ces internautes et structuré autour des questions fermées et semi-ouverts réparties en trois axes : Le premier axe démontre l'usage des réseaux sociaux en déclinant le temps de connexion et leur fréquence, les plateformes préférés ainsi que les types de contenus consultés. Le second axe donne des détails relatifs à la perception de la visibilité des artistes et musiciens ivoiriens sur ces réseaux sociaux. Des items indiquent également le nombre d'abonnés/followers, nombre de vues, nombre de partages (Par mois/ par trimestre/ par année) Quant au troisième axe, il rapporte les données sur l'influence des campagnes de communication digitale sur les comportements des mélomanes et fans de musique. Le deuxième outil c'est-à-dire le guide d'entretien, est un instrument grâce auquel on a pu faire des interviews à une dizaine de professionnels du secteur (artistes indépendants, managers, community managers, musiciens, journalistes spécialisés, etc.). Cela a servi à comprendre en profondeur leurs stratégies de promotion sur les réseaux sociaux. A cet effet, il montre d'une part, les obstacles rencontrés et les expériences vécues dans le processus de gain de visibilité en ligne, et d'autre part, les plateformes jugées les plus efficaces tout en démontrant la cause de leur efficacité. De plus, les retombées concrètes observées en termes de visibilité, d'interaction, de contenus plus créatifs et de ventes à partir des revenus issus de la monétisation des comptes sont aussi révélées. Par ailleurs, il est demandé aux interviewés/enquêtés d'indiquer les défis à relever dans l'utilisation des réseaux sociaux à des fins promotionnelles.

Quant au troisième outil de collecte des données, ce sont les pages professionnelles et les comptes de réseaux sociaux des artistes qui sont explorés. Ceux-ci constituent des plateformes artistiques de travail qui sont régulièrement visités dans le but de collecter des informations à plusieurs niveaux. Dans ce contexte, on a pu identifier et regrouper les tendances générales telles que les plateformes les plus utilisées pour la promotion musicale. Il a été aussi question de répertorier les plateformes les plus influentes auprès des artistes et du public, de même que les types ce contenus les plus viraux sur la toile. Ensuite, on a pu noter les types de contenus promotionnels diffusés (vidéo musique, performances live, stories, teasers et autres challenges). Enfin, d'autres données ont permis d'observer les niveaux d'engagement (likes, commentaires, partages et abonnements) et déceler les tendances émergentes en matière de promotion artistique sur les réseaux sociaux numériques pour mieux comprendre les stratégies de communication digitale pour le compte des œuvres musicales.

Ce travail a permis de faire ressortir des résultats primordiaux, relatifs à l'usage et l'impact des réseaux sociaux dans l'innovation de la musique contemporaine ivoirienne. Ces résultats vont être traités et analysés à quatre niveaux : l'entrée des réseaux sociaux dans le

paysage médiatique en Côte d'Ivoire ; les réseaux sociaux et la musique en société ivoirienne ; l'univers musical ivoirien et la présence des artistes sur les réseaux sociaux ; l'usage actuel des réseaux sociaux par les musiciens ivoiriens.

2. Résultats et analyses relatifs à l'usage et l'impact des réseaux sociaux numériques dans l'innovation de la musique ivoirienne

Ce travail a permis de faire ressortir des résultats primordiaux, relatifs à l'usage et l'impact des réseaux sociaux dans l'innovation de la musique contemporaine ivoirienne. Ces résultats vont être traités et analysés à quatre niveaux : l'entrée des réseaux sociaux dans le paysage médiatique en Côte d'Ivoire ; les réseaux sociaux et la musique en société ivoirienne ; l'univers musical ivoirien et la présence des artistes sur les réseaux sociaux ; l'usage actuel des réseaux sociaux par les musiciens ivoiriens.

2.1. L'entrée des réseaux sociaux dans le paysage médiatique de la Côte d'Ivoire

Le ministère ivoirien de la communication et l'économie numérique dispose de plusieurs services dont l'objectif est de réguler et de protéger les informations qui environnent le paysage médiatique. A ce titre, les réseaux sociaux constituent un service que le Ministre Amadou Coulibaly présentait en 2021, lors d'un numéro de l'émission *c'Midi* de RTI 1, comme des défis qui s'imposent à la presse et aux médias dans leur ensemble. Il estime que les réseaux sociaux font partie des évènements à mieux cerner pour l'épanouissement des médias ivoiriens dans leur environnement quotidien.

Nos investigations nous ont permis de comprendre que les réseaux sociaux se présentent comme de véritables plateformes médiatiques qui ont impacté les échanges quotidiens de la population ivoirienne. De ce fait, plusieurs réseaux sociaux sont reconnus par le ministère de la communication et l'économie numérique. Nos enquêtés auprès des internautes et hommes de médias révèlent le top 5 des réseaux les plus exploités par les internautes ivoiriens. Le tableau ci-dessous illustre bien les résultats de l'enquête.

Noms et logos des applications		Descriptifs	Taux d'audience
1	WHATSAPP	C'est une application qui a pour fonction principale d'échanger via des messages écris, vocaux et partager des vidéos. On peut poster des documents et faire des statuts où des textes, photos et vidéos sont visible par nos contacts	**40 %**
2	TIKTOK	Ce site s'impose comme un tremplin de viralité auprès du public jeune. Les créateurs de contenus misent sur la participation des utilisateurs à travers les challenges et autres moyen marketing pour la promotion et la vente de produits.	**25 %**
3	FACEBOOK	C'est une entreprise Méta qui a pour principale fonction d'écrire des articles sur blog, poster des vidéos, liens, images et commenter des actualités. On peut y promouvoir des actions et créer de groupes en fonction des affinités entre membres.	**20 %**
4	YOUTUBE	C'est un réseau informatif et de divertissement qui permet à des internautes (You tubeurs) de créer des chaines et de poster des vidéos à travers	**9 %**

		lesquelles les utilisateurs peuvent regarder et s'abonner.	
5	INSTAGRAM	La fonction de ce réseau social est essentiellement articulée autour de la publication de photographies après création de pages de profils. Il est plus orienté vers l'image et l'esthétique, donc plébiscité pour la mise valeur de l'identité visuelle.	**6 %**

Figure 1. Top 5 des réseaux sociaux dans le paysage médiatique ivoirien (**Sources :** nos enquêtes menées en septembre et en octobre 2025 auprès des internautes et hommes de médias ivoiriens).

Ce tableau nous présente les caractéristiques des cinq (5) premiers réseaux sociaux qui constituent de véritables plateformes d'échanges et de partages d'informations. Ces espaces de communication sont utilisés par la quasi-totalité de la population ivoirienne qui possède un smartphone. À partir de la théorie de l'effet puissant des médias qui met en avant la richesse de l'information comme condition de sélection du média, ces plateformes numériques contribuent des niches de visibilité pour les internautes ivoiriens. De plus, Twister (devenu X), Spotify, Snapchat, LinkedIn et bien d'autres sont des plateformes de réseautage non négligeables, au regard de leur degré d'exploitation en Côte d'Ivoire. On peut alors déduire que ces réseaux sociaux (qu'ils soient communautaires ou professionnels) sont des plateformes numériques utilisés par les internautes ivoiriens ayant des objectifs précis ; pour certains, ils sont des canaux offrant la simplicité d'échanger avec autrui dans une aisance particulière, se faire des amis, passer le temps à chercher des articles inspirants, regarder des images/vidéos en vogue. Pour d'autres, ils constituent des voies et moyens pour faire la promotion de leurs activités afin de pouvoir les monétiser.

En raison des activités de vandalisme, de cybercriminalité et de falsification d'identité qui pourraient agir sur le caractère nocif des réseaux sociaux, des mesures ont été prises en Côte d'Ivoire par les autorités compétentes et les fondateurs des réseaux sociaux. D'ailleurs en 2012, l'État ivoirien a adopté plusieurs textes pour régir le secteur de la communication des technologies numérique dont certains prévoyaient déjà la sureté et la sécurité par rapport aux agissements des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

2.2. Les réseaux sociaux et la musique en société ivoirienne

Les réseaux sociaux numériques occupent aujourd'hui une place prépondérante d'industrie musicale ivoirienne car ils sont au service des artistes musiciens dans leur quotidien. Le nombre de producteurs de musique, d'artistes et de managers d'artistes utilisant les réseaux sociaux croit hâtivement dû au fait qu'ils recèlent un pouvoir médiatique considérable pour ces professionnels de musique qui souhaitent commercialiser et promouvoir leur talent/art, et transformer leurs produits musicaux en un service. Dans ce contexte, des artistes confirmés et plusieurs musiciens en développement font régulièrement usage des cinq (5) réseaux sociaux les plus exploités en Côte d'Ivoire. Ces réseaux restent cependant les plus visités par les internautes-mélomanes. Nos enquêtes menées permettent de dresser à travers le diagramme ci-après, les statistiques par rapport aux taux d'exploitation des musiciens et de fréquentation des mélomanes ivoiriens.

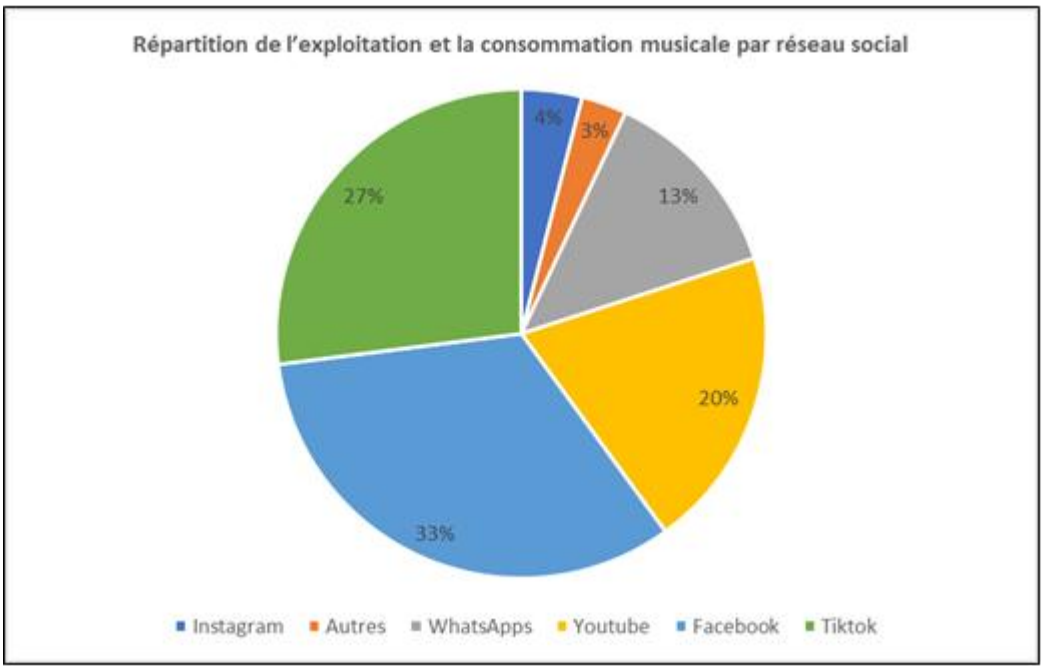

Figure 2. Répartition de l'exploitation et la consommation musicale par réseau social (**Sources** : Nos enquêtes de Janvier 2026 auprès des musiciens, mélomanes et internautes ivoiriens).

Ce diagramme désigne bien les estimations par rapport à l'exploitation des réseaux sociaux numériques par les professionnels de la musique ainsi que le taux de fréquentation des mélomanes ivoiriens desdits réseaux dans le cadre de l'écoute musicale. Les résultats montrent que Facebook est le premier réseau social extrêmement utilisé en Côte d'Ivoire par la communauté artistique et musicale, avec un public composé de mélomanes plus âgés et plus connectés à l'expression musicale locale au détriment des tendances culturelles globales avec un taux de 33 %. Des groupes communautaires sont de véritables relais pour diffuser les œuvres musicales de leurs fans à partir des partages de sons, de vidéos et autres images pour soutenir leurs artistes. On enregistre 27 % d'utilisation avec Tiktok qui est d'ailleurs la plateforme de la viralité immédiate. C'est sur ce réseau que les artistes et musiciens en développement lancent des challenges. En effet, quand un artiste réalise une performance qui devient virale sur Tiktok, cette performance est reprise par les fans pour créer le buzz. Le titre à succès « Môggô Fariman » est un exemple précis. Dans l'industrie musicale ivoirienne, cela représente une technique du marketing culturel qui consiste à créer une émulation de réseautage autour d'un événement de l'artiste. Dans ce cas, le mélomane devient lui-même le media), comme l'a fait Didi B avec son célèbre titre « Tala challenge ». Quant à Youtube qui enregitre 20 % d'utilisation dans la promotion de la musique ivoirienne, il est perçu comme la vitrine professionnelle. Les vidéomusiques (clips) y sont de qualité, bien montés et ils peuvent être monétisés. C'est une véritable plateforme de streaming permettant aux mélomanes du monde d'écouter à volonté et loisir les musiques de leurs idoles ivoiriennes.

De plus, WhatsApp et Instagram restent dans la course en contribuant respectivement avec 13 % et 4 % à la promotion des artistes et musiciens ivoiriens. Dans ce contexte, des vedettes du *Rap Ivoir* notamment Didi B., Himra **et** bien d'autres font usage d'Instagram pour construire leur image de marque. Ils y soignent leur esthétique, publient des teasers, des stories de coulisses et interagissent avec les fans. Avec son algorithme puissant qui compte la quantité de likes, de commentaires ou de partages des contenus d'un artiste dans les premières minutes, cet artiste a plus de chances d'apparaître dans le fil d'actualité des autres utilisateurs. Par ailleurs, Whatsapp continue de maintenir sa popularité avec une forte audience de 13 % dans l'utilisation globale des réseaux par les musiciens et les mélomanes ivoiriens. Les artistes et

amateurs de musique y publient toutes sortes d'informations culturelles et de formats musicaux qui attirent et qui poussent à l'interaction artistes-fans. On y trouve des groupes de fans- club d'artistes dont l'interaction contient des visuels qui frappent, des annonces évènementielles qui font réagir, de même que des questions posées à la communauté pour provoquer une réponse aidant à booster la visibilité de l'artiste.

Par ailleurs, Twitter devenu X, Spotify et autres restent aussi dans la course avec 3 % d'utilisation dans la diffusion/promotion de la musique contemporaine ivoirienne. Ils sont des espaces plus bruts mais très puissants pour rendre virale les buzz ou on peut s'exprimer de manière directe. Suspect 95 l'a bien compris, car c'est sur Twitter que ce rappeur mobilise sa fanbase avec des teasers et autres vidéos percutants et souvent engagés. En revanche, sur Spotify, la grande chanteuse de *Zouglou* Roseline Layo y diffuse ses hits incontournables comme « Alléluia » (en featuring avec Onel Mala) et « ma dernière relation ». Sur cette même plateforme, ses fans peuvent encore plonger dans sa playlist essentielle dont le lien est « This is Roseline Layo » (http://open.spotify.com). D'ailleurs, une fonctionnalité de Spotify aide les fans à trouver les paroles exactes des meilleures chansons de Roseline Layo.

2.3. L'univers musical ivoirien et la présence des artistes sur les réseaux sociaux

Les résultats montrent ici, l'état des lieux relatif à l'exploitation des réseaux sociaux numériques par les artistes musiciens ivoiriens. Concrètement, à ce niveau, nous avons travaillé sur un corpus de quelques chansons des sept (7) artistes cités dans la collecte des données pour évaluer la viralité de ces titres sur deux réseaux sociaux et leur impact sur la notoriété des artistes concernés.

2.3.1. Roselyne Layo sur Tiktok

Le titre « Môggô Fariman » de l'artiste Roselyne Layo a été lancé sur Tiktok le 3 juin 2023 Dès sa sortie, l'artiste a publié des extraits musicaux et des vidéos engageantes, accompagnées de hashtags (#) stratégiques visant à stimuler l'algorithme de la plateforme et à accroître la visibilité de la chanson. Le titre a connu une croissance fulgurante. Au premier mois, la chanson cumule plusieurs millions de vues via l'hashtag Môgô Fariman, accompagné d'une forte reprise par les internautes-mélomanes ainsi que des fans. Le cumul à fin 2023 donnait plus de 400 000 vidéos qui ont été créées en utilisant le son « Môgô Fariman » ; ce qui laisse présumer des dizaines de millions de vues cumulées sur la plateforme.

Bien que Tiktok ne communique pas systématiquement les statistiques précises sur les partages, la viralité de la chanson se traduit par une diffusion organique à grande échelle. Le challenge a été repris tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, par des célébrités, influenceurs et internautes, ce qui a renforcé l'effet boule de neige. Plusieurs publications de Roseline Layo liées à « Môgô Fariman » ont dépassé les 300 000 likes. Une vidéo comptait 332 100 j'aime et près de 3 900 commentaires. Une autre, publiée en septembre 2023 affichait 306 500 j'aime et 6 196 commentaires. Cela illustre un fort taux d'engagement de la part de sa communauté. Bien que nous n'avons pas les données précises disponibles mois par mois, il est établi que Roseline Layo a connu une hausse significative de ses abonnés sur Tiktok après la sortie de ce tube. Cette croissance est attribuable à l'impact viral du challenge et à la récurrence de ses publications interactives. L'analyse des commentaires montre une réception globalement très positive. Les internautes saluent la qualité vocale de l'artiste, la pertinence du message véhiculé par la chanson, et son originalité. Certains commentaires expriment aussi de la fierté nationale, renforçant ainsi le lien culturel et émotionnel avec l'œuvre.

2.3.2. Debordo Leekunfa sur Facebook et You Tube

Le clip officiel du single « Djénéba Djaba » a été publié sur la page Facebook officielle de Debordo Leekunfa le 20 octobre 2024. Ce clip a atteint 30 000 vues sur Facebook en moins

de 3 mois. On enregistre 673 reprises (challenges et autres vidéos) sur Facebook avec 13 000 likes sur une période de 3 mois. Par ailleurs, Debordo Leekunfa compte 795 000 abonnés sur sa chaîne YouTube, surpassant ainsi Didi B. en date de décembre 2024. En 2015, Debordo Leekunfa a marqué les esprits avec le titre « N'Enfant Gatêh », une chanson qui avait rapidement conquis le public grâce à son rythme entraînant et ses paroles percutantes et qui s'était placée désormais dans les hits du *coupé-Décalé*. Ce morceau, disponible sur sa chaîne YouTube, a cumulé plus de 8,1 millions de vues, témoignant de son succès auprès des mélomanes.

Les commentaires des internautes sur Facebook reflètent un enthousiasme notable pour « Djénéba Djaba ». Dès les premières heures de la publication, la vidéo a suscité un grand nombre de réactions positives, témoignant de l'engouement du public. Certains commentaires soulignent l'originalité du clip et la qualité de la performance de Debordo Leekunfa. D'autres expriment leur fierté de voir un artiste ivoirien atteindre de tels sommets en si peu de temps. Cependant, quelques critiques ont également été émises, notamment concernant la qualité sonore et aussi des messages à l'endroit de sa direction artistique du clip. Ces retours, bien que minoritaires, montrent l'importance pour l'artiste de rester à l'écoute de son public pour continuer à évoluer.

2.3.3. Didi B feauring Team Paiya et Himra : le digital maîtrisé

Ancien membre du groupe Kiff No Beat, Le rappeur Didi B. a su intégrer ces codes culturels dans ses clips et ses publications en proposant des visuels forts et des extraits remarquables très et vus par les mélomanes sur les réseaux sociaux, notamment Tiktok et Instagram. Son titre « Tala » a largement circulé grâce à une chorégraphie spécifique relayée par les mélomanes et les fans. De là, Didi B, s'est imposé comme l'une des figures les plus emblématiques de la nouvelle vague d'artistes numériques ivoiriens. À travers sa carrière solo, il a démontré une compréhension fine des logiques de viralité et d'engagement en ligne. Chaque sortie de single ou d'album est précédée par une campagne de teasing sur Instagram, et Tiktok. Il crée l'attente et mobilise l'attention de sa communauté avant même la sortie officielle du titre.

De cette manière, la chanson « Fimbu » de Team Paiya featturing Didi B. sortie le 11 février 2024 et disponible sur Tiktok, a engrangé au moins 1 500 000 vues en l'espace d'un mois et plus de 25 000 000 de vues cumulées sur trois mois. Depuis la sortie de ce hit, plus 60 000 000 de vues avec 120 000 partages sont visibles sur les plateformes. Les fans ont produit pour cette chanson et leurs idoles, plus de 72 000 likes (ou j'aime) en une année. En analysant les commentaires sur Tiktok, les internautes- mélomanes mettent en avant l'énergie du morceau, la qualité de la production et la performance des stars en featuring. Ils expriment aussi leur enthousiasme à travers des émois et des messages positifs, soulignant l'impact du titre sur la scène musicale africaine. Créée par les vedettes Didi B et Team Paiya, la chanson « Fimbu » capitalise des challenges dansants, souvent initiés par les artistes eux-mêmes et relayés par des influenceurs.

2.3.4. Tiken Jah Fakoly et Adéba Konan : des artistes aussi actifs et visibles sur les réseaux sociaux

Comme les réseaux sociaux s'imposent de plus en plus comme des plateformes de choix pour la promotion musicale, la quasi-totalité des anciens artistes et musiciens encore sur scène s'adonnent à cette pratique promotionnelle, « rivalisant » ainsi avec les jeunes talents des musiques actuelles. Dans ce contexte, nous avons pu analyser la présence de Tiken Jah Fakoly et d'Adéba Konan ; deux vétérans de la musique contemporaine ivoirienne sur les réseaux sociaux.

Bien que les données varient selon les formats musicaux et les caractéristiques de chacun des réseaux sociaux, certaines constantes se dégagent dans les publications du Reggae Man Tiken Jah. En 2025, on comptait déjà 226 400 abonnés sur le compte Instagram de l'artiste, avec un taux d'engagement réel de la part de quelques fans. Ses publications génèrent une moyenne mensuelle de 2 000 Likes avec la mention « j'aime » et 40 commentaires. Sur la plateforme incontournable Youtube, son titre « On a tout compris » occupe une place prépondérante dans l'ensemble de ses œuvres disponibles sur ce réseau avec une forte visibilité, à la fois comme vecteur de visibilité, eu égard au message d'engagement politique, sa portée panafricaine sur son style musical fédérateur. En effet, cette chanson sortie le 19 février 2002 continue de totaliser mensuellement environ 15 400 vues et lui faisant gagner plus de 15 500 abonnés en décembre 2025. En plus, le titre « Nationalité » s'inscrit dans cette performance médiatique qui expose la viralité du clip et mobilise encore un public engagé autour de l'artiste et ses activités. Les partages ont permis àTiken Jah d'atteindre un public plus large dont les commentaires et critiques, notamment sur le ton et les choix artistiques, ont suscité chez les fans des débats constructifs.

De même, l'artiste tradi-moderne Adéba Konan évolue sur la toile actuellement et reste constamment présent sur Facebook, Youtube et Tiktok, avec son œuvre à succès « Ôtobé Ôtobé », sortie en Juin 2021 et chantée en langue Baoulé. L'impact médiatique de cet artiste sur la toile est perceptible à travers une très bonne visibilité favorisée par les contenus artistiques disponibles régulièrement sur Facebook et Tiktok. Ces contenus sont pour la plupart des vidéos enregistrées lors des différentes prestations de l'artiste Adéba Konan dans les espaces évènementiels tel que les maquis Baoulé et autres espaces Live d'une part. D'autre part, les vidéos sont aussi issues de ses prestations à l'occasion des festivités comme *Paquinou* (fête de Pacques) et bien d'autres manifestations populaires au cours desquelles il est invité. Plusieurs de ces vidéos sont postées sur la chaine Youtube "Adéba Konan". Cependant, les commentaires sur Facebook dénotent la qualité de la musique, à travers l'expression de l'effet incroyable ressenti par les fans après audition. On note par exemple le commentaire de @elsambina3523, qui postait en décembre 2024 ce qui suit « Le son me prend hein pourtant je suis gabonaise, mais le rythme est bon bravo #baoulé# Cote d'Ivoireci ». Grace aux réseaux sociaux, les internautes qui sont sensibles à l'authenticité et à la musique du terroir se sentent naturellement proches de cet artiste, sa culture et son style musical.

2.4. Stratégies et types de contenus musicaux proposés par les artistes ivoiriens

Il s'agit ici de décrire une démarche plus large visant à examiner les stratégies de promotion des artistes ivoiriens à l'ère du numérique, en mettant en lumière les dynamiques d'engagement et de visibilité sur les plateformes en ligne. De ce point de vue, les artistes et musiciens ivoiriens ont efficacement utilisé Youtube, Instagram et Tiktok pour promouvoir leurs œuvres et communiquer leurs projets artistiques, en partageant des contenus vitaux comme les clips, les spots, les teasers, et en pratiquant les challenges viraux. Ils orientent aussi leurs stratégies vers les collaborations avec d'autres artistes populaires. Ce procédé leur permet d'élargir leur audience afin de toucher différents segments du marché ainsi que beaucoup de fans.

Dans l'écosystème numérique actuel, il ne suffit plus de produire de la musique de qualité. Cette action est accompagnée de stratégies de promotion des produits musicaux. Les mouvements musicaux étant de plus en plus éphémères, chaque artiste essaie de trouver des clés stratégiques pour pouvoir se développer dans un contexte durable et rentable. A ce titre les artistes ivoiriens ont bien compris que l'industrie musicale actuelle ne repose plus uniquement sur l'esthétique sonore ou la performance scénique, mais sur la proximité émotionnelle, l'engagement dans le numérique et l'interaction directe. Dans ce contexte, les artistes les plus performants sur les réseaux sociaux développent ainsi de véritables stratégies pour fidéliser

leurs communautés. Ces stratégies peuvent être synthétisées en quatre grands axes : la régularité, l'authenticité, l'interaction et l'adaptation.

La régularité des publications permet à l'artiste de rester présent dans le fil d'actualité de ses abonnés. Il ne s'agit pas de publier de manière intensive, mais de façon cohérente et stratégique, en phase avec ses sorties, ses concerts ou l'actualité politique. Cette régularité alimente l'algorithme de la plateforme utilisée et assure une bonne visibilité de son contenu. Himra, ayant compris cela, s'engage régulièrement à publier des vidéos pour satisfaire ses fans et impacter sa carrière professionnelle. Il n'hésite pas à leur parler directement sur les réseaux sociaux comme Tiktok et Snap chat, en exposant ses ressentiments et ses projets artistiques. Chez Tiken Jah, l'authenticité constitue un pilier fondamental de sa communication digital. Contrairement à d'autres artistes qui misent sur le divertissement ou l'apparence, Tiken Jah Fakoly reste fidèle à ses valeurs. Il partage des messages sincères, sans artifice, en lien avec les combats qu'il mène depuis des décennies. Ce positionnement renforce sa crédibilité auprès de son public. L'interaction est aussi une clé essentielle. En répondant aux commentaires, en partageant les contenus de ses fans ou en réagissant via des stories, les artistes ivoiriens entretiennent une proximité réelle avec leurs communautés. Cette démarche humanise leur image et renforce le sentiment d'appartenance chez leurs abonnés.

Plus les artistes ivoiriens exploitent dans leurs stratégies divers types de contenus, plus ils gagnent en notoriété et image de marque. En ce sens, dans la communication numérique, ils mettent en avant une diversité de format/contenus musicaux avec une régularité stratégique. Chaque contenu répond à un objectif précis : des teasings, des formats de divertissement, des contenus de mobilisation, de fidélisation et de remerciements des fans. Les artistes ivoiriens et leurs community-mangers postent aussi sur les réseaux sociaux des extraits de vidéos jouant un rôle clé dans la création d'attente. Didi B, avant la sortie d'un morceau publie souvent un phrasé ou refrain percutant en freestyle ou en voix off, accompagné d'une image marquante. Ce procédé suscite la curiosité et alimente l'anticipation du public. Cette démarche permet de booster la sortie d'un clip officiel car il sera rapidement et massivement relayé sur toutes les plateformes numériques, avec un accent particulier mis sur la qualité visuelle, la chorégraphie et le décor.

Les artistes et musiciens actuels ivoiriens s'appuient nécessairement sur les challenges et se tournent de plus en plus vers le *Personnal Branding*. Cette dernière stratégie permet à l'artiste d'incarner une identité forte et cohérente dans ses différentes apparitions publiques. Le Branting est alors une stratégie de marque personnelle qui met exergue le style visuel, c'est-à-dire la manière de s'habiller, de poser sur les photos, de choisir les décors de clips ou encore de structurer son story telling sur la page professionnelle ou sur toute autre plateforme numérique. A titre d'illustration Ariel Sheney adopte un visuel épuré et moderne tandis que Nash affiche une esthétique afro-urbaine. Le Branding devient ainsi une extension de l'identité artistique. En le pratiquant, les artistes influencent davantage non seulement la perception du public, mais aussi les opportunités professionnelles telles que les partenariats, les invitations et les placements de produits. Il constitue un levier fondamental pour les artistes car il les aide à mieux asseoir leur hégémonie dans l'écosystème de la musique où la visibilité est à la fois un capital marque et une compétence.

3. Discussion des résultats et défis à relever

La discussion des résultats démontre l'impact des réseaux sociaux numériques sur la promotion et la commercialisation des produits musicaux, mais aussi des effets néfastes que ces plateformes numériques pourraient éventuellement créer en ce qui concerne l'image des artistes et musiciens. Cette discussion est suivie de propositions formulées pour relever les défis comptant pour la promotion des artistes musiciens ivoiriens à travers les réseaux sociaux numériques.

3.1. Discussion des résultats

Cette discussion porte essentiellement sur les trois points suivants : Les enjeux et opportunités de la communication musicale sur les réseaux sociaux, l'usage actuel des réseaux sociaux par les musiciens ivoiriens, puis les limites et dangers liés à l'exploitation des réseaux sociaux pour la diffusion des contenus musicaux.

3.1.1. Les enjeux et opportunités de la communication musicale sur les réseaux sociaux

Comment promouvoir sa musique sur le digital ? En parcourant le site https://imusician.pro/fr/ressources/guides/comment-promouvoir-votre-musique-sur-les-reseaux-sociaux (octobre 2024), l'on constate que depuis que les premières plateformes ont vu le jour, les réseaux sociaux ont réussi à atteindre et à influencer plus de la moitié des 8,2 milliards de la population mondiale. En juillet 2024, le nombre de personnes utilisant les réseaux sociaux s'élevait à environ 5,17 milliards dans le monde et devrait atteindre plus de 6 milliards d'ici 2028. Les réseaux sociaux recèlent alors un pouvoir considérable pour celles et ceux qui souhaitent commercialiser et promouvoir un produit, un service ou leur art, y compris les musiciens et autres professionnels de la musique. Dans cette optique, il faudra élaborer une stratégie efficace pour les réseaux sociaux. Cela constitue la première étape essentielle pour tout musicien en développement. Une stratégie adéquate doit exposer les objectifs concernant les réseaux sociaux, définir les étapes stratégiques et les tactiques utilisées pour les atteindre, et identifier les indicateurs à suivre pour mesurer les progrès et la croissance.

Yves Yéo et De Broux Koffi (2022, p.358) notent que « les réseaux sociaux numériques présentent plus d'opportunités, plus de multiplicité de signes et sont caractérisés par leur interactivité qui constitueraient ainsi des médias riches utilisés par les acteurs du « Coupé décalé » à partir du moment où ces acteurs deviennent des producteurs de contenus médiatiques et suivis par plusieurs abonnés ». Les auteurs estiment que les réseaux sociaux s'inscrivent dans "la théorie des richesses des médias" car ils suggèrent les performances d'une communication et sont capables de transmettre des messages à fort impact (oral et visuel) dans diverses langues, favorisant un retour rapide et s'adaptant au destinataire (avec infusion de l'affect). Destiny Tchéhouali (2023), en citant la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) dans les études qu'il a menées et publiées en 2023, affirme que « 18 heures et 24 minutes de musique (soit l'équivalent de 368 morceaux de trois minutes) sont écoutées en moyenne chaque semaine à l'échelle mondiale ». Selon lui, ce phénomène d'explosion de l'écoute musicale s'explique principalement par la prolifération et le succès des plateformes et services de streaming. Il ajoute que les plateformes numériques (réseaux sociaux et autres outils web) constituent ainsi le mode d'exploitation dominant du marché, représentant 62,1 % des revenus mondiaux de la musique enregistrée.

En ce qui concerne la vente/monétisation des produits numériques, Emily Gonneau (2019, pp.164-165) atteste qu'à l'ère du digital, deux grandes catégories de produits numériques sont mises en avant par les professionnels de la musique. D'une part, on a le téléchargement, dont la transaction constitue une vente unitaire permettant au client-mélomane d'écouter la chanson ou l'album acquis en illimité ; et d'autre part, le streaming qui relève d'une transaction dont la qualification n'a pas le même sens, car la règle du jeu ne donne accès à une écoute illimitée qu'en contrepartie, soit d'un abonnement renouvelable tous les mois/semaines, soit de l'exposition à la publicité dont les revenus seront répartis entre ayants droit. Elle ajoute qu'afin de « téléverser » rapidement ces produits numériques sur les réseaux sociaux, les agrégateurs et community managers sont devenus des personnes intermédiaires incontournables pour les artistes autoproduits, mais aussi pour les labels car ils gèrent en quelques clics la lourdeur technique et administrative d'une commercialisation multiple. De ce point de vue, les artistes et musiciens ivoiriens doivent s'approprier toutes ces innovations numériques pour mieux construire leur image professionnelle.

3.1.2. L'usage actuel des réseaux sociaux par les musiciens ivoiriens

Les artistes ivoiriens s'inspirent des publications postées par les internautes sur ces plateformes de communication pour pouvoir créer. A titre d'illustration, nous avons la chanson de Black K. intitulée « On s'en va là-bas comme ça » qui est une expression utilisée par les internautes sur les réseaux sociaux et ayant connu un engouement viral. Quelques mois après, l'artiste Black K a créé une chanson dont le titre porte cette phrase. Cette chanson postée sur Youtube en octobre 2021 a créé l'extase et a fait le buzz. En gros, les artistes ivoiriens s'inspirent des expressions déjà connues pour composer des chansons car les internautes aiment bien ces œuvres dont certains couplets et/ou refrains émanent de leur jargon quotidien.

À cela s'ajoute le fait que certains artistes ivoiriens utilisent les plateformes numériques pour vérifier l'acceptabilité de leurs œuvres en cours d'enregistrement. En effet, avant la sortie officielle d'une œuvre, l'artiste et son entourage réalisent une vidéo de moins de 25 à 30 secondes aux formats teasers afin de découvrir l'engouement suscité par le produit lorsque la production de l'œuvre sera terminée. Aussi, Tiktok est utilisé par certains artistes pour poster de petites vidéos amusantes créées à partir de l'actualité en cours dans l'objectif de pouvoir garder l'affinité avec les mélomanes et fans. De même, ils exploitent Instagram pour présenter le visuel de leurs activités entre autres les différents lieux où ils effectuent leurs différentes prestations, les séances studio, les parties reluisantes de leurs prestations scéniques. D'ailleurs, sur la page professionnelle de l'artiste Meiwey visitée en décembre 2025, nous avons constaté que son manager Joseph Niamkey a pour habitude de poster des informations (textes, vidéos et autres illustrations) pour parler de son artiste des prestations et de l'actualité de ce dernier. Sur Whatsapp, des groupes de fan club sont créés soit par les mangers d'artistes, soit par les fans dans le but de pouvoir suivre leurs idoles et les soutenir dans leurs projets artistiques et professionnels.

3.1.3. Les limites et dangers liés à l'exploitation des réseaux sociaux pour la diffusion des contenus musicaux

Il est vrai que les réseaux sociaux numériques accélèrent la notoriété des artistes. Cependant, il y a des risques liés à ce nouvel écosystème digital de l'industrie musicale. Tout n'est pas rose dans cette ruée vers le digital, car si la visibilité est plus facile à obtenir, la monétisation reste un véritable casse-tête. Beaucoup d'artistes comptent des milliers de vues sur Youtube, des millions sur Tiktok ou sur Spotify mais ne vivent réellement pas de leurs créations de contenus artistiques (Amadou Koné, 2020, p.4). Les revenus générés sont souvent dérisoires, et dépendent des pays, des modes de paiement et du niveau d'abonnement des utilisateurs.

En tout état de cause, il y a des obstacles à la découvrabilité des artistes ivoiriens postés en ligne. Bien que les réseaux sociaux offrent une plateforme théorique de découverte des artistes, on constate cependant des difficultés, car leur efficacité en matière de communication musicale dépend en réalité de l'accès aux outils numériques tels que la connexion Internet, des équipements adaptés notamment les smartphones ainsi que d'une bonne maitrise des compétences en communication digitale. Cette fracture numérique disqualifie la quasi-totalité des artistes en développement sans grand moyen financiers et autres musiciens ruraux ou enclavés. De même, les mélomanes et fans qui vivent en zone rurale n'ont pas souvent accès à l'Internet pour streamer et découvrir les créativités et performances artistiques de leurs idoles. Tout cela freine la visibilité des artistes.

3.2. Quelques défis à relever dans le cadre de l'exploitation des réseaux sociaux pour la promotion des œuvres musicales des artistes de Côte d'Ivoire

Les réseaux sociaux sont devenus aujourd'hui de véritables outils incontournables dans la diffusion, la promotion et la monétisation des produits musicaux des artistes ivoiriens et les

entreprises musicales de la Côte d'Ivoire. Pour améliorer l'exploitation de ces nouvelles plateformes de communication web, il faudra relever des défis en proposant quelques recommandations stratégiques à considérer par les acteurs du show-business dans le cadre du développement des industries culturelles et créatives à la lumière de la musique contemporaine en société ivoirienne.

En premier lieu, les artistes musiciens ivoiriens et leurs staffs managériaux devront développer davantage leurs talents pour pouvoir faire face aux enjeux liés à l'autopromotion et la visibilité. Ainsi, ils pourront eux-mêmes construire leur image sur les réseaux sociaux en postant les publications, le calendrier de leurs spectacles et échanger avec les fans. Ils sauront aussi se vendre s'ils maitrisent mieux la fonctionnalité des algorithmes des réseaux sociaux dans le cadre de la gestion efficace de la communication digitale favorisant la viralité des contenus musicaux.

Deuxièmement, les professionnels de la musique ivoirienne doivent publier régulièrement sur les réseaux sociaux les plus utilisés en tenant compte des objectifs de chacun selon ses fonctionnalités et le profil du public qu'il touche pour pouvoir mieux l'exploiter afin de gagner des fans, des partages, des likes, des chalenges et bien d'autres engagements favorisant la monétisation des contenus musicaux. Ensuite, les artistes doivent en accord avec leurs community managers, déterminer leurs stratégies marketing digital en commençant par l'élaboration d'un budget pour leur promotion musicale efficiente sur le plan numérique. Cette stratégie exige donc la création d'un site professionnel de musique. Ce sera une sorte de portefeuille en ligne, où l'artiste peut présenter et vendre ses produits musicaux, afficher les dates des événements et raconter aussi simplement des histoires pour interagir avec les fans et les mélomanes. Enfin, la collaboration avec les influenceurs constitue un levier puissant de diffusion de contenus musicaux. De ce point de vue, les artistes ivoiriens et leurs entourages doivent identifier les influenceurs dont les profils ont un fort taux d'engagement, notamment sur Tiktok, Facebook et Instagram. Il faudra demander à ces influenceurs pertinents la collaboration en réalisant aussi de la publicité sponsorisée qui permet de cibler un public précis en fonction des centres d'intérêt culturel. Les artistes devront aussi investir dans la publicité/promotion payante sur Facebook et Instagram, notamment à l'approche d'une sortie d'album/single ou d'un concert.

Conclusion

À l'issue de cette étude consacrée à la promotion musicale à l'ère du numérique en Côte d'Ivoire, il apparaît clairement que les réseaux sociaux ont profondément métamorphosé les dynamiques de visibilité et de notoriété pour les artistes indépendants. C'est ainsi que le paysage musical ivoirien a été également métamorphosé par un nouvel écosystème de communication, offrant aux artistes des opportunités inédites de visibilité, de promotion autonome, d'interaction avec les fans et d'ouverture de nouveaux modèles économiques. Ces plateformes ont imposé aux musiciens et aux mélomanes une pression constante à la performance numérique et influencé les formes même de la création artistique.

Grace aux analyses des données recueillies sur le terrain, les résultats ont montré qu'en Côte d'Ivoire, ces plateformes ne se limitent plus à des rôles secondaires. Bien au contraire, elles sont devenues pour les professionnelles de la musique des outils centraux dans les stratégies de communication digitale d'une part, et des espaces de consommation musicale pour les mélomanes d'autre part. Ces résultats du terrain confirment que les réseaux sociaux numériques (Tiktok, Facebook, Youtube, instagram, etc.) ont réellement impacté le rayonnement du show-business ivoirien. Leur exploitation a permis aux artistes de se construire une image publique, diffuser leurs œuvres, interagir directement avec leur audience et même générer des revenus sans passer obligatoirement par des intermédiaires traditionnels.

Cette démocratisation de l'accès au public constitue une avancée majeure, notamment pour les jeunes artistes indépendants et ceux évoluant en dehors des circuits commerciaux dominants.

L'intégration des réseaux sociaux dans les stratégies de communication musicale a positivement impacté la carrière professionnelle des musiciens ivoiriens. Il appartient donc aux artistes de nourrir une volonté en s'appuyant sur les recommandations proposées pour faire de ces outils digitaux un espace de valorisation de la diversité artistique et de développement d'une carrière musicale professionnelle.

Références bibliographiques

Gonneau, E. (2019). L'artiste, le numérique et la musique. IRMA.

Koné, A. (2020). Usages des réseaux sociaux par les artistes-musiciens ivoiriens : entre autopromotion et gestion de communauté. ISTC-Abidjan.

N'da, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines, réussir sa thèse, son mémoire de Master professionnel et son article. l'Harmattan.

Ouattara, M. K. (2025). Les réseaux sociaux comme plateforme de communication dans la promotion musicale en Côte d'Ivoire. INSAAC-Abidjan.

Tanoh N'gouan, F. E. (2022). L'exploitation des réseaux sociaux dans l'industrie musicale en côte d'ivoire : enjeux et perspectives. INSAAC-Abidjan.

Tchehouali, D. (2023). Valoriser les musiciens et musiciennes de la diversité et accroître la découvrabilité de leurs musiques à l'ère des plateformes numériques. La Percée.

Yéo, Y. & De Broux, Y. (2022). Contribution des réseaux sociaux numériques à la promotion du coupé décalé, Akofena, 5(1). https://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2022/01/29-T05-33-Penikanitchiligue-Yves-YEO-Hamanys-Broux-De-Ismael-KOFFI-pp.355-366.pdf (consulté le 15/10/2026).

Revue Hybrides – Revue des Arts, Lettres et Sciences de l' Homme – eISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060